

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE  
PARIS IV

PIERRE-ADRIEN PÂRIS  
architecte (1745-1819)  
ou  
l'archéologie malgré soi

Volume IV

ANNEXES 1

TRANSCRIPTIONS DE MANUSCRITS

Thèse de doctorat d'Etat présentée par  
Pierre PINON  
sous la direction de  
Bruno FOUCART  
1997

VOLUME IV

TRANSCRIPTIONS  
DE MANUSCRITS  
DE PÂRIS

## LES TRANSCRIPTIONS

Il nous semblé utile de transcrire un certains nombre de manuscrits de Pâris, ou éventuellement de lettres reçues par lui, d'abord pour constituer un fonds documentaire facilement accessible, ensuite pour permettre au lecteur de situer les citations les plus importantes dans leur contexte, enfin pour présenter des documents que nous n'avons pas utilisés, mais qui peuvent intéresser des études particulières.

Mais avant de transcrire ces manuscrits (œuvres, lettres, documents), il nous a semblé utile de présenter le Fonds Pâris de la Bibliothèque Municipale de Besançon, principale source d'archives (mais non unique) concernant notre architecte.

En "Introduction" (Volume I) nous avons estimé les parts respectives que le Fonds Pâris et les autres sources tiennent dans la connaissance à laquelle nous pouvons accéder de la vie et de l'œuvre de Pâris. Un catalogue détaillé des sources figure dans le Volume V, auquel nous renvoyons, pour trouver un inventaire des documents figurant dans les différents dépôts d'archives ou bibliothèques.

Ce Volume IV contient donc, outre la présentation du Fonds Pâris, la transcription (intégrale ou partielle) d'un certain nombre de manuscrits de Pâris, la transcription, elle aussi partielle, des lettres qu'il a envoyées et celle, encore plus partielle, de celles qu'il a reçues. Est joint à cet ensemble la transcription de quelques documents manuscrits concernant Pâris.

Sans entrer dans des points de vue ou des détails qui ont déjà été abordés (dans les Volumes I à III), ni doubler le catalogue des sources (Volume V), il est utile de rappeler que la majorité des manuscrits conservés de Pâris sont des essais ou des synthèses portant sur les monuments antiques, et éventuellement modernes, de l'Italie et notamment de Rome. Dans certains, le texte domine totalement (Description, Fonds Pâris, mss. 9, 10 et 12) ou largement (Fonds Pâris, ms. 11, BM. Besançon, inv. 12.421, et BIF. 1906), dans d'autres les textes ne servent qu'à présenter et commenter des dessins (Fonds Pâris, "*Etudes d'Architecture*", et ms. 562, et BIF. 1036).

Mais, il faut aussi noter que dans les "*Etudes*" et d'autres manuscrits figurent des passages où Pâris, à propos d'un monument ou d'un événement, rapporte les souvenirs des moments de sa vie, qui constituent donc des fragments autobiographiques. Auguste Castan ("*Autobiographie de l'architecte Pierre-Adrien Pâris, dessinateur du Cabinet du roi*", dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, t. IX, 1885, pp. 192-205) a ainsi pu reconstituer une autobiographie factice, qui est

d'autant plus trompeuse que tous ces fragments ont été rédigés à la fin de la vie de Pâris, très longtemps après les faits, et quelquefois dans le but de donner de lui-même une image conforme à ses intérêts du moment, notamment pour obtenir une rente de la monarchie restaurée.

Il est cependant utile de recenser ces fragments autobiographiques. En voici la liste :

- récit de l'histoire de certaines planches des "*Etudes*", dans "*Etudes d'Architecture*", vol. I (ms. 476), "*Table et observations*", feuille LXX.
- récit de ses changements de résidence en Normandie entre 1793 et 1801, dans "*Etudes d'Architecture*", vol. IX (ms. 484), pl. XXXI v°.
- récit de sa vie de 1789 à 1806, texte daté du 23 mai 1806, dans "*Etudes d'Architecture*", vol. VIII (ms. 482), à la fin de la "*Table*" (retranscrit par A. Castan, *op. cit.*, pp. 196-198).
- récit de ses recherches sur le temple de la Fortune à Palestrina, dans "*Etudes d'Architecture*", vol. II (ms. 477), "*Table*", pl. I.
- récit rapportant son refuge en Normandie en 1793, son départ en Italie en 1806, son long refus des institutions issues de la Révolution, et l'histoire de son projet de Monument expiatoire, texte postérieur à 1814, dans "*Etudes d'Architecture*", vol. IX (ms. 484), "*Table*", feuilles XLII-XLV.
- récit de sa mission de commissaire au transport des "Antiquités Borghèse", texte datant probablement de 1816, dans "*Examen des édifices modernes de Rome*", Fonds Pâris, ms. 10 (retranscrit par A. Castan, *op. cit.*, pp. 198-201).

# LE FONDS PIERRE-ADRIEN PÂRIS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BESANÇON

Les conditions dans lesquelles le Fonds Pâris est parvenu à la Bibliothèque Municipale de Besançon sont relatées dans le Volume I<sup>1</sup>. Ce qu'il convient ici d'envisager, c'est la composition de ce Fonds et la manière dont il a été classé.

## Catalogue des manuscrits

Les manuscrits (en dehors des antiquités, des œuvres d'art, des peintures, des dessins de maîtres, des gravures et de la bibliothèque) légués par Pâris à la bibliothèque de sa ville natale sont de plusieurs ordres.

Il y a d'abord les œuvres manuscrites :

- les recueils de dessins, plus ou moins commentés.
  - . mss. 476 à 484, "*Etudes d'Architecture*" (1771-1819).
  - . ms. ou vol. 562, "*L'Amphithéâtre Flavien vulgairement nommé Colisée restauré d'après les détails encore visibles de sa construction attentivement et soigneusement recueillis avec les plans, coupes et détails de souterrains singuliers et inconnus découverts lorsque le gouvernement françois fit fouiller dans l'Arène de cet Amphithéâtre pendant les années 1811, 1812 et 1813*".
- les manuscrits, éventuellement illustrés.
  - . ms. 9, "*Examen des édifices antiques de Rome sous le Rapport de l'Art. Ouvrage destiné à faire suite à celui d'Antoine Desgodetz. Rome 1813*".
  - . ms. 11, "*Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art. Ouvrage destiné à faire suite à celui d'Antoine Desgodetz. Rome, 1813*" (copie du ms. 9, version illustrée).
  - . ms. 10, "*Examen des édifices modernes de Rome, suite de l'Examen des édifices antiques. Rome 1816*".
  - . ms. 12, description des monuments de Rome (1772-1773).

---

<sup>1</sup> Vol. I. 1, pp. 393-397.

- les traductions manuscrites.

- . ms. 26, "*Observations sur le Mont Vésuve, l'Etna et autres Volcans, consignées dans une suite de lettres adressées à la Société Royale de Londres, par M<sup>r</sup> le Chevalier Hamilton, Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire de S.M<sup>te</sup>. Britanique à la Cour de Naples. Auxquelles sont ajoutées des notes explicatives de l'auteur. Traduites de l'anglois. A Albano 1816. Nota. Les notes de l'auteur sont renvoyées par deux chiffres arabes à la fin des lettres auxquelles elles se rapportent*".
- . ms. 27, "*Voyage de six mois dans le nord de l'Angleterre, contenant l'exposition de l'état actuel de l'agriculture, des manufactures et de la population de différents comtés de ce royaume [...] par Arthur Young*".
- . ms. 28, "*Lettres écrites de Barbbarie, de France, d'Espagne, de Portugal etc. par un officier anglois, traduit de l'anglois sur la seconde édition corrigée*".
- . ms. 29, "*Leçons sur les principes politiques contenus dans les dix-huit premiers livres de l'Esprit des Lois de Montesquieu [...] par le Rév. David Williams. Londres, 1789*", et autres textes.
- . ms. 30, "*Traduction libre des quatre discours précédents sur la sobriété composés par le seigneur Louis Cornaro, noble vénitien en MD.LXVI.*".

- les annotations dans des livres imprimés.

- . ms. 31, L.-G. Séroux d'Agincourt, *Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite*, Paris, 1814.
- . inv. 12 421, A. Desgodetz, *Les édifices antiques de Rome, mesurés et dessinés très exactement*, Paris, 1779 ("*Observations*" à Desgodetz).
- . inv. 60 865, *Statuti dell'Academia San Luca*, Francesco Bourlié, Roma, 1812.
- . inv. 60 923, G.-A. Guattani, *Roma descritta ed illustrata*, Stamperia Pagliarini, Roma, 1805.
- . inv. 259 922, M. Vasi, *Itinéraire instructif de Rome à Naples*, Rome, 1813.
- . inv. 259 748-750, Cl.-N. Cochin, *Voyage d'Italie ou recueil de notes*, Paris, 1769.

Puis ce que l'on pourrait appeler ses "papiers" :

- les journaux de voyages, de séjours ou d'activités.

- . ms. 4, carnet de voyage de Lyon à Rome et à Naples (mars 1783).
- . ms. 6, "*Journal de mon voyage d'Italie commencé le 19 septembre 1771*" et "*Journal de mon séjour à Rome, du 28 octobre 1771*" (tenu jusqu'en décembre 1772).
- . ms. 7 (fol. 1-4), journal (1773).
- . ms. 8 (fol. 1-54), "*Route de Bologne à Venise*" (1774).

. ms. 12 (fol. 74-76), "*Voyage de Rome à Naples par les marais Pontins en 1783*"; (fol. 94-140), "*Route de Rome à Naples*" (1774); et (fol. 140-165), "*Route de Rome à Florence*", en fait de Rome à Bologne (7 octobre-17 octobre 1774).

. ms. 13, "*Journal des commissaires nommés par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur dans son arrêté du 13 octobre 1807, pour ordonner et surveiller le déplacement, l'encaissement et les transports de tous les objets d'antiquité de la Villa Borghèse à Rome contenus dans l'état qu'il leur a été remis par S.E. Monsieur l'Ambassadeur de France, à qui S.E. le Ministre de l'Intérieur l'avoit adressé, à commencer du 10 novembre 1807*".

. ms. 23, "*Journal relatif aux Menus-Plaisirs du Roy, commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1779*" et terminé en 1792, et autres papiers de Pâris (1793-1806).

- les notes et mémoires.

. ms. 7 (fol. 91-94), "*Edifices considérables avec les noms de leurs architectes*".

. ms. 8 (fol. 137-136), "*Noyon*"; (fol. 136-129), "*Ermenonville*"; (fol. 127-126) "*Guiscar*"; et (fol. 125-124), "*Note qui m'a été envoyée par l'abbé Rainal pour les inscriptions du monument de Suisse*".

. ms. 15 à 19, plans et dimensions des caisses ayant servi à emballer les "*Antiquités Borghèse*". Dessins des caisses et mesures des compartiments (1807-1809).

. ms. 20, notes et papiers concernant les objets d'art des "*Antiquités Borghèse*" (1807-1809).

- les lettres reçues (éventuellement minutes de lettres envoyées) et des papiers divers (brevets, ..).

. ms. 1, recueil de lettres reçues par P.-A. Pâris, de minutes de lettres envoyées par lui et de documents le concernant (1769-1817).

. ms. 2, lettres reçues par Pâris, minutes de ses lettres, notes, mémoires, rapports (1780-1816).

. ms. 21, correspondance entre Pâris et le Ministre de l'Intérieur au sujet du transport des "*Antiquités Borghèse*", du 13 octobre 1807 au 19 janvier 1809. Plus papiers divers (1808-1816).

- les catalogues.

. ms. 3, "*Catalogue de mes livres, ainsi que des autres objets qui composent mon cabinet, tels que les marbres et bronzes antiques, vases, terres cuites, bronzes modernes, plâtres moulés sur l'antique, médailles, tableaux et dessins en bordure, histoire naturelle et instruments. 1806*", et suppléments (1809-1819).

. ms. 22, "*Inventaire des décorations de théâtre et accessoires existans dans les différens magasins des Menus-Plaisirs du Roy le 1<sup>er</sup> janvier*

780" [comporte en fait des notes allant jusqu'en 1781. N'est pas de la main de Pâris].

. ms. 24, "*Inventaire général des décorations existantes dans les magasins de l'Académie Royale de musique, fait en mars 1789. Inventaire des décorations du grand théâtre de Versailles qui servent à l'Opéra*" [n'est pas de la main de Pâris].

. ms. 25, "*Inventaire général des décorations du grand théâtre [de Versailles] : le 1<sup>er</sup> septembre 1778*" [n'est pas de la main de Pâris].

- les comptes.

. ms. 5, comptes (1793) et croquis (1771-1774).

. ms. 7 (fol. 5-9), comptes (1773); et (fol. 10-82), mémoires payés à des entrepreneurs (1<sup>er</sup> avril 1773-7 juin 1789).

. ms. 8 (fol. 55-56), "*Etat de mon actif et de mon passif*" (1793); (fol. 124-118), "*Etat de mes dépenses depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1793*".

. ms. 14, "*Etat des dépenses des commissaires nommés par S.E. le Ministre de l'Intérieur pour le déplacement et le transport des objets d'art de la villa Borghèse à Rome, commencé le 18 janvier 1807*".

### Le classement des manuscrits du Fonds Pâris

Le premier classement dans lequel apparaît un manuscrit est le catalogue de ses livres dressé par Pâris en 1793<sup>2</sup>. Les "*Etudes d'Architecture*", constituées alors en cinq volumes, sont mentionnées à la fin des livres d'architecture.

Dans le "*Catalogue de mes livres*" rédigé en 1806<sup>3</sup>, ce sont toujours les "*Etudes*" qui apparaissent (pp. 7-14) : "*Les études que j'ai faites en Italie en 4 volumes, dont le 1<sup>o</sup>. comprend les antiquités, le 2<sup>o</sup>, les églises et édifices publics, le 3<sup>o</sup> les palais et jardins, le 4<sup>o</sup>. les détails modernes*". "*Il y a un 5<sup>o</sup>. volume qui n'est pas composé de mes études mais qui contient beaucoup de mes compositions [projets de décorations scéniques et projets d'architecture], avec une collection des théâtres d'Italie*" (p. 14-17).

Les "*Etudes*" se retrouvent encore dans le catalogue de Ch. Weiss sous le n° 268 (*Ch. Weiss, 1821*), cette fois dans la configuration définitive, en neuf volumes, dans la rubrique "Architecture". Dans ce catalogue figurent aussi :

- dans la catégorie "Sciences naturelles" : les "*Observations sur le Mont Vésuve*" (n° 64, ms. 26), les "*Discours sur la sobriété*" de L. Cornaro (n° 95, ms. 30).

- dans la catégorie "Histoire" : les "*Lettres écrites de Barbarie [...]*" (n° 450, ms. 28), et le "*Voyage de six mois dans le nord de l'Angleterre*", de A. Young (n° 466, ms. 27).

<sup>2</sup> Fonds Pâris, ms. 23.

<sup>3</sup> Fonds Pâris, ms. 3.



- dans la catégorie "Antiquités" : les dimensions des antiquités et des caisses de la collection Borghèse (n° 659, ms. 15 à 19), le "*Journal des commissaires nommés [...]*" (n° 660, ms. 13), l'"*Examen des édifices antiques de Rome*" (n° 687, ms. 9 et 11), l'"*Examen des édifices modernes de Rome*" (n° 687, ms. 10), et l'"*Amphithéâtre Flavien*" (n° 701, inv. 562).

Dans le classement actuel, qui remonte certainement à Auguste Castan<sup>4</sup>, il y a certaines incohérences. Un manuscrit important, comme les "*Observations*" à Desgodetz, est classé parmi les imprimés (inv. 12.421), comme la *Pianta della villa Tiburtina* de Fr. Contarini (inv. 12.429), qui contient de nombreux dessins originaux de Pâris. Ces deux ouvrages ont ainsi été sortis du Fonds Pâris pour être mêlés dans le fonds général des imprimés. Par contre le *Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite* (Paris, 1814), de L.-G. Séroux d'Agincourt, qui ne contient de manuscrit qu'une note de la main de Pâris et deux lettres, est classé parmi les manuscrits (ms. 31).

D'autre part, les manuscrits et recueils de dessins et de gravures sont répartis selon un double système : les manuscrits n° 1 à 31 et les volumes 453 et suivants. La signification de cette distinction peut échapper. Pourquoi le "*L'Amphithéâtre Flavien, vulgairement nommé Colisée, restauré*" ne figure-t-il pas parmi les manuscrits où il serait mieux à sa place qu'en compagnie des portefeuilles de dessins de la Collection Pâris. Il aurait été plus logique de regrouper les œuvres de Pâris, puis de distinguer les recueils composés presque uniquement de ses dessins (les vol. 4776 à 484) des portefeuilles divers (les vol. 453 et suivants).

En dehors de la Bibliothèque Municipale de Besançon, la Bibliothèque de l'Institut de France est la seule à conserver deux manuscrits de Pâris, entrés par la voie de dons tardifs, par L. Viguié après 1823 (ms. 1906, "*Observations*" à Desgodetz) et par H. Lebas en 1854 (ms. 1036, "*Essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien*"). La présence du premier d'entre eux est apparemment logique puisque ce manuscrit a été donné par Pâris à l'Académie d'Architecture en 1781. Mais non verrons qu'il a connu entre 1781 et 1823 des tribulations. La présence du second (composé en fait d'une étude sur la Colisée, copie d'après Pâris, et d'une étude originale sur les trois temples de *San Nicola in Carcere*) n'est due qu'à la volonté de Lebas, qui avait hérité de ces manuscrits de Pâris (ou d'après Pâris) dans des conditions non totalement éclaircies<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> *Inventaire des Richesses d'art de la France. Monuments Civils. Province*, t. II, n° 3. *Bibliothèque de Besançon*, pp. 220-253.

<sup>5</sup> Cf. plus bas les commentaires accompagnant les transcriptions de ces manuscrits.

# MANUSCRITS DE PIERRE-ADRIEN PÂRIS

## NOTES SUR LA TRANSCRIPTION

Nous présentons et transcrivons un certain nombre de manuscrits de Pâris: intégralement, ou presque, ceux qui concernent l'antiquité et très partiellement d'autres manuscrits qui comportent des fragments autobiographiques ou des développements théoriques sur l'architecture. Dans le second cas il s'agit de recueils de dessins (essentiellement les "*Etudes d'Architecture*") comportant des commentaires qu'il n'était pas envisageable de transcrire tous et intégralement.

L'orthographe, les ponctuations, ont été, pour l'essentiel, conservées. Quelques petites corrections ont cependant été effectuées pour faciliter la lecture:

- Des virgules ont été ajoutées afin de marquer les différentes parties de phrases trop longues (Pâris se contente souvent de diviser ces parties par la locution "et"). Pâris est fort avare de virgules et même, quelques fois, de points. Nous avons ajouté quelques points quand il manquaient par inattention;
- Des accents manquants (sur des "e", des "a" ou des "u"), selon les règles actuelles, ont été ajoutés afin d'éviter des confusions et rendre la lecture moins difficile;
- Des majuscules ont parfois remplacé des minuscules quand Pâris les oublie en début de phrase, ou même quand elles manquent pour des noms propres. Curieusement, Pâris, qui est très prolix en majuscules, les oublie quelquefois.
- Les majuscules qui ne correspondent pas aux règles actuelles ont été souvent supprimées sauf quelquefois celles qui paraissent avoir une signification pour Pâris. En règle générale, Pâris fait commencer tous les mots désignant des éléments d'architecture par une majuscule, mais il l'emploi aussi quelquefois pour des adjectifs (surtout dans ses premiers textes), selon des critères que nous n'avons pas réussi à repérer. Nous n'excluons cependant pas que ces majuscules aient quelquefois une signification, raison pour laquelle nous en avons gardés certaines.
- Sinon, les orthographes, qu'elles soient vieilles ou fantaisistes, ont été généralement conservées. Entre 1783 et 1813, par exemple, l'orthographe de Pâris s'est beaucoup améliorée: "petitte" est devenu "petite", le mot "architrave" est devenu féminin, etc.. Les traductions de l'anglais que Pâris a rédigé en Normandie ont probablement amélioré son

français. Il a manifestement consacré une partie de ses loisirs forcés à parfaire une instruction littéraire (à Porrentruy) sommaire.

Nous avons également conservé ce qui était possible de reproduire de la mise en page des manuscrits.

### **Manuscrits ou parties de manuscrits transcrits**

On trouvera ci-après la transcription des manuscrits suivants :

- la "Description" des monuments de Rome, BM. Besançon, Fonds Pâris ms. 12.
- le "*Voyage de Rome à Naples par les Marais Pontins en 1783*", BM. Besançon, Fonds Pâris ms. 12.
- les "*Observations*" à A. Desgodetz, BM. Besançon, inv. 12.421 et BIF. ms. 1906.
- les "*Etudes d'Architecture*", BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 477 à 484.
- l'"*Essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien*", BIF. ms. 1036.
- l'"*L'Amphithéâtre Flavien, vulgairement nommé Colisée, restauré*", BM. Besançon, Fonds Pâris, vol. 562.
- l'"*Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art*", BM. Besançon, Fonds Pâris, mss. 9 et 11.
- l'"*Examen des édifices modernes de Rome*", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 10.
- un catalogue des lettres envoyées par Pâris (et conservées, non comprises celles mentionnées), et la retranscription d'un choix de ces lettres.
- un choix de lettres reçues.
- quelques documents concernant Pâris.

# ŒUVRES MANUSCRITES

## LA "DESCRIPTION" DES MONUMENTS DE ROME

**BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12**

La datation de la "Description" contenue dans le ms. 12 du Fonds Pâris est assez aisée à établir. Il y a d'abord des indices : l'écriture large est celle de sa jeunesse, le contenu est moins élaboré que celui des études de 1781 ("*Observations*" à Desgodetz) ou surtout de 1813 ("*Examen des monuments*"). E. Debenedetti ("*Gli Edifici antichi di Roma di Pierre Adrien Pâris. Taccuini, manoscritti e un album della Biblioteca Municipale di Besançon*", dans *Studi in onore di Giulio Carlo Argan*, Firenze, 1994, pp. 259-275) a pensé que cette "Description" datait de 1783, sans aucun argument en dehors du seul fait que se trouvait aussi dans le ms. 12 le récit du voyage de Rome à Naples en 1783<sup>6</sup>. Il serait d'ailleurs invraisemblable que lors de ce cours voyage, il ait eu le temps de rédiger une description des monuments de Rome.

La datation peut en fait être établie par la correspondance existant entre la liste (contenu et ordre) des monuments présentés dans cette "Description" et celle des dessins que Pâris a envoyés de Rome en France le 8 juillet 1772 (liste contenue dans le "*Journal*" de Pâris, ms. 6, pp. 207-211).

Les premiers chapitres l'indique clairement, même si la correspondance n'est totale que pour la première moitié environ de la liste. Ensuite les monuments peuvent être différents ou seulement leur ordre de présentation.

Mais, "*Nottes sur l'entablement antique qui est au Jardin Colonne*" correspond aux dessins 1 et 2 de la liste de juillet 1772 ("*1. Du Portique de Néron au Jardin Colonne. L'entablement. 2. Le chapiteau*"), "*Entablement du forum de Nerva*" aux dessins 3 et 4 ("*3. Du forum de Nerva. L'entablement. 4. Le plafond et détails des moulures*"), "*Temple de Mars Vengeur*" au dessin 5 ("*5. Le plafond de Mars Vengeur. Il y a sur la même feuille la corniche qui couronnoit la place*"), "*Temple d'Antonin et Faustine*" aux dessins 6 et 7 ("*6. L'entablement d'Antonin et Faustine. 7. Le chapiteau*"), "*Les trois colonnes dans le Campo Vacino*"

---

<sup>6</sup> Pâris a fréquemment employé le même carnet ou cahier à des années d'intervalle.

aux dessins 8 et 9 ("8. *Le chapiteau de Jupiter Stator*. 9. *Une feuille de rosette sur laquelle sont celles de Jupiter Stator*").

D'ailleurs Pâris lui-même renvoie aux dessins dans son texte. A propos de l'entablement du "Frontispice de Néron" existant dans le jardin du palais Colonna, Pâris écrit : "*L'entablement du monument qui forme aujourd'hui la Douane de Terre étoit à peu près dans le même genre. On en voit un fragment sous un des petits portiques de Vignole au Capitole. Je l'ai dans mes Etudes au N° 13*"<sup>7</sup>. Effectivement, dans la liste des dessins de juillet 1772 nous trouvons : "*13. Un fragment de corniche antique d'une grande manière qui est au Capitole*". Le dessin correspondant se retrouve d'ailleurs effectivement dans les "*Etudes d'Architecture*", vol. I, pl. LXVI<sup>8</sup>.

L'étroite correspondance entre textes et dessins incite même à penser que les premiers ont été rédigés avant que les seconds partent en France, c'est-à-dire, durant le premier semestre 1772, au fur et à mesure que Pâris effectuait ses relevés<sup>9</sup>.

Dans cette "Description" figure encore deux autres preuves que ce texte a été écrit entre 1772 et 1774. A propos d'une corniche retrouvée par lui du théâtre de Marcellus il note : "*Piranesi même, qui est entré dans des détails fous sur ce monument, ne l'a pas donné. Je la lui ai communiqué en lui montrant où elle se trouvoit et je ne doute pas qu'il ne l'ajoute à son œuvre*"<sup>10</sup>. Rappelons que Piranèse est décédé en 1778. A propos du Palatin, Pâris parle de fouilles qui ont lieu "*aujourd'hui*". Or, il ne peut s'agir que des fouilles de l'abbé Rancoueuil, qui ont été opérées en 1774.

Il semble que l'ordre dans lequel les monuments sont présentés corresponde partiellement à l'ordre chronologique de leur relevé par Pâris. En effet, le "*Journal*" de 1771-1772 nous apprend que les premiers monuments étudiés par notre architecte sont le "Frontispice de Néron" et le "Forum de Nerva".

La "Description" de 1772-1774 constitue le premier essai de Pâris sur les monuments antiques de Rome. Elle préfigure les "*Observations*" à Desgodetz et l'"*Examen des édifices antiques de Rome*". Elle illustre de commentaires des planches du futur vol. I des "*Etudes d'Architecture*".

<sup>7</sup> Fol. 4 r°.

<sup>8</sup> BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 476 "*Fragment qui se voit au Capitole et qui paroît avoir appartenu au Portique d'Antonin*".

<sup>9</sup> Sur les dates des relevés, cf. Volume, I, 1, pp. 32 et suiv..

<sup>10</sup> Fol. 13 r° - v°.

Nous n'avons retranscrit, de la "Description", que les fol. 4 r° à 22 v°, qui correspondent aux monuments antiques, le reste (fol. 23 r° à 74 r°) décrivant les monuments modernes. Nous avons ensuite retranscrit le "Voyage de Rome à Naples par les Marais Pontins en 1783", fol. 74 v° 76 r°.

## "DESCRIPTION" DES MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

"[fol. 4 r° ] *Nottes sur l'entablement antique qui est au Jardin Colonne*<sup>11</sup>

*Le profil de cet entablement est de la plus grande fermeté jointe à une richesse bien répartie. On pourroit peut-être trouver la partie inférieure de la corniche trop faible pour le haut; d'ailleurs il est bien profilé, les ornemens on ne peut mieux exécutés et du meilleurs genre. Il est impossible que l'édifice auquel il appartenoit soit du règne d'Aurellien comme quelques uns le disent, ce morceau portant l'empreinte des beaux tems de l'empire Romain. Le chapiteau à trois rangs de feuilles devoit être trop divisé. Au reste il est vraisemblable que ceux des colonnes étoient différens.*

*L'entablement du monument qui forme aujourd'huy la Douane de Terre<sup>12</sup> étoit à peu près dans le même genre. On en voit un fragment sous un des petits portiques de Vignole au Capitole. Je l'ai dans mes Etudes au N° 13<sup>13</sup>.*

[ fol. 4 v° ] *Entablement du forum de Nerva*<sup>14</sup>

*Cette place étoit de la plus grande magnificence et c'est la seule dont il reste quelques vestiges. Si les autres étoient dans ce genre, Rome étoit avec justice au dessus de l'expression de la Renommée. On peut conjecturer que ces places étoient fort petites. L'entablement de celle-ci est assés bien quoiqu'un peu lourdement profilé, l'ove beaucoup trop forte et la denticule trop basse et trop large. Le chapelet qui est sous l'ove est placé entre deux réglés pour le faire valoir et cela fait mal. La frise est ornée de charmantes figures en demie bosse. En général les ornemens en sont des plus beaux et des mieux exécutés qui nous restent des Anciens. La corniche de l'attique remplie de même de charmans*

---

<sup>11</sup> Il s'agit du monument alors généralement appelé le "Frontispice de Néron", c'est-à-dire un fragment de l'entablement et du fronton du temple du Soleil au Quirinal. Ce texte renvoie aux dessins n° 1 et 2 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>12</sup> *Dogana di Terra*, au ancien temple d'Hadrien, près de *piazza Colonna*.

<sup>13</sup> Plan effectivement mentionné dans la liste du 8 juillet 1772 (Fonds Pâris, ms. 6, cf. Volume I. 1), n° 13.

<sup>14</sup> Il s'agit du monument alors appelé les "Colonnace". Ce texte renvoie aux dessins 3 et 4 de la liste du 8 juillet 1772.

*ornemens est très mauvaise de profil. Le plafond qui se trouve entre le chapiteau de la colonne et celui du pilastre correspondant est très riche et beau. On ne peut juger du chapiteau qui est tout mutilé, ni des colonnes qui sont enterrées de plus de moitié.*

[ fol. 5 r°] **Temple de Mars Vengeur**<sup>15</sup>

*Tout à côté du Forum de Nerva en étoit un autre que beaucoup confondent avec lui quoiqu'il soit distinct, mais leur proximité prouve leur peu d'étendue. Il ne reste qu'une partie des murs de la place dénués de leurs anciens ornemens. Ces murs sont vraisemblablement de la plus grande antiquité et ressemblent aux ouvrages Etrusques qu'on voit encore sur pié. L'extérieur qui est tout en bossages par assises égales alternativement de carreaux et de boutisses divisés dans leur hauteur par des plinthes fortes et quarrées forme un aspect terrible. Le temple qu'on croit avoir été celui de Mars Vengeur occupoit le fond du forum qui n'étoit point lié avec les côtés à angle droit ce qui semble prouver que les murs existoient avant ce temple et faisoient peut-être partie d'une ancienne enceinte de Rome. Ce qu'il y a de certain c'est qu'ils ressemblent parfaitement à ceux de la ville de Fallerie qui subsistent encore presque dans leur entier.*

[ fol. 5 v°] *On voit à droite du temple dans la partie A [croquis] les vestiges d'un fronton qui avoit été incrusté dans le mur et qui étoit porté par les colonnes qui décorent aujourd'hui la fontaine de St. Pierre in Monte Aureo [San Pietro in Montorio]. Le sommet du mur est terminé intérieurement par une corniche avec des consoles du caractère le plus fin.*

*Il ne reste que deux colonnes et un pilastre et demi, et la portion de mur qui leur correspond du corps du temple. On voit qu'il étoit grand et beau. Les chapiteaux des colonnes ont un caractère de force analogue à ce qui environne. La tailloir est fort. La manière des feuilles est différente de celles qu'on voit ordinairement en ce que l'extrémité de chaque division se cache sous la naissance de la suivante. Le plafond est de toute beauté. Il est composé d'une plate bande sur chaque [fol. 6 r°] colonne ornée d'un méandre et l'intervale qui est entre deux plattes bandes; le mur et l'architrave qui porte sur la colonne est rempli d'une grande rosace encadré de moulures bien ornées. Il ne reste que l'architrave de l'entablement mais on voit à la manière dont il est profilé que ce monument étoit du meilleur tems et des meilleurs maîtres.*

**Temple d'Antonin et de Faustine**<sup>16</sup>

*Il est fort incertain si ce monument étoit un temple ou une basilique. Les colonnes sont les plus grandes de marbre cypolin qui soyent à Rome. La masse devoit être un peu lourde. Le chapiteau étoit beau et la tigette qui*

<sup>15</sup> Ce texte renvoie au dessin n° 5 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>16</sup> Ce texte renvoie aux dessins n° 6 et 7 de la liste du 8 juillet 1772.

*nait verticalement est une des plus belles qui se voyent. L'entablement n'est pas corinthien, l'architrave trop simple pour la frise et la corniche. Cependant comme [fol. 6 v°] les colonnes ne sont pas cannelées, il semble que le rapport de richesse ne soit pas mal observé. Les canaux qui sont dans le larmier ne font point mal et ne sont pas placés mal à propos s'il est vrai que cet ornement soit fait à l'imitation des traces que laissent des gouttes d'eau qui coulent le long d'un corps vertical. D'ailleurs la cimaise et le plafond du larmier étant sans ornemens, cet entablement se trouve orné sans profusion et produit un bon effet. Quoique les ornemens soient bien exécutés, ils n'ont pas cette saillie qui fait si bien par les noirs qu'elle produit; en sorte que comparés avec les autres, ils ont l'air un peu maigre. L'ove et la doucine qui la suit dans la corniche sont trop aplatties. Le plafond est léger et bien quoique participant au ton de maigreur qui règne dans les détails, tandis que la masse semble être lourde. Le contraste n'est pas heureux.*

[ fol. 7 r°] **Les trois colonnes dans le Campo Vacino**<sup>17</sup>

*Ce monument dont on ne connoit ni le nom ni l'usage paroît avoir été un temple qui faisoit face sur la Voye Sacrée à l'opposite du précédent. On le dit de Jupiter Stator sans aucune raison vallable. Ce doit être un des plus beaux qui existassent à Rome. Les colonnes très peu enterrées laissent voir une belle proportion d'entrecollonne. Le chapiteau est différent des autres de l'ordre corinthien en ce que les hélices se croisent et s'entrelassent. Il naît de leur jonction avec les caulicoles un ornement qui se répand sur l'abaque et qui fait fort bien. La caulicole sort d'une feuille qui l'accompagne jusqu'à l'endroit où elle se sépare de l'abaque. Les feuilles qui sont sous les hélices sont de petites palmettes et les divisions des autres feuilles sont divisées en trois et se cachent sous la naissance des suivantes comme celles de Mars Vengeur. Ce chapiteau est un peu court, cependant il fait bien. Le plafond est riche et beau quoique composé de parties [fol. 7 v°] trop égales pour être vu à cette élévation. L'entablement est du plus beau profil. Il n'y a à désirer que les denticules plus petites et l'ove qui les couronne un peu plus grand, mais de peu de chose car le caractère de finesse des moullures y fait fort bien. Les ornemens en sont répartis à merveille. La seconde face de l'architrave est ornée, ce qui ne fait pas mal. Selon les proportions rédigées par les architectes modernes l'entablement et particulièrement la corniche seroient trop fortes. Mais il paroît que les Anciens ne connoissoient pas ces règles, car on ne les trouve dans aucun monument de leur façon. Les modernes voulant en établir de générales on trouvé, en prenant vraisemblablement le terme moyen de tous les monumens antiques que l'entablement devoit être le quart, ce qui ensuite souffre des exceptions aussi fréquentes que les occasions de les mettre en usage.*

---

<sup>17</sup> Il s'agit du temple aussi dit de "Jupiter Stator" puis de Castor et Pollux. Ce texte renvoie aux dessins n° 8 et 9 de la liste du 8 juillet 1772.



[ fol. 8 r°] **Temple de Jupiter Tonant**<sup>18</sup>

*Les trois colonnes qui restent de cet édifice sont si fort enterrées qu'on ne peut juger de l'entrecolonne. Le chapiteau devoit être des plus beaux. Les ornemens de l'entablement sont du meilleur goût et des mieux exécutés. Quand au profil, je me persuade qu'il n'étoit pas beau. D'ailleurs il n'y a aucun repos, tout étant orné. Le modillon est fort beau. Les oves qui sont au dessous sont un détail de la plus grande beauté, mais je ne les crois pas [bien] placés. La frise et l'architrave sont confondues sur la face par une table et une inscription. Mais sur le flanc la frise étoit décorée de bas relief représentant des ustensiles propres aux sacrifices, entremellés des têtes de victimes aplomb des colonnes. Tout cela est de la plus grande beauté. Il y a entre autre une patère avec une tête au milieu qui est un charment détail. Le plafond est composé comme ceux du monument précédent. Il y a cependant des masses qui devoient avoir plus de valeur.*

[ fol. 8 v°] **Temple de la Concorde**

*Ce temple n'est recommandable que par sa masse qui est agréable. Les chapiteaux qui sont ioniques sont du dernier mauvais, l'entablement beaucoup trop léger. Intérieurement on voit un architrave et une frise bien ornés et bien profilés. On ne sçait si c'est un reste de la structure de ce temple avant l'incendie qui le consumat ou si ce sont des fragmens pris ailleurs et employés là avec d'autres comme cela se voit dans beaucoup d'édifices de Bas tems dont celui-ci porte le caractère : ce qu'il y a de vrai c'est qu'il produit une vue charmante<sup>19</sup> avec les ruines qui l'environnent, et c'est une des plus belles de ce genre qui soyent à Rome.*

**Collisée ou Collosseo**

*Ce monument est ce qui nous reste de plus surprenent des Anciens par son immensité. Quoique d'un côté il paroisse entier et que ce soit un des plus conservés, il est difficile [fol. 9 r°] d'en reconnoître toutes les parties. L'exécution, quand à la solidité, a été très soignée. Il paroît que les pierres sont unies sans mortier. Les joints sont d'une finesse surprenante dans une pierre aussi inégale que la tiburtine. Toutes les assises extérieures étoient liés avec des crampons dont le plus grand nombre ont été enlevés, ce qui a occasioné tous les trous dont les deux premiers ordres sont criblés. Les gros murs étoient en pierre de taille de péperin, avec les extrémités, toutes les faces et des chaînes avec les intervalles, de pierre tiburtine. Dans la partie de l'amphithéâtre et sous les gradins les moins élevés les remplissages étoient en brique. Il n'existe plus aucun gradin entier. La partie de la décoration a été fort négligée tant pour la composition que pour l'exécution. J'en ai pris l'entablement*

---

<sup>18</sup> Il s'agit du temple de Vespasien et Titus.

<sup>19</sup> Le mot "vue" remplace le mot "effet", rayé.

ionique qui n'est pas mal quoique fort simple et le corinthien<sup>20</sup> qui seroit fort bien dans sa manière s'il y avoit moins de moulures sous les modillons. Il n'y a pas de doute que la vaste étendue de cet édifice ne fut couvert d'un voile de [fol. 9 v°] pourpre pendant les spectacles. On le voit dans plusieurs auteurs contemporains, et cela est une des choses les plus surprenantes qu'on puisse imaginer. Fontana<sup>21</sup> explique comment cela se pouvoit faire au moyen des poulies attachés au pieu de bois qui entroient dans les ouvertures qui sont dans la corniche du quatrième ordre et qui posoient sur les consoles qui se voyent au dessous. Malgré cela il est difficile de le concevoir. Le Marquis Maffei a traité amplement des jeux qui se célébroient dans ce genre d'édifices<sup>22</sup>.

Le Collisée produit une infinité de vues variées qui toutes cependant ont un air de tristesse qu'y imprime le collossale et la simplicité de ce monument. Sixte V avoit intention pour le conserver d'en faire une Maison de force. On en voit le projet dans Dominique Fontana. Il est malheureux que la mort de ce pontife ait empêché l'exécution de cette idée qui auroit conservé un [fol. 10 v°] des plus singuliers édifices de l'ancienne Rome. On attribue une partie de sa destruction aux architectes des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. On dit que la Chancellerie et le palais Farnèse sont construits de ces débris. Comment pouvoit-on allier le goût de la magnificence qui a produit ces beaux palais avec le génie destructeur digne des tems les plus barbares.

### **Arc de Constantin<sup>23</sup>**

La masse de cet arc est fort heureuse. Les détails sont un mélange de bonnes choses, prises à ce qu'on dit de l'arc de Trajan, et d'autres des plus mauvaises du tems de Constantin, et qui montrent à quel point les arts étoient déchus de son tems. Ce qui doit faire augurer fort mal de sa nouvelle Rome<sup>24</sup>. Les huit bas reliefs circulaires, ceux de l'attique et les deux grands qui se voyent sous la grande arcade sont de meilleur tems de la sculpture. La grande corniche dans la partie la plus ancienne est fort belle. Il est visible que [fol. 10 v°] la cimaise qui y manque a été supprimée lorsque ces fragmens furent employés à la construction de cet arc pour lui donner plus de rapport avec les colonnes qui sont des œuvres antiques. La frise et l'architrave sont du tems de Constantin et n'ont de remarquable que leur mauvaise exécution. L'imposte de la grande arcade, tiré aussi d'un édifice plus ancien, est très bien. Les modillons ont des aigles au lieu de feuilles. On voit dans l'intérieur de cet arc un fragment de corniche employé dans l'épaisseur des murs qui sont de

---

<sup>20</sup> Dessin n° 14 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>21</sup> Carlo Fontana, *L'Anfiteatro Flavio descritto e delineato*, La Haye, 1725.

<sup>22</sup> *Degli anfiteatri e singolarmente del Veronese*, Verona, 1728.

<sup>23</sup> Ce texte renvoie au dessin n° 12 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>24</sup> Allusion probable à Constantinople.

*marbres tirés d'autres bâtimens. Cette corniche, qui étoit de bon tems, a cela de particulier qu'il y a deux larmiers l'un sur l'autre.*

### **Arc de Titus**

*La sculpture de cet arc est de la plus grande beauté. Quand à l'architecture elle devoit être peu intéressante. Je n'en ai pris que des rosettes<sup>25</sup> dont j'ai fait une suite avec beaucoup d'autres de l'arc de Septime-Sévère, des [fol. 11 r°] trois Colonnes, de la Rotonde, de la Ville Adrienne et du temple de la Sibille de Tivoli, de la corniche de la Douane au Capitole, de la porte du Peuple et enfin du Palais Massimi.*

### **Palais des Empereurs [Palatin]**

*Les vastes ruines de ce palais annonce sa magnificence. Monseigneur Bianchini en a donné une description<sup>26</sup> où il n'y a de vrai que ce qu'il a pris du plan de Panvini<sup>27</sup> auquel il a ajouté ce qui fut découvert de son tems. Le reste est un rêve. Il seroit à désirer que ceux qui fouillent aujourd'hui dans l'emplacement qu'occupoit ce superbe édifice fussent animés du même désir que lui d'en découvrir les beautés. On creuse, on détruit les parties les plus intéressantes sans en prendre aucun plan ! aucun dessein ! On voit dans la partie occupé par le jardin Farnèse plusieurs fragmens provenant des fouilles qui y furent faites anciennement<sup>28</sup>. Il y en avoit bien davantage mais beaucoup et les plus beaux ont [fol. 11 v°] passés en Angleterre. J'en ai pris un chapiteau ionique<sup>29</sup> qui vraisemblablement terminoit une colonne de granite attendu que la baguette et le filet y manquent. On en voit de semblables en beaucoup d'endroits de Rome, entr'autres à S<sup>te</sup>. Marie in Trastevere. Un entablement corinthien dont les ornemens sont très beaux<sup>30</sup>, et un entablement ionique dont les parties sont très bien ornées mais avec trop de profusion. Il y a aussi sur la feuille cottée 15<sup>31</sup> un chapiteau qui en vient. L'autre est de S<sup>t</sup>. Laurent hors des murs.*

*Il y a dans ces mêmes jardins deux pièces souterraines qu'on croit avoir été des bains de Livie<sup>32</sup>. Quoiqu'il en soit, il y existe les plafonds dont le second est très agréable. Le fond est blanc. Il y a dans le milieu trois petits sujets peints autour desquels règne une bordure qui les embrassent tout trois. Elle est composée d'ornemens forts légers en or. Ensuite d'une*

<sup>25</sup> Dessin n° 18 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>26</sup> *Del palazzo de' Cesari, opera postuma*, Verona, 1738.

<sup>27</sup> *Ludis circensibus libri et de triumphis liber*, Patavii, 1642.

<sup>28</sup> Il s'agit des fouilles de Fr. Bianchini effectuées en 1724.

<sup>29</sup> Dessin 17 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>30</sup> Le dessin de cet entablement est dans les "*Etudes d'Architecture*", ms. 476, Vol. I, pl. LXIX.

<sup>31</sup> Dessin mentionné dans la liste du 8 juillet 1772, mais sous le n° 17, et présent dans les "*Etudes d'Architecture*", ms. 476, Vol. I, pl. LXXVII.

<sup>32</sup> Il s'agit de la "Maison de Livie".

*espace vuide est une autre bordure également légère d'ornemens blancs sur un fond bleu interrompu [fol. 12 r°] d'espace en espace par des roses or et rouge, ce qui réveille le blanc de ce plafond dont l'ensemble est très agréable.*

*Monseigneur Bianchini prétend que les ruines nommées temples du Soleil et de la Lune<sup>33</sup> à S<sup>te</sup>. Françoise Romaine et les autres que plusieurs nomment temple de la Paix<sup>34</sup> étoient des parties du Palais des Empereurs. Quand aux premiers on ne peut juger que des plafonds. La voûte étoit orné en caissons de stuc fort riches. Ils étoient quarrés, et ceux des culs de four, adossés l'un l'autre, étoient losange. Chaque caisson étoit égal par les quatre faces. Le suivant diminuoit en raison du cercle sur lequel il se trouvoit placé, ce qui ne formoit pas des intervalles non interrompus, mais qui nécessairement étoient par ressauts. Palladio en donne un détail. La proportion de ces pièces paroît fort agréable. Quand à ce qu'on nomme temple de la Paix, aucun auteur n'en a donné la décoration des voûtes telle qu'elle étoit. Je l'ai découvert et j'en ait fait un dessin. J'y ai joint l'entablement qui est [fol. 12 v°] sans larmier ainsi que le corinthien du Colisée. Les modillons en occupent la place. La colonne qui est devant S<sup>te</sup>. Marie Majeure vient de ce temple et étoit placé contre le second pilier vers le Colisée. Il est bien incertain si c'étoit un temple. Le plan ressemble plutôt aux grandes salles de thermes. Il n'a pour lui que la tradition qui peut avoir donné le nom de temple de la Paix à un édifice qui le touchait, le premier ayant été détruit. Ce qu'il y a de certain c'est que la tradition se trouve souvent en opposition avec des autorités irrécusables.*

*Les roses et le plafond se mettoient après coup, vraisemblablement toutes moullées, et s'attachoient avec de petites pointes de fer dont on voit encore plusieurs très près les unes des autres formant de cercles sur l'enduit du fond des cassettes.*

### **Arc de Septime-Sévère**

*On ne peut juger de la masse de cet arc à moitié enterré. On y remarque que les arts [fol. 13 r°] étoient déjà déçus de leur splendeur. Il y a quelques bons détails. Les ornemens en sont bien exécutés, le chapiteau de l'ordre qui est composé sont fort bien. Je l'ai pris ainsi que l'entablement<sup>35</sup>. Les denticules sont couronnées par un petit talon qui fait fort bien. La cimaise est trop forte, la frise trop basse. Sous les voûtes sont de forts belles rosettes<sup>36</sup> bien encadrées. L'imposte de la grande arcade ne me fait pas plaisir quoique je l'aye pris, de même que celui des petits arcs qui est fort bien. Les architraves sont d'une bonne proportion et bien ornées.*

---

<sup>33</sup> Il s'agit du temple de Vénus et Rome.

<sup>34</sup> Il s'agit de la basilique de Maxence.

<sup>35</sup> Dessin n° 10 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>36</sup> Dessin n° 11 de la liste du 8 juillet 1772.

### ***Théâtre de Marcellus***

*Quoiqu'on dise de la magnificence du siècle d'Auguste elle est bien au dessous de celle du temps de Titus, de Trajan et d'Adrien. Ce théâtre en est une preuve. L'exécution en a été négligé du [illisible] quant à la décoration. J'ai retrouvé la corniche dorique perdue<sup>37</sup> depuis longtems à ce qu'en dit Desgodets qui ne la donne pas. Piranesi même qui est entré dans des [fol. 13 v°] détails fous sur ce monument ne l'a pas donné. Je la lui ai communiqué en lui montrant où elle se trouvoit et je ne doute pas qu'il ne l'ajoute à son œuvre. On ne voit qu'une très petite partie du plan que Serlio et Desgodets donne en son entier. Les colonnes de l'ordre ionique sont fort bien espacées. La corniche n'en existe plus. J'ai pris les détails des deux ordres et la proportion de l'entrecolonne ionique<sup>38</sup>.*

### ***Portiques d'Octavie***

*Ces portiques dont on voit une moitié sur le plan antique de Rome dont les fragmens sont au Capitole<sup>39</sup> furent levés du tems d'Auguste. Les profils en sont mous. Le chapiteau a, au lieu de rose, sur les faces de petites aigles tenant un foudre qui se repose sur le replis des hélices. Le côté de la corniche qui est du côté du théâtre de Marcellus est bordé par le haut des petites aigles qui décorent l'extrémité de thuyles de marbre qui couvroit le fronton. On voit dans les boutiques à côté quatre [fol. 14 r°] petites colonnes dont j'ai pris la proportion pour sçavoir quelle règle suivoit les anciens lorsqu'ils employoient de petites colonnes avec de grandes, et cette proportion est de 8. à 3.. On a [illisible] je pense qu'elle faisoit fort bien. Ces portiques furent brûlés sous Septime-Sévère, qui a fait faire les arcs en [illisible] qui les soutiennent, renfermoient deux temples. On voit encore trois colonnes de l'un des deux qui étoit dédié à Junon et l'autre à Jupiter. Ces colonnes qui sont du même diamètre, au moins, des grandes des portiques étoient d'ordre composé. Ce qui reste des chapiteaux annonce qu'ils étoient fort beaux. Piranesi dit qu'on trouva sur les bases de ces colonnes une grenouille et un lézard qui étoient les monogrames de Satire et de Basatraco architectes grecs qui édifièrent à Rome sur la fin de la République et qui se servirent de ce moyen pour faire passer à la postérité leur nom qu'on ne leur permis pas de mettre sur le frontispice<sup>40</sup>.*

---

<sup>37</sup> Dessin n° 15 de la liste du 8 juillet 1772. Pâris a aussi mis un dessin de cette corniche dans ses "Observations" à Desgodets (version de Besançon).

<sup>38</sup> Ce texte renvoie aux dessins n° 15 et 16 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>39</sup> Il s'agit de la *Forma Urbis* ou "Plan marbré" de Septime-Sévère, publié dès 1674 par G.-P. Bellori.

<sup>40</sup> Cf. Volume III, "Portique d'Octavie".

[fol. 14 v°] **Panthéon d'Agrippa**<sup>41</sup>

*Les opinions varient beaucoup sur cet édifice le plus conservé et un des plus beaux de l'ancienne Rome. Fontana<sup>42</sup> croit qu'il fut élevé dès le tems de la République et qu'Agrippa ne fit qu'i ajouter le portique et les colonnes intérieures. D'autres prétendent que c'étoit un grand salon des thermes d'Agrippa où il y avoit des statues des dieux et des grands hommes, comme les Romains en mettoient dans tous leurs édifices publics. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il tenoit aux thermes dont une partie existe encor derrière. M<sup>r</sup>. Orlandi, habile antiquaire<sup>43</sup>, pense que ce temple qui avoit beaucoup souffert sous Septime-Sévère par un incendie, fut rétabli par cet Empereur tel que nous le voyons aujourd'huy, et que les colonnes qui sont au portique étoient autrefois dedans le temple [fol. 15 r°], en sorte que l'attique ne subsistoit point avant ce tems. Cela me paroît fort hazardé. Pline qui parle [du] Panthéon embarasse encor beaucoup au sujet de certaines cariatides qui étoient dit-il in Columnis. On ne sçait comme on doit concevoir ce passage. Certains et entr'autre Piranesi ont cru que ces cariatides étoient placées aux tabernacles en guise de colonnes, ce qui auroit fait fort mal. Ce qu'il y a de certain c'est que ce monument fait grand plaisir tant extérieurement qu'intérieurement, malgré le mauvais attique coupé par les arcs de l'entrée et du fond. Les colonnes intérieures qui sont de jaune antique sont petites pour le tout. Les profils en sont purs et différents de peu de choses de l'extérieur. A l'intérieur il n'y a qu'un talon orné de plus à l'un qu'à l'autre. Les chapiteaux intérieurs sont de stucs et fait lors de la dernière réparation de ce tems. Les tabernacles sont d'une belle [fol. 15 v°] proportion. L'attique, selon moi, devoit faire moins mal avec les petits pilastres qui grandissoient l'ordre, qu'avec les lourdes niches qu'on y a substitués, et qui le tuent. La voûte est actuellement d'une simplicité qui quoique grande est peu d'accord avec la richesse du bas qui est tout revêtu en marbres précieux. Le pavé est composé de grands disques de porfire et de jaune antique entourré d'une bande quarrée de même matière. La porte d'entrée a son couronnement et son chambranle bien profilé quoique un peu maigre pour la grandeur de la baye. Les chapiteaux extérieurs, dont aucun n'est entier, étoient très beaux. On voit dans la corniche que les anciens ne prenoient pas la peine de faire correspondre leurs modillons sur l'axe de leur colonne, et cela se voit partout de même. Il y avoit dans le fronton un bas relief qui vraisemblablement étoit de bronze. Autour de ce monument [fol. 16 v°] règnoient plusieurs corniches avec de gros modillons qui étoient autrefois recouverts de stuc dont on avoit orné les moulures, quoique Desgodets la donne telle qu'on la voit généralement, mais derrière le temple, il en existe des portions presque entières. Le côté oriental du portique ayant*

<sup>41</sup> Ce texte renvoie aux dessins n° 25 à 30 de la liste du 8 juillet 1772.

<sup>42</sup> Carlo Fontana, *Templum Vaticanum, Romæ*, 1694.

<sup>43</sup> Il s'agit d'Ottavio Orlandi.

*été détruit fut rétabli sous Urbain VIII<sup>44</sup>, et on y employa des colonnes des thermes de Néron qui par bonheur se trouvèrent de même diamètre. L'ouverture qui éclaire ce temple par le haut y répand une lumière douce, il est vrai, mais comme elle est découverte, la pluie y pénètre avec la plus grande facilité. Il est difficile de regarder tranquillement de cet ouverture dans l'église. On a peine à se défendre d'une certaine frayeur en voyant ce gouffre immense au dessous de soi. Il seroit facile de procurer ce plaisir d'une façon plus comode si on faisoit une grille de fer autour. Lorsque le Tibre déborde et que l'eau entre dans la [fol. 16 v°] Rotonde<sup>45</sup>, la vue en est extrêmement singulière. Je l'ai vu les bases cachées par l'eau et cela étoit tout à fait imposant.*

### **Temple de Vesta**

*Les détails de ce temple, qui est circulaire, ne sont pas beau, du moins ce qui s'en voit aujourd'huy. Le chapiteau plus gros que la colonne, de mauvaise proportion, et mal exécuté, a cela de particulier que le tailloir se termine en angle très aigu au lieu de la petite face qui se trouve dans les antes sur les caulicoles. J'en ai pris un trait pour sçavoir quelle proportion les anciens gardoient dans les temples circulaires. Celui de la Sibille de Tivoli, de même forme, étoit d'une bien meilleure proportion. Les entrecolonnes beaux et enfin le tout d'une masse agréable quoique les profils et les chapiteaux soyent plus singuliers que beaux. A côté du temple de Vesta est celui de la [fol. 17 r°] Fortune Virile, aujourd'huy S<sup>te</sup>. Marie Egyptienne. Je ne conçois pas qu'on ait pu donner l'ordre du temple comme un modèle de l'ordre ionique. Le chapiteau est lourd et l'entablement du profil le plus barbare. On le peut voir dans Desgodets<sup>46</sup>. La masse devoit être heureuse, c'étoit un faux périptère de 4. colonnes de face sur 9. de profondeur. Il y a une foule de choses qui dans la renaissance de l'architecture furent pris pour exemple, et depuis que le goût s'est épuré et qu'on a vu qu'il ne suffit pas qu'une chose soit antique pour être bonne, il y a encore des gens qui suivant leurs prédécesseurs dans toute leur route consultent les mauvaises comme les bonnes choses. Il en est ainsi du petit temple de Bramante à S<sup>t</sup>. Pierre in Monte Aureo [le Tempietto]. On l'a levé et on le lève encore sans que je conçoive pourquoi. La place n'a rien de particulier, des entrecollonnes lâches, une porte qui couvre la moitié de deux pilastres, [des] profils qui ne disent [fol. 17 v°] rien, [un] mauvais couronnement. Lorsque Bramante le fit cela dut être trouvé beau. Sommes nous au même tems ? Les anciens observoient, dans les temples circulaires, de poser la colonne de façon que toute la diminution se faisoit sentir extérieurement, c'est-à-*

<sup>44</sup> Travaux à partir de 1627.

<sup>45</sup> Le Panthéon ayant toujours été utilisé, son entrée est restée dégagée, au même niveau que le pavement intérieur. Aussi, même si le sol urbain s'est exhaussé alentours, la place du Panthéon est restée à son niveau antique, donc très bas par rapport aux autres parties de la ville, d'où l'inondation du monument lors des crues du Tibre.

<sup>46</sup> A. Desgodetz, éd. 1779, *op. cit.*, pl. 41-44.



*dire que l'extrémité du dernier diamètre étoit à plomb de celui du diamètre au dessous du congé de la base. Le temple de la Fortune Virile et celui de la Sibille, de même qu'un autre qu'on croit avoir été dédié à Appollon et dont on voit les ruines dans la cour de St. Nicola de Cesarini<sup>47</sup>, tous ces temples dis-je étoient de pierre tiburtine revêtue d'une espèce d'enduit qui imitait le marbre, et qui en a encore aujourd'huy la dureté. Ce temple d'Appollon, ainsi que celui de Vesta et de la Sibille, n'avoit point de plinthe sous la base des colonnes, ce qui me persuade que les anciens n'en mettoient pas dans les édifices circulaires pour éviter l'inégalité inévitable des [fol. 18 r°] deux faces de ce plinthe où le mauvais effet que cela feroit s'il restoit quarré.*

### **Temple d'Hercule à Cori**

*On voit à Cori, autrefois Cora, un portique d'ordre dorique très bien conservé d'un temple dédié à Hercule. Il mérite d'être considéré par la différence qu'on y remarque entre les proportions reçues et celles qui y sont employées. Les colonnes ont neuf diamètres de hauteur et l'entablement la 9<sup>ème</sup> partie. Le fronton d'ailleurs dans la forme ordinaire malgré cela. La masse en est agréable et à mon gré rien n'y choque. Les chapiteaux des pilastres qui règnoient au lieu des Colonnes autour des temples sont diférens de ceux des Colonnes. Ces pilastres sont sans canelures tandis que les colonnes sont canelées à l'ordinaire jusqu'au 2 tiers de leur hauteur, ensuite de quoi elle deviennent des polygones d'autant de faces qu'il y a de canaux. Les chapiteaux sont grecs, et à la colonne [fol. 18 v°] d'angle, au lieu d'y avoir un trigliphe à plomb de l'axe de la colonne, ce trigliphe se trouve ployé sur l'angle de la frise. Tout cela prouve que ce monument est de la plus grande antiquité. Je le croiroit volontiers l'ouvrage des Grecs qui peuploient les côtes d'Italie avant la fondation de Rome.*

*On voit dans le même endroit les restes d'un temple de Castor et Pollux, ainsi que l'annonce l'inscription. L'ordre est le même, et à peu près de même diamètre que celui du temple de la Sibille de Tivoli.*

### **Temple de la Fortune Prénestine**

*On voit à Palestrine, autrefois Préneeste, les ruines d'un temple extrêmement vaste. Le plan qui est rapporté par Pirro Ligorio et par le Père Montfaucon paroît assés juste dans la masse, mais non dans ses détails. J'ai mesuré la partie circulaire qui est au sommet et sur laquelle est bâti le Palais [Barberini] [fol. 19 r°], et j'ai trouvé 122. pieds de diamètre au lieu de 48 ou 50. que lui en donne ces auteurs. La face des temples inférieurs, dont une est enclavée dans la façade du Séminaire, est assés juste quoiqu'il y ait quelques différences. Ce plan étoit fort beau, et pourroit, à ce qui m'a paru, se retrouver en prenant un peu de peine. Les*

---

<sup>47</sup> Il s'agit du temple circulaire "B" du Largo Argentina, probablement de l'*Ædes Fortunæ Huissce Diei* (cf. F. Coarelli, *op. cit.*, p.253).



*élévations devoient être monotones. Tous les différens étages formés par les terrasses occasionnées par la montagne sur laquelle le temple est situé sont décorées des mêmes ordres et du même diamètre. Cet ordre est positivement le même que celui des temples de la Sibille de Tivoli et de Castor de Cori, même profil, même chapiteau, même base et même façon de terminer la canellure. Je me persuade que tout ces temples sont du même auteur et du même tems, tous ces lieux étant célèbres avant l'établissement de la République Romaine\*.*

*Il y a autour de Palestrine plusieurs chemins antiques dont quelques uns dont très bien conservés. La façon dont ils sont construits à l'extérieur [\* il y a dans le palais un superbe pavé en mosaïque qui a été trouvé dans la partie occupé par le Séminaire. On en a donné plusieurs descriptions et explications] [fol. 19 v° ] s'employoit aussi dans la construction des murs. On voit à Cori les anciens Murs de la Ville composés d'énormes pierres dont les faces quoique irrégulières sont jointes ensemble par des joints aussi juste que pourroient l'être ceux de pierres taillées en cube. La durée de ces murs et des voyes pavées de cette même manière prouve que cette construction étoit très bonne. Il faut pourtant observer que les angles de ces murs étoient construits à l'ordinaire en carreaux et boutisses.*

### ***Thermes de Titus***

*Ce qui existe de ces thermes prouve leur magnificence. On peut facilement lever tout ce qui entourroit le grand bâtiment du milieu dont il existe encor quelques choses<sup>48</sup>. On voit sous terre<sup>49</sup> différentes salles peintes en arabesques et il y en a de très beaux dans le goût de ceux qui sont aux Loges de Raphaël. Il y a des endroits obscurs et irréguliers [fol. 20 r°] qui par leur forme et leur situation devoient être de peu d'importance, dont les voûtes sont couvertes de stucs très riches. On doit concevoir d'après cela que les parties essentielles étoient des plus magnifiques. Ces termes furent réparés par Trajan dont ils prirent le nom. Ce qu'on appelle le Sette Salle étoit à ce qu'on croit un réservoir pour les Eaux nécessaires à cet édifice.*

### ***Termes de Néron***

*Ils étoient situées près du Cirque Agonale (Place Navone), à l'endroit où sont aujourd'huy les Palais Madame et Justiniani. Il n'en subsiste plus rien si ce n'est dans quelques caves. Le plan que j'en ai m'a été prêté<sup>50</sup>.*

---

<sup>48</sup> Un plan en existe dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, pl. LXXXVIII.

<sup>49</sup> Il s'agit en fait de la "Maison Dorée" (Casa Aurea) de Néron, dont les vestiges ont été recouverts par les thermes de Trajan.

<sup>50</sup> Un plan des "thermes de Néron" figure dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, pl. LXXXVII.

**Thermes de Constantin**

*Ces thermes étoient sur le Mont Quirinal. On ne sçait si les ruines qui se voyent dans le Jardin du Palais Colonne n'en [illisile] pas. Je n'en ai pas levé le plan, ce qui est impossible. Il m'a été communiqué<sup>51</sup>.*

**[fol. 20 v°] Thermes d'Agrippa**

*Il en subsiste encor quelques choses derrière la Rotonde. Je ne sçais par qui a été pris le plan que j'en ai<sup>52</sup>, ni s'il est juste.*

**Thermes d'Antonin Caracalla**

*J'ai levé le plan de ces thermes-ci<sup>53</sup>, ce qui est facile, tout étant reconnoissable, excepté le grand sallon circulaire dont il n'existe qu'une petite portion. C'est où je remarquai pour la première fois que les anciens [se] servoient dans les voûtes d'un grand diamètre de pierre ponce et de scories de volcan dont le rapport avec la brique est au moins d'un à six. On doit être moins étonné d'après cela de voir d'énormes voûtes suspendues comme en l'air. Il n'y a pas à douter que ces thermes ne fussent magnifiques quoiqu'il ne reste presque rien de la décoration.*

**[fol. 21 r°] Thermes de Dioclétien**

*Le plan de ces thermes<sup>54</sup> est fort beau et me plaît plus que le précédent. Il subsiste à Rome une gravure qui est actuellement au Pape qui rend un compte exact de décoration, qui n'étoit pas bonne généralement. Il y avoit cependant des choses de caractère. L'Eglise des Chartreux occupe aujourd'huy la grande salle de ces termes. Elle est une des belles de Rome quoiqu'il y ait bien des mauvaises choses.*

*Il y a huit grandes colonnes corinthiennes de 4 p. 1/2 de diamètre. Elles sont de granite. Les chapiteaux des quatre angles sont corinthiens et les quatre autres composés. Les portions de corniches qui passent directement sur les colonnes et qui sont les seules antiques donne une mauvaise opinion de la sculpture d'ornemens des thermes de Dioclétien. L'Eglise des Bernardins occupe un des sallon circulaire qui se trouvoit à chaque extrémité du côté où est l'amphithéâtre. Tous ces thermes étoient fort grands et donne une [fol. 21 v°] haute idée de la puissance et de la beauté d'une ville qui en contenoit tant.*

---

<sup>51</sup> Plan mentionné dans la liste du 8 juillet 1772, n° 22. Il se trouve dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, pl. XCII. Il lui a été communiqué par l'abbé Balerini, bibliothécaire du palais Barberini.

<sup>52</sup> Plan mentionné dans la liste du 8 juillet 1772, n° 24. Ce plan a été prêté à Pâris par Guerne, qui le tenait de Raymond. Peut-être s'agit-il du plan de la pl. XXVIII du vol. I des "Etudes d'Architecture" ? Il est curieux que Pâris ait oublié ce prêt.

<sup>53</sup> Plan mentionné dans la liste du 8 juillet 1772, n° 23. Il se trouve dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, pl. XC.

<sup>54</sup> Un plan en existe dans les "Etudes d'Architecture", vol. I, pl. XCI.

### **Colonne Trajane**

*Cette Colonne est un des plus superbes reste de la magnificence Romaine. Elle étoit placée au milieu d'une place la plus belle de Rome selon le rapport des Auteurs. On voit par l'inscription qui est sur le piédestal qu'on coupa le Mont quirinal et qu'on abbaissa cette partie de toute la hauteur de la Colonne qui est de plus de cent pieds. Appollodore de Rhodes<sup>55</sup> fut l'auteur et l'architecte de ce superbe monument sous lequel on dit que Trajan fut inhumé. D'autres prétendent que sa statue placée au haut de la Colonne tenoit un globe dans lequel on renferma les cendres de cet empereur, idée sublime et digne de ce beau tems. La proportion de cette Colonne est dorique. Son piédestal est couvert de trophées en bas relief de [fol. 22 r°] la plus belle exécution. Les armes sont chargées des plus beaux ornemens. De même que tous les membres du piédestal et la base de la Colonne, le fût est revêtu d'un bas relief continu qui l'environne en spirale. La sculpture en est de toute beauté. Pietro Santi Bartholi l'a gravé à merveille<sup>56</sup> et a fait passer dans ses planches le beau caractère des têtes et en [illisible] de toute la sculpture. Le piédestal est enterré de toute sa hauteur, mais il fut dégagé par les soins de Sixte V. On a fait autour une petite enceinte formé par des murs de terrasse qui soutiennent les terres. Ainsi on peut jouir de ce monument dans son entier. Je l'ai levé et j'ai dessiné deux faces du piédestal, outre les détails des moulures et l'élévation de toute la Colonne.*

### **Colonne Rostrale<sup>57</sup>**

*Ce petit monument est prétieux par l'événement qu'il rappelle. Il est revêtu sur deux faces de proues de navires et sur les deux autres de trois ancrs de navire [fol. 22 v°], le tout fort bien exécuté, ce qui fait voir qu'il n'est pas du tems de D[illisible]. Une partie de l'inscription antique est enchassée dans le piédestal. J'en avois fait un dessein que l'ambassadeur de Malthe<sup>58</sup> m'a emprunté et qu'il a gardé".*

---

<sup>55</sup> Il s'agit en fait d'Apollodore de Damas.

<sup>56</sup> Il s'agit de *Colonna Trajana eretta dall senato e popolo romano al Imperatore Trajano Auugusto* [...], Roma, 1704.

<sup>57</sup> Il s'agit de la colonne rostrale de Gaius Duilius, érigée après 260 av. J.-C. près de l'arc de Septime-Sévère, dont la base a été refaite sous Auguste, avec la copie exacte de l'inscription originale.

<sup>58</sup> Le bailli de Breteuil, que Pâris a fréquenté justement en 1772, preuve supplémentaire de notre datation de ce manuscrit.

**VOYAGE DE ROME À NAPLES  
PAR LES MARAIS PONTINS EN 1783**

**BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 12**

"[fol. 74 v°] *Voyage de Rome à Naples par les Marais Pontins en 1783*

*En sortant de Velletri au lieu de prendre à gauche comme on faisoit autrefois<sup>59</sup> on va droit à Cisterne qui appartient au Duc de [Caetani]. C'est au delà de ce village qu'on entre dans les Marais Pontins. Le Pape actuel (Pie VI) a entrepris de rendre l'espace immense couvert par les eaux depuis un tems immémorial, à la culture, et la voie Appienne qui y passe aux voyageurs. Cette entreprise qui fait honneur aux intentions du Pontife n'est-elle pas au dessus de ses forces ? C'est ce que l'avenir dévoilera, mais si l'on peut se permettre une prédiction, je crois pas que le souverain de ce pays puisse jamais y réussir. Ces Princes règnent trop peu, ont des moyens trop bornés et leur pays est trop dépeuplé pour qu'une entreprise aussi étendue puisse être conduite à une heureuse fin; il paroît d'ailleurs que les moyens dont on s'est servi ne sont pas suffisans : les canaux sont trop étroits pour le grand volume des eaux, qu'il faut tirer des terres, et on a commencé par [fol. 75 r°] faire en superfluité des dépenses qui nuisent au fond de la chose en diminuant les fonds nécessaires. Tels sont le palais immense construit à Mezzaria et les magasins très vastes fait à Terracine tandis que le sol ne produira peut-être jamais ce qu'ils doivent contenir et que les voyageurs n'ont pas le moindre pied à terre depuis Terracine à Veletri.*

*La voie Appienne dont on a enlevé les pavés qu'on a rangé sur les bords du chemin, est très bonne. On a uni le massif qui la forme, on l'a sablé et comme il n'y passera aucune de ces lourdes voitures de roulliers qui écrasent nos chemins de France, il est à croire qu'avec peu d'entretien cela durera longtems. Cette route n'a à craindre que les eaux qui la couvroient avant les travaux qu'on y a fait depuis huit ans<sup>60</sup>. C'est [en] un lieu nommé Torre Tre Ponti que la voye entre dans les marais. Il y a à cet endroit un pont de Trajan à côté duquel on voit un mille antique couché. Il y a aussi sur le pont une inscription de ce Prince qui avoit fait rétablir ce chemin. j'avois vu tout cet espace noyé dans les eaux il y a neuf ans. Aujourd'huy on y trouve de grandes parties en pleine culture, [fol. 75 v°] mais les joncs poussent avec tant de force que pour peu que les canaux ne soient pas entretenus tout malgré la culture dans son premier état. Le fond d'ailleurs est bon et point tourbeux, et le bléd y pousse avec une vigueur étonnante.*

---

<sup>59</sup> Pâris a fait le même voyage en 1774.

<sup>60</sup> Les travaux ont effectivement commencé en 1775.

*Depuis l'entrée des marais jusqu'à Mezzaria on trouve aucun des monumens si fréquens sur le reste de voye Appienne. Mais à Mozza on en voit un qui étoit très considérable; c'étoit vraisemblablement un tombeau. Quoiqu'à moitié détruit les parties inférieures encore entières étoient intéressantes à conserver. Mais l'architecte chargé de bâtir le palais que la Chambre a fait élever en ce lieu a enlevé la plus grande partie des revêtemens pour les employer à la nouvelle construction. Le mur A<sup>61</sup> construit en reticulatum soutient les terres et forme un fossé qui environne l'édifice qui étoit élevé sur un stilobate B. Construit en pierre perdue comme le reste de cette construction et revêtu d'une belle pierre blanche par assises égales de [blanc dans le texte] de haut. On trouve sur ce soubassement les foibles restes du socle de pierre qui portoit les colonnes qui flanquent les monumens et dont les assises circulaires sont encore gisante aux quatre angles. Elles avoient [fol. 76 r°] 5p. 7°. de diamètre et elles étoient couronnée d'une corniche qu'on voit encore sur la place. On trouve autour quelques autres fragmens dont on ne peut deviner l'emploi et des morceaux de petits pilastres cannelés qui décoreoient les niches des milieux des quatre faces. Au milieu est un solide quarré par son plan et plus élevé que tout le reste. Comme le plan de tout cet édifice ressemble à celui du tombeau nommé la Conachia près de l'ancienne Capoue, il est à présumer qu'il avoit à peu près la même forme".*

---

<sup>61</sup> La lettre se réfère à un croquis en marge du texte. Il s'agit du plan sommaire du tombeau en question.

## "OBSERVATIONS" AUX EDIFICES ANTIQUES DE ROME DE A. DESGODETZ

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Il existe deux versions manuscrites des "*Observations*" aux *Edifices antiques de Rome dessinés très exactement* de A. Desgodetz (Paris, 1682). Nous appelons "*Observations*" l'ensemble des annotations apportées à l'édition de 1779 que Pâris a esquissées à Rome entre 1772 et 1774, puis a rédigées à son retour à Paris entre 1775 et 1781, moment où il a présenté ces "*Observations*" devant l'Académie d'Architecture. La réédition de Desgodetz en 1779<sup>62</sup>, encouragée par l'Académie, a certainement constitué l'occasion pour Pâris d'élaborer une version définitive de ses observations. En 1781, Pâris étant académicien lui-même depuis un an, la présentation de ces "*Observations*" a marqué pour lui une seconde occasion, celle de briller devant ses pairs. L'"*Avertissement*" a certainement été rédigé en 1781 puisque Pâris y parle déjà de son séjour romain comme appartenant à un passé assez lointain.

Une version est conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France<sup>63</sup> et l'autre à la Bibliothèque Municipale de Besançon<sup>64</sup>. Pour les "*Observations*" proprement dites, elles ne diffèrent que par quelques détails, mais les présentations de ces deux manuscrits sont par contre différentes, celle de Paris comportant des rajouts qui ne sont pas de la main de Pâris et qui attestent de ses tribulations.

Précisons que les deux exemplaires consistent en une édition de 1779 de l'ouvrage de Desgodetz dans laquelle ont été rajoutées les feuilles (et les dessins) manuscrites de la main de Pâris. Dans les deux cas également, les feuilles manuscrites sont intercalées entre les différents chapitres, avant celui qui est concerné. Il est à supposer que les deux éditions, celle acquise par Pâris et celle appartenant à l'Académie, étaient brochées ou cartonnées, et qu'elles ont été reliées ultérieurement<sup>65</sup>.

---

<sup>62</sup> Pâris a certainement acheté l'édition de 1779 (qui se trouve toujours à la Bibliothèque Municipale de Besançon) dès sa parution. Elle figure dans son "*Catalogue*" de 1806, Fonds Pâris, ms. 3, p. 21, au prix élevé de 300 livres.

<sup>63</sup> BIF. ms. 1906.

<sup>64</sup> BM. Besançon, inv. 12.421.

<sup>65</sup> La reliure cartonnée à dos en cuir de l'exemplaire de Paris pourrait dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La copie de ces "*Observations*" ayant été déposée à la bibliothèque de l'Académie d'Architecture en 1781<sup>66</sup>, il paraîtrait logique que ce soit cette même version qui aujourd'hui soit conservée à la Bibliothèque de l'Institut héritière de celles des académies de l'Ancien Régime. Elle serait directement passée de la bibliothèque de l'Académie à celle de l'Institut. Mais la seule présence dans l'exemplaire de Paris d'une lettre de Pâris à Auguste Guénépin datée du 24 octobre 1817 prouve que ce manuscrit est passé dans d'autres mains<sup>67</sup>.

Sur ce fait, une note de Louis Viguié, son dernier propriétaire avant son arrivée à la Bibliothèque de l'Institut, nous livre quelques informations. Le manuscrit en question a appartenu à Léon Dufourny probablement jusqu'à son décès le 16 décembre 1818. Il serait ensuite passé entre les mains de Viguié lors de la vente Dufourny de 1823, Viguié qui l'a légué à l'Institut à une date que nous ignorons.

Nous pouvons donc tenter la restitution suivante des tribulations de la version de Paris. En mai 1781 Pâris présente ses réflexions sur l'ouvrage de Desgodetz devant l'Académie d'Architecture, et ses membres souhaitent qu'elles soient copiées pour être jointes à l'exemplaire de la bibliothèque. Pâris garde l'original de ses notes et donne la copie demandée<sup>68</sup>. La copie des textes et des dessins n'est pas de la main de Pâris lui-même. Ce qui est d'ailleurs logique, l'Académie ayant demandé à Pâris autorisation qu'une copie soit prise de son travail. L'exemplaire avec la copie reste certainement à la Bibliothèque de l'Académie jusqu'à sa dispersion en 1793. En 1796 il n'y figure plus<sup>69</sup>. C'est sans doute alors (entre 1793 et 1796), ou peu après, que L. Dufourny récupère l'exemplaire de Desgodetz annoté par Pâris. Mais à ce moment, il ignore sans doute l'identité de l'auteur des annotations qui, de fait, ne sont pas signées. C'est à leur lecture qu'il déduit qu'elles sont de Pâris. En effet il rédige deux notes en ce sens<sup>70</sup>. Dans l'une il fait un rapprochement entre une phrase manuscrite ("*Voici un autre amphithéâtre gravé d'après moi*"<sup>71</sup>) et une gravure représentant l'amphithéâtre de Capoue d'après un

---

<sup>66</sup> Cf. Volume I. 1, pp. 501-503.

<sup>67</sup> Nous ignorons d'ailleurs qui a inséré cette lettre de Pâris dans ce manuscrit : peut-être Dufourny, après avoir découvert que ce manuscrit était de Pâris, a-t-il récupéré, auprès de Guénépin, cette lettre autographe de Pâris ? Peut-être le manuscrit a-il appartenu un moment à A. Guénépin ?

<sup>68</sup> Nous discuterons plus bas ce problème.

<sup>69</sup> Cf. "*Etat et inventaire des objets de sciences et d'arts qui existoient dans le local de la ci-devant Académie d'Architecture le 21 vendémiaire de l'an 4<sup>e</sup> de la République [...]*", AN F<sup>17</sup> 1265<sup>10</sup>, cité par W. Schöller, "Die bibliothek der Académie royale d'architecture zu Paris (1671-1793)", dans *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, band, 38, 1992, pp. 272-273.

<sup>70</sup> BIF. ms. 1906, fol. 3 r°.

<sup>71</sup> Cette phrase se trouve effectivement au fol. 259 de l'exemplaire de Paris.

dessin de Pâris<sup>72</sup> (dans cette même note il observe aussi que l'auteur "*dit avoir résidé à Rome en 1772, 73 et 74*", ce qui coïncide avec le séjour de Pâris), et dans l'autre il donne un extrait des registres de l'Académie en date du 14 mai 1781. Dufourny identifie Pâris par la gravure de l'amphithéâtre de Capoue<sup>73</sup> et confirme sa déduction par le rappel de la promesse faite par Pâris de donner une copie de ses réflexions à l'Académie<sup>74</sup>. Dufourny laisse probablement ces notes dans l'exemplaire de Desgodetz en question, et c'est L. Viguié qui ensuite les colle sur les premiers folios, en précisant à chaque fois : "*Note de la main de Monsieur Dufourny*". Viguié colle aussi dans l'exemplaire une "*Table écrite et faite par Monsieur Dufourny*"<sup>75</sup>.

C'est certainement à Dufourny qu'il faut attribuer le rajout d'une gravure datant de 1812 constituant le fol. 237. Il s'agit d'un plan de l'arène du Colisée, œuvre de Pietro Bianchi, ainsi daté : "*Roma il giorno 15 dicembre 1812*"<sup>76</sup>.

Le problème reste néanmoins ouvert pour les gravures insérées dans l'exemplaire de Paris (pour l'exemplaire de Besançon il est évident que les gravures ont été insérées par Pâris lui-même, avant 1781), outre les textes et dessins manuscrits. Trois solutions sont imaginables :

- Pâris aurait donné des gravures qu'il possédait en double exemplaire,
- l'Académie aurait fait ajouter ces gravures en 1781, ou peu après,
- Dufourny aurait effectué l'opération.

Nous aurions tendance à choisir la seconde hypothèse, car dans cet exemplaire de Paris sont mentionnées au crayon, sur des feuilles restées blanches, des gravures présentes dans l'original (exemplaire de Besançon). Tout se passe comme si, au moment où les textes et dessins manuscrits de Pâris sont copiés, sont ajoutées dans l'exemplaire de Paris les gravures correspondant à l'exemplaire de Besançon, si l'Académie les possède, et sont simplement repérées, décrites, si l'Académie ne possède rien de correspondant. Prenons un exemple. Sur le fol. 233 est noté au crayon d'une main qui n'est pas celle de Pâris : "*On doit placer à la suite les gravures et explications de l'arc de Bénévent par M<sup>r</sup>. Noly et dédiées à M<sup>r</sup>. Hamilton*". La feuille blanche est restée en attente des gravures en question. Par contre, dans l'exemplaire original (celui aujourd'hui à Besançon) figurent bien les planches de Carlo Nolli datant de 1770 (entre les pp. 108 et 109). Le copiste a donc noté, d'après l'original, les gravures à trouver pour compléter la copie une fois l'original repris par Pâris.

---

<sup>72</sup> Cette gravure se trouve effectivement au fol. 257 de l'exemplaire de Paris. Il s'agit d'une gravure de Choffard pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non (n° 125).

<sup>73</sup> "*La preuve que ces observations sont de M. Paris se trouve à l'article de l'amphithéâtre de Vérone où parlant de celui de Capoue [...]*".

<sup>74</sup> En 1817, ou même avant le retour de Pâris à Besançon, Dufourny aurait pu s'adresser directement à Pâris. Peut-être d'ailleurs l'a-t-il fait sans que nous en ayons trace ?

<sup>75</sup> BIF. ms. 1906, fol. 11 r°.

<sup>76</sup> Nous avons parlé, Volume III, de cette gravure de P. Bianchi.



Il est par contre probable que Dufourny ait numéroté l'exemplaire de Paris, la numérotation des pages et des feuilles manuscrites étant continue (rajoutée à la main sur les pages imprimées) et incluant donc les gravures qu'il a ajoutées (notamment celle de P. Bianchi, fol. 237 r° datant de 1812). Peut-être même est-ce Dufourny qui a fait relier cet exemplaire, à moins qu'il ait fait démonter et remonter la reliure de l'Académie ?

C'est donc cet exemplaire, conservé par Dufourny jusqu'en 1818 probablement, et enrichi par lui, qu'a acquis Viguié. Qui est ce personnage ? Il s'intitule lui-même architecte, inspecteur des Bâtiments de la Couronne et du Domaine privé du roi. Nous ignorons pourquoi Viguié a recueilli ce manuscrit et pourquoi il l'a ensuite donné à l'Institut.

Les seules modifications apportées par Viguié consistent dans la note (signée par lui) par laquelle il précise que le manuscrit a appartenu à Dufourny, dans le collage des notes de Dufourny (avec la précision répétée : "*Note de la main de Monsieur Dufourny*") et peut-être dans le collage de la lettre de Pâris à Auguste Guénepin datée du 24 octobre 1817. Mais si le collage a été effectué par Viguié (une note signée Viguié est écrite au dessus de la lettre de Pâris, dans laquelle il annonce qu'il s'agit d'une "*lettre de Monsieur Paris*"<sup>77</sup>) il est possible que la lettre soit antérieurement venue entre les mains de Dufourny. Le problème est de savoir pourquoi et comment une lettre reçue par Guénepin est ensuite parvenue à Dufourny ou à Viguié. Cette lettre, en effet, ne concerne en rien les "*Observations*" à Desgodetz, mais le travail de Pâris sur le Colisée. La version de Paris aurait-elle appartenu à Guénepin entre le décès de Dufourny et son acquisition par Viguié, ou même avant le décès de Dufourny serait-elle passé entre les mains de Guénepin ? Nous pourrions statuer sur des telles hypothèses si nous savions quand Viguié a acquis le manuscrit de Pâris et quand il en a fait don à l'Institut.

Il est donc clair que la version conservée à Paris est celle que Pâris a donné à l'Académie d'Architecture en 1781 (même si elle n'est pas arrivée directement à la Bibliothèque de l'Institut) et que celle conservée à Besançon est celle que Pâris a conservé par devers lui et qu'il a légué avec sa bibliothèque en 1819.

Il est également évident qu'en 1781, après que l'Académie ait demandé à Pâris copie de ses "*observations*", celle-ci a fait effectuer une copie (textes et quelques dessins manuscrits) qu'elle a conservé. Le fait que l'exemplaire de Besançon soit écrit de sa main et celui de Paris d'une autre (celle d'un copiste sans doute) indique bien que l'original est à Besançon et la copie à Paris. De plus, une note de L. Viguié<sup>78</sup> précise :

---

<sup>77</sup> BIF. ms. 1906, fol. 2 r°.

<sup>78</sup> BIF. ms. 1906, fol. 2 r°.

"D'après une note de Monsieur Dufourny<sup>79</sup> écrite par lui, il paroît certain, que la présente copie est la seconde, est l'unique copie, qui fut demandé par l'Académie royale d'architecture de France". D'ailleurs, le 14 mai 1781, le procès verbal de la séance de l'Académie d'Architecture enregistre<sup>80</sup> : "[...] l'Académie, ayant reconnu que ces réflexions avoient été faites avec beaucoup d'intelligence et d'exactitude, elle a prié l'auteur de permettre que copie en fût faite pour être jointe au livre de Desgodetz qui est dans sa bibliothèque : ce qu'il a accepté avec reconnaissance".

L'histoire de la version de Besançon pose moins de problèmes. Pâris a donc conservé ses annotations et dessins qu'il a fait relier dans son exemplaire de l'édition de 1779. Cependant il l'a entretenu, ajoutant à des dates souvent indéterminées, des notes supplémentaires, des dessins manuscrits, des gravures.

Le fait que ces notes soient postérieures à 1781 est déductible du fait qu'elles sont, soit rapportées sur des papiers collés, soit écrites plus finement (nous savons que l'écriture de Pâris s'est faite plus petite et plus fine avec le temps) avec une encre plus sombre. Une preuve absolue d'ailleurs existe : sur une des feuilles concernant le Panthéon<sup>81</sup> est ajoutée une note mentionnant Séroux d'Agincourt (dont il a fait la connaissance en 1783 seulement) et datée de 1802 ("*note écrite en 1802*").

Pour être plus précis, Pâris a rajouté, en 1782 probablement (ou en 1783), un paragraphe à la fin de son texte sur le Panthéon :

*"En 1782, un Français aussi estimé par ses vertus sociales que par son profond sçavoir, a fait faire à ses frais le buste de Nicolas Poussin qui est inhumé dans ce temple : cet hommage fait honneur à celui qui l'a fait et rappelle à la postérité les traits d'un des plus célèbres artistes qui ait honoré la France"*<sup>82</sup>.

En 1802, preuve que Pâris a, de temps en temps, entretenu son manuscrit, c'est-à-dire la version de Besançon, il a rajouté un \* après le mot "sçavoir", renvoyant à un texte en note :

*"\* Mr. d'Agincourt , fermier général, qui a quitté son état pour aller vivre à Rome au centre des arts qui faisoit ses délices. Cet homme respectable et généreux, avoit réparti dans sa famille la plus grande partie de sa fortune, et ne s'étoit réservé qu'une modique pension sur la ferme générale; la révolution la lui a enlevé presque en totalité, et il vit aujourd'huy dans un petit hermitage sur le Monte Pincio dans une douce*

<sup>79</sup> Cette note est dans BIF. ms. 1906, fol. 3 r°.

<sup>80</sup> H. Lemonnier, IX, p. 48.

<sup>81</sup> Entre la "Préface" et le Chapitre I de Desgodetz.

<sup>82</sup> BM. Besançon, inv. 12 421, après la "Préface", dernière page manuscrite. L'écriture de 1782-1783 est pratiquement la même que celle antérieure à 1781, mais dans ce rajout la plume est plus large et a déposé plus d'encre.

*philosophie et au sein de l'étude à laquelle il s'est consacré (note écrite en 1802)*"<sup>83</sup>.

Notons que la tombe de Poussin est dans l'église *San Lorenzo in Lucina* et non au Panthéon; mais en 1782, Séroux d'Agincourt a effectivement fait poser un buste de Poussin au Panthéon<sup>84</sup>.

Trois gravures insérées dans cette version de Besançon (après la "Préface"), toujours à propos du Panthéon, attestent d'un entretien du manuscrit après 1791 au plus tôt. Il s'agit de gravures extraites des *Osservazioni istorico-architettoniche sora il Pantheon* (Roma, 1791, pl. I à IV-V) d'Aloys (Luigi) Hirt. Ces gravures sont accompagnées du commentaire suivant de Pâris : "*Je ne me rappelle pas d'où me viennent ces trois petites gravures sur le Panthéon, et l'ouvrage auquel elles appartiennent m'est absolument inconnu*"<sup>85</sup>. Ce commentaire de Pâris est donc obligatoirement postérieur à 1791, et même peut-être à 1793 ou 1806. En effet Pâris possédait cet ouvrage en 1819 (il est dans le catalogue *Ch. Weiss, 1821, n° 703*) mais pas encore en 1806 (Fonds Pâris, ms. 3). Ce commentaire se situe donc entre la parution du livre (1791) et le moment où Pâris a acheté le livre (après 1806 ou après 1810), car le livre présent dans sa bibliothèque, Pâris aurait retrouvé l'origine des planches. Ce qui devrait le dater entre 1791 et 1806, dans la fourchette la plus rapprochée. Comment Pâris s'est-il procuré ces gravures (sans le livre) alors qu'il résidait à Paris ? Par un correspondant romain, tel Séroux d'Agincourt ?

Nous mentionnerons certains ces rajouts dans la description de la version de Besançon.

---

<sup>83</sup> *Ibidem*. L'écriture de 1802 est beaucoup plus petite que celle des années 1780.

<sup>84</sup> Cf. Volume II, "L'homme privé", "Séroux d'Agincourt".

<sup>85</sup> L'écriture est celle de Pâris vers la fin de sa vie.

**OBSERVATIONS AUX EDIFICES ANTIQUES DE ROME  
DE A. DESGODETZ**

**Version de la Bibliothèque Municipale de Besançon  
Inv. 12.421**

Les feuilles manuscrites ne sont pas été foliotées.

**Sommaire**

- avant le frontispice. 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. "*Avertissement*".
- entre "Préface" (la table des matières) et Chapitre I. "*Observations sur le Panthéon*", 2 fol. r<sup>o</sup>- v<sup>o</sup>, plus un plan manuscrit des "*Thermes d'Agrippa*" par Pâris et une planche gravée (plan et élévation du Panthéon) d'après C. Fontana.
- entre p. 26 et p. 27. "*Temple de Bachus*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus un plan manuscrit, lavé et commenté (Sainte-Constance), par Pâris.
- entre p.32 et p. 33. "*Temple de Faune*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus un dessin au crayon d'un navire en marbre (la "Navicella", dessin de Vincenzo Pacetti).
- entre p. 34 et p. 35. "*Temple de Vesta*", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 36 et p. 37. "*Temple de la Sibille de Tivoli*", 2 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus une gravure du temple de la Fortune à Préneste, par Domenico Castelli, d'après un dessin de Pietro da Cortona.
- entre p. 40 et p. 41. "*Temple de la Fortune Virile*", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 44 et p. 45. "*Temple de la Paix*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus sur la planche II, p. 46, sur une feuille de retombe, le plan manuscrit d'un caisson et plus deux coupes au trait sur des caissons, par Pâris.
- entre p. 46 et p. 47. "*Temple d'Antonin et de Faustine*", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 52 et p. 53. "*Temple de la Concorde*", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 54 et p. 55. "*Temple de Jupiter Stator*", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 56 et p. 57. Deux planches manuscrites lavées représentant le "*Temple de Jupiter Stator*" (planches rajoutées en 1817-1818 ?).
- entre p. 58 et p. 59. "*Temple de Jupiter Tonant* ", 1 fol. r<sup>o</sup>.
- entre p. 60 et p. 61. "*Temple de Mars Vengeur*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.
- entre p. 64 et p. 65. "*Frontispice de Néron* ", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus un plan du temple du Soleil au Quirinal, par Pâris, d'après S. Serlio, et une coupe gravée de Serlio.
- entre p. 66 et p. 67. "*Basilique d'Antonin*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, plus coupe manuscrite au trait sur l'entablement et un plan du dessous de la corniche, par Pâris.
- entre p. 70 et p. 71. "*Forum de Nerva*", 1 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.
- entre p. 72 et p. 73. "*Portiques d'Octavie*", 2 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

- entre p. 78 et p. 79. "*Arc de Titus*", 1 fol., plus gravures.
- entre p. 86 et p. 87. "*Arc de Septime-Sévère*", 1 fol. r°-v°.
- entre p. 96 et p. 97. "*Arc des Orfèvres*", 1 fol. r°-v°.
- entre p. 100 et p. 101. "*Arc de Constantin*", 1 fol. r°-v°, plus le profil d'un corniche employée dans le massif de l'arc, par Pâris.
- entre p. 108 et p. 109. "*Arc de Trajan à Bénévent*", 1 fol. r°-v°, 1 fol. r°, plus aquatinte d'après Hoüel (?), et texte imprimé et gravures de C. Nolli sur l'arc de Bénévent d'après des dessins de G. Piermarini, ouvrage dédié à Hamilton<sup>86</sup>).
- entre p. 108 et p. 109. "*Amphithéâtre Flavien ou Colossés*", 1 fol. r°-v° et 1 fol r°, avec un dessin d'une corniche antique trouvée à Falerie et un autre d'un entablement d'un nymphée antique sur les bords du lac d'Albano,
- entre p. 122 et p. 123 "*Amphithéâtre de Vérone*", 1 fol. r°-v°, plus une gravure de Lafréry.
- entre p. 126 et p. 127. "*Théâtre de Marcellus*", 2 fol. r°-v° (parle aussi des théâtres d'*Herculanum* et de la *villa Adriana*), plus un profil de l'entablement dorique et le plan du dessous de la corniche du théâtre de Marcellus par Pâris, et une gravure du théâtre d'*Herculanum*, de Choffard, d'après Pâris.
- entre p. 130 et p. 131. "*Cirque de Caracalla*".  
*De l'origine des jeux du Cirque. Des différens Cirques qui ont existés dans Rome. Des différens usages auxquels servoient les Cirques. Des causes de la destruction des Cirques. Des différens jeux qui se célébroient dans les Cirques. Description du Cirque de Caracalla* ", 10 fol. r°-v°, plus un grand plan gravé du "Cirque de Caracalla" provenant d'une publication de J.-B. Piranèse ou de G.-A. Guattani, un dessin au crayon de l'Aurige du Capitole, deux planches manuscrites et lavées par Pâris de détails du "Cirque de Caracalla", une gravure de Piranèse et un dessin d'"Epona" par Pâris.
- entre p. 130 et p. 131. "*Obélisques Egiptiens*", 1 fol. r°-v°, plus deux gravures.
- entre p. 130 et p. 131. "*Colonne Trajane*", 1 fol. r°-v°, plus une planche lavée (plans, élévation et profils du chapiteau et de la base), par Pâris.
- entre p. 130 et p. 131. "*Thermes de Dioclétien*", 2 fol. r°-v°, plus un plan lavé par Pâris et deux gravures d'après M.-J. Peyre (*Œuvres d'architecture*, Paris, 1765).
- entre p. 138 et p. 139. "*Bains de Paul Emile*", 1 fol., plus élévation d'une colonne provenant de Saint-Paul-hors-les-Murs (gravure).
- après p. 140. "*Temples de Pestum*", 1 fol. r°-v°, plus planche gravée d'après Pâris pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non.
- après p. 140 "*Temple de Sérapis à Pouzzoles*", 1 fol. r°-v°.

---

<sup>86</sup> Il s'agit *Dell'Arco di Trajano inciso, e posto in luce da Carlo Nolli*, Napoli, 1770, ouvrage par ailleurs absent de la bibliothèque de Pâris. Sur cet ouvrage, cf. *Giuseppe Piermarini e il suo tempo*, Milano, 1983, pp. 138-139.

- après p. 144. Gravures de deux tombeaux près de Capoue, d'après Pâris (*Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non).
- après p. 140. "*Réflexions sur les principes qu'en ont tirés les modernes* ["*des productions des anciens en architecture*"], 3 fol. r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

## OBSERVATIONS AUX EDIFICES ANTIQUES DE ROME DE A. DESGODETZ

Version de la Bibliothèque de l'Institut de France, Paris,  
ms. 1906

Le foliotage est continu, pages imprimées et feuilles manuscrites (texte et dessins) confondues.

La transcription qui suit se limite évidemment aux ajouts (textes et dessins manuscrits de Pâris, gravures). Pour les textes de Pâris déjà transcrits dans le manuscrit de Besançon, nous renvoyons à celui-ci. Nous n'indiquerons donc ici que les variantes, notamment pour les gravures, y compris celles qui sont indiquées comme restant à trouver.

Les textes copiés d'après Pâris sont écrits sur des feuilles légèrement verdâtres. La reliure semble dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Sommaire

- fol. 1 v<sup>o</sup>. "*Manuscrit provenant de la Bibliothèque de Monsieur L. Dufourny architecte de S.M. le roi de Suède, Membre de l'Institut Royal de France, chevalier de la Légion d'honneur, professeur et directeur de l'Ecole Spéciale d'Architecture. Mort le 16 décembre 1818, appartenant à Monsieur Louis Viguié, Architecte Inspecteur des Bâtiments de la Couronne et du Domaine Privé du roi, chevalier de l'éperon d'or, etc. etc. [signé] L. Viguié*".

- fol. 2 r<sup>o</sup>. "*Lettre de Monsieur Paris, architecte de S.M. Louis XVI roi de France et de Navarre, et dessinateur de son Cabinet, directeur de l'Académie de Française et Royale des Beaux-Arts à Rome, à la fin de laquelle il annonce que son travail sur le Colisée est terminé, que l'original sera déposé à la Bibliothèque du roi à Paris et une copie à celle de Besançon sa ville natale. D'après une note de Monsieur Dufourny<sup>87</sup> écrite par lui il paroît certain que la présente copie<sup>88</sup> est la seconde, et l'unique copie qui fut demandée par l'Académie royale d'architecture de France*".

---

<sup>87</sup> Cette note de L. Dufourny se trouve dans le même manuscrit, sur le fol. 3 r<sup>o</sup>.

<sup>88</sup> L. Viguié ne parle plus du manuscrit sur le Colisée, mais bien de celui présent des "*Observations*" de Pâris à Desgodetz.

Lettre de Pâris à A. Guénepin du 24 octobre 1817 rédigée sur une feuille double, elle-même collée, par L. Viguié, sur le fol. 2 r°. Au dos "A Monsieur Guénepin, architecte, ancien pensionnaire de l'Etat à l'Académie de France à Rome, à Paris"<sup>89</sup>.

"Décédé à Besançon le 1<sup>er</sup> août 1819, âgé de 75 ans"<sup>90</sup> [au crayon, écriture non attribuable].

[Signé en bas de la feuille] "L. Viguié".

- fol. 3 r°. "Note de la main de Monsieur Dufourny [signé] L. Viguié".

"Extrait des registres de l'Académie royale d'architecture du 14 mai 1781 : M. Paris fait part des observations qu'il a faites ..... ce qu'il a promis de faire" [écriture de L. Dufourny, sur une feuille collée].

"Note de la main de Monsieur Dufourny. [signé] L. Viguié".

"Nota. La preuve que ces observations sont de M. Paris se trouve à l'article de l'amphithéâtre de Vérone"<sup>91</sup> où parlant de celui de Capoue il dit : "Voici un autre amphithéâtre gravé d'après moi". Or sur la gravure est le nom de Paris<sup>92</sup>.

Dans l'avertissement en tête du Panthéon<sup>93</sup> il dit avoir résidé à Rome en 1772, 73 et 74".

- fol. 11 r°. "Table écrite et faite par Monsieur Dufourny" [écriture et signature de L. Viguié].

Table des chapitres de Desgodetz et des textes rajoutés par Pâris pour des monuments non étudiés par Desgodetz, écrite de la main de L. Dufourny.

"Table de l'ouvrage de M. Desgodetz" [écriture de L. Dufourny].

- fol. 12 r°-v°. "Avertissement"<sup>94</sup> [n'est pas de l'écriture de Pâris, comme tous les textes qui suivent].

- fol. 13 r°-15 v°. "Observations sur le Panthéon"<sup>95</sup>.

- fol. 16 r°. Plan manuscrit du Panthéon et des Thermes d'Agrippa, copié d'après un dessin de Pâris.

- fol. 17 r°. "Sur cette feuille un plan des termes d'Agrippa. La feuille ensuite une vue du Panthéon par Israel Silvestre" [écrit au crayon, gravure absente].

- fol. 35 r°. La corniche extérieure du Panthéon, donnant plus de détails que la gravure d'après Desgodetz (pl. XI, "Seconde corniche régnant tout au tour") [retombe manuscrite, dessin à l'encre].

- fol. 40 r°. Gravure anonyme d'un chapiteau corinthien à l'intérieur du Panthéon.

<sup>89</sup> Cette lettre, sans adresse, a été portée à Guénepin par un ami commun à celui-ci et à Pâris. Elle est transcrite dans "Lettres envoyées".

<sup>90</sup> Cette mention se réfère évidemment à Pâris, et elle se trouve en dessous de la signature de Pâris.

<sup>91</sup> Dans ce manuscrit, fol. 256.

<sup>92</sup> Dans ce manuscrit, fol. 257. Il s'agit d'une gravure d'après Pâris pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non (n° 125).

<sup>93</sup> Dans ce manuscrit, fol. 12.

<sup>94</sup> Cf. manuscrit de Besançon, avant le frontispice.

<sup>95</sup> Cf. manuscrit de Besançon, entre la "Préface" et le Chapitre I.

- fol. 55 r° - 56 r°. "*Temple de Bacchus*".
- fol. 57 r°. Gravure de Barnabé d'après Pâris pour l'abbé de Saint-Non (*Voyage pittoresque*, n° 63, "Temple antique convertit en église sous le nom de St<sup>e</sup>. Marie Majeure à Nocera de Pagani") représentant le "temple" circulaire de Nocera de Pagani, entre Naples et Salerne.
- fol. 57 v°. "*Il y a à côté une vue en petit de ce temple que je crois être d'Israel Silvestre*" [écriture au crayon, gravure absente].
- fol. 66 r°- v°. "*Temple du Faune*". Avant le titre, navire en marbre situé derrière le temple [dessin au crayon, sur papier huilé, puis collé].
- fol. 67 r°. "*Il y a deux petites planches de Piranesi, l'une représente l'extérieur et l'autre l'intérieur*" [écriture au crayon, gravures absentes].
- fol. 71 r°. "*Temple de Vesta*".
- fol. 72 r°. Gravure de I. Silvestre représentant le Ponte Rotto.
- fol. 73 r°. "*Il y a une autre vue du temple de Vesta par Israel Silvestre. On y pourroit joindre une autre vue d'Israel Silvestre du temple de Vesta qui a pour titre Scola Greca overo boca della verita*" [écriture au crayon, gravures absentes].
- fol. 80 r°- 82 v°. "*Temple de la Sibille de Tivoli*" (texte qui parle aussi de Palestrina).
- fol. 84 r°. "*Temple de la Fortune Virile*".
- fol. 90 r°. "*Une petite vue du dit temple par Piranesy, et une sudeta (par Piranesy) dell'avanzi della Casa di Nicola di Rienzo fabbricato di spoglie di antichi edifizii in contro la chiesa di S. Maria egiziana*" [écriture au crayon, gravures absentes].
- fol. 97 r° - 98 v°. "*Temple de la Paix*".
- fol. 101 r°. Retombe manuscrite sur les voûtes des "chapelles".
- fol. 102 r°- v°. "*Temple d'Antonin et de Faustine*".
- fol. 103 r°. Gravure de Piranèse représentant le "Temple de Jupiter Stator".
- fol. 105 r°. Dessin manuscrit représentant la façade du Temple d'Antonin et Faustine.
- fol. 114 r°. "*Temple de la Concorde*".
- fol. 120 r°- v°. "*Temple de Jupiter Stator*".
- fol. 123 r°. Gravure anonyme représentant le "Temple de Jupiter Stator".
- fol. 127 r°. "*Temple de Jupiter Tonnant*".
- fol. 128 r°. Gravure de Piranèse représentant le "Temple de Jupiter Tonnant".
- fol. 129 r°. Gravure de S. della Bella représentant le "Temple de Jupiter Tonnant".
- fol. 134 r°- v°. "*Temple de Mars Vengeur*".
- fol. 135 r°. Gravure de Piranèse représentant le "Temple de Mars Vengeur".
- fol. 143 r°- v°. "*Frontispice de Néron*".
- fol. 144 r°. Plan et coupe "restaurés" du Temple du Soleil au Quirinal, d'après Serlio ou Palladio.



- fol. 148 r°- v°. "*Basilique d'Antonin*".
- fol. 149 r°. Gravure représentant la "*Basilique d'Antonin*".
- fol. 150 r°. Dessins manuscrits représentant des détails de l'entablement de la "*Basilique d'Antonin*".
- fol. 156 r°- v°. "*Forum de Nerva*".
- fol. 157 r°. Gravure de Piranèse représentant le "*Forum de Nerva*".
- fol. 160 r°. Gravure anonyme représentant l'entablement du "*Forum de Nerva*".
- fol. 163 r°-164 v°. "*Portiques d'Octavie*".
- fol. 173 r°-v°. "*Arc de Titus*".
- fol. 174 r°. Gravure anonyme représentant l'arc de Titus.
- fol. 182 r°. Gravure anonyme représentant le chapiteau et l'entablement de l'Arc de Titus.
- fol. 190 r°-v°. "*Arc de Septime-Sévère*".
- fol. 191 r°. Gravure de I. Sylvestre représentant l'arc de Septime-Sévère.
- fol. 206 r°-v°. "*Arc des Orfèvres*".
- fol. 216 r°-v°. "*Arc de Constantin*". Dessin à l'encre ("*Corniche antique singulière employée dans le massif de l'arc de Constantin*") représentant une corniche réemployée dans l'arc de Constantin, copié d'après Pâris sans doute (mais dessin absent de la version originale de Besançon).
- fol. 231 r°- v°. "*Arc de Trajan à Bénévent*".
- fol. 232 r°. Gravure d'après J.-L. Desprez pour le *Voyage* de l'abbé de saint-Non, représentant l'arc de Bénévent.
- fol. 234 r°- 235 v°. "*Amphithéâtre Flavien ou Colossés*".
- fol. 236 r°. Gravure de Piranèse représentant le Colisée.
- fol. 237 r°. Gravure d'après P. Bianchi représentant l'arène du Colisée et texte explicatif, *Spiegazione dell'icnografia, e delle sostruzioni dell'arena del vero podio restaurato, e delle sostruzioni dell'arena secondo le osservazioni fatte dal sig. Pietro Bianchi svizero architett ingegnere e socio dell'Accademia Romana d'Archeologia, nelle utime scavazioni dell'anfiteatro flavio. Roma il giorno 15 dicembre 1812.*
- fol. 256 r°-v° et 259 r°. "*Amphithéâtre de Vérone*".
- fol. 257. Gravure de Choffard, d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant l'amphithéâtre de Capoue.
- fol. 266 r°- 267 r°. "*Théâtre de Marcellus*".
- fol. 267 v°. Dessins manuscrits représentant une corniche du théâtre de Marcellus.
- fol. 269 r°, 270 r°, 274 r° et 278 r°. Gravures de Lahure d'après A.-L.-Th. Vaudoyer représentant le théâtre de Marcellus [il s'agit de gravures extraites de A.-L.-Th. Vaudoyer, *Description du théâtre de Marcellus à Rome rétablis dans son état primitif d'après les vestiges qui en restent encore*, Paris, 1812, pl. 2 à 5).
- 279 r° et 280 r°. Gravures de Choffard d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant le théâtre d'*Herculanum*.

- fol. 281 r°-288 r°. "*Cirque de Caracalla. De l'origine des jeux du Cirque. Des différens Cirques qui ont existés dans Rome. Des différens usages auxquels servoient les Cirques. Des causes de la destruction des Cirques. Des différens jeux qui se célébroient dans les Cirques*".
- fol. 288 v°, 291 r°- 293 r°, 297 r°-v° et 299 r°-v°. "*Description du Cirque de Caracalla*".
- fol. 289 r°. Plan manuscrit du "Cirque de Caracalla", copié d'après Pâris.
- fol. 290 r°. Gravure de Betheault d'après Pâris pour l'abbé de Saint-Non (*Voyage pittoresque*, n° 2 bis, "Plan géométral du Cirque de l'Empereur Caracalla") représentant le plan du "Cirque de Caracalla".
- fol. 294 r°. Détails restitués du "Cirque de Caracalla" [à l'encre, lavés en rose].
- fol. 295 r°. Gravure de Bertheault d'après Pâris pour l'abbé de Saint-Non (*Voyage pittoresque*, n° 4 bis, "Élévations, coupes et plans du Cirque de l'Empereur Caracalla") représentant divers détails du "Cirque de Caracalla".
- fol. 296 r°. Gravure d'après Pâris pour l'abbé de Saint-Non (*Voyage pittoresque*, n° 2 bis, Epona, obélisque de Flore dans le jardin de la villa Albani, lampes à huile, camées).
- fol. 298 r°. Détails du "Cirque de Caracalla" [11 figures, dessins à l'encre lavés en rose], d'après Pâris.
- fol. 312 r°- v°. "*Bains de Paul Emile*". Gravure anonyme représentant les "Bains de Paul-Emile".
- fol. 318 r°-319 v°. "*Obélisques Egiptiens*".
- fol. 320 r°. Gravure de Bertheault d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant des obélisques égyptiens.
- fol. 321 r°- v° et 323 r°. "*Colonne Trajane*".
- fol. 322 r°. Dessins (plans et coupes) représentant la colonne de Trajan.
- fol. 324 r°-v°, 326 (non numéroté) et 327 r°-v°. "*Thermes de Dioclétien*", (fol. 327 explique qu'il a acheté à la vente Mariette les *Thermes de Dioclétien* par S. Oya, datant de 1550, mais l'ouvrage ne figure pas dans sa bibliothèque en 1819).
- fol. 325 r°. Plan des "Bains de Titus".
- fol. 329 r°- v° et 332 r°. "*Temples de Pestum*".
- fol. 330 r°. Gravure de Barbié d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant le "temple périptère" de Pæstum.
- fol. 331 r°. Gravure de Barbié d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant le "temple hypètre" de Pæstum.
- fol. 333 r°- v° et 337 r°. "*Temple de Sérapis à Pouzzole*".
- fol. 334 r°. Gravure de Choffard d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant le plan du "Temple de Sérapis" à Pouzzoles.

- fol. 335 r°. Gravure de Choffard d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant une vue du "Temple de Sérapis" à Pouzzoles.
- fol. 336 r°. Gravure de Choffard d'après Pâris (pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non) représentant deux tombeaux antiques près de Capoue.
- fol. 338 r°- 341 v°. "*Réflexions*" sur les principes que les modernes ont tirés de l'observation de l'architecture des anciens.

## TRANSCRIPTION D'EXTRAITS

### "Avertissement"

- avant le frontispice. 1 fol. r°- v°, dans la version de Besançon, et fol. 12 de la version de Paris.

*"En ajoutant ici mes observations, je n'ai pas eu la ridicule prétention de corriger Desgodets : ce que dit cet auteur suffit à son but; le mien est différent. Pendant les années 1772, 1773 et 1774 que j'ai resté à Rome, non seulement j'ai levé avec soin et dessiné la plupart des monumens dont est composée cette collection, mais les ayant revu très souvent je me suis en particulier attaché à juger l'effet qu'ils produisent, tant par leurs masses que par leurs détails; j'en ai fait des notes et j'ai cru ne pouvoir mieux faire pour ma commodité que de les déposer dans le recueil de ces mêmes édifices, où elles sont réparties à chaque article.*

*Pendant mon séjour à Rome, j'ai beaucoup fréquenté les antiquaires; j'aimois à m'instruire avec eux. J'ai eu occasion de remarquer que leur manie favorite étoit d'attribuer aux monumens dont l'origine est incertaine, l'antiquité la plus reculée ! J'ai pris quelquefois la liberté de les contredire, et j'ai même quelquefois réussi à leur prouver que ce qu'ils prennent pour des productions des siècles républicains étoient des monumens des tems malheureux du Bas Empire. J'ai cru pouvoir joindre ici à mes observations sur l'art, celles que j'ai faites sur la partie historique, quand ce ne seroit que pour me rappeler les idées que ces objets ont autrefois excités en moy-même.*

*Desgodets avoit oublié quelques détails des monumens dont il parle; peut-être aussi ne les a-t'il pas connus. Je restitue à leur place ceux que j'ai retrouvés : tels sont la corniche de la basilique d'Antonin; celle de l'ordre dorique du théâtre de Marcellus; les ornemens des voutes du temple de la Paix, &c. J'y ai ajouté quelques plans qu'il avoit négligé et même des vues qui rappellent ces lieux toujours si intéressans pour ceux qui les ont vu. J'ai cru devoir y joindre la colonne Trajane; les plus beaux obélisques; le cirque de Caracalla, monument unique aujourd'huy et bien précieux pour les antiquaires, malgré son état de dégradation. Enfin j'y ai ajouté encore nombre de monumens antiques répandus soit aux environs de Rome, soit dans le royaume de Naples parce qu'il m'a*

*paru qu'ils présentoient quelques singularités intéressantes pour l'histoire de l'architecture : tels sont le temple d'Hercule à Cori, celui de la Fortune de Préneste, l'édifice qui sert aujourd'hui d'église à Nocera de Pagani, le théâtre d'Herculanum, l'amphithéâtre de Capoue, l'arc de Trajan à Bénévent et les temples grecs de Pestum. Ce n'est pas sortir du plan de Desgodets, lui-même ayant donné l'amphithéâtre de Vérone. Comme les bons livres se perdent rarement il pourra peut-être arriver que celui-ci tombera après moy entre les mains de quelqu'un à qui ce que j'ai ajouté ne sera pas inutile, et c'est tout ce que je souhaite".*

**"Temple de la Sibyle de Tivoli"** [généralement appelé "de Vesta", et par Pâris lui-même en 1813 dans son "Examen"]  
- entre p. 36 et p. 37 de la version de Besançon, et fol. 80 r° - 82 v° de la version de Paris.

*"Tout concourt à me faire penser que ce temple, celui de la Fortune Prénestine, ainsi que ceux d'Hercule et de Castor de Cori, sont non seulement du même tems, mais encore qu'ils sont peut-être des plus anciens que l'architecture grecque ait produit en Italie : J'en excepte ceux de Pestum qui portent décidément le caractère de la plus haute antiquité. La description et la comparaison que je vais faire de ces temples feront juger de la solidité de mes raisons.*

*Le temple de la Sibyle tel qu'il est encore aujourd'hui, fait le plus grand plaisir, et quoiqu'il soit privé de son couronnement, on sent que la masse en devoit être très heureuse. Il compose si pittoresquement avec tout ce qui l'environne qu'il a été dessiné par tout le monde; il est vrai aussi que le lieu est un des plus intéressants qui existe. C'est un mélange de rochers, d'arbres variés, de superbes chutes d'eaux, parmi lesquelles on voit s'élever les plus belles fabriques, en un mot Tivoli est le trésor des paysagistes, c'est là qu'ils peuvent vraiment étudier le grand et l'héroïque. Ce temple hors sa masse n'offre rien à étudier aux architectes. Le corps de l'édifice est construit en opus incertum qui est une des plus anciennes manières de bâtir. Les colonnes, l'entablement, la porte et les croisées sont de Travertino, mais cette pierre qui est poreuse, étoit recouverte d'un enduit semblable à du marbre, que l'humidité de l'air, causé par la quantité de cascades, a presque entièrement détruit. Desgodets n'a pas fait cette observation. S'il l'eut fait, il n'auroit pas donné les scoties des bases quarrées, non plus que l'extrémité des cannelures, puisqu'il en existe encore des portions arrondies en stuc. Le chapiteau qui n'a pas tout à fait un module de hauteur est composé de véritables feuilles d'acanthé : leur manière est d'ailleurs particulière, et je n'en ai vu de semblables que dans les temples en question et dans la ville de Pompéïa. L'entablement n'est pas purement profilé, et sa manière est plutôt grecque que romaine. J'observerai ici que quoique les Grecs passent pour avoir poussé les arts plus loin qu'aucun autre peuple, les Romains les ont peut-être surpassés pour la pureté des détails de l'architecture, car on ne trouve rien dans les ruines de la Grèce de*

comparable à la beauté des détails du temple de Jupiter Stator ou du Portique de Néron. A côté de ce temple en est un autre qui sert aujourd'hui d'église [appelé généralement à "Temple de la Sybille"], il est si dégradé qu'on ne peut en juger les détails; seulement on voit que l'ordre étoit ionique et que le chapiteau est de l'espèce de ceux dont on a faussement attribué l'invention à Scamozzi. Tivoli est rempli d'une quantité de ces chapiteaux tous antiques quoiqu'employé dans des constructions modernes : plusieurs mêmes sont très beaux et du travail le plus soigné.

Le temple de Castor et Pollux de Cori est presque absolument détruit. Son plan étoit un parallélograme; il existe encore quelques colonnes sur pied avec une portion d'entablement qui contient une moitié de l'inscription, et qui apprend à quelle divinité il étoit consacré. Ces colonnes sont élevées sur un stilobate. Tous les détails ainsi que les grandeurs, sont en tout semblables au temple de la Sibille de Tivoli. L'autre temple dont je joins ici la figure et les détails gravés d'après moi<sup>96</sup>, est celui d'Hercule. Il en existe encore le pronaos; le reste du corps du temple concourt à former l'église paroissiale ou est absolument détruit.

Ce temple qui est un prostile, est très intéressant pour l'histoire de l'architecture, en ce qu'il fait la transition de l'ordre dorique grec au même ordre, tel que les Romains l'ont employé. Il diffère du Grec 1°. par sa légèreté. Les colonnes ont neuf diamètres; l'entablement la septième partie de leur hauteur; et cette légèreté est si bien soutenue, tant dans la masse que dans les détails qu'elle fait le plus grand plaisir quoiqu'elle choque les idées reçues sur l'ordre dorique. 2°. par les bases qui sont aux colonnes. 3°. par la manière dont elles sont cannelées et enfin par le stilobate sur lequel elles sont élevées. D'un autre côté il a de commun avec l'ordre Grec. 1°. le chapiteau. 2°. le triglyphe ployé à l'angle de la frise. 3°. le chapiteau de pilastre différent de celui des colonnes et enfin le profil de son entablement. On voit donc dans cet ordre un caractère particulier et cependant agréable, à le juger sans prévention, et on y reconnoit la même manière de faire que dans les deux temples précédens quoique l'ordre ne soit pas le même. J'ai trouvé près de ce monument un piédestal infixé dans le mur d'une maison qui par ses dimensions m'a paru lui appartenir, et je l'ai placé à la tête des degrés qui conduisent au temple, d'autant que les arrachemens m'ont paru indiquer

---

<sup>96</sup> La version de Besançon, pas plus que celle de Paris d'ailleurs, ne comprennent de gravure représentant le temple d'Hercule à Cori (celle de Besançon est illustrée d'une gravure représentant le temple de Palestrina). Nous ignorons en outre quelle gravure évoque Pâris : Cori ne figure pas parmi les relevés donnés à Saint-Non et publiés dans le *Voyage pittoresque de Naples*. Le temple d'Hercule figure bien dans les "*Etudes d'Architecture*", ms. 476, vol. I, pl. X-XI, mais sous forme de dessins au trait. Nous ignorons pourquoi Pâris a postérieurement modifié son manuscrit en retirant cette gravure énigmatique, si toutefois elle a jamais existé et été placée dans ce manuscrit.

cette place<sup>97</sup>. On lit dans la frise du couronnement de la porte l'inscription suivante. M . MANLIVS . M . F . TVRPILIVS . L . F . DVOMVIRE . DE . SENATVS . SENTENTIA . AEDEM . FACIENDAM . COERAVERVNT . EIVSDEMQUE . PROBAVERE.

C'est à Cori qu'on voit les plus belles constructions en *opus incertum*, non seulement les anciens murs de la ville sont construits ainsi, mais comme elle est bâtie sur le penchant d'une montagne assés rapide, on y voit des murs de terrasses où on a employé des quartiers de pierre énormes dont les pourtours taillés irrégulièrement et de toutes les figures possibles hors la ronde et la quarrée, se joignent en s'entrelassant avec tant de justesse que c'est réellement une chose merveilleuse à voir. C'est de cette manière que sont taillées les pavés des voyes antiques dont plusieurs sont parfaitement conservées et servent encore aujourd'huy : on en voit beaucoup aux environs de Palestrine.

Cette ville qui a remplacé l'ancienne Préneste, célèbre dans toute l'Italie par son oracle, est construite sur une partie, et avec les débris du temple de la Fortune. Ce temple étoit immense et quoique couvert de constructions modernes, il seroit possible d'en lever le plan et il seroit à souhaiter que quelqu'un rendit ce service aux mateurs d'antiquité. J'aurois formé cette entreprise, sans doute très pénible, mais étant allé à Palestrine que peu de jours avant mon retour en France, le tems me manqua<sup>98</sup>. J'ai cependant vérifié les principales parties et je me suis convaincu que le plan qu'en a donné Pirro Ligorio quoique juste pour la figure, est très fautif du côté des dimensions. Par exemple il ne donne que 50 pieds à l'espèce d'amphithéâtre émicirculaire qui couronne la vue de ce temple pendant qu'il en a effectivement 122. La vue perspective que je joins ici<sup>99</sup> indique aussi le plan pour qu'il soit inutile de l'ajouter, et surtout ne pouvant le donner exact.

On voit encore sur pied plusieurs parties de ce vaste édifice. presque toutes les substructions avec leurs immenses quantités de niches sont encore subsistantes. Le temple marqué K. sert aujourd'huy de séminaire et c'est là que fut trouvée cette belle mosaïque, sujet de tant de disserations, peut-être aussi fausses les unes que les autres. Elle est aujourd'huy dans le palais du prince qui est bâti sur les ruines de l'amphitéâtre qui couronnoit le temple. Il existe encore quelques colonnes et toutes les bases de celles qui formoient son enceinte ainsi que tous les gradins; le petit avant corps T. et presque la façade de O. entre les temples K. et I. et enfin plusieurs autres parties sont encore très

---

<sup>97</sup> Ce piédestal figure bien dans la restitution proposée dans les "Etudes d'Architecture".

<sup>98</sup> Pâris retourna plusieurs fois à Palestrina au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et en fit le relevé en collaboration avec J.-N. Huyot (cf. Volume I. 2, pp. 166-167, et Volume III, "Palestrina").

<sup>99</sup> Il s'agit d'une gravure de Dominico Castello, d'après Pierre de Cortone, présente dans la version de Besançon.

reconnoissables. Tout cela étoit construit d'opus incertum, avec les colonnes, entablemens, piédroits, stilibates et gradins en travertino. Tous les fragemens de décorations qu'on trouve en grand nombre ne sont que de l'ordre corinthien et dorique, tels qu'ils sont employés à Cori et à Tivoli; mêmes chapiteaux, mêmes entablemens et même manière de profiler. J'observerai ici que l'ordre dorique en question ressemble beaucoup à celui qu'on trouve employé dans les édifices de Pompéia.

Que de regrets n'a t'on pas en voyant tous ces précieux monumens des anciens détruits par la barbarie et le fanatisme de leurs successeurs. Ces regrets augmentent encore quand on considère comment ces lieux si intéressans autrefois sont habités aujourd'huy. Des habitans grossiers peuplent la plus belle salle et la plus incommode des villes; car outre que le lieux est très montueux par lui-même, ils ont bâtis leurs delmeures sur les ruines sans se donner la peine de les applanir; les étrangers y ont si peu de ressources que je ne pus trouver pour diner que du mauvais vin et du plus mauvais pain. : c'étoit un vendredi et on se fit un scrupule au cabaret de me donner des oeufs et du fromage ! J'eux beau dire que j'étois Anglais, il n'y eut pas de moyen de les persuader".

### "Frontispice de Néron"

- fol. 143 r°-v° de la version de Paris.

"On ne sait rien de certain sur le monument auquel ont appartenu les précieux fragemens qui se voyent sur la terrasse supérieure du jardin du Palais Colonne. Au reste que ce soit de la Maison d'Or de Néron ou d'un temple de Jupiter, cela n'importe qu'aux antiquaires, et ils n'acquerront jamais des lumières certaines sur ce point. J'observerai seulement qu'il est impossible que ce soit une production du siècle d'Aurélien comme quelqu'uns le prétendent, ces débris portant l'empreinte des plus beaux tems de l'architecture.

Serlio donne un plan assés beau de cet édifice dont il subsistoit de son tems des restes considérables; mais malgré les détails dans lesquels il entre sur cela, qui osera assurer que ce plan soit juste ? Piranesi, fameux rêveur l'a suivi et je le joins ici avec une vue des fragmens qui existent encore<sup>100</sup>. Dans peu ces superbes vestiges de l'étonnante magnificence des Romains ne subsisteront plus et seront perdus pour les architectes. Plusieurs parties ont déjà été vendues à des marbriers : on s'est contenté d'enlever par un trait de scie la portion ornée, qui devenant trop mince pour résister aux injures de l'air, se brisent et se perdent. [...].

Les colonnes employées à ce monument étoit les plus grandes dont les édifices romains donnent des exemples. Leur diamètre ne se connoit aujourd'huy que par un chapiteau de pilastre très mutilé; les feuilles y

---

<sup>100</sup> La version de Besançon comporte seulement un plan manuscrit d'après Serlio, et une coupe gravée de Serlio. Dans celle de Paris le plan et la coupe sont manuscrits. La vue du "frontispice" est absente des deux versions. Une vue à la sanguine figure par contre dans les "Etudes d'Architecture" (BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 476, vol. I, fol. XXXVIII).

*étoien trop divisées, mais la tigette étoit très belle et ressemble beaucoup à celle du temple d'Antonin et de Faustine. La sculpture y est très bien traitée ainsi que dans la frise et les autres parties de l'entablement : les oves sont les plus belles qu'on puisse voir.*

*L'entablement est un des plus beaux modèles que l'antiquité nous ait laissé à étudier. Il est profilé de la manière la plus ferme et fine en même tems: les ornemens y sont bien répartis et leur richesse bien entendue. J'ai vu des gens qui trouvoient la partie inférieure de la corniche trop faible pour le haut, mais je ne suis pas de cet avis. La grande projection du larmier sur les modillons fait qu'il se tient davantage avec les moulures qui sont au dessous que dans les corniches corinthiennes ordinaires; outre cela, lorsque les frises sont ornées, les moulures inférieures s'y confondent et font embaras, si elles sont en trop grand nombre; il paroît d'ailleurs qu'on a voulu donner du caractère à cet entablement, et le moyen le plus certain d'y réussir est d'élaguer les petites divisions en laissant primer les grandes parties".*

### **Temple d'Hadrien**

- fol. 148 r°- v°, version de Paris.

"Basilique d'Antonin".

*"On nomme ainsi ce monument plutôt par tradition que par aucune raison valable. Je pense plutôt que ce qu'on voit aujourd'huy est le flanc d'un temple périptère. Quoiqu'il en soit, j'ai retrouvé la corniche dont il n'existe plus aucune partie en place. Lorsqu'on établit dans ces ruines la Douane de Terre<sup>101</sup>, on enleva le seul morceau de cette corniche qui exista; et on le porta au Capitole où on le voit aujourd'huy infixé dans le mur du petit portique qui est à côté du bâtiment des Conservateurs. Comme cet endroit est peu fréquenté Desgodets et beaucoup d'autres, sans doute, n'ont pas vu ce fragment, ou n'ont pas vu d'où il étoit tiré; j'en ai placé le trait ci-après<sup>102</sup> avec la vue de la Douane telle qu'elle est aujourd'huyet deux autres vues, l'une extérieure, et l'autre intérieure dans lesquelles Piranesi a dépouillé tout ce qui subsiste encore d'antique des constructions modernes dont Bernin les a revêtues, lorsqu'il en fit une Douane<sup>103</sup>.*

*On ne peut juger aujourd'huy que très peu de détails de cet édifice. Son entablement ressemble beaucoup à celui du Frontispice de Néron duquel il paroît imité M, mais les proportions relatives n'en sont pas si bien. Deux choses particulières peuvent s'observer dans cet entablement. La première est un listel saillant au bas de la dernière face de l'architrave, ce que je n'ai vu que là. La seconde est la frise bombée. Je pense que cette dernière singularité n'est due qu'au hasard; les circonstances n'ayant pas*

---

<sup>101</sup> Dogana di Terra.

<sup>102</sup> Fol. 150 de la version de Paris, entre les pp. 66 et 67 de la version de Besançon.

<sup>103</sup> Pâris se trompe. La Douane de Terre a été aménagée par Carlo Fontana et son fils Francesco (1691-1700).



*permis de tailler les ornemens dont cette frise devoit être enrichie; car il n'est pas vraisemblable que l'auteur de ce beau monument, n'ait pas senti l'effet lourd que cela devoit produire. On voit dans les thermes de Dioclétien deux entablemens avec des frises bombées, l'une est sculptée et l'autre lisse et simple, ainsi que l'entablement auquel elle appartient. Telle est suivant moi l'origine des frises bombées. Le hazard aura produit ce que je suppose être arrivé ici : on aura laissé imparfaite une frise dont le bossage étoit destiné à produire des ornemens, et quelque génie baroque aura saisi cette idée comme un moyen de varier ce membre d'architecture, quoique beaucoup de grands hommes parmi les modernes, Palladio surtout, ayant souvent employés de telle frise, il n'en est pas moins vrai que c'est une mauvaise chose, dont l'effet est faux, puisqu'il me représente un corps qui s'affaisse et s'écrase, dans un endroit qui doit indiquer au contraire un corps très solide, et que le goût ne le réprouve pas moins que la raison par l'effet lourd qui en résulte. Je pense donc que de telles frises ne peuvent s'employer que dans les ordonnances rustiques et lorsque les colonnes et les murs sont revêtus de bossages saillans.*

*M Il est vraisemblable que les modillons, qui ont ici plus de saillie qu'au portique de Néron, devoient produire plus d'effet".*

### **"Portiques d'Octavie"**

- fol. 163 r°-164 v°, de la version de Paris.

*"Ce monument fournit une observation relative à l'histoire de l'art, sur une chose dont il existe plusieurs autres exemples, mais seulement dans l'antiquité; je veux parler de l'usage qu'affectionnaient les architectes de tenir les ilastres différens des colonnes. Par exemple dans le temple de Mars Vengeur et ici, les colonnes sont canelées et les pilastres lisses, au lieu qu'au Panthéon et au temple de Pole [Pola] en Istrie, c'est les colonnes qui sont lisses pendant que les pilastres sont canelés; et partout où on verra des colonnes et des pilastres on observera constamment cette différence. Cet usage qui a passé des Grecs aux Romains a été banni de l'architecture moderne, tant les idées des hommes sont sujettes à varier sur les mêmes objets. D'où pouvoit venir cet usage ? Il en existoit sans doute une raison qui est le même pour laquelle les Grecs ne faisoient pas les chapiteaux des pilastres pareils à ceux des colonnes : il est plus facile de voir pourquoi nous n'en usons plus ainsi".*

### **"Cirque de Caracalla"**

- entre p. 130 et p. 131 de la version de Besançon, et fol. 281 r°-288 r°, 291-293 et 297-299 de la version de Paris.

*"Quoique les restes de ce cirque offrent quelques observations relatives à la construction, ils sont certainement bien plus intéressans pour un antiquaire que pour un architecte, aussi n'est-il pas étonnant que Desgodets ait négligé d'en enrichir sa collection.*

*J'avois vu souvent et observé avec le plus vif intérêt ces précieuses ruines du seul cirque qui soit encore reconnoissable aujourd'hui, non seulement à Rome, mais peut-être dans le monde entier<sup>104</sup>, lorsqu'en 1772 Mr. le conseiller Bianconi<sup>105</sup> ministre de la cour de Dresde à Rome, m'engagea à être son coopérateur dans un ouvrage qu'il vouloit faire sur cette espèce de monument et sur leur usage, persuadé qu'ont réussi bien mieux dans les entreprises de ce genre lorsque l'artiste se réunit à l'homme de lettres. Mon goût pour les antiquités me détermina à consentir à sa proposition. En conséquence je levai avec le plus grans soin ce cirque dont je peux me flatter d'avoir retrouvé tous les détails intéressans malgré les difficultés que j'y rencontrai. Le Marquis Macarani propriétaire de ce lieu n'ayant jamais voulu accorder la permission de faire les fouilles nécessaires quelques instances que lui eu fait le cardinal de Berny [Bernis] lui-même, je me passai de son consentement et je réussis à déterminer son fermier à laisser creuser et fouiller dans les endroits où il en fut besoin. J'eus lieu d'être content de mes recherches. Les carceres ou prisons qui étoient des espèces de remises d'où les chars débouchoient en même tems au signal donné, les carceres dis-je sont détruites et leurs débris entassés sur le lieu même, ont été par succession de tems recouverts de terre végétale qui y qui y produit des buissons épais. Dans les fouilles que j'y fis faire non seulement je retrouvai le plan de ces prisons et des parties de leurs piédroits élevés encore de six à sept pieds au dessus du sol ancien lesquels piédroits construits en brique, et recouverts d'un bel enduit conservoient encore les traces de refends ou larges joints de pierre qu'on y avoit feint, mais encore des portions de voûtes ornées de caissons en arabesque et de très grands morceaux d'entablement ionique en marbre blanc. Ces découvertes intéressantes m'ayant excité à en faire de nouvelle, je fis creuser dans l'endroit où on croit qu'étoit la loge ou Meniana de l'Empereur. On y trouva un beau fragment de corniche corinthienne; des morceaux de statues; des portions de chapiteaux corinthiens et la partie supérieure d'un autel fort singulier. Tous ces fragmens qui étoient un grand nombre indiquoient que ce lieu étoit décoré avec beaucoup de richesses. Le corridor qui est sous les gradins étoit couvert de peintures composées de compartimens de ce marbre feint et d'arabesques entremêées de sujets. Le dessein qui se voit sur la dernière planche et qui représente une femme qui donne à manger sur ses genoux à quatre mules qu'elle toient par les brides, vient aussi de cet endroit. L'autre Meniana où je fis également fouiller n'étoit pas moins richement décorée que la précédente; on y découvrit des fragmens de colonnes de marbre blanc et de chapiteau corinthien, mais la découverte la plus intéressante*

---

<sup>104</sup> Pâris n'eut que plus tard connaissance du cirque d'Arles, par le Père Dumont.

<sup>105</sup> Cf. l'ouvrage de C.-L. Bianconi, *Descrizione dei circhi, particolarmente di quello di Caracalla e dei giuochi in essi celebrati* (Roma,) que C. Fea a publié, après la mort de son auteur, en 1789, et dans lequel Fea attaque violemment Pâris sans le nommer.

que j'y fis c'est les petits degrés qui du podium montoit [sic] à cette loge. Ces degrés sont recouverts de grandes briques sur lesquelles on voit l'empreinte que je rapporte planche III figure II. Cette empreinte qui porte le nom d'Antonin etc. que [illisible] Caracalla affectoit de porter prouve d'une manière incontestable que ce monumment est en effet du règne de ce Prince. Comme je m'appretois à pousser plus loin mes recherches à faire creuser le long de l'épine, le propriétaire, soi qu'il eut été averti, ou par hazard, arriva et intimida si fort son fermier par ses menaces qu'il n'y eut pas moyen de rien tenter de plus dans la suite.

Des circonstances particulières ayant empêché que l'ouvrage projeté n'ait lieu<sup>106</sup>, je donnai à Monsieur de la Borde les desseins que j'avois fais pour cet objet afin qu'il les plaça dans son voyage d'Italie qu'il avait entrepris et qui s'est commencé par les soins et sous la direction de Monsieur l'abbé de Saint-Non amateur plein de talent et de goût à qui on doit la supériorité que cette charmante collection a sur tous les ouvrages de ce genre: malheureusement cette entreprise digne du plus grand encouragement ne sera peut-être jamais terminée et pourroit bien laisser mes desseins dans l'oubli<sup>107</sup>; je prends donc le parti de les joindre ici comme une suite aux édifices propres aux spectacles des anciens et rapportés par Desgodets.

Mais avant d'en donner la description je crois devoir dire quelque chose sur l'origine et sur l'usage des Cirques ainsi que sur les plus connus de ces édifices on concevra mieux par là les motifs qui en ont déterminé la forme. César Bullinger et Onophré Panvini ont traités ces objets, mais leurs ouvrages qui sont dénués de desseins fidèles, sont surchargés d'ailleurs d'un fatras d'érudition dégoûtante pour le grand nombre des lecteurs, et il seroit bien à désirer que quelque personne instruite voulu entreprendre sur les jeux circéaux un traité digne de faire la suite de ce que le sçavant Marquis Maffei a écrit sur ceux de l'Amphithéâtre.

[...].

*Des causes de la destruction de cirques.*

Malgré tous les désordres dont on vient de parler, les cirques n'étoient pas moins des monumens consacrés aux dieux. On y voyoit partout leurs statues et des autels élevés à leur honneur. L'épine étoit couverte d'obélisques dédiés au soleil et à la lune. La statue de la fortune et celle de la victoire y étoient élevées sur des colonnes. On voyoit encore sur cette épine les dauphins consacrés à Neptune portés sur des groupes de colonnes; leur quantité indiquoit celle des courses qui devoient être données dans la journée, tandis que celle des œufs placés de même à l'honneur de Castor et Pollux montroient de combien de chars ces

---

<sup>106</sup> L'ouvrage G.-L. Bianconi sortit effectivement en 1789 seulement, alors que Pâris écrit entre 1779 et 1781.

<sup>107</sup> Les dessins de Pâris parurent bien, et sous sont nom, dans le *Voyage pittoresque de Naples et des Deux Siciles* de l'abbé de Saint-Non ("Seconde partie du premier volume", n° 1<sup>bis</sup> - 5<sup>bis</sup>, entre pp. 72 et 85), mais en 1782 seulement. Mais Saint-Non n'a pas publié tous les dessins de Pâris, et le plan ne l'a été qu'à petite échelle.

*courses devoient être composées. De très petits temples ou tabernacles, trépieds et des autels ainsi que quelques statues remplissoient les espaces qui restoient entre les colonnes et les obélisques. Cet assemblage de tous les objets du culte des Payens joint aux cérémonies qui s'y célébroient et aux horreurs qui s'y commettoient d'ailleurs, rendirent ces lieux abominables aux premiers chrétiens : il suffit de lire St. Augustin et le traité des spectacles de Tertullien pour s'en convaincre; il n'est donc pas étonnant que leur zèle ait éclaté contre ces édifices dès qu'ils ont pu lui donner l'essor impunément et c'est sans doute la principale raison qui ait opéré leur destruction. Ajoutés à cela qu'ils occupoient d'immenses espaces de terrain qu'on s'est empressé de rendre à l'habitation dans la ville ou à la culture lorsqu'ils se sont trouvés hors des murs, et si le Cirque de Caracalla s'est conservé jusqu'à nos jours, on ne le doit qu'à sa situation dans un lieu désert et assés éloigné de Rome. Encore est-il très vraisemblable que l'état où il est, est moins occasionné par la vétusté qu'il n'est effet de la superstition. L'hippodrome de Constantinople devoit être mieux conservé puisque les courses de chars se sont soutenues dans cette ville jusqu'à sa prise par les Turcs; mais ces courses et ce spectacle en général devoit avoir beaucoup perdu de sa magnificence, car on en avoit supprimé la pompe et tout ce qui avoit rapport au culte du paganisme. Cet hippodrome n'est plus aujourd'huy qu'une place qui a retenu à peine son ancienne forme. L'épine absolument enterrée montre encore cependant un obélisque sur pied et les restes d'un superbe trépied de bronze porté par trois serpens entrelacés à ce qu'on dit avec beaucoup d'art.*

### **Thermes de Dioclétien**

- fol. 324-327 de la version Paris.

*"Thermes de Dioclétien.*

*C'est particulièrement dans ces grands édifices nommés thermes que la magnificence romaine s'est plu à se signaler. C'étoient d'immenses bâtimens dans lesquels on réunissoit des bains publics, des lieux propres à prendre différens exercices pour fortifier le corps et des portiques et des bains où on pouvoit s'orner et se délasser l'esprit par l'entretien des philosophes qui s'y rendoient pour y jouir du plaisir d'une délicieuse promenade.*

*Quelque grand que fut le nombre de ces édifices, certains auteurs l'ont augmenté en donnant dans une erreur causée par les noms différens que le même monument a porté : par exemple, les thermes de Titus ayant été réparés et augmenté par Trajan prirent le nom de ce prince; la même chose arriva à ceux de Néron qui furent nommés Alexandrins dans la suite. [...].*

*Je donne ici le plan de trois de ces monumens, les seuls qui soyent encore reconnoissables aujourd'huy : ceux de Titus, de Caracalla et de Dioclétien. Apparemment que Desgodets ne faisoit pas de cas de ces plans*

*car il auroit pu les lever mieux que nous ne faisons aujourd'huy, vu qu'il en existoit de son tems plusieurs parties qui ont été détruites depuis.*

*Le plan des thermes de Titus est selon moi le plus beau de tous pour ce qu'il est le mieux e[n]tendu. Le bâtiment principal devoit masser agréablement. La vaste enceinte qui l'environnoit étoit, ainsi que les autres thermes plantée d'arbres. On y avoit aménagé des xistes ou palestres pour les exercices de la course, de la lutte, du disque et de la paume. [...]*

*Quoiqu'une grande partie des bâtimens qu[e] comportoient les thermes de Dioclétien soient absolument détruite, il est cependant possible d'en lever encore presque tout le plan. Il n'y manque essentiellement que la partie antérieure de la grande salle d'entrée du côté de l'amphithéâtre [le grand exèdre], et les exèdres qui formoient la façade de ce côté. Les basiliques qui accompagnoient l'amphithéâtre sont de même détruites ainsi que les pièces quarrées qui bordent l'enceinte par les côtés : du reste, ce qui ne subsiste plus d'un côté se retrouve de l'autre.*

*L'église de la Chartreuse nommée Madonna degli Angeli, occupe toute la grande salle des ces thermes, avec la pièce circulaire qui la précède: les deux pièces quarrées qui sont à ses extrémités ainsi que les petites qui en dépendent. Essentiellement cette église est très vaste, et il y a peu d'années qu'on la voyoit telle qu'elle existoit anciennement, aux petites colonnes près, mais Vanvitelli l'a restauré et selon moi l'a gâtée en masquant par des murs l'entrée des pièces latérales dont Michel Ange vouloit faire des chapelles, en leur restituant les colonnes qu'on leur avoit enlevé. On admire dans cette salle les belles colonnes de granit qui n'ont pas changée de place. Leurs chapiteaux sont aussi très beaux, particulièrement ceux qui sont composites. On voit qu'ils appartiennent à un tems bien antérieur au reste de l'édifice, et cela se juge ainsi en voyant l'entablement qui les couronne et qui, quoique très riche, est de l'exécution la plus grossière. On peut voir par là combien les arts étoient déchus sous Dioclétien. L'église saint-Bernard est formée d'un des deux sallons circulaires qui terminoient l'enceinte sur la ligne du théâtre. La voûte est encore garnie des mêmes cassettes octogones qui la décoroient autrefois, mais leurs ornemens qui étoient de stuc sont détruits. Cette rotonde est d'une proportion très agréable".*

### **"Bains de Paul Emile"**

- fol. 312 r°-v° de la version de Paris

*"Quoique cet édifice assés considérable, soit près de la Colonne Tajane, l'opinion de cux qui prétendent que c'est une partie de la Place de Trajan n'en est pas mins ridicule. Suivant tous les auteurs cette place passoit pour la plus magnifique de Rome. Quel rapport peut-elle avoir avec une aussi mauvaise chose que ce monument ? Il est étonnant que Desgodets se soit donné la peine de le lever, d'autant plus que la portion la plus conservée fait partie d'une maison de religieuses où on ne pouvoit entrer sans les permissions que la chose ne vaut pas la peine de solliciter.*

*On voit du dehors qu'il y a là des portions encore revêtues de stuc, où les entablemens et autres profils que Desgodets n'a pu lever qu' imparfaitement sur la brique, sont encore entiers; mais encore un coup cela ne mérite pas d'être regretté. [...].*

*La vue très juste que je joins ici<sup>108</sup> prouve que Desgodets s'est trompé dans la décoration qu'il en donne. Au reste le mal n'est pas grand".*

### "Temples de Pestum"

- après p. 140 de la version de Besançon.

*"Temples de Pestum.*

*On voit dans les ruines de Pestum ou Posidonia, trois temples dont un surtout est assés bien conservé. Je ne connois rien d'aussi terrible, d'aussi imposant, ni d'aussi caractérisé que ces temples. Ils sont sans doute d'une antiquité très reculée, et les production des premiers Grecs qui ont peuplé ces côtés. Leur stile prouveroit peut-être que la migration de ces peuples en Italie est d'un époque plus ancienne qu'on ne le croit, et qu'elle a suivi de très près l'invention de l'ordre dorique. Ce bel ordre est employé là dans sa première austérité : presque tout y est quarré dans les profils, et quoique tout y respire l'air sauvage, il y règne un rapport entre toutes les parties qui fait beaucoup de plaisir aux yeux exercés et fair pour sentir la beauté des proportions relatives.*

*Ces monuments sont non seulement prétieux pour l'histoire de l'architecture, mais encore il est des occasions ou ce stile peut être employé avec succès; ces occasions sont à la vérité fort rares, et il faut éviter avec le plus grand soin ce que beaucoup d'architectes font actuellement; de faire entrer cet ordre dans des édifices qui ne doivent rien présenter que de simple et d'agréable en même tems, puisqu'ils sont destinés à l'habitation : l'abus du caractère étant un deffaut essentiel en architecture.*

*Les plans, élévations, et autres détails que je joins ici, me dispensent de faire la description de ces temples. J'observerai seulement que les gouttes du plafond sont creusées ici au lieu d'être saillantes, comme elles sont partout ailleurs : cette singularité n'a été observée ni dans l'ouvrage anglois de Major<sup>109</sup>, ni dans ce que Dumont a publié sur ces monumens d'après Mr. Soufflot<sup>110</sup>. J'ajouterai que les colonnes m'ayant paru avoir un courbe pour le contour vertical de de leur fust, je le traçai ainsi sur les dessins que j'ai fait de ces temples. Mr. Soufflot m'en fit un procès*

---

<sup>108</sup> Cette vue est présente dans la version de Paris (fol. 312), mais curieusement absente de la version de Besançon où pourtant Paris mentionne sa présence.

<sup>109</sup> Th. Major, *The ruins of Paestum, otherwise Posidonia in Magna Graecia*, London, 1768.

<sup>110</sup> G.-P.-M. Dumont, *Suite de plans, coupes, profils, élévations géométrales et perspectives de trois temples antiques tels qu'ils existoient en 1750 dans la bourgade de Poesto qui est la ville de Paestum [...] mesurés et dessinés par J.G. Soufflot [...]*, Paris, 1764.

*lorsque je présentai en 1775 mes Etudes à l'Académie<sup>111</sup> : quelque peu intéressant que cela fut, je ma piquai, et je chargeai Mrs. Renard, Huvé et Desprès architectes qui ont fait ce voyage, d'examiner le fait; le résultat est qu'en effet je ne me suis pas trompé; que le contour de ces colonnes est une courbe au lieu d'une ligne droite qui selon Mr. Soufflot prend du sol et va jusque sous le chapiteau, sentiment qui est faux en tous points. L'ouvrage anglois contient aussi une erreur notable en ce qu'il donne une cimaise au fronton du grand temple tandis qu'il n'y en a pas, ce qui est facile à voir, ce fronton étant presque entier.*

*On voit encore les restes de deux autres édifices dans les ruines de cette ville. L'un étoit un temple circulaire dont on ne voit que les débris amoncelés sur le terrain qu'il occupoit. L'autre étoit un amphithéâtre dont on reconnoit encore très bien la forme : tous ces édifices étoient rangés sur une même ligne dans une longueur de près d'un demi mille. On voit beaucoup de fondations qui forment de grandes divisions qui se croisent à angles droit : on voit clairement que c'étoit les rues de la ville, dont le plan général étoit un quarré, ou au moins un rectangle. Les murs de cette ville sont extrêmement épais et construits en grandes pierres de tailles; ils sont revêtus de tours d'espaces en espace, et on voit encore une porte existante : elle est en arcade plein ceintre, et on voit une sirène représentée sur la clef de l'arc.*

*La forme générale de cette ville; ses murs; ses tours et sa porte sont en tout semblable à ce qui reste de l'ancienne Fallerie, capitale des Falisques, dont on voit les ruines à neuf ou dix milles de Ronciglione, au pied du mont St. Oreste. De là je conclus que lorsque le terrain l'a permis, les anciens donnoient la forme quarrée à leur ville comme étant la plus simple et la plus facile à tracer sur le terrain : on pourroit peut-être en conclure encore que c'est des Grecs que les Etrusques et autres peuples d'Italie ont appris à former des villes et à les entourer de murailles".*

### **"Temple de Sérapis à Pouzzoles"**

- après p. 140 de la version de Besançon.

#### *"Temple de Sérapis à Pouzzoles.*

*Ce monument intéressant dont je donne ici le plan et les vues, paroît avoir éprouvé toutes les vicissitudes les plus étonnantes. Ayant été enseveli sous une éruption de la solfaterra, la mer s'en est emparée et en est demeuré en possession pendant un tems si considérable, que les grandes colonnes de marbre cipolin qui se voyent encore sur pied, ont été criblées par des dalbes ou follades qui s'y sont creusées une multitude de logemens; enfin les feux souterrains qui l'avoient livré à la mer ont relevé le sol et repoussé les eaux de manière qu'on en jouit pleinement aujourd'huy, en attendant peut-être quelque nouvelle catastrophe auquel ce pays est si sujet, le replonge dans l'oubli.*

---

<sup>111</sup> Cf. Volume I. 1, pp. 109-110.



*Si jamais ruine a pretté aux conjectures et à la dispute, c'est celle-ci. On ne conçoit pas comment les petites colonnes de l'enceinte, dont celle marquée 12.<sup>112</sup> ont 2P. 4° de diamètre, et celles marquées 13., 1p. 6° seulement, ont pu s'arranger ensemble et avec le grand ordre qui en a 4P. 6° : on ne voit contre ces dernières aucune apparence que l'entablement du petit ordre les ai jamais touchés. Si ensuite on considère que les angles de cette enceinte ne sont formés par aucun corps solide, mais qu'au contraire ils sont occupés par un vuide, je crois qu'on se persuadera ainsi que moi que ces colonnes n'ont jamais formé un portique, qu'elles n'étoient là que pour porter des statues ou des bustes, et qu'il n'y avoit que le seul grand ordre qui fut couronné d'un entablement, et sans doute un fronton, parce qu'il faisoit portail au temple ou sanctuaire, où étoit placée la divinité. Il se trouve sans doute, bien des personnes qui ne seront pas de mon avis, mais je leur demanderés quel est l'arrangement, je ne dis pas pur, mais raisonnable, possible même, qu'elles conçoivent pour l'élévation de ce plan ? Elles seront bien embarrassé.*

*Je pense aussi que le stilobate circulaire qui occupe le milieu de l'enceinte ne portoit pas un temple, mais un autel environné d'une colonnade découverte, sans aucune voûte, par la raison que le grand diamètre de cette voûte la rend d'une constitution impossible, portée comme elle l'auroit été par un seul rang de colonnes; et que d'ailleurs elle eut été de l'effet le plus lourd et auroit absolument masqué le portail du sanctuaire. Le centre du pavé de ce stilobate est occupé par une rose ouverte par où les eaux pluviales, le sang et la graisse des victimes s'écouloient; et on y voit d'ailleurs aucun vestige du simulacre du dieu qui selon toute apparence, et ainsi que je l'ai dit, étoit placé dans le sanctuaire du fond.*

*Il n'existe plus que très peu de fragmens sur lesquels on puisse juger les détails de l'architecture de ce monument. Quelques morceaux d'architrave et des plafonds du grand ordre annonce que les profils et les ornemens étoient très beaux et d'une excellente exécution. Un des deux plafonds est formé par des ceps de vigne qui s'entortillent autour de différens animaux.*

*Les deux pièces marquées 20. qui étoient fort décorées, contiennent des bains d'une espèce particulière. Elles sont environnées de banquettes de marbre, percées par dessus et par devant, d'ouvertures circulaires semblables à celles qu'on pratique aux sièges d'aisance : vraisemblablement celles de devant servoient à passer la main, et au moyen de ce que l'intérieur des banquettes étoit un canal rempli d'eau courrante, on pouvoit faire là des actes de propreté en nombreuse compagnie, car chaque salle contient au moins une quarantaine de ces ouvertures. Toute la cour qui est pavée en marbre, est environnée de canneaux de marbre et de bronze où couloient les eaux : on y voit encore*

---

<sup>112</sup> Ce numéro et les suivans renvoient au plan accompagnant le texte. Ce plan est celui dessiné par Pâris, gravé par Choffard, publié par Saint-Non (vol. II, n° 7). Dans la version de Paris la gravure de Choffard constitue le fol. 334 r°, dans la version de Besançon, elle est curieusement absente.



*les anneaux où s'attachoient les victimes. Enfin ces ruines contiennent beaucoup de choses intéressantes et entre'autres plusieurs autels sur lesquels on lit pour toute inscription DVVSARIS SACRVM".*

### **Tombeaux antiques entre Capoue et Caserte**

- fol. 37 r° de la version de Paris.

*"On voit près de l'ancienne Capoue, les tombeaux que je joins ici, après la vue de ce temple [de Sérapis]. Le plus grand est décoré d'un ordre toscan dont l'entablement est trop mutilé pour pouvoir être recueilli. L'intérieur, qui est si ruiné qu'il est fort difficile de la bien reconnoître, montre encore des parties d'enduit d'une dureté et d'un brillant semblable au marbre. Ce tombeau étoit très considérable. Le second qui n'en est pas fort éloigné, est assés singulier et les différens plans de ses étages étoient très variés. Ces monuments prouvent que cette partie de l'Italie étoit habitée par des peuples riches qui employoient beaucoup de luxe et de magnificence".*

*["Tombeau antique de l'ancienne Capoue sur la route de Capoue à Caserte.[...] J'ai dessiné deux fois ce tombeau ainsi qu'un autre plus considérable que l'on voit à peu de distance. La 1<sup>ère</sup> fois en 1774. Je n'en fit qu'un croquis sans sortir de voiture, une simple intention, où je cherchoi plus à satisfaire mon œil qu'à rendre les objets avec exactitude", "Etudes d'Architecture", vol. II, BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 477, pl. XCIV.*

Il y a aussi dans les "Observations" à Desgodetz (BIF. ms. 1906, fol. 337 r°) un commentaire élogieux sur ces tombeaux : *"Ces monuments prouvent que cette partie de l'Italie étoit habitée par des peuples riches qui déployoient beaucoup de luxe et de magnificence".*

Pourtant, il en donna des dessins précis pour le *Voyage pittoresque de Naples* de l'abbé de Saint-Non en 1782 (vol. 2, planche n° 39 [124] entre p. 245 et p. 246, "Tombeaux antiques entre Caserte et Capoue", "Paris delin. PP. Choffard sculp."), à la demande de ce dernier, mais après lui avoir suggéré de faire prendre des dessins complémentaires par les artistes qu'il envoyait à Naples (sans doute J.-L. Desprez). Nous verrons que lors d'un deuxième passage à Capoue en 1783, Pâris fera un relevé détaillé de ce tombeau qu'il insérera alors dans ses "Etudes". ]

### **"Réflexions"**

- après p. 140 de la version de Besançon, et fol. 338 r°-341 v° de la version de Paris.

*"La vuë des productions des anciens en architecture m'ont suggérées [sic] quelques réflexions sur les principes qu'en ont tirés les modernes, je les ajoute pour terminer mes observations.*

*Lors de la renaissance des arts on a cru nécessaire d'établir des principes généraux sur les proportions. Les auteurs qui ont pris sur eux cette tâche ont consulté ou les monumens antiques qu'ils avoient sous les*

yeux purement et simplement, ou l'impression que ces objets ont fait sur leur organe. Mais souvent ces monumens n'étoient pas d'un stile assés pur pour servir d'exemple, ou l'auteur même n'avoit pas une façon de voir assés juste; assés exercé sur les bonnes choses pour que son sentiment dut faire lois. De là vient qu'autant il y a de ces auteurs autant il y a de résultats différens, même parmi les meilleurs, tels que Vignole et Palladio; cependant comme on ne peut disconvenir que ces grands maîtres au moins ne fussent en état de porter un jugement sain, il faut chercher la source de leurs contradictions dans la nature même.

Comme nous n'avons de perception des objets extérieurs que par l'organe de la vuë, c'est sans doute de la constitution individuelle de cet organe que procède les différentes manières de voir et de penser sur les mêmes sujets. Car il n'y a peut-être pas deux hommes qui voyent de même : l'un trouve trop fort ce que l'autre approuve ou trouve trop faible, et si malgré l'habitude et un exercice continuel, qui tent [sic] chés les artistes à modifier d'une même manière les sensations, il se rencontre tant de diversité, combien ne doit-il pas y en avoir parmi le commun des hommes. On sent de là que le beau essentiel, au moins en architecture, n'est qu'une chimère.

Je pense que la seule [sic] véritable beauté consiste dans le résultat des rapports harmoniques des parties avec le tout. Cette harmonie a bien des lois immuables qui opèrent sur l'ouïe, pourquoi n'existeroit-elle pas pour la vuë ! Peut-être le sentiment qui le produit est-il ce qu'on nomme gout. Si on y joint le jugement pour choisir le stile propre à l'objet, la production sera heureuse. Ces deux conditions sont si différentes l'une de l'autre qu'on peut faire une manufacture dont l'extérieur annonce un palais, ou une grotte qui ressemble à un temple sans pêcher contre l'harmonie, mais ce sera faire preuve d'un mauvais jugement.

Sans prétendre comme certaines gens que l'architecture puisse se composer sur le clavecin, je crois qu'il y a beaucoup de rapport dans les principes d'après lesquels l'architecte et le musicien opèrent en composant. Tous les deux doivent choisir le mode qui doit peindre et caractériser son sujet : le motif de l'un répond à la disposition générale de l'autre. Il faut qu'ils y établissent tous deux des masses qui belles en elles-mêmes, concourent surtout à l'effet général; qu'ils cherchent à produire du nouveau et de l'agréable, et que leurs détails, variés suivant le sujet, soyent toujours dirigés par la [illisible] fondamentale. Tel sujet veut du simple, un autre du grand et du majestueux; tel autre enfin du léger et de l'agréable, mais surtout il faut se garder de travailler trop également, de trop semer de richesse. La simplicité plait et repose. La profusion fait un effet aussi désagréable que la monotonie, elle fatigue.

Ce que je viens de dire sur l'harmonie prouve qu'on auroit tort de suivre à la lettre les proportions que les auteurs donnent aux ordres d'architecture, et qui souvent pêchent contre ses rapports. Comment Vignole a-t'il pu établir dans tous les ordres, sans égard à leur force ou leur légèreté, que le rapport de la hauteur de l'entablement à celle de la

*colonné doit être d'un à quatre ! Et outre le caractère propre à chaque ordre n'y a-t'il des cas particuliers qui doivent varier ces proportions à l'infini ! Par exemple un entablement qui couronne un mur lisse avec peu ou point d'ouvertures ne doit-il pas être plus fort et moins détaillé que celui qui termine une masse, d'ailleurs égale, mais travaillée par une quantité de bayes ? Un ordre qui pose sur le sol ou qui est élevé sur quelques marches doit-il porter un entablement aussi fort que celui qui est élevé sur un stilobate qui augmente la hauteur de la masse ? L'entablement ne doit-il pas être plus léger lorsqu'il pose sur des colonnes écartées que sur des colonnes serrées ? Enfin les dessous et les plafonds occasionnés par la projection des profils ne les nécessitent-ils pas dans les intérieurs moins forts que dans les extérieurs, où on a de la reculée et les effets de lumière nécessaires pour mettre chaque chose à sa place ! Tout précepte dépourvu de bonnes raisons ne doit pas être écouté. J'approuve Vitruve quand il me dit qu'il faut bannir les denticules de l'ordre dorique parce qu'en effet la gentillesse de cet ornement ne va pas à la gravité de ce bel ordre : je l'approuve encore quand il dit qu'on doit faire le diamètre des colonnes d'après l'écartement qu'on est obligé de leur donner. Mais quand il dit de faire le rang extérieur d'un portique d'un ordre moins léger et moins élevé que les colonnes du second rang, je juge que Vitruve me parle d'après un ancien usage ou une manière qui lui est particulière, et dont on ne peut imaginer une bonne raison, et je ne l'écoute pas.*

*Je joins pour terminer ceci, une suite d'exemples tirés des monumens grecs et romains qui feront voir que les anciens n'ont pas fournis ces principes strictes touchant la proportion des ordres. Comme je placerai les plus anciens les premiers cela fera aussi une espèce d'échelle historique du changement qu'ont éprouvé ces mêmes proportions".*

[suit un tableau des ordres doriques, ioniques et corinthiens de quelques temples célèbres, indiquant l'"espacement des colonnes comparé à leur diamètre", la "hauteur des colonnes comparée à leur diamètre", la "hauteur de l'entablement comparée au diamètre des colonnes" et la "hauteur de l'entablement comparée à celle des colonnes". Le tableau illustre évidemment les observations de Pâris. Pour le rapport entre hauteur et diamètre des colonnes d'ordre dorique, Pâris montre qu'il varie de 3 diamètres  $\frac{3}{6^e}$  dans le temple de Corinthe (d'après D. Le Roy) à 8 diamètres au temple d'Hercule à Cori, alors que Vitruve donne un rapport théorique de 7 diamètres]

*On peut observer malgré la grande variété qui se trouve dans les proportions des ordres employés à ces monumens qu'elles dérivent du principe général d'harmonie que les premiers artistes, dégagés des entraves des préceptes, sentoient tout aussi bien que nous, puisque c'est un sentiment naturel à tout homme bien organisé, et que dans les arts comme dans les lettres, les Phidias, les Appelles, les Homères, les*

*Démotsthènes et les Platons ont une foule d'imitateurs mais très peu de rivaux, et qu'il semble enfin que la quantité de règles par lesquelles on veut nous diriger é mousse et use le sens naturel en le rectifiant.*

*Il est constant au moins que les Grecs, qui s'ils n'ont rien inventé, ont au moins perfectionné l'architecture, ont donné aux ordres les plus courts de proportion, les entablemens les plus hauts et les entrecolonnemens les plus serrés, et qu'ils ont fait tout le contraire pour les ordres les plus élégans.*

*Les proportions de l'ordre dorique des beaux monumens grecs tels que les Propilées, les temples de Thésée et de Minerve, donnent à l'entablement le tiers ou à peu près de la hauteur des colonnes, ceux de Pestum et de presque toute la Grande Grèce, dont les entablemens sont entre la moitié et le tiers, ont leurs entrecolonnemens plus serrés; tandis que celui d'Auguste et de Rome qui a son entablement entre le tiers et le quart, a des entrecolonnemens plus ouverts. Vitruve suit ce principe quoique son entablement dorique soit trop léger. Et si on considère le grand écartement des colonnes au théâtre de Marcellus et au Colisée, ainsi que l'élégance de ces mêmes colonnes, on trouvera que la légèreté de leur entablement est encore une nouvelle preuve de ce principe.*

*Dans l'ordre ionique les Grecs ont donné à l'entablement à peu près le quart de la hauteur des colonnes, et le temple de la Fortune Virile à Rome est dans cette proportion : Vitruve la prescrit entre le quart et le cinquième.*

*Le même système a été suivi à peu de chose près par les Grecs dans l'ordre corinthien. Dans les monumens de cet ordre l'entablement est le cinquième, ou entre le quart et le cinquième des colonnes : le temple de la Sibille tiburtine est de la première de ces proportions, et les plus anciens monumens romains, de la seconde. C'est aussi le précepte de Vitruve, qui s'écarte ici de la dégradation proportionnelle qu'il a observé dans les deux premiers ordres. Parmi les autres exemples que j'ai cités et qui tous sont de proportions différentes, le temple de Nîmes est le seul dont l'entablement soit porté au quart, et celui de Jupiter Stator le seul où il le passe : ce qui s'écarte bien du principe établi pour les autres monumens, puisque les colonnes étant des plus élégantes, la hauteur de l'entablement devoit diminuer au lieu d'augmenter.*

*Il résulte de toutes ces observations et comparaisons que la meilleure règle générale est de donner deux diamètres de hauteur à l'entablement dans tous les ordres. De cette manière il aura le quart [de la hauteur des colonnes] dans l'ordre dorique; dans l'ionique il sera entre le quart et le cinquième, et le cinquième seulement dans l'ordre corinthien. Lorsqu'on voudra augmenter le caractère et la fermeté de ces ordres, on augmentera la hauteur des entablemens, on diminuera la largeur des entrecolonnemens, et on suivra la marche opposée lorsqu'on voudra l'atténuer : mais je pense qu'il est bien rare qu'on se trouve dans cette dernière supposition".*

## LES "ETUDES D'ARCHITECTURE"

Les "*Etudes d'Architecture*" représentent la grande œuvre dessinée de Pâris. De 1771 à 1819, il a entretenu ce recueil de dessins d'architecture, concernant des relevés de monuments anciens ou modernes de l'Antiquité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, essentiellement pris en Italie et notamment à Rome, ses projets pour des décorations scéniques et ses projets d'architecture. Pratiquement tous sont de sa main. Ceux qui ne le sont pas sont généralement signalés par Pâris lui-même, dans les légendes ou dans les tables. Mais pour les relevés, tous ne correspondent pas à des opérations effectuées par notre architecte. Il a copié des relevés effectués par des amis, des élèves, des pensionnaires, quelquesfois des dessins anciens (d'architectes de la Renaissance). Il a aussi copié des dessins d'architecture sur des gravures prises dans des ouvrages imprimés (de Palladio ou de Serlio par exemple). La longue durée de ce recueil fait qu'il a connu des formes différentes, en quatre ou neuf volumes, que des dessins ont été perdus (ou volés), d'autres rajoutés (éventuellement pour remplacer ceux volés).

Ces dessins sont majoritairement des dessins géométraux (plans, coupes et élévations), rarement des vues pittoresques sauf dans les vol. V (vues de Rome et des environs) et VIII (décors scéniques).

Le principe de présentation des planches de ce recueil n'a pas varié entre 1771 et 1819. Les planches comportent presque toujours un titre, plus ou moins développé. S'y ajoutent des commentaires brefs, souvent présentés sous la forme de notes ("*Nota*"). Mais il existe aussi des commentaires beaucoup plus développés, éventuellement sous la forme de renvois à des numéros ou des lettres figurant dans les dessins proprement dits.

Dans quelques volumes des pages composées uniquement de textes ont été placées. Il s'agit généralement de réflexions systématiques ou théoriques qui ne pouvaient être développées dans les planches de dessins.

Chaque volume est précédé d'une "*Table*", qui se limite à des titres (une ligne chacun environ dans le vol. II par exemple) ou au contraire qui développe des commentaires très étendus (rappels autobiographiques, circonstances des relevés, par exemple, comme dans les vol. I et IX). Les tables sont fréquemment postérieures aux dessins. Ainsi, la "*Table*" du vol. I, rassemblant essentiellement des dessins des années 1771-1774, a probablement été rédigée (partiellement ou totalement) en 1805, peut-être à l'occasion de la reliure des volumes.

Il se peut que des différences apparaissent entre la "*Table*" et le titre de la planche. Ces décalages ont été la sources de méprises pour certains auteurs (tel projet pour Vaclusotte, placé avec deux planches concernant

Escures, ne peut être situé à Vauclusotte qu'en se rapportant à la "Table"). Ces décalages sont évidemment dus à des changements de composition des volumes à la suite de pertes ou de vols (avant, ou même après, que les recueils soient reliés).

Des commentaires postérieurs à la confection des planches et des volumes se rencontrent fréquemment dans les marges. Ils se reconnaissent à une écriture plus petite, plus fine, qui prend moins de place, mais qui aussi semble correspondre à une évolution, avec l'âge, de l'écriture de Pâris. Ces notes marginales sont quelquefois datées, et sont ainsi doublement précieuses : elles offrent la preuve de l'entretien des "Etudes" (surtout à partir de 1810) jusqu'à son décès, et surtout elles permettent de suivre l'évolution de sa pensée sur certains problèmes.

Liste des neuf volumes de l'état définitif<sup>113</sup> :

- Vol. I (ms. 476). *"Etudes d'Architecture faites en Italie pendant les années 1771, 1772, 1774 et 1774. Premier volume contenant les antiquités"*.
- Vol. II (ms. 477). *"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1783, et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du premier volume contenant les antiquités"*.
- Vol. III (ms. 478). *"Etudes d'Architecture faites en Italie durant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Second volume contenant les églises et les édifices publics"*.
- Vol. IV (ms. 479). *"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1785 [sic, en fait 1783], et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du second volume contenant les églises et les édifices publics"*.
- Vol. V (ms. 480). *"Etudes d'Architecture faites en Italie durant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Troisième volume contenant les palais"*.
- Vol. VI (ms. 481). *"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1783, et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du troisième volume contenant les palais"*.
- Vol. VII (ms. 482). *"Etudes d'Architecture faites en Italie pendant les années 1771, 172, 1773 et 1774. Quatrième volume contenant les détails d'architecture tirés d'édifices modernes"*.
- Vol. VIII (ms. 483). *"Théâtres"*.
- vol. IX (ms. 484). *"Recueil de quelqu'une de mes composition en Architecture dont le petit nombre a été exécuté et le plus grand nombre a servi à l'amusement de ma vieillesse"*.

---

<sup>113</sup> Définitif pour Pâris car, récemment, les reliures ont été démontées et les planches séparées dans des cartons individuels.

### Histoire de la composition des "*Etudes*"

Le principe de classement de ces neuf volumes reflète les deux étapes de la constitution des "*Etudes*". Les volumes rassemblant les relevés des années 1771-1774 alternent avec ceux rassemblant les dessins des années 1806-1817.

La première collection d'"*Etudes*" se composait de quatre volumes seulement, les vol. I, III, V et VII (plus un cinquième pour l'architecture des théâtres), mais pas obligatoirement dans leur version définitive. Les vol. II, IV et VI ont complété les quatre premiers à partir de 1810 ou de 1817.

Le premier état des "*Etudes*" que nous connaissons précisément est celui de 1793-1794, tel qu'il figure dans le premier catalogue de sa bibliothèque<sup>114</sup> : "*Etudes d'architectures faites par moi en Italie et surtout à Rome en 1771, 72, 73 et 74. Le premier contient les antiquités; le 2° les églises; le 3° les palais et maisons de campagne; le 4° les détails divers de l'architecture. J'y ai joint comme suite un recueil de théâtres, levés ou gravés et existant tant en Italie qu'en France et ailleurs*<sup>115</sup>: c'est ce qui compose le 5° volume".

Le second état connu est celui de 1806, quand Pâris rédige le catalogue de sa bibliothèque et de son cabinet<sup>116</sup>. "*Les études que j'ai faites en Italie en 4 volumes, dont le 1°. comprend les antiquités, le 2°, les églises et édifices publics, le 3° les palais et jardins, le 4°. les détails modernes*"<sup>117</sup>.

"*Il y a un 5°. volume qui n'est pas composé de mes études mais qui contient beaucoup de mes compositions, avec une collection des théâtres d'Italie et autres, levés par ordre du Gouvernement lorsqu'on voulu bâtir l'Opéra de Versailles : je l'ai acquis à la vente du duc d'Aumont*"<sup>118</sup>.

En 1809-1810, quand Pâris revient en France, il opère les suppléments nécessaires. Il avait évidemment, en 1806, laissé ses "*Etudes*" en Normandie ou à Paris, ne pensant entreprendre qu'un simple voyage. Dans les premières additions au catalogue de sa bibliothèque et de sa collection de 1806<sup>119</sup>, il note en 1809-1810 : "*Dans le cours de mon 3<sup>e</sup> voyage en Italie, j'ai glané et recueilli beaucoup de choses, plans,*

---

<sup>114</sup> Fonds Pâris, ms. 23.

<sup>115</sup> Ce recueil de théâtre est certainement constitué, partiellement du moins, de celui acquis par Pâris du duc d'Aumont (Fonds Pâris, ms. 3, p. 14).

<sup>116</sup> Fonds Pâris, ms. 3, pp. 7-17.

<sup>117</sup> Fonds Pâris, ms. 3, p. 7.

<sup>118</sup> Fonds Pâris, ms. 3, p. 14. La vente des collections du duc d'Aumont a eu lieu en janvier 1783. Le "*5<sup>e</sup> volume*" comprend, outre les théâtres d'Italie, des décors scéniques et un certain nombre de projets d'architecture de Pâris. Ces projets constitueront plus tard le Vol. IX (ms. 484) des "*Eudes*".

<sup>119</sup> Fonds Pâris, ms. 3, p. 9, sur feuille collée au bas de la feuille du cahier.

*élévations, détails, dont j'aurois composé un nouveau volume si j'avois eu dans ma retraite [en Normandie, sans doute au Valasse] ce qui m'étoit nécessaire pour cela; mais dans la pénurie de moyens où je me trouvois, j'ai cru plus simple d'attacher le tout aux versos des feuillets des volumes existans, en mettant autant qu'il m'a été possible les objets du même genre ensemble. C'est ce qui nécessite ces supplémens".*

Pâris a eu l'heureuse idée de noter<sup>120</sup> les dessins qu'il a collés au verso des planches du premier volume des "*Etudes*". Nous allons signaler les principaux rajouts, et ce qu'ils sont devenus en 1817-1819, en indiquant leur emplacement en 1809-1810 (v° du vol. I dans sa première version), puis en 1819 (volume et planche dans la version de 1819).

- v° feuille VIII, portique sur la voie Appienne : vol. I, pl. VIII v° (ce qui signifie que ce dessin n'a pas été déplacé entre 1810 et 1819).

- v° feuilles IX et X, ruines de *Gabii* (dessins datant de 1806-1809) : vol. I, pl. CIII r°-v° (ce qui signifie que ces dessins ont été déplacés et ajoutés à la fin du même volume).

- v° feuille XIII à XV, ruines d'Ostie (dessins datant de 1806-1809) : vol. I, pl. XCIII à XCV.

- v° feuille XVI, porte de *Falerii* : vol. II, pl. CXVIII (ce qui signifie que ce dessin a été déplacé dans le second volume des "*Etudes*" vers 1817-1819).

- v° feuille XVII, église *San Stefano Rotondo* : vol. I, pl. CIV r°.

- v° feuille XVIII, arc de Suse : vol. II, pl. CXVII r°.

- v° feuille XX, ruines à Arricia (dessins datant de 1806-1809) : vol. I, pl. XCIX v°.

- v° feuilles XXI, XXII, XXIII, XXV et XXVI, maisons et théâtre de Pompéi (dessins datant de 1807) : vol. II, pl. CVI et CVIII à CX.

- v° feuille XVII, église Sainte-Constance : vol. I, pl. XCVII r°.

- v° feuille XXIX, temple dit de Minerve à Assise : vol. II, pl. XC r°

- v° XXX à XXXII, temples de *San Nicola in Carcere* : vol. II, pl. LV r° à LVII r°

- v° CII, port de Trajan à Terracine : vol. II, pl. CI ["*Plan du port d'Antonin à Terracine*"].

Sont collés aux versos des planches du vol. II (première version), des relevés concernant des églises à Rome, Lyon, Milan, Naples, Pise, Ravenne, mais aussi du mausolée d'Auguste à Rome (qui finira dans le vol. IV, version définitive, ms. 479, pl. LVII).

Le "*Supplément du 3<sup>e</sup> Volume*"<sup>121</sup>, comporte notamment des plans de palais que Pâris a fréquenté entre 1807 et 1809 : "*Verso LVIII. Plan , élévation et coupe du Palais de l'Académie de France, ou Villa Médicis, à Rome*", "*Verso LXI. Plan deu Palais de la Consulte sur le Mont*

<sup>120</sup> Fonds Pâris, ms. 3, p. 9, feuille collée.

<sup>121</sup> Fonds Pâris, ms. 3, p. 12, feuille collée.



*Qurinal*", "Verso LXXVIII. Plan détaillé du Casin de la Villa Borghèse avec la numérotation et la situation des Antiquités qui y étoient réunies avant que je les fisse enlever. Au revers de ce plan est collé une élévation gravée telle qu'elle étoit avant cette époque" (ce plan est ensuite passé dans le vol. IV, ms. 479, pl. LXXI)<sup>122</sup>.

Depuis leur premier classement (vers 1793-1794) à 1809, les "*Etudes*" n'ont donc guère changées de forme : cinq volumes consacrés à l'antiquité, aux édifices modernes (religieux et civils), aux détails d'architecture et aux projets (plus les théâtres d'Italie). La récolte du voyage d'Italie de 1806-1809 a donc été placée dans ces cinq volumes, aux versos des feuilles existantes. Ces suppléments sont d'ailleurs modestes, Pâris ayant été plutôt occupé à d'autres tâches que d'effectuer des relevés durant ces trois années passées à Rome. Le "*Supplément au 1<sup>er</sup> Volume*" comprend 29 planches, celui au deuxième 32 planches, celui au troisième 8 planches et celui au quatrième 31 planches, soit une centaine de planches au total.

C'est le quatrième voyage d'Italie qui va entraîner l'éclatement de ces cinq volumes en neuf. Les trois premiers volumes seront alors dédoublés, étant constitués des secondes parties pour les monuments antiques (vol. II, ms. 477), pour les églises (vol. IV, ms. 479) et pour les palais (vol. VI, ms. 481). Quant au cinquième, il sera séparé entre théâtres et décors scéniques d'un côté (vol. VIII, ms. 483) et projets d'architecture de l'autre (vol. IX, ms. 484).

A quel moment s'est effectué ce classement définitif en neuf volumes ? Pendant le séjour romain de 1810-1817, ou durant la retraite bisontine (1817-1819) ? L'hétérogénéité des volumes dans la version définitive rend la réponse difficile. Des relevés et des textes de différents époques s'y mêlent. Certains suppléments de 1806-1809 sont restés dans les vol. I, III et V. Les vol. II, IV et VI ont été formés de dessins de 1806-1809, et surtout de ceux de 1810-1817. A titre d'exemple, la vingtaine de planches de monuments antiques de 1806-1809 ne forme qu'une part modeste des 151 planches du vol. II (ms. 477).

Le problème est de savoir si Pâris, en 1810, a emmené à Rome toutes ses "*Etudes*" dans leur état de 1809, une partie seulement ou aucune. Qu'il les ait toutes emportées est exclu car, en 1815, des éléments du vol. IX sont à Besançon (chez D.-Ph. Lapret ?, chez sa nièce E.-C. Gauffre ?) puisque Pâris écrit de Rome à Lapret<sup>123</sup> pour lui demander d'y (dans le "*Recueil*") chercher ses dessins du Monument Expiatoire. Mais a-t-il emporté les quatre premiers volumes concernant l'Italie, ou seulement les tables pour se souvenir de ce qu'il avait déjà relevé ?

---

<sup>122</sup> Sur des feuilles collées au bas des pp. 13-14 on trouve le "*Supplément du 4<sup>e</sup> Volume*".

<sup>123</sup> "*Etudes d'Architecture*", vol. IX, "Table", feuille XLII, compris XLV.

Ce n'est donc qu'entre 1817 et 1819 qu'il a pu mettre ses "*Etudes*" dans l'état que nous connaissons aujourd'hui. Un texte datant de 1819, semble le confirmer : "Aidé par les soins d'un artiste [D.-Ph. Lapret] qui lui fut constamment fidèle comme élève et comme ami, il classoit d'une main ses collections patriotiques, et de l'autre ajoutoit aux plans des monumens qu'il avoit lui-même dessinés, ces observations impartiales et ces décisions classiques qui contribueront à éclairer le goût en architecture"<sup>124</sup>. Ce texte rend en effet bien compte du fait que non seulement les dessins ont été rangés définitivement à cette époque, mais qu'encore, c'est de 1817-1819 que datent les notes marginales, de la fine écriture qui était celle de Pâris à la fin de vie.

La forme actuelle en neuf volumes, élaborée en 1817-1819, n'est donc qu'une forme finale, qui s'est progressivement constituée.

Nous pouvons en résumé proposer les phases suivantes de l'élaboration des "*Etudes d'Architecture*" :

- en juillet 1772, Pâris rassemble ses premiers relevés et les envoie à Pâris dans les bagages de J.-B. Hoüel.
- en novembre 1772, Pâris effectue un second envoi de relevés.
- de retour à Paris, il constitue ses portefeuilles d'Italie.
- grâce au deuxième voyage, de 1783, il enrichit ses "*Etudes*".
- en 1793-1794 ses "*Etudes*", ou plutôt une partie, sont classées en cinq volumes et peut-être reliées (à Vaclusotte ou à Colmoulins). En effet, une partie au moins des "*Etudes*" est restée à Vaclusotte après 1793, puisque Pâris, en 1799, quand il vient les récupérer, constate que certaines planches lui ont été volées (par Cl.-A. Colombot sans doute).
- En Normandie, jusqu'en 1805 (la "*Table*" du vol. I a été rédigée en 1805 : indication pour les planches CXXV-CXXXII : "[...] *aujourd'hui (1805)*"), Pâris travaille certainement sur ses "*Etudes*". En 1799, J.-A. Raymond fait allusion à des travaux que devraient être ceux des "*Etudes*" (lettre du 27 février 1799<sup>125</sup>, "*L'ouvrage qui vous occupe vous donnera un jour une production intéressante pour le principe et les progrès [sic] d'un art si intéressant et aussi utile aux hommes que l'est celui de l'architecture*"). En 1803<sup>126</sup>, il met au net et inclut dans le vol. I des relevés de 1783 (le Colisée, pl. CX-CXI). Ces dessins remplacent des dessins volés avant 1799, ce qui indique que la reliure du vol. I (dans sa première version) est antérieure à 1803.
- En 1806, les cinq volumes sont mentionnés dans le catalogue de sa bibliothèque (Fonds Pâris, ms. 3)..

---

<sup>124</sup> Discours de D. Ordinaire prononcé lors de son enterrement, retranscrit dans une "Nécrologie" de Pâris (Fonds Bégouen-Demeaux, AN. 442 AP. liasse 1, III, 5).

<sup>125</sup> BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 297.

<sup>126</sup> "*Etudes*", vol. VII, épilogue à la "*Table*" daté de 1803.

- En 1809-1810, au Valasse sans doute, Pâris rajoute aux versos de planches des trois premiers volumes des relevés effectués entre 1806 et 1809 à Rome.
- Entre 1817 et 1819, à Besançon, Pâris reclasse ses "*Etudes*" en neuf volumes, par dédoublement des cinq antérieurs, et rajoute des commentaires dans la plupart des de ces neufs volumes.

### **Le problème de la reliure des "*Etudes d'Architecture*"**

Trois textes font allusion à la reliure des "*Etudes*", sous la forme de cinq volumes, tous les trois dans la "*Table*" du vol. I :

- "*L'état où sont ces études montre combien elles ont été copiées. Je ne les refusoient à personne ! Pour éviter leur perte totale, car on négligeoit de me les rendre ou bien on me les voloît, je les ai fait relier en volumes. Cela n'a pas empêché que, depuis, les ayant confiés à des confrères, l'on m'en a détaché encore plusieurs. De ce nombre est la feuille dont il est question dans ces notes*" (feuille LXX). Ce texte est postérieur à 1799.
- "*Les Etudes comprises dans la notice ci-contre [ci-dessus] avec les pages 110 et 111, m'ayant été volées depuis que ces desseins ont été réunis en volumes<sup>127</sup>, je les ai remplacé par une restauration curieuse et pour moi très intéressante, du merveilleux édifices nommé aujourd'huy Colisée* (feuilles CVIII-CXI). Les dessins du Colisée en question, datant de 1783, ont été placés dans le vol. I en 1803. Ce texte est donc postérieur à 1803.
- "*On voit par les taches dont ces feuilles sont couvertes combien il est désagréable de prêter des dessins à des personnes peu soigneuses. Il en est des plus négligentes encore, ce sont celles qui ne rendent pas ce qu'on leur prête; c'est pour éviter ces inconvéniens dont j'ai fait l'épreuve que j'ai fait relier ces dessins, qu'il eut été plus commode de conserver détachées dans des portefeuilles*" (feuilles "CXVIII, CXIX & CXX"), texte datable des années 1796-1805.

Le vol dont il est question dans le deuxième texte est sans doute celui perpétué par Cl.-A. Colombot entre 1793 et 1799. Comme au moment de ce vol les volumes étaient déjà reliés, la reliure a obligatoirement été opérée avant 1799. C'est la seule chose certaine que nous pouvons déduire de ces trois textes. Le problème reste de savoir si la reliure a eu lieu à Vaclusotte en 1793 ou à Colmoulins en 1794, ou peu après. Il serait logique que Pâris, dès 1794-1796, en Normandie, se soit remis à travailler sur ses "*Etudes*", mais le seul indice, le vol à Vaclusotte, nous ramène en Franche-Comté durant le séjour de janvier-mai 1793. Pâris aurait alors pu faire relier, à Besançon, tout ou partie de ses "*Etudes*".

Quant à la reliure en neuf volumes, elle a probablement été effectuée en 1818 ou 1819.

---

<sup>127</sup> Le seul vol dont nous ayons, par recoupement de témoignages, connaissance, est celui qu'aurait commis Cl.-A. Colombot caché par le père de Pâris à Vaclusotte, sans doute vers 1793-1796.

### La datation des volumes

Le problème de la datation des neuf volumes définitifs est obligatoirement complexe, puisque certains ont été constitués vers 1793-1794 (avant 1806 en tout cas) et d'autres en 1817-1819, et que ceux classés entre 1793 et 1806, ont été remaniés entre 1817 et 1819. Il s'agit tous de volumes factices réunissant des dessins de différentes périodes de sa vie et des commentaires contemporains des relevés ou postérieurs à la confection des volumes. En outre, pour une même planche, la légende à côté du dessin et le commentaire dans la "Table" peuvent ne pas dater du même moment.

Prenons un exemple dans le vol. II, la pl. XCI, représentant le tombeau des Horaces à Albano. Une note qui figure dans la planche est datée de septembre 1816, mais les dessins en question sont déjà présents dans le "Supplément au 1<sup>er</sup> volume" (Fonds Pâris, ms. 3, p. 9 sur retombe) rédigé en 1809-1810. De plus, la pl. XCII du même volume indique que ces dessins ont été pris en 1807. Les trois dessins et les légendes sous ces dessins datent donc de 1807, et seule la grande note marginale datée "Albano, 7<sup>br</sup>. 1816" a effectivement été rédigée en 1816.

Voici les éléments de datation de quelques volumes :

- vol. I. Il est essentiellement composé de planches dessinées à Rome entre 1771 et 1774, mais les planches qui précèdent la "Table" sont certainement postérieures, mais néanmoins antérieures à 1806 puisque figurant dans le descriptif du catalogue de 1806. Les planches collées aux versos de certaines planches (dessins de 1806-1809) en 1809-1810 en ont été décollées en 1817-1819. En 1803, des dessins pris en 1783, à Rome, ont remplacé des dessins volés avant 1799. En 1805 encore, Pâris y a ajouté des commentaires (notamment sur la villa d'Hadrien), dans la "Table".

- vol. II. Il est uniquement composé de dessins pris en Italie entre 1807 et 1817. Quelques dessins effectués en 1807 (à Albano ou à Pompéi) ou en 1809 (le temple d'Antonin et Faustine à Rome) avaient été préalablement collés dans le vol. I. comme nous venons de le voir. Mais la plupart datent de 1810-1816. Beaucoup de ceux-ci sont explicitement datés (pl. XXXIII, le Capitole, 1811; pl. XXXVIII, le temple de "Jupiter Tonnant", 1811; pl. XLIX, "Temple de la Paix", 1811; pl. LXXVII, "Place de Trajan", 1816).

- vol. VII. La plupart des dessins datent des années 1771-1774, comme l'annonce le titre, mais l'on trouve des dessins ou des gravures postérieurs, par exemple, à la pl. LXXXV v° (un rajout sans doute), deux dessins de J.-Ch. Bonnard : "Vue des restes d'un aqueduc des anciens romains à Jouy-les-Arches dessiné en 1801 par Bonnard architecte" et "Vue de l'entrée du village de Jouy-les-Arches, prise en venant de Metz. dessiné en 1801 par Bonnard architecte", ou à la pl. LXVI v° une gravure anglaise "Cast. Iron Bridge, near Coalbrook-Dale", par A. Rooker et W. Ellis, datée de 1782.

**Vol. I, ms. 476**

*"Etudes d'Architecture faites en Italie pendant les années 1771, 1772, 1774 et 1774, . Premier volume contenant les antiquités".*

**Frontispice**

[composition factice : pilastres de l'arc des Orfèvres, frise du même monument, frise du palais du Palatin, bas-relief de la galerie de la villa Albani et frise du petit temple de la même villa]

*"Nota. L'original de ce dessin faisoit partie d'une collection de fragemnts antiques que j'avois fait pour Mr. l'abbé de Saint-Non amateur des Arts ausi aimable qu'aimant. Cette copie a été faite par M. Moreau Jeune<sup>128</sup>, architecte, honnête autant que plein de talents qui pendant quelque tems a travaillé sous moi".*

**Planches [non numérotées par Pâris]**

- fol. 1-2. *"Pagode de Shringham"* (Indes), d'après Law de Lauriston (1786).

- fol. 3-8. *"Détails d'architecture des ruines de Persépolis aujourd'huy Chelmenav"*), d'après Cornelius de Bruyn ["*Corneille le Brun*"]. *"Tombeau des Rois de Perse taillé dans le roc derrière leur Palais à Persépolis"*. *"Détails de la décoration extérieure des Tombeaux des Rois de Perse à Persépolis"*.

**"Table et observations"**

*"Ce recueil ayant été fait pour mon étude particulière, je me suis permis d'y réunir aux beaux plans et aux détails précieux qui composent seuls les rudimens et la bonne architecture, une quantité d'autres exemples qui quoique moins corrects, ont leur utilité, soit comme objets de comparaisons, soit comme des moyens de varier en cherchant à faire mieux, soit enfin comme des singularités qui servent à compléter l'hsitoire de l'art. je me suis attaché à saisir les variétés dans les proportions, dans les profils, les chapiteaux et autres détails des mêmes ordres. J'y ai joint de petits monuments particuliers, des autels, des trépièdes, des vases et d'autres meubles intéressants par leurs formes et qui peuvent être employés avec succès dans plusieurs occasions. Enfin j'y ai ajouté quelques vües qui, quoique mal faites, me rappellent avec intérêt les lieux agréables et le tems heureux où je les ai fait.*

*J'ai fait précéder de Etudes par quelques monuments égyptiens que j'avois extrait du Voyage de Norden, par pure curiosité; ils ne seront pas déplacés ici et serviront d'introduction. Les édifices égyptiens ont été les premiers modèles des Grecs qui ont formés les Romains, et c'est de ceux-ci que nous tenons l'architecture ainsi que tous les genres de connoissances.*

---

<sup>128</sup> Il s'agit de l'architecte J.-Ch.-A. Moreau.

*Je joins à la Table qui précède le tout les remarques dont chaque chose m'a paru susceptible et j'y rend compte de l'effet que les objets ont produit sur moi dans le tems où je les ai dessinés; je dis dans le tems où je les ai dessinés, parce que j'ai senti par des expériences faites sur moi-même qu'excepté les grandes vérités sur lesquelles tout le monde est d'accord, nos jugemens varient à l'infini et sont le résultat de l'habitude autant que de la différente organisation des individus. Sans le vouloir, les artistes sentent à l'unisson de ce qui les environne; de là le goût général qui caractérise les nations. Le même homme transporté de France en Italie, s'il y fait quelque séjour, jugera différemment qu'il n'aura fait au premier moment où les objets ont frappés ses yeux accoutumés à un ton général de maigreur qui lui faisoit paroître trop prononcé ce qui dans la suite lui aura paru dans un juste rapport".*

[...]

- "LXX.

*Entablements antiques provenant de différens endroits".*

[note marginale, ajoutée postérieurement] *"L'état où sont ces études montre combien elles ont été copiées. Je ne les refusoient à personne ! Pour éviter leur perte totale, car on négligeoit de me les rendre ou bien on me les voloit, je les ai fait relier en volumes. Cela n'a pas empêché que, depuis, les ayant confiés à des confrères, l'on m'en a détaché encore plusieurs. De ce nombre est la feuille dont il est question dans ces notes. J'ai remplacé ces entablemens par deux chapiteaux composés dont celui à tête de Jupiter est une réminiscence de l'antique. L'autre, quoique indiqué décorant de l'église Saint-Pierre à Albano, est absolument de ma composition. J'habitois alors dans un bien que j'avois acheté dans les montagnes de Franche-Comté (en 1793)<sup>129</sup> où j'étois loin de penser que ces fruits de mon loisir dussent obtenir les honneurs de la gravure, comme cela est arrivé à mon insu.*

*Pendant les six années que j'avois passé en Normandie, avant de retourner chez moi en 1799, mon père qui habitoit ma maison y reçut et y cacha un Jacobin poursuivi par le Gouvernement. Cet homme que j'avois autrefois obligé m'avoit témoigné sa reconnoissance en me volant une partie de mes Etudes. Dans cette dernière occasion, ayant ma bibliothèque à sa discrétion, il se contenta de copier ou de calquer celles de mes Etudes qui lui plurent. Ces chapiteaux furent du nombre. Probablement il les a communiqué à Mr. Durand, qui les a gravé dans son ouvrage (Recueil et parallèle d'édifices de tous genres) avec l'indication devant l'église de St. Pierre d'Albano où on les cherchera bien inutilement.*

*J'étois destiné à induire involontairement en erreur ce bon Mr. Durand. Dans mon enfance je m'étois amusé à composer un tombeau indien pour me jouer de la crédulité d'un de mes professeurs d'architecture. Ce tombeau étoit supposé élevé sur les bords du Gange. J'y avois introduit*

---

<sup>129</sup> Il s'agit de Vaclusotte.

*des éléphants &c, &c. Je ne sçai comment il est venu aux mains de Mr. Durand qui l'a impitoyablement gravé. Fiés vous après cela aux savans qui font des livres ! Je pourrois relever encore d'autres erreurs peut-être moins involontaires de Mr. Durand. Mais en voilà assés".*

- "CVIII, CIX, CX, et CXI.

*Ces quatre feuilles contiennent les bas reliefs qui couvrent les [dés] du piédestal [de la colonne Trajane] ils sont de la plus belle exécution : on les imité à la Porte St. Denis à Paris et la copie est à bien des égards plus belle que l'original".*

*"Les Etudes comprises dans la notice ci-contre [ci-dessus] avec les pages 110 et 111, m'ayant été volées depuis que ces desseins ont été réunis en volumes<sup>130</sup>, je les ai remplacé par une restauration curieuse et pour moi très intéressante, du merveilleux édifices nommé aujourd'huy Colisée. Il y a sans doute dans cette étude, contenue aux pages 110 et 111, plusieurs détails restitués d'une manière arbitraire, mais je crois avoir prouvé dans les explications qui les accompagnent, que les parties importantes ont du exister comme je les ai rendues, puisque je suis toujours les arrachemens des voûtes qui indiquent les étages qui divisoient cet édifice, le plus merveilleux de tout ce que l'antiquité nous a laissé".*

#### Planches

- pl. I r°. *"Plan et coupe de la seconde pyramide de Gize", d'après Fr.-L. Norden..*

- pl. I v°. *"Lion égyptien de la fontaine de Termini à Rome". "Sphinx égyptien antique de granite rouge dans la Villa du Pape Jules à Rome". "Lion égyptien antique de basalte au pied du Capitole à Rome".*

- pl. II r°. *"Plan de la chambre sépulchrale de la grande pyramide de Memphis, avec les canaux et galeries qui y conduisent" et coupes diverses. "Les mesures écrites en rouge sont tirées de la description de cette pyramide par Mr. M. insérée dans le Voyage de Pococke".*

- pl. II v°. *Plan du temple de Karnak (dans le commentaire, références à Fr.-L. Norden et à Vivant Denon, cette dernière révélant que ces planches sont postérieures à 1802).*

- pl. III r°. *"Plan d'un édifice immense qui se voit dans les ruines de Thèbes", sans doute au nord du Memnonium, avec une allée de sphinx.*

- pl. III v°. *Plans de temples égyptiens, dont ceux d'Esna, d'Achemouyen, d'Edfou, de l'île d'Eléphantine (temple du Nord).*

- pl. IV r°. *"Temples, grottes et autres monumens égyptiens, tirés de Norden", dont les temples d'Esna, de l'île Eléphantine (temple du Sud), de "Garbe" (Dendour, au sud de Louxor) et le tombeau de "Tshibal Espelsele".*

---

<sup>130</sup> Le seul vol dont nous ayons, par recoupement de témoignages, connaissance, est celui qu'aurait commis Cl.-A. Colombot caché par le père de Pâris à Vauclusotte, sans doute vers 1793-1796.

- pl. IV v°. Tombeau égyptien à Syout (Lycopolis) et plan du temple de Louxor (d'après V. Denon).
- pl. V r°. *"Plan d'un édifice qui se voit dans les ruines de Luxor ou Thèbes en Egypte, tiré de Norden"*.
- pl. V v°. Colonnes (de Denderah, d'Esna et d'Achemouyen), d'après V. Denon, et portes égyptiennes.
- pl. VI r°. Obélisques et porte.
- pl. VI v°. Plan du temple d'Edfou (Apollinopolis), d'après V. Denon et un ingénieur resté en Egypte avec le général Kléber. Plan de l'île et du temple de Philae, d'après V. Denon.
- pl. VII r°. *"Plan de l'Isle de Phile"*, d'après Fr.-L. Norden, et détails de petits temples de l'île de Philae..
- pl. VII v°. *"Exemples d'architectures Arabes ou Moresques"*. *"Plan et coupe d'une maison d'Alger, extrait de Shaw"*. *"Forme et manière de tracer l'arc moresque"*. *"Partie de la décoration de la Cour de l'Estang à l'Alhambra"*. *"Portion de la décoration et du portique qui environne la Cour des Lions dans l'Alhambra ou Palais des rois mores à Grenade"*. *"Parties différentes de la décoration de la Grande Mosquée de Cordoue"*.
- pl. VIII r°. *"Plan et coupe d'un puits nommé Puits de Joseph au Grand Caire"*, *"Plan d'un bain chaud égyptien"*, ... .
- pl. VIII v°. *"Plan d'un portique d'ordre dorique grec que l'on trouve à 8 milles de Rome parmi les tombeaux de la Voie Appienne"*. *"Profil du chapiteau de la grandeur de l'exécution"*.
- pl. IX r°. *"Plan et détails du grand Temple de Pestum"*.
- pl. IX v°. Charpente et toiture du "petit Temple de Pestum".
- pl. X r°. *"Plan du pronao du temple d'Hercule à Cori"* et détails de l'ordre. *"Entablement qui se voit dans un nymphée sur les bords du lac d'Albano"*.
- pl. XI r°. *"Elévation du temple d'Hercule à Cori"*.
- pl. XII r°. *"Détails d'un ordre dorique grec, tiré d'un théâtre de la Ville Adrienne à Tivoli"*. *"Fragment dorique trouvé sur la Voie Flaminienne près de Terni"*. *"Fragment dorique qui se voit près des ruines de Minturne au passage du Garigliano"*. *"Fragment dorique trouvé à la Villa Adrienne à Tivoli"*. *"Sarcophage trouvé dans le Tombeau des Scipions au deçà de la Porte Saint-Sébastien à Rome"*.
- pl. XIII r°. *"Chapiteau dorique trouvé aux Thermes de Caracalla"*. *"Chapiteaux des colonnes qui accompagnent la Piamide de Cestius à Rome"*.
- pl. XIV r°. *"Profil toscan trouvé dans les ruines sur la Voie Appienne à 33 milles de Rome"*. *"Profil dorique trouvé dans les ruines de la Ville Adrienne à Tivoli"*. *"Profil dorique tiré des Thermes de Doclétien à Rome"*. *"Corniche tirée d'un tombeau dans la Vigne Rondanini à Albane"*. *"Corniche antique trouvée dans le Forum Boarium à Rome"*. *"Corniche antique trouvée dans le Palais de Venise à Rome"*.



- pl. XV r°. "Ordonnance rustique tirée du Nymphée de Néron nommé vulgairement *Curia Hostilia* à Rome". "Ordonnance rustique tirée de la *Porte majeure* à Rome".

- pl. XVI r°. "Plan du théâtre de *Marcellus*".

- pl. XVI v°. "Plan, coupe et détails des restes d'un édifice antique voisin du Théâtre de *Marcellus* à Rome. Le peuple nomme ce lieu Charité Romaine. Cela indiqueroit qu'il a appartenu comme forum, au Temple de la *Piété Filiale*, le plus petit des trois qui composent aujourd'hui l'église *S<sup>t</sup>. Nicolas in Carcere*. Sans doute c'étoit un portique à un étage qui environnoit ces temples, comme celui d'*Octavie* renfermoit des temples de *Jupiter* et de *Junon*. On voit encore un 1<sup>er</sup> étage et en place quelques colonnes du portique supérieur; mais la partie du haut n'en existe plus.

On sçait que le temple de *Piété Filiaie* fut élevé sur l'emplacement de la *Prison Claudienne* à cause de ce trait si connu, d'une femme qui nourrit de son lait, son père condamné à mourir de faim. C'est vraisemblablement la tradition de ce fait qui a conservé à ces vestiges le nom de Carita Romana et l'on peut croire aussi que l'église *S<sup>t</sup>. Nicolas* est nommée in Carcere parce qu'avant les temples auxquels on l'a substitué, ce lieu étoit occupé par la *Prison Claudienne*, ou le trait rapporté s'est passé. Voyés dans la seconde partie de ce Vol. des Antiquités, le plan de cette église et ceux de ces Temples.

Nota. Quoique les détails de cet ordre dorique soient moins bien profilés qu'au Théâtre de *Marcellus*, ils n'ont pas les inconveniens que l'on reproche à la corniche dorique de ce dernier édifice<sup>131</sup>. Lorsqu'on compare tous ces profils antiques doriques avec ceux des architectes modernes qui ont le mieux profilé, tels *Vignole*, *Peruzzi*, *Palladio*, on voit avec évidence combien ils ont perfectionné en imitant. Les exemples doriques romains qui peuvent entrer dans cette comparaison sont le Théâtre de *Marcellus*, le *Collisée* et celui-ci".

- pl. XVII r°. "Etude de l'ordre dorique du Théâtre de *Marcellus*".

- pl. XVIII r°. "Etude de l'ordre ionique du Théâtre de *Marcellus*".

- pl. XIX r°. "Elévation du Temple de la *Concorde*". "Portion de l'entablement intérieur".

- pl. XX r°. "Chapiteau ionique du Palais des *Empereurs*".

- pl. XXI r°. "Entablement ionique tiré des ruines du Palais des *Empereurs*".

- pl. XXII r°. Chapiteaux ioniques des thermes de *Dioclétien* (haut de la planche) et chpiteau ionique décoré d'un aigle.

- pl. XXII v°. "Elévation du Temple de *Vesta* à *Tivoli* avec les substructions et les chutes d'eau qu'y formoit l'*Anio* lorsqu'il y passoit".

"Nota. Les dépôts tartareux que l'on voit dans les arcades d'où l'on fait sortir les nappes d'eau prouvent incontestablement que la rivière ou une de ses branches pénéroit dans ces substructions et formoit des cascades régulières pour le Temple".

---

<sup>131</sup> Cf. Plus haut, "Théâtre de *Marcellus*".

- pl. XXIII. Vues à la sanguine des temples de Tivoli et des souterrains dits "Ecuries de Mécène" à Tivoli.
- pl. XXIV r°. *"Plan et élévation du Temple de la Sybille Tibertine à Tivoli". "Le stylobate en papier de retombe est celui du temple dont on voit les restes dans le couvent des Somasques de Saint-Nicolas de Cesarini, à Rome". "Nota. La voûte et l'attique de ce temple n'existent plus et sont restaurés sur ce dessin d'après Palladio".*
- pl. XXV r°. *"Détails de l'ordre du Temple de la Sybille Tiburtine, du plafond de la colonnade qui l'entourne et de la porte". "Nota. Le piédestal placé ici sous la base des colonnes est celui du temple qui est dans le couvent des Somasques. Les colonnes de ce temple qui sont de pierre travertine sont recouvertes d'un stuc qui imite le marbre; c'est ce qui a trompé Desgodets à qui cette observation a échappé. Il termine en carré les cannelures tant par le haut que par le bas. Elles sont en effet taillées ainsi dans la pierre, mais elles étoient arrondies en stuc comme on le voit dans plusieurs endroits encore très bien conservés aujourd'hui".*
- pl. XXVI r°. *"Roses tirées des ruines de la Ville Adrienne à Tivoli". "Roses du plafonds du temple de la Sibille à Tivoli".*
- pl. XXVII r°. *"Elévation de l'entrée du Portique d'Octavie à Rome". "Plan du Portique d'Octavie et de deux temples qui y étoient renfermés". "Moitié du plan de l'entrée du Portique d'Octavie". "Détail de l'ordre".*
- pl. XXVII v°. *"Plan et coupes de ce qui subsiste encore des Thermes d'Agrippa renfermé dans les constructions particulières, derrière le Panthéon".*
- pl. XXVIII r°. *"Plan des Thermes d'Agrippa".*
- pl. XXIX r°. *"Plan du Panthéon d'Agrippa".*
- pl. XXX r°. *"Elévation du portique du Panthéon".*
- pl. XXXI r°. *"Etude de l'ordre du portail du Panthéon". Détails de l'ordre du "frontispice" du Panthéon.*
- pl. XXXII r°. *Elévation intérieure et ordonnance du Panthéon.*
- pl. XXXIII. r°. *"Etude de l'ordre intérieur du Panthéon".*
- pl. XXXIV r°. *"Etude d'un tabernacle". "Etude d'une colonne de l'intérieur". "Etude des tabernacles". "Profil de la corniche de l'attique". "Détail de la porte d'entrée".*
- pl. XXXV r°. *"Vasque de porphyre trouvée dans le Panthéon servant aujourd'hui de sarcophage au Tombeau de Clemens XII à Saint-Jean de Latran à Rome".*
- pl. XXXVI r°. *"Plan, élévation de l'extrémité et coupe du sarcophage de Clemens XII".*
- pl. XXXVI v°. *"Plan de l'édifice antique sur le Mont Quirinal à Rome auquel ont appartenu les beaux fragments que l'on voit dans le jardin du Palais Colonna, d'après Serlio". "Nota. La partie teintée en rouge n'existe plus, mais celle qui est en noir subsiste en grande partie. Elle comprenoit des escaliers très vastes qui conduisoient au sommet du Mont Quirinal, aux différentes terrasses dont il étoit coupé, et à ce grand édifice dont le plan en rouge, ci-dessous est tiré de Serlio".*

*"Plan de l'édifice antique sur le Mont Quirinal à Rome auquel ont appartenu les beaux fragments que l'on voit dans le jardin du Palais Colonna, d'après Palladio".*

- pl. XXXVII r°. *"Plan d'un édifice antique dont les restes se voient dans le jardin du Palais Colonna, que quelques antiquaires nomment le Portique de Néron et que d'autres croient le Temple de la Santé, tel qu'il est rapporté par Serlio dans son Livre des Antiquités, page 76".*

*"Plan du même édifice suivant Palladio qui le donne comme un temple de Jupiter.*

*C. Angle de l'édifice qui a été démoli dans le siècle dernier et d'où proviennent les énormes fragments d'entablement qui sont encore dans le jardin du Palais Colonna.*

*D. Piédestal où étoient les chevaux de marbre qui sont aujourd'hui devant le Palais Pontifical".*

*"Nota. Malgré les différences que présentent ces deux plans, la masse générale qui est la même ne laisse de doute que sur les détails de la partie du milieu et sur la destination de l'édifice. Les fragments qui subsistent encore annoncent par leur caractère et par la beauté du travail, le plus beau tems de l'architecture. L'ordre principal étoit colossal à en juger par le pilastre C. qui avoit 6 pieds de largeur". "A. et B. sont les niches où furent trouvées les statues du Tibre et du Nil qui sont au Vatican".*

- pl. XXXVIII r°. *Vue à la sanguine du "Frontispice de Néron" dans le jardin Colonna.*

- pl. XXXIX r°. *"Chapiteau et base du portique de Néron".*

- pl. XL r°. *"Entablement du portique de Néron".*

- pl. XLI r°. *"Entablement intérieur du Temple de la Paix". "Détail des ornemens des voûtes".*

- pl. XLII r°. *Plan du Colisée, gravure (deux tirages, dont un non signé), "Paris Architecte. du Roi del. Michelinot sculp. 1781". Vue à la sanguine de l'intérieur du Colisée.*

- pl. XLIII r°. *Deux vues à la sanguine de l'intérieur du Colisée.*

- pl. XLIV r°. *"Détail de l'ordre ionique du Colisée". "Détail de l'entablement corinthien du Colisée".*

- pl. XLV r°. *"Pilastre d'ornement" de l'arc de Titus et "Pilastre d'ornement" des thermes de Dioclétien.*

- pl. XLVI r°. *Entablement de la "Place de Nerva". "L'original de cette étude m'ayant été volée avec beaucoup d'autres, M<sup>r</sup>. Percier qui l'avoit copié, a eu la complaisance de faire le trait de celle-ci, qui a été lavée ensuite par M<sup>r</sup>. Trouard fils. [signé] Paris".*

- pl. XLVII r°. *"Détail de l'entablement de la Place de Nerva".*

- pl. XLVIII r°. *Vues de l'arc de Constantin, deux sanguines.*

- pl. XLIX r°. *"Imposte du grand arc de l'Arc de Constantin". "Entablement de l'Arc de Constantin". "Corniche employée à l'intérieur de l'Arc".*

- pl. L r°. *"Chapiteau et base des colonnes du Temple de Jupiter Stator à Rome".*

- pl. LI r°. *"Entablement du Temple de Jupiter Stator"*.
- pl. LII r°. *"Détails de l'entablement du Temple de Jupiter Stator"*.
- pl. LIII r°. *"Roses du Temple de Jupiter Stator"*. *"Roses de l'Arc de Titus"*.
- pl. LIV r°. *"Roses qui se voyent dans le couvent de la Madonna del Popolo"*.
- pl. LV r°. *"Chapiteau du Temple de Jupiter Tonnant"*.
- pl. LVI r°. *"Entablement du Temple de Jupiter Tonnant"*.
- pl. LVII r°. *"Détails de l'entablement du Temple de Jupiter Tonnant"*.
- pl. LVIII r°. *"Elévation du Temple d'Antonin et Faustine dans le Forum"*. *"Plafond qui est dans chaque entre colonne"*. Plan du portique.
- pl. LIX r°. *"Chapiteau et base du Temple d'Antonin et Faustine"*.
- pl. LX r°. *"Entablement du Temple d'Antonin et Faustine"*.
- pl. LXI r°. *"Frise du Temple d'Antonin et Faustine"*. *"Frise antique qui se voit au Palais Aldobrandini à Rome"*.
- pl. LXII r°. *"Frise antique qui se voit dans la Villa Albani"*. *"Ornement antique qui se voit dans la Ville Mattei"*.
- pl. LXII v°. *"Plan d'une partie du Forum de Nerva [en fait Auguste] avec le Temple de Mars Vengeur"*. *"Nota. Les parties lavées en brun sont encore subsistantes; celles qui sont en rouge n'existent plus qu'en fondation. Sous Paul V, la portique A subsistait encore; il fut détruit alors pour employer les colonnes de granit rouge dont il étoit formé, à la décoration de la fontaine de l'Aqua Paola à Saint-Pierre in Monteaurès"*.
- pl. LXIII r°. *"Plan, coupe et élévation des restes du Temple de Mars Vengeur à Rome"*. *"Nota. Ce qui est teinté en bistre indique les assises de pierre qui composent le massif de la construction, et ce qui est en rouge indique les revêtements de marbre"*.
- pl. LXIII v°. *"Base des colonnes corinthiennes du Temple de Mars Vengeur à Rome"*.
- pl. LXIV r°. *Chapiteau du temple de Mars Vengeur. "Corniche de la palce dans laquelle étoit élevé le Temple de Mars Vengeur"*. *"Nota. Les consoles ont 21 pouces de large et autant d'espacement que de largeur"*. *"Chapiteau de pilastre de l'intérieur du Temple de Mars Vengeur qui se voit dans la cour du couvent qui a été bâti sur ses ruines"*. Sur feuilles de retombe : volutes des chapiteaux du temple de Bacchus (église Saint-Urbain hors les murs) et du temple de Castor et Pollux (église Saint-Paul à Naples).
- pl. XLV r°. *"Plan et profil du plafond du Temple de Mars Vengeur"*. *"Entablement qui terminoit le mur qui formoit la place"*.
- pl. LXVI r°. *"Fragment qui se voit au Capitole et qui paroît avoir appartenu au Portique d'Antonin"*.
- pl. LXVII r°. *"Entrecolonne du Portique d'Antonin aujourd'hui la Douane"*. *"Entrecolonne du Temple de Jupiter Stator dans le Forum Romanum"*. *"Entrecolonne du Temple de Mars Vengeur"*. *"Entrecolonne du Temple de Jupiter Tonant au sud du Capitole"*. *"Frise latérale du Temple de Jupiter Tonant"*.

- pl. LXVIII r°. Vues à la sanguine de fragments d'architecture au Palatin et du tombeau dit des Horaces à Albano.
- pl. LXIX r°. "*Entablement corinthien tiré des ruines du Palais des Empereurs*".
- pl. LXX r°. Deux chapiteaux à la manière antique inventés et dessinés par Pâris, à Vaclusotte, en 1793.
- pl. LXXI r°. "*Entablement de la grande salle des Thermes de Dioclétien à Rome*". "*Corniche trouvée dans les ruines de l'ancienne Fallerie*". "*Entablement de l'Arc de Marc Aurèle tiré de Pirro Ligorio*". "*Plinthe et base du tombeau de Cecilia Metella au Palais Farnèse*". "*Corniche extérieure du pourtour du Panthéon d'Agrippa*".
- pl. LXXII r°. "*Console qui se voit dans les jardins de la Villa Ludovosi*".
- pl. LXXIII r°. Décoration d'un pilastre antique conservé à la villa Médicis.
- pl. LXXIV r°. "*Chapiteau de l'Arc de Septime Sévère*".
- pl. LXXV r°. "*Entablement de l'Arc de Septime Sévère*" et autres détails.
- pl. LXXVI r°. "*Roses de l'Arc de Septime Sévère*".
- pl. LXXVII r°. "*Chapiteau composé tiré de la Ville des Empereurs*". "*Chapiteau composé tiré de Saint-Laurent hors les Murs*".

*"Observations sur les Frontispices des Temples.*

*Les frontispices des temples étant ce que l'architecture antique a produit de plus beau, j'ai levé avec soin ceux qui subsistent encore tels que ceux du Panthéon, du temple de la Concorde, de celui d'Antonin et Faustine, des Portiques d'Octavie &c.. Indépendamment de cela, j'ai cru devoir réunir sur une même feuille les cinq espèces dont il a existé des exemples. Elles sont produites par les différens nombres de colonnes qui les composent; c'est-à-dire le tétrastyle, l'exastyle, l'octastyle, le décastyle et le dodécastyle qui est le dernier terme de cette progression, un plus grand nombre de colonnes produiroit une masse trop large pour pouvoir être couronnée par un fronton. Les exemples des deux dernières espèces étoient même fort rares. Vitruve ne pousse pas cette progression au delà du décastyle dont il n'existoit aucun à Rome de son tems et le dodécastyle que je rapporte ici est tiré de Palladio qui dit que l'édifice nommé vulgairement le Portique de Néron étoit un temple de Jupiter de douze colonnes de face.*

*Cette réunion des différentes masses que l'on peut donner aux portails des temples, met à même de juger d'un seul coup d'œil laquelle est la plus agréable par sa proportion. Je sçais que parmi le peu de moïens que l'architecture possède pour caractériser ses productions, une des principales est cette variété de combinaison des largeurs avec les hauteurs, qui produit des masses légères, fermes ou graves, et que considérées sous ce point de vue, toutes celles qui sont représentées ici ont un degré de beauté particulier et relatif; cependant il doit exister une*

*beauté abstraite, un terme moien qui réunit plus que tout autre les rapports parfaits. Or si on examine avec attention les cinq temples dessinés sur la feuille suivante, on verra que l'octostyle est en effet ce terme moien qui présente la proportion la plus agréable. De là suit nécessairement, qu'il faut rapprocher le plus possible les autres masses de celle-ci pour leur faire partager l'avantage de satisfaire l'œil du spectateur. Il est facile de concevoir que si on voulait former ces cinq frontispices avec le même ordre et les mêmes entrecolonnens, il en résulterait une masse trop étroite pour le tétrastyle et beaucoup trop large pour le dodécastyle; on sent que le seul moien de parer à ces inconvénients est d'élargir ou de resserrer les entrecolonnens et de diminuer ou d'exalter la hauteur des colonnes, sans sortir des bornes prescrites par les bons exemples de l'Antiquité.*

*Il me paroît qu'on pourroit établir des règles générales pour donner à ces masses des proportions heureuses sans faire des entrecolonnemens trop laches ou trop serrés; voici ce que je pense à cet égard.*

*Primo. Les ordres doriques et ioniques conviennent particulièrement aux masses étroites par leur plan, mais si par de certaines considérations on est obligé d'y employer les ordres légers, il faut en borner l'élégance et le corinthien peut dans ces cas être réduit à 9 diamètres de hauteur. Les entrecolonnemens même seront tenus aussi larges que cet ordre peut le souffrir.*

*2°. Les ordres les plus élégans sont seuls propres aux masses fort larges tels que le décastyle ou le dodécastyle parce que seuls ils peuvent leur donner l'élévation qui leur est nécessaire; on peut même dans ces occasions porter l'élégance au delà du terme qui est généralement prescrit, et par une suite du principe que j'ai établi, faire les entrecolonnemens très étroits. Ce principe est encore plus nécessaire à observer dans les ordres simples que pour le corinthien, mais il doit arriver difficilement que ces ordres soient employés dans les masses larges qui sont plus généralement consacrées aux édifices qui exigent de la majesté et de la magnificence. Il est à observer encore que pour le décastyle et le dodécastyle, on ne peut employer que des colonnes colossales pour éviter l'incommodité des bases dans des entrecolonnemens nécessairement serrés.*

*3°. Il suit encore de la nécessité de donner de l'élévation aux masses larges, et de la borner dans celles qui sont étroites, que les stylobates conviennent particulièrement aux premières et que les dernières ne doivent être élevées que sur un petit nombre de degrés. Ce que je dis ici n'est pas autorisé sur les monumens antiques, si l'on s'en rapporte à Palladio, mais j'ai pour appui de mon sentiment, la raison qui est toujours au dessus de l'exemple*

*4°. L'octostyle étant le terme moien, il peut participer à tout ce qui vient d'être établi pour les extrêmes; c'est-à-dire qu'il peut avoir des colonnes un peu plus ou un peu moins élevées par rapport à leur diamètre; des entrecolonnemens plus larges ou plus étroits; un stylobate ou de simples*

*degrés pour empatement, sans que cela nuise beaucoup à la beauté de sa masse. Il semble cependant que si on veut observer des rapports exacts, il faut élargir l'entrecolonnement, s'il est élevé sur un stylobate, ou au contraire, les serrer si le temple est porté par des degrés qui règnent tout autour.*

*5°. Comme il faut que tout soit en même rapport dans l'architecture, il est nécessaire encore que les entablemens concourent au même but que la hauteur des colonnes, et qu'ils soient plus forts ou plus foibles en raison de la largeur des masses. Cela se conçoit d'autant mieux que l'entablement se juge non seulement par son rapport avec la hauteur qu'il couronne, mais encore par son étendue horizontale, en sorte que le même entablement, et surtout la même corniche, paroitra beaucoup plus fort dans le tétrastyle que dans le dodécastyle. Il faut donc que les entablemens soient plus forts pour les masses larges, mais aussi que les corniches aient plus de hauteur par rapport à la frise et à l'architrave.*

*6°. La hauteur des frontons fournit encore des observations essentielles pour la beauté des masses, mais il n'en est pas comme des entablemens; il faut ici diminuer graduellement la hauteur des frontons à mesure que les masses s'élargissent. Cette diminution doit être en même rapport, car un fronton trop bas et formant un angle trop obtus à son sommet choque autant l'œil par sa mollesse et l'indécision de sa forme qu'un fronton trop aigu le blesse par la dureté de son expression, et par le poids accablant dont il paroît charger les colonnes quand les masses qu'il couronne sont larges. Il seroit trop long de chercher des règles dans ces différentes suppositions qui varient à l'infini suivant les combinaisons de chacun des ordres avec les différentes masses, mais je vais essayer d'en établir une pour l'ordre corinthien qui pourroit avec quelques modifications convenir à tous. Je dois prévenir que la hauteur du fronton que je cherche à déterminer est prise du sommet de l'angle supérieur jusque sur la ligne horizontale qui seroit tirée au dessus de la cimaise d'un des angles inférieurs à l'autre, et que c'est par des fractions de cette même base que j'exprime la hauteur que devra avoir le fronton.*

*Ainsi pour le tétrastyle, l'entrecolonnement aura 4 modules [le module correspondant à 1/2 diamètre de colonne] 1/2. La hauteur des colonnes sera de 18 modules, celle de l'entablement le 16/80 de la colonne. La corniche aura les 6/15 de l'entablement, et le fronton 26/112 de sa base.*

*Pour l'exastyle, l'entrecolonnement aura 4 modules 1/8. La hauteur des colonnes sera de 18 modules 5/8, celle de l'entablement le 17/80 de la colonne. La corniche aura les 13/30 de l'entablement, et le fronton 24/125 de sa base.*

*Pour l'octostyle, l'entrecolonnement aura 3 modules 6/8. La hauteur des colonnes sera de 19 modules 2/8, celle de l'entablement le 18/80 de la colonne. La corniche aura les 27/60 de l'entablement, et le fronton 24/198 de sa base.*

*Pour le décastyle, l'entrecolonnement aura 3 modules 6/8. La hauteur des colonnes sera de 19 modules 7/8, celle de l'entablement le 19/80 de la colonne. La corniche aura les 55/120 de l'entablement, et le fronton 24/150 de sa base.*

*Pour le dodécastyle, l'entrecolonnement aura 3 modules. La hauteur des colonnes sera de 20 modules, celle de l'entablement le 20/80 ou 1/4 de la colonne. La corniche aura les 111/240 de l'entablement, et le fronton 24/164 de sa base.*

*Quoiqu'en général une partie des proportions que j'admets ici soient puisées dans l'antique, comme on peut le voir dans la table au nombre LXVII, j'observerai que malgré mon admiration pour les productions des Anciens, je pense qu'on peut chercher dans la nature des choses et dans la raison des préceptes plus certains encore que ceux qu'ils nous ont laissé. Ceux que nous trouvons dans Vitruve n'ont été suivis dans aucun des édifices dont il nous reste des ruines, au moins d'une manière complète. Ces ruines même nous prouvent que les Anciens n'étoient pas servilement attaché aux règles qu'on veut que nous suivions; et quand aux restaurateurs modernes de l'architecture [les architectes de la Renaissance], ils sont si peu d'accord entre eux que cela autorise à avoir sa petite religion à part; bien entendu cependant qu'on ne s'écartera pas trop des lois prescrites dont je n'entens blamer ici que la trop grande sévérité".*

- pl. LXXVIII r°. "*Plan et élévation du Temple de la Fortune Virile à Rome*". "*Plan et élévation du Temple de Castor et Pollux à Naples*". "*Plan et élévation du Temple de Jupiter Stator à Rome*". "*Plan et élévation du Parthénon d'Adrien à Athènes*". "*Plan et élévation du Temple de Jupiter sur le Mont Quirinal à Rome*".

- pl. LXXIX r°. "*Pavés et voyes romaines et d'intérieur des habitations*" ["Table"]. "*Etudes de parties d'architecture construites en briques*".

- pl. LXXX r°. "*Deux vues du Temple de Minerva Medica*" ["Table"].

- pl. LXXXI r°. "*Plan et coupe d'un ancien monument nommé vulgairement Temple de Minerva Medica à Rome*".

- pl. LXXXII r°. Plan, élévations restituées d'après Serlio et Palladio, et détails du "*Portique de Pompée*" [la *Crypta Balbi*]. "*Détail en grand de ce qui reste du Portique de Pompée*".

- pl. LXXXIII r°. Plan restitué de la *Crypta Balbi*.

- pl. LXXXIV r°. "*Plan du Temple de la Fortune de Préneste*" [d'après Pirro Ligorio].

- pl. LXXXV r°. "*Plan du Temple des Fortunes qui étoit près la Porte Pinciana à Rome tiré des manuscrits de Pirro Ligorio au Vatican*".

- pl. LXXXVI r°. "*Camp Prérorien*" [d'après un plan conservé à la "*Bibliothèque Balarini*", dans la "*Table*", en fait Barberini, dont le conservateur étoit l'abbé Balerini].

- pl. LXXXVII r°. "*Plan des Thermes de Néron près du Cirque Agonal*".



- pl. LXXXVIII r°. "*Plan des Thermes de Titus à Rome*".
- pl. LXXXIX r°. Plan des "*Thermes de Domitien*" [copié d'après un plan conservé à la Bibliothèque Barberini]. Plan de la villa de Maxence sur la Voie Appienne.
- pl. XC r°. "*Plan des Thermes de Caracalla à Rome*".
- pl. XCI r°. "*Plan des Thermes de Dioclétien à Rome*".
- pl. XCII r°. "*Plan des Thermes de Constantin à Rome*" [copié d'après un plan conservé à la Bibliothèque Barberini].
- pl. XCIII r°. "*Plan d'un édifice considérable dont les ruines se voient à trois milles de Rome sur la Voie Appienne et que les antiquaires croient avoir été un Palais de Gallien*" [la Villa dei Quintili, d'après un dessin de J.-A. Raymond].
- pl. XCIII v°. "*Plan d'une partie des édifices découverts à Ostie dans les fouilles que le gouvernement a fait faire en 1804*<sup>132</sup>". "*Plan d'un temple découvert dans les fouilles faites à Ostie par ordre de Pie VII*".
- pl. XCIV r°. "*Plan d'un nymphée et d'une fontaine antiques connus sous le nom de Grote de la Nimphe Egérie à deux milles de Rome*". "*Porte antique de la Ville d'Autun nommé aujourd'hui Porte de Saint-André*". "*Maison particulière antique découverte à Rome en 17.. dans la Villa Negroni. Elle étoit toute décorée d'arabesques qui ont été gravés sur les dessins de Mengs*". "*Plan d'une Porte de la Ville de Pompeïa*". "*Plan d'un nymphée antique sur les bords du Lac d'Albano au dessous de Castelgandolfo*".
- pl. XCIV v°. "*Plan d'un édifice de l'ancienne Ville d'Ostie*<sup>133</sup>".
- pl. XCV r°. "*Plan et coupe d'un temple antique converti en église à Nocera de Pagani*".
- pl. XCV v°. "*Plan d'un temple trouvé dans les fouilles faites à Stabia*". "*Nota. Quoiqu'il paroisse que cet édifice ait été renversé par un tremblement de terre, il y avoit encore assés de parties existantes pour pouvoir reconnoître sa forme et ses détails; il y avoit même plusieurs piédesatux de statues encore à leur place*". "*Plan d'un temple de Minerva Medica restauré d'après ses débris actuels et plusieurs auteurs anciens*" [Palladio, Giuliano da Sangallo, Montana].
- pl. XCVI à CV. "*Plans tirés des manuscrits de Pirro Ligorio conservés à la Bibliothèque du Vatican, ou dans celle du Roi de Sardaigne à Turin*" ["Table"].
- pl. XCVI r°. "*Plan et élévation de la Colonne Trajanne*".
- pl. XCVII r°. "*Plan des Thermes de Trajanus Decius dont les ruines se voyent sur lez Mont Aventin près du Monastère de Sainte-Prisca. Nota. Ce plan es textraît d'un manuscrit de la Bibliothèque Casanatese à la Minerve à Rome. Il est sans nom d'auteur, mais on le croit de Pirro*

---

<sup>132</sup> Relevé ajouté dans les "*Etudes*" après 1806.

<sup>133</sup> Dans son catalogue de 1809 (Fonds Pâris, ms. 3, p. 9), Pâris précise : "*Plan restauré arbitrairement d'un autre édifice découvert à Ostie*" (le théâtre sans doute).

*Ligorio*". "Plan de la sépulture de la famille de l'Empereur Constantin aujourd'hui l'église Sainte-Constance à Rome".

- pl. XCVIII r°. "Plan de maisons découvertes dans les fouilles faites dans le Palais des Empereurs, sur le Mont Palatin à Rome, en 1774 et depuis".

"En 1774, dernière année de mon séjour à Rome, un abbé Rancoueil d'Aix-en-Provence, y vint acheter un casin et un jardin nommé Villa Magnan et plus anciennement Villa Spada. Il y fit faire des fouilles mais plus en vandale qu'en ami des antiquités. Voulant dérober à la connoissance du Gouvernement ce qu'il espéroit trouver de sculptures &c., il faisoit renverser les murs antiques sans penser seulement à faire lever des plans de ce qu'il détruisoit avec tant de barbarie. [...] assés qu'un architecte romain nommé Barbieri, peu versé dans les antiquités. Cest lui qui a levé les plans que l'on voit ici, et que des personnes dignes de foi, entre autres Mr. d'Agincourt, m'ont assuré être fidèles, ce que j'ai peine à croire, la bizarrerie des formes ne répondant pas à l'idée qu'on se faisoit du Palais des Césars : d'ailleurs il y a deux parties du plan inférieur qui ne s'accordent pas avec celui du haut, et qui supposent dans ce dernier des porte à faux incompatibles avec les égards que les anciens avoient pour la solidité [...]". "Coupes relatives aux plans découverts dans la Palais des Empereurs à Rome en 1774" [gravures d'après Barbieri].

- pl. XCVIII r°-XCIX r°. Plans restitués d'édifices antiques.

- pl. XCIX v°. "Plan d'un édifice découvert au dessous de la Ville d'Arricia en 1792 dans des fouilles faites par Mr. de Sousa ambassadeur du Portugal".

- pl. C r°. Plans restitués d'édifices antiques.

- pl. CI r°. "Plan d'un édifice antique que l'on croit avoir été un magasin d'armes, et dont les ruines nommées vulgairement Bains de Paul Emile se voyent aux pieds du Mont Qurinal entre la Colonne Trajane et le Temple de Mars Vengeur. Nota. Ce plan est extrait d'un fragment de manuscrit de l'an 1410 que l'on attribue à Philippe Bruneleschi, et qui se conserve dans la Bibliothèque de Saint-Laurent à Florence".

- pl. CII r°. Plan de la basilique d'Otricoli, d'après G.-A. Guattani. "Restes d'un Bain Antique découvert récemment à Trèves" [sans doute d'après un relevé de Peyre le Jeune].

- pl. CIII r°. "Plan du Forum de l'ancienne Ville de Gabies découverte en 1792".

- pl. CIII v°. "Plan du Temple célèbre de Junon Gabine retrouvé dans l'ancienne Ville de Gabies en 1792".

- pl. CIV r°. "Plan d'un marché de l'ancienne Rome converti aujourd'hui en église sous le nom de St. Etienne le Rond".

"Il y a des auteurs qui avancent que c'étoit ici un Temple du Faune; mais cette divinité quoique nationale n'étoit pas assés révéree pour qu'on lui consacre un temple aussi vaste, et son architecture sent trop le tems de la décadence de l'art pour placer sa construction au tems de Claude d'après la même opinion. Il y avoit en effet un Temple du Faune dans ce

quartier, et il y existoit aussi un marché. M<sup>r</sup>. D'Agincourt dans son intéressant ouvrage<sup>134</sup>, a adopté le sentiment qui le place dans cet édifice. Il faut supposer que ces marchés étoient peu vastes, et conséquemment très multipliés. [...] L'effet général de l'intérieur de cette église est extrêmement agréable, mais il est peu d'objets plus dégoûtans que les matériaux représentés sur ses murs".

- pl. CV r°. "Etude des proportions et de la diminution de la Colonne Trajane avec la Colonne Antonine".

- pl. CVI r°. "Colonne Triomphale élevée au milieu de la Place de Trajan".

- pl. CVI v°. "Chapiteau de la Colonne Trajane avec ses détails".

- pl. CVII r°. Détails de la décoration de la colonne Trajane.

- pl. CVIII r°. Bas-reliefs du piédestal de la colonne Trajane.

- pl. CIX r°. Bas-reliefs du piédestal de la colonne Trajane.

- pl. CX r°. "Plans de l'Amphithéâtre Flavien nommé vulgairement le Colisée à Rome, réunis les uns sur les autres dans leur ordre naturel". Plan, coupe et élévation du Colisée, gravure de Michelinot d'après Pâris.

- pl. CX v°. "Coupe sur le petit diamètre de l'ellipse" du Colisée.

- pl. CXI r°. "Vue de l'intérieur du mur de face dans l'état actuel". "Elévation qui présente une partie de la décoration extérieure".

- pl. CXII r°. "Colonne rostrale élevée à l'honneur de Dulus". "Obélisque de S<sup>t</sup>. Jean de Latran". "Borne d'un Cirque qui se voit à la Ville Albani".

- pl. CXIII r°. "Portion de candélabre antique qui se voit dans le Museum Clementin au Vatican".

- pl. CXIV r°. "Labrum antique servant à une fontaine dans la Strada Giulia derrière le Palais Farnèse". "Labrum tiré des Thermes de Titus à Ville Médicis". "Labrum de basalte trouvée hors de Porte S<sup>t</sup>. Sébastien dans la Vigne du Collège Clémentin". "Labrum de granite noir à Ville Albani". "Grande vasque de marbre blanc à Ville Albani". "Tombeau par Michel Ange dans la chapelle Strozzi à S<sup>t</sup>. André della Valle".

- pl. CXI r°-CXVI r°. Autels et cippes antiques conservés à Rome dans différents palais et villas.

- pl. CXVII r°. Trépieds antiques conservés à Rome dans différents palais et villas.

- pl. CXVIII r°. Fontaines antiques conservées à Rome dans différents palais et villas, et à Portici.

- pl. CXIX r°. Meubles (sièges et tables), vases, instruments antiques conservés à Rome dans différents palais et villas, et à Portici.

- pl. CXX r°. "Pont ou quaduc de Narni, construit sous Auguste".

- pl. CXX v°. "Détails des gradins pour assoir les spectateurs dans le Cirque de Caracalla".

---

<sup>134</sup> *L'histoire de l'art par les monuments*, Paris, 1823.

- pl. CXXI r°. *"Plan du Cirque de Caracalla et d'une partie des édifices antiques qui l'enviroient près de St. Sébastien hors les murs sur la Voie Appienne à 3 milles de Rome"*.
- pl. CXXI v°. Détails et objets trouvés dans la villa de Maxence. *"Bassorilievo nella città di Velletri nel Museo Borgia"* [sous une gravure]. *"Ceci est écrit de la main du cardinal Borgia"*[de la main de Pâris].
- pl. CXXII r°. *"Elévation de l'extrémité du Cirque de Caracalla où sont placées les Carceres ou remises des chars"*. *"Plan à réz de chaussée des Carceres"*.
- pl. CXXII v°. *"Etude de la décoration des Carceres du Cirque de Caracalla telle qu'il paroît qu'elles étoient, fait à Escures en 1804"* [sous forme d'inscription antique dans la frise au dessus des arcades].
- pl. CXXIII v°. Plans du théâtre d'*Herculanum*, gravures de Choffard d'après Pâris.
- pl. CXXIII v°. Coupes sur le théâtre d'*Herculanum*, gravures de Choffard d'après Pâris.
- pl. CXXV à CXXXVI. *"Page CXXV jusque et compris CXXXII. Tous ces plans sont des parties de la maison de plaisance de l'empereur Adrien à Tivoli. Ses ruines couvrent une étendue immense de terre divisée entre plusieurs possesseurs dont le comte Fede et les Jésuites étoient les principaux. Ces plans ont été levés par Mr. Mr. Peyre l'aîné et Dewailly. Quoique ces architectes remplis de talens doivent exciter une confiance entière, il est vraisemblable qu'ils se sont trompés dans plusieurs de ces plans. L'on en juge par le premier qui est le Théâtre de l'Académie. On observera que les pages à gauche, ou versos des feuilles, représentent les objets tels qu'ils sont; ce qui n'est que tracé n'existant qu'en fondation, les parties teintées en noir se voyant seules en élévation, et plus ou moins ruinées; tandis que le reste des feuilles offrent ces mêmes plans restaurés d'après les indications de ce qui est sur pied). Or à la page 125, on voit le plan levé par ces Messieurs, et en papier de retombe celui qui existe réellement. Au reste je ne fais cette observation que pour avertir ceux qui seroient tentés d'y mettre une confiance trop entière; mon intention n'est pas de critiquer, bien convaincu que chacun doit étudier à sa manière. J'ai eu aussi la mienne pour laquelle je ne puis trop réclamer l'indulgence. Le second plan est celui du Canope, lieu très vaste où étoient rassemblés une foule de divinités égyptiennes. La grande niche du fond étoit couverte d'une voûte dont les vastes débris sont encore sur place et conservent sa forme. Les renfocemens qui sont au pourtour renfermoient des cascades dont les ressauts existent encore, des congélations, des stalactites naturelles entroient dans la décoration de cette partie dont tous les intérieurs étoient peints en arabesques comme toutes les autres parties de cette habitation, et même jusqu'aux corridors et communications souterraines qui étoient en grand nombre. Je ne sçais pourquoi on nomme le 3<sup>ème</sup>. plan la Bibliothèque; le 4<sup>ème</sup>. appartient à la partie de l'Académie. Quoique la totalité soit très ruinée, on y trouve encore des*

plafonds en stuc et en peinture qui sont très bien conservés. Il y a une foule de plans des formes les plus agréables, et si j'existois à Rome avec un loisir aussi complet que celui dont je jouis aujourd'hui (1805), je me ferois un grand plaisir de fouiller dans cet immense répertoire et de chercher à en reproduire les parties sous leurs véritables formes.

Page CXXXIII jusque et compris CXXXVI. J'ai levé moi-même les quatre plans contenus sur ces feuilles. Toutes les parties en étoient voisines les unes des autres; on voit par les lettres rouges la situation où elles sont existantes. L'ensemble de la page 133 étoit suivant Pirro Ligorio, nommé le Stade; celui de la page 134 étoit le Quartier des hôtes. La page 135 offre la partie qu'on croit avoir été la demeure de l'Empereur, et la page 136, l'Entrée principale et les Bains. Ces bâtimens paroissent aujourd'hui jetés au hasard dans cet immense local. Il est cependant vraisemblable qu'ils avoient une liaison quelconque. Sans doute ils étoient environnés de jardins, de vastes plantations, contenant les chemins qui conduisoient d'une partie à une autre, outre la multitude de communications souterraines dont je n'ai pas cru devoir embarrasser ces plans. J'ai également négligé de donner les plans des objets dans l'état où ils sont aujourd'hui, par la raison qu'il entre presque autant d'arbitraire dans la manière de les voir que dans leur restauration même. On en peut juger par les différences que présente la page 125 ("Table").

## Vol. II, ms. 477

"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1783, et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du premier volume contenant les antiquités".

### Planches

- Appareil cyclopéen des murs de Palestrina.

- pl. I r°. "Plan des parties encore existantes du Temple de la Fortune Prénestine et de la ville de Palestrina élevée sur ses ruines".

"Après avoir payé à M<sup>r</sup> Huyot le tribut d'éloges que mérite son travail, qu'il me soit permis de dire un mot sur la part bien faible qui m'en appartient.

A la fin de mon pensionnat à l'Académie de France à Rome, en 1774, j'allais à Palestrine dans l'intention de lever le plan de ces ruines dont la restauration de Pirro Ligorio, gravés dans l'ouvrage de Volpi m'avois donné une grande idée. J'avois destiné quinze jours à ce travail, mais ne trouvant dans cette ville, ni auberge, ni aucun moyen de subsistance, je fus contraint d'abandonner mon projet. Je retournai à Rome, emportant la certitude que le Plan de Pirro Ligorio n'étoit rien moins qu'exacte.

En 1807, me trouvant accidentellement Directeur de l'Académie de France, je retournai à Palestrine et j'y conduisis trois architectes pensionnaires dont un étoit M<sup>r</sup>. Huyot. Rempli du désir de faire connaître ce temple de la Fortune, si intéressant, mais étant trop âgé et d'une trop

*mauvaise santé pour entreprendre moi-même ce travail, je proposai à Mr. Huyot de prendre cette ruine pour sujet de la restauration que chaque pensionnaire devait au gouvernement, et pour le déterminer, je lui promis de lui tenir compagnie à Palestrine, pendant tout le temps qu'il emploierait à son opération. La proposition ayant été acceptée, nous avons passé un mois l'année suivante<sup>135</sup> et ce plan est le produit des recherches et des découvertes qui ont été faites pendant ce temps.*

*J'ai, ainsi que je l'ai dit plus haut, copié ce plan, l'élévation de l'état actuel et la coupe. J'avais commencé le plan restauré, mais comme il a dû être envoyé à l'Institut avant que je l'eusse terminé, cela m'a conduit à rétablir suivant mon opinion quelques parties sur lesquelles je ne pensais pas comme Mr. Huyot. Depuis mon départ pour la France, je suis allé au printemps 1815, passer un mois à Palestrine pour ma santé, et cela m'a mis à même de découvrir la partie marquée 33, 58 et 59 qui m'ont été utiles dans le plan restauré".*

- pl. II r°. *"Murs et constructions en brique qui soutiennent les terrasses du Temple et l'enceinte de la ville Préneste".*

- pl. III r°. *"Plan général de l'Enceinte consacrée à la Fortune Prénestine dans laquelle outre les différens sanctuaires de cette déesse considérée sous ses divers attributs on trouvoit des basiliques, des temples, des chapelles destinées à d'autres divinités, le tout restauré d'après le plan de ce grand ensemble encore existants en 1812".*

- pl. IV r°. *"Coupe du stylobate de la colonnade ["de l'hémicycle du sommet"]".*

- pl. V r°. *"Elévation générale de tous les édifices en ruine qui composoient le Temple de la Fortune Prénestine dans leur état actuel et tels qu'on les verroit si l'on pouvoit faire disparaître les constructions modernes qui en couvrent la plus grande partie (1812)".*

- pl. VI r°. *Détails en élévation des vestiges du temple de la Fortune.*

- pl. VII r°. *"Coupe sur la ligne du milieu de l'ensemble des ruines qui composoient le Temple de la Fortune Prénestine".*

- pl. VIII r°. *"Bases des colonnes du portique du Panthéon à Rome".*

- pl. IX r°. *Colonnes du Panthéon.*

- pl. X. *"Coupes différentes des chapiteaux du portique du Panthéon à Rome".*

- pl. XI r°. *"Etudes du chapiteau des colonnes du portique du Panthéon à Rome".*

- pl. XII r°-XXV r°. *"Etudes plus en grand de toutes les parties de ce chapiteau" ("Table").*

- pl. XXVI r°. *"Base d'une des colonnes qui accompagnent la grande niche de l'intérieur du Panthéon".*

- pl. XXVII r°. *"Etude des chapiteaux de l'ordre intérieur du Panthéon".*

---

<sup>135</sup> Nous avons discuté, dans le Volume I. 2, pp. 166-167, et dans le Volume III, "Palestrina", les erreurs de dates de Pâris.

- pl. XXVIII. *"Plan de la principale entrée du Portique d'Octavie à Rome"*.
- pl. XXIX r°. *"Elévation de la principale entrée du Portique d'Octavie à Rome"*.
- pl. XXX r°. *"Elévation latérale restaurée de l'entrée du Portique d'Octavie avec la coupe du portique"*.
- pl. XXXI r°. *"Etude du chapiteau de pilastre de l'entrée du Portique d'Octavie à Rome"*.
- pl. XXXII r°. *"Entablement du Portique d'Octavie à Rome"*.
- pl. XXXIII r°. *"Plan général du Capitole actuel (1811)"*.
- pl. XXXIV r°. *"Plan des trois colonnes encore existantes du Temple que l'on croit de Jupiter Tonnant, au pied du Capitole du côté du Forum à Rome"*.
- pl. XXXV. *"Plan restauré du Temple de Jupiter Tonnant, aux pieds du Capitole du côté du Forum à Rome"*.
- pl. XXXVI. *"Elévation latérale restaurée du Temple de Jupiter Tonnant destinée à montrer le bel effet que produisent les entrecolonnemens serrés ou Pycnostile"*.
- pl. XXXVII. *"Elévation restaurée du Temple de Jupiter Tonnant au pied du Capitole du côté du Forum"*.
- pl. XXXVIII. *"Base des colonnes du Temple de Jupiter Tonnant au pied du Capitole à Rome, découverte en 1811"*.
- pl. XXXIX. *"Trait et profil du chapiteau des colonnes du Temple de Jupiter Tonnant à Rome"*.
- pl. XL. *"Profil exact de l'entablement du Temple de Jupiter Tonnant"*.
- pl. XLI. *"Base des trois colonnes du Temple de Jupiter Stator à Rome"*.
- pl. XLII. *"Chapiteau des colonnes du Temple de Jupiter Stator à Rome"*.
- pl. XLIII. *Détail du chapiteau des colonnes du "temple de Jupiter Stator" à Rome.*
- pl. XLIV. *Ornement du modillon de l'entablement du "temple de Jupiter Stator" à Rome. Ornaments de l'architrave du "temple de Jupiter Stator" à Rome.*
- pl. XLV. *"Plan du sanctuaire latéral du Temple de la Paix tel que l'ont offert les fouilles de 1812"*.
- pl. XLVI. *"Plan de l'édifice antique nommé vulgairement Temple de la Paix"*.
- pl. XLVII. *"Plan général de l'édifice antique connu sous le nom de Temple de la Paix à Rome. Nota. Ce qui est lavé en rose est encore existant (1811)"*.  
*"Elévation de l'entrée de l'édifice antique connu sous le nom de Temple de la Paix, telle que d'après ce qu'il en reste"*.
- pl. XLVIII. *"Façade d'entrée de l'atrium ou vestibule du Palais Doré de Néron, converti en Temple par Vespasien". "Elévation du Temple de la Paix du côté du Forum, telle qu'elle peut être conjecturée d'après ce qui*

*reste de la façade principale ainsi que d'après les lumières acquises par les fouilles de 1812".*

- pl. XLIX. *"Coupe sur la largeur d'une moitié existante de l'édifice nommé Temple de la Paix". "Coupe sur la longueur du Temple de la Paix dans son état actuel. 1811".*

- pl. L. *Détails du "temple de la Paix".*

- pl. LI. *Détails du "temple de la Paix" (caissons de la voûte).*

- pl. LII. *"Plan développé d'une portion de la voûte de la grande nef du Temple de la Paix".*

- pl. LIII. *"Formes et compartiments des caissons qui décoroient la voûte de la grande nef du Temple de la Paix à Rome, relevé sur les énormes fragmens de cette voûte retrouvés dans les fouilles et les déblais exécutés en 1812".*

- pl. LIV. *"Détail en grand des ornemens de la voûte qui couvroit la grande nef du Temple de la Paix".*

- pl. LV. *"Plan de l'église de S<sup>t</sup>. Nicolas in Carcere à Rome et des trois temples antiques sur les débris desquels elle a été élevée". Plan détaillé.*

- pl. LVI. *"Détails des temples antiques qui composent l'église de S<sup>t</sup>. Nicolas in Carcere à Rome".*

- pl. LVII. *"Elévation des trois temples antiques dans les ruines desquels est élevée l'église de S<sup>t</sup>. Nicolas in Carcere à Rome".*

- pl. LVIII. *"Plan restauré du Temple d'Antonin et de Faustine sur la Voyer Sacrée à Rome".*

- pl. LIX. *"Plan du Temple d'Antonin et de Faustine dans son état actuel".*

*"A la fin de 1808, ou au commencement de 1809, M<sup>r</sup>. Ménager, architecte pensionnaire à l'Académie de France, fit faire des fouilles indiquées sur ce plan, qui firent connaître le stylobate et les degrés qui conduisent à ce temple. Depuis, en 1810, le gouvernement fit faire des fouilles générales dans lesquelles ce monument fut compris. On démolit la voûte qui renfermait presque un tiers de la hauteur de ces belles colonnes, mais on ne reproduisit pas les degrés et on ne s'enfonça pas au delà du pavé du portique".*

- pl. LIX<sup>bis</sup>. *Colonne du "portique d'Antonin et Faustine".*

- pl. LX. *"Coupe sur la longueur du Temple d'Antonin et de Faustine et d'une partie de l'église bâtie dans ses ruines".*

- pl. LXI. *"Elévation latérale restaurée du Temple d'Antonin et Faustine". "Balustrade trouvée dans les fouilles de S<sup>t</sup>. Laurent hors des Murs, lorsque le Gouvernement françois voulut y établir un cimetière".*

- pl. LXII. *"Elévation restaurée du Temple d'Antonin et Faustine".*

- pl. LXIII. *"Coupe de la fouille du Temple d'Antonin et de Faustine sur la ligne CD". "Plan de la fouille faite en 1809 du Temple d'Antonin et de Faustine à Rome par M<sup>r</sup>. Ménager architecte pensionnaire à l'Académie de France pour exécuter le stylobate et les degrés qui montoient à ce temple, détails inconnus jusqu'alors et qu'en effet il a retrouvé".*



- pl. LXIV. "*Coupe sur la ligne EF de la fouille du Temple d'Antonin et de Faustine*".
- pl. LXV. "*Détails de la fouille faite dans le Temple d'Antonin et de Faustine*".
- pl. LXVI. "*Détails à vue des chapiteaux de pilastre du Temple d'Antonin et de Faustine*".
- pl. LXVII. "*Détails de l'entablement du Temple d'Antonin et de Faustine*". "*Coupe sur le milieu du chapiteau des pilastres*".
- pl. LXVIII. "*Trait exact de la corniche et de la frise du Temple d'Antonin et Faustine avec l'ornement en marbre qui étoit placé à tenons et mortoises au dessus de la cimaise, ainsi que l'indique la figure ci-contre et que le prouvent les mortoises encore existantes marquées 3 sur la figure A. Détail qui on moyen des trous des mortoises qui se voyent encore, montre de quelle manière les blocs de marbre qui composoient l'entablement étoient liés entre eux. On y voit aussi comment étoient encastrés les entrails du comble, ainsi que l'ornement en marbre qui étoit placé sur la cimaise. Enfin l'on voit l'utilité de cet ornement qui servoit à former et à masquer les gouttières. Quoique les bas-reliefs, les médailles et les manuscrits montrent souvent cet ornement on n'en avoit pas observé les traces jusqu'ici. Cette découverte est due à Mr. Huyot architecte pensionnaire de l'Etat en 1810*".
- pl. LXIX-LXXII. "*Etudes détaillées des chapiteaux du temple d'Antonin et de Faustine copiées d'après Mr. Percié par un de ses élèves à Paris en 1780*"<sup>136</sup>.
- pl. LXXIII. "*Plan des découvertes opérées par les fouilles faites en 1813 autour des ruines des Temples adossés de Vénus et de Rome et de l'arc de Titus*".
- pl. LXXIV. "*Plan restauré des Temples réunis de Vénus et de Rome, architecture de l'Empereur Adrien*".
- pl. LXXV. "*Elévation des Temples de Vénus et de Rome ainsi que des portiques qui composoient leur Enceinte ou Forum, du côté de l'Amphithéâtre Flavien*". "*Coupe des Temples de Vénus et de Rome telle qu'elle a du être, restaurée d'après ce qui reste et d'après les découvertes produites par les fouilles opérées en 1813*".
- pl. LXXVI. "*Fragment de la corniche des Temples de Vénus et de Rome*" et autres détails.
- pl. LXXVII. "*Plan de la nouvelle Place de la Colonne Trajane commencée en 1813 par le Gouvernement François et terminée parle Gouvernement Romain en 1816*".
- pl. LXXVIII. "*Détails de construction des ruines de la Place de Trajan*".

---

<sup>136</sup> Cet ensemble de beaux dessins à la craie noire est délicat à attribuer. En 1780 Percier n'avait que 16 ans et n'avait évidemment pas encore voyagé en Italie. Il est également étonnant d'apprendre qu'à cet âge il avait plusieurs élèves. Qui peut bien être l'élève en question ?

- pl. LXXIX. *"Plan général des découvertes faites en 1812 et 1813 dans l'antique Place de Trajan"*.
- pl. LXXX. *"Plan du Forum de Trajan d'après les fouilles de 1811, 1812 et 1813"*.
- pl. LXXXI. *"Plan du Forum de Trajan d'après les découvertes faites en 1811, 1812 et 1813. Voyés les descriptions de Donato, p. 197, et de Nardini, p. 269 et suivantes"*.
- pl. LXXXII. *"Ordres corinthiens de la Place de Trajan"*.
- pl. LXXXIII. *"Entablement de la grande nef de la Basilique Ulpienne au Forum de Trajan à Rome"*.
- pl. LXXXIV. *"Détails d'ornemens du grand entablement corinthien de la Place de Trajan"*.
- pl. LXXXV. *"Colonne du portique latéral de la Place de Trajan"*.
- pl. LXXXVI. *"Détails divers de la Place de Trajan trouvés dans les fouilles de 1813"*.
- pl. LXXXVII. *"Entablement de marbre blanc d'un très beau travail trouvé en 1812, dans les fouilles de la Place de Trajan"*.
- pl. LXXXVIII. *"Entablement de marbre blanc trouvé dans les fouilles de la Place de Trajan en 1812"*.
- pl. LXXXIX. *"Restes de deux grands piédestaux portant vraisemblablement des trophées, trouvés devant la façade de la Basilique Ulpienne dans les fouilles de 1813"*.
- pl. XC. *"Frontispice du Temple de Minerve à Assisi". Montage de fragments architectoniques de Rome, Velletri et Saint-Rémy-de-Provence.*
- pl. XCI. Tombeau "des Horaces". *"Croquis d'après nature des faces méridionale, septentrionale et orientale du monument nommé par erreur Tombeau des Horaces à Albano destinés à montrer que le corps du milieu que l'on a toujours donné pour être un cone ainsi que ceux des angles étoit réellement un cylindre, probablement un grand piédestal portant un triomphateur sur un char bige ou quadrigé". "C'est sans autorité qu'on a nommé cette ruine Tombeau des Horaces et des Curiaces; car on ne peut croire qu'ont ait rapporté les vaincueurs à 12 milles pour les ensevelir dans le tombeau des vaincus, tandis que le combat avoit eu lieu à 3 milles de Rome, hors de la Porte nommée depuis Frigemina. Il y a plus de raison de la croire le sépulcre d'un fils de Porsenna, étrusque, battard, tué par les Aricciens à peu près dans ce lieu, opinion qui n'est fondée que sur le rapport que l'on trouve entre les cones que l'on voit ici et les pyramides et obélisques du tombeau fantastique de son père à Clusium<sup>137</sup>. Enfin ce ne peut être non plus celui du grand Pompée, sentiment fondé sur les cinq cones que l'on croioit faire allusion aux cinq consulats de cet illustre Romain. D'abord il n'y avoit que quatre cones, comme on le prouve ici, et de plus cette architecture, d'une apparence étrusque n'a pas d'analogie avec celle que les Romains avoient adopté, même avant le tems*

---

<sup>137</sup> Il s'agit du tombeau de Porsenna à Chuisi, décrit par Pline l'Ancien.

*de Pompée. Comme ce monument ne porte plus aucune inscription, cette privation jointe au silence des anciens auteurs, ne permet pas de dire à qui il a pu appartenir".*

- pl. XCII. "*Plan et élévation restaurés du monument que la tradition donne pour le Tombeau des Horaces à Albano*".

*"Mon premier voyage d'Italie a été consacré à l'étude de l'architecture. Le second beaucoup trop court [...]. Dans un séjour d'un mois que je fis à La Riccia en 8bre. 1807<sup>138</sup>, passant souvent devant cette ruine, dont en 1771 j'avois craionné la vue (Vol. I, pl. LXVIII<sup>139</sup>), je voulus l'examiner avec attention; je montois plusieurs fois sur la plateforme; j'en pris toutes les dimensions ainsi que les profils encore visibles, et c'est alors que je reconnus l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui jusqu'à présent ont supposé cinq pyramides coniques. J'ai reconnu le plomb à la main que les trois assises restantes du corps qui occupe le centre sont verticales par leur parement, ainsi que le montrent les profils AB et CD sur l'élévation. Ce corps étoit donc cylindrique et non conique comme ceux des angles : c'est alors que ce que je n'avois pas soupçonné en 1771 est devenu certitude pour moi".*

- pl. XCIII. "*Monument (vraisemblablement un tombeau) découvert dans le dessèchement des Marais Pontins sous le Pontificat de Pie VI*".

- pl. XCIV. "*Tombeau antique de l'ancienne Capoue, sur la route de Capoue à Caserte*".

- pl. XCV. "*Plan du Mausolée d'Auguste à Rome*"<sup>140</sup>.

- pl. XCVI. "*Tombeau de l'ancienne Capoue restauré. Il est dans le même système que celui d'Auguste*".

- pl. XCVII. "*Tombeau d'Albano*".

- pl. XCVIII. "*Restauration du monument vulgairement nommé Tombeau d'Ascagne à Albano, et plus vraisemblablement le cénotaphe du grand Pompée*".

- pl. XCIX. "*Cippe funéraire antique qui se voit à Palestrina dans une cour du Palais du Prince au 1<sup>er</sup> étage*".

- pl. C. "*Plan du Port de Claude ou de Trajan près d'Ostie*".

- pl. CI. "*Plan des bâtimens divers qui précédoient ou environnoient le bassin du Port de Trajan près d'Ostie*".

---

<sup>138</sup> Nous savons par une lettre de Pâris à J.-Fr.Bégouen du 5 novembre 1808 (AN. 442 AP. liasse 1, III, 3), que c'est en 1808 que Pâris a passé le mois d'octobre à Ariccia.

<sup>139</sup> Cette vue à la sanguine est effectivement où Pâris la place. Par ailleurs cette indication pose un problème intéressant, car elle a peut-être été rédigée en 1816, alors que Pâris séjournait à Albano (cf. pl. XCI), ce qui signifierait que Pâris avait alors en Italie ses "*Etudes*" avec lui, qu'il aurait emmené en 1810. Nous savons par ailleurs que d'autres dessins se trouvaient en 1815 à Besançon. Peut-être faut-il imaginer qu'il avait emporté seulement ses "*Etudes*" italiennes, sinon comment aurait-il pu se souvenir que sa sanguine était à la planche LXVIII du vol. I de ses "*Etudes*" ? Mais, rien ne prouve absolument que ce texte date de 1816, il a pu le rédiger à Besançon, en 1817-1819.

<sup>140</sup> Il existe un autre relevé dans le vol. IV des "*Etudes*", pl. LVII : "*Plan, coupe et détails de l'amphithéâtre construit sur les ruines du tombeau d'Auguste*".

- pl. CII. *"Plan du Port d'Antonin à Terracine"*.
- pl. CIII. *Montage de fragments antiques*.
- pl. CIV. *Montage de fragments antiques tirés de la villa Pamphili à Rome*.
- pl. CV. *"Plan du Temple d'Isis à Pompeia" et autres relevés de Pompéi*.
- pl. CVI. *"Plan du théâtre et des casernes de Pompeia"*.
- pl. CVII. *"Temple d'Isis avec un arrachement de l'amphithéâtre à Pompeia"*. *"Plan, coupe et élévation du Tombeau de Mamméa situé à l'entrée de la ville"*, dessin signé J.-A. Renard, 1778.
- pl. CVIII. *"Fragment du temple d'Isis"*, signé J.-A. Renard.
- pl. CIX r°. *"Plan d'une maison particulière découverte à Pompéïa"*. *"Plan d'un petit temple découvert à Pompéïa"*. *"Plan d'une petite maison découverte à Pompéïa"*.
- pl. CIX v°. *Plan d'une maison de Pompéi*.
- pl. CX. *"Plans de deux maisons particulières découvertes à Pompéïa"*. *"Plan d'une maison particulière découverte à Pompéïa"*.
- pl. CXI-CXII. *"Fontaines jaillissantes découvertes à Pompeia" ["Table"]*.
- pl. CXIII. *"Portion d'une frise antique exécutée en terre cuite"*. *"Partie d'un bas-relief antique du Muséum du Vatican, où l'on a représenté un trirème"*.
- pl. CXIV. *"Plan, élévation et parapets de l'antique pont Nomentanus à quelques milles de Rome"*. *"Plan, élévation et parapets de l'antique pont Salara à quelques milles de Rome"*.
- pl. CXV-CXVI. *"Détails des Murs de Rome, de l'Enceinte d'Aurélien"*. *"Elévation et coupe de la Porte St. Paul à Rome"*. *"Elévation et coupe de la Porte de St. Sébastien à Rome"*.
- pl. CXVII. *"Arc de triomphe élevé dans Suse à l'Empereur Auguste"*.
- pl. CXVIII. *"Porte de la ville de Falerie"*. *"Plans, élévation et détails d'une porte antique de la ville de Fano"*.
- pl. CXIX. *"Plan de l'église de St. Laurent à Milan"*.
- pl. CXX. *"Portique des Thermes d'Hercule près de l'église Saint-Laurens à Milan" [inscription dans la frise]*.
- pl. CXXI. *"Détails encore existants d'un Temple de Jupiter de l'ancienne ville d'Anxur, aujourd'hui Terracine"*.
- pl. CXXII. *"Corniche de marbre blanc trouvée à Pompeia"*. *"Construction et pavé d'une rue de Pompeia"*. *"Coupe des sièges et des degrés du théâtre d'Herculanum"*.
- pl. CXXII. *"Entablemens et corniches tirés de fragmens antiques employés dans une église hors de la ville de Spolète"*<sup>141</sup>.
- pl. CXXIII. *"Plan de la Piscine merveilleuse entre Baye et le Port de Misène"*.

---

<sup>141</sup> Il s'agit de l'église San Salvatore que Pâris a visitée en 1810.

- pl. CXXIV. "*Plan d'un bain antique creusé dans le tuf volcanique de la côte de Baye connu sous le nom d'Etuve de Néron*<sup>142</sup>". "*Escalier antique pour descendre d'une terrasse qui règne sur le berceau de voûte AA à la Villa Doria à Albano*". "*Plan et coupe d'un Nymphée ou d'un [illisible] pratiqué sous une terrasse, partie des ruines antiques qui se voient à la Villa Doria à Albano*"<sup>143</sup>. "*Plan et coupes d'un vaste réservoir qui existe dans les jardins de l'Abbaye de S<sup>t</sup>. Paul à Albano*"<sup>144</sup>.
- pl. CXXV. "*Plan d'un autre réservoir également antique*". "*Coupe et élévation de ce réservoir*". "*Plan au 1<sup>er</sup> étage d'un réservoir antique à 3 milles hors de la Porte Majeure à Rome*". "*Plan au rés de chaussée du même*". "*Coupe du grand réservoir*". "*Portion de l'élévation du côté A du grand réservoir*".
- pl. CXXVI. "*Réservoir d'une belle construction qui se voit dans les ruines de l'antique Préneste*". "*Plan et coupe d'une citerne antique à 1 1/2 mille de Palestrine du côté de Zagarolo*"<sup>145</sup>.
- pl. CXXVII. "*Plan, coupe et élévation d'un petit bâtiment antique que l'on trouve sur la route de Rome à Frascati et qui contient un réservoir d'eau. Il est construit de la même manière que les réservoirs de la feuille suivante en opus reticulatum avec chaînes de briques*".
- p; CXXVIII. "*Détails de construction du réservoir marqué B, sur le plan ci-contre*". "*Coupe sur la largeur du bâtiment*".
- pl. CXXIX. "*Plans, coupes et détails de deux grands réservoirs antiques existans à un demi milles à l'ouest de Palestrine sur la pente de la montagne*".
- pl. CXXX. "*Aqueduc de Claude dans la campagne de Rome*".
- pl. CXXXI. "*Autel de la Victoire trouvé à Palestrine et existant chés Mr. l'abbé Fiumara*". "*Pied antique de la coupe d'une fontaine existant derrière le Palais à Zagarolo*"<sup>146</sup>.
- pl. CXXXII. "*Dessin d'une des faces principales et du dessus des deux autels semblables qui se voient à Palestrine dans la cour du Palais du Prince au 1<sup>er</sup> étage*".
- pl. CXXXIII. "*Pavés antiques de différens marbres trouvés dans divers endroits*".
- pl. CXXXIV. "*Pavés antiques en marbres de différentes couleurs trouvés dans des lieux divers*".
- pl. CXXXV. "*Pavimentum Fasselatum. Mosaïque trouvée à Nîmes, gravure de Mercier, d'après Astier, 1785. Pavé de différens marbres, trouvé au Palais des Empereurs*".

---

<sup>142</sup> Il s'agit des étuves de Tritoli, que Pâris a vues en 1774.

<sup>143</sup> Ruines de la villa dite de Pompée.

<sup>144</sup> Citerne aujourd'hui appelée le Cisternone.

<sup>145</sup> Il s'agit en fait d'un nymphée, appelé *Grotta di Paris*, faisant partie d'une grande villa d'époque républicaine au lieu dit *San Vittorino* (cf. F. Coarelli, *Guide archeologica. Lazio*, Bari, 1982, pp. 158-159 (avec plan permettant l'identification).

<sup>146</sup> Il s'agit du palais Colonna, puis Pallavicini.

- pl. CXXXVI. Tables et candélabres antiques.
- pl. CXXXVII-CXXXVIII. Candélabre du Musée du Vatican.
- pl. CXXXIX. "Colonne antique du chœur de S<sup>te</sup>. Praxède à Rome. *Nota. J'ai rendu la colonne telle qu'elle est; mais je me suis permis d'en changer la base et le chapiteau*".
- pl. CXL. "Détails du théâtre de Marcellus à Rome" (chapiteaux dorique et ionique).
- pl. CXLI. "Chapiteau ionique à quatre faces semblables qui se voit à S<sup>te</sup>. Cécile à Rome".
- pl. CXLII. "Chapiteau composé grec trouvé à Pompeia".
- pl. CXLIII. "Chapiteau composé trouvé parmi [sic] les débris d'antiquités dans la Villa Borghèse à Rome".
- pl. CXLIV-CXLVI. "Divers chapiteaux composés antiques dont un avec des masques scéniques peut avoir appartenu à un théâtre".
- pl. CXLIV. "Chapiteaux composés antiques trouvés dans les démolitions du couvent de la Porte du Peuple [et] dans les fouilles du Forum en MDCCCXI".
- pl. CXLV. "Chapiteaux composés antiques [...] (1811)". "Plan et élévation d'un chapiteau antique dorique qui se voit à Zagarolo".
- pl. CXLVI. "Chapiteau composé imité de l'antique".
- pl. CXLVII. "Beau labrum ou baignoire antique de marbre blanc de la Villa Borghèse à Rome. *Nota. cette baignoire est actuellement au Museum à Paris, l'ayant comprise dans les objets de la Villa Borghèse que j'y ai envoyé en 1809*".
- pl. CXLVIII. "Char de course et sièges antiques" ["Tables"]. "Museum du Vatican".
- pl. CXLIX. "Plans, coupe et élévation d'un moulin à bras antique qui servoit à moudre la blé, trouvé à Genasano [Genazzano]. Ce moulin, qui est composé d'une pierre dure et poreuse, ressemble beaucoup à celui qui a été trouvé à Pompeïa. Il a de plus que ce dernier une base quarrée du même morceau de pierre, probablement destiné à être enfoncé dans le sol ou scellé dans le pavé afin de donner à la machine l'inertie nécessaire (de la manière dont on l'a représenté ici). On a ajouté sur ce dessin les leviers de bois, ainsi que les chevilles dans les mortaises et les trous qui existent, et où il est évident qu'ils étoient placés. Ce moulin a été acquis par un Anglois et transporté en Angleterre"<sup>147</sup>. "Candélabres de fer et de bronze" ["Table"] trouvés à Herculanium ou conservés à Sainte-Croix de Jérusalem à Rome.
- pl. CL. "Plan, élévation et coupe d'un moulin à bras antique destiné à extraire l'huile des olives, trouvé à Pompeïa".
- pl. CLI. "Mur de terrasse ou de construction cyclopéenne en basalte, à Frascati".

---

<sup>147</sup> Il pourrait s'agir d'une découverte de Gavin Hamilton, qui en effet opéra des fouilles au *Monte Cagnolo* (entre Genzano et Laninina) en 1772, 1777 et 1779 (cf. C. Pietrangeli, *Scavi e scoperte di antichità sotto il Pontificato di Pio VI*, Roma, 1958, pp. 111-112).

**Vol. III, ms. 478**

*"Etudes d'Architecture faites en Italie durant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Second volume contenant les églises et les édifices publics".*

"Table" des matières, première feuille : *"Observations sur la forme des églises"*.

- pl. LXXX. *"Réflexions sur le caractère particulier des Jardins Romains"*

**Vol. IV, ms. 479**

*"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1785 [sic, en fait 1783], et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du second volume contenant les églises et les édifices publics".*

**Planches**

- pl. LXXXIV. *"Plan de la Saline d'Arc à 2 1/2 lieux de Salins en Franche Comté". "Plan particulier d'une halle où s'opère la coction du sel". "Coupe sur la longueur des chaudières destinées à montrer comment fond est porté par des poutres au moyen des tringles de fer qui s'accrochent au tirefond qui sont attachés sur ces fonds". "Coupe sur la largeur des deux chaudières et de la fournaise. Le feu bien entretenu y opère la cristallisation en 24 heures; mais sans attendre ce tems on retire le sel avec des rateaux à fur et mesure qu'il se forme". "Coupe sur la ligne AB du plan en grand d'une halle". "Nota. Pendant la coction il se forme une sorte de dépôt calcaire que l'on enlève soigneusement. On le dépose en tas le long des murs des réservoirs. On en fait ensuite du sel d'Epsom. Il se forme une autre sorte de dépôt au fond des chaudières qui est un sel recuit qui acquiert une grande dureté. On l'enlève de tems en tems. On le brise et on le fait dissoudre afin de le faire rentrer dans la fabrication ordinaire".*

- pl. LXXXV. *"Coupe et plans du bâtiment de graduation où l'eau qui est amenée de Salins par un aqueduc de cinq lieux de longueur et qui n'a que huit degrés de salure est portée à 14 degrés par évaporation pour être cristallisée par la coction à la Saline d'Arc en Franche Comté".*

*"Ce bâtiment qui a 1500 pieds de longueur est précédé par un réservoir d'environ la même étendue qui contient 50.000 muids de l'eau fournie par l'aqueduc. Elle est élevée par trois pompes successives à la hauteur du plancher qui porte le comble. Les quatre tuyaux accouplés font parcourir à cette eau 50 pieds en la distribuant par des canules qui les percent de trois en trois pieds sur des massifs d'épines taillés régulièrement comme des espèces de murs. L'eau, en les pénétrant, se divise à l'infini; le vent emporte les parties aqueuses plus légères que le sel liquide qui tombe dans des réservoirs pratiqués sous cet appareil. Pendant cette opération le sel se dégage encore des parties terreuses et*

*calcaires qui s'arrétant dans les épines les incrustent d'une concrétion qui, augmentant sans cesse, oblige de renouveler assés souvent ces massifs. Après que l'eau est parvenue dans le réservoir au dessous, elle est remontée par une pompe pour parcourir de même hauteur 500 pieds, et cette opération répétée ainsi trois fois suffit lorsque le vent est vif; sinon il faut recommencer, ce qui arrive jusqu'à vingt fois. Il est à observer que l'on n'ouvre les canules que du côté où vient le vent, et qu'en hyver, lorsque la gelée est à craindre, on n'ouvre que celles du côté intérieur".*

**Vol. V, ms. 480**

*"Etudes d'Architecture faites en Italie durant les années 1771, 1772, 1773 et 1774. Troisième volume contenant les palais".*

- avant pl. I. *"Observations sur les édifices consacrés à l'habitation à Rome".*

**Vol. VI, ms. 481**

*"Etudes d'Architecture faites en Italie dans un second voyage en 1783, et surtout à Rome, pendant un séjour d'onze années terminé en 1817. Deuxième partie du troisième volume contenant les palais".*

*"Table".*

- n° 85-88 (A. Castan, 1887, p. 241)

*"Ruine de palais que, mal à propos, on nomme de la Reine Jeanne. Il a été construit dans un rocher, autour et dessus. La mer y entre, en sorte que l'on pouvoit arriver en bateau au pied du grand escalier. Placé en très-belle vue, l'habitation devoit être très-agréable, et sa masse, ruinée est aujourd'huy très-imposante. Il a été construit sur la fin du dix-septième siècle, par l'architecte Cosimo, pour une princesse de la famille Caraffa, et n'a jamais été terminé".*

**Vol. VII, ms. 482**

*"Détails d'architecture tirés d'édifices modernes".*

*"Table"*

- feuilles "C jusqu'à CXIV". *"Détails sur le rassemblement de la conduite des eaux qui abreuvent aujourd'huy la Ville de Rome. [...] Ce fut sur ma proposition que M<sup>r</sup>. Vaudoyer fut chargé de lever le théâtre de Marcellus, M<sup>r</sup>. Percier qui dessinoit si agréablement, d'étudier la Colonne Trajane, et M<sup>r</sup>. Bonnard qui avoit en construction des connoissances que ces jeunes artistes professent rarement, d'un travail sur les eaux de Rome. A son retour le désordre qui régnoit partout l'empêcha de le mettre au net, mais n'ayant pas perdu cet objet de vue dans ma retraite, j'ai eu assés de confiance dans son amitié pour lui*



*demander la communication des matériaux qu'il avoit préparé pour cela, ce qu'il m'a accordé avec toute l'honnêteté possible. C'est d'après ces matériaux que j'ai rédigé le travail qu'on trouvera ici et qui sera réellement intéressant si jamais les occupations de M<sup>r</sup>. Bonnard lui permettent de le faire lui même".*

[fin de la "Table"]

*"Telles sont, à un petit nombre près, qui m'a été volées et que je n'ai pas remplacé, les Etudes que j'ai fait en Italie pendant les trois années de mon pensionnat. J'y ai ajouté celles que j'ai fait dans ma retraite d'après le livre des souvenirs de mon second voyage d'Italie<sup>148</sup>, que mes occupations ne m'avoient pas permis jusqu'alors de mettre au net, ou d'après des communications bénévoles, telles que sont les dernières pages de ce volume<sup>149</sup>. Ce travail agréable en variant celui dans lequel je me suis entretenu jusqu'ici, m'a encore flatté de l'espoir d'être utile à mes compatriotes, à qui je destine ce Recueil, ainsi que ma Bibliothèque. Je suis né à Besançon, le 25 octobre 1745. Les environs de cette ville fournissent abondamment tout ce qui peut satisfaire les goûts de ses habitans pour l'architecture; mais, comme dans toutes villes éloignées de la capitale, ses architectes manquent d'étude : c'est donc leur rendre service que de leur faciliter les moyens d'épurer leur goût en leur procurant la connoissance des modèles sur lesquels se sont formé les bons architectes de toute l'Europe.*

*Le sort m'a refusé de faire moi-même l'emploi de tous les précieux matériaux que j'avois rassemblés. Parvenu à l'époque où les talens ont acquis leur maturité par l'expérience, pourvu de places honorables, membre de l'Académie depuis bien des années, enfin anobli par mon auguste maître et nommé par lui chevalier de son ordre, je devois me flatter de ne pas manquer d'occasions brillantes pour justifier la confiance et la considération dont on m'avoit honoré, lorsque la Révolution est venue détruire mes espérances, et faire un devoir à ma délicatesse d'abandonner mon état.*

*Toutes les cérémonies étant du ressort de la place que j'occupois dans la maison du Roi, je me suis trouvé sans l'avoir cherché l'architecte des Etats Généraux et des Assemblées nationales qui s'y sont substituées, et cela a duré jusqu'à la captivité de mon malheureux maître, à qui il n'a manqué que l'énergie pour être le meilleur des rois, comme il étoit le plus excellent des hommes. Attaché à sa personne par reconnaissance, par respect et par inclination, autant que par le lien sacré de mes serments, ma conscience ne pouvoit me permettre de continuer à servir*

---

<sup>148</sup> Voyage effectué en 1783. Ce que Paris appelle son "livre des souvenirs de mon second voyage d'Italie" est certainement son journal tenu de Lyon à Rome (Fonds Paris, ms. 4, fol. 1-36) .

<sup>149</sup> Le vol. VII des "Etudes d'Architecture" comprend effectivement, dans les dernières planches, des études sur les ponts et les aqueducs antiques ou modernes d'après des relevés de J.-Ch. Bonnard ou de P. Bernard.

*ses ennemis. Quoiqu'il me restât la moitié des places dont j'avois été revêtu<sup>150</sup>, et que leur revenu annuel s'élevât à près de 12.000 livres<sup>151</sup>, je me retirai sous le prétexte de ma mauvaise santé<sup>152</sup>; et malgré les sollicitations du Comité de l'inspection de la Convention Nationale qui envoya un courier après moi pour me rappeler (ce qui peut être certifié par plusieurs personnes, et entre autres M. Muraire, aujourd'hui président du Tribunal de Cassation), j'allai fixer ma demeure sur un bien que j'avois acquis récemment, vraie solitude dans les montagnes de la Franche-Comté où j'espérois végéter jusqu'à ce que le retour de l'ordre eut mis un terme aux maux qui affligeoient ma malheureuse patrie. Mais lorsque la fin cruelle de mes chers et respectables maîtres m'eut ôté tout espoir, je formai la résolution de renoncer pour toujours à un art que j'aimois. Je considérai que désormais l'architecture, qui a besoin de grands moyens, ne pourroit plus s'exercer que pour les bourreaux qui ont couvert de sang toute la France, qui ont rassemblé dans leurs mains rapaces et dégoûtantes toutes les richesses, comme il sont concentré entre eux toute l'autorité. De tels hommes me faisoient trop d'horreur pour consentir à avoir avec eux la plus légère communication: je me seroi cru leur complice! J'ai donc du, non sans regrets, abandonner Paris et l'architecture. Quoique dépouillé d'une forte partie du fruit de mon travail<sup>153</sup> et de mon économie, il m'en restoit assés pour exister dans la médiocrité honorable<sup>154</sup> à laquelle j'avois voué la fin de ma vie. Des chagrins domestiques<sup>155</sup> s'étant joints à ceux que me causoient les malheurs publics, je quittai la retraite que je m'étois choisie. Le hasard m'a conduit à une extrémité tout opposée de la France, où j'ai trouvé toutes les consolations et douceurs de la plus indulgente amitié, et je m'y suis fixé. On m'a en vain offert des places<sup>156</sup>; on m'a élu, sans savoir même où j'existois<sup>157</sup>, le premier pour remplir le nombre d'architectes qui devoient être membres de l'Institut (cela est constaté par la première liste imprimée des membres de cette compagnie); j'ai tout refusé<sup>158</sup>*

---

150 Fin 1792 Pâris a perdu sa place aux Menus-Plaisirs et aux Economats, services supprimés. Il lui reste effectivement la Convention Nationale et l'Académie de Musique.

151 Sur les revenus de Pâris en 1792, cf. Volume II, "L'homme". "Ses revenus".

152 C'est effectivement un prétexte. Dans sa lettre de congé à l'Académie d'Architecture, adressée à R. Mique le 18 décembre 1792, Pâris parle "d'affaires de famille" qu'il a à régler en Franche-Comté. Même s'il s'agit là aussi d'un prétexte, ce n'est pas celui de la santé qui est utilisé.

153 Pâris a pourtant récupéré la plupart de ses créances, même celles de la duchesse de Bourbon.

154 Ses économies coquettes (honoraires et créances en retard finalement reçus), le revenu puis la vente de ses propriétés en Franche-Comté, font de Pâris un homme à l'aise, qui en 1804 se permet de prêter 125 000 livres à des amis de Normandie.

155 Nous ne savons pas lesquels, mais Pâris est familier de ce genre de déclaration. Peut-être s'agit-il des problèmes rencontrés par son frère Pierre-François ?

156 De Vismes, directeur du Théâtre des Arts a effectivement relancé Pâris en 1799.

157 Cependant pour les Colonnes départementales, Pâris est dit "au Havre".

158 Ce qui est vrai.

..... aurois-je pu, sans me rendre coupable, m'asseoir à côté de ceux qui avoient voté la mort de leur souverain, de mon maître ? Car ces hommes, qui avoient tout envahi<sup>159</sup>, s'étoient même emparés des places consacrées aux arts paisibles et aux lettres qui consolent la vie !!!

J'ai regretté quelquefois de n'avoir pas choisi pour y finir mes jours, cette humble patrie des arts, ce doux climat de l'Italie, plus convenable à ma constitution que le ciel froid et humide de la Normandie, pays si beau sous d'autres rapports ! Mais à mon âge, les illusions se dissipent : on a besoin surtout d'alimenter son cœur, et je ne le pourrois nulle part aussi bien qu'au centre d'une famille respectable autant qu'aimable, dont l'adoption m'est plus honorable que je ne puis le mériter. Parvenu à ma soixantième année, mes infirmités ne me permettront que peu de momens à vivre, et je ne puis en faire un meilleur usage que de les consacrer à l'amitié.

A Escures, près Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, le 23 may 1805 [signé] Pâris".

#### Planches

- pl XCIX. "Cet aqueduc se voit à Bourgas [Kemberburgaz, près de la forêt de Belgrade] à trois lieues de Constantinople. On le croit construit du tems des Empereurs grecs; mais ce qui n'est pas douteux c'est qu'il a été élevé par un architecte de cette nation, les Turcs même se servant pour leurs constructions d'architectes grecs<sup>160</sup>. Celle-ci coupe un valon agréable où coule un ruisseau, qu'on traverse au moyen de l'aqueduc même qui sert de pont aux gens de pied, ainsi qu'aux cavaliers, au moyen d'un escalier et d'un passage pratiqué dans son épaisseur. L'exécution est de la plus grande précision, et toutes les arcades grandes et petites, sont construites en pierre de taille par leurs faces, ce qui ajoute beaucoup à la propreté de cette construction : la couverture de l'aqueduc est formée par des dalles de pierre. Cet aqueduc a véritablement un grand air de magnificence, et l'idée des piles en éperons est fort bonne. Les ouvertures pratiquées dans ces piles rendent la construction plus légère, diminuent la dépense et mettent de la variété dans la décoration. Mais M. Bourlat de Montredon qui a fait la description de cet aqueduc dans le voyage littéraire de M. Guis<sup>161</sup>, se trompe lorsqu'il dit que c'est un trait de génie de l'architecte vu qu'aucun édifice de cette nature ne lui avoit

<sup>159</sup> On aura remarqué l'emploi des expressions de rapaces, d'envahisseurs, pour désigner les partisans et les profiteurs de la Terreur. Bien sûr, il s'agit d'un lieu commun en 1806 [ou *a fortiori* en 1817], mais cela dénote tout de même une certaine jalousie, celle d'un homme d'Ancien Régime dépossédé des privilèges qu'il avait acquis par l'exercice zélé de son art.

<sup>160</sup> Cette attribution prudente est à la fois vraie et fausse. Les Grecs, dans l'Empire ottoman, étaient effectivement chargés du domaine de la construction en maçonnerie, mais l'aqueduc de Maglova dont il s'agit date du XVI<sup>e</sup> siècle, et est l'œuvre du célèbre architecte-ingénieur Sinan.

<sup>161</sup> Il s'agit du *Voyage littéraire de la Grèce ou lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs* de P.-A. Guys, Paris, 1771.

*fourni l'exemple. Les ponts antiques qu'on voit à Rome ont tous leurs piles percées, et assurément ces édifices peuvent être considérés comme de même nature, quoique leur usage soit un peu différent".*

**Vol. IX, ms. 484**

*"Recueil de quelqu'une de mes compositions en architecture dont le petit nombre a été exécuté et le plus grand a servi à l'amusement de ma vieillesse".*

L'analyse de ce recueil doit commencer par celle de son titre, assez trompeur, puisque la plupart des projets présentés ont été exécutés, en dépit de l'affirmation de Pâris. Ceux qui restent sont effectivement des projets sans commande, dessinés en Normandie probablement, quand l'ardeur à composer ne s'était pas encore éteinte en lui.

Nous transcrivons d'abord la "Table". La table a certainement été rédigée en 1818-1819, alors que les commentaires insérés dans les planches peuvent avoir été écrits à plusieurs moments différents, en même temps qu'étaient dessinées les planches. De ces commentaires, nous n'avons transcrit que ceux qui sont utiles à la compréhension des projets.

Le volume IX contient deux fragments autobiographiques. Ce sont les suivants :

- "Table", commentaire des planches XLII-XLV, racontant, à propos du projet de Pâris pour le château de Colmoulins, son refuge en Normandie en 1793, son départ en Italie en 1806, son long refus des institutions post-révolutionnaires (affaires de l'Académie de France, des Antiquités Borghèse).

- pl. XXXI v° , texte relatant ses changements de résidence en Normandie entre 1793 et 1801, à propos de son projet d'aménagement du colombier d'Escures.

"Table"

"I-II-III-IV-V-VI

*Esquisses composées à Rome pendant mon pensionnat. Il ne me reste que celles-la d'un grand nombre dont le surplus m'a été volé<sup>162</sup>, et entre autres le Plan de la Cathédrale, Feuille VI.*

*Trois ans après mon retour d'Italie, j'obtins la charge de dessinateur du Cabinet du Roi dont les fonctions étoient de composer toutes les Fêtes de la Cour, les décorations de tous les théâtres du Roi; Pompes Funèbres; Catafalques; Lits de Justices; Assemblées des Notables et des Etats Généraux; &c; &c.*

VII

---

<sup>162</sup> Il peut s'agir des dessins qui auraient été volés par Cl.-A. Colombot après la pose des scellés sur la maison de Vaclusotte en 1793.

*Décoration d'une salle à manger pour les Bals de la Reine à Versailles.*

VIII

*Morceau du milieu, ou représentation du Catafalque de l'Impératrice Marie-Thérèse, mère de la Reine. J'ai composé depuis celui de Madame Sophie de France tante du Roi; de Mgr. le Duc d'Orléans 1<sup>er</sup>. Prince du Sang; et du Roi d'Espagne Charles II.*

IX

*Salles de bal et de festin exécutés dans les Jardins de Marli pour la naissance de Monseigneur le dauphin mort au printemps de 1789.*

X

*Décoration placée à l'extrémité du miroir d'eau des jardins de Marli pour faire fond au feu d'artifice.*

*Nota. On voit dans le volume de cette collection qui contient les théâtres, beaucoup de décorations que j'ai composé pour les théâtres du Roi, ainsi que pour celui de l'Opéra de Paris, où j'étois membre de l'administration chargée des intérêts du gouvernement qui avoit pris ce spectacle à son compte. Ce n'est que le petit nombre et les moins importantes de toutes celles que j'ai produit, parvenant rarement à les retirer des mains des peintres ou de celles de l'intendant des Menus.*

XI et XII

*Décoration en arabesques d'une petite salle à manger de Mr. le Duc d'Aumont 1<sup>er</sup>. Gentilh<sup>me</sup>. de la Chambre du Roi, dont j'ai décoré l'hôtel à la Place de Louis XV. C'est à ce Seigneur plein de bonté pour moi, que je devois la charge qui m'attachoit à la Maison de Sa Majesté.*

XIII

*Décoration du Grand Cabinet de Mr. le Comte de Broglio [Broglie] en 1779.*

XIV et XV

*Projet pour placer l'Ecole de Médecine dans les bâtimens de l'hôtel de Mêmes rue S<sup>te</sup>. Avoye. Il n'a pas été exécuté.*

XVI

*Plan de la Maison de force que j'ai fait exécuter à Bourges dans les bâtimens anciens dépendant des Minimes, en 1778. Peu de tems après j'ai fait construire les Nouvelles Prisons à Châlon Sur Saône et distribué de nouveau celles de Dijon en supprimant les cachots souterrains et en les plaçant au sommet de ces deux édifices, ce qui est plus conforme à l'humanité, à la salubrité, et en même tems plus sûr.*

XVII

*Le Propriétaire des eaux de Bourbonne<sup>163</sup> m'ayant demandé un projet pour la réédification du bâtiment qui les contient en le conservant sur ses anciennes fondations, je lui fis le plan que l'on voit ici, qu'il rejeta par des motifs d'économie. Lui ayant des obligations<sup>164</sup>, je ne pus refuser de*

---

<sup>163</sup> Albert-Paul de Mesmes, comte de Ravignan et d'Avaux.

<sup>164</sup> Nous ignorons lesquelles.

*me prêter à ses vues; et il en a résulté le bâtiment extrêmement mesquin que présente le plan sous le papier de retombe.*

**XVIII**

*Autel antique avec une Inscription relative à ces eaux, avec un projet plus analogue à l'importance de ces eaux, que j'ai fait pour ma satisfaction.*

**XIX**

*Plan de la partie la plus basse de l'Hôpital de Bourg en Bresse exécuté sur mes dessins par un très mauvais constructeur<sup>165</sup> et sans mon intervention. Le verso opposé offre quelques améliorations au premier projet : j'ignore s'ils [sic] ont été suivis.*

**XX**

*Plan à rez de chaussée du même Hôpital. J'y avois fait également quelques améliorations telles que des portiques plus larges que l'on n'a pas jugé à propos d'effectuer. Les salles du rez de chaussée sont destinées aux hommes, et celles des femmes sont au 1<sup>er</sup> étage. Les feuilles XXI et XXII, offrent les élévations et les coupes de cet édifice, dont j'avois donné tous les détails, profils des entablemens en grand, &c: je n'ai pas reçu le quart des honoraires qui m'appartenoient par les intrigues de M<sup>r</sup>. de la Lande qui étoit de ce pays et qui se vangea ainsi de la préférence qu'on m'avoit donné sur un architecte qu'il avoit proposé : j'aurois pu réclamer en justice; mais ce moyen m'a toujours paru indigne d'un artiste.*

**XXIII**

*Autre édifice élevé sous une aussi mauvaise influence que le précédent : c'est l'Hôtel de Ville de Neuchâtel en Suisse. Les feuilles suivantes jusqu'et compris le nombre XXX, contiennent les plans, élévations et coupes de cet édifice : J'invite à lire ce que j'ai écrit au bas de la dernière.*

**XXX et XXXII**

*Plans, élévations etc Coupe d'un projet que j'avois fait pour ma propre habitation, dans un bien que j'avois acquis dans les Montagnes de la Franche Comté (à Vauclusotte) au commencement de la Révolution. Il n'a pas été exécuté, ayant trouvé peu d'agrément dans cette demeure : Depuis j'ai vendu ce bien.*

**XXXII, jusqu'et y compris XLI**

*Plans, élévations et coupes d'un hôtel que j'ai fait construire à Paris pour M<sup>r</sup>. de Richebourg Intendant des Postes, et j'ose dire mon ami. Tout a été exécuté comme on le voit ici; mais des frayeurs causées par la Révolution engagèrent à changer la façade sur la rue, la bibliothèque, le billard et un cabinet d'histoire naturelle. On avoit acquis deux petites maisons adjacentes avec leurs terrains, dont je me suis servi pour ajouter à cette habitation, une vacherie, une laiterie, un jardin fleuriste et une orangerie. Un jardin potager, une basse cour, poulailler, pigeonier, volière, glacière, &c lui donnoient tous les agrémens d'une campagne,*

---

<sup>165</sup> L'architecte Chauverèche.

*tandis qu'un moulin à vent d'une décoration pittoresque fournissoit l'eau à la rivière du jardin et à tous les bâtimens de cette demeure que malgré bien des contraintes j'avois soigné comme celle de l'amitié.*

*XLII, compris XLV*

*Château que j'ai [fait] construire à Colmoulin, à deux lieues en deça du Havre, pour M<sup>r</sup>. Stanislas Foache, et où j'ai habité moi-même, lorsqu'après la mort funeste de mon Auguste Maître, je m'éloignois de Paris pour toujours. Tout y a été exécuté comme le présentent ces dessins. J'ai passé 13 années dans ce sanctuaire de l'amitié et des vertus, ainsi qu'à Escures, à Ingouville et au Havre même, toujours dans les respectables familles, Foache et Bégouen<sup>166</sup>, jusqu'en 1806 que la perte d'une personne incomparable, membre d'une des deux familles<sup>167</sup>, m'obligea à chercher en Italie une distraction à mon chagrin. Différentes circonstances m'ont fait résider 11 années à Rome. D'abord la mort subite du directeur de l'Académie de France me contraignit à consentir de remplir sa place; mais à la condition que l'on nommeroit un autre directeur, refusant tout traitement pour ne rien tenir d'un Gouvernement qui m'étoit odieux : après huit mois de rirectorat, un M<sup>r</sup>. Le Thiere vint me remplacer<sup>168</sup>. Prêt à retourner en France, je fus retenu presque violemment à Rome par les ordres de Napoléon que l'on ne refusoit pas impunément, pour prendre possession en son nom et envoyer à Paris le célèbre Muséum de la Villa Borghèse. (Le chagrin de cette contrainte fut un peu diminué par l'idée du service important que je rendois aux arts dans ma patrie). Enfin mon intimité avec le respectable M<sup>r</sup>. d'Agincourt me retint à Rome jusqu'à sa mort<sup>169</sup>. Je serois aussitôt revenu en France contempler sur son trône Louis XVIII, que j'avois tant désiré, si les malheurs<sup>170</sup> qui suivirent un événement si favorable ne m'avoient forcé, joint à ma mauvaise santé, à différer mon retour jusqu'en 1817 : c'est alors que ne voulant pas retourner à Paris, scène malheureuse de tant d'atrocités et de crimes, non plus qu'en Normandie où j'avois perdu tant*

---

<sup>166</sup> On remarquera que Pâris omet de citer la famille Grégoire de Rumare.

<sup>167</sup> Cette déclaration de Pâris est étrange. Catherine Foache (la "tante de Meaux", sœur de Stanislas) est effectivement décédée le 27 janvier 1808, mais nous ne voyons pas qu'il lui ait été attachée au point d'avoir un chagrin à en quitter la France. Ce n'est en tout cas pas le décès de Stanislas qui peut avoir motivé son départ non plus (ce qui aurait été plus vraisemblable) puisque Stanislas Foache est décédé subitement (ce sont les paroles de sa belle-sœur Louise Chaussé) le 16 septembre 1806 alors que Pâris a quitté la France en juin 1786. D'ailleurs nous connaissons la cause de ce départ : une brouille avec E.-Fr. Grégoire de Rumare chez qui il logeait à Escures.

<sup>168</sup> Pâris est bien méprisant avec Guillon-Lethière, dont il était pourtant ami.

<sup>169</sup> D'Agincourt est décédé le 25 août 1814 . Nous avons par ailleurs déjà vu le caractère erroné et tendencieux de tout ce récit du séjour à Rome.

<sup>170</sup> Il pourrait s'agir notamment de la maladie et du décès de Thérèse Pinchart, sa "femme ", le 11 octobre 1813, du décès de Sérour d'Agincourt en 1814.

*de précieux amis<sup>171</sup>; je suis venu où je suis né, fermer les yeux où je les ai ouvert la première fois. J'observerai qu'en quittant Paris j'ai quitté aussi l'exercice de l'architecture. Je m'en suis amusé en Normandie pour embellir les demeures de mes amis : J'y ai fait pour eux même des projets importans sans consentir à accepter jamais même le plus léger présent<sup>172</sup>. A Rome, je me suis encore occupé de cet art qui a fait le bonheur de ma vie, en continuant à étudier les monumens antiques et surtout le Colisée, et mêlant à ces études quelques compositions que l'on trouvera à la fin de ce volume; mais il en est une que l'on n'y trouvera pas et qui plus que toutes autre intéresse mon Cœur.*

*Dans le cours de l'année 1796, j'avois fait dans le château de mon ami, Mr. Stanislas Foache, le projet d'un Monument expiatoire pour le crime à jamais exécration du 21 janvier 1793. Désirant et prévoyant la Restauration de l'Auguste Maison de Bourbon, j'avois placé ce Monument au centre d'un vaste amphithéâtre qui devoit occuper le milieu de la Place Louis XV, où le paricide avoit été commis. Les quatre milieux venant des Thuilleries, de la Rue Royale, &c. avoient pour entrées autant d'Arc de Triomphe, et sur les diagonales entre ces diamètres, étoient de vastes niches portées par le même ordre qui terminoit l'amphithéâtre par une colonnade où je plaçois les statues équestres de Henry IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, autour desquelles figuroient les grands ministres qui avoient marqués sous leurs règnes : cette enceinte étoit un vrai Borbonium.*

*Au centre de cet amphithéâtre, élevé sur une plateforme circulaire comme lui, environné de candélabres de bronze qui lui auroient donné un caractère religieux, et empatée d'un grand nombre de degrés, on auroit vu dominer le Monument expiatoire, dont la composition étoit telle que je vais la décrire.*

*Sur un vaste piédestal de porphyre (on en trouve beaucoup et de très beau en Suède) porté par un soubassement plus étendu, on auroit vu s'élever le groupe Auguste en bronze doré. A son sommet le Saint Roi étoit enlevé par des génies Célestes dont un lui montrant l'Empiré, sembloit lui dire comme Son Vénérable Consolateur Fils de St. Louis montés au Ciel . (Ces paroles indiquées par des chérubins, étoient réellement gravées en caractères d'or sur la face du piedestal). Plus bas et sur la gauche la Reine également transportée sur les bras des anges invoquant le Ciel pour son fils qui abandonné au pied du Trône renversé lui tendoit les bras pendant qu'un autre Ange se préparoit à le réunir à ses Augustes prens : Ces trois Royales personnes étoient seules sur le piédestal. Sur son côté droit, à la hauteur de sa base, on voyoit l'Angélique Madame Elisabeth*

---

<sup>171</sup> Effectivement, en 1812 madame Foache s'était éteinte et Martin-Pierre-Foache en 1816. De plus, le seul ami de Normandie qui lui restait alors, Jacques-François Bégouen, habitait Paris.

<sup>172</sup> Au contraire Pâris envisageait, vers 1797, de vivre de ses talents de dessinateur et de décorateur, et il est attesté qu'il a accepté de Grenier d'Ernemont des livres en échange des plans qu'il a dessiné pour lui.



*s'élever sur des nuages, par sa propre vertu, tandis qu'un chérubin la couronnoit et qu'un autre lui présentait la palme du martyre.*

*Contre les soubassemens qui portoit cette composition, on auroit vu sur un socle la figure de la France désignée par ses attributs; s'appuyant d'une main sur le repentir qui d'un cailloux se frappe la poitrine, et de l'autre main tracerait sur un marbre noir le désaveu et les regrets de la Nation, ainsi que de sa postérité. Aux angles de ce soubassement sont élevés aussi sur des socles, les statues allégoriques des vertus qui caractérisoient ce Saint Roi : dans cette composition j'avois cherché à indiquer la marche successive de ces funestes événemens et j'avois observé les gradations exigées par le rang; je supposois encore que dans la suite, le tems de l'année le plus favorables aux cérémonies en plein air, on pourroit célébrer le Deuil National et anniversaire par des solennités religieuses et par un panégyrique où un peuple nombreux pourroit assister placés sur les gradins de ce vaste amphithéâtre.*

*M<sup>r</sup>. Stanislas Foache, chés qui je faisois ce projet dans un tems où cet hommage rendu à la Sainte mémoire de Louis XVI, auroit pu me coûter la vie s'il eut été connu, M<sup>r</sup>. Stanislas dis-je, ayant obtenu de la République un passeport pour aller veiller à Hambourg aux affaires de son commerce, en profita pour aller présenter son respect au Roi [le futur Louis XVIII] qui étoit alors à Blankenbourg. M<sup>r</sup>. le Duc de Villequier qui le pr[és]entoit lui demanda devant le Roi, où j'étois et ce que je faisois; cela lui donna occasion de dire ce qu'il sçavoit de mon rojet. Sa Majesté daigna l'approuver et montra le désir de le voir; mais elle ajouta; Je lui ferai connoître par quelle occasion il doit me l'envoyer: j'ai toujours attendu cet ordre inutilement. Enfin lorsque j'appris à Rome où j'étois malade, le retour tant souhaité de notre excellent Roi, j'écrivis à un de mes neveux directeur de la Poste de Besançon<sup>173</sup> de faire chercher ces dessins dans le volume de ce recueil où je l'avois caché; il fut trouvé par M<sup>r</sup>. Lapret architecte, mon élève et mon ami, et envoyé à mon parent M<sup>r</sup>. Lefavre qui le présenta avec une lettre de moi à M<sup>r</sup>. le Duc de Duras que je suppliois de le mettre ainsi que moi même au pied de S. M<sup>j</sup>té. Je sçais qu'il a été présenté; mais ce qui me surprend, c'est de n'en avoir pas entendu parler depuis ! M<sup>r</sup>. de Chateaubriand et d'autres, dans de beaux discours sur le Monument à ériger au Roi Martyr, ont fait usage d'une partie de mes idées; mais personne ne m'a nommé.*

*Lorsque je composai ce projet, la France désorganisée n'avoit encore rien perdu de ses richesses : elles avoient changé de main, mais elles étoient entières. La dépense de ce Monument supportée par la [s ?]orte de capitation, auroit pu s'effectuer en peu d'années. L'énormité du crime m'avoit paru exiger une réparation éclatante du caractère le plus durable, plutôt qu'une simple statue élevée sur un piedestal; espèce de Monument trop trivial pour la circonstance. Je sens néanmoins que ce qui étoit possible alors ne l'est plus aujourd'hui dans l'état où nous sommes ; aussi*

---

<sup>173</sup> Il s'agit de J.-V. Gauffre, époux de sa nièce Elisabeth-Caroline.

*je n'ai fait hommage au Roi de mon projet que pour obéir au désir qu'il avoit de le connoître, et comme la preuve du dévouement d'un serviteur fidèle que son âge et ses infirmités privent de l'honneur de reprendre Son Service auprès de Sa personne Sacrée. Au surplus voici comment j'interprète le silence que l'on a gardé avec moi. Ce ne peut être par mépris de l'auteur ni de son ouvrage, puisqu'on m'a rapellé au retour du Roi et que M<sup>r</sup>. le Duc de Duras m'a témoigné par écrit combien on étoit fâché que mon âge et ma santé, m'empêchassent de reprendre mon service; quand à ma composition, quand même mon talent m'auroit trahi au point d'être resté fort au dessous de mon sujet, mon motif étoit trop respectable et l'époque de mon travail prouvoit trop l'impression de mon devoir et de mon dévouement pour que le Roi n'en ait pas été touché et que disant avec tant de facilité tant de choses aimables pour des sujets moins marquans, il n'ait pas fait adresser la moindre parole de satisfaction à un vieillard qui s'étoit montré si empressé de lui plaire : si mon amour propre ne m'aveugle, voici donc par quelle raison on a cru devoir se taire avec moi ? Certes on ne peut se dissimuler que l'hommage que l'on rend à la mémoire sacrée de ces Augustes victimes par ces mesquines statues ne soit très insignifiant. Surtout si on les compare à mon projet : il faut donc empêcher que cette comparaison ne se fasse, et pour cela n'en parler ni en bien ni en mal, et le regarder comme non avvenu. J'ai cru devoir respecter cette conduite, quelle qu'en puisse être la véritable cause; mais en même tems, j'ai cru pouvoir consigner ici la description de mon projet, dont il ne me reste d'ailleurs absolument rien ayant fait remettre au Roi les cinq ou six dessins qui le composoient. Cette satisfaction que je donne à ma sensibilité et à mon honneur ne peut je pense, être blâmé. Quand à la longueur de ce récit pour qui quelle [sic] je réclame l'indulgence; je prie le lecteur de se rappeler que les vieillards parlent toujours trop longuement.*

#### *XLVI et XLVII*

*Plan, Elévation et Coupe d'un hôtel que j'ai bâti Rue d'Angoulême à Paris. Peu après qu'il a été terminé, on l'a vendu à une Mad<sup>e</sup>. de Boulogne qui y a fait beaucoup de changemens.*

#### *XLVIII, XLVIX et L*

*Plans, élévations et coupes de deux maisons que j'ai fait exécuter à Orléans pendant les fréquents voyages que j'y faisais pour faire terminer le Portail de la cathédrale, édifice gothique d'une grande importance, que j'ai eu la satisfaction de terminer, au moins à l'extérieur, à la fin de l'année 1792. Ces maisons étoient destinées à M.M<sup>rs</sup>. Tassin, deux frères négociants riches et fort unis. Elles devoient offrir à chacun les mêmes avantages; composer avec le Jardin qui demuroit indivis des vues agréables et enfin être tirées au sort, ce qui fut exécuté. Elles étoient à peine terminées comme les montrent ces dessins, que l'un des deux frères a péri au tribunal Révolutionnaire et que l'autre a quitté le pays pour fuir de douloureux souvenirs.*

*LI, LII et LIII*

*Château et jardin projeté en 1795, pour Mr. le Président de Folleville au Gentaye près de Rouen. J'avois fait peu de tems avant, le Projet d'une Maison considérable pour Mr. Martin Foache<sup>174</sup> au Havre; mais les malheurs de la Révolution en ont empêché l'exécution. Je lui ai cependant fait arranger [sic] une petite maison sur l'ancien port, dont j'ai tiré un parti singulier que l'on trouvoit agréable. J'ai fait également pour son gendre, Mr. Antoine Le Couteux<sup>175</sup> à Canteleu, tout près de Rouen, un Projet que sa mort a rendu inutile. Peu après, j'ai fait encore le projet d'un château pour Mr. d'Amertot près de Lillebonne. J'ai planté deux vastes jardins pittoresques au Havre et au Valasse, dont Mr. le Comte Bégouen leur possesseur et mon ami, m'a témoigné une grande satisfaction; Enfin j'ai fait pour le plaisir de mes amis de Normandie tout ce qui pouvoit dépendre de mes lumières dans l'Architecture, sans oublier que j'avois renoncé à exercer cet art, n'en tirant d'autre avantage que le plaisir que je leur faisois<sup>176</sup>.*

*LIV*

*Projet que j'ai fait à Paris; mais qui a été exécuté à Cayenne, pour Mr. de La Rivière Trésorier de cette Colonie.*

*LV*

*Château en Champagne près de Troyes<sup>177</sup> pour Mr. de Montendre Capitaine de Vaisseau du Roi.*

*LVI, LVII et LVIII*

*Plans, Elévations et coupe d'un Château à Neuilli Sur Eure, que j'ai fait pour Mr. Grenier d'Ernemont : encore un de mes amis de Normandie.*

*LIX, jusqu'et compris LXVII*

*Château de la résidence du Prince Evêque de Bâle sur une colline qui domine la ville de Porrentrui. Le modèle en étoit fait et les écuries commencées lorsque la mort du Prince de Wangen pour qui je l'avois projeté, et bien plus encore, la Révolution françoise en a arrêté l'exécution.*

*LXVIII, jusqu'et compris LXXVI*

*Projet pour la Reconstruction du Château de Versailles, qui m'avoit été ordonné par mon Auguste et Excellent Maître, le Roi Louis XVI, de Sainte mémoire. On ne devoit conserver de l'ancien Château, que la façade et les grands appartemens sur le jardin, avec l'Aile neuve construite sous Louis XV. Le hazard fit que je me rencontrais exactement avec l'idée que le Roi en avoit tracé au bout de sa plume; circonstance*

<sup>174</sup> Plus précisément, Martin-Pierre.

<sup>175</sup> Barthélemy-Pierre Lecouteulx de Verclives était le gendre de Martin-Pierre Foache, époux de sa fille Louise. C'est sans doute par erreur que Pâris le prénomme Antoine.

<sup>176</sup> Si Pâris a certainement travaillé gratuitement pour Martin Foache, B.-P. Lecouteulx et Jacques-François Bégouen, il serait étonnant qu'il n'ait pas touché quelques honoraires (ou autres substituts) de Folleville et de d'Amertot.

<sup>177</sup> Il s'agit de Romilly-sur-Seine.

*très satisfaisante pour moi et qui montrait combien ce Prince avoit des idées justes puisqu'elles s'étoient rencontrées avec celles d'un architecte.*

*LXXVII, jusqu'et compris LXXXI*

*Projet d'un institut national où l'on trouve réuni toutes les académies; la bibliothèque publique; les muséums d'antiquités; d'histoire naturelle; des statues; des tableaux; des armes et des costumes des différens peuples; des amphithéâtres pour l'instruction dans les sciences et dans les arts; un observatoire et enfin une vaste salle pour les réunions et les séances publiques. Cet immense projet étoit destiné à occuper ma vieillesse; mais l'affoiblissement de ma vue ne [m'a] pas permis de le terminer, et je le place ici tel qu'il est.*

*LXXXII, jusqu'et compris LXXXVII*

*Il en est de même de ce projet de Temple ou d'Eglise, consacré à la Sainte Mémoire du Roi Martir que je n'ai pu terminer faute d'y voir.*

*LXXXVIII, jusqu'et compris CII*

*Projets d'habitations de Campagnes Vastes et Elégantes pour des Princes ou des particuliers Riches. J'ai cherché à y réunir nos usages avec le goût des Anciens Romains. Ces compositions fruits d'un génie usé ont amusé mes Loisirs pendant mon dernier Séjour à Rome, concurremment avec les Etudes du Colisée et d'autres Edifices Antiques".*

## **Planches**

- pl. XVIII. *"Inscription trouvée, dit-on, dans les ruines du temple ....*

- pl. XXIII [Hôtel de ville de Neuchâtel]

*"Nota. Cet édifice a été élevé aux Dépens de Mr. Puri citoyen de Neuchatel, membre de la Factorie Angloise à Lisbonne. N'ayant pas d'enfant il a employé sa fortune à des objets d'utilité publique dans Sa Patrie à qui il a laissé plusieurs millions par son Testament. Son buste en marbre avec une Inscription qui atteste ses bienfaits est placé à l'endroit marqué X, en face du grand Escalier.*

*Il est à observer qu'avant de m'appeller à Neuchatel, la Municipalité avoit déjà fait jeter les Fondations de cet Edifice, avant d'avoir adopté un aucun Plan, et que j'ai été obligé de suivre la marche qui m'étoit ainsi tracée; donnée défavorable, mais dont l'Economie ne m'a pas permis de m'écarter".*

- pl. XXXI v° [Colombier d'Escures]

*"Pendant le plus fort de la Révolution, en juillet 1793, je me retirai au Havre chez d'excellents amis, attachés ainsi que moi, à la Monarchie et à l'Auguste Monarque<sup>178</sup> que le plus atroce des crimes venoit d'enlever à la France. Je passai deux années à Colmoulin chez le respectable Stanislas Foache et après son départ pour l'Angleterre j'allai habiter à Escures avec son excellente sœur<sup>179</sup> qui pour la bonté ne pouvoit être comparée*

<sup>178</sup> Ce qui n'empêcha par les Bégouen de devenir d'actifs notables de l'Empire.

<sup>179</sup> Marie-Catherine Foache, épouse de François Grégoire de Rumare.

*qu'à son autre sœur Madame de Meaux<sup>180</sup>. La Dame d'Escures, Mad. de Rumare, avoit un fils, Maître des Requêtes, mon ami depuis plus de 20 ans<sup>181</sup>, qui avoit été contraint de sortir de France par la Révolution du 18 fructidor [an V, 4 septembre 1797] et qui ne put y rentrer qu'en 1801. Alors la maison se trouvant un peu exigue pour nous tous, je me construisis une habitation dans le colombier et sur la serre qui y est appuyé du côté du jardin potager. Le rez de chaussée fut consacré aux usages indiqués par le plan<sup>182</sup>; je le plaçai au 1<sup>er</sup>. étage, en relèguant dans le comble 300 paires des anciens habitans; quantité jugée suffisante aux besoins de la maison [...]*".

---

<sup>180</sup> Il s'agit de Catherine Foache, épouse de Jacques-François Bégouen de Meaux (l'"oncle de Meaux").

<sup>181</sup> Cette indication serait précieuse si nous savions de quand Pâris fait partir ces 20 ans : du moment où il écrit (en 1805-1806, ou en 1817-1818 ?) ou du moment où il situe l'action (en 1795 quand il s'installe à Escures, en 1797 quand Rumare quitte Escures ?). Cependant ce commentaire ne peut pas, comme la "Table" du volume avoir été rédigé en 1818-1819, car cela signifierait que Pâris a connu Rumare en 1798-1799, alors que la phrase même indique qu'il le connaissait évidemment déjà en 1795-1796. Si l'on datait ce texte du moment où Pâris s'apprête à quitter la Normandie, en 1805-1806, cela indiquerait que Pâris a connu Eustache-François Grégoire de Rumare en 1786 au plus tard, l'année 1786 étant celle où Pâris a construit le Château de Colmoulins, et a donc forcément connu Rumare. Mais si l'on comptait le délai de 20 ans à partir du moment où Pâris situe son récit, c'est-à-dire en 1795-1797, cela indiquerait qu'ils se sont connus vers 1775-1777. La datation du moment où Pâris a connu Grégoire de Rumare est importante car elle indique probablement le moment où Paris a pris contact avec les familles De Rumare, Foache et Bégouen. Le fait que Pâris insiste sur ces "20 ans" à propos de Rumare seulement, et non de Stanislas Foache, pourrait indiquer que Rumare est le plus ancien membre des familles normandes qu'il ait connu. Notons que Grégoire de Rumare s'est justement installé à Paris comme Conseiller du Parlement en 1776.

<sup>182</sup> Curieuse erreur de la part de Pâris, le plan ne représente que le premier étage.

## LES MANUSCRITS CONSACRÉS AU COLISÉE

Il existe deux manuscrits de Pâris entièrement (ou partiellement pour l'un d'entre-eux) consacrés au Colisée, assez proches l'un de l'autre. L'un est conservé à la Bibliothèque de l'Institut (ms. 1036), l'autre à la Bibliothèque municipale de Besançon (ms. 562, *Ch. Weiss*, n° 701).

### Les sources et les études

Sur la foi d'une lecture rapide :

- de ce que Pâris lui-même a écrit sur l'exemplaire de Besançon : "*Je fais hommage de ce travail au plus sage des Rois en le suppliant d'ordonner qu'il soit déposé dans la Bibliothèque Royale de Paris*",
- de ce qu'il a écrit dans une lettre à A. Guénepin du 24 octobre 1817, lettre insérée dans le ms. 1906 de la Bibliothèque de l'Institut : "*Je fais en ce moment copier mon travail sur le Colisée et quand cela sera terminé je ferai hommage au Roi de l'original pour être déposé à la Bibliothèque [royale]. [...] La copie ira après moi avec ma bibliothèque [...] à la Bibliothèque publique de Besançon [...]*",
- de ce que Charles Weiss a transcrit dans le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Paris* (Besançon 1821, p. 134, catalogue n° 701), sans donner sa source (mais il s'agit d'une variante du texte du ms. 562 de Besançon, ou d'une transcription) : "*J'en fais hommage au plus sage des Rois, en le suppliant d'ordonner qu'il soit déposé dans sa bibliothèque de Paris. [...] Mais désirant éviter l'effet de quelque événement destructeur, j'ai fait faire une copie de cet ouvrage, que je lègue à la bibliothèque publique de Besançon, ma patrie*";
- et de ce que Charles Weiss (*op.cit.*, p. 134) ajoute en commentaire : "*La copie que nous possédons a été faite par M. Alex. Lapret, qui avait mérité par ses talents la confiance d'un juge aussi éclairé*" ;

on a généralement conclu que l'original était l'exemplaire arrivé à la Bibliothèque de l'Institut, et que la copie de Pierre-Alexandre Lapret (graveur, neveu de l'architecte Denis-Philibert Lapret) était l'exemplaire resté à la Bibliothèque Municipale de Besançon.

Or, une lecture attentive de ces textes, la lecture d'indications portées sur l'exemplaire de Paris, l'examen des dessins (et de leur nombre) et la connaissance d'autres informations (données par deux lettres de Pâris à J.-Fr. Bégouen et par une lettre de S. Vallot à Pâris) suggèrent de remettre en cause ces attributions ou, au moins, de les discuter.

Observons préalablement que la mention "*Je fais hommage de ce travail au plus sage des Rois*" portée sur l'exemplaire de Besançon peut être interprétée de deux manières : "*ce travail*" peut certes désigner son travail sur le Colisée en général (c'est ainsi qu'il a été interprété), mais

peut aussi désigner très précisément l'exemplaire sur lequel cette phrase est écrite; ce qui entraîne que la mention est portée sur l'original (puisque Pâris écrit par ailleurs qu'il a l'intention de donner l'original) et ce qui signifierait alors que l'exemplaire de Besançon serait l'original.

La seconde remarque concerne le lieu de dépôt à Paris<sup>183</sup>. Pâris parle de Bibliothèque Royale. Or l'exemplaire parisien est à l'Institut. Le manuscrit n'est donc pas arrivé dans la bibliothèque à laquelle il était destiné. Il est d'ailleurs remarquable que Pâris lui-même avait des doutes sur le lieu réel d'arrivée de son manuscrit. Dans une lettre du 28 février à J.-Fr. Bégouen<sup>184</sup> il écrit : "*Voulés vous bien engager Mr Degérando à me faire connaître s'il sera envoyé à la Bibliothèque Royale*". Rien n'indique ensuite ce que le manuscrit présenté à Louis XVIII <sup>185</sup> est devenu.

De plus, sur l'exemplaire de l'Institut il est écrit : "*Offert à l'Académie des Beaux-Arts par Hipp<sup>le</sup> Le Bas architecte, membre de l'Institut. M.D.CCC.LIV .*". Rien n'assure donc que l'exemplaire de l'Institut soit effectivement l'original initialement destiné à la Bibliothèque royale et préalablement présenté au roi. Pourquoi et comment H. Lebas aurait-il récupéré un manuscrit destiné à la Bibliothèque Royale pour l'offrir à l'Institut ? Rien n'indique que l'exemplaire qu'a eu Lebas entre les mains est bien l'original théoriquement offert à la Bibliothèque Royale.

Remarquons à ce propos que l'exemplaire de l'Institut ne porte aucune mention attestant qu'il s'agit de l'original, les indications allant dans ce sens étant contenues dans d'autres manuscrits. On peut même noter que l'exemplaire de l'Institut est complété d'un autre manuscrit de Pâris (dessins et textes) consacré à *San Nicola in Carcere* qui n'avait aucune raison de figurer dans l'exemplaire destiné à la Bibliothèque Royale.

## Les écritures

Les écritures respectives de ces deux manuscrits fournissent-elles des indications ?

L'exemplaire de Paris comporte plusieurs écritures.

Il y a d'abord quelques textes qui sont manifestement de la main de Pâris, outre les deux billets qu'il a signé évidemment, mais ils sont peu nombreux : des notes sur les "feuilles" III, XII, [XVI] et [XVIII].

Le grand texte intitulé "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien*" terminé par la mention "signé Paris" n'est évidemment pas de sa main. On remarquera même que le copiste a modernisé l'imparfait en "ai" alors que Pâris a pratiqué le "oi" jusqu'à la fin de sa vie. Sont par contre bien de lui les textes inclus dans les

---

<sup>183</sup> Dans sa notice consacrée à Pâris dans la *Biographie Universelle* de Michaud (t. XXXII, pp. 138-139), Ch. Weiss écrit : "Ce travail [sur le Colisée] a été remis à la bibliothèque de Paris, mais il en reste une copie à la bibliothèque de Besançon, à laquelle Paris a légué d'ailleurs ses livres". Quelle est cette "bibliothèque de Paris" ?

<sup>184</sup> Cf. Vol. V, Annexes, "Lettres envoyées"

<sup>185</sup> Cf. plus bas.

planches représentant les trois temples antiques de *San Nicola in Carcere* (fol. 38 r° à fol. 43 r°).

On notera que les textes de la main de Pâris ne sont pas tous exactement contemporains. Ainsi une note incluse dans le fol. 40 v°- 41 r° ("*Nota. Les auteurs placent ici le Temple de la Piété Filiale [...]*") est manifestement un rajout postérieur, mais peut-être de quelques mois seulement. L'essentiel du texte consacré à *San Nicola in Carcere* ayant sans doute été écrit en 1808-1809, cette note a probablement été rajoutée en 1810.

Il y a ensuite les textes qui sont presque certainement de la main de Lebas : ce sont les textes de présentation (frontispices -fol. 1 r° et fol. 37 r°- et autres titres -fol. 16 r° et fol. 17 r° par exemple), c'est aussi une note incluse dans le fol. 40 v°- 41 r°.

Il y a enfin les textes inclus dans les planches consacrées au Colisée (fol. 2 r° à fol. 27 r°). L'écriture de certain d'entre eux est bien celle de Pâris, comme nous l'avons vu.

Pour les autres qui ni sont pas de la main de Pâris (la quasi majorité), il devrait s'agir de l'écriture de Lebas. Un fait semble confirmer que l'écriture n'est pas celle de Pâris : l'imparfait est orthographié avec un "a", alors que Pâris, jusqu'à la fin de sa vie, a continué (en homme d'Ancien Régime) à l'écrire avec un "o".

Quant aux dessins, ils ne sont pas de la main de Pâris, à l'exception de deux croquis, feuilles XII et [XVI].

La partie du manuscrit de Pâris est donc clairement une copie, de la main de Lebas probablement, qu'il s'agisse des dessins ou des textes. Le texte du fol. 1 r°, indiquant que le manuscrit comprend des "*calques et dessins*", concernant le Colisée et *San Nicola in Carcere* doit donc être interprété de la façon suivante : pour le Colisée il s'agit de calques (en l'occurrence du papier huilé), copie par Lebas sur des originaux de Pâris, pour *San Nicola*, il s'agit d'originaux (sur papier à dessin). Lebas a probablement effectué cette copie entre juillet 1809 et début 1810, sans doute partiellement en présence de Pâris puisque ce dernier a rajouté des notes et des croquis sur les "feuilles" II, XII et [XVI], et a rendu l'original à Pâris avant le 24 avril 1810. Sur sa copie, Lebas a collé le billet de Pâris reconnaissant que son original lui a été rendu, et l'autre billet (fol. 2 v°) attestant que Pâris l'autorisait éventuellement à publier son travail, d'après la copie.

L'exemplaire de Besançon n'est que partiellement de la main de Pâris.

Les dessins qui ne sont pas de sa main sont les suivants : pl. XXIII, XXV, XXXII-XXXIV.

Pour les autres planches, ce sont certaines légendes qui ne sont pas de la main de Pâris : pl. IV-V, XII, XVI-XXVII, XXIX<sup>bis</sup>, XXXI-XXXIV. Ce qui est peu sur 48 planches, et ne concerne pour l'essentiel que des légendes. Notons en outre que les légendes qui ne sont pas de la main de Pâris sont quelquefois corrigées par lui (pl. XIX ou XXIII).



L'exemplaire de Besançon comporte certains dessins ayant été effectués en 1813 (références aux feuilles de 1811, 1812 et 1813, pl. I), en 1814 (pl. II et III) ou en même en 1815 (pl. III). Il n'a donc pas été arrêté en 1809, comme celui de Paris.

### Les dessins : attributions et datations

Mais, c'est certainement la datation des dessins contenus dans les deux manuscrits qui peut déterminer leur origine.

Le texte de présentation de l'exemplaire de Paris ne fait allusion à aucun fait postérieur à 1807 . Il a été rédigé en 1808 ou début 1809 au plus tard. Il a d'ailleurs été prêté à H. Lebas en juillet 1809 ou début 1810 (qui l'a rendu à Pâris le 24 avril 1810, selon une note de ce dernier dont nous avons déjà parlé). Le texte de présentation de l'exemplaire de Besançon, qui reprend pour sa première partie celui de l'exemplaire de Paris (texte de présentation daté de 1808 ou 1809 puisque Pâris écrit : "*Depuis seize ans que je suis retiré à la campagne* " ), est suivi d'un texte rédigé en 1817 ou 1818 (l'"*Exposition*" commence ainsi : "*Depuis vingt-cinq ans que j'ai quitté Paris par l'effet de la Révolution [...]*").

L'exemplaire de Besançon n'apparaît pas clairement comme une copie puisque les dessins semblent en partie être de la main de Pâris, parce qu'il comporte même davantage de planches que celui de Paris, et parce que rien, d'un autre côté, ne désigne celui de Paris comme l'original. Tout le problème est d'ailleurs évidemment là. La seule chose assurée à ce stade de l'analyse est que l'exemplaire de Paris, arrêté pour ses informations en 1807-1809, ne peut être l'exemplaire destiné à la Bibliothèque Royale. C'est bien une copie gardée par Lebas en 1810 et donnée à l'Institut en 1854. La seule interrogation concerne la partie consacrée à *San Nicola in Carcere*. Pourquoi Lebas a-t-il gardé un original ? Peut-être est-ce parce que Lebas aurait collaboré avec Pâris à ce relevé en 1807-1808 ?<sup>186</sup>

Notons que les trois (ou quatre -deux demie-feuilles) feuilles de la Bibliothèque de l'Institut pour les temples de *San Nicola in Carcere* sont probablement les trois feuilles (ou leur copie par Pâris, car elles sont de la main de Pâris) qui figurent en 1809 dans le volume I ("*Supplément au 1<sup>er</sup> volume*") des "*Etudes d'Architecture*" en 1809 (version 1809 décrite dans ms. 3, fol. 9, au dos des pl. XXX, XXXI et XXXII), qui ont disparu (car laissées à Lebas ?) et ont été remplacées par une version ajournée (corrections de 1810) pour la version 1818 des "*Etudes d'Architecture*" (vol. II, pl. LV à LVII).

Ce qui apparaît donc clairement, c'est que le manuscrit de l'Institut doit être exclu du couple original-copie dont parle Pâris. Il s'agit d'une copie effectuée à Paris en 1809-1810 et non à Besançon en 1817.

Reste le manuscrit de Besançon : s'agit-il d'un original ou d'une copie?

---

<sup>186</sup> Cf. Volume III, "Les trois temples du *Forum Holitorium*", pp. 189-190.

### **Essai de restitution des cheminements des deux manuscrits connus et d'un éventuel original perdu**

D'autres sources, et un essai de restitution des cheminements de ces deux manuscrits, permettront-ils de résoudre les problèmes qu'ils posent encore ?

La première trace d'ordre chronologique que l'on trouve est celle de l'exemplaire de Paris. Rappelons ce qui est écrit sur le fol. 1 v° du manuscrit de Paris :

*"Je reconnais que Monsieur Lebas architecte m'a rendu mon travail sur le Collisée [sic] dont j'ai une reconnaissance de lui que je ne peux rendre ne l'ayant pas vu, mais qui doit actuellement être regardée comme nulle. A Paris le 24 avril 1810. [signé] Pâris".*

*"Je reconnais aussi que je verrai avec plaisir Monsieur Lebas faisant de ce travail l'usage qu'il jugera convenable, soit en le publiant ou autrement. [signé] Pâris".*

Le travail de Pâris sur le Colisée, achevé début 1809, au plus tard, a été donc ramené par ce dernier à Paris en juillet 1809. C'est sans doute à ce moment là qu'il l'a prêté à Lebas, ou un peu plus tard. Lebas a donc gardé "*L'Amphithéâtre Flavien*" entre juillet 1809 (probablement) et avril 1810.

Par ailleurs, plusieurs faits confirment que l'exemplaire de Besançon est l'original ou une copie de l'état définitif de 1817.

L'exemplaire envoyé à Paris, théoriquement l'original, contenait des planches numérotées au-delà du numéro 15, comme c'est le cas de l'exemplaire de Besançon. Dans la lettre de Pâris à J.-Fr. Bégouen du 28 février 1818, déjà citée, notre architecte suggère à son ami de regarder les "feuilles" XIV, XXX, XLIV et XLV de son manuscrit. Ces feuilles désignent donc l'exemplaire de Besançon ou la copie, ou l'original, comportant le même nombre de planches. Or dans sa lettre du 24 octobre 1817, adressée à A. Guénépin, Pâris dit bien que c'est l'original qu'il va envoyer à Paris pour être déposé à la Bibliothèque Royale. C'est donc l'original que Pâris demande à Bégouen d'examiner. L'exemplaire de Besançon devient donc l'original ou une copie qui lui correspond étroitement.

Un autre texte de Pâris va dans le même sens. Dans l'"*Examen des monuments antiques de Rome sous le rapport de l'art*" (Fonds Pâris, ms. 9, p. 64) Pâris renvoie le lecteur, à propos du Colisée, à une feuille de dessins XLII ("*Voyés la feuille XLII*"). Or il n'y a pas de planche 42 dans l'"*Examen*". Le renvoi concerne donc un autre manuscrit qui ne peut être que "*L'Amphithéâtre Flavien*", qui comporte 48 planches. En outre le texte concerne précisément des naissances de voûtes, et ce sont bien ces détails qui sont représentés dans la planche XLII de la version de Besançon. Le texte de l'"*Examen*" ayant été rédigé en 1813, il ne peut

s'agir que de l'original (la copie étant, rappelons-le de 1817). Il est donc clair l'original comportait 48 planches, comme celui de Besançon.

Notons que dans une note marginale postérieure à 1813 de l'"*Examen des édifices antiques*" (p. 63, note XXX), Pâris se montre là encore, en 1818, persuadé que son original du "Colisée" est bien à la Bibliothèque royale : "Les feuilles auxquelles je renvoie sont celles de mon ouvrage sur le Colisée qui est dans la Bibliothèque du Roi".

Que nous révèle en outre les deux lettres envoyées par Pâris à J.-Fr. Bégouen le 28 février et le 24 mars 1818<sup>187</sup> ? Elles nous permettent de restituer le cheminement d'un exemplaire, exemplaire dont on ne sait malheureusement pas s'il s'agit de l'exemplaire de Besançon. On sait seulement qu'il s'agit théoriquement de l'original puisqu'il est destiné à la Bibliothèque Royale. Mais on ne sait pas non plus où il arrive finalement, puisqu'on en perd la trace. On ne sait donc pas s'il arrive à la Bibliothèque Royale ou s'il repart à Besançon après son périple parisien.

En février 1818, Pâris envoie un exemplaire à J. De Gérando. Cet exemplaire est destiné à être présenté à Louis XVIII par le duc de Richelieu. Le 28 février Pâris (par lettre, puisqu'il réside à Besançon) demande à J.-Fr. Bégouen si ce travail a bien été présenté au roi et s'il sera effectivement déposé à la Bibliothèque royale.

En outre, il informe Bégouen qu'il a prié De Gérando de le lui remettre ensuite (avant qu'il aille à la Bibliothèque Royale ?) afin de savoir ce qu'il en pense.

Rappelons que De Gérando et Bégouen, installés à Paris dans des positions officielles, se rencontrent certainement fréquemment. Vers le 20 mars 1818, le duc de Richelieu informe Pâris que le roi a vu son travail et que le souverain a souhaité qu'il soit gravé ("*Je r'ouvre ma lettre [du 24 mars] pour vous dire que je viens d'en recevoir une de M<sup>r</sup>. le Duc de Richelieu qui m'assure [écrit Pâris à Bégouen] que le Roi a agréé mon hommage et qu'elle ordonné que mon travail seroit multiplié par le moyen de la lithographie [...]*"). Mais le 24 mars, Pâris ne sait pas où est son manuscrit puisqu'il écrit à Bégouen : "*Avés vous vu mon travail sur l'Amphithéâtre Flavien ?*".

Le cheminement de cet exemplaire est donc le suivant : il part de Besançon pour Paris à une date (en novembre 1817 au plus tôt, puisqu'il a fallu attendre que la copie soit terminée) et par une voie que nous ignorons, De Gérando le reçoit et le remet au duc de Richelieu qui le montre au roi et sans doute le reprend. Là s'arrêtent les certitudes. Qu'en fait le duc de Richelieu ?

Comme il est destiné par Pâris à aller à la Bibliothèque royale, on peut imaginer que Richelieu l'y dépose. Comme le roi veut le faire graver, on peut également imaginer que Richelieu le remet à De Gérando pour qu'il

---

<sup>187</sup> Cf. Voume IV, "Lettres envoyées".

soit confié au burin de Ch. Normand<sup>188</sup>. Mais comme Pâris souhaitait que Bégouen le voit, on peut encore imaginer que Richelieu le lui a remis, par l'intermédiaire de De Gérando. La trace de cet exemplaire se perdant chez le duc de Richelieu il est risqué, par le seul biais de son cheminement, de le faire correspondre à l'exemplaire de Besançon. La restitution du cheminement ouvre donc des pistes de recherche mais ne résout pas le problème essentiel. D'ailleurs un doute peut subsister : Pâris a-t-il réellement envoyé à Paris l'original ?

Il faut aussi tenter de tirer parti du fait que dans sa "restauration" de 1831 sur le Colisée, le pensionnaire J. Duc prétend avoir copié les souterrains sur des dessins de Pâris : "[les substructions] avaient été mesurées par plusieurs architectes, et principalement par M. Paris auquel M. Duc dit avoir emprunté ce qu'il en représente" (rapport de H. Lebas, BEBA, ms. 630). Cela signifie-t-il qu'en 1831, de retour à Paris, Duc aurait vu un exemplaire de l'étude de Pâris sur le Colisée ? Dans ce cas il ne pourrait s'agir que de l'exemplaire passé entre les mains du duc de Richelieu, car on imagine mal Duc allant à Besançon consulter le manuscrit 562 du Fonds Pâris. A moins que Lebas ne l'ait eu entre les mains et n'ait gardé une copie des relevés des souterrains. Mais en 1854, la version qu'il donne à l'Institut, est la copie de 1809-1810 qui ne peut les comporter (elle ne les comporte d'ailleurs pas dans le ms. 1306 de l'Institut) puisque le dégagement des souterrains a commencé en 1811.

Que nous apprend ensuite la lettre de S. Vallot du 25 mai 1819 : que, par l'intermédiaire de Vallot, De Gérando a rencontré Ch. Normand, choisi pour graver les planches du manuscrit sur le Colisée, mais que la chute du duc de Richelieu du ministère en 1818, censé financer l'opération, remet le projet de publication en cause. Effectivement, "*L'Amphithéâtre Flavien*" n'a jamais paru. D'où venait l'exemplaire confié à Normand ? Le plus logique est de penser que c'est celui qui serait resté chez De Gérando depuis mars 1818, donc l'original (si l'on retient l'hypothèse que Pâris a envoyé à De Gérando l'original). Mais, même si le cheminement de l'original supposé peut être prolongé de chez De Gérando à l'atelier de Normand (la lettre de Vallot dit d'ailleurs que Normand doit le graver mais ne dit pas qu'il est entre ses mains), rien ne permet de reconstituer la suite du cheminement.

### L'original perdu ?

Reste donc le problème de savoir si l'original est celui de Besançon ou un troisième exemplaire perdu, puisque l'exemplaire de Paris est manifestement une version arrêtée en 1809, sous la forme d'une copie faite par Lebas et lui appartenant jusqu'en 1854.

---

<sup>188</sup> Cf. plus bas.

L'hypothèse d'un troisième exemplaire est fondée sur l'affirmation par Pâris de l'existence d'un original et d'une copie par Lapret. Le doute sur l'exemplaire de Besançon provient de fait qu'il est difficile d'y reconnaître un original ou une copie, puisqu'il semble contenir des éléments de la main de Pâris et d'autres qui seraient de celle de Lapret.

L'erreur partagée par tous les auteurs<sup>189</sup> ayant parlé des manuscrits du Colisée est d'avoir voulu faire coïncider les deux manuscrits dont parle Pâris (l'original envoyé à Paris et la copie restée à Besançon) avec les deux manuscrits connus, celui de Besançon et celui de Paris. Il était donc tentant de faire de l'exemplaire de l'Institut l'original, et de celui de la Bibliothèque Municipale de Besançon la copie. Or l'exemplaire de l'Institut n'est ni l'original, ni la copie de 1817, mais une copie de l'état de l'original en 1810. Reste donc un manuscrit, celui de Besançon, pour deux versions à trouver.

Il n'est donc pas impossible d'imaginer que l'original a disparu et que les deux exemplaires conservés sont deux copies : celle de Lapret dont l'existence est attestée par Pâris dans sa lettre à Guénepin (et par deux mentions de Charles Weiss : "M. Paris a fait faire une copie de cet ouvrage pour la bibliothèque de Besançon, où il est actuellement déposé", *Ch. Weiss, 1821*, p. 39, note (1), et "La copie que nous possédons a été faite par M. Alex. Lapret", *ibidem*, p. 134, n° 701), et de celle de Lebas. Il y aurait donc bien trois versions pour deux exemplaires.

Pour faire progresser la recherche, restent quelques points de détail qui pourraient avoir leur importance.

Le fait que Pâris écrive en 1803 : "*Mais étant retourné à Rome en 1783, j'examinai avec soin les parties de cette construction sur lesquelles j'avois conçu différentes idées à l'occasion de ces petits dessins [il s'agit des gravures d'après ses dessins de 1779], et c'est alors seulement que la vue de ce qui reste les confirma et me mit à même de les arrêter telles que je les donne ici (1803)*" laisse entendre que le ms. 562 est l'original, car Pâris, en 1817, n'aurait probablement pas reproduit une annotation de 1803 dans une copie de 1817 destinée à être donnée au roi.

De quand date le "*Conseil*" donné à la fin de l'"*Exposition*" du ms. 562? Date-t-il, comme le reste de l'"*Exposition*", de 1817-1818? Si c'est le cas que signifie le renvoi aux 11 planches de la "*p. 110*". Celle-ci correspond-elle à la pl. CX des "*Etudes*", vol. I? Si c'est le cas, pourquoi Pâris renvoie-il, en 1817-1818, dans la perspective d'une publication, à

---

<sup>189</sup> Une autre erreur, naturelle, a consisté à associer le billet de Pâris sur la reconnaissance de rendu du 24 avril 1810, avec le manuscrit de Paris, ms. 1036, dans lequel il est collé : le travail sur le Colisée dont parle Pâris n'est pas le ms. 1036, copie faite par Lebas, mais en substance l'original dans son état de 1810, original que Pâris a gardé et entretenu jusqu'en 1817.

des dessins qui dateraient de 1783-1803 alors que sa conception a sans cesse évolué, notamment sur la nature du portique du dernier étage ? =

Finalement, est-il prouvé que l'exemplaire présenté au roi ait été le même que celui dont Pâris demande à Bégouen ce qu'il en pense ? En effet, si l'on lit attentivement la lettre de Pâris à Bégouen on s'aperçoit qu'il parle au début de sa lettre d'un exemplaire que ce dernier a entre les mains, et que dans une sorte de post-scriptum ("*Je r'ouvre ma lettre pour vous dire [...]*") il livre le contenu d'une lettre qu'il vient de recevoir du duc de Richelieu "*qui m'assure [écrit-il] que le Roi a agréé mon hommage et qu'elle ordonné que mon travail seroit multiplié par le moyen de la lithographie [...]*". Si l'exemplaire alors entre les mains de Bégouen était celui précédemment présenté au roi, Bégouen n'aurait sans doute pas à apprendre par Pâris (de Besançon) qu'il allait être publié. Il l'aurait appris directement du duc de Richelieu, ou de De Gérando, qui le lui aurait remis. Il est donc possible d'imaginer qu'en mars 1818, deux exemplaires (l'original et la copie de 1817-1818) sont à Paris. Si tel est le cas, lequel part chez Normand (où il est encore en mai 1819), lequel rentre à Besançon ? Logiquement celui parti chez Normand devrait bien être celui présenté au roi. Mais un doute subsiste.

Si effectivement deux exemplaires ont circulé à Paris en 1818 rien ne permet de tranché. Si un seul a quitté Besançon, il est vraisemblable que c'est l'original, celui initialement destiné à être présenté au roi et à être déposé à la Bibliothèque royale.

Au terme d'un long examen et de nombreuses hésitations, notre dernier avis est le suivant :

- Pâris a effectué ses premiers relevés détaillés en 1783, lors de son 2<sup>ème</sup> voyage à Rome, et les a mis au net en Normandie en 1803 : ce sont les planches C et CXI des "*Etudes d'Architecture*";
- lors de son 3<sup>ème</sup> séjour à Rome de 1806-1809, il a élaboré de nombreux relevés et une restitution complète du monument en 27 planches commentées (plus une "*Explication*" datable de 1809); en 1809-1810, H. Lebas a pris de ce manuscrit (dessins et textes) une copie : c'est le manuscrit BIF. 1306);
- en 1810-1817, lors de son 4<sup>ème</sup> séjour à Rome (où il a probablement emmené son original du "Colisée", celui copié par Lebas en 1809-1810), il a effectué de nouveaux relevés et de nouvelles restitutions, composant un ensemble de 45 planches avec des commentaires. Il a ramené ce manuscrit à Besançon, l'a complété de nouveaux commentaires et d'une "*Exposition*" (datable de 1818), et en a ensuite effectué lui-même une copie, assisté par A. Lapret (qui a copié certains dessins et recopié certains textes sur l'original). Il a probablement envoyé l'original à Paris pour être montré au roi et donné à la Bibliothèque Royale. Cet original s'est perdu chez J. De Gérando, chez Ch. Normand ou chez le duc de Richelieu; il n'est jamais parvenu à la Bibliothèque Royale, n'est jamais

revenu à Besançon. L'exemplaire conservé à Besançon (Fonds Pâris, ms. 562) est donc probablement une copie, mais largement effectuée par Pâris lui-même. Il s'agit donc pas d'une copie de Lapret au sens strict du terme, mais d'une sorte de second original.

Nous donnons successivement la version du manuscrit n° 1036 de la Bibliothèque de l'Institut et celle volume 562 du Fonds Pâris de la Bibliothèque Municipale de Besançon, pour les suppléments et les variantes.

### Bibliothèque de l'Institut, ms. 1036

Ce manuscrit comprend quatre parties :

- fol. 1<sup>r</sup>° - 2<sup>v</sup>° : des notes de diverses mains (Pâris et H. Lebas).
- fol. 3<sup>r</sup>° - 27<sup>r</sup>° : 19 dessins de H. Lebas d'après Pâris (sauf quelques croquis de Pâris), accompagnés de commentaires de diverses mains (H. Lebas d'après Pâris et Pâris lui-même pour quelques notes sans doute, et peut-être une troisième main<sup>190</sup>) le tout constituant 21 planches consacrées au Colisée.
- fol. 28<sup>r</sup>° - 36<sup>v</sup>° : un texte de Pâris (mention "*signé Pâris*") intitulé "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien [...]*", dans une copie de H. Lebas prise sur l'original dans son état en 1810.
- fol. 37<sup>r</sup>° - 43<sup>r</sup>° : une étude sur les trois temples de *San Nicola in Carcere*, dessins de Pâris, accompagnés de textes divers, de la main de Pâris mais aussi de celle de H. Lebas.

- fol. 1<sup>r</sup>°. [De la main de H. Lebas, probablement] "*Calques et dessins. 1° d'un travail sur le Colysée fait à Rome en 1806, et d'un essai des restauration de cet édifice.*

*2° d'un semblable travail sur les trois temples situés à Rome près de l'église de Saint-Nicolas in Carcere, par Pâris architecte*" .

[Suit une gravure collée :]

"*Pre Paris architecte. Directeur par Interim de l'Académie Impériale des Beaux-Arts à Rome, en 1807. Présenté par Richomme Pensionnaire.*

*Peint par Ducq à Rome. Gravé par Richomme<sup>191</sup>.*

[Puis le texte manuscrit reprend :]

"*Offert à l'Académie des Beaux-Arts par Hipp<sup>le</sup> Lebas, architecte membre de l'Institut. M.D.CCC.LIV.*" [De la main de H. Lebas, probablement].

- fol. 2<sup>r</sup>°. [Deux billets, de la main de Pâris, collés].

<sup>190</sup> Les écritures qui ne sont pas de la main de Pâris semblent appartenir à deux mains différentes : l'une doit être celle de Lebas, l'autre de quelqu'un qui l'a assisté dans son travail de copie.

<sup>191</sup> Cf. Volume V, "Les portraits de Pâris".

*"Je reconnais que Monsieur Lebas architecte m'a rendu mon travail dont j'ai une reconnaissance de lui que je ne peux rendre ne l'ayant pas vu, mais qui doit actuellement être regardée comme nulle. A Paris le 24 avril 1810 [signé] Paris.*

*Je reconnais aussi que je verrai avec plaisir Monsieur Lebas faisant de ce travail l'usage qu'il jugera convenable, soit en le publiant ou autrement [signé] Paris".*

[Les planches 1 à 19, c'est-à-dire les "Feuilles" I à XV, plus quatre autres planches de dessins, sont des calques jaunés (du papier huilé sans doute), collés sur du papier fort . Avec deux feuilles d'explications cela constitue 21 planches, que nous numérotions fol. 3 r° à 27 r°. Tous les dessins sont de Lebas, sauf mention contraire].

- fol. 2 v°. "*Feuille I*", plan partiel, coupé au niveau du rez-de-chaussée, sous les gradins. [Feuille collée, ni les dessins ni les textes ne sont de la main de Pâris, minute peu soignée].

- fol. 3 r°. "*Explication de la feuille I*", [texte collé sur le fol.. Ni ce texte ni l'inscription "*Explication de la feuille I*" ne sont de la main de Pâris].

- fol. 4 r°. "*Feuille II. Plan d'une portion du premier étage. Nota. Ce plan est celui de l'extrémité regardant la rue qui va à St. Jean de Latran*". [Ce texte n'est pas de la main de Pâris].

- fol. 5 r°. "*Feuille III . Plan des portiques du 3<sup>e</sup> étage du Colisée avec les escaliers qu'on y a retrouvé en déblayant les ruines des étages supérieurs qui encombroient celui-cy. C'est Pie VII qui a fait faire cette découverte en 1805 "*, et coupes sur ces escaliers. [Le titre est probablement de la main de Pâris, comme le texte qui suit, entre les deux coupes qui occupent le bas de la page. Par contre la note sous les deux coupes n'est pas de la main de Pâris].

- fol. 6 r°. "*Feuille IV*". Plan du second étage et coupes. [Le texte n'est pas de la main de Pâris].

- fol. 7 r°. "*Feuille V*". Plan, élévation et coupe du dernier étage. [Nombreuses ratures dans l'explication de la planche, par ailleurs mal écrite et apparemment postérieurement au dessin. L'écriture n'est pas celle de Pâris].

- fol. 8 v°- 9 r°. "*Feuille VI*". Coupes élévations partielle de l'"état actuel" et moitié de l'état "restauré" (en tout 11 figures).

- fol. 10 r°. "*Feuille VII. Coupe qui donne la 1<sup>ère</sup> révolution des grands escaliers qui du rez-de-chaussée conduisent au 1<sup>er</sup> étage du Colisée à Rome*". [L'écriture n'est pas celle de Pâris].

- fol. 11 r°. "*Feuille VIII. Coupe qui donne la seconde révolution des grands escaliers qui du rez-de-chaussée conduisent au 1<sup>er</sup> étage du Colisée à Rome*". [L'écriture n'est pas celle de Pâris].

- fol. 12 r°. "*Feuille IX. Coupe qui donne 1° l'escalier qui de la 3<sup>ème</sup> galerie du rez-de-chaussée monte au 1<sup>er</sup> étage. 2° celui qui de la même galerie conduit au 1<sup>er</sup> vomitoire au dessus du podium. 3° celui qui de la 3<sup>ème</sup> galerie du 1<sup>er</sup> étage conduit à l'entresol et de là au 2<sup>ème</sup> étage ou 3<sup>ème</sup> ordre. 4° le petit degré qui de la même galerie conduisait à la précincton qui divisait en deux parties la totalité des gradins [...]. Nota. Comme l'exécution de tout ce qui tenait de la régularité de la décoration*



*est très négligé, il y avait des gradins de marbre ou sièges pour les spectateurs de dimensions différentes. M. Lucangeli les suppose de 15° 1<sup>li</sup>. 1/2 de haut sur 2p. 4° 10<sup>li</sup>. 1/2 de large. J'en ai mesuré de 15° 10 lignes et de 15° 6<sup>li</sup>. de haut sur 2p. 4° sur 2p. 6° de large". [L'écriture n'est pas celle de Pâris].*

- fol. 13 r°. "*Feuille X. Fig. 1. Partie de l'élévation extérieure du Colisée qui fait voir l'appareil de pierre. Fig. II. Revers du mur de face pour en montrer la construction. Fig. III. Fig. IV*". Au total deux élévations de l'"état actuel" et deux "restaurées".

- fol. 14 r°. "*Explication de la feuille X*". [Texte qui n'est pas de la main de Pâris, peut-être de celle de Lebas et qui, en outre, décrit sept figures alors qu'il n'y en a que quatre].

- fol. 15 r°. "*Feuille XI*". Elévations et coupes partielles de l'état actuel.

- fol. 16 r°. "*Explication de la feuille XI*". [Écriture de H. Lebas probablement].

- fol. 17 r°. "*Feuille XII*". Coupe restaurée avec étude du système d'évacuation des eaux [Avec deux écritures : une de Pâris, et l'autre, sur un papier collé, de H. Lebas peut-être. Les croquis associés à l'écriture de Pâris sont également de sa main].

- fol. 18 r°. "*Feuille XIII*". Voûtes à caissons des vestibules et étude de la décoration en stuc de la loge dite "de l'Empereur". [L'écriture n'est pas celle de Pâris].

- fol. 19 v°-20 r°. "*Feuille XIV*". Coupe détaillée du portique extérieur, au trait.

- fol. 21 v°-22 r°. "*Feuille XV*". Elévation extérieure partielle. Ordre dorique.

- fol. 23 v°-24 r°. [XVI] Feuille sans numéro, présentant le plan de l'avant-dernier étage et une coupe-élévation montrant le dernier étage avec des colonnes isolées, et ouverte par ailleurs de croquis et de calculs. [Écriture petite mais peu soignée, évoquant une minute, éventuellement de la main de Pâris pour le texte suivant] : "*Les briques qui forment les décharges dans les murs ont 21 ou 22 pouces de long, celles qui forment les voûtes des passages sous les escaliers nouvellement découverts ont 16°. Les marches des escaliers ont 9° de haut et 9° de foulée, qui avec 3° de sallière du talon fait une foulée d'un pied. Suivant Lucangeli elles ont 8° 3<sup>l</sup>*". [Les autres textes sont de la main de Lebas sans doute].

- fol. 25 r°. [XVII] Feuille sans numéro, représentant une élévation extérieure restaurée, partielle et sommaire.

- fol. 26 r°. [XVIII] Feuille sans numéro, représentant des détails de caissons avec rosaces ("*Fragment antique trouvé au Colisée au tiers de sa grandeur*", écriture de Pâris sans doute), une coupe sur une "*architrave en marbre trouvé sur les gradins du Colisée*" et une fresque sur enduit située au dessus d'une arcade. [Trois papiers collés]

- fol. 27 r°. [XIX] Feuille sans numéro. "*Coupe prise sur le milieu des voutes en regardant le revers du mur de face extérieur dans les deux suppositions, d'un gradin en bois et d'un autre en construction de maçonnerie, ainsi qu'il est vraisemblable qu'il a existé primitivement. On*

y voit les escaliers du dessus de la troisième voûte conduisant sur la 4<sup>e</sup>.". [L'écriture n'est pas celle de Pâris].

[Fol. 28 r°-36 v° , pp. "1" à "18". [Feuilles double face collées dans des fenêtres découpées. L'écriture est celle de Lebas sans doute].

- [fol. 28 r°, p. "1"] "*Explication d'un essai de Restauration de l'amphithéâtre Flavien d'après les découvertes qui y ont été faites en 1806 et 1807.*

*Aucune des ruines qui donnent une si grande idée des beautés de l'ancienne Rome n'ont attiré mon attention d'une manière aussi particulière que celles du Colisée. La vaste étendue de cet amphithéâtre, sa forme agréable, sa distribution intelligente, et la solidité de sa construction, méritent l'attention de tous les amateurs. Sa décoration, il est vrai, est d'un style peu correct, quoiqu'assés bien adapté à l'objet; mais l'exécution en est extrêmement négligée. Au reste ce défaut disparaît par l'attention presque exclusive qu'attire sa masse la plus considérable peut être qui ait été élevée pour l'usage des hommes, et sa solidité étoit telle que si, dans les siècles de barbarie, et ce qui est humiliant sans être moins vrai, depuis même le réveil des arts, on ne l'eut démolie à dessein pour employer ses inépuisables matériaux à des constructions nouvelles, nous le verrions encore aujourd'hui dans sa première intégrité.*

*Lorsque j'étois pensionnaire (depuis 1771 jusqu'à la fin de 1774) occupé de préférence à des études dont le résultat devoit être pour moi d'une utilité plus immédiate, je me contentois d'admirer cette ruine étonnante et d'y dessiner quelques vues. Plusieurs années après mon retour en France, un religieux de la Trinité des Monts qui avoit entrepris un ouvrage sur les antiquités de Rome<sup>192</sup>, me pria de lui faire le plan, l'élévation et la coupe de cet amphithéâtre dans son état primitif. Cela ne pouvoit se faire avec quelque succès qu'à la vue de l'objet même. Loin de là j'étois occupé des soins importants tenant à mon état<sup>193</sup>. Cependant un refus auroit désobligé : je me prêtai donc au désir de mon ami. Je consultai donc l'ouvrage très imparfait de Fontana<sup>194</sup> et faute de meilleur guide, je traçai sur ses erremens les dessins demandés; je les fis graver à Paris, voulant faire à mon ami le présent complet. L'ouvrage projeté n'a pas eu lieu; l'auteur est mort<sup>195</sup> et ses planches ont passé dans les mains de M<sup>r</sup>.*

---

<sup>192</sup> Il s'agit du père Etienne Dumont avec lequel Pâris entretiendra une correspondance jusqu'en 1786 au moins.

<sup>193</sup> Cet état est certainement celui de dessinateur du cabinet et de la chambre du roi, dont Pâris a eu le brevet en janvier 1778. Ce qui date la demande de Dumont de 1778 au plus tôt.

<sup>194</sup> Il s'agit de *L'Anfiteatro Flavio*, Roma, 1725, de Carlo Fontana.

<sup>195</sup> Le père Dumont est décédé à Tarascon en 1791.

*Guattani qui les a fait entrer dans sa collection intitulée Monumenti Inediti<sup>196</sup>.*

*Depuis seize ans que je suis retiré à la campagne ayant abandonné mon état, par suite de la Révolution qui a bouleversé ma patrie, occupant mes loisirs à repasser les études de ma jeunesse, j'ai entrepris de restaurer le Colysée d'une manière plus réfléchie<sup>197</sup>. J'y avais fait de nouvelles observations dans le second voyage que j'ai fait à Rome en 1785<sup>198</sup>; mais beaucoup des données de ce problème étaient encore des inconnues pour moi, et nécessairement mon travail a dû s'en ressentir. Cependant ayant effectué une troisième fois le même voyage en 1806, j'ai vu avec un grand plaisir que les découvertes récemment faites dans ce monument confirment ce que j'avais pensé sur la manière dont ils se terminent par le haut intérieurement<sup>199</sup>. Cela m'a encouragé à recommencer et si je ne m'abuse, je crois pouvoir me flatter que cette fois je ne m'éloigne de la vérité en aucuns points importants. En expliquant les dessins cy-joints, j'exposerai au fur et mesure les motifs sur lesquels je me fonde, et en offrant en même temps l'état actuel des détails nécessaires, tout le monde pourra en juger.*

*Explication des plans et coupes en procédant étage par étage.*

*Rez-de-chaussée. N°. J'ai cru suffisant d'offrir ici une portion seulement du plan de cet amphithéâtre vu qu'il n'est question que de [p. "2"] rendre compte de quelques découvertes récentes. L'ensemble [fol. 28 v°] du plan est comme dans l'ouvrage de Desgodets, en général fort exact. Ce plan présente donc l'entrée principale nommée Sanvivarìa à l'extrémité nord-ouest du grand diamètre. La grande coupe est prise sur l'extrémité du petit diamètre au nord-ouest. On doit avoir sous les yeux aussi les coupes particulières VII, VIII et IX. Quand à l'élévation extérieure, comme elle est bien connue, je ne m'en suis occupé que sous le rapport de la construction. On observera que sur ces différens dessins, les mêmes nombres indiquent les mêmes objets. Je dois encore avertir que n'ayant pas eu le terme français pour rendre exactement le manianium des Latins, je l'exprime par série de gradins. Ainsi je dis 1<sup>ère</sup> série, 2<sup>e</sup> série, etc.. J'aurais bien voulu traduire aussi cuneus par trapèze, puisqu'en effet ces divisions en ont exactement la forme, mais comme je n'emploie guère le mot, je le nommerai comme les auteurs latins.*

---

<sup>196</sup> La collection a paru de 1785 à 1789. La planche gravée d'après Pâris a été publiée dans le n° de 1789 des *Monumenti Inediti*, pl. V (et p. LIII).

<sup>197</sup> Si l'on prend cette phrase à la lettre on peut en conclure que Pâris a élaboré ce travail sur le Colisée quand il est retourné en Normandie entre mai 1809 et mars 1810. En effet Pâris parle de "campagne" et évoque, plus loin, de son séjour à Rome de 1806-1809 comme d'un "voyage". Mais il est plus probable que ce travail a été rédigé entre 1806 et 1809, à Rome.

<sup>198</sup> C'est une erreur de la part de Pâris. Ce voyage a eu lieu en 1783. Il a séjourné à Rome du 2 avril au 15 mai.

<sup>199</sup> Pâris parle du couronnement intérieur du Colisée, c'est-à-dire du portique qu'il suppose au 4<sup>ème</sup> étage.

[fol. 29 r°, p. "3"]

*Observations.*

1°. Depuis le 2<sup>e</sup> portique jusqu'au 3<sup>e</sup>, la pavé s'élevait insensiblement du 24° 9<sup>li</sup> (voir les coupes). Du 3<sup>e</sup> jusqu'au 4<sup>e</sup> inclusivement, il conservait le même niveau; mais de là, on descendait de 33° sur le trottoir 12, élevé lui-même de 24° 9<sup>li</sup> au dessus du sol de l'arène; en sorte que l'eau qu'on introduisait ne pouvait avoir que 4P 9° 9<sup>li</sup> de profondeur.

2°. On trouve sous le pavé du rez-de-chaussée des canaux qui servaient à évacuer ces eaux, ainsi que celles que la pluie respendait sur les vastes surfaces qui lui présentaient les sièges des spectateurs, ou qui par les nombreux vomitoires s'introduisaient dans l'intérieur. Celui qui est marqué C servait pour les eaux de l'arène et de sa partie inférieure à la précinction de la grande série de gradins, reçues par le 1<sup>er</sup> canal de ceinture D. Il les distribuait aux canaux E qui recevaient encore celles que produisaient les parties supérieures de l'édifice, absorbées et dirigées par les descentes E et F, pratiquées dans l'épaisseur des murs. Ces eaux admises dans le 2<sup>e</sup> canal de ceinture H étaient dégorgées par vingt autres I, dans le dernier canal L qui les transmettaient probablement aux égouts publics. On observera que les canaux de ceinture ne passaient pas sous les grandes entrées.

3°. Il existe sous le rez-de-chaussée des souterrains dont on ne peut encore déterminer l'étendue. On en voit encore un lavé en rouge sur le plan et l'autre extrémité de l'ellipse en présente un second placé comme celui-là. Ils paraissent aboutir à un 3<sup>e</sup>. pratiqué sous le 4<sup>e</sup>. portique. On ne connoit pas encore les entrées qui y conduisoient : on les découvrira probablement, ainsi que plusieurs autres branches, si l'on continue autant que cela sera nécessaire les fouilles commencées<sup>200</sup>. Il est à observer que quelques erreurs dans la plantation primitive, ou quelques changemens faits au projet de cet amphithéâtre pendant qu'on travailloit aux fondations aura produit un défaut assez singulier. On voit ici un mur d'échiffre et conséquemment la moitié du poids d'un escalier porter à faux, à peu près sur le milieu de la voûte de ce souterrain. [...]

[fol. 33 r°, p. "11"] "Quatrième étage.

Il y a une foule d'observations à faire sur cet étage qui terminait en dedans comme en dehors la décoration de l'édifice.

Il y a existé incontestablement un portique, des colonnes et des statues; on en trouve sous les voûtes du 2<sup>e</sup> ordre, beaucoup de fragments des uns et des autres, ainsi que des parties d'entablement, des bases, des chapiteaux de marbre, dont les dimensions sont semblables à celles du 4<sup>e</sup> ordre, ce qui semble annoncer que celui-cy existait à la même hauteur. Les colonnes étaient de différents marbres et cannelées de différentes manières; il y en avait même de granit; les bases sont brisées, cependant

---

<sup>200</sup> Il s'agit d'une allusion aux fouilles de Carlo Lucangeli, Pâris n'ayant conseillé à l'administration napoléonienne de dégager les souterrains du Colisée qu'après son retour à Rome en 1810.

*une d'elles n'étant terminée que d'un côté, donne à croire qu'elles étaient engagées. Quant aux chapiteaux, également brisés, on voit que leurs feuilles et autres détails n'étaient que massés de la même manière que le sont ceux du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ordre extérieur. Il régnait au dessus de l'entablement un piédestal continu sur lequel ressautaient à plomb des colonnes, les piédestaux des statues, ce qui est prouvé par plusieurs d'entre eux retrouvés entiers, avec les onglets d'assemblage par derrière, tant dans la hauteur du rez-de-chaussée qu'à la corniche et à la base.*

[fol. 33 v°, p. "12"] [...]

*Observations.*

*1°. il est temps actuellement de parler plus au long des gradins de bois puisque [fol. 34 r°, p. "13"] c'est ici que leur nombre permet qu'ils aient existé. Je ne déciderai pas si l'on a eu l'intention d'en placer dans cette situation dans le 1<sup>er</sup> projet de l'édifice; mais les corbeaux 29, ont toujours été destinés à porter contre le mur de face la voûte d'un portique qui devait terminer la décoration intérieure de l'amphithéâtre; et à en faire supporter le poids aux seules parties solides qui depuis le bas se perpétuent dans toute la hauteur. Indépendamment de l'usage où l'on était de terminer l'enceinte des théâtres par un portique, usage auquel on n'aura pas manqué de se conformer dans un édifice de cette magnificence, on avait besoin ici de se procurer une superficie étendue pour travailler à la tension du voile, opération si difficile qu'on aurait peine à la croire, si les monuments ne s'unissaient aux témoignages des auteurs pour la constater. Il est donc évident que ces corbeaux portaient des arcs en brique, qui formant des lunettes dans la voûte du portique, déchargeaient les vuides du bas. [...]*

*3°. Ma première pensée a été de supposer que ce portique a été formé par des colonnes isolées. En effet celles qu'on a trouvés sont parfaitement arrondies, fuselées, cannelées, souvent même d'une manière très riche dans l'étendue de leur pourtour. Il y en avait de toutes sortes de marbres, ainsi que de granit, ce qui porte à croire que ces colonnes provenaient, comme les autres matériaux, des édifices démolis après la mort de Néron. Mais il existait plusieurs irrégularités à ce parti. D'abord il ne s'accorde pas avec les arcades qu'on s'étoit donné tout à peine de produire [fol. 34 v°, p. "14"] du côté opposé; ensuite ces colonnes auraient porté alternativement sur le vuide ou milieu des arcades qui séparent le 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> portique dans les étages inférieurs. Je sçais que cette objection n'est pas d'une grande force, les précautions contre cet écart de la bonne construction étant faciles et sûres [...]. Cependant ces arcades même et toutes les analogies du système général de sa décoration m'ont conduit à croire que ce portique était formé par des arcades construites vraisemblablement en briques et que les colonnes de marbre étaient engagées dans cette construction. Au reste, je présente ici les deux partis, on pèsera les raisons pour et contre, et l'on se déterminera pour celui qui paraîtra le plus vraisemblable".*

[fol. 36 v°, p. "17"]. *Le pape actuel, Pie VII, l'a fait soutenir et consolider au moyen d'un éperon qui est lui-même un monument par l'étendue de sa base et son élévation atteignant au plus haut de l'édifice. Ce soin plein de grandeur et de magnificence pris au milieu de circonstances les plus difficiles, attestera aux générations futures combien ce pontife respectable est digne de son auguste et malheureux prédécesseur. Ces princes ont senti combien il était intéressant pour leur pays de conserver les restes magnifiques du goût et de la puissance du peuple roi qui autrefois l'habitait ! Gloire éternelle leur en soit rendue par tous les artistes et les amateurs de la belle antiquité.*

*Il ne me reste qu'à former des vœux pour que les architectes<sup>201</sup> qui ont été chargés de la confiance du gouvernement dans l'entreprise importante d'assurer la durée de ce monument dans son état actuel veuillent bien faire part au public des découvertes qu'il y ont faites en les réunissant en un corps d'ouvrage qui ne pourra manquer d'être extrêmement intéressant. Cela paraît d'autant plus nécessaire que n'étant pas constatée, la mémoire s'en perdra, et l'on retombera dans les obscurités où l'on était sur cet édifice; obscurité qui ne fera que s'accroître, les vestiges dont quelques uns sont rares et peu [illisible], continuant à se détruire. Certes la belle construction<sup>202</sup> dont les architectes viennent d'étayer les restes précieux de cet amphithéâtre en retardera pour longtemps la ruine totale, mais l'on ne peut se dissimuler que quoique l'on fasse elle s'opérera graduellement et avec une accélération résultant de la nature des matériaux. Par exemple, la partie supérieure étant composée de pierre de taille et d'un plaquis de maçonnerie qui n'y a pas été lié par de fréquents [lancis ?] formant parpin, ces constructions différentes se séparent et la moins solide tombe par parties, de sorte que dans un tiers à peu près de sa hauteur, la pierre est absolument à découvert. Cependant le plaquis réparait à un autre point les défauts de l'appareil et rétablissait la liaison qui y manquait. L'on ne peut douter que lorsqu'il sera détruit, indépendamment de tous les restes des formes qu'il nous a conservé, et qui seront perdues, toute la partie de pierre disjointe presque en totalité poussée par les vents, ébranlée par les tremblements de terre, entraînée enfin par le poids des blocs saillants qui en composent la sommité, ne se détruise très promptement. Cela prouve la nécessité de confier à la gravure tout ce que l'on connaît. C'est le seul moyen de tromper le temps destructeur, et de conserver à jamais une des plus belles productions de l'intelligence humaine.*

*Cette entreprise, pour être bien faite exigerait beaucoup de détails, ce qui la rendrait très dispendieuse pour ceux qui l'entreprendraient, et nécessairement empêcherait que l'ouvrage ne put se répandre autant que*

---

<sup>201</sup> Il s'agit d'abord de R. Stern.

<sup>202</sup> Dans sa seconde étude sur le Colisée (BM. Besançon, Fonds Paris, ms. 562, pl. XLIII), Paris sera plus critique vis-à-vis de cet éperon, dont il déplorera "le détestable effet".

son utilité le demanderait, si l'on n'en banissait tout le luxe inutile. Cependant comme il est certains monuments qui tiennent essentiellement à l'objet, j'admettrais volontiers quatre vues qui en feraient connaître l'ensemble actuel : deux extérieures du côté de San Pietro in Vincoli, et celui du palais des Césars, et deux intérieures prises à peu près des mêmes côtés; mais je les voudrais faites avec le sentiment et non [p. "18"] telles dont on a prétendu décorer l'ouvrage sur les bains de Titus<sup>203</sup>.

Je voudrais ensuite un développement bien fait et parfaitement circonstancié du revers du mur de face tel qu'il se présente aujourd'hui, ainsi que toutes les autres parties de la ruine, ou des vestiges existants font connaître ce qui n'est plus par ce qui se voit encore. Peut-être ici à cause de des matériaux, difficiles à bien exprimer, appellerais-je le secours de la gravure en couleur, de même que pour une partie des détails de construction qu'il est très important de ne pas omettre. Après avoir bien fait connaître ce qui existe encore, je donnerais tous les plans depuis ceux des fondations jusqu'au dernier étage de l'édifice, et je les donnerais entiers et non par quarts<sup>204</sup>, ce moyen ne permettant pas de faire connaître les irrégularités et les variantes qui au moins sont des objets de curiosité. Viendrait ensuite une élévation, et une coupe restaurée bien faites et bien gravées, et les détails de tous les ordres et des appareils au trait seulement, mais d'une manière nette, et cotés. Enfin je ne repousserais pas pour terminer ce bel ouvrage, une composition qui en représentant l'intérieur de cet amphithéâtre restauré, y introduirait les spectateurs et la pompe d'un jour de fête d'après les descriptions qu'on trouve dans les auteurs qui en ont été les témoins.

Sans aucun doute cet ouvrage devrait être accompagné de recherches érudites, mais il faudrait en être sobre. Une exposition générale sur l'usage de ces édifices brève, mais accompagnée des citations des meilleurs auteurs qui ont un trait direct à la chose, et le peu d'inscriptions qui peuvent les appuyer, ou les éclaircir, valent mieux que des centaines de pages de dissertations sçavantes mais trop souvent ennuyeuses. Les auteurs anciens, si souvent obscurs, présentant un sens double, ou difficile à saisir, pour quiconque y met trop d'esprit ou de prétentions, sont quelquefois susceptibles d'interprétations simples qui rétabliraient bien mieux par la réunion des opinions les plus raisonnables, que par toutes les disputes des érudits. Trop de combattants

---

<sup>203</sup> Il peut s'agir de L. Mirri, *Le antiche camere delle terme di Tito delineate ed incise, e con descizioni di Giuseppe Carletti*, Roma, 1776, ou plus vraisemblablement de N. Ponce et D<sup>r</sup> Félix, *Description des Bains de Titus, ou collection des peintures trouvées dans les ruines des Thermes de cet Empereur*, Paris, 1786 (2<sup>ème</sup> éd. 1805).

<sup>204</sup> Dans tous ses plans, dans les manuscrits sur le Colisée, comme dans les "*Etudes d'Architecture*" ou l'"*Examen des édifices antiques de Rome*", Pâris a pourtant pratiqué "par quarts".



*ont descendu dans cette sanglante arène, pour la rouvrir aujourd'hui*<sup>205</sup>. D'ailleurs l'objet le plus important ici, et certes le plus utile, est celui qui a rapport à l'art ! On évitera sans doute, sans qu'il soit nécessaire de le proscrire, ce détail ridiculement prolix dans lequel Fontana est entré sur tous les chrétiens qui ont souffert le martyr, sujet que l'on peut rappeler en deux mots, ainsi que tout ce qui tient à l'histoire, sans s'y appesantir d'une manière absolument étrangère au sujet. Signé Paris"<sup>206</sup>.

[Fol. 37<sup>r°</sup> - 43 <sup>r°</sup>. Partie consacrée aux trois temples de *San Nicola in Carcere*].

- fol. 37 <sup>r°</sup>. [Ecriture de H. Lebas] "*Dessins originaux d'un travail fait en 1807 sur les trois temples antiques situés à Rome près de l'église de Saint-Nicolas in Carcere comprenant un essai de restauration de ces édifices par Paris, architecte*".

- fol. 38 <sup>v°</sup> - 39 <sup>r°</sup>. [pl. 1] Plan de l'église *San Nicola in Carcere* et de ses trois temples antiques [Grand plan à l'encre noire, rendu au lavis gris, brun rouge et jaune, sur une feuille collée].

[En haut de la planche. Ecriture de Pâris]

*"Dans l'hiver de 1807*<sup>207</sup>, quelques réparations à faire à l'église Saint Nicolas in Carcere à Rome, occasionnèrent des fouilles<sup>208</sup> qui firent découvrir l'ante A avec le mur de la cella et le socle du piédroit de la porte sur lequel le profil du chambranle étoit visible, par l'impression qui s'y étoit conservée. On trouva également les bases et le bas du fust des colonnes B et C. Comme Antoine Labacco a donné le plan de ces temples presque oubliés, d'après cette indication on fouille également en D, on ouvrit le mur dans son élévation, et l'on mit à découvert une des colonnes qui y sont refermées. Cela rappelle qu'au dessus du toit du bas-côté on voit les chapiteaux de ces colonnes et l'entablement qui les couronne, et qu'à plomb du mur de la cella E, F on trouve encore les architraves des plafonds qui couvroient les entrecolonnements avec toutes leurs moulures ornées. Enfin qu'au dessus du plafond de l'église on voit le chapiteau de l'ante A très conservé. Afin de se procurer quelques lumières sur le petit temple à gauche dont la colonne G se voit à l'extérieur, on démoli une assez grande portion du mur qui renferme les colonnes qui y ont été trouvées comme l'indique ce plan. On n'a pu découvrir que deux colonnes du temple à droite; mais comme cet espace est couvert de petites maisons particulières dans lesquelles l'accès n'est pas facile, il est vraisemblable qu'il en existe plusieurs autres, soit dans

<sup>205</sup> Pâris fait sans doute allusion à la vive polémique qui a éclaté en 1811 sur le problème du podium des arènes entre l'architecte Pietro Bianchi et l'antiquaire Carlo Fea. Cf. Volume III, pp. 135-136 .

<sup>206</sup> Cette mention "Signé Pâris" prouve que l'"Explication" retranscrite dans ce manuscrit est une copie.

<sup>207</sup> En fait plutôt au début de l'année 1808.

<sup>208</sup> Travaux dirigés par L. Valadier.



*l'épaisseur des murs, soit comme points d'appui et qu'au moins les bases de la plus grande partie (peut-être toute) sont encore à 3 pieds et demi plus bas que le sol de l'église, sur les soubassements qui les portoient. Le sol actuel de cette partie de Rome est à près de dix pieds au dessus du sol ancien. On a également trouvé ces soubassements avec leurs bases et leur corniche. Cela a découvert l'erreur de Labacco qui ne les élève que sur une plateforme à laquelle il suppose que l'on montoit par quelques degrés. Cette erreur importante peut en faire supposer d'autres dans les deux planches qu'il donne sur ces temples".*

[A droite de la planche. Ecriture de Pâris]

*"Ces trois temples étoient construits en pierre de Peperino. Les colonnes et leurs chapiteaux étoient de cette pierre. Les entablements étoient partie en travertino, pierre calcaire très dure. Il est à observer qu'au temple du milieu, les bases et le bas du fust qui étoit canelé étoit de marbre sans doute pour plus grande solidité : toute la pierre étoit recouverte de stuc".*

[A gauche de la planche. Ecriture de Pâris]

*"Il est assés curieux de voir comment dans les tems bas on décomposoit les temples de l'ancien culte pour les approprier au nouveau. C'est pour cette raison qu'on a tracé ici le plan de l'église de St. Nicolas in Carcere que l'on a lavé en jaune. La teinte brune indique ce que l'on a retrouvé dans les recherches récentes, tandis que la rouge offre le complément du plan de ces temples d'après celui que donne Labacco confirmé ou rectifié par les nouvelles découvertes.*

*L. Colonne très dégradée recouverte de canelures en stuc sur la pierre de peperino, production volcanique. M, N, colonnes qui ont été restaurées et qui font partie de la mauvaise façade actuelle"<sup>209</sup>.*

- fol. 40 v° - 41 r°. [pl. 2] Elévation restaurée des trois temples [Dessin coté, à l'encre noire et lavis rose. Ecritures de Pâris dans la feuille, collée].

*"Elévation des trois temples sur les ruines desquels est élevée l'église St. Nicolas in Carcere à Rome".*

[Texte à l'encre noire, sous le titre de la planche. Ecriture de Pâris]

*"Nota. Les auteurs placent ici le Temple de la Piété Filiale à cause de la grande proximité de la Prison Claudia où se passe le trait si connu d'une fille qui y nourrit de son lait son père condamné à mourir de faim; mais comme ils ne parlent pas des deux autres. L'on ignoreroit ainsi quel est celui de la Piété Filiale, si Palladio sans dire d'après quelle autorité, ne désignoit ce temple par son ordre dorique. Il en restoit de son tems des parties assés conservées pour qu'il ait pu rapporter le profil de la corniche et la circonstance du triglyphe sur l'angle, ainsi que les Grecs l'ont toujours pratiqué".*

---

<sup>209</sup> Façade de Giacomo della Porta (1599).

[Texte à l'encre brune, au gauche du dessin. Ecriture de Pâris]

*"Observations. Ces temples étoient construits en pierre de Peperino recouverte de stuc, comme ceux de la Fortune Virile à Rome, de Vesta à Tivoli, et autres. Il est vraisemblable que celui de la droite avoit des ornemens dans sa frise qui est percée d'une multitude de trous sans doute pour y mieux attacher le stuc; par la même raison les colonnes de ce temple de même que celles du plus petit [celui de gauche], sont grossièrement rustiquées : peut-être étoient-elles canelées en stuc, quoiqu'il n'en existe aucun vestige à celles qui ont été découvertes, non plus que du stuc même. Les murs de la cella du temple du milieu sont par assises réglées de 20 pouces de haut sur 3 pieds de longueur.*

*Labacco qui donne les plans et les élévations de ces édifices ne leur donne pas de soubassement. Il les élève seulement sur quelques degrés qui leur composent une plateforme générale. Il paroît certain qu'il a commis une autre erreur encore en donnant un ordre ionique au temple du milieu. Il n'a aucun doute à cet égard sur celui de la droite, les chapiteaux de presque tout un côté se voyent à découvert. Il paroît que cet ordre avoit ici un peu plus de 9 diamètres de hauteur de colonne, surtout si elles étoient canelées en stuc, puisque rustiquées; elles n'ont qu'un peu plus de 9 1/2 de diam<sup>re</sup>.. Il en est tout autrement du temple du milieu :*

*1° il n'existe plus de vestige de ce chapiteau,*

*2° les bases et la naissance du fust sont en marbre avec le bas des canelures, ce qui détermine absolument de diamètre des colonnes de même que leur hauteur est conue par l'ante A du plan, conservée dans toute sa hauteur même avec son architrave. Or d'après cela les colonnes avoient bien près de 11 diamètres de haut ! C'est-à-dire autant que les colonnes corinthiennes du temple de Vesta, les plus exaltées de cet ordre qu'offrent les antiquités romaines. Les plus élégantes de l'ordre ionique qu'on rencontre sont celles du temple de la Concorde qui n'ont que 9 1/10 de diamètre. Il paroît donc évident que Labacco s'est encore trompé en donnant la caractère ionique au temple du milieu. La singularité du chapiteau des antes n'est pas un motif suffisant, puisqu'il n'est pas plus ionique que corinthien".*

[Texte à droite des trois élévations. Ecriture de Pâris]

*"Tableau [...]"*.

[Texte de l'écriture de H. Lebas, en dessous de la feuille de dessin collée]

*"n°. En l'absence totale du moindre vestige des chapiteaux de l'ordre extérieur du temple du milieu que l'on croit être celui de la Piété, la proportion élégante des colonnes de cet ordre qui ont près de 11 diamètres de hauteur, a fait supposer avec quelque apparence de raison à Mr. Pâris qu'il devoit être corynthien.*

*Mr. Lefuel, pensionnaire architecte de l'Ecole de France à Rome, qui a fait en 1843 la restauration des mêmes édifices, ne partage pas cette opinion. Il pense avec Serlio, Labacco, et feu Mr. Valadier que malgré l'extrême élégance de ses colonnes ce temple étoit d'ordre ionique. Il*

*fonde principalement son opinion sur un manuscrit de Baltazar Peruzzi conservé au Musée des Offices à Florence, où l'on trouve l'indication suivante sur le plan qu'il donne de ce temple du milieu : opera jonica. Questa oggi in Roma a la chiesa de S. Nichola in Carcere tulliano".*

- fol. 42 r°. [pl. 3]. Détails (profils cotés du piédestal, de la base et de l'entablement avec chapiteau) de l'ordre ionique du temple de droite [Dessins au trait à l'encre noire, sur une feuille collée. Texte de l'écriture de Pâris].

*"Détails encore existants du Temple à droite de Saint Nicolas in Carcere à Rome. Non seulement les colonnes de ce temple sont très grossièrement rustiquées pour que le stuc s'y attache mieux, mais la frise est percée de trous assés larges et profonds qui ne le peuvent être pour le même motif puisque les faces de l'architrave, le larmier, etc. n'en ont pas de semblables; il est donc présumable qu'elle étoit couverte d'un ornement en stuc assés saillant pour exiger cette précaution. Cela conduisoit à croire que les colonnes étoient canelées en stuc et que les chapiteaux et plusieurs moulures de l'entablement étoient ornées de la même manière".*

- fol. 43 r°. [pl. 4] Détails (profils) de l'ordre dorique du temple de gauche [Ecriture de Pâris. Les dessins, au trait, sont à l'encre noire pour représenter ce qui est en *peperino*, et à l'encre rouge pour représenter les profils en surépaisseur du stuc]

*"Détails existants du Temple du milieu de Saint Nicolas in Carcere".*

*"Base du pilastre qui fait l'ante et règne au pourtour de la cella.*

*Base des colonnes.*

*Corniche et base du soubassement.*

*Chambranle de la porte.*

*Profil des platebandes des plafonds du périptère.*

*Profil du chapiteau du pilastre qui fait ante et de l'architrave qui règne au dessus.*

*Détails existants de l'ordre dorique du Temple de gauche. Nota. Ce qui est tracé en rouge est de pure supposition, comme on présume qu'étoit le profil en stuc. Palladio a encore vu le trigliphe sur l'angle à la manière des Grecs.*

*Nota. On a supposé les colonnes canelées parce que c'est ici un ordre dorique grec. Ces colonnes qui sont très grossièrement rustiquées étoient recouvertes d'un enduit de stuc sur lequel les canelures peu profondes de cet ordre pouvoient très bien être pratiquées, d'autant mieux que ces stucs étoient fort durs".*

**Bibliothèque Municipale de Besançon, vol. 562.**

Pratiquement tous les dessins et les textes de ce manuscrits sont de la main de Pâris, sauf les textes de planches suivantes qui sont manifestement d'une autre main, qui devraient être celle de A. Lapret : pl. IV-V (bas), XIII, XVI-XXIII, XXIX<sup>bis</sup>, et XXXI-XXXIV.

Dans certaines planches les écritures de Pâris et de Lapret sont imbriquées (pl. XIX, légendes de Lapret, corrigées par Pâris).

Pour les dessins, il est plus délicat de se prononcer. La manière de dessiner (précise, légère) est celle de Pâris, et nombre de planches sont indubitablement de sa main. Mais pour d'autres (pl. XXIV-XXVII), un doute est possible dans la mesure où il est imaginable que Lapret ait assimilé la manière de Pâris, et ait copié très fidèlement, sous la surveillance étroite du maître, certaines planches.

- [fol. 1 r°]. *"L'Amphithéâtre Flavien vulgairement nommé Colisée restauré d'après les détails encore visibles de sa construction attentivement et soigneusement recueillis avec les plans, coupes et détails de souterrains singuliers et inconnus découverts lorsque le Gouvernement françois fit fouiller dans l'Arène de cet amphithéâtre pendant les années 1811, 1812 et 1813"*.

- [fol. 1 v°] *"Table des détaillée des dessins qui composent ce travail sur l'amphithéâtre Flavien ou Colisée à Rome terminé en 1816"* .

- [fol. 2 r°-v°]. *"Exposition"*.

[Cette *"Exposition"* a été précisément rédigée entre octobre 1817 et février 1818 : en octobre 1817 Pâris écrit à Guénepin qu'il est en train de faire copier son travail sur le Colisée, en mars 1818 l'original est déjà à Paris; dans l'*"Exposition"* il dit que la copie a été faite et parle déjà de l'original comme s'il était à Paris].

*"Aucune des ruines qui donnent une si grande idée des beautés de l'ancienne Rome n'ont attiré mon attention d'une manière aussi particulière que celles du Colisée. La vaste étendue de cet amphithéâtre, sa forme agréable, sa distribution intelligente, et la solidité de sa construction, méritent l'attention de tous les amateurs. Sa décoration, il est vrai, est d'un style peu correct, quoiqu'assés bien adapté à l'objet; mais l'exécution en est extrêmement négligée. Au reste ce défaut disparaît par l'attention presque exclusive qu'attire sa masse la plus considérable peut être qui ait été élevée pour l'usage des hommes, et sa solidité étoit telle que si, dans les siècles de barbarie, et ce qui est humiliant sans être moins vrai, depuis même le réveil des arts, on ne l'eut démoli à dessein pour employer ses inépuisables matériaux à des constructions nouvelles (1), nous le verrions encore aujourd'huy dans sa première intégrité."*

Lorsque j'étois pensionnaire (depuis 1771 jusqu'à la fin de 1774) occupé de préférence à des études dont le résultat devoit être pour moi d'une utilité plus immédiate, je me contentois d'admirer cette ruine étonnante et d'y dessiner quelques vues. Plusieurs années après mon retour en France, un religieux de la Trinité des Monts qui avoit entrepris un ouvrage sur les antiquités de Rome<sup>210</sup>, me pria de lui faire le plan, l'élévation et la coupe de cet amphithéâtre dans son état primitif. Cela ne pouvoit se faire avec quelque succès qu'à la vue de l'objet même. Loin de là j'étois occupé des soins importants tenant à mon état. Cependant un refus auroit désobligé : je me prêtais donc au désir de mon ami. Je consultai donc l'ouvrage très imparfait de Fontana et faute de meilleur guide, je traçai sur ses errements les dessins demandés; je les fis graver à Paris, voulant faire à mon ami le présent complet. L'ouvrage projeté n'a pas eu lieu; l'auteur est mort et ses planches ont passé dans les mains de M<sup>r</sup>. Guattani qui les a fait entrer dans sa collection intitulée Monumenti Inediti (2). Depuis vingt-cinq ans que j'ai quitté Paris par l'effet de la Révolution qui a bouleversé ma Patrie, j'ai passé quinze ans en Normandie. Ayant abandonné l'exercice de l'architecture j'employois mes loisirs à revoir les Etudes sur cet art que j'avois fait en Italie, et alors remettant quelques détails du Colisée sous mes yeux. J'entrepris de le restaurer d'une manière plus réfléchie, cependant me bornant à reproduire les parties de son intérieur qui ne subsistoient plus. Retourné une troisième fois à Rome en 1806, j'ai vu avec une grande satisfaction que les découvertes récemment faites par Carlo Lucangeli (3) confirmoient ce que j'avois pensé sur la manière dont cet amphithéâtre se terminoit intérieurement par le haut (4). Cela m'encouragea à recommencer mon travail fait en Normandie, et si je ne m'abuse, je crois me flatter que cette fois je ne m'éloigne de la vérité dans aucun point essentiel. J'ai eu occasion d'y ajouter beaucoup de découvertes importantes ayant fait à la suite d'un quatrième voyage un séjour à Rome beaucoup plus long que les précédents. Les Français gouvernoient cette ville alors, les malheurs du tems avoient réduit à la dernière misère une grande partie de la population. Le nouveau gouvernement désiroit de soulager ce peuple en l'employant à des travaux utiles. Pour cela on avoit entrepris les fouilles des thermes de Titus (5). Mes liaisons avec les chefs de ce gouvernement, qui avoient commencé bien malgré moi, je fus obligé de présider à l'enlèvement des antiquités de la Villa Borghèse que le prince avoit vendu à Napoléon, me mirent à portée de leur conseiller le déblay de l'arène du Colisée, et la Consulte [Extraordinaires pour les Etats Romains] agréa ma proposition. Ces fouilles mirent au jour des souterrains extrêmement intéressants inconnus jusqu'alors, non seulement dans cet amphithéâtre, mais encore dans tous ceux qui existent. J'en ai levé avec le plus grand soin, le plan et tous les détails : on le trouvera au commencement de cet

---

<sup>210</sup> Il s'agit du père Etienne Dumont avec lequel Pâris entretiendra une correspondance jusqu'en 1786 au moins.

ouvrage. Je puis avancer avec vérité que cette partie de mon travail est unique, moi seul pendant toute la durée de ces fouilles, ayant recueilli toutes ces découvertes qu'elles ont produit (6), et il mérite d'autant d'être conservé, que le gouvernement romain ayant fait faire remblayer le tout par le conseil des médecins, pour ne pas augmenter l'insalubrité de l'air, il sera impossible de le recommencer. Même les parties visibles de cette admirable ruine se dégradent chaque jour de plus en plus, de sorte que dans peu d'années on ne retrouvera plus une partie des vestiges qui m'ont servi à le reproduire dans son état d'intégrité originelle. Mon travail a été connu à Rome de la plupart des antiquaires et architectes italiens et étrangers ainsi que de mes compatriotes. Tous ont paru l'approuver et m'ont vivement sollicité de le publier; mais mon âge, mes infirmités et l'insuffisance de mes moyens sous tous les rapports, m'interdisoient une telle entreprise. Je fais hommage de ce travail au plus sage des Rois en le suppliant d'ordonner qu'il soit déposé dans la Bibliothèque Royale de Paris. Là il sera comme une pierre d'attente, et si quelque savant antiquaire, en y joignant un texte qui le rendroit encore plus intéressant avoit le désir de le publier, je ne doute pas qu'il n'en obtienne la communication. Il est plus que vraisemblable que je n'existerai plus alors; mais j'y donne mon consentement d'avance, mon unique but ayant été d'être utile aux savants, aux amateurs de la belle antiquité ainsi qu'aux architectes. Enfin désirant éviter l'effet de quelque événement destructeur, j'ai fait faire une copie de cet ouvrage que je lègue à la Bibliothèque Publique de la Ville de Besançon ma patrie, avec mes Etudes d'Architecture, ma bibliothèque et les différens objets d'art et d'antiquité que je me suis plus à recueillir en Italie et en France, pendant le cours de ma vie. N'étant pas homme de lettre, j'ai dû éviter de me jeter dans des recherches et des dissertations qui eussent exigé un sçavoir que je ne possède pas. Je me suis donc borné à expliquer chaque dessin sur la feuille même où il est tracé, et à donner mon opinion sur les singuliers souterrains qui ont été découverts et sur l'usage des détails qu'ils contiennent. Je n'ai pas la vanité de croire que je n'ai pu me tromper; aussi je m'attends que beaucoup de personnes ne partageront pas mon opinion. Je les prie d'observer que sur les choses difficiles à expliquer, la vue des objets éclaire mieux que des dessins; que j'ai vu, revu et médité ceux-ci pendant deux ans au moins, enfin que mes réflexions ont été aidées par la connoissance que j'ai des machines de théâtre, ayant pendant bien des années été chargé de diriger les décorations des théâtres du Roi et de celui de l'Opéra de Paris. Antoine Desgodets ayant avec l'exactitude qu'on lui connoît, donné la décoration extérieure et la coupe de cet amphithéâtre, ainsi que les détails des ordres qui y sont employés, j'ai pensé qu'il étoit inutile de recommencer ce travail ou de parer le mien de débris du sien.

(1) Beaucoup des plus anciens palais de Rome, ceux de Venise, de la Chancellerie, des Farnèse, de Giraudi &c., ont été construits aux dépens

du Colisée ! Mais ce que j'ai vu est plus plus blâmable encore. Pendant les fouilles que l'on y faisoit en 1811, pendant que l'on réparoit du côté du Nord, Joseph Camporesi un des premiers architectes de Rome et l'un des trois qui sont chargés de l'entretien des monumens, ayant besoin de plusieurs blocs de pierre travertine pour réparer le socle des colonnes du temple de Jupiter Tonnant, il les fit arracher d'un mur du Colisée qui porte une partie du vestibule du Midi, et ces pierres soutenoient un porte à faux important très facile à renverser ! Je fus indigné d'un trait de barbarie et d'une insouciance aussi coupable, et quoique sans aucune autorité, par la seule influence, je l'obligeai à réparer le tout sans aucun délai.

(2) On peut voir les planches citées ci-dessus dans le vol. 1<sup>er</sup>. de mes Etudes, page CX; dans le II<sup>e</sup>. de la Romae Antica de Guattani, p. 4 et 8<sup>211</sup>, et dans les Monuments antichi inediti pour l'année 1789<sup>212</sup>. On peut y remarquer que quoiqu'il ait fait copier mes planches, il a l'honnêteté de reconnoître qu'elles sont originairement de moi<sup>213</sup>. Voyez la I, page XXX.

(3) Cet homme, menuisier de son état, faisoit avec beaucoup d'intelligence des modèles en bois d'édifices existants. désirant faire celui du Colisée, il obtint en 1804, des chefs de la République Romaine, la permission de débayer le dessous des voûtes des portiques du 1<sup>er</sup>. étage chargées de 10 à 12 pieds de décombres des parties supérieures de l'édifice. Il trouva le plan entier du 2<sup>ème</sup>. étage avec tous les escaliers qui montoient plus haut, des colonnes, des bases et des chapiteaux du dernier portique de l'intérieur, des appuis dans les arcades extérieures, des piédestaux, des statues qui étoient élevées dans leur vide, des fragmens de ces statues, &c. tous objets inconnus alors. Lorsqu'en 1806 je me rendis pour la troisième fois à Rome, il avoit presque terminé son modèle du Colisée en liège et représentant ce monument dans son état actuel.

(4) Cette restauration se voit dans le 1<sup>er</sup>. volume de mes Etudes, page CX, au verso de cette page et à la CXI<sup>214</sup>.

(5) Comme le groupe des Laocoon a été trouvé autrefois dans les mêmes souterrains, on s'étoit flatté d'y faire d'importantes découvertes en ce genre : cet espoir a été frustré. On n'y a trouvé qu'une fort médiocre statue de Pluton. Même dans toutes les autres fouilles on n'a découvert que des fragmens plus ou moins maltraités de statues peu intéressantes.

(6) Lorsque le remblai de ces souterrains fut ordonné, il y avoit encore plusieurs portions que je n'avois pu dessiner. La fréquence de mes visites

<sup>211</sup> Roma descritta ed illustrata, Roma, 1805, t. II, pp. 4 et 8.

<sup>212</sup> Monumenti antichi inediti per 1789, gennaio-febraio, tav. IV-VI, p. LIII.

<sup>213</sup> Dans les Monumenti inediti de 1789 Guattani se contente pourtant de parler d'un "francese architetto".

<sup>214</sup> Curieusement, sauf erreur d'analyse de notre part, les pl. CX et XCI du premier volume des "Etudes d'Architecture" ne datent pas d'après 1806, mais de 1803, comme il l'a noté lui-même sur la pl. XC v<sup>o</sup> de ce volume des "Etudes". Mais nous savons, qu'âgé, Paris commettait quelquefois des erreurs de dates.

*en ces lieux humides et malsains m'ayant donné des rhumatismes dont je n'ai pu encore me guérir, j'engageai donc Mr. Valadier fils, inspecteur de ces travaux, jeune architecte rempli d'intelligence, à dessiner ces parties, qu'il m'a prêté pour joindre à ce que j'avois déjà fait moi-même<sup>215</sup>. Il a fait ce travail pendant qu'on remblayoit autour de lui et souvent les jambes dans l'eau.*

*Conseil à quiconque désireroit de publier ce travail<sup>216</sup>.*

*Mon but unique ayant été l'utilité générale, loin de traiter cet ouvrage de manière dispendieuse, j'aurois voulu que son prix le mit à la portée de toutes les personnes qui désireroient de se le procurer. En conséquence je l'aurois fait graver au simple trait comme sont les dessins, et j'y aurois ajouté de la même manière, les détails des ordres d'après Desgodets. Ils composent onze planches avec son élévation et sa coupe générale (p. 110)<sup>217</sup>. De cette façon l'ouvrage seroit complet. Mais comme il est destiné aux antiquaires ainsi qu'aux architectes, il faudroit l'accompagner de recherches érudites sur l'origine, la nature et la diversité des jeux qui se célébroient dans ces amphithéâtres. Sur les changements qu'ils ont éprouvé, et leur influence sur les principaux détails de l'édifice. Le tout appuyé des citations des auteurs anciens; mais avec brièveté et en évitant aux lecteurs l'ennui que produisent trop souvent ces sortes de recherches lorsqu'elles exèdent les limites de la raison. Surtout que l'on n'imite pas Carlo Fontana qui sacrifie ridiculement la moitié de son texte à faire l'énumération des chrétiens que l'on a livré aux bêtes dans cet amphithéâtre. J'ajouterai avec peine, car j'aime mes compatriotes, que si l'on a de grands motifs d'économie, on peut faire graver les planches à Rome. Elles y seront tout aussi bien traitées et à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qui ont cours à Paris".*

*- [pl. I]"Feuille 1<sup>er</sup>.*

*Plan des découvertes faites dans l'amphithéâtre Flavien par les fouilles des années 1811, 1812 et 1813, pris à quatre différentes hauteurs".*

---

<sup>215</sup> Les dessins originaux de Luigi Valadier représentant les souterrains du Colisée sont conservés non pas dans ce manuscrit, Fonds Pâris, ms. 562, mais dans le carton L du même fonds. Mais les pl. I à III du présent manuscrit en sont les mises au net de la main de Pâris.

<sup>216</sup> L'allusion concerne éventuellement H. Lebas. En effet (cf. *supra* ) dans une annotation portée sur l'exemplaire de Paris, Pâris signale qu'il verrait avec plaisir son jeune collègue publier ce travail. Il est seulement étrange que ce "conseil" ne figure pas sur le même exemplaire. Mais remarquons que le manuscrit de Paris est une copie datant de 1810, par Lebas, et celui de Besançon l'original ou la copie de 1817-1818.

<sup>217</sup> Cette mention "p. 110" pourrait correspondre à la planche CX du vol. I des "*Etudes d'Architecture*", mais les planches n'y sont qu'au nombre de 9. De plus il est curieux que Pâris renvoie à ses "*Etudes d'Architecture*" dans un texte qui figure dans un manuscrit qui comporte lui-même 45 planches dessinées postérieurement à celles des "*Etudes*". Ceci nous laisse penser que ce "*Conseil à quiconque désireroit de publier ce travail*" date de 1809-1810, et non de 1817-1818 comme le texte de l'"*Explication*" précédente.



- pl. II.

*Élévation dans l'état de ruine où ils ont été découverts des deux côtés de la grande galerie ou corridor qui d'une extrémité de ces souterrains à l'autre, et sur le grand diamètre de l'élypse traverse tous ces souterrains, introduit et distribue dans toutes leurs parties, et avec ce qui reste de leur primitive construction et les restaurations par lesquelles on a cherché à réparer les dommages qu'elles ont éprouvés à différentes époques par l'effet de tremblements de terre, constatés par les inscriptions qu'on y a trouvées.*

*Nota. Ces dessins ont été faits en 1814, lorsque les eaux s'opposant à la continuation des fouilles, on se détermina à la remblayer, détermination qui en fit perdre tout le fruit, le tems n'ayant pas suffi pour étudier cette découverte de manière à l'expliquer sans réplique, et d'autant moins que la sonde indiquoit partout 4p 9° 9lig avant de parvenir au pavé, déjà connu par les portions en plan incliné qui furent découvertes avant l'éruption des eaux.*

- pl. III.

*"Détails relatifs à ces souterrains et aux dessins destinés à les retracer et à en conserver le souvenir (1815). Ayant terminé autant que cela étoit en moi, le travail que j'avois entrepris pour restituer le Colisée dans ses premières formes, il me restoit encore une inconnue importante dont je me promettois beaucoup si je pouvois la rendre à la lumière : c'étoit l'arène. Je me figurois ce lieu profond comblé de détails de la décoration intérieure de l'édifice; espoir qui a été en grande partie frustré dans la suite; mais j'étois bien éloigné de m'attendre aux singulières constructions qu'on y a découvert et que je me propose d'expliquer ici. J'usai donc de la confiance dont m'honorait les principaux administrateurs<sup>218</sup> pour les engager à entreprendre le déblay de cette arène et j'eus le bonheur d'y réussir, ainsi que je l'ai dit dans l'exposition. Les fouilles en furent donc entrepris en 1811.*

*On a découvert d'abord des murs modernes de la construction la plus sauvage, paroissant sans plan et jetés au hazard; beaucoup de colonnes brisées, de marbre grec du Mont Panthélique et autres même de granite rouge, toutes provenant du portique qui terminoit l'intérieur de cet amphithéâtre; grand nombre de leurs bases et de leurs chapiteaux, généralement composés et seulement massés, avec quelques chapiteaux corinthiens. Enfin on découvrit les têtes alignées de cette multitude de potelets de pierre qui avoient évidemment contenus les poulies. Toute cette disposition régulière et bien systématisée appris bientôt aux architectes et aux antiquaires, qu'ils pénétoient dans un dessous de théâtre où tout étoit organisé pour envoyer du fond sur l'arène, soit des décorations par des ouvertures régulièrement disposées, soit des animaux féroces par des rampes ou des plans inclinés préparés pour être produits à volonté où cela devenoit nécessaire : et tout cela facile à reconnoître.*

---

<sup>218</sup> J. De Gérando et M. Daru.

*Les fouilles avoit commencé à l'extrémité Est de l'arène. Là, à une profondeur assez médiocre, on trouva l'eau. On crut qu'elle se déversoit au commencement des chaleurs et l'on continua à fouiller dans les autres parties, mais dès que l'on parvenoit à la même profondeur l'eau s'y montrait ! En voulant lui chercher des issues on lui ouvrit de nouvelles entrées par lesquelles elle couloit avec rapidité, et malgré toutes les tentatives des architectes et des hydroliciens, ils n'ont pu l'empêcher de fixer son niveau à 7 palmes (4P. 9°. 9l.) au dessus du pavé des souterrains indiqué par la sonde en plusieurs endroits sur le grand diamètre. Enfin cette masse d'eau pouvoit augmenter l'insalubrité de l'air déjà si dangereuse à Rome pendant les chaleurs. De l'avis des médecins, le Gouvernement Pontifical qui depuis peu avoit repris l'exercice de son pouvoir, ordonna la remblai de ces fouilles en septembre 1814, ce qui [fut] exécuté avec rapidité. Les amateurs de l'antiquité ont renoncé à regret à voir compléter une découverte unique jusqu'à ce jour.*

*Ce travail m'intéressant trop pour que je restasse oisif spectateur, à fur et mesure que les parties du plan se découvrirent, je les ajoutois à celles que déjà j'avois levé et mises ensemble, souvent reprenant plusieurs fois pour les vérifier les dimensions des mêmes objets. Enfin n'espérant plus de parvenir jusqu'au pavé de ces souterrains, je complétois mon plan autant que cela me fut possible, et je le mis au net; ainsi que plusieurs coupes et plusieurs portions des élévations qui tenoient de plus près à mon travail général.*

*L'extrême dégradation dans ces souterrains lors de leur découverte provient de plusieurs causes. D'abord, la partie directement sous l'arène a été originairement mal construite. Des tremblemens de terre l'on ensuite partiellement ébranlé ou même renversé, et les réparations faites dans des tems malheureux pour l'art, ont été exécutés avec tant de négligence et d'ignorance, dans tout ce qui tient à la solidité, à la conservation ou à la reproduction des formes primitives, que rien n'étoit plus difficile que de s'y reconnoître ! Pour lever le plan on peut s'aider des épaisseurs, de la figure des différentes faces; mais pour les élévations, les formes sont perdues, il ne reste que des matériaux insignifiants. Parmi ces élévations celles des corridors qui traversent ces souterrains sur le grand diamètre de l'édifice seroient les plus importantes; mais ce sont les plus dégradées, le mur qui les constitue manquant trop souvent. Il eut été intéressant de les offrir toute entière sur la feuille précédente. Mais leur extrême longueur a contraint à les diviser, ce qui [rend] difficile de reconnoître les parties que l'on considère. Pour obvier à cela, on a indiqué sur le plan les principaux points qui attirent l'œil sur ces élévations en les marquant par des chiffres romains qu'on a tracé en rouge.*

*D'après l'examen le plus répété et le plus réfléchi, il paroît que le dernier sol de l'arène, presque de niveau avec celui de la place a dû être un plancher très fort, plus élevé dans son milieu qu'à ses pourtours. Sans cela comment eut-on pu y produire partout tant d'ouvertures à volonté ?*

(voyez la feuilles suivante et surtout la feuille V, où je démontre que ce plancher a pu être exécuté en pierre, au lieu d'être en bois). [...].

Mais pour revenir aux décorations, il ne faut pas les juger d'après celles des théâtres. Ici tous les spectateurs sont d'un côté tandis qu'au delà de la ligne de l'avant scène tout est livré aux illusions de la perspective qui sont complètes tant que l'auteur et le décorateur s'entendent<sup>219</sup> pour tenir les acteurs en avant des décorations, ou au moins tant qu'ils ne les font pas pénétrer dans les fonds où leur stature décèle la petitesse des objets qui décorent la scène et forment un contresens visuel parfaitement ridicule. Les décorations de l'amphithéâtre devoient se régler sur un tout autre principe, elles étoient au milieu et les spectateurs à la circonférence, ainsi pour peu qu'elles eussent approché de la grandeur naturelle des objets qu'elles devoient représenter, elles eussent dérobé une partie du public à l'autre, et par la même raison il lui eut été impossible de voir ce qui se passoit dans l'autre moitié de l'arène et la perspective y perdoit toute sa magie [...].

- pl. IV et V.

"Coupe d'une partie de l'amphithéâtre Flavien qui montre l'intérieur des vestibules sur le grand diamètre au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage; l'élévation et la coupe d'une des deux grandes portes qui donnoient entrée dans l'arène; l'entrée des souterrains avec la restauration et l'intérieur du corridor principal qui les divise dans leur longueur [...]."

[Bas de la feuille]

"Coupe où l'on présente une construction du plancher de l'arène de l'amphithéâtre Flavien facilité par les nombreux points d'appui que fournit la distribution des souterrains qui sont au dessous".

- pl. VI.

"Plan à vue d'oiseau".

- pl. VII.

"Plan à rez de chaussée du quart de l'amphithéâtre Flavien ou Colisée à Rome, levé en 1808".

- pl. VIII.

"Plan du premier étage de l'amphithéâtre Flavien (1808)".

- pl. IX.

"Plan de l'entresol pratiqué au dessus du second portique du 1<sup>er</sup> étage".

- pl. X.

"Plan du second étage du quart de l'amphithéâtre Flavien ou Colisée"

[Planche complétée d'une feuille collée en bas].

- pl. XI.

"Plan du quart du 3<sup>ème</sup> étage de l'amphithéâtre Flavien".

- pl. XII.

"Plan du quart du portique qui couronnoit l'amphithéâtre du côté de l'arène"

[Avec feuille de retombe].

---

<sup>219</sup> Pâris semble se remémorer sa collaboration avec Marmontel ou Morel de Chefdeville.

- pl. XIII.

*"Portion développée de l'élévation extérieure de l'amphithéâtre Flavien à Rome"*

[Avec feuille de retombe].

- pl. XIV.

*"Élévation dans son état actuel du revers du mur de face. Coupe du même mur sur toute la hauteur".*

[Bas de la feuille]

*"Lorsque Desgodets fit la coupe du Colisée on y voyoit encore onze des pilastres feints [du dernier étage] marqués 35; il n'en restoit que huit au tems où Piranesi grava sa grande vue intérieure de cet amphithéâtre. J'en ai laissé cinq lorsque je quittai Rome en 1774; pendant le dernier séjour que j'ai fait dans cette ville; j'en ai vu tomber deux, et il n'en restoit que deux en 1817 que je suis revenu en France".*

- pl. XV.

*"Portion développée de l'élévation intérieure du mur de face de l'amphithéâtre Flavien".*

*"37. Petits corbeaux en console portant les faux piédroits 35. [...]. J'en ai vu 8 en 1772, seulement 5 en 1806, et je n'en ai laissé que deux ou trois lorsque j'ai quitté Rome en 1817".*

- pl. XVI.

*"Portion développée du second mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté qui regarde l'extérieur".*

- pl. XVII.

*"Portion développée du second mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté de l'intérieur".*

- pl. XVIII.

*"Coupes qui expliquent par quel motif l'architecte du Colisée a dû<sup>220</sup> donner aux escaliers marqués FF sur le plan du 1<sup>er</sup> étage une disposition différente de celle des autres escaliers qui conduisaient aux derniers vomitoires du grand menianum<sup>221</sup>".*

- pl. XIX.

*"Portion développée du 3<sup>ème</sup> mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté qui regarde l'extérieur".*

- pl. XX.

*"Portion développée du troisième mur d'enceinte l'amphithéâtre Flavien vu du côté de l'intérieur".*

[Avec feuille de retombe].

- pl. XXI.

*"Décoration restaurée du mur qui s'élève au sommet du 2<sup>ème</sup> menianum pour porter le troisième de l'amphithéâtre Flavien en y employant les*

---

<sup>220</sup> L'indication de l'accent circonflexe, absente de tous les textes de Pâris, prouve que ce texte, d'une écriture proche de celle de Pâris, n'est cependant pas de sa main, mais de celle probable de A. Lapret.

<sup>221</sup> L'emploi du "a" pour l'imparfait (alors que Pâris a employé un "o" jusqu'à la fin de sa vie) est une autre preuve de l'écriture de ce texte par Lapret.

*petites colonnes de jaune antique et autres détails retrouvés en grand nombre dans les fouilles et aussi à cet étage dont les hauteurs réunies s'accordent exactement avec celle de la construction en brique qui subsiste encore".*

- pl. XXII.

*"Autre restauration, du côté de l'Arène, du mur qui, au 2<sup>ème</sup> étage terminoit le 3<sup>ème</sup> menianum et concouroit à porter le 3<sup>ème</sup> sans employer que des chambranles aux portes avec la corniche existante".*

- pl. XXIII.

*"Portion développée du 4<sup>ème</sup> mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté qui regarde l'extérieur".*

- pl. XXIV.

*"Portion développée du 4<sup>ème</sup> mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté du 3<sup>ème</sup> portique". "Cinquième mur du côté du 3<sup>ème</sup> portique".*

- pl. XXV.

*"Portion développée du 5<sup>ème</sup> mur d'enceinte".*

*"Sixième enceinte vue du côté qui regarde le 3<sup>ème</sup> portique".*

*"Sixième portique vu par l'intérieur du 4<sup>ème</sup> portique".*

- pl. XXVI.

*"Septième enceinte vue par l'intérieur du quatrième portique".*

*"Septième enceinte vue du côté de l'arène".*

- pl. XXVII.

*"Plan, élévation et coupes restaurées de l'enceinte de l'arène de l'amphithéâtre Flavien telle qu'elle a dû être d'après les découvertes produites par les fouilles de 1812 et 1813, au tems où elle servoit de naumachie".*

[Feuille de retombe, à gauche]

*"Détail des coulisses dans lesquelles montaient et descendoient les vannes nécessaires pour évacuer l'eau des arènes lorsque les spectacles nautiques étaient terminés".*

- pl. XXVIII.

*"Restauration de la loge de l'Empereur".*

- pl. XXIX.

*"Plan et coupe du pulvinarium particulier ou loge de l'Empereur".*

[Avec feuille de retombe].

- pl. XXIX<sup>bis</sup>.

*"Élévation des grandes portes de l'arène de l'amphithéâtre Flavien".*

- pl. XXX.

*"Coupe et élévation développée de l'intérieur de l'amphithéâtre Flavien à Rome ou Colisée, restauré d'après ses ruines et en adoptant des arcades à colonnes engagées pour le portique qui termine cette décoration conformément au système général suivi à l'extérieur de cet édifice".*

[Avec feuille de retombe].

- pl. XXXI.

*"Coupe et élévation développée de l'intérieur de l'amphithéâtre Flavien en supposant que le portique qui la termine est formé par des colonnes*

*isolées telles que sont toutes celles qui en grande quantité ont présentées les fouilles. On a cherché à y joindre un plan, des coupes et une construction qui réunisse la solidité avec ce qui a rapport aux détails qui présentent les ruines dans cette partie".*

*"Plan qui donnait au parti des colonnes isolées la force nécessaire pour porter une voûte et une terrasse assés solide pour résister à l'ébranlement que devoit causer le travail fatiguant pour le construction de la tension du voile qui couvrait l'amphithéâtre pour mettre les spectateurs à l'abri du soleil et de la pluie".*

- pl. XXXII et XXXIII.

*"Coupe qui présente la section de la 1<sup>ère</sup> rampe d'un des grands escaliers qui du 2<sup>ème</sup> portique à rez de chaussée conduisoit au 1<sup>er</sup> étage".*

*"Coupe où l'on voit la section de la 2<sup>ème</sup> révolution de grands escaliers qui conduisent au 1<sup>er</sup> étage".*

- pl. XXXIV.

*"Coupe qui offre la section des escaliers partant du 3<sup>ème</sup> portique pour monter au 1<sup>er</sup> étage".*

- pl. XXXV.

*"Coupe destinée à montrer comment les eaux pluviales étoient évacuées de l'intérieur de l'amphithéâtre Flavien".*

- pl. XXXVI.

*"Plan, élévation et coupe d'un vomitoire qui introduisoit sur les gradins de l'amphithéâtre Flavien resaturé d'après les fragmens trouvés dans les fouilles des années 1811, 1812 et 1813".*

- pl. XXXVII.

*"Détails des sièges des gradins pour les spectateurs".*

- pl. XXXVII<sup>bis</sup>.

*"Détails divers de l'architecture de l'amphithéâtre Flavien trouvés dans les dernières fouilles".*

- pl. XXXVIII.

*"Chapiteau des colonnes corinthiennes qui décoreoient les quatree entrées principales de l'amphithéâtre Flavien".*

- pl. XXXVIII<sup>bis</sup>.

*"Détails trouvés dans les fouilles du Colisée depuis 1811 jusqu'en 1813. Portions de plafonds de marbre".*

- pl. XXXIX.

*"Compartiment des ornemens des voûtes d'un des grands vestibules du rez de chaussée".*

- pl. XL.

*"Grotesques ou ornemens de stuc qui étoient dans le Colisée à Rome d'après le dessin de Jean d'Udine qui est dans le Cabinet du Roi".*

- pl. XL<sup>bis</sup>.

*"Inscription trouvée sur l'ancienne voye d'Ostie".*

*"Médaille de Titus".*

*"Inscription [...] trouvée dans les fouilles de 1812".*

- pl. XLI.

*"Détails de construction de l'amphithéâtre Flavien".*

- pl. XLII.

*"Détails de construction de l'amphithéâtre Flavien".*

- pl. XLIII. Coupe.

[Texte où Pâris raconte qu'il a fait partie d'une commission sur la restauration du Colisée<sup>222</sup>]

- pl. XLIV.

*"Restauration détaillée du 3<sup>ème</sup> ordre de l'amphithéâtre Flavien et du portique qui termine sa décoration avec sa construction d'après les parties qui en existent encore aujourd'hui (1816)".*

- pl. XLV.

*"Coupe destinée à montrer la construction du 3<sup>ème</sup> mur d'enceinte de l'amphithéâtre Flavien vu du côté de Saint-Jean et Paul".*

[Suivent 8 planches de détails gravés d'après Desgodetz].

---

<sup>222</sup> Ce texte est retranscrit dans le Volume III, "Colisée".

publication. Cette idée ne lui est venue qu'en 1817-1818, peut-être sur le conseil de Charles Weiss. Il a donc repris ce manuscrit 9 et a ajouté en marge (notes repérées par une croix <sup>x</sup>) des commentaires supplémentaires (précisions ou surtout informations tirées des dernières découvertes -entre 1815 et 1817) et des explications utiles à la publication (où trouver les dessins nécessaires pour illustrer son ouvrage, cf. p. 73, "Note particulière", où il explique que les dessins pour le Colisée sont dans son ouvrage sur "*L'Amphithéâtre Flavien*"<sup>224</sup> et les autres dans ses "*Etudes d'Architecture*").

Dans un second temps, de plus en plus attiré par l'idée de publier son "*Examen*", il a élaboré le ms. 11, véritable maquette pouvant servir à un éditeur et à un graveur (dessins choisis et formats réduits).

### Datation

La datation de ce manuscrit n'est pas aussi limpide qu'il y paraît, en dépit de la date de 1813 qui figure dans son titre. En effet, soit dans le texte, soit dans les notes marginales, des références apparaissent qui sont explicitement postérieures. Le problème le plus simple à résoudre est celui des notes additionnelles puisqu'à la page 29, une note fait allusion à des découvertes ayant eu lieu en 1817 ("*aujourd'hui 1817*"). Les notes en marge ont donc été ajoutées postérieurement à 1813, qui se distinguent déjà par une écriture plus petite, celle de l'extrême vieillesse de Pâris. La note de la page 29, à elle seule, prouve que ce manuscrit a été revu en 1817-1818 au moment où Pâris projetait de le publier.

Mais d'autres indices compliquent la datation de ce manuscrit, même s'ils sont peu nombreux. Page 71, il est fait référence au fait que le gouvernement romain, après son rétablissement, en 1814 donc, a fermé le chantier des fouilles de l'arène du Colisée. Page 79, Pâris dit qu'il a relevé le plan des thermes de Titus il y a 45 ans. Si sa mémoire est exacte, cela date la rédaction de ce passage de 1817, notre architecte ayant effectué ce relevé en 1772. La rédaction de ce manuscrit s'est donc poursuivie après 1813, année qui doit donc être considérée comme celle où Pâris a commencé à écrire, et s'est poursuivie jusqu'en 1817.

Des notes additionnelles ont encore été rédigées après le retour de Pâris à Besançon, en 1817-1819, puisque p. 63, il est fait allusion à l'envoi à Paris de son manuscrit sur le Colisée, envoi qui a eu lieu en 1818.

### Présentation de la transcription

Les notes additionnelles sont repérées par une croix en exposant que nous avons transcrite par un x en exposant (<sup>x</sup>). Nous les avons placées juste après le repère, c'est-à-dire dans le texte en fin de paragraphe,

---

<sup>224</sup> Ms. 562 du Fonds Pâris de Besançon, comme le prouve, page 64, le renvoi à une "*feuille XLII*". En effet si le manuscrit de Besançon comporte 48 planches, celui de Pâris (Bibliothèque de l'Institut, ms. 1036) n'en comprend que 18.



pour les distinguer des notes rédigées en 1813 qui sont placées par Pâris à la fin de chaque chapitre monographique. Et pour bien les distinguer du texte, nous les avons transcrites dans un corps plus petit (reflet de l'écriture de Pâris, en outre).

Le manuscrit 9 est donc illustré par des gravures que Pâris a insérées entre les pages de son manuscrit, à la fin des chapitres consacrés aux différents monuments. Nous avons cru utile de les signaler et de les identifier, dans la mesure du possible. Mais il est clair que ses gravures marquent un état provisoire du manuscrit puisque Pâris a pris soin de dresser la liste des dessins qu'il faudrait disposer dans l'éventualité d'une publication. D'ailleurs, dans le manuscrit 11, il a effectivement placé des dessins de sa main pour remplir cet office.

## LE MANUSCRIT 11

### Datation

Le manuscrit 11 a été copié sur le manuscrit 9 au retour de Pâris à Besançon, sans doute au moment où Pâris a décidé de le publier. En toute logique, pour lui attribuer un *terminus ante quem*, nous avons un indice : il a dû être élaboré quand le manuscrit 9 a été considéré comme une première version, c'est-à-dire après que Pâris ait cessé de l'entretenir. Or, en août 1817 Pâris a encore collé dans le manuscrit 9 une lettre de A. Caristie datée de Rome le 19 juillet 1817. Le manuscrit 11 est donc postérieur à août 1817.

Nous possédons également un autre indice pour le dater, toujours dans l'hypothèse où il a été élaboré en vue d'une publication. Le 15 août 1818, Ch. Weiss note dans son Journal<sup>225</sup> : "M. Paris, ancien architecte du Roi, se propose de publier: *Examen des édifices antiques de Rome, sous le rapport de l'art*, ouvrage destiné à faire suite à celui d'Ant. Desgodets, in-folio avec beaucoup de planches. Le manuscrit est entièrement terminé". Pâris a donc élaboré le manuscrit 11 entre août 1817 et août 1818. Précisons que c'est donc certainement le manuscrit 11 qui a été envoyé à Charles Normand pour que les dessins en soient gravés par ce célèbre architecte graveur. Il existe enfin une preuve qu'il est postérieur à 1815 : la planche XIII est dessinée sur un papier marqué d'un filigrane "1815"<sup>226</sup>.

Ce même manuscrit 11 est revenu à Besançon après le décès de Pâris, comme le précise Ch. Weiss, dans sa notice "Pâris" de la *Biographie Universelle* de Michaud (t. XXXII, pp. 138-139) : "L'auteur avait

<sup>225</sup> *Journal 1815-1822*, Besançon, 1972, p. 214.

<sup>226</sup> Les papiers (légers) utilisés pour les planches du ms. 11 (filigranes "1815", "Hollande", coquille) sont différents du papier utilisé pour le texte (filigrane "Cuseince"). Le ms. 9 est rédigé sur un papier dont le filigrane représente une colombe.

adressé ce manuscrit [*Examen des édifices antiques de Rome*] à M. Lenormand, graveur, avec lequel il avait traité pour la publication à des conditions que M. Lenormand ne s'est pas cru obligé de remplir, de sorte qu'il a renvoyé le manuscrit aux héritiers". Ceux-ci l'ont donc probablement remis à Ch. Weiss pour qu'il soit déposé à la bibliothèque de Besançon.

**"Examen des édifices antiques de  
Rome  
sous le rapport de l'art.  
Ouvrage destiné à faire suite à celui  
d'Antoine Desgodetz.  
Rome 1813"**

**BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9.**

*"Avant propos*

*Depuis la renaissance des arts les beautés de l'architecture antique ont été vivement senties et plusieurs architectes recommandables ont entrepris d'en faire connoître les restes précieux, conservés surtout à Rome. Palladio dirigé par son génie a voulu les reproduire tels qu'ils ont pu être dans leur primitive intégrité; Chambray s'est borné à en extraire ce qui avoit rapport à la composition des ordres, et Desgodetz les offre dans l'état où ils étoient de son temps; enfin M<sup>r</sup> Valladier<sup>227</sup> suivant le même plan et la même échelle, et profitant de découvertes récentes il lui donne plus de développement<sup>228</sup> : Il s'attache aussi à relever la conformité et les différences qui se trouvent entre ces exemples et les préceptes de Vitruve, autorités rarement d'accord entre elles.*

*Une observation qui peut causer quelques surprises, c'est qu'aucun de ces auteurs ne s'est permis de disputer le mérite de ces intéressantes productions du génie des architectes Anciens ! Seroit-ce par une suite de ce respect qu'inspire l'Antiquité, respect qui pourroit dégénérer en superstition si la réflexion ne l'accompagnait ? Y auroit-il donc de la témérité à les soumettre à l'analyse, à vouloir les épurer au creuset de la raison et du goût, afin de les rendre plus propres à diriger les études des architectes de nos jours ? Cela n'est-il pas plus utile aux progrès de l'Art, qu'une admiration muette sans avantage pour l'instruction ?*

---

<sup>227</sup> Dans le ms. 11 (p. 1) une note "(1)" (p. 6) précise : "Monsieur Valladier est un des meilleurs architectes de Rome de ce moment. Fils d'un françois orfèvre distingué par son talent et sa probité, il a lui même un fils qui promet de se faire un nom dans l'Architecture. Les talens sont héréditaires dans cette famille".

<sup>228</sup> L'ouvrage en question est *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma antica e sue adjacenze. Misurate nuovamente e dichiarate dall' architetto Giuseppe Valadier, illustrate con osservazioni antiquarie da Filippo Aurelio Visconti ed incise da Vincenzo Feoli*, Roma, De Romanis, 1810-1818. En 1813, trois volumes avaient paru.

*Il paroît donc évident que l'intérêt et les progrès de l'art exigent cet examen; il pourra mettre plus promptement les jeunes gens qui étudient dans la bonne voye, et ne pas être inutile aux amateurs et aux voyageurs. Les questions archéologiques, comme celles qui concernent les époques de la construction de ces édifices, les souverains qui les ont fait élever, les noms de leurs auteurs, etc. étant généralement étrangers au mérite de leur architecture, on s'est abstenu d'en traiter ici, afin de ne pas détourner l'attention de son but principal. Les figures étant indispensables pour l'intelligence des objets dont on doit s'occuper ici, on s'est permis de s'appuyer de celles de Desgodetz en faisant à ce petit ouvrage l'honneur de l'associer au sien, de cette manière ils se prêteront un secours mutuel et l'on se bornera à ajouter à ce volume les gravures au trait des édifices dont Desgodetz n'a pas parlé.*

*x Note*

*Partout et dans tous les temps, les affaires humaines ont été dirigées par le même esprit, et souvent l'ignorant adroit à manier l'intrigue s'est vu préféré par les gouvernements et même par les particuliers, à l'homme de mérite trop délicat pour appuyer ses talens sur des démarches basses et indignes de lui. Or n'est-il pas dans l'ordre des possibilités que le tems ait conservé plusieurs productions d'architecture faibles et sans talens parmi celles des législateurs de l'art ? Il est donc nécessaire de les examiner attentivement pour en connaître et en constater la différence.*

*Voici la note des planches qu'il seroit nécessaire de joindre à cet ouvrage<sup>229</sup>.*

*1° Plan général du Temple de Bacchus, ou S<sup>te</sup>. Constance. 1 planche avec.....*

*2° Plafond du portique du Temple de Vesta à (Tivoli).....  
1*

*3° Plans choisis de la Villa Adriana à Tivoli . 2 planches ..... 2*

*4° Elévation de la façade restaurée du Temple d'Antonin et Faustine avec son ....degré ..... 1*

*5° Elévation de celle du Temple de Jupiter Tonnant avec son plan joint au ....Tabularium et au Temple de la Concorde. 2 pl..... 2*

*6° Elévation du Portique d'Octavie avec le piédestal..... 1*

*7° Plans par quarts du Colossé. 2 pl. .... 2*

*Plan de ses souterrains avec les coupes, pl. double..... 2*

*Envers du mur de face avec sa coupe, dans son état actuel.1 pl. ....*

*1*

*12*

*Restauration de sa décoration intérieure 1 pl. ....1*

<sup>229</sup> Nous comparerons plus loin cette liste avec celle des planches du ms. 11.

8° Plan des Temples retrouvés à St. Nicolas in Carcere avec leurs élévations

1 pl. ....	1
9° Ordre dorique de leur Forum avec le plan et la coupe.....	1
10° Plan des Thermes de Titus et de Caracalla.....	1
Plan de ceux de Dioclétien et de la maison antique trouvée à Villa Negroni [6].1 pl.....	1
11° Quelques maisons de Pompéïa.....	1
12° Plan des découvertes faites au forum de Trajan.....	1
Plan de ce Forum restauré.1 pl. ....	1
La Colonne Trajane. 1 pl. ....	1
Entablement et piédestal des Trophées .....	1
13° Plan des ruines du Temple de la Fortune Prenestina dans son état actuel	
1 pl. ....	1
14° Plan restauré. 1 pl. ....	1
	24
15° Plan des découvertes du Temple de Vénus et de Rome. 1 pl.....	1
Le même plan restauré. 1 pl. ....	1
L'élévation de ce temple avec ses portiques latéraux du côté du Colossée	
1 pl. ....	1
16° Temple d'Hercule à Cori. 1 pl. ....	1
17° Murs cyclopéens. 1 pl. ....	1
	29

Tous les dessins nécessaires pour ces gravures sont dans mes portefeuilles qui après moi se trouveront dans la Bibliothèque Publique de la Ville de Besançon<sup>230</sup>.

Il sera nécessaire que les plans soient terminés<sup>231</sup>, mais pour les élévations et les coupes, de simples traits suffiront.

<sup>230</sup> Cette remarque pourrait éventuellement dater l'"*Avant propos*" de 1818, car Pâris parle pour la première fois de son projet de faire publier l'"*Examen des édifices antiques de Rome*" et d'en graver des planches en août 1818 seulement (*Journal de Ch. Weiss*, op . cit., p. 214). Mais sans doute y pensait-il avant d'en parler officiellement. Dans cette seconde hypothèse c'est dès 1813 que Pâris aurait conçu le projet de publier, un jour, cet "*Examen*". Cette dernière hypothèse est la plus probable.

<sup>231</sup> C'est-à-dire lavés.

[p. 1]

## ***Examen des édifices antiques sous le rapport de l'art***

### ***Observations préliminaires***

*L'architecture doit être aussi ancienne que la réunion des hommes en société. On ne peut en faire honneur à un peuple exclusivement sans établir en même tems qu'il a été le premier à former une Nation.*

*Fille du besoin elle a dû nécessairement se modifier suivant les climats, et se soumettre aux usages qu'ils ont produit; aussi est-elle très variée, celle de la Chine, de l'Inde ne ressemblant point à celle de l'Egypte ou de la Grèce. Dans les pays glacés du Nord, elle a dû renoncer à ces portiques, à ces belles colonnades qui font sa gloire sous le doux ciel du Midi. On peut conclure de là, quelque puisse être la civilisation de certains peuples, leur situation géographique les condamne à n'avoir jamais une belle architecture.*

*Cet art est en même tems une science. Obligé de pouvoir aux besoins qui lui ont donné naissance, il a des moyens qui plaisent par des combinaisons de formes et d'oppositions agréables<sup>232</sup>; il a crée en quelque sorte de nouvelles sensations : voila ce qui constitue l'art. Mais il doit encore en suivant les lois de la mécanique mouvoir, transporter, dresser les plus lourdes masses; telles que des obélisques, des colonnes colossales, &c. et d'après celles de l'hy[d]rostatique, réunir, diriger, élever ces eaux qu'il destine aux besoins, à l'embellissement des cités, ou à l'entretien de ces canaux si utiles au commerce et à la prospérité des Etats. La géométrie doit lui enseigner les poussées et les résistances, afin d'imprimer à ses productions cette solidité qui doit essentiellement former son caractère.*

[p. 2] *Enfin la physique lui est encore utile pour connoître la nature et apprécier les qualités des matériaux de toutes espèces qu'il employe. La recherche des combinaisons destinées à satisfaire l'œil; l'étude des moyens qui donnent aux édifices la solidité nécessaire, ont produit dans cet art deux parties distinctes quoique intimement unies; la décoration et la construction. La première tenant de plus près à l'imagination a usurpé la prééminence et quoique chargée du soin plus important de veiller à notre sûreté, sa sœur est restée son humble suivante.*

---

<sup>232</sup> La version du ms. 11 (p. 2) est : "[...] , l'Architecture a inventé des combinaisons de formes et d'opérations agréables ".

*Le résultat principal de toute bonne décoration est d'imprimer sur l'extérieur des édifices le caractère qui en annonce la destination. Il prend sa source dans la forme générale produite elle même par l'usage auquel il sont consacrés. Les Anciens plus voisins des origines, avoient à cet égard plus de facilité que nous. Leurs idées plus simples devoient produire des caractères plus décidés. Nos moeurs changeantes ayant multipliée les différentes espèces d'édifices, la difficulté de les caractériser a encore augmenté.*

*La construction chez les Anciens étoit aussi moins difficile que parmi les modernes. Dans leurs batimens publics surtout, ils portoient les précautions à l'excès pour parvenir à la durée; mais la nature de leurs matériaux, la grandeur des blocs de pierre ou de marbre qu'ils employoient jointe à la grande épaisseur qu'ils donnoient à leurs murs la leur assuroit cette durée, et les dispensoit d'user d'une théorie aussi profonde que la nôtre. S'ils eussent été obligés comme une parcimonie déplacée nous y contraint trop souvent à réduire au strict nécessaire les épaisseurs de nos murs, et à produire à l'aide d'une savante stéréotomie, avec des pierres d'un petit échantillon la force et l'inertie qu'ils obtenoient [p. 3] plus sûrement de la grandeur de leurs blocs, à peine aujourd'huy resteroit il quelques vestiges de leurs immenses travaux.*

*L'ignorance où nous sommes à beaucoup d'égards sur les usages des Anciens ne nous permet guère d'apprécier le peu de distributions qui nous restent d'eux. Les thermes donnent une grande idée de leurs édifices publics; mais les vastes ruines du Palais des Césars, ne nous indiquent aucun ensemble régulier. Il en est de même de la Villa Adriana. Le Palais de Dioclétien à Spalato, présente bien une disposition générale; mais on n'y trouve pas le parti symétrique qui doit appartenir à ces sortes d'édifices. Ceux que l'on consacroit au culte, moins étendus que les notres, simples dans leur forme, présentoient ordinairement à l'oeil une masse agréable qu'il embrassoit avec facilité. Les amphithéâtres, les théâtres et les cirques ayant des formes consacrées, ne varioient que dans quelques détails. Quand aux habitations particulières, celle qui sur la fin du siècle dernier a été découverte à Rome dans la Villa Negroni, ainsi que le grand nombre qu'on en a trouvé à Pompéïa, en donnent une idée satisfaisante. Se ressemblant à beaucoup d'égards dans leurs distributions, toutes ont une petite cour environnée d'un portique et des chambres qui ne reçoivent de jour que par la porte; tout cela peint et couvert de ces ornemens futiles et agréables que l'on nomme arabesques, prodigués jusques dans les lieux que l'on croiroit le moins susceptibles de décoration.*

*De tous ces édifices les plus conservés sont les temples dont beaucoup ont été convertis en églises chrétiennes. La noblesse de leur architecture, la beauté de leurs détails, ont depuis longtems inspiré le désir de préserver*

*d'une totale destruction ce qui reste du plus grand nombre. C'est ces vénérables ruines que nous allons soumettre à notre [p. 4] examen, non pour leur enlever le juste tribut d'admiration qui leur est dû, mais pour le motiver, pour distinguer ce qui appartient à l'art, des ornemens superflus dont trop souvent on l'a surchargé croyant l'embellir, erreur d'où résulte toujours l'effet contraire. Mais avant de se livrer à cet examen, il est à propos d'exposer les règles fondées sur la raison et sur l'expérience par lesquelles il doit être dirigé.*

---

*Les beautés de l'architecture naissent du mélange heureux de formes variées jusques à un certain point; de l'opposition des pleins et des vides; de celles des parties travaillées avec les endroits qui ne le sont pas; mais surtout elle tient à l'observation exacte des proportions relatives propres au caractère que l'on a dû adopter. Ces principes qui conviennent à tous les arts et tous les styles, ne doivent jamais être perdus de vue. Les proportions dont on parle ne sont pas de convention; elles existent dans la nature et l'harmonie visuelle est aussi certaine que l'harmonie auditive. Il ne faut pas en conclure, cependant, qu'on l'éprouvera sans s'y être jamais exercé. Les facultés les plus naturelles ayant toujours besoin d'une certaine pratique pour acquérir leur développement.*

*La première sensation que fait éprouver le vue d'un édifice est opérée par sa masse, résultat de ces deux dimensions largeur et hauteur. Plus large que haute l'effet sera ferme, grave et majestueux; plus haute que large il sera élégant, léger, exalté; mais si l'on n'en excepte les édifices antiques qui ont conservé leur hauteur, tels que le Panthéon, les arcs de Septime et de Constantin, il est impossible aujourd'hui de juger les autres sous ce rapport.*

*[p. 5] Une autre source de beauté en architecture naît de la quantité et de la grandeur des ouvertures ou bayes pratiquées dans une décoration; plus elles seront rares et modérées dans leur dimension, plus l'effet sera grand et majestueux <sup>233(1)</sup>. Pour s'en convaincre il suffit de mettre en parallèle la façade du Palais Sciarra au Cours<sup>234</sup>, avec les autres belles façades de Rome. On peut encore comparer entre elles, les deux élévations du Palais de St. Jean de Latran opposées l'une à l'autre, et l'on reconnaîtra facilement que la plus grande noblesse est du côté de S<sup>te</sup>. Croix où une moindre quantité de croisées est entourée d'espaces plus grands qui les font briller avec le plus d'avantage.*

*Les plus beaux effets en architecture, sont produits par les colonnes, le plus bel ornement qu'elle possède et appui solide en même tems; mais il*

---

<sup>233</sup> La version du ms. 11 (p. 4) est : "[...] l'effet est grand et noble ".

<sup>234</sup> Il s'agit du Corso.



*faut qu'elles soient convenablement placées. Si sans être nécessaires elles ne sont que de simple décoration, si elles ne portent rien, surtout si elles sont engagées, leur effet est manqué. C'est dans les portiques, dans les péristiles, que rangées en files elles sont admirables ! Mais encore leur espacement y contribue-t'il beaucoup. Lorsqu'elles sont d'un petit module, la commodité exige trop de distance entre elles pour que l'œil soit satisfait. C'est donc en grand que les colonnes doivent être employées si l'on veut obtenir tout leur effet (2).*

*Quoiqu'en général la hauteur des entablemens doive être proportionnelle à la légèreté des ordres, la raison et le goût veulent qu'ils soyent encore en rapport avec les entrecolonnemens. Lorsqu'ils sont très ouverts l'entablement doit tendre en même raison que le minimum de sa hauteur; lorsqu'ils sont serrés on peut le porter à son maximum, et c'est un avantage; car un peu fort, l'entablement couronne mieux un édifice que lorsqu'il est léger. Quand à la division de ses parties, l'architrave, la frise et la corniche, la raison [p. 6] veut que la première ait une force suffisante en apparence comme en réalité, vu qu'elle porte les deux autres. La frise qui n'a aucune division peut être basse; mais la corniche qui termine le tout, qui est composée d'un grand nombre de parties, doit être la plus haute des trois<sup>235</sup> (3).*

*C'est surtout dans le tracé d'une corniche, d'une architrave, &c. que l'on nomme profil, que l'architecte montre son étude et son goût. Il doit éviter la monotonie dans la hauteur ainsi que dans la projection des membres. Ceux qui par leur forme sont quarrés, les faces de l'architrave, les larmiers, les denticules, doivent l'emporter d'une manière décidée sur les membres arrondis<sup>236</sup>, qui toujours par leur développement<sup>237</sup> acquierrent une hauteur additionnelle. Les quarts de rond, surtout, sont sujets à produire un effet lourd: Les filets, les baguettes, doivent être très visibles, mais jamais forts.*

*Quand à la cimaise, sa hauteur doit être suffisante pour bien prononcer le couronnement du tout. C'est de l'observation de ces principes que nait la  finesse, qualité bien importante dans les profils (4). Avec cela, il faut encore de la sobriété et du repos dans les ornemens. L'architecte qui les prodigue montre peu de connoissance dans son art dont le plus grand mérite est de faire simple et beau.*

---

<sup>235</sup> La version du ms. 11 (p. 5) est : "Mais la corniche qui couronne l'ordre et qui est composée de beaucoup de parties, doit être la plus forte des trois, surtout si elle termine l'édifice".

<sup>236</sup> La version du ms. 11 (p. 5) est : "[...] membres arrondis que l'on nomme moulures".

<sup>237</sup> La version du ms. 11 (p. 5) est : "[...] par le développement visuel de leur contenu".

*Les portiques antérieurs des temples sont toujours terminés par un fronton, qui n'est que le pignon borné par la corniche du comble à deux égouts. Sa hauteur influe beaucoup sur l'effet de la masse. Les Grecs les tenoient toujours très bas.; cependant il faut que leur angle supérieur soit assés prononcé pour éviter la molesse et l'indécision; mais lorsqu'ils couronnent des masses un peu larges, il est important de leur donner peu de hauteur, par la raison qu'unie à celle de l'entablement elle ne paroisse pas écraser les colonnes.*

[p. 7] *Cette observation est encore utile aux attiques. Généralement ils ne devroient pas poser sur les colonnes, mais sur le mur de fond des portiques; encore moins revêtir un fronton qui par là devient insignifiant. Dans la bonne architecture toutes les parties, leurs divisions et même les ornemens doivent être des résultats nécessaires des formes et des besoins<sup>238</sup>. Ce petit nombre de règles est suffisant pour juger du mérite de toute les décorations.*

---

### Notes

(1) *C'est une des causes principales qui empêchera que dans les climats septentrionaux les décorations de palais portent jamais un grand caractère. A Rome une lumière vive permet à des croisées petites et rares d'éclairer suffisamment de vastes salles très élevées : cela est de plus favorable à la fraîcheur nécessaire pendant une grande partie de l'année. Dans les pays froids le difficulté d'échauffer les intérieurs oblige de tenir les pièces basses et peu grandes. Un ciel nébuleux et sombre contraint à multiplier et agrandir les croisées qui par la se trouvent toujours trop rapprochées entre elles. C'est à cela particulièrement, qu'est due l'insignifiance des décorations extérieures dans tous les pays du Nord, qui attirent des reproches injustes à leurs architectes. Si l'on veut bien y réfléchir on sentira que c'est un mal sans remède, à le considérer sous un rapport général<sup>239</sup>.*

(2) *Les colonnes d'un moyen diamètre peuvent être espacées de quatre fois leur grosseur sans produire un effet trop lache, surtout si elles sont en files, parce que à l'exception de l'entrecolonne devant lequel est placé le spectateur, toutes les autres diminuent par la perspective à mesure qu'ells s'éloignent de son œil. Si le module des colonnes est grand on aime à les voir plus rapprochées. Deux diamètres à peu près comme au*

---

<sup>238</sup> La version du ms. 11 (p. 6) est : "[...] des besoins et des formes". Cette inversion dénote-t-elle une hésitation ou une évolution dans la pensée de Pâris ?

<sup>239</sup> La version du ms. 11 (p. 6) est : "Si l'on veut bien réfléchir on reconnoitra que c'est un mal qui tient à la nature du climat et qu'il est sans remède, à le considérer d'une manière générale".

*Portique du Panthéon; un diamètre et demi comme au Temple de Jupiter Tonnant ou même un diamètre un tiers comme au portique latéral de ce même temple et ailleurs, peuvent faire un très bon effet : plus elles sont grandes, plus il est permis de les serrer. Cet avantage pour l'œil est encore très favorable à la construction des plates bandes des architraves, soit qu'on ait la facilité de les faire d'un seul bloc, soit qu'on doive les former par des claveaux.*

---

[p. 8] (3) *Les auteurs modernes varient entre eux sur la proportion à donner aux entablemens. Les deux principaux Vignole et Palladio veulent, le premier que dans tous les ordres ils ayent le quart de la hauteur des colonnes et Palladio qui adopte cette règle pour l'ordre Dorique, la réduit au cinquième dans l'ordre Ionique et le Corinthien, quoi qu'il n'accorde que neuf diamètres aux colonnes du premier de ces ordres et neuf et demi à celle du second. Il me semble que le plus sur moyen d'établir cette progression, seroit de donner deux diamètres à la hauteur de l'entablement de tous les ordres, en conséquence il y en auroit deux ou le quart dans le dorique, deux neuvième dans le ionique, et le cinquième dans le corinthien; mais les règles sont sujetes à varier à l'infini: ce qui le prouve c'est que l'on ne trouve rien de constant sur cela dans les édifices antiques<sup>240</sup>.*

---

(4) *Les Architectes modernes qui ont travaillé à la Restauration de l'Art, n'ont tenu aucun compte de l'ornement que les Anciens omettaient rarement sur les corniches et les frontons. C'étoit des sortes de campanes à jour que l'on incrustoit sur les cimaises aplomb du larmier, où elles étoient assemblées à tenons et mortaises. Leur fragilité a dû leur donner peu de durée. On en voit des restes sur la Lanterne de Démosthène<sup>241</sup>. Les médailles et les bas reliefs nous en offrent sur les représentations de temples, et l'on en voit aussi sur le Temple Octostyle du Virgile du Vatican gravé par P. Santi Bartoli page 134. On l'employoit sur les corniches intérieures comme en dehors. Sur les frontons du Panthéon, du Portique d'Octavie, les corniches du Temple d'Antonin et Faustine, des arcs de Septime et de Constantin, de l'ordre intérieur et de l'attique du Panthéon, partout on retrouve les mortoises où cet ornement de marbre étoit encastré : il en existe quelques fragmens au Muséum du Vatican. Il paroît que ces ornemens doivent leur origine, à l'usage de sculpter des palmettes, des têtes, des aigles, &c. Sur les extrémités antérieures des tuiles que l'on nommoit antéfixes, leur continuité formoit sur le bord des*

---

<sup>240</sup> La version du ms. 11 (p. 6) est : "Mais les règles peuvent varier selon les circonstances et l'on ne retrouve rien de constant sur cela dans les Edifices antiques les plus faits pour servir d'exemple". Comme souvent, en recopiant son texte, Pâris a clarifié ses formulations et précisé sa pensée.

<sup>241</sup> A Athènes.

*corniches latérales une richesse qui manquoit à la face principale; on jugea donc à propos de l'y ajouter sans considérer que la raison ne les autorisoit pas. La même chose étoit arrivée aux triglyphes, aux modillons et aux denticules; et comme les intérieurs ne devoient pas être moins riches que les dehors, on y introduisit également ces découpures superflues.*

---

### *Examen du Panthéon*

*(1) On commence cet Examen par l'édifice le plus conservé et sans doute un des plus importants de l'ancienne Rome. Tout dégradé qu'il est, en le jugeant d'après ce qui subsiste de ses ornemens, si l'on se reporte en imagination au tems où ils les possédoit tous, l'on se formera l'idée d'une des productions qui ont le plus honoré l'esprit humain dans les arts.*

*Le plan de ce temple est beau et produit un grand effet. Son diamètre extraordinaire, sa forme circulaire la plus agréable de toutes, et la projection bien prononcée de son portique étonnent et plaisent. Au dedans son immensité, la division bien entendue des pleins et des vides que présente son pourtour (2), ne sont pas d'un effet moins heureux. Cet édifice faisoit partie, ou du moins étoit attaché à celui des Thermes d'Agrippa; cela est incontestable par les constructions encore existantes qui les unissoient.*

*La masse du Panthéon est majestueuse. Son portique, le plus bel exemple que l'Antiquité nous ait laissé en ce genre (3), seroit plus beau encore, s'il étoit suffisamment empaté, et si son sommet n'étoit pas embarrassé par ce double fronton et cet attique l'un et l'autre inutile et d'un mauvais effet. Il faut aussi convenir qu'il est mal attaché à la décoration du corps du temple; observation qui a fait penser qu'il pouvoit en être une addition postérieure, ce qui ne seroit pas impossible; mais dans cette supposition même, rien n'empêchoit de supprimer ce second fronton et cette corniche intermédiaire appartenant à la décoration extérieure des thermes, que rien n'obligeoit à continuer sur le corps du temple s'il leur eut été étranger. Ce portique a une dignité qui est en grande partie le résultat de sa largeur; mais si son fronton étoit moins élevé son effet seroit plus agréable et plus noble. Il est évident qu'il étoit enrichi d'un bas relief qui devoit ajouter beaucoup à son effet.*

*Telles sont les proportions relatives de son ordonnance. Les colonnes ont un peu plus de  $9/4$  diamètres de hauteur qui est celle de l'entablement [p. 9]. Cette proportion est bien en rapport avec les entrecolonnemens qui en raison du module sont un peu larges. En général si l'on excepte un peu trop de hauteur dans le tympan du fronton, il règne dans ce portique une grande harmonie.*

*Les colonnes de la ligne sur la face sont de granit blanc et noir (4) et toutes les autres de granit rouge, ou des obélisques: Elles sont bien fuselées. Leurs bases d'une bonne composition, manquent de finesse, ce*

*qui vient du peu de profondeur des scoties. Il est impossible de juger la masse des chapiteaux dans leur état de dégradation actuelle; il est cependant vraisemblable qu'ils étoient un peu courts; mais les détails qui se voyent encore prouvent la beauté de leur exécution.*

*On a bien observé les rapports dans les grandes divisions de l'entablement, et en général il est bien profilé; cependant on pourroit désirer un peu plus de finesse dans la cimaise de l'architrave, ainsi que dans le talon séparant ses deux faces supérieures. Le quart de rond de la corniche, cédant aussi un peu de sa hauteur au larmier, cet entablement seroit tel qu'il n'y auroit rien à désirer. Les ornemens y sont réparés avec sagesse. Les entrepilastres du dedans du portique sont décorés d'une manière que l'on peut applaudir.*

*Quelque belles que soient ces frises composées de candélabres et de guirlandes, rien ne les appelle là où elles produisent dans la hauteur des entrepilastres des divisions monotones dont on n'apperçoit pas l'objet.*

*La baye de la porte est assés bien proportionnée; mais son chambranle n'est pas assée large: Son profil ainsi que celui de la corniche est beau, fin et sobrement orné.*

[p. 11] *On ne peut aujourd'hui juger la décoration du corps du temple; elle étoit en stuc et ne subsiste plus. Sans doute c'étoit la même que celle des thermes. Les deux corniches en brique qui s'y voyent encore appartiennent à l'extérieur de ce palais. Trop semblable entre elles, celle du haut est insuffisante pour couronner un bâtiment de cette élévation. Dans leur état de dégradation actuelle on ne peut guère distinguer leurs détails du bas de l'édifice; mais de près on voit que leur profil n'est pas beau, et que leurs cimaises composées de plusieurs petites moulures devoient être d'un mauvais effet.*

*En entrant dans ce beau temple on est frappé de sa grandeur; on admire sa forme et le parti de sa décoration; mais lorsqu'on élève les yeux vers la voûte on n'est pas satisfait de ces énormes caissons qui écrasent tous les détails du pourtour inférieur avec lesquels ils n'ont pas plus de rapport par leur division que par leur proportion. Vraisemblablement, ils étoient originaires enrichis de beaucoup d'ornemens qui rendoient cette dissonnance moins sensible au commun des spectateurs; mais les connoisseurs durent en être contents<sup>242</sup>.*

*Les rapports de l'ordre intérieur à peu près les mêmes que dans celui du portique réussissent fort bien. On ne peut que louer cette décoration dans*

---

<sup>242</sup> Dans le ms. 11 (p. 10) une note "(5)" a été ajoutée : "Quelques auteurs ont écrit qu'on a trouvé dans les caissons de cette voûte des fragmens de lames d'argent et en concluent que leurs ornemens étoient de ce métal, ce qui est contre la vraisemblance, vue que noircissant à l'air il n'est pas propre à composer de tels ornemens. Ce qu'il y a de certain c'est que l'on voit encore en place quelques restes de moulures ornées qui encadrent les différens renfoncemens des caissons. Comme ces restes sont de peu de longueur et rares, on ne les apperçoit que des croisées de l'attique. N'étant plus parallèles aux bords des renfoncemens et paroissant suspendus à des clous, probablement ils sont de bronze ou tout au moins de plomb".

*tout ce que comprend la hauteur de l'ordre, comme une des deux plus belles que nous ait laiss   l'antiquit  . Rien n'y est serr   ni g  n  . Les tabernacles peut   tre un peu grands, sont n  anmoins environn  s d'un espace suffisant pour les d  tacher et les faire briller. On ne peut nier cependant que l'architecte a manqu   d'adresse dans la mani  re de couronner la grande porte sur laquelle il pouvoit facilement faire passer la grande corniche sans l'interrompre: L'arrangement actuel ne tient    rien et n'est pas beau<sup>243</sup>. La tribune ou sanctuaire pouvoit aussi   tre plus ouverte et plus   lev  e. Destin  e    recevoir le principal simulacre, elle devoit marquer dans la d  coration d'une mani  re plus d  cid  e : cela eut [p. 12]   t   facile en gagnant un peu sur les divisions lat  rales. Dans son   l  vation, l'archivolte se seroit rapproch  e de l'architrave de l'attique ce qui eut   t   r  gulier, au lieu que les maigres pilastres, plus ou moins coup  s par l'archivolte qui remplissoit cet espace,   toient le chef d'  uvre du ridicule et du mauvais go  t. Il faut convenir aussi que l'attique est trop   lev  e et que sa d  coration n'a jamais   t   bonne, quoique ces crois  es d  plac  es et ces insignifiants pilastres de porphire y fissent moins mal que les lourdes niches et les mauvais panneaux qu'on y a substitu   dans le si  cle dernier sous le Pontificat de Beno  t XIV.*

*Les crois  es vraies et feintes pratiqu  es dans cet attique, r  pondoient, ainsi que cela devoit   tre, au milieu des vides et des pleins du bas, mais on ne con  oit pas pourquoi l'architecte n'y a eu aucun   gard dans la distribution des caissons de la vo  tes ? D'abord leur excessive grandeur rapetisse le tout et   crase l'ordre qui dans toute d  coration doit toujours dominer. Quatre de ces caissons seulement, r  pondent au milieu du bas, tandis que si au lieu de 28, il y en eut port   le nombre    48, ils en eussent encore   t   d'une grandeur suffisante, auroient grandi le tout par la comparaison, et leur distribution r  guli  re eut r  pondu    toutes les parties marquantes de la division inf  rieure ! Dans tous les cas il faut toujours pr  f  rer le parti qui grandit l'ensemble. On ne peut nier que l'artiste n'ait pass   trop l  g  rement sur les difficult  s : cela ne seroit pas tol  r   de nos jours<sup>244</sup>.*

*L'  il ou l'ouverture de la vo  te   claire suffisamment ce temple. Si depuis longtems on l'eut vitr   on eut conserv   un des plus riches pav   qui ait exist  . Il est compos   de disques de porphire et de granit de pr  s de 7 pieds de diam  tre, inscrits dans des quarr  s de jaune antique. Ce dessin simple r  ussit toujours bien: On le retrouve dans la Basilique Ulpienne, au Temple de la Paix et ailleurs; mais non en mati  re aussi riche. Les proportions relatives de l'ordre int  rieur sont bonnes ainsi qu'on l'a d  j   observ  . Les colonnes de marbre jaune antique, sont d'une belle ex  cution [p. 13]. On remarquera que plusieurs d'entre elles sont de*

---

<sup>243</sup> Dans le ms. 11(p. 10) une note "(6)" a   t   ajout  e : "La porte de bronze qui forme cette baye ayant un attique dormant, rendoit facile une moindre hauteur au dedans et d'ailleurs il   toit plus facile encore de tenir cette porte un peu moins grande".

<sup>244</sup> Tout ce paragraphe a   t   supprim   dans le ms. 11 (p. 9) .

*marbre Paonazzetto dont le fond est blanc avec des veines violettes; mais qu'un vernis jaune qu'on y a appliqué les rend parfaitement semblable aux autres: cette particularité est même très peu connue. On peut faire pour leurs bases la même observation que sur celle de l'ordre extérieur; mais leurs chapiteaux sont un peu moins courts.*

*La grande sobriété d'ornemens adoptée dans l'entablement du portique est très convenable pour des colonnes unies; mais intérieurement elles sont cannelées et d'un marbre précieux : cela n'exigeoit il pas plus de richesse dans l'entablement ? La corniche est assés ornée; la frise est de porphyre; mais l'architrave auroit du incontestablement avoir ses moulures taillées, d'ailleurs, cet entablement est d'un très beau profil, plus varié dans ses dimensions et dans ses membres que celui de l'extérieur.*

*Les tabernacles ornant les parties pleines qui séparent les chapelles, sont d'une proportion grave dont l'effet est heureux. Il semble, cependant que si au lieu d'être angulaires et circulaires deux par deux alternativement, leurs frontons avoient tous la même forme, cela produiroit plus de régularité dans la décoration. Ils sont accouplés suivant les milieux; mais les diagonales deviennent aussi des milieux lorsque l'œil s'y porte et trouvant la un fronton circulaire d'un côté et angulaire de l'autre, il n'est pas satisfait. Il est bon d'introduire de la variété dans les décorations; mais ce ne doit jamais être aux dépends de la régularité générale.*

*La corniche de l'attique semblable par sa composition à celle de la porte extérieure, est aussi très bien profilée: sa frise comme celle de l'ordre est revetue de porphyre. Les entablemens des tabernacles composés d'une manière lourde et sans aucune finesse, annoncent une autre main, et sans doute une autre époque. La corniche et les bases de leurs piédestaux sont moins bien encore.*

[p. 14]

---

## Notes

(1) *On suit dans cet Examen la marche de Desgodets. S'il eut fait dans son estimable ouvrage ce que l'on ose entreprendre ici, son travail eut été beaucoup plus utile.*

---

(2) *Les pleins de cette division sont égaux aux vides des chapelles; mais les pilastres qui répondent aux colonnes et se lient ainsi à la décoration des chapelles étant pris aux dépend des pleins, cela suffit pour mettre entre eux et les vides la différence nécessaire.*

---

(3) *Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les architectes modernes de Rome ayant ce beau modèle sous les yeux, ayent jamais pensé à en*

*adopter le système dans les 300 et tant d'églises qu'ils ont élevé, et l'on ne trouve pas un seul portail tolérable.*

---

(4) *Les deux colonnes de la gauche du spectateur, sont de granit rouge; mais elles ont été placées au tems où l'édifice fut restauré : elles sont même de plusieurs morceaux.*

*Suivant de très anciennes gravures, les entrecolonnemens extérieurs, à l'exception des trois du milieu, étoit fermés par le bas, d'un petit mur de marbre de 6 pieds 7 pouces de hauteur sur l'épaisseur de 1 pied 6 pouces. Il avoit une base semblable à celle des colonnes; une petite corniche le couronnoit et sa face étoit ornée de figures en bas relief. On ne peut croire que cette cloture du faire un bon effet, vu qu'elle diminueoit de beaucoup la hauteur des entrecolonnemens qui alors devoient paroître trop larges <sup>x</sup>.*

*Palladio L. IV, page 7. conseille d'après Vitruve un arrangement semblable, mais seulement pour séparer ce qu'il nomme l'antitemple du portique. Reporté ainsi au second rang de colonne, ces clotures devoient faire moinsmal; mais à quoi servoient elles ? Comme il falloit toujours laisser des entrées pour pénétrer dans l'antitemple, elles devenoient inutiles. D'ailleurs le grand nombre des temples connus, par la composition de leur portique, n'avoient pas d'antitemple.*

*<sup>x</sup> Voyés l'ouvrage intitulé, Vestigie dell' Antichita di Roma Raccolte in Prospettiva con ogni Diligenza da Stefano du Perac Parigino, page 35.*

---

(5) *Mr. Achille Leclère Pensionnaire de l'Etat à l'Académie de France à Rome, a fait de cet édifice une étude détaillée, avec l'intelligence la plus parfaite. Comme il se trouve rarement des hommes capables d'un semblable travail, il seroit extrêmement utile aux progrès de l'Art que celui ci fut rendu public par la voye de la gravure.*

---

[gravures illustrant le Panthéon, p. 9. "Pianta del Pantheon. Gio. Acquaroni"; p. 10. "Veduta del Panteon d'Agrippa in oggi Chiesa di S. Maria ad Martyres comunemente detta la Rotonda. Francesco Barbazza dis. Ant. Poggioli inc."; p. 11. "Interno del Pantheon, in oggi Chiesa di S. Maria ad Martyres, dette la Rotonda. Gio. Cipriani inc. In Roma presso Piale Neg.e di Stampe, e Carta"]

---

[p. 15]

### *Ste. Constance ou Temple de Bacchus*

*Si cet édifice a été originaiement un Temple de Bacchus, toujours il est certain qu'il est d'un tems où l'Architecture devoit être bien dégénérée.*



*Son plan cependant est assés beau si on le considère dans son intégrité et avec les deux portiques dont il est privé aujourd'huy. Le premier régnoit probablement dans tout le pourtour intérieur de la cour ou forum qui le précèdoit, et dont la fondation est encore visible lorsqu'on laboure la vigne qu'on y cultive actuellement Sans doute, il étoit composé d'arcades portées des colonnes dans le système de l'intérieur de l'édifice; Passant devant le vestibule du Pronaos du temple, il le complétoit par un double rang de colonnes élevées entre les pilastres encore existans. L'autre portique environnoit le temple en dehors et l'on voit les restes de la voûte qui le couvroit; ils sont assés épais pour en conclure qu'elle étoit portée par des arcades soutenues de piédroits plutôt que par des colonnes <sup>245</sup>.*

*L'accouplement des colonnes de l'intérieur sur le rayon du cercle est plus favorable à la solidité que sur la circonférence pour soutenir la réunion de deux voûtes, où comme ici de la tour centrale et de la voûte du bas côté; L'effet en est aussi plus riche et la vue en est moins gênée. Il existe un autre exemple de cette manière d'accoupler les colonnes dans la Rotonde de Nocera de Pagani, entre Naples et Salerne. On n'entrera dans aucun détail sur le reste de cette architecture, trop grossière et trop incorrecte pour fournir aucune observation utile<sup>246</sup>.*

[p. 15. gravure illustrant le "Temple de Bacchus", "Tempio di Baco fuori di Porta Nomentana ora S. Costanza"]

---

### *St. Stefano Rotondo, ou Temple de Claude*

*Les formes circulaires produisent toujours un effet agréable en architecture : Cet édifice en est la preuve; car il n'a que cela en sa faveur. Son plan extrêmement simple, est formé par trois cercles concentriques dont les deux intérieures sont composés de colonnes. Qu'il ait été un marché ou un temple avant de devenir une église, l'enceinte du milieu ne domine pas assés [p.16] sur les bas côtés : C'est la seule observation que cet édifice fournisse. Tel que nous le voyons c'est incontestablement la production d'un siècle barbare élevée avec des débris antiques sur des fondations existantes auxquelles il doit sa forme. Une singularité de construction se remarque dans sa seconde enceinte. C'est une portion de mur vertical élevé en amphores étroites de terre cuite, au dessus des arcades qui forment cette enceinte ! Comme cela n'existe que dans une espace peu étendu, il est difficile d'en deviner le motif.*

---

<sup>245</sup> Phrase peu claire, avec un mot douteux. Ce passage a été supprimé dans le ms. 11 (p. 11) .

<sup>246</sup> Dans le ms. 11 (p. 11) il a été ajouté : "Mais on en donne le plan général qui prouvera que malgré la décadence de l'art les beaux plans sont longtemps soutenus que les belles décorations".

[gravures illustrant le "Temple de Claude", p.15."S. Stefano Rotondo. Francesco Morel, del. sculp."; p.16. "Tempio di Claudio, in oggi S. Stefano Rotondo. E.P. del. Gio. Brunini inc."]

## *Temple de Vesta*

*Quoiqu'il y ait peu de chose à dire sur les détails de ce temple, sa belle forme le rend fort intéressant et il peut fournir plusieurs observations utiles à l'art.*

*D'abord on remarquera que son ordre corinthien, a un caractère différent de celui que les Romains lui ont donné dans les beaux tems de leur architecture. Les angles du tailloir du chapiteau finissant absolument en pointe, la forme des feuilles joint aux détails du plafond du portique, prouvent que c'est l'ouvrage d'un artiste Grec.*

*Pour donner une grande solidité à cet édifice et le défendre de la force centrifuge qui s'exerce dans les formes circulaires, on a beaucoup rapproché les colonnes entre elles et on ne leur a donné qu'un diamètre et demi d'écartement. Par ce moyen les points d'appui sont multipliés jusqu'au nombre de vingt sur la circonférence. En même tems pour conserver à la forme l'élégance nécessaire on a exalté la hauteur des colonnes: elles ont très près de onze diamètres ! Nul doute que cela plairoit peu si elles étoient rangées sur une ligne droite. Cela ne choque pas ici et c'est un des résultats de la forme circulaire qui fait paroître les colonnes beaucoup plus rapprochées à mesure qu'elles s'éloignent du spectateur que lorsqu'elles sont placées sur un plan rectiligne.*

[p. 17] *Le portique étoit empaté par un degré composé de neuf marches sur tout son pourtour. Il n'en existe plus qu'une seule, celle qui porte les colonnes. Elle a huit pouces de haut ce qui comparé avec la hauteur totale du degré prouve que tout étoit semblable. Les bases n'ont pas de plinthe. Suivant l'usage des anciens dans les formes circulaires et comme les Grecs en ont usé dans plusieurs édifices de forme droite; mais à l'extérieur la face de la marche entient lieu, étant sur la tangente du tore inférieur. Ces bases qui sont attiques, ont fort peu de saillie pour laisser plus de passage entre elles.*

*Les chapiteaux exaltés en même rapport que les colonnes, ne sont ni beaux ni d'une belle exécution. Ils forment le chou; c'est-à-dire que les feuilles au lieu de naître aplomb de la ligne extérieure de la colonne sont comme appliquées dessus et s'écartent trop promptement de la ligne verticale. Ce qu'ils offrent de plus singulier, c'est que bien que d'un médiocre module (2 pieds 7 pouces) ils sont composés de trois morceaux de marbre dont les deux inférieurs portent chacun un rang de feuilles, tandis que le troisième fournit les volutes et le tailloir.*

*Il ne subsiste rien de l'entablement. On a trouvé dans les fouilles de 1811, des fragmens du plafond de marbre qui couvroit le portique . Il n'étoit*

orné que de deux rangs de cassettes avec des roses. Les profils en sont bons et fins. Tous les ornemens sont de manière grecque : On a trouvé aussi de très belles Antéfixes de marbre (têtes de tuiles). Ces détails se trouvent dans l'ouvrage de M<sup>r</sup>. Valladier gravé par M<sup>r</sup>. Feoli<sup>247</sup>.

Le corps de la Cella est décoré d'un soubassement uni surmonté de bossages taillés en chanfrein. Après deux rangs de ces bossages de même hauteur suit une assise de moitié plus basse et ainsi de suite. Un peu de variété fait bien; mais ici la différence est trop grande et devient [p.18] dissonance. La petite corniche du soubassement extérieur est assés bien, celle du dedans ne mérite aucune attention.

*Nota*<sup>248</sup>. Lorsque sous le gouvernement de Napoléon<sup>249</sup> une Consulte française régissoit Rome, elle entreprit de rendre à ce temple son ancienne beauté. On débuta par la démolition des murs qui remplissoient les entrecolonnemens; on fouilla autour de sa base et l'on y découvrit les degrés qui empatoient; c'est-à-dire la maçonnerie qui portoit ces degrés dont quelques parties seulement étoient encore en place; on redressa quelques colonnes qui étoient fort inclinées en dehors, &c. Mais comme ces opérations avoient beaucoup plus coûté que l'on ne s'y attendoit, on a abandonné l'idée de restaurer cet édifice qui est resté dans l'état où ces travaux l'avoit mis. Ainsi les colonnes sont isolées aujourd'huy ce qui est plus intéressant pour la vue, peut-être aux dépens de la durée.

[gravure illustrant le "Temple de Vesta" à Rome, p.17. "Tempio di Vesta, da A. Franzetti"]

---

### Temple de Vesta à Tivoli

Ce temple est composé dans le même système que le précédent quand à son plan; mais il y a entre leurs élévations des différences assés marquantes.

D'abord au lieu d'être environné d'un degré, l'édifice est élevé sur un stylobate sur lequel on parvient par un petit escalier droit et étroit, pratiqué en face de la porte. Le péristyle n'a que dix-huit colonnes espacées de deux diamètres : ces entrecolonnemens sont un peu larges. Du reste les proportions relatives y sont assés bien observées, la hauteur des colonnes n'étant que de neuf diamètres. Le stylobate a le tiers de cette hauteur; mais l'entablement n'en a que les deux onzièmes, ce qui est un peu trop léger. Le cinquième eut couronné d'une manière plus ferme. Si l'on considère la proportion courte des colonnes, le peu de hauteur de leur entablement et la grandeur de leur distance, on concevra qu'il falloit que cet ordre fut exhaussé par un stylobate pour que la masse acquit l'élégance convenable.

---

<sup>247</sup> L'ouvrage en question est *Raccolta delle più insigni fabbriche di Roma antica*, op.cit., vol. III, *Tempio detto di Vesta in Roma*, Roma, De Romanis, 1813.

<sup>248</sup> Dans le texte.

<sup>249</sup> La version du ms. 11 (p. 13) est : "[...] gouvernement de Bonaparte".

*La ligne extérieure des colonnes est aplomb de celle du stylobate, ce qui n'est ni favorable à la solidité, les bases se trouvant en surplomb, ni agréable à l'œil. La base toujours sans plinthe ne paroît pas belle; mais on n'en voit que l'âme; car toute cette ordonnance construite en pierre tiburtine, étoit recouverte d'un stuc composé de poudre de marbre qui offroit seul les profils véritables: On en trouve encore de grandes parties conservées sur les colonnes.*

*Cette architecture est encore évidemment Grecque. Le chapiteau [p.19] n'a pas un diamètre de hauteur. Il est d'une composition singulière et semblable à ceux que l'on voit dans la cour du Séminaire de Palestrine, au Temple de Castor à Cori, à Pompeia, &c. Les feuilles en sont frisées par leurs bords : cela est plus curieux à voir que bon à imiter.*

*Si l'on examine l'entablement on trouvera l'architrave trop basse et la frise trop élevée. Ceci est peut-être autorisé par la manière dont elle est ornée ?*

*Des guirlandes de fruits y sont attachées à des têtes de taureaux entières et non dépouillées ainsi qu'elles se représentoient généralement dans ces occasions. Cette frise est terminée par un large règlet qui s'unissant à la corniche augmente un peu sa hauteur; malgré cela elle est trop faible et devoit mal couronner cette ordonnance. Son profil est simple et bien d'accord avec le reste. Les chapiteaux, la frise et le plafond du portique étoient seuls ornés; répartition assés heureuse. Ce plafond se divise sur sa largeur en deux rangs de cassettes avec des roses, comme celui du temple précédent.*

*La baie de la porte est trop élevée pour sa largeur; mais ses côtés sont parallèles. Il n'en est pas de même des croisées qui sont plus larges par le bas que par le haut.*

*Ce petit édifice qui compose admirablement avec les belles cascades et le paysage qui l'avoisine, devoit paroître d'une exécution précieuse lorsque le stuc qui le revêtoit étoit encore dans son intégrité. Il ne faut pas le juger aussi sévèrement que ceux de Rome : tel qu'il est, il fait encore plaisir.*

[gravures illustrant le "Temple de Vesta " à Tivoli, p. 18. "Tempio della Sibilla, II", (plan et vue pittoresque); p. 19. "Veduta de' Tempi di Vesta e delle Sibilla. Pietro Parboni inc. In Roma presso Pietro Piale"]

#### *Notes.*

*Tivoli (l'ancienne Tibur) bien que sale et d'une habitation incommode par sa situation montueuse, est un des lieux le plus intéressant des environs de Rome pour ses antiquités, les noms célèbres qu'elles rappellent, la variété et le piquant de ses sites et enfin par l'abondance de ses eaux, leurs beaux mouvemens et les effets admirables qu'elles produisent.*

*A côté du temple précédent, on en voit un plus petit, de forme parallélograme; mais beaucoup moins conservé : on croit que c'étoit celui de la Sibylle<sup>250</sup>.*

---

<sup>250</sup> La version du ms. 11 (p. 15) est : "A côté du Temple qui vient d'être décrit en est un très petit qui sert aujourd'hui d'Eglise et qui doit être celui de la Sibylle. Son plan est

[p. 20] *Sur la gauche du chemin et presque à l'entrée de la ville, on trouve les restes considérables de la maison de campagne du célèbre Mécène. Don Marquez, Mexicain, Jésuite Espagnol qui honnore sa nation et son ordre, en a fait le sujet d'un petit ouvrage intéressant<sup>251</sup>. A peu de distance de là on voit un petit Edifice octogone plus remarquable par le nom de la Divinité (la Toux ) à laquelle il étoit consacré que par son Architecture. Des citernes, des murs de terrasses et d'autres ruines, un grand nombre rappelle beaucoup de noms célèbres dans l'antiquité. Horace, Varus, Sison, Brutus, Cassius servent encore à désigner les lieux qui leur appartenoient et la proximité des maisons de campagne de ces deux derniers fait penser que c'est là qu'ils tramèrent la conjuration dont César fut la victime; au pied de la montagne sur la gauche, se voient les beaux restes du Tombeau de la famille Plautia et enfin assés près et du côté opposé, les immenses ruines de la Villa Adriana.*

*La vaste étendue des restes de cette magnifique maison de plaisance annoncent bien la puissance de son auteur. Elle fut nommée Elia du nom de la famille d'Hadrien et Tiburtina de celui de la ville près de laquelle elle étoit située. Spartien dit que ses différentes parties avoient la forme et portoient le nom des lieux les plus célèbres dans le monde alors connu. Le Licée, l'Académie, le Pritanée, le Pécile s'y voyoient comme à Athènes; le Canope comme en Egypte, et la Vallée délicieuse de Tempé retraçoit celle qui étoit si célèbre dans la Tessalie; enfin on y trouvoit jusqu'à des Enfers et un Elisée ! On peut reconnoitre encore la destination de plusieurs des parties de ce grand tout, tels que les théâtres, le Pecile, l'hypodrome , les Cazernes des Prétoriens; mais celle du plus grand nombre est au moins incertaine. Séparées en général, elles étoient souvent réunies par des portiques, des colonnades ou des chemins souterrains dont quelques uns sont encore praticables et décorés d'arabesques. Sans doute, des plantations variées modifioient ou masquoient la grande irrégularité de cet endroit et lui donnoit un caractère pittoresque analogue au sujet.*

*Les plans de ces différents édifices<sup>252</sup> sont très variés et un grand nombre*

*fort agréables. Tels sont à la lettre M, le Théâtre de l'Odéon ; à la lettre H, les n° 10 et 16; à la lettre G, les n° 22, 24, 26, 27, 30 et 31; à la lettre E, les n° 3, 6 (le Pecile), 12, 16 et 28; le Canope 13 à la lettre L; les Petits bains 13 et 14 à la lettre H : Le n° 8 à la lettre L, est beaucoup trop tourmenté, &c. C'est sous le rapport de ses plans que cette vaste ruine est surtout intéressante<sup>253</sup>; car aucune décoration extérieure ne s'y trouve*

---

*un Parallélograme; mais sa décoration est très défigurée : c'étoit un ordre ionique à colonnes engagées : Dans l'état où il est, à peine exit'il l'attention".*

<sup>251</sup> Sur Pietro Marquez, cf. Volume III, "Les antiquaires".

<sup>252</sup> Les plans en question sont figurés dans la pl. III du ms. 11.

<sup>253</sup> La version du ms. 11 (p. 15) est plus complète : "C'est sous le rapport de ses Plans que ce vaste assemblage de ruines est surtout intééssant (la Planche III en offre

*pour donner une idée de ce qu'elle étoit. On voit encore quelques restes d'arabesques et de marbres peints, et deux voûtes décorées en ornemens de stucs, sont composés avec goût et exécuté avec une grande finesse.*

*Quoi qu'il n'existe plus aucune décoration de cette célèbre maison de campagne, il n'est pas moins certain qu'elle devoit être inestimable par la multitude et le précieux des objets dont elle étoit composée. D'inombrables [sic] colonnes des marbres les plus rares, les plus belles statues, des stucs, des peintures et des mosaïques sans nombre! De tems immémorial on en a exporté; on en découvre sans cesse; c'est une mine inépuisable! Dans une grande étendue de terre cultivée, la charrue et la bêche mettent chaque jour à découvert quelque objet nouveau avec une multitude de fragmens des plus beaux marbres si multipliés que l'on croiroit que le sol en est composé : tout cela reste négligé.*

*Parmi les objets qu'Adrien architecte lui même, imite de ses voyages, on peut remarquer le Pecile, double portique adossé où l'on avoit la facilité de se promener dans tous les tems sans être incommodé [p. 21] du soleil ou par certains vents. L'édifice et ses accessoires, que l'on nomme Canope est encore à ce qu'on croit, une imitation de l'Egypte; cependant rien n'y porte le caractère de l'Architecture de ce pays. Ce lieu ainsi que plusieurs bains, nymphées, fontaines, &c, offroit des cascades et des niches décorées en stalactites réelles.*

*Le plus ancien plan de ce beau lieu a été fait par Pirro Ligorio et publié par Francesco Contini. Vers la fin du siècle dernier J.-B. Piranesi aidé de ce travail, en a donné un nouveau plan sur une beaucoup plus grande échelle. Il est plus exacte que la plupart de ses autres productions.*

*N<sup>ta</sup>. en 1769<sup>254</sup>, ce lieu étoit encore plein de colonnes couchées, d'une multitude de chapiteaux composés et de beaucoup d'autres fragmens qui ont tous disparus.*

---

*Temple de la Fortune Virile.  
Aujourd'huy  
Ste. Marie Egyptienne*

*C'est par la beauté de sa masse et de ses proportions relatives que ce petit temple mérite une considération particulière. Soit de face ou de côté son ensemble facile à saisir, fait beaucoup de plaisir à voir.*

*L'ordonnance est ionique; mais on lui a donné un caractère grave qui est très bien soutenu.*

---

*quelqu'uns). C'est une mine pour les architectes". La "Planche III" en question est évidemment celle du ms. 11, intitulée "Plans restaurés tirés des Ruines de la Villa Adriana".*

<sup>254</sup> Pourquoi 1769 ? Le plan de J.-B. Piranèse a été publié par son fils Francesco en 1781.

*Le temple est élevé sur un stylobate qui lui donne un empiètement bien prononcé. La masse totale acquière par là une forme pyramidale qui a beaucoup de grâce. Ce stylobate est posé sur un socle dont la hauteur est la moitié de celle du déz sur lequel il a une projection de près d'un demi diamètre et ce déz en a une plus forte encore sur le nu des colonnes, en sorte que la totalité de cette saillie est d'un diamètre entier par chaque côté. Le stylobate est surmonté par deux socles ou degrés. Le premier posant sur sa corniche est aplomb du déz; le second porte la base des colonnes et déborde peu leur plinthe. C'est de ces deux corps que naît en grande partie la grâce du tout. Ce stylobate sans les deux socles qui le surmontent a de hauteur le tiers de celle des colonnes avec ces deux socles.*

[p. 22] *Les colonnes ont 8 diam.  $\frac{2}{3}$ . L'entablement a le  $\frac{1}{4}$  de la hauteur des colonnes plus  $\frac{1}{9}$  du diamètre. Le fronton est un peu bas pour une masse telle que celle ci dont la hauteur du dessus de la corniche du stylobate jusque sur le règlet qui termine l'entablement est égale à sa largeur de dehors en dehors des colonnes. La base a un demi diam. de hauteur; elle est attique : il n'y a rien à critiquer. La largeur du socle qui porte le stylobate est de 25 diam<sup>e</sup>.  $\frac{2}{3}$ ; celle du stylobate est de 23 d<sup>e</sup>.  $\frac{9}{10}$  et celle du temple en dehors des colonnes est de 21 d<sup>e</sup>.  $\frac{2}{3}$ .*

*Les colonnes des flancs sont engagées, ce temple étant un faux périptère, dans leurs intervalles le mur étoit décoré de bossages à refends quarrés; mais il en subsiste plusieurs.*

*Le chapiteau pouvoit être d'une bonne proportion; mais il est tellement dégradé aujourd'huy qu'il est impossible de le juger : d'après les ornemens de l'entablement on peut le croire d'une fort mauvaise exécution.*

*A voir la manière dont cet entablement est divisé et profilé, on est tenté de le croire d'un autre auteur ! En effet, on ne peut rien imaginer de plus barbare que ce profil, et rien de plus grossier que l'exécution de ses ornemens<sup>255</sup>.*

*La totalité de l'édifice est construit en pierre volcanique (Pépérino); mais elle est recouverte d'un bel enduit de poudre de marbre qui lorsqu'il étoit conservé devoit avoir l'apparence de cette matière.*

[gravure illustrant le "Temple de Vesta" et le "Temple de la Fortune Virile" à Rome, p. 21. "Avanzi del Tempio di Vesta. In Roma da Franzetti"]

---

### Temple de la Paix

*C'est en vain que la tradition appuyée de quelques auteurs qui s'expliquent mal ou qu'on entend mal, ce qui arrive souvent, veut faire*

---

<sup>255</sup> Dans la version du ms. 11 (p. 16) est ajouté : "[...] qui y sont prodigués".

*passer cette importante ruine pour celle d'un temple. Sa grande étendue et la composition de son plan, n'ont rien de commun avec ce qu'on connoît des édifices anciens [p. 23] consacrés au culte, et son extérieur n'annonce rien de sacré ..... On lui trouve plutôt une ressemblance parfaite avec ces grandes salles qui occupoient le centre des vastes Palais des Thermes et dont une devoit encore aujourd'hui servir d'église à la Chartreuse ! Il est plus vraisemblable que ce n'étoit qu'une partie de quelque grand édifice qui existoit dans ce lieu ..... Ne seroit ce pas l'Atrium du Palais doré de Néron conservé pour quelque usage qui nous est inconnu ? Les grands fragmens de la voûte principale dont on a trouvé des parties entièrement dorées lors des fouilles faites en 1812, ne le feroit-il pas soupçonné ? Mais il y auroit peut être un moyen d'appuyer cette opinion tout en faisant subsister la première ?*

*On pourroit donc supposer que lors de la destruction de ce palais par Vespasien, on conserva cet Atrium pour y déposer les dépouilles de la Judée, et que pour lui donner un caractère religieux, ce seroit alors qu'on auroit changé en sanctuaire consacré à la Paix la division du milieu en face de l'entrée latérale par la voye Sacrée ? Ce qui est encore évident c'est que cet enfoncement en demi cercle est d'une construction postérieure bien que semblable à la première, et qu'on y voit enchassés des deux côtés, les restes des arcades qui y existoient primitivement comme dans les autres divisions latérales. On observe que cet examen n'est pas de ceux que l'architecte doit abandonner à l'antiquaire, puisqu'on ne peut juger le plan, partie importante de la conception, si l'on ne connoît quelle a été sa destination<sup>256</sup> ?*

*Cette architecture colossale devoit étonner les spectateurs, d'ailleurs émerveillés par la profusion des marbres, de la dorure, des statues et de la richesse des dépouilles qui y étoient étalées. Il est très naturel que le vulgaire en fut ébloui et que les auteurs rarement connoisseurs, ayent à l'envi célébrés cette magnificence que certes bien mal à propos, on a presque toujours confondu avec la beauté ! On ne sera pas à beaucoup près aussi satisfait si l'on considère cet édifice sous le rapport du mérite propre à l'art. [p. 24]. D'abord, si l'on examine le plan, on trouvera que lorsque les grandes colonnes étoient en place, l'espace du milieu, ou la nef, ne dominoit pas assés par sa largeur sur les parties latérales. Il en résultoit une irrégularité frappante dans les grandes voûtes d'arrête qui la couvroient : ces sortes de salles sont mieux calculées à cet égard dans les plans des thermes connus.*

*Ensuite, cette multitude d'arcades en deux étages qui composoit le fond de toute les divisions latérales, devoit être monotone. Celle qui de la nef communiquoit avec ces mêmes divisions, ont leur cintre corrompu de manière peu agréable à l'œil par leur extension au delà de la largeur des piédroits; irrégularité que l'on trouve aussi aux thermes sans en pénétrer*

---

<sup>256</sup> La version du ms. 11 (p. 17) est : "[...] si on ignore à quoi elle étoit destinée".



le motif<sup>257</sup>. Toutes ces arcades grandes et petites, de même que les niches sont trop courtes pour leur largeur; Enfin, le profil de l'entablement porté par les grandes colonnes est décidément mauvais, et ses ornemens de l'exécution la plus négligée. Les voûtes étoient aussi beaucoup trop riches et peu d'accord avec la simplicité de la décoration des murs à en juger par les formes subsistantes : il est probable que cette décoration ne consistoit que dans la variété et la richesse des marbres.

Les fouilles récentes<sup>258</sup> ont fait connoître les compartimens de la grande voûte dont plusieurs parties étoient bien conservées<sup>259</sup>. On a trouvé également presque toute la décoration du sanctuaire latéral. Elle est composée de deux rangs de niches l'une sur l'autre, presque quarrées par leur élévation. Entre elles étoient de petites colonnes jaune antique cannelées; celles qui séparaient les niches du rang inférieur étoient portées par des consoles<sup>260</sup>. Sur ces colonnes règnoit un entablement complet sur lequel étoit un second petit ordre, comme on le voit par les trous dans lesquels ses architraves s'incrustaient dans le mur; mais aucunes parties de cet ordre n'a été retrouvé, tandis qu'aux colonnes près, dont une seule étoit couchée sur le lieu, tous les détails de l'ordre inférieur ont été rendus au jour par [p. 25] les fouilles, ainsi que les

---

<sup>257</sup> La version du ms. 11 comporte ici (pp. 17-18) une note "(1)" : " Cette voûte quoique trop riche est très bien ornée en grands caissons octogones de 10 pieds 6 pouces de diam.<sup>e</sup> y compris l'encadrement. Comme les voûtes sont en arrête, on a employé sur leurs bords des cassettes ovales allongées qui se raccordent assés bien avec le reste. On observera que les ornemens des moulures étant profondément taillés pour obtenir de l'effet à cause de la grande élévation où ils étoient placés, étoient tous consolidés par des clous : chaque ove, chaque ray de cœur, chaque perle ou olive avoit le sien : que de millions de clous ! Ils avoient deux à trois pouces de longueur; mais ceux qui attachoient les rosaces en avoient 10 à 11 pouces : J'en ai deux de cette espèce. L'extrados de ces voûtes formant une ligne droite d'une inclinaison convenable composoit le comble qui n'étoit que la voûte même. Sa surface étoit formée par de grandes tuiles maçonnées avec le reste". Peut-être ces clous figurent-ils dans le Cabinet Paris sous le titre "Six fers" (Ch. Weiss, 1821, n° 276).

<sup>258</sup> Les fouilles de la Commission des Embellissements de Rome au "Temple de la Paix" eurent lieu entre 1812 et juillet 1813 (cf. ASR. Commissione sugli Abbellimenti di Roma, busta 8).

<sup>259</sup> La version du ms. 11 comporte ici (p.18) une autre note "(2)" : "Ne pourroit[-] Jon pas supposer que ces ouvertures étoient décorées de colonnes et de pilastres portant comme dans les Thermes un entablement ? Dans cette supposition le dehors des pilastres auroit été aplomb de l'arrête des arcs en dedans desquels ils se trouvoient de toute leur largeur. Ces pilastres dans ce cas, recevoient des entablemens portés par des colonnes; car ces extrémités ne portoient pas dans le solide des piédroits qui sont entiers sur les côtés comme sur les faces : Cet arrangement même n'eut pas empêché que les arcs ne fussent tronqués par le bas du cinquième de leur rayon".

<sup>260</sup> Dans la version du ms. 11 (p.18) la fin du paragraphe est différente : "Les entablemens des ordres étoient fort riches; mais d'une foible exécution. Le milieu de cet arrangement sans doute occupé par le simulacre de la Divinité étoit accompagné de deux colonnes plus grandes et élevées sur un grand stylobate dans lequel on entroit par des ouvertures latérales Enfin la partie circulaire de ce sanctuaire étoit séparée de la division qui le contient par deux colonnes et deux pilastres (de 3 pieds 6 pouces de diam.<sup>e</sup>) formant trois entrecolonnes dont les architraves unies à leur frise et d'un seul bloc, avoient 16 pieds de longueur".

*architraves, une portion de la frise et des fragmens de la corniche de l'ordre qui séparoit le sanctuaire en demi cercle du reste de la division qui le contient. Ces architraves d'un seul bloc chacun ont 16 pouces de longueur : ils comprennent aussi la frise dans leur épaisseur.*

*Le pavé de cet édifice découvert et retrouvé en partie étoit composé des marbres et des pierres dures les plus rares. Le serpentine y étoit prodigué surtout, dans le petit sanctuaire latéral; mais son dessin ne présente rien d'intéressant. On peut ajouter que les ornemens, soit en marbre soit en stuc, sont communs dans leurs choix et plus que négligés dans leur exécution. Tel est cependant le privilège du colossal en architecture, que malgré toutes ces imperfections et l'état de ruine ou cela est aujourd'huy, on s'écrie involontairement, ah! que cela est beau !!!*

[gravure illustrant le "Temple de la Paix", p. 22. "Avanzi del Tempio della Pace. Restes du Temple de la Paix "]

---

*Temple d'Antonin et Faustine.  
Aujourd'huy  
St. Lorenzo in Miranda*

*Cet édifice étoit encore à moitié enterré lorsqu'en 1810, la Consulte<sup>261</sup> en ordonna le déblay. Aujoud'huy les colonnes de son portique se voyent dans toute leur hauteur. Déjà en 1808, Mr. Ménager, Pensionnaire de l'Académie de France, ayant fait de fouilles jusqu'au pavé de la Voye Sacrée, avoit découvert le stylobate qui porte le temple et les degrés par lesquels on y montoit<sup>262</sup>.*

*On ne connoit du plan de ce temple que le portique. Il étoit fort simple; formé tant sur les côtés que sur sa face par une seule ligne de colonnes, il ne pouvoit être couvert que par un plafond en charpente.*

[p. 26] *Le soubassement ou stylobate qui règne sous les colonnes, a un peu moins du tiers de leur hauteur. Le degré qui conduisoit au temple avoit une grande projection étant composé de 22 marches de 13°. 6<sup>l</sup>ig. de foulée. Sa composition est particulière. En général, les degrés qui montent aux temples prostyles ou amphiprostyles, sont comprises entre les prolongemens latéraux du stylobate formant sur les faces un Piédestal*

---

<sup>261</sup> La version du ms.11 est : "[...], le gouvernement françois en ordonna [...]". La "Consulte" est la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains qui gouverna Rome de 1809 à 1811.

<sup>262</sup> Cf. P. Pinon, Fr.-X. Amprimoz, *Les envois de Rome (1778-1968). Architecture et archéologie*, Rome 1988, pp. 181-183.

*qui servoit à placer une statue : ici cela est différent. Le stylobate retourne sur la face sur les colonnes des anges, de manière à ne laisser au devant d'elles que la place nécessaire pour la statue et le degré occupe l'espace qui reste entre les deux piédestaux<sup>263</sup>; mais il forme une rampe isolée qui se projette de 23P.7°.6<sup>lig</sup>. sur le corps du stylobate dont l'effet paroît moins agréable que lorsqu'elle est appuyée. Il en résulte encore que de cette manière le stylobate entre dans la composition de la masse qui devient quarrée et trop haute pour le caractère grave que l'on donne à l'ordre.*

*L'ordre corinthien employé au portique de ce temple a un caractère de fermeté bien soutenu dans toutes ses parties et qui lui est particulier; et c'est un exemple remarquable de la manière de modifier l'élégance de cet ordre. Les colonnes, de marbre cipolin, & les plus grandes de ce marbre qui soient à Rome, ont le même diamètre que celles du Panthéon; mais un peu moins de hauteur; (elles n'ont que 9 diam<sup>e</sup>. 188/327.). C'est leur écartement beaucoup moindre qu'à ce dernier temple qui les fait paroître plus fortes (au Panthéon les entrecolonnes ont un demi dia<sup>e</sup>. de plus qu'ici).*

*L'entablement a le quart de la hauteur des colonnes sans leur base. Il sembleroit qu'il devoit être plus fort d'après la grande proximité des colonnes : il fait cependant bien tel qu'il est: Il est vrai que l'état de ruine où est le tout ne permet guère de juger son effet avec quelque certitude. [p. 27] La base attique convient bien au caractère fort et simple des colonnes qui sont bien fuselées, leur diminution naissant du bas. Les chapiteaux, de très peu plus hauts que ceux du Panthéon, devoient être fort beaux, surtout si l'on en juge par la beauté de leur exécution.*

*Le plafond de l'architrave compris entre les chapiteaux est trop orné et les prive du repos qui leur est nécessaire: Il fait dissonnance avec l'extrême simplicité de l'architrave. Cette partie de l'entablement pourroit aussi paroître un peu faible; mais peu divisée son effet est plus grand.*

*La frise très bien et très richement ornée sur les flancs de l'édifice, est beaucoup trop simple sur sa face principale. L'inscription, ornement qui frappe plus l'esprit qu'il ne flate les yeux n'occupe que les trois cinquième de son étendue. Il semble donc que pour faire participer cette partie la plus importante à la richesse du tout, il eut fallu faire retourner les ornemens latéraux sur les entrecolonnemens des extrémités de la face, jusque sur les secondes colonnes où commence l'nscription.*

---

<sup>263</sup> La version du ms.11 (p. 19) est : "[...] le degré forme entre les deux têtes du stylobate, une rampe [...]".

*Quoi qu'on ne voye ni modillons ni denticules à la corniche, elle ne fait pas moins un fort bon effet par la sage répartition de ses ornemens entre lesquels l'œil trouve toujours du repos. La manière de son profil ne ressemble à aucun autre : cet exemple est sans contredit un des plus beaux que nous ayent laissé les architectes de l'Antiquité. M<sup>r</sup>. Ménager a fait avec une intelligence rare et une vérité parfaite, une Restauration de ce temple qui mériteroit l'honneur d'être publiée<sup>264</sup>.*

---

### *Temple de la Concorde*

*Il y a bien peu d'observations utiles à faire sur cet difice dont il ne reste que la partie antérieure du portique: c'est probablement [p. 28] une restauration faite après l'incendie, avec des débris d'autres constructions qui avoient peu de rapport entre elles; indication incontestable d'un tems où l'art étoit déjà en décadence.*

*Ce temple est élevé sur un stylobate dont la hauteur est encore inconnue : Sans aucun doute il existoit un degré dont il ne reste aucun vestige. Sa masse est bonne. Ses Colonnes ont plutot la proportion corinthienne que toute autre. Les lourds et mauvais chapiteaux Ioniques que l'on y voit et qui sont peut-être du temps de la restauration les font paroître grêles et leurs bases Corinthiennes dans leurs principes, sont d'un singulier profil. L'entablement, plus près du sixième que du cinquième de la hauteur des colonnes, est beaucoup trop léger. L'architrave et la frise sont restées en masse; mais la corniche a de la finesse; elle n'est pas mal profilée, cependant, son larmier a trop de saillie et les roses de son plafond sont mal encadrées.*

*On a employé dans l'intérieur du portique une architrave et une frise beaucoup trop petites; mais bien composées, bien profilées et d'une belle exécution : elles sont parfaitement étrangères aux autres détails. On observera que l'entablement étoit déchargé du poid du fronton par des arcs en briques construits sur la corniche aplomb des colonnes. Le fronton qui avoit en hauteur le cinquième de sa base paroît avoir bien couronné cette masse.*

---

### *Temple de Jupiter Stator*

*Cette ruine isolée au milieu du Campo Vaccino , n'est composée que de trois colonnes; mais elle nous fournit le plus beau profil d'entablement que les ravages des guerres et les injures du tems ayent laissé parvenir*

---

<sup>264</sup> A défaut de publication, Pâris a exprimé son admiration en reproduisant des dessins de la Restauration de Ménager dans ses "*Etudes d'Architecture*" , vol. II.

*jusqu'à nous. Il ne subsiste rien de sa façade [p. 29] principale : car ce qu'on en voit faisoit partie de son portique latéral à l'Orient. Il eut été très intéressant d'en connoître les proportions relatives. Tout ce qui paroît positif, c'est que sa façade devoit être sur la Voye Neuve, parallèle à la Voye Sacrée, et qu'il étoit de l'espèce que Vitruve nomme Pseudodyptère ; c'est-à-dire qu'ayant huit colonnes de face comme le Panthéon, trois des sept entrecolonnes qu'elles formoient étoient donnés à la largeur de la Cella , et les deux autres de chaque côté à celle d'un portique, qui n'étoit pas divisé en deux par une file de colonnes comme cela étoit dans l'espèce nommée Dyptère ; mais qui jouissoit de la largeur des deux entrecolonnes, plus l'épaisseur de la Colonne qui les séparoit.*

*Rien n'est plus évident que cette assertion si l'on considère le côté intérieur de l'entablement. On y verra l'architrave avec ses moulures passant sans interruption d'une colonne à l'autre; tandis que la frise et la hauteur de la corniche sont brutes et de beaucoup en retraite sur l'architrave, retraite qui serroit à porter le plafond, trop large pour avoir pu être exécuté en marbre. Il n'en eut pas été ainsi si ces portiques eussent été périptères ou dyptères; car alors on n'eut pas manqué, ainsi qu'au Temple de Mars Vengeur, de lier les colonnes avec le mur ou entre elles, par des architraves, formant ainsi des caissons quarrés, plafonds exempts des incendies et sous tout les rapports bien autrement solides que ceux qui sont construits en bois.*

*Sans doute ce temple étoit élevé sur un stylobate. Dans ces derniers tems on a cherché à s'en assurer. On a découvert avec effroi que les blocs qui le composoient ayant été en grande partie enlevés, les colonnes portoient à faux ! On a remédié au danger<sup>265</sup>; mais on n'a pas osé pousser la recherche plus loin <sup>x</sup>.*

*<sup>x</sup> Nota<sup>266</sup>. Sur la fin de 1815 et pendant toute l'année 1816 (on continue encore aujourd'hui 1817) le gouvernement Romain a fait fouiller au devant de ce qui devoit être la face du temple. On y a découvert un grand stylobate d'environ 19P. de haut, que le portique devoit avoir huit colonnes de face et que l'on y monte par deux degrés que présente l'esquisse ci-dessous [suit un croquis du temple vu en plan] Ces degrés ont été retrouvés entiers, en briques, ainsi que [illisible] des marches de marbre. [illisible] Sous les colonnes existoit le stylobate formant avant-corps, ce qui vue sa hauteur ne devoit pas bien faire. [...] L'avocat Fea prétend que cet édifice étoit le temple de Castor et Pollux. On a aussi trouvé dans ces dernières fouilles la suite des Fastes Consulaires qui sont dans les salles du Capitole<sup>267</sup>.*

---

<sup>265</sup> Allusion aux travaux de consolidations dirigés par G. Valadier.

<sup>266</sup> Dans la marge, avec un croquis représentant le plan du temple. Ce plan est certainement la copie du dessin que lui a envoyé Auguste Caristie le 19 juillet 1817. D'ailleurs la lettre de Caristie en question est collée dans ce manuscrit 9.

<sup>267</sup> Pâris, alors à Besançon quand il rédige cette note, doit ces informations à A. Caristie qui lui a écrit de Rome le 19 juillet 1817.

*Les colonnes sont de marbre, composées de quatre ou cinq tambours et cannelées. Elles ont 10 diatres. 1/10 de hauteur. Leurs bases ont un demi diame<sup>e</sup>. , leurs chapiteaux 1. diame<sup>e</sup>. 1/10<sup>e</sup> de hauteur, et les entrecolonnes 1. d<sup>e</sup>. 2/9 . Il faut observer qu'ils appartenoient aux portiques latéraux. L'entablement a 1/15, de plus [p. 30] que le quart de la hauteur des colonnes. On ne peut aujourd'hui juger de l'effet de ces proportions: Il faudroit connoître la hauteur du stylobate et la largeur de la masse : dans cette obscurité il faut se borner à parler de ce que l'on voit.*

*La base bien proportionnée est profilée avec beaucoup de finesse.*

*Le chapiteau est évidemment trop court pour l'élégance des colonnes. C'est d'ailleurs le plus riche que l'on connoisse: Il faudroit mieux qu'il le fut moins. Ce bel ornement qui naît à la séparation des hélices et qui et qui se répand avec tant de grace sur la tailloir y porte un peu de confusion. Les feuilles trop fidèlement imitées de la Nature n'ont pas assés de mouvement; leurs divisions ne se recouvrent pas assés, et leurs détails trop précieusement exécutés devoient échapper à la vue. On ne blâme pas l'entrelacement des hélices : il faut bien permettre un peu de variété.*

*Le profil de l'entablement est d'une manière fine et bien arrêté, ce qui est produit par la petitesse des moulures, ou membres contournés.*

*L'architrave est fort belle et cette face ornée, est une variété que l'on ne peut blamer si l'on observe combien il est difficile d'innover avec succès. Son plafond entre les chapiteaux, est riche, d'une belle composition, et encadré largement, ce qui laisse du repos à l'œil; d'ailleurs les cannelures des colonnes autorisent cette richesse.*

*Nota<sup>268</sup>. On ne doit pas oublier qu'aplomb des colonnes il se trouve sur l'architrave des coussinets qui par leur coupe portent les blocs intermédiaires de la frise ainsi que le poid de la corniche et déchargent ainsi les portions de l'architrave qui sont sur le vide.*

*La projection bien prononcée des membres de la corniche lui donne beaucoup de grâce. Cependant, malgré cette approbation générale, on croit que les denticules sont trop fortes et que le quart de rond au dessous est trop foible. Il n'est guerre plus élevé que celui qui sous la cimaise n'est qu'une moulure secondaire : celle qui forme la naissance de la corniche doit marquer davantage. Les ornemens sont d'un bon choix, bien répartis et d'une belle exécution ..... cependant on pense que cette richesse conviendrait mieux aux intérieurs. Qu'il est donc difficile de bien faire.*

---

<sup>268</sup> Dans la marge. Bien que non repérée par une croix en exposant dans le texte, nous avons placée cette note à la hauteur où elle se trouve dans la page.

[p. 31]

## *Temple de Jupiter Tonnant*

*Nota*<sup>269</sup>. *La vue placée au bas de la page offre cette ruine [...].*

*Avant l'année 1810, on ne connoissoit que l'entablement et la moitié supérieure des colonnes qui restent de cet édifice. A cette époque la Consulte en ordonna le déblay qui a conduit à la connoissance de l'ordre entier.*

*Il ne subsiste de ce temple ainsi que du précédent, que trois colonnes; mais formant un des angles antérieurs, elles donnent en même tems la face principale et une élévation latérale; mais la profondeur du temple étant limitée par les murs de l'ancien Capitole elles doivent aussi en fixer la largeur : Il résulte de ces observations que six colonnes de face composoient son portique et que tout compris, il n'avoit que sept entrecolonnes de profondeur.*

*Cet édifice étant situé sur le Clivus Capitolinus , rue étroite et rapide, le seul accès du Capitole pour les Triomphateurs, ses colonnes n'étoient élevées que sur des socles entre lesquels on n'avoit logé le plus grand nombre des degrés par lesquels on y montoit, afin que leur projection ne diminue pas la largeur de la rue.*

*Sa masse est quarrée en y comprenant la hauteur des socles. Cette proportion plait toujours à l'œil; mais peut-être n'a-t'elle pas assés de dignité pour un temple du Maître des Dieux exerçant un des actes les plus imposant de sa puissance : sans doute, il aura fallu se conformer à l'emplacement.*

*Le socle en y comprenant les degrés en avant, a un sixième de la hauteur des colonnes.*

*Les colonnes ont 10 dia<sup>e</sup>. et près d'un tiers de hauteur; leurs bases ont un demi dia<sup>e</sup>. , et leurs chapiteaux un peu plus d'un dia<sup>e</sup>. et un sixième.*

*L'entablement a les  $\frac{3}{16}$ <sup>e</sup>. de la hauteur des colonnes. Quand au fronton il n'en reste rien. Pour concluer la proportion de l'entablement [p. 32] il est même nécessaire de suppléer la cimaise qui n'existe pas même sur la face latérale.*

*Les entrecolonnens avoient sur la face 1. dia<sup>e</sup>.  $\frac{5}{6}$  , et sur le flanc un peu plus d'1 dia<sup>e</sup>.  $\frac{1}{3}$ . Ces proportions assés harmonieuses produisent un*

---

<sup>269</sup> Dans la marge. Bien que non repérée par une croix en exposant dans le texte, nous avons placée cette note à la hauteur où elle se trouve dans la page.

*ensemble élégant et ferme en même tems. Venons actuellement à l'examen des détails.*

*Les bases bien proportionnées dans leurs membres, manquent d'une certaine finesse, ce qui vient de ce que les scoties ont trop peu de profondeur.*

*On peut avancer que les chapiteaux sont les plus beaux qui nous restent de l'ordre corinthien. Sans être exaltés ils sont légers dans la forme, ce qui vient de la manière dont les feuilles inférieures naissent aplomb du nu des colonnes; qu'elles s'élèvent dans cette direction, ne la quittant qu'insensiblement par un contour extrêmement doux et que le second rang de feuilles a sa naissance en dedans de cette ligne du nu, avec la même grâce dans sa manière de s'échapper pour former ses plis. Cela n'est pas ainsi au Panthéon. Là, les feuilles sont ajoutées sur le nu des colonnes et se jettent trop subitement en dehors. Ici elles ont aussi un peu moins de hauteur qu'au Panthéon et les hélices, les volutes plus larges dans leur forme y dominant davantage. Il en résulte que bien que les moulures du tailloir soient ornées, cela ne produit nulle confusion, toutes les formes restant nettes. Les intervalles extrêmement fouillés détachent parfaitement les détails sans altérer la solidité. Les feuilles sont traitées comme au Panthéon; mais leurs divisions sont peut-être un peu moins allongées. On a cru devoir expliquer ici ce qui produit la vraie beauté d'un des principaux ornemens qu'ait inventé l'architecture.*

*L'entablement ne mérite pas les éloges que l'on a donné au chapiteau, il est même terne dans sa composition, profilé sans finesse, sans grâce et confus.*

[p. 33] *L'architrave est trop foible pour les deux autres divisions et les moulures n'y cèdent pas assés aux membres rectilignes. Les plafonds entre les chapiteaux, d'une composition charmante, ont leurs parties trop petites pour se dessiner nettement à la hauteur où elles sont placées. On peut en dire autant de tous les beaux détails de cet entablement.*

*Sur la face principale du temple, la frise est réunie à l'architrave pour donner place à une inscription encadrée par un talon bien orné, qui dans le haut de la frise n'étant pas pas assés distant de la corniche, se confond avec elle et ne fait pas bien. Cela n'a pas lieu sur les côtés de l'édifice où cette moulure n'existe pas: La frise y est ornée, de simpules, de patères, et autres instrumens de sacrifice, du meilleur goût et de plus belle exécution.*

*La partie inférieure de la corniche se compose des denticules placées entre deux quarts de rond, répétition qui heureusement se rencontre peu et ne doit pas être imité même en variant les détails comme on l'a fait ici. Celui du bas est entre deux grosses baguettes qui en amortissent la*



forme et augmentent la confusion de ses ornemens. Le quart de rond supérieur est trop fort et attire trop la vue par la grandeur et l'éclat de ses oves. Le larmier orné sur sa face, n'a ni assés de saillie ni assés de hauteur, les modillons n'y ont pas un développement suffisant et le talon qui terminoit cette corniche sur la face portant une moulure qui ne devoit être que secondaire, a presque autant d'hauteur que le larmier. En tout, ce profil est indécis, sans grâce et l'excessive prodigalité de la sculpture n'y laisse aucun repos; c'est grand dommage; car tout y est du plus beau choix et d'une excécution dont il n'y a pas d'autre exemple. On observera à ce sujet que la délicatesse du travail a été porté trop loin pour la durée des ornemens.

Peut-être quelques personnes trouveront-elles qu'on s'est trop étendu sur les deffauts de cet entablement; mais on a cru nécessaire de détromper ceux qui confondent la richesse avec la beauté, se laissant séduire par le charme [p. 34] des ornemens sans considérer s'ils sont convenablement placés et si par leur multitude ils ne se nuisent pas entre eux, erreur extrêmement nuisible à l'art; d'ailleurs on n'a rien avancé dont il ne soit facile de se convaincre par un examen sans prévention.

---

#### Note

Les auteurs classiques n'assignent, dans aucun ordre, à la hauteur de l'entablement plus du quart de celle des colonnes. Celui du Temple de Jupiter Stator a donc un 1/15 de cette hauteur de plus qu'il ne lui appartient (page 29). Cependant un auteur antiquaire qui écrit beaucoup sur les arts dans un Journal Encyclopédique publié à Rome<sup>270</sup> et qui a imprimé une Rome Antique<sup>271</sup>, volume pour servir de guide aux voyageurs, dit en parlant de ce bel entablement (L<sup>o</sup>I, p. 24) qu'il est "un po magro"<sup>272</sup> ! et cependant c'est le plus fort que fournissent les exemples de l'Antiquité. Le même auteur s'écrie à propos du temple précédent<sup>273</sup> "Sa fermeté unie à son élégance le font comparer au Torse de Michel Ange. Il ne redoute le parallèle d'aucune architecture, même que ce torse quoique tronqué et privé de tous ses membres, se rit des Appollons, des Niobés et des Laocoons"<sup>274</sup> !!! voilà bien le langage d'une

---

<sup>270</sup> Il s'agit évidemment de G.-A. Guattani et de ses *Memorie Enciclopediche* publiée de 1806 à 1810 (puis en 1818 et 1819).

<sup>271</sup> Il s'agit de la *Roma descritta ed illustrata* (Roma 1805).

<sup>272</sup> *Ibidem*, t. I, p. 24. La phrase complète est : "Osserva le tre superbe colonne scannellate Corintie di marmo non *Pario*, come si dice, ma *Greco*, sostenenti un magnifico intavolamento, un po magro se vuoi nelle proporzione (2), ma superbamente intagliato". La note "(2)" de Guattani renvoie à V. Scamozzi. Dans ses annotations à l'ouvrage de Guattani en question (BM. Besançon, 60.923) Pâris a également relevé cette expression ("un po magro") de Guattani (cf. Vol. III, "Temple de Castor et Pollux").

<sup>273</sup> Il s'agit du "Temple de Jupiter Tonnant".

<sup>274</sup> Le texte de Guattani est le suivant : "Per la sua robustezza, ed eleganza insieme, ardirei chiamarlo *il Torso di Michelangelo*. Non teme quello verun confronto in Architettura, come questo si ride degli Apolli, delle Niobi, e dei Lacoonti benchè Torso",

*prévention aveugle!*<sup>275</sup> ce qu'il y a de fâcheux, c'est que cela induit dans des erreurs graves des personnes qui ne cherchent de bonne foi qu'à s'instruire : c'est leur rendre service que de les mettre en garde contre de tels oracles.

---

### *Temple de Mars Vengeur*

*L'on voit encore des parties considérables de la vaste enceinte de ce beau temple; mais il n'existe plus du corps de l'édifice qu'une petite partie de la cella, trois colonnes du portique et le pilastre de l'extrémité. On ne peut trop regretter ce qui manque pour donner une connoissance entière de son Architecture.*

*Il est appuyé contre un mur fort élevé qui lui sert d'enceinte et auquel sa construction donne la caractère le plus fier. Entièrement de pierres de tailles, son épaisseur d'environ 5 pieds, est formée par des boutisses de cette longueur composant toute l'assise, tandis que la suivante se compose de carreaux égaux aux boutisses dans toutes leurs dimensions : on conçoit de là que ces pierres se croisent et se recouvrent deux par deux. Le tout est taillé en bossages rustiques [p. 35] parfaitement appareillé : (1) ceci est la partie extérieure. Au dedans, où ce mur forme au temple une sorte de forum, il étoit décoré par une multitude de niches remplies de statues, le tout couronné par une corniche du plus grand caractère. Elle n'est composée que d'une cimaise et d'un larmier portés par de fortes consoles. Cette corniche belle et simple conviendrait très bien à un pont.*

*Les colonnes de ce temple qui étoit périptère, étant enterrées du tiers de leur hauteur, on ne peut qu'évaluer leur diamètre inférieur qui devoit être de plus de cinq pieds. Elles sont de marbre blanc et cannelées; mais le pilastre est tout uni suivant l'usage constant des anciens de traiter d'une manière parfaitement opposée les colonnes et les pilastres des portiques: au Panthéon c'est les pilastres qui sont cannelés, les colonnes étant unies.*

*Note*<sup>276</sup>. *D'après une fouille récente*<sup>277</sup> *les colonnes ont 5p. 1°. 0<sup>l</sup>is. de diamètre. Leur hauteur est de 10. 1/4 diamètres ou 58p. 1° 3<sup>l</sup>is [suit un croquis représentant une élévation cotée d'une colonne en question].*

---

*Roma descritta ed illustrata*, op. cit., t. II, p. 98-99. Dans ses annotations à l'ouvrage de Guattani en question (BM. Besançon, 60.923) Pâris a également relevé cette comparaison avec le "Torse" de Michel-Ange que fait Guattani (cf. Vol. III, "Temple d'Hadrien").

<sup>275</sup> Cette attaque contre Guattani n'empêchait pas Pâris d'avoir de bonnes relations (et un bonne opinion, par ailleurs) avec le célèbre "antiquaire", qu'il salue, en 1817, dans une lettre à F.-A. Visconti (cf. Vol. IV, "Lettres envoyées").

<sup>276</sup> Note marginale.

<sup>277</sup> Il s'agit d'une fouille menée par P.-M. Gauthier en 1812-1813, dans le cadre de sa "Restauration" de 4<sup>e</sup> année.

*La basé est attique. Le chapiteau a son tailloir un peu plus fort qu'on ne le voit dans les autres exemples connus : cela lui donne de la fermeté; il ne manque pas d'élégance dans sa forme, et son contenu paroît avoir été beau; mais les feuilles semblent avoir eu trop peu de mouvement, et leurs divisions ne se recouvrent pas assés.*

*La corniche est absolument perdue, et la frise est sans ornemens; mais l'architrave est parfaitement profilée et ornée. Son plafond entre les chapiteaux est composé de deux flutes encadrées par un petit talon, le tout d'un cinquième, à peu près, de la longueur totale. Cet ornement est simple mais bien insignifiant.*

*N°278. La fouille a été faite par M<sup>r</sup>. Gauthier, Pensionnaire, qui a fait de cet édifice une très belle Restauration<sup>279</sup>.*

*Comme les trois colonnes et les pilastres formoient l'extrémité d'un des portiques latéraux dont la largeur est égale à celle des entrecolonnemens, le plafond construit en marbre, se trouvant bien appuyé de tous les côtés, s'est fort bien conservé, et cela est fort heureux; car il est beau et d'une grande manière. Il est composé de traversses portées par les architraves et par le mur de la cella, aplomb des colonnes et de la largeur de leur diamètre [p. 36] supérieur : cela forme ainsi de grands caissons aussi lages que les entrecolonnes, et pas parfaitement quarré. Trois renforcemens sont formés par des moulures bien profilées et bien ornées, et le dernier contient une très belle rosace; le dessous des traversses est couvert d'un guillochis dont l'effet est noble et riche ! Ce plafond est ce qu'on connoit de plus beau en ce genre.*

*Cette ruine vue de la Rue Torre de Conti forme un des contrastes les plus piquant qui soit produit par cette multitude de belles antiquités qui sont à Rome.*

*A travers l'arc de Pantano qui perce ce mur en bossage extrêmement sévère, on apperçoit ces belles colonnes portant un clocher gothique opposé à toutes ces singularités, tout l'éclat, tout le brillant de la plus belle architecture romaine ..... cela est vraiment admirable ! ..... On ne peut le sentir si on ne l'a pas vu <sup>x</sup>.*

*x Nota<sup>280</sup>. [...].*

*Antonio Labacco donne cet ordre complet ainsi que celui qui décoreoit l'intérieur de la cella. Il n'en reste aujourd'huy que quelques chapiteaux*

---

<sup>278</sup> Note également ajoutée dans la marge. Entre les deux notes il y a un croquis montant l'élévation d'une colonne : "Dimensions exactes en mètres".

<sup>279</sup> Il s'agit d'un envoi de P.-M. Gauthier effectué en 1815, mais sans doute préparé antérieurement (cf. P. Pinon et Fr.-X. Amprimoz, 1988, p. 388).

<sup>280</sup> Note en marge.

que l'on pourroit qualifier d'arabesques, incrustés dans les murs du couvent qui a remplacé le temple. Ces chapiteaux sont bizarrement composés quoique cependant avec goût. Des chevaux ailés, dont le corps finit en une sorte de queue d'ornemens, soutiennent au lieu de volutes les angles d'un tailloir corinthien, le tout élevé sur un seul rang de feuilles ! Malgré le respect que l'on doit aux anciens, on peut croire que cette gentillesse n'est pas d'accord avec la majesté de l'architecture extérieure. On trouve encore dans le couvent un petit portique sur un plan quarré et quelques autres pièces intérieures que l'on ne sçait à quoi attacher.

---

(1) Ce mur est construit en Peperino, pierre volcanique bien moins solide que le Travertino qui est calcaire, aussi les grandes plinthes qui divisent et couronnent cette construction en dehors, les corniches qui font le même office en dedans du forum, et les claveaux de la grande arcade brute par son plan, sont-ils de cette dernière pierre.

[p. 37]

### *Portique de Néron*<sup>281</sup>

Palladio et Serlio ont donné de cet edifice des plans très différens. Le premier en fait un temple. Le plan de Serlio quoique beau n'annonce rien d'assés important pour l'immense degré qui du bas de la montagne y conduisoit, et qui est l'unique partie qui en existe. Tous les anciens recueils de vues de Rome donnent celle des restes existants alors, de la partie postérieure de cet édifice. Ils consistoient en une portion d'un grand pignon décoré en refends, terminé par un pilastre corinthien, et surmonté de l'entablement qui couronnoit un des angles du temple en conservant encore la partie angulaire du fronton. Cette ruine très élevée, menaçant le voisinage de sa chute, on eut devoir de la démolir; c'est de là que proviennent les beaux fragmens qui intéressent tant les architectes, sur la terrasse supérieure des Jardins du Palais Colonna [...]. Ils y retrouvent avec des portions du chapiteau et de la base du pilastre, tout ce qui complète un des plus remarquables entablemens connus.

Cet entablement beau comme il est, a cependant un caractère de force qui ne convient peut-être pas à l'ordre corinthien, surtout les colonnes étant cannelées ainsi que devoient être celles de cet edifice, à en juger par un reste de pilastre uni qui existe encore. Consultant donc la légéreté progressive des ordres, on pense qu'il couronneroit plus convenablement une ordonnance Ionique. On en jugera par les détails que nous allons examiner.

---

<sup>281</sup> Il s'agit du temple du Soleil sur le Quirinal, plus souvent appelé "Frontispice de Néron".

*La division des parties principales est bien dans les principes. L'architrave est plus haute que la frise; mais elle n'a que deux faces, ce qui est peu en rapport avec l'élégance des colonnes corinthiennes cannelées (1). La frise est ornée d'un rinceau qui s'y déroule avec une grâce infinie, et qui facile dans ses formes et ses détails est riche sans confusion. La corniche composée de peu de membres est bien d'accord avec les parties inférieures; la cimaise, grande dans sa forme et dans ses ornemens couronne le tout avec une fermeté bien prononcée: Toutes les autres moulures fines et ornées avec goût cèdent absolument aux membres quarrés : aussi ce profil a-t-il tout ce qu'on peut y désirer.*

[p. 38] *L'on ne peut juger de l'effet de cet entablement morcelé et couché par terre qu'en le comparant avec ceux qui dans les édifices modernes en sont une imitation. On croit donc pouvoir avancer d'après cette comparaison que les modillons composés qui soutiennent le larmier sont trop courts : Ils seroient plus logiques s'ils étoient plus larges: tels qu'ils sont, ils se perdent dans la grande projection du larmier qui éteint ainsi ce travail de lumière et d'ombre qui rend piquant l'effet des modillons. On ne sçait encore pourquoi on n'a pas introduit entre eux, sous le larmier des cassettes avec des roses ? Cette nudité n'est pas d'accord avec la richesse des autres parties.*

*Les ornemens sont beaux, bien répartis et d'une exécution qui leur est particulière, et que l'on ne pourroit bien juger qu'en place. Quand au chapiteau de pilastre, le seul qui existe, cette grande division des feuilles pourroit convenir ailleurs; mais ici elle n'est pas d'accord avec le grand des autres détails. Au reste elle étoit vraisemblablement bornée aux seuls pilastres. Les bases étoient attiques. Le fragment qui en reste indique des colonnes de plus de 6. pieds de diamètre!*

---

*Note (1). Il y a encore deux beaux exemples d'une architrave avec deux faces seulement dans un ordre corinthien; mais le premier, au Temple d'Antonin et Faustine est porté par des colonnes lisses; le second, la Basilique d'Antonin, que nous allons examiner, paroît avoir tous ses entablemens et peut-être la totalité de l'ordonnance imitée de celle-ci.*

---

### *Basilique d'Antonin aujourd'hui la Douane*

*Si l'on veut bien considérer que la différence des temples avec les basiliques consistoit en ce que les uns avoient en dehors ce que les autres avoient au dedans, on sera convaincu que cet édifice étoit un temple. Il*

*n'étoit pas nécessaire que ceux-ci offrissent un intérieur vaste, ne recevant jamais qu'un petit nombre d'assistans; au lieu que les basiliques où l'on rendoit la [p. 39] justice devoient admettre un nombreux concours. C'est pour cette raison qu'elles étoient composées d'une grande nef accompagnée de portiques latéraux à deux étages pour recevoir un grand nombre de spectateurs. Ici rien de semblable; aussi est-il évident que l'opinion qui fait de cet édifice une basilique est absolument erronée.*

*Les onze colonnes qui ont appartenu à ce temple sont composées de tambours de marbre blanc; elles sont cannelées, et formoient un des portiques latéraux du périptère. Leurs bases sont attiques et d'un peu plus d'un demi diam<sup>e</sup>. de hauteur; les chapiteaux ont 1. diam<sup>e</sup>. 1/6. et toute la colonne avoit 10 diam<sup>e</sup>. 1/6.*

*Les entrecolonnemens sont d'un diam<sup>e</sup>. 1/5 de longueur, et la distance des colonnes au mur de la Cella est telle que le pilastre qui fait ante est à la même distance de la colonne qui lui correspond. Ce portique, au lieu de plafond, étoit couvert par une voûte ornée de cassette et de rosaces. Le temple lui même étoit voûté et enrichi de grands caissons dont on ne voit plus que la forme.*

*L'entablement dont il n'existe aujourd'hui en place que l'architrave et la frise ressembloit à celui de l'édifice précédent dont il a probablement été imité avec quelques légères corrections. Les modillons sont plus saillans et leur intervalle dans les plafonds du larmier est enrichi de rosaces. Un fragment de cette corniche incrusté dans les murs du Capitole en fait foi. Il se voit sous le petit portique à gauche du Palais des Conservateurs. La frise est restée en bossage. C'est de semblables omissions que sont nées sans doute, les frises bombées adoptées par les meilleurs architectes modernes comme un moyen de varier cette partie importante des entablemens : cette imitation n'est pas heureuse: elle produit toujours un effet lourd et une molesse de forme qui devroit être bannie de la bonne architecture.*

[gravure illustrant la Basilique d'Antonin, entre pp. 38 et 39]

---

## *Forum du Temple de Nerva ou de Minerve<sup>282</sup>*

*Une telle enceinte donne une grande idée de la magnificence du temple [p. 40] qu'elle renfermoit! Il paroît par les vues de Dupérac<sup>283</sup> que de son tems il subsistoit encore des restes considérables de ce temple. On y voit que de même que celui de Mars Vengeur il étoit appuyé à ce grand mur en bossage dont on ignore l'origine et la destination. Il n'existe de l'enceinte que deux colonnes et la portion du mur qui y répondoit; elles sont de marbre blanc, d'ordre corinthien et ainsi que leurs détails de cette ordonnance, d'une très belle exécution<sup>284</sup>.*

*Enterrées jusques aux trois cinquième de leur hauteur, elles répondoient à des pilastres qui sont détruits ainsi que le revêtement de marbre qui couvroit le peperino dont le mur est construit. Chaque colonne, ainsi que son entablement et l'attique qui le surmonte, forme à elle seule un avant corps ou contrefort destiné à appuyer le mur d'enceinte: elles sont cannelées. Leur base est inconnue; mais la forme du chapiteau est élégante : il est trop maltraité par le tems pour pouvoir en dire davantage.*

*L'entablement profile sur les colonnes, et sa division principale est ordinaire. L'architrave égale la frise en hauteur, et la corniche est plus forte de toute la cimaise. Sans être fin le profil de l'architrave n'est pas mal, et toutes ses moulures sont taillées de beaux ornemens. Son plafond a une forme mixte qui suit parallèlement la courbure du tailloir et le contour de la rose. Cette forme agréable est remplie par un ornement dont la composition est fort riche.*

*La corniche a les deffauts du plus grand nombre de celles qu'on connoit. Monotone dans la division de ses membres, sans finesse; des denticules trop foibles; des oves trop fortes; elle est beaucoup trop ornée pour sa destination accessoire et pour le repos de l'œil. Ses ornemens sont d'une exécution parfaite, bien composés, et sa cimaise surtout est du plus beau dessin : voila ce qui séduit le commun des spectateurs.*

*Cet entablement est surmonté d'un attique ressautant aussi sur les colonnes. Comme elles sont exécutées d'1. diam 4/5 de leurs pilastres correspondans [p. 41], tous ces ressauts ont une saillie extrêmement forte sur le mur du fond.*

---

<sup>282</sup> Il s'agit naturellement du forum de Nerva.

<sup>283</sup> Dans *I Vestigi dell'Antichità di Roma raccolti e ritratti in prospettiva con ogni diligentia*, Roma, 1575, figure une vue du "Foro di Nerva".

<sup>284</sup> Il s'agit des *Colonnace*.

*L'œil en est blessé: cela n'a jamais dû être beau, d'autant plus qu'ils ne sont nullement nécessaires. On pourroit appuyer le mur par derrière, alors des statues sur les colonnes, au lieu de ces ressauts lourds et pauvres, auroient produit un effet aussi riche que léger. Cet attique est porté par un socle et une base, et couronné d'une corniche surmontée d'un petit socle en amortissement.*

*L'espace d'un ressaut à l'autre est occupé dans son milieu par une sorte de niche quarrée dans laquelle on voit encore une Pallas d'un fort relief qui donne son nom à ce forum. Cette niche encadrée de moulures et de champs forme une masse allongée sur laquelle le socle, la base et la corniche profilent : arrangement tout à fait disproportionné et de mauvais goût qui montre un génie stérile dans son invention. La corniche, malgré la beauté des ornemens qui n'y laissent aucun repos, est digne du reste de cet attique; mal composé, mal profilé, elle est encore lourde à l'excès !*

*Dans ce qui reste de ce forum, c'est la sculpture qui mérite les plus grands éloges, et surtout celle des sujets figurés. La frise de l'ordre est ornée de bas reliefs de la plus grande beauté. On y a représenté le travail des étoffes de laine présidé ou inspecté par Minerve. Le justement célèbre Santi Bartoli a parfaitement conservé le caractère de l'original dans les belles gravures qu'il nous en a laissé.*

[gravures illustrant le forum de Nerva, entre pp. 40 et 41]

---

### *Portiques d'Octavie*

*La richesse qui corrompt les mœurs des Romains nuit aussi à leur goût en architecture. Sans considérer que la simplicité de certains ordres avoit aussi ses beautés, et qu'elle fournissoit les moyens de varier le caractère des édifices, richesse bien préférable pour l'esprit et pour l'œil à celle qui naît de la fatigante et dispendieuse profusion des ornemens. Ils ne voulurent plus admettre dans les décorations de leurs bâtimens [p. 42] que l'ordre qui en offre le plus, et pour les satisfaire il fallut l'en accabler. L'ordre corinthien fut donc employé partout ! Cette ruine prouve que déjà du tems d'Auguste cette inconvenance commençoit à s'introduire. Tout y est corinthien ! Sans doute, les deux temples renfermés dans l'enceinte de ces portiques devoient être d'une magnifique architecture si l'on y avoit observé la gradation nécessaire. Ils étoient consacrés à Jupiter et à Junon. Les colonnes qui restent de l'un des deux sont de l'ordre composé : leurs chapiteaux paroissent avoir été fort beaux. Ces portiques se retrouvent dans les fragmens du Plan*



*Antiqué de Rome qui sont au Capitole<sup>285</sup>, et leur nom conservé ne laisse aucun doute : On y voit tout ce qui est encore sur pied aujourd'hui.*

*Quoique vraisemblablement ils fussent accessibles dans toute l'étendue de leur pourtour, on avoit pratiqué une grande entrée au milieu de chaque face. Elle étoit d'une ordonnance plus grande que celle des portiques, et comme eux, ouverte en colonnades, ce qui formoit en dedans de l'enceinte ainsi qu'au dehors de très beaux frontispices. Les faces sont composées de quatre colonnes et de deux pilastres appuyés à des arrières corps dont les retours formoient les côtés de ces beaux vestibules dont un qui est sujet de cet examen, existe dans sa presque totalité.*

*Les portiques sont ainsi qu'on l'a dit, formés par des colonnes corinthiennes de marbre Cipollin, lisses et de 2P.3°. de diam<sup>e</sup>. écartées de 3 diam<sup>es</sup>. et demi. La hauteur n'a pas tout à fait les deux tiers de celles des vestibules; leur entablement fort simple, est entre le quart et le cinquième de la hauteur des colonnes.*

*La masse du frontispice des vestibules a de hauteur les neuf onzième de sa largeur, sans toutefois y comprendre les arrières corps sur lesquels le fronton ne porte pas : cette proportion a beaucoup de noblesse. Les colonnes, corinthiennes, cannelées, composées de plusieurs tambours de marbre blanc, ont 3P.4°.8lig. de diam<sup>e</sup>.. On a découvert l'année dernière (1813) que leur bases sans plinthe, est élevée sur un socle d'environ 8/15 [p. 43] de diam<sup>e</sup>. formant une sorte de piédestal fort bas et fort mauvais. Si ces socles étoient nécessaires, ils eussent été beaucoup mieux unis que travaillés par ces moulures qui les rendant plus étroits que le gros tore, leur donne une apparence de porte à faux désagréable : cela fait comme deux bases l'une sur l'autre et l'effet du tout est lourd.*

*A partir de ces socles, la hauteur des colonnes est de 9 diam<sup>e</sup>. 1/12, proportion qui leur donne de la gravité. Les bases, dans un bon rapport, sont bien profilées, et les chapiteaux d'un diam<sup>e</sup>. 1/9 y répondent fort bien. Sur leur face principale, une [sic] aigle remplace la rose, ce qui n'est pas aussi bien; ces représentations étant toujours petites et mesquines; le jet qui forme les volutes est aussi trop étroit. La distance des colonnes entre elles est un peu moindre d'un diam<sup>e</sup>. 1/3. L'entablement n'est pas tout à fait du quart, et le fronton a à peu près les 4/19 de sa base. Toutes ces dimensions sont en assés bon rapport entre elles, et son arrière corps, d'un diam<sup>e</sup>. de largeur, liant le frontispice aux portiques, font un bon effet.*

*L'entablement est bien divisé; l'architrave est plus forte que la frise et moins haute que la corniche de toute la cimaise : elle est assés bien profilée; on peut en dire autant de la corniche; cependant, il y a sur le*

---

<sup>285</sup> Il s'agit de la *Forma Urbis*, ou "Plan Marbré", datant de Septime-Sévère.

*talon et sur le quart de rond, des baguettes qui produisent de la mollesse et de la pesanteur. Si elles n'étoient pas, si les denticules dominoient sur les deux moulures trop fortes qui avoisinent; enfin si le membre denticulaire étoit en effet taillé, cette corniche presque pauvre seroit un peu plus en rapport avec les colonnes corinthiennes cannelées et il y auroit peu à critiquer.*

---

### *Arc de Titus*

*Les arcs de triomphes avoient une forme et une décoration reçue chez les Romains, et ils s'en écartoient peu. Suivant le local, et l'importance [p. 44] ils étoient composés d'une ou de trois arcades, et alors celle du milieu dominoit de beaucoup sur celles des côtés; deux ou quatre colonnes, toujours d'un foible module, réunies deux à deux, ou bien avec l'entablement ressautant sur chacune d'elles, n'étoient employées que comme ornement; toujours élevé sur un grand piédestal, leur entablement étoit surmonté d'un attique qui portoit l'inscription de la dédicace, et par cette raison généralement trop élevé pour l'ordre avec lequel il rivalisoit. Je ne sçais si je me trompe ? mais ces monumens faits pour perpétuer la gloire des héros, m'ont toujours paru petits, je dirois presque mesquins ! Celui de Titus est le moins conservé parmi ceux qu'on voit à Rome. Dans son état actuel, on ne peut juger sa masse ni son effet, et à l'examen, il y a peu de bien à dire de son architecture où l'on trouve peu les proportions relatives. Les deux colonnes qui accompagnent l'arcade, espacées de 9 diam<sup>e</sup>. 2/3 sont cependant réunies par l'entablement qui ne profile que sur leur nu latéral extérieur, ce qui produit l'effet le plus lâche ! Cet entablement a bien le quart de la hauteur des colonnes; mais il est profilé sans aucune finesse; ses ornemens très multipliés sont exécutés pesamment. En échange on ne peut trop louer la sculpture des figures ! C'est un des plus beaux exemples de la statuaire des anciens Romains. Cet arc a servi de modèle à celui qui fut élevé à Trajan dans Bénévent; les détails en sont les mêmes, seulement, on y voit les entrecolonnemens latéraux remplis dans toute leur hauteur de bas-reliefs. Comme ces entrecolonnes n'existent plus ici du côté du Forum, on ignore si la ressemblance avoit été portée jusques là.*

---

### *Arc de Septime Sévère*

*Cet arc pourroit être consiréré comme le meilleur sous les rapports de son plan et de sa masse. La communications établie entre ses trois [p. 45] arcades est une chose heureuse; les neuf dixièmes de sa largeur donnés à sa hauteur produisent une masse ferme et bien soutenue.*

*Les colonnes n'y marquent pas assés. L'on eut pu facilement les grandir aux dépends de deux des trois socles des piédestaux qui sont trop élevés. L'entablement a un peu peu moins du quart de la hauteur des colonnes; quand à l'attique il est les huit vingtneuvièmes du tout, proportion dont l'œil est assés satisfait.*

*Le grand arc est bien proportionné et dommine [sic] bien les autres; mais ceux ci sont trop hauts pour leur largeur. Les archivolttes sont belles et les voûtes bien décorées : sans être trop petites leurs cassetes grandissent cette architecture: leur arrangement est riche sans confusion. Plusieurs impostes de compositions différentes coupent les piédroits à diverses hauteurs et d'une manière peu agréable et sans aucune nécessité. On peut encore blâmer ces bas reliefs battant contre les pilastres et l'architrave sans aucun encadrement; confus eux mêmes, ils portent de l'embaras dans l'architecture.*

*L'entablement est certainement mal divisé. Sa frise trop basse l'emporte à peine sur la grande face de l'architrave, et la manière dont il est profilé est mesquine et sauvage. Cependant la corniche couronne bien, et si l'on vouloit donner ce qui manque à cet entablement sans le priver de sa fermeté et de son originalité, il suffiroit de réduire à sa hauteur convenable la face supérieure au bénéfice de la face inférieure de l'architrave, de donner en plus à la frise la distance superflue entre les denticules et les oves de la corniche et de rendre le larmier un peu plus saillant. Les chapiteaux sont des plus beaux de l'ordre composé; la corniche de l'attique est belle, point ordinaire et ses ornemens en général bons, bien répartis et d'une exécution bien sentie. On trouve sur les deux corniches les mortaises qui prouvent qu'elles n'étoient point privées de cet ornement à jour dont nous avons donné la définition à l'article du Panthéon.*

---

[p. 46]

### Arc des Orfèvres

*Ce petit monument est peu intéressant sous le rapport de l'Architecture, point agréable dans sa masse. On n'y trouve nulle proportion relative. Il est d'ailleurs d'une petite dimension; mais ses ornemens sont d'un bon choix, leur exécution est trop sentie pour la hauteur à laquelle ils sont placés. Son plafond et le remplissage des panneaux de ses pillastres en beaux rinceaux ou avec des enseignes militaires méritent l'attention des Artistes. Un des côtés de sa baye offre un bas relief qui représentoit originairement les deux fils de Septime Sévère faisant un sacrifice; On envoie plus qu'un, la figure de Gela ayant été effacée peu de tems après; mais pas assés parfaitement pour qu'on n'en distingue pas la place et le contenu.*

*Tout près de cet arc qui est sans arcades, sa baye étant formée par une architrave reposant sur des piédroits décorés de pilastres composés; tout*

*près de là dis-je, est un autre arc carré par son plan, avec une seule arcade sur chaque face: ce n'étoit point un arc de triomphe, mais une de ces espèces de Bourse élevée dans tous les quartiers de la ville pour la commodité du commerce. Son architecture est une rhapsodie des tems bas qui ne mérite aucune attention.*

---

### *Arc de Constantin*

*Cet arc de triomphe a beaucoup de dimensions communes avec celui de Septime Sévère. Ses piles cependant sont d'un onzième plus fortes et ses ouvertures latérales d'un neuvième plus larges, ce qui fait mieux; mais les mesures de son arc principal et toutes les hauteurs de l'ordre sont les mêmes. Son attique est plus élevé d'un septième, aussi l'est-il trop. Quoiqu'on y ait évidemment employé des bas reliefs provenant sinon du Forum de Trajan, au moins d'un édifice qui lui étoit consacré<sup>286</sup>. Quoiqu'on [p. 47] y voie [sic] des corniches tirées d'édifices des plus beaux tems de l'architecture, il n'en est pas moins constant que la construction est bien du tems de Constantin; mais comme on le voit, la masse et les propositions ont été prises de l'arc de Septime. Celle-ci est un peu moins élevée par rapport à la largeur; mais la différence est si légère que l'on est embarrassé pour la préférence. <sup>x</sup>*

<sup>x</sup> *Nota<sup>287</sup>. Les proportions de leurs masses sont pour celui de Septime les 9/10. de sa base pour la hauteur et pour celui de Constantin les 6/7.. Quoique la différence ne soit pas grande en examinant bien ces deux monumens, on trouve plus de fermeté dans la masse du premier et un rapport plus heureux entre la hauteur de l'ordre et celle de l'attique.*

*Les corniches de l'ordre, à l'exception des parties qui posent sur les colonnes, celle qui sert d'imposte au grand arc, sont ainsi que la plus grande partie des bas reliefs des larcins faits à des édifices plus anciens : Les ouvriers du siècle de Constantin étoient si peu adroits qu'ils n'ont pas copiés [sic] les ornemens de la grande corniche dans les parties qui font ressort ! Cependant l'architecte a senti qu'elle seroit trop forte pour les colonnes s'il l'employoit telle qu'elle étoit; pour la rendre moins disproportionnée il l'a privée de sa cimaise.*

*Les divisions de l'attique ainsi que les statues sur les colonnes y réussissent fort bien, par la raison qu'elles continuent en quelque sorte ces colonnes et leur donnent plus d'importance dans la décoration; mais les piédestaux des statues sont trop forts ... Au surplus, il est inutile de s'étendre sur ce qui seroit à désirer dans les détails de cet arc : cela*

---

<sup>286</sup> Les "antiquaires" attribuaient les fragments réemployés dans l'arc de Constantin à un édifice disparu du forum de Trajan.

<sup>287</sup> Note marginale, donc datant de 1817-1818.

*conduiroit trop loin! On avoit décoré d'ornemens de bronze, probablement d'enseignes militaires, les piédestaux de la principale arcade, en dehors comme en dedans : les trous des scellemens en font foi; cela étoit facile: on les prenoit où ils étoient; mais on a laissé les voûtes absolument nues parce qu'il eut fallu tailler leurs ornemens sur place, et dans ces tems malheureux cela étoit impossible ! Malgré ces incohérences, on voit ce monument avec grand plaisir, surtout depuis qu'on l'a dégagé des terres<sup>288</sup> qui empêchoient de juger ses proportions. On trouve dans le vide de l'attique divers fragmens employés dans le massif de la construction, entre autre une corniche d'un assés beau travail qui présente deux larmiers.*

[p. 48]

### *L'Amphithéâtre Flavien ou Colossé*

*Cet édifice est une des merveilles du monde par sa vaste étendue, sa grande élévation, l'entente de son plan, ainsi que par la solidité de sa construction. Sa décoration est à la vérité peu soignée; mais on l'excuse en observant que dans un édifice de cette immensité les parties ont du être sacrifiées à l'ensemble et que l'exécution a été si rapide que l'Architecte n'a pas du avoir le tems nécessaire à l'étude des détails ..... Sans examiner à quel point ces raisons sont valables<sup>289</sup>, on remarquera que les amphithéâtres avoient une décoration à peu près déterminée par leur forme ainsi que par la nécessité d'opposer une grande résistance à la force centrifuge, ce qu'on obtenoit par cette multitude de colonnes engagées qui faisoient autant de contreforts : celui ci étoit le plus magnifique qui ait existé. Sa forme ovale est belle et prêtoit plus que le cercle au développement des combats de gladiateurs et aux chasses d'animaux. Dans son origine il devoit servir encore de naumachie; mais il paroît que son arène n'offrant pas un espace suffisant à ces sortes de spectacles, on dut promptement y renoncer. On a retrouvé dans les fouilles récentes les dispositions qui avoient rapport à cet ordre de choses.*

*Si l'on s'en rapporte aux Auteurs, 80000 spectateurs trouvoient place dans cet amphithéâtre; mais si soi même on en fait le toisé et le calcul, on n'en trouvera que 44000 : la différence est un peu forte! C'est ainsi que Winkelman a écrit que le Théâtre d'Herculanum contenoit 30000 personnes, tandis qu'en effet on ne pouvoit y en placer plus de 10000; mais Winkelman et beaucoup d'autres antiquaires ne connoissoient guerre la géométrie et trouvoient plus court de s'en rapporter aux exagérations : cela est plus merveilleux.*

---

<sup>288</sup> Ce dégagement a eu lieu au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>289</sup> Plus bas, page 56, Pâris donnera un cas au moins où d'après lui il étoit possible de ne pas sacrifier un détail à l'ensemble.

*Pour ne rien oublier dans l'examen de cet édifice, il faut y procéder sous les différens rapports de ses plans, de ses élévations extérieures et intérieures et de sa construction. Nous nous occuperons donc d'abord de son plan à réz de chaussée qui règle la marche de tout le reste.*

[p. 49]

### *Plan à réz de chaussée*

*La disposition en est belle et facile. L'édifice est élevé de deux degrés au dessus de la place qui l'environne et par quatre-vingt arcades. (1) On entroit d'abord dans un double portique qui établissoit une circulation non interrompue dans tout son pourtour. Quatre de ces arcades plus larges que les autres occupoient les extrémités du grand et du petit diamètre et comme entrées principales elles étoient décorées de deux colonnes de marbre formant un avant corps couronné par un quadrigue de bronze. Cet ornement n'existe plus comme on le pense bien; on a trouvé dans les fouilles ordonnées par le Consulte en 1811, des fragmens des colonnes et de leur entablement, ainsi que les scellemens qui les fixoient à leur place. (2)*

*En face des quatre principales entrées, le double portique introduisoit dans quatre vestibules dont les deux du grand diamètre n'étoient à bien prendre que de vastes passages conduisant directement à deux grandes portes par lesquelles seules les grands animaux, éléphants, rinocéros, & parvenoient dans l'arène: ces passages communiquoient d'ailleurs avec tout le réz de chaussée de l'édifice; mais sur le petit diamètre étoient deux vestibules proprement dits, qui se lioient avec le 3<sup>me</sup>. et le 4<sup>me</sup>. portique et conduisoient aux Pulvinariums ou loges de l'Empereur, leur largeur comprenoient trois arcades; la circulation y étoit très facile.*

*Le double portique donnoit encore accès à vingt grands escaliers (3) qui par deux révolutions conduisoient au 1<sup>er</sup> étage, et par trente deux passages auxiliaires des vestibules ils introduisoient à un 3<sup>me</sup>. et à un 4<sup>me</sup>. portique qui de même que les 1<sup>ers</sup>. formoient une circulation générale non interrompue.*

*Arrivé dans le 3<sup>me</sup>. portique et se retournant vers le dehors, le public trouvoit seize autres escaliers d'une seule rampe qui conduisoient aussi au 1<sup>er</sup>. étage (4); mais si au lieu de se retourner on poursuivoit son chemin devant soi, on arrivoit à seize escaliers moins considérables, qui introduisoient par le rang le plus [p. 50] bas des vomitoires sur les gradins où se plaçoient des spectateurs d'un ordre distingués, par la raison qu'y parvenant plus facilement, ils étoient en outre plus rapprochés du spectacle. enfin tant par les vestibules que par quarante huit passages pratiqués entre les derniers susdits escaliers on parvenoit du 3<sup>me</sup>. au 4<sup>me</sup>. portique. Là douze petits et derniers degrés conduisoient l'Empereur et les grands de l'Empire à leurs places sur le Podium, (6) sous lequel un corridor communiquant par quatre portes avec le 4<sup>me</sup>.*

portique introduisoit dans l'arène et même dans les Pulvinariums ou loges de l'Empereur. Ce rez de chaussée offroit ainsi quatre-vingt entrées extérieures avec quatre seulement sur l'arène et soixante quatre escaliers conduisant aux places des spectateurs, indépendamment de quatre autres pour descendre dans les souterrains. On voit par ce détail avec quelle facilité la circulation devoit s'opérer.

Si la commodité étoit observé dans cette distribution, elle ne l'étoit pas dans la construction des escaliers. tous étoient de vrais casse-cous, leur marches n'avoient qu'un pied de foulée sur neuf pouces de hauteur, les palliers extrêmement grands avoient une pente rapide et fort incommode afin de favoriser l'écoulement des eaux pluviales qui dans cet édifice pénétoient partout.

### *Plan du premier étage*

Le plan du premier étage offre encore un double portique sur celui du rez de chaussée et circulant de même sans interruption. Des 36 escaliers qui y arrivoient 16, seulement, montoient au second étage. de ce double portique par quatre vestibules et seize passages, on parvenoit à un 3<sup>me</sup>. portique pratiqué non sur celui du rez de chaussée, mais sur le second repos des grands escaliers à deux révolutions. Ce portique par 16 vomitoires, composant le second rang, introduisoit sur la grande Précinction (7) par laquelle les spectateurs se distribuoient sur la première division des gradins du premier Menianum. (8) Outre ces escaliers qui conduisoient au second étage et qui avoient leur entrée par le 3<sup>me</sup>. portique, on en trouvoit 16 autres qui par le troisième rang de vomitoire donnoient accès sur [p. 51] les gradins inférieurs de la seconde division du même Mænianum primum.

### *Plan de l'entresol*

Le 3<sup>me</sup>. portique se trouvant plus rapproché du 2<sup>e</sup>. au premier étage qu'au rez de chaussée, et la portion du rayon que parcourent les escaliers du second étage se trouvant plus courte quoique la hauteur soit à très peu près la même, l'Architecte y a pourvu en pratiquant sur la seconde partie du double portique un entresol qui forme un vaste corridor sans interruption. Arrivé là, les 16 escaliers venant du 1<sup>er</sup>. étage, en trouvent un même nombre d'autres commençant par deux rampes [illisible] se réunissant en une seule, laquelle pénétrant la voûte du double portique du 1<sup>er</sup>. étage., débouchent entre les piédroits qui séparent le 1<sup>er</sup>. portique du second. Le surplus des intervalles entre ces mêmes piédroits est occupé par les orifices grillés de soupiraux servant à donner du jour au corridor de l'entresol concurremment avec l'arrivée des escaliers qui y conduisent.

## *Plan du second étage*

*Arrivés ainsi au second étage, les spectateurs dont le nombre étoit de beaucoup diminué, y trouvoient encore un double portique fermé du côté intérieur de l'amphithéâtre par un mur au pied duquel se terminoit le second Menianum. Il étoit ouvert par 16 portes qui comme autant de vomitoires débouchant sur la précinction supérieure, introduisoient les spectateurs au dernier gradins de ce Menianum. Là se terminoit cette vaste et magnifique suite de 42 gradins offrant avec le podium une réunion de 24 à 25000 personnes! Indépendamment des 16 portes, ce mur étoit percé de 20 croisées et 44 niches ou croisées feintes qui servoient vraisemblablement à placer les mucisiens; il étoit élevé de 18 pieds et son sommet donnoit naissance à un troisième Menianum composé de 9 gradins seulement et qui, peut-être, étoit destiné aux femmes.*

*Nota <sup>290</sup>. Comme les auteurs parlent d'édicule de Mars et de Diane qui étoit placé dans cet amphithéâtre, mais sans en fixer la situation, j'ai cru que le seul qui peut leur convenir sans nuire aux spectateurs et [illisible], étoit le sommet du second Menianum aux extrémités du grand diamètre[illisible] et adossé au mur du second portique de cet étage du côté de l'arène.*

*Autour d'une partie des piédestaux qui séparoient le double portique de cet étage, on avoit groupé 32 escaliers dont 16 à deux rampes alloient au troisième Menianum, et les autres au 3<sup>me</sup>. étage; les premiers à deux rampes, se réunissant à une seule [p. 52], perçoient à travers un second entresol formé par une voûte du quart de cercle portant les neufs gradins de ce Menianum, et par une autre voûte très surbaissée dont le sommet étoit à la hauteur de la naissance de la première. Probablement cet entresol servoit à serrer le voile et tout ce qui servoit à le tendre.*

## *Plan du troisième étage*

*Les 16 escaliers conduisant au 3<sup>me</sup>. étage n'étoient que d'une seule rampe dirigée parallèlement au mur de face. Elle perçoit de voûte du premier portique pour arriver au 4<sup>e</sup>. étage; là ces escaliers débouchoient dans un vaste corridor de 15 pieds, largeur à laquelle se réduisoit les bâtimens <sup>x</sup> au dessus du 3<sup>e</sup>. Menianum. Les spectateurs y trouvoient 28 petits degrés qui par autant de vomitoires conduisoient au sommet de ses gradins, tandis que 24 escaliers à deux rampes appuyés au mur de face montoient au portique qui du côté de l'arène couronnoit l'édifice.*

*x <sup>291</sup> (sans l'épaisseur des murs).*

---

<sup>290</sup> Note marginale non repérée dans le texte.

<sup>291</sup> Note marginale.



## *Plan du quatrième étage*

*Il est probable qu'originellement le portique qui d'une manière si brillante terminoit ce bel amphithéâtre, n'étoit qu'un simple promenoir. Le désir d'augmenter le nombre des spectateurs, d'y admettre une plus grande quantité de ce petit peuple que le despotisme croyoit devoir flater<sup>xx</sup>, en fit changer la destination. On y établit d'abord des gradins en bois dont les traces se voyent encore, mais des incendies détruits plusieurs fois, on prit le parti de les rétablir en maçonnerie, et l'empreinte du sommet de la voûte en quart de cercle qui les portoit (il y en avoit 11.) est encore visible contre le mur de face. Entre cette voûte et celle du 3<sup>e</sup>. étage, régnoit aussi un grand corridor sans interruption dans lequel arrivoient les derniers escaliers à deux rampes dont on a parlé. L'on y trouvoit aussi les petits degrés qui servoient à monter sur ces gradins composant le 4<sup>me</sup>. et dernier Menianum. Enfin ce portique couvert d'une voûte très solide étoit couronné par une terrasse à laquelle conduisoient quatre escaliers dont les restes s'apperçoivent<sup>xxx</sup>; ils étoient destinés aux ouvriers employés à tendre le voile qui abritoit les spectateurs contre le soleil et la pluie.*

*xx292. Si l'on eut eu dès l'origine le projet d'établir un gradin ou Menianum dans cette galerie, pourquoi ne l'avoit-on pas construit d'abord en maçonnerie ? Son établissement en bois prouve une seconde pensée qui peut être celle que je suppose.*

*xxx293. (dans les parties conservées du mur de face; car plus de la moitié de son étendue est détruite).*

[p. 53]

### *Notes sur les plans*

*(1) Ces 80 arcades se voyent encore numérotées au sommet de leur ceintres sous l'architrave. A quoi servoient ces numéros ? On dit que chaque spectateur muni d'une marque (tessera\*) sur laquelle étoit gravé le n°. de l'arcade par laquelle il devoit entrer pour trouver l'escalier qui devoit le conduire à sa place, ou au moins la division de gradins (cuneus\*\*) à laquelle elle appartenoit. On ne pouvoit donc se permettre de se promener sous ces vastes portiques sans être obligé d'en sortir lorsqu'on vouloit se placer, pour retrouver l'arcade des on numéro? Ou bien il eut fallut qu'ils fussent aussi gravés sur les entrées des escaliers, ce qui ne se voit nulle part<sup>294</sup>.*

---

292 Note marginale.

293 Note marginale.

294 Comme à son habitude Pâris soumet l'interprétation des "antiquaires" aux observations concrètes de la distribution.

\* *Tessera*, étoit une petite plaque de bronze, ou d'ivoire sur laquelle on gravoit le n° des places aux spectacles. Cet usage étoit imité des Grecs. Pour les spectacles scéniques on y ajoutoit le titre de la pièce qui devoit être interprétée. On voit de ces tessera dans beaucoup de de collections d'Antiquités.

\*\* On nommoit *cuneus*, un espace sur les gradins formé par un appui ou balustrade, une précinction et deux de ces petits degrés qui coupant chaque gradin en deux marches donnoit la facilité de monter ou de descendre de l'un à l'autre: ces espaces étoient des trapèzes mixtilignes qui divisoient les *Menianums*.

(2) On voit ces colonnes sur une médaille de Vespasien ou de Titus: mais les objets d'Architecture très souvent sont négligemment représentés sur ces sortes de monumens; heureusement que les dernières fouilles ont rendu ces colonnes incontestables. Les marches qui empatent l'édifice font un ressaut dans cet endroit. Les socles qui portoient ces colonnes y sont encore ainsi que le scellement qui les fixoit. Plusieurs grands fragmens richement cannelés étoient sur le lieu ainsi que des parties de l'entablement, entre autres une frise sur laquelle on lit en grands caractères le nom de *TITVS* avec des portions de ces riches ornemens que l'on nomme rinceaux. De tout cela il résulte que ces colonnes étoient Corinthiennes ou Ioniques quoiqu'elles fussent placées dans une ordonnance Dorique <sup>x</sup>.

<sup>x295</sup>. Elles sont en marbre ainsi que leur entablement quoique le reste de la décoration étoit de pierre.

(3)<sup>296</sup> Sous les premiers repos de ces escaliers on voit des caveaux de la même étendue. Ils n'ont pas 7 pieds de haut et leur portes en ont à peine 4. On voit par là que c'est sans aucune vraisemblance que l'opinion avoit fait de ces cachots des boudoirs où les courtisanes recevoient leurs adorateurs. C'étoit plus probablement des cachots où l'on enfermoit les criminels destinés à être déchirés par les bêtes. Quelle noble passe-tems pour une nation civilisée!

(4) On nommoit *Fermis* ces pièces impures où les courtisanes se prostituoient, où plusieurs Impératrices alloient également se déshonorer. C'est sans doute du dessous de ces escaliers dont il est ici question, que les auteurs ont voulu parler. Ils sont vastes et très élevés; ils sont aussi parfaitement en vue ainsi on pouvoit facilement y lire le nom de la belle et le prix qu'elle mettoit à ses faveurs, ce qui dans l'autre supposition eut été impossible.

---

<sup>295</sup> Note marginale.

<sup>296</sup> Cette note, ainsi que la suivante, semblent avoir été ajoutées (elles sont au dessus des lignes correspondantes), mais durant la rédaction initiale puisque la note suivante (5) est bien inscrite dans le texte et que les numéros n'ont pas été décalés.

(5) *Les vomitoires étoient des ouvertures à ciel ouvert qui, pratiqués [sic] au sommet des escaliers qui y conduisoient, s'ouvroient directement sur les gradins pour y donner accès au spectateurs. Ils donnoient naissance à ces petits degrés formant les côtés des trapèzes dont il est parlé à la note première (\*\*).*

[p. 54]

(6) *Le Podium étoit une terrasse de 14pieds. de large sur 13pieds. de hauteur depuis le sol de l'arène jusques sur les balustrades qui lui servoient d'appui [illisible] enceinte à l'arène, elle n'étoit interrompue que par les deux entrées principales du grand diamètre. Là se plaçoient l'Empereur et sa cour, les sénateurs, les grands de l'Empire et les Vestales sur des sièges [illisible] apportés par leurs esclaves. Malgré son élévation au dessus du sol de l'arène, on reconnut par l'expérience qu'elle étoit insuffisante pour mettre à l'abri des animaux féroces qu'on y faisoit combattre. Divers moyens furent donc employés pour déjouer leurs efforts. De longues pointes de fer inclinées en avant; des rouleaux mobiles <sup>x</sup>; des filets dorés plus élevés que la balustrade, &c, &c.*

<sup>x297</sup>. hérissés aussi de pointes.

(7) *Les Précinctions avoient la largeur de deux gradins. C'étoient des espaces pratiqués entre certain nombre de ces sièges pour faciliter aux spectateurs la circulation sans s'incommoder entre eux. Ordinairement il y en avoit au bas du Menianum et une autre à son sommet.*

(8) *On désignoit par le nom des Menianum une certaine quantité de gradins ou sièges de spectateurs bornée par les Précinctions, des murs ou des portiques: Il y en avoit quatre dans cet amphithéâtre. Le premier commençoit au dessus du Podium, contenoit 23 gradins et étoit terminé par la Grande Précinction (suivant l'Inscription des frères Arvaux, c'étoit le MENIANO·I·). Le second naissoit au dessus de cette précinction et se terminoit contre le mur du second portique du 2<sup>e</sup>. étage. Il contenoit 19 gradins (MENIANO·II·). Le troisième étoit placé sur le second portique du 2<sup>e</sup>. étage (d'après la même Inscription MENIANO·SVMMO·II·). Il ne contenoit que 9 gradins. Enfin le dernier étoit formé sous le portique ou sous la colonnade qui couronnoit l'intérieur de cet édifice. (L'Inscription le nomme MENIANO·SVMMO·IN·LI·GNEIS· parce qu'originellement il étoit construit en bois) Il contenoit 11 gradins d'après l'Inscription qui fixe dans cet amphithéâtre la situation et le nombre des places accordées au Collège des Prêtres nommés frères Arvaux. Ces derniers gradins ont depuis été reconstruits en maçonnerie ayant été brulés par le feu du ciel.*

---

297 Note marginale.

*On voit évidemment des traces des uns et des autres. Voyés les Feuilles XIV et XXX<sup>298</sup>.*

---

### *Elévations extérieures*

*La vaste étendue de cet édifice, la beauté de sa forme et sa grande élévation devoit produire une masse imposante: dans son intégrité l'effet devoit en être admirable!*

*Bien que ces amphithéâtres eussent des parties de leurs décorations qui leur fussent communes, telles que plusieurs ordres élevés les uns sur les autres, résultat de leurs différens étages, ces étages devoient suivre la progression des diamètres et conséquemment être plus ou moins nombreux [p. 55] car la largeur et la hauteur des sièges étoit à peu près les mêmes. C'étoit leur quantité qui déterminoit la hauteur des étages et leur nombre. La décoration plus ou moins riche dépendoit de l'importance de la ville où ils étoient élevés. Et celui de Rome devoit être, comme il l'étoit en effet, le plus décoré de tous, le plus vaste, le plus dominant [sic].*

*Quoique [sic] percé d'une multitude d'arcades dans ses trois ordres inférieurs, il n'en résultoit aucune monotonie. Cela auroit pu produire cet effet sur une surface ou ligne droite; mais le plan circulaire resserrant progressivement ces arcades et leurs piédroits, cela produisoit de droite et de gauche de la variété et de la richesse sans fatiguer la vue.*

*Cette décoration est composée de quatre ordres ou plutôt de trois; car les deux étages supérieurs sont tous deux corinthiens; mais au lieu de colonnes, le dernier n'a que des pilastres. Tous sont traités avec une simplicité qui pourroit paroître pauvre; mais ici, c'est la forme et la masse qui fait richesse et sous ce rapport il n'y a rien à désirer.*

*Les bases de l'ordre inférieur que l'on peut considérer comme dorique, posent directement sur les deux degrés qui seuls empatent l'édifice; mais les autres ordres ont tous un piédestal, lequel joints à l'entablement inférieur qui le porte, donne à chaque étage une forte liaison au tout, et produit sur la hauteur un rapport satisfaisant de pleins et de vides. Les arcades ont une proportion grave très convenable, et la largeur de leurs piédroits offre de la solidité sans pesanteur; mais cette proportion des bayes devoit être moins agréable tant que l'édifice étoit dans son intégrité. Leur hauteur au 2<sup>e</sup>. et au 3<sup>e</sup>. étage est d'une fois et demie leur largeur, et c'est un minimum pour les ouvertures de cette espèce. Or elle se trouvoit réduite à un largeur et un tiers, par les appuis en pierre que l'on avoit ajouté sur les piédestaux, la sûreté exigeoit cette précaution vu que les [illisible] descendoient jusques sur le pavé des portiques; mais il eut fallu que ces appuis eussent été à clairvoye, en bronze ou en fer; les*

---

<sup>298</sup> Ces "Feuilles" sont celles que l'on trouve dans les "Observations sur le Colisée".

*bayes alors n'étant pas diminuées à la vue n'auoient pas acquis cette proportion courte et évasée. C'étoit probablement pour diviser cette [p. 56] excessive largeur, autant que pour enrichir le tout, que l'on avoit élevé une statue sur chaque arcade. Cela devoit bien faire à l'extérieur; mais en dedans des portiques elles présentoient le dos: il est vrai que la ligne courbe que l'on y parcouroit les offroit fréquemment de côté.*

*Les détails de tous ces ordres sont extrêmement négligés dans leur exécution comme dans leur composition. Le diamètre des colonnes <sup>x</sup> pouvoit être plus fort sans rien changer à leur hauteur. Celles de l'ordre inférieur ont 9 1/2 diamètres, proportion beaucoup trop svelte, contraire à l'apparence de solidité nécessaire ici. Cela choque d'autant plus que les entrecolonnemens sont extrêmement larges, ce qui produit pour les entablemens un porte à faux désagréable à l'œil et peu favorable à la solidité. (1) Ces colonnes pouvoient d'autant mieux être plus grosses que les piédroits qui les engagent sont très larges, et c'est une mauvaise excuse que de dire que les détails que de dire que les détails ont du être sacrifiés à l'ensemble<sup>299</sup>: Ils pouvoient être bien sans que l'ensemble en souffrit: cela tenoit à un peu plus d'étude et de goût.*

*<sup>x</sup> (on a déjà observé qu'elles faisoient ici l'office de contreforts)*

*L'entablement dorique est ainsi que la base et le chapiteau composé de trop de parties. L'ordre Ionique est un peu mieux sous ce rapport; mais dans ces deux ordres les architraves sont trop faibles, deffaut d'autant plus sensible que les points d'appuis sont plus écartés. Il résulte du parti pris par l'architecte, de donner le même diamètre aux colonnes de tous ces ordres, qu'au lieu d'augmenter en élégance ainsi que cela devoit être, elles font un effet tout contraire, les plus légères étant celles du bas.*

*L'entablement corinthien est le meilleur de tous. Son architrave a plus de force que les autres, et dans la corniche le larmier taillé en modillon ne fait pas mal.: le profil a même de la grâce. Voyés la fig<sup>e</sup>. A, accompagnant le plan, page 48<sup>300</sup>.*

*Le quatrième ordre, corinthien aussi, n'est composé que de pilastres sur un mur plein, percé de croisées alternativement à deux hauteurs et de deux dimentions [sic]. Comme à cette [illisible] l'épaisseur de la partie environnante de l'édifice se trouve réduite à celle du premier portique du rez de chaussée [p. 57] avec ses piédroits, et que le mur n'a de grosseur que les trois quarts des solides du bas, il étoit nécessaire qu'il fut plein pour acquérir plus de résistance contre la force centrifuge résultant de sa forme. Quand à la décoration elle est assujettie aux détails de l'intérieur,*

<sup>299</sup> Exemple qui illustre la remarque liminaire de Pâris (p. 48) selon laquelle l'excuse du sacrifice des détails à l'ensemble n'est pas toujours valable.

<sup>300</sup> Cf. ms. 11, pl. X-XIII.

*où le même ordre règne et la même hauteur: Il en résulte une liaison parfaite dans toute cette construction.*

*Sans crainte de se tromper, on peut avancer que la corniche de cet ordre est mal composée, lourde et qu'elle couronne mal l'édifice. C'étoit le cas de sacrifier un peu la proportion d'un détail à l'ensemble, à l'effet général!*

*L'architecte de cet amphithéâtre avoit certainement du mérite; une tête forte et capable d'une grande conception; Il étoit bon constructeur; mais nullement homme de goût.*

*Suivant les médailles et le Marquis Maffei, cette décoration étoit terminée par un ornement reposant sur le socle qui couronne l'édifice. Il étoit composé de globes ou de pommes de pins, mais il est bien difficile de connoître ainsi en petit, ce que ce pouvoit être. Cela tenoit à l'usage général à cette époque, d'enrichir le dessus des corniches par des ornemens à jour se découpant sur le ciel, à l'imitation des Antéfixes: Il paroît qu'ici, il avoit un caractère et une masse très convenable au sujet.*

### Note

*(1) Par la forme circulaire de ce vaste amphithéâtre, les entablemens ne ressautant pas sur les colonnes, ils forment entr eux de grands porte à faux. Cela étoit d'autant plus contraire à la solidité que sur le milieu des entablemens cette saillie étoit très forte, et d'un poid considérable, il en résulte que les pierres suspendues qui composoient l'architrave n'étoient pas aussi également serrées que sur une ligne droite, [illisible] quelquefois négligemment composée<sup>x</sup> [...].*

<sup>x301</sup> ou n'ayant pas une [illisible] suffisante,

---

### Elévation intérieure

*Cet amphithéâtre est si dégradé et si méconnoissable intérieurement qu'il est très difficile de se former une idée de cette partie de sa décoration; cependant [p. 57<sup>302</sup>] avec beaucoup d'attention et de recherches il est possible de la reproduire telle qu'elle étoit. On a trouvé beaucoup de fragmens assés considérables, des gradins de marbre, quelques parties de parapets qui servoient de gardes fous aux vomitoires ..... Le mur d'enceinte qui borne le second menianum subsiste en grande partie avec ses portiques, ses croisées vraies ou feintes ..... On a déterré un grand nombre des colonnes du portique supérieur, et l'on peut d'autant*

---

<sup>301</sup> Note marginale.

<sup>302</sup> Par une erreur de pagination, due à Pâris, il y a deux pages 57.

*moins douter de leur situation que sur les voûtes du 1<sup>er</sup>. ou du 2<sup>e</sup>. étage on voit encore plusieurs de leurs bases et de leurs chapiteaux tombés d'un lieu plus éminent; car sans doute, on ne les y a pas porté par plaisir. Enfin, en relevant avec attention les faux piédroits attachés au mur de face, les restes d'escaliers qui s'y sont conservés, les traces et arrachemens des voûtes, les corbeaux portant la décoration avec les vestiges de ses lunettes; ainsi que les détails de la construction &c, &c. on parvient à rétablir presque tout ce que l'on ne voit plus.*

*Comme l'on ne sçait pas comment le mur d'enceinte de l'arène étoit décoré lorsqu'il servoit de naumachie, on ne parlera que de ce qui a du exister depuis qu'elle a cessé de servir à cet usage, et l'on partira de son sol le plus récent, un peu plus bas que celui de la place qui à cette époque environnoit l'amphithéâtre et qui est à peu près celui d'aujourd'hui reproduit par les fouilles supérieures.*

*Le mur de face du Podium qui n'a plus que quelques pieds d'hauteur, sans aucune trace des pierres qui formoient ses revêtemens extérieurs et intérieurs (1), servoit de base à toute cette décoration. Sur le grand diamètre il étoit interrompu par de hautes et larges arcades nécessaires pour introduire les grands animaux dans l'arène. La très grande plinthe, qui couronnoit le mur antérieur du Podium leur servoit d'imposte, et d'après plusieurs fragmens de corniches circulaires en élévation, trouvés sur le lieu où elles sont indiquées, on voit qu'elles étoient surmontées d'un fronton arrondi; le tout calculé de manière à interrompre la ligne visuelle sur laquelle à partir du sommet du second Menianum, devoit se trouver l'œil de tous les spectateurs. (2) Il semble que la décoration de ces entrées, ainsi que du mur inférieur du Podium auquel elles étoient attachées, devoit être en bossage; mais il n'en reste absolument rien.*

[p. 58] *Sur le petit diamètre de l'ovale ce mur étoit ouvert par les loges de l'Empereur. Elles ne servoient probablement que lorsqu'il ne vouloit pas paroître en public; car sa place d'étiquette étoit sur le podium, au dessus même de ces loges. On ne peut que présumer leur décoration extérieure qui sans doute participoit de celle du mur même. Un chapiteau dorique très rustiqué et d'un profil extrêmement simple, appartenant à une colonne de 2<sup>p</sup>. 3<sup>o</sup>. de diamètre trouvé près d'une de ces loges, semble y avoir été employé. Cela est d'autant plus probable que sous la loge opposée on a trouvé la fondation de ces colonnes. Au surplus, les pilastres correspondants existent encore dans le mur du fond. L'intervalle entre eux est plein et revêtu de marbre: Il occupe le milieu <sup>x</sup>. Dans les entrepilastres latéraux on trouve le bas du chambranle des portes qui y donnoient entrée par le 4<sup>me</sup>. portique.*

x<sup>303</sup>. c'est-à-dire l'espace par lequel passe le petit diamètre.

Sous le podium étoit un corridor à ce qu'il paroît très orné. Les loges de l'Empereur y communiquoient par des portes latérales et le séparoit en deux parties dont chacune avoient une autre entrée par le 4<sup>me</sup>. portique avec en face une sortie sur l'arène. On voit encore dans ces renfoncemens formant comme des croisées feintes des traces de bas reliefs en stuc: Son pavé étoit composé des marbres les plus beaux et il est probable qu'il servoit de promenoir au Prince dans les momens où le spectacle l'intéressoit peu. On pouvoit croire d'après cela, que le mur du côté de l'arène étoit percé de croisées grillées afin que de là on put au besoin voir ce qui s'y passoit et que les renfoncemens ci-dessus n'en étoit qu'une répétition; mais ce que ces corridors présentent de plus remarquable c'est trois loges dans chacune de leur quatre divisions qui évidemment ont servi lorsque l'arène s'employoit comme naumachie. (3) Elles ont leur entrée par le 4<sup>e</sup>. portique: leur pavé en marbre se voit encore, ainsi que les encastremens de leurs appuis extérieurs. Ce pavé de niveau avec celui du portique étoit de 3P.6°. plus élevé que celui du corridor où ces loges avoient leurs ouvertures: il ne faut pas oublier que ce dernier étoit celui du Podium de première création, qui fut relevé de toute la hauteur de ce corridor lorsque l'on renonça à faire servir cette arène aux spectacles des naumachies.

Celle des loges de l'Empereur placée du côté du Mont Palatin, avoit une entrée secrète et souterraine qui perçoit dans le corridor à 34P. de distance de la loge (4) où elle [p. 59] conduisoit par un dégagement pris sur le corridor, au moyen d'une cloison de dalles de marbre. Son pavé en pente étoit de mosaïque blanc-et noir, et sa voûte richement ornée de cassettes et bas reliefs de stuc: il n'y a pas de doute que celle du corridor ne le fut également, de même que celle du 4<sup>e</sup>. portique: on en trouve des restes dans le peu de parties d'arrachemens qui se sont conservés. Quand aux loges elles-même, il n'est pas sans vraisemblance qu'afin de pouvoir leur donner une hauteur suffisante, leurs voûtes d'une courbe peu élevée, étoient construites en blocs de marbre taillés en coupe, qui en même tems servoient de pavé au Podium: on en a trouvé plusieurs fragmens sculptés en caissons, en rosaces et d'autres ornemens tous de peu de relief. Les voûtes et arcades des grands vestibules étoient aussi ornées en stuc. Les ornemens en sont riches, mais parfois bizarres. Tels sont les arabesques remplis de petites colonnes excessivement légères, portant des entablemens, des frontons, des guirlandes, des plafonds, &c, &c, comme aux Thermes de Titus; mais là ils sont peints! Tout cela sans égards aux formes des arcades qui sont au dessous et qui les coupoient de la manière la plus ridicule ! De pareils ornemens ne convenoient pas en ce lieu et ne réussissent jamais en sculpture; mais revenons à la décoration intérieure de l'amphithéâtre.

---

303 Note marginale.



*Le podium étoit élevé de dix pieds au dessus du fond de l'arène. Un appui ou balustrade massive dont le devant étoit taillé en réseau augmentoit encore cette hauteur de trois pieds. Comme sa largeur étoit telle que plusieurs rangs de spectateurs pouvoient s'y placer, il est probable que son pavé étoit gradué (5). Il l'est également que l'espace destiné à l'Empereur étoit plus élevé que le reste et qu'on en avoit profité pour donner plus de hauteur à sa loge qui étoit au dessous: l'appui du podium étoit de marbre; on en a trouvé plusieurs fragmens.*

*Le mur de dessus du podium, de huit pieds plus élevé que lui, pour conserver la ligne visuelle, donnoit naissance sur son sommet au premier Menianum, composé de 23 gradins aboutissants à la grande précinction. Une balustrade de bronze servoit d'appui au gradin inférieur <sup>x</sup> : celui qui suivoit la précinction en avoit un semblable: il étoit plus exhausé qu'elle d'environ trois pieds afin d'élever les spectateurs de la seconde division jusqu'à la ligne visuelle; ainsi un appui y étoit nécessaire.*

*x304 On en a trouvé les scellemens dans les gradins de marbre plus larges que les autres au bord desquels elles étoient fixées.*

[p. 60] *Les gradins où s'asseyoient les spectateurs étoient de marbre. Il n'en reste nul vestige en place; mais les fouilles en ont reproduits un grand nombre. Leur dimension générale est de 2pieds. 4°. de large sur 1P. 3°. 7lig. de haut (on en a trouvé de 2P. 8°. de large; mais des scellemens d'appuis de bronze conservés sur leur bord indiquoient qu'ils étoient ceux du bas des divisions et que cette largeur excédente leur avoit été donnée pour qu'ils puissent servir à la circulation comme des Précinctions plus étroites, afin de ne pas obliger les spectateurs du bas de la division de remonter à son sommet pour se transporter ailleurs). Quatre rangs de Vomitoires y distribuoient les spectateurs. C'étoient des ouvertures dans le plancher des gradins pratiquées à l'arrivée des escaliers qui y conduisoient. Pour la sureté des personnes assises autour de ces ouvertures, on les avoient environnées d'un parapet dont la face ouverte étoit appuyée de ces chimères à têtes et pieds de lions avec des ailes. Devant ces vomitoires, dans leur milieu et sur une largeur de 2pieds. les gradins étoient refendus en deux marches dont la suite composoit de petits degrés tendants aux centres par lesquels les spectateurs descendoient commodément d'un gradin à l'autre pour gagner leur place. L'espace compris entre deux de ces degrés se nommoit Cuneus. De tout cela, on ne voit aujourd'hui que les restes des voûtes rampantes qui portoient cet appareil, percées et déchirées dans tous les sens ! Celles du 3<sup>me</sup>. et 4<sup>e</sup>. portiques du rez de chaussée et du 3<sup>e</sup>. du premier étage n'existent plus: Il n'y a pas 40 ans qu'on en voyoit des*

---

304 Note marginale.

*portions considérables; tels sont les ravages du tems! C'est en vain que l'on veut en arrêter l'accélération*<sup>305,x</sup>

*x Note. Je possède des vues du Colisée du célèbre Robert peintre de ruines*<sup>306</sup>, *mon ancien et mon ami, où ces parties se voyent encore, et moi-même j'en ai fait dans ma jeunesse où elles se retrouvent également*<sup>307</sup>.

*A la hauteur du second étage, une Précinction terminoit ces magnifiques Menianum. Elle s'appuyoit à un 42<sup>e</sup>. gradin composant comme un socle au mur de 18P. de haut qui formoit son enceinte. Les portes qui y sont ouvertes faisoient le 4<sup>e</sup>. rang de vomitoires. Elles sont encore revêtues, au moins le plus grand nombre, de leur corniche de marbre. Les fouilles ont mis au jour grand nombre de petites colonnes de jaune antique, avec leurs piédestaux, bases, chapiteaux et même leur architrave unie à la frise, dont on ne trouve pas quel a été l'emploi! Il n'est pas invraisemblable qu'elles eussent servi à décorer ces portes, toutes les dimensions réunies convenant fort bien à la hauteur du mur xx.*

*xx*<sup>308</sup>. On peut d'autant mieux [illisible].

*Sans doute il étoit couronné par la corniche dont il [p. 61] ne reste que quelques fragmens incertains, d'après lesquels il paroitra que son larmier étoit porté par des consoles et que par sa projection elle soutenoit une pécinction bordée d'un appui, au bas du troisième Menianum comme on l'a vu au bas du premier.*

*Quand à la décoration du mur même entre les portes et les croisées, on peut les supposeren réfends, d'autant mieux que c'étoit la plus généralement employée et qu'elle étoit admise dans toutes les différentes ordonnances.*

*C'est sur la corniche qui couronnoit ce mur que reposoit le premier gradin du 3<sup>e</sup>. Menianum qui n'en comptoit que neuf. On y parvenoit par deux rangs des vomitoires, le premier débouchoit directement sur la corniche au pied du premier gradin, l'autre sur le neuvième en perçant le stylobate du portique qui terminoit le tout.*

---

<sup>305</sup> On remarquera que l'idée de restauration ne traverse pas l'esprit de Pâris, alors que des travaux de consolidation ont eu lieu au Colisée même en 1806-1807, et que l'idée en est encore dans l'air, et sera mise ne œuvre pour l'arc de Titus quelques années plus tard. Pâris fera seulement une brève -même si elle est élogieuse- allusion à la construction du *sperone* au début du règne de Pie VII, à propos du système d'évacuation des eaux (p. 66).

<sup>306</sup> Il s'agit évidemment d'Hubert Robert.

<sup>307</sup> Ces vues de Pâris en question se trouvent dans le vol. I des "*Etudes d'Architecture*".

<sup>308</sup> Note marginale que nous plaçons avant la fin du paragraphe pour ne pas avoir à la mettre à la page suivante où se termine ce paragraphe.

*Les restes de dosserets feints encore assés fréquents au sommet et au revers du mur de face (6), conduisent à croire que ce portique étoit composé d'arcades dont les piédroits engageoient les colonnes de marbre découvertes en si grand nombre. Cela étoit conforme au système suivi par l'architecte dans la décoration extérieure et même plus agréable à l'œil qu'une simple colonnade dont les entrecolonnemens de plus de six diamètres eussent parus excessivement lâches; Enfin plus d'accord avec la solidité, ayant à portée une terrasse où s'opéroit la tension du voile, opération qui devoit [provoquer] de fréquents ébranlemens. La seule raison qui milite en faveur de la colonnade c'est que toutes les colonnes trouvées semblent avoir été isolées; mais on ne peut-on croire que l'architecte en ayant une multitude qui provenoient de la démolition de l'immense Palais de Néron, les aura engagé à dessein dans les piédroits en brique de ce portique ? Cela les fortifioit et l'on y gagnoit du tems, considération importante pour des gens qui étoient pressés de jouir; elles étoient de la même hauteur que les pilastres de la décoration extérieure; mais leur chapiteau étoient composites et seulement massés; cependant on y en trouve de Corinthien très fins; et quoique les colonnes soyent généralement de marbre grec du Mont Penthélique, on en voit aussi de marbre de couleur, de coralin et même de granit rose, ce qui prouve qu'elles n'ont pas été faites pour le lieu. L'entablement dont il n'existe que d'incertains vestiges, étoit surmonté par un piédestal ressautant sur les colonnes, et d'après la magnificence [p. 62] bien connue de cette époque de l'Art; il n'y a nul doute qu'il ne porta des statues qui ne pouvoient nuire au travail du voile. On conçoit facilement que ce superbe ensemble garni de 440000 spectateurs, devoit composer un des plus riches spectacle que l'on puisse imaginer.*

## Notes

(1) Ce mur ainsi que l'indique sa fondation avoit dans son intégrité 5P. 1°. 3<sup>lig</sup>. d'épaisseur tandis que ce qui aujourd'huy s'élève au dessus d'elle, un noyau en brique qui en occupe le milieu, n'a plus que 1P. 10°. , quoique ses paremens si mal conservés v: il est donc évident que cet excédent d'épaisseur de la fondation étoit destiné aux revêtemens. Si l'on en croit le Poëte Calponnien (?) l'extérieur de ce mur tout de marbre: il n'y avoit pas de raison pour que l'intérieur soit traité moins magnifiquement puisque le corridor dont il formoit un des côtés étoit une dépendance des loges du Prince. Il est même très vraisemblable que le 4<sup>e</sup>. portique étoit aussi revêtu en marbre. x

v 309. Les murs destinés à être revêtus en pierre ou en marbre étoient toujours parementés en brique triangulaires [illisible] régularité.

---

309 Note marginale repérée par un "v" ??

*x* Note<sup>310</sup>. Le Gouvernement françois n'avoit pas aussi fait déblayer les terres qui remplissoient le 4<sup>e</sup>. portique. Elles n'ont été enlevées que plus de deux ans après le retour du Pape. On y a retrouvé des portions assés étendues de son pavé en beau marbre blanc<sup>311</sup>.

(2) On nomme ligne visuelle, une ligne que l'on suppose passer par l'œil de tous les spectateurs placés sur un rayon quelconque, allant de la circonférence sur un des centres. Elle étoit le résultat de la largeur et de la hauteur égale de tous les gradins; ainsi lorsque il s'introduisoit sur cette ligne une largeur plus grande, comme au podium et aux précinctions, il falloît que la hauteur qui venoit ensuite augmente en même raison; sans cela les spectateurs du bas auroient obstrué et resserré, pour ceux du haut, la portion visible de l'arène sur cette même ligne. Cette considération étoit si importante que plus que toutes les autres, peut-être, elle avoit concouru à la suppression de la naumachie; car voulant que l'arène put servir à cet usage, on dut originaiement lui donner une profondeur telle que les petites embarcations dont on se servoit pour ces sortes de spectacle eussent assés d'eau pour nager et agir; Or il en résultoît que chaque rayon de spectateurs perdoit plus du tiers de la largeur de l'arène à son petit diamètre lorsqu'on la faisoit servir aux combats de gladiateurs et aux chasses d'animaux: dès qu'on eut renoncé à la fiare servir de naumachie on put relever de 11 pieds le sol de cette arène, ce qui réduisoit de beaucoup l'espace perdu pour la vue par sa profondeur, indispensable pour mettre les spectateurs en sureté contre les [illisible] et les atteintes des bêtes féroces.

(3) Ces loges sont pratiquées dans le mur de dessus du Podium buttant les voûtes rampantes qui portoient les gradins du 1<sup>er</sup>. Menianum; il avoit 11pieds. d'épaisseur avec son revêtement qui est encore suffisamment indiqué. Il y avoit aussi dans l'épaisseur de ce mur et dans chacune de ses quatre divisions, tois escaliers de marbre, conduisant du 4<sup>e</sup>. portique sur le podium, et un passage communiquant de ce portique dans le corridor sous le podium, et de là dans l'arène. Son pavé rampant ainsi que les marches qui le terminoit, est de marbre et se voit encore très bien [...].

(4) Il est présumable que cette entrée souterraine, qui du Palais Impérial du Palatin conduisoit au pulvinarium ou loge de l'Empereur, fut faite postérieurement à la construction de cet amphithéâtre. Il est visible que sa communication avec le corridor sur le podium a été taillée [illisible] dans le mur, et non construite. Comme on ne l'a dégagé des terres que depuis là jusques sous le second portique, on n'a pu sçavoir ce qu'elle devient au delà de ce terme. Dirigée sur un rayon, tout ce qu'on voit par les arrachemens de sa voûte, c'est qu'elle étoit très ornée et que son pavé

---

<sup>310</sup> Note marginale.

<sup>311</sup> Cette observation a donc été faite en 1817, avant que Pâris quitte Rome.

[illisible] à être de mosaïque : cela devait être peu aéré et conséquemment très humide.

[p. 63]

(5) Comme le podium étoit peu élevé au dessus de l'arène, il n'étoit pas nécessaire que les spectateurs y fussent assis de manière à avoir leur œil sur la même ligne visuelle que ceux des Menianum. Il suffisoit que leurs bancs ne sortissent pas de cette ligne et qu'ils ne se nuisissent pas entre eux; il falloit donc pour cela une graduation dans le pavé parce que là les sièges étoient portatifs; mais il n'étoit pas nécessaire qu'elle fut très prononcée.

(6) Ces piédroits ou dosserets feints se voyent presque au sommet et en dedans du mur de face, chacun porté par trois consoles incrustées dans ce mur <sup>x</sup>, au dessus de la [illisible] laissée par la destruction de la voûte en quart de cercle qui supportoit les gradins du 4<sup>e</sup>. Menianum. Ils sont construits en briques de 3<sup>p</sup>. de large sur un peu moins de 20°. de saillie [illisible]. Ils paroissent n'avoir pas un point de liaison avec le mur que leur chute laisse intact. Ils s'élèvent jusques sous les gros corbeaux de pierre que l'architrave du 4<sup>e</sup>; ordre lance au travers du mur pour porter la dernière voûte et ses lunettes qui déchargeoient ainsi du poid de cette voûte et de sa terrasse toutes les bayes pratiquées dans les différens ordres de l'extérieur <sup>xx</sup>. On apperçoit encore des restes de ces lunettes, surtout lorsqu'il a neigé : les [illisible] se découpent en blanc sur le ciel ou sur les parties du mur les plus élevées. A quoi pouvoient servir ces dosserets fictifs si ce n'étoit à en répéter de semblables que les piédroits du portique formoient en face d'eux par leur face intérieure ? Cela me paroît incontestable et je ne peux leur voir d'autre utilité (Voyés le plan feuille XII et la coupe feuille XXX.) <sup>xxx</sup>.

<sup>x312</sup> (voyés la feuille XIV.)

<sup>xx313</sup> (voyés la feuille XV.)

<sup>xxx314</sup> Il n'en existe plus aujourd'huy que cinq. J'en ai vu tomber plusieurs et bientôt il n'en restera plus. Du tems de Desgodets il en existoit encore vingt quatre. Les feuilles auxquelles je renvoie sont celles de mon ouvrage sur le Colisée qui est dans la Bibliothèque du Roi<sup>315</sup>.

---

312 Note marginale.

313 Note marginale.

314 Note marginale.

315 Il ne semble pas que le manuscrit de Pâris sur le Colisée soit jamais arrivé dans la Bibliothèque Royale. Cf. *supra* la discussion de ce problème. Cette remarque date cette note, et sans doute les autres de 1818, moment où Pâris a envoyé son manuscrit à Paris et croit qu'il est arrivé dans la Bibliothèque Royale. On peut s'étonner que Pâris ait attendu la page 63 pour préciser à quel manuscrit correspondent les renvois aux "feuilles citées" (il s'agit de la version dont le vol. 562 du Fonds Pâris est l'original ou la copie), alors que le premier renvoi au "Colisée" a eu lieu à la page 54, et que la nature du renvoi figurant dans la page 20 n'a pas été précisé.

---

## Construction

*D'après les lumières acquises par les dernières fouilles, il paroît qu'à prendre [illisible] du mur de face jusques et compris celui auquel est appuyé le podium, toute la fondation est en pierre de Travertino, la plus solide du pays, et qui en effet l'est beaucoup. Contre ce dernier mur en est un, ou plutôt un massif de maçonnerie en blocage qui a toute l'épaisseur du podium et du mur qui environne l'arène. Son côté extérieur visible au tems de la naumachie avoit un parement de briques avec un fort revêtement en pierre de Peperino. Son sommet étoit recouvert de deux assises de Travertino dont les pierres étoient cramponnées entre elles; le tout formant 3<sup>pd.</sup> d'épaisseur.*

*La face extérieure est construite en Travertino (1). On observera qu'à partir du dessus de la voûte du 3<sup>me.</sup> ordre jusques au sommet, le côté extérieur seulement, est construit en pierre de taille avec plus ou moins d'épaisseur depuis 5<sup>pieds.</sup> jusqu'à [illisible] (en totalité à cette hauteur, le mur en a 6). Cette inégalité, produit des queues [?] de diverses longueurs, qui se lient avec une maçonnerie de recoupes de pierre revêtues en brique, donne au tout une grande et solide adhérence.*

*L'appareil des trois ordres inférieurs est beau et bien entendu; mais par une singulière négligence, celui du dernier qui avoit le plus besoin de liaison dans [p. 64] son appareil est celui qui en a le moins. Souvent trois assises de suite ont leurs joints presque aplomb les uns des autres : c'est donc le doublage en maçonnerie qui faisoit la plus grande solidité de cette partie de la façade. Malheureusement ce revêtement intérieur tombe; la gelée détache les briques et les moilons, et dans bine des nedroits la pierre de taille est à nu : lorsqu'il sera détruit, on peut prononcer que le reste ne durera pas longtems<sup>316</sup>. (2)*

*Le mur immédiatement après celui de face est aussi construit en Travertin dans toute sa hauteur; il y a bien au dessus des voûtes et des arcades du rez de chaussée et du 1<sup>er.</sup> étage, quelques remplissages en maçonnerie de la même nature que celle des voûtes, mais ces parties sont très resserrées. Au dessus de la voûte du 1<sup>er.</sup> étage les piédroits qui séparoient le double portique ont été démolies; une ou deux assises est tout ce qui s'en voit; mais il est bien certain que ces piédroits et leurs arcades étoient en Travertin jusqu'au pavé du dernier portique qui couronnoit l'amphithéâtre.*

*La construction est encore la même pour le mur qui forme la 3<sup>ème.</sup> enceinte, jusques sur la voûte du 1<sup>er.</sup> étage; mais à cette hauteur il se convertit en brique pour porter le troisième Menianum; c'est-à-dire que*

---

<sup>316</sup> On remarquera que Pâris ne fait ici aucune allusion aux restaurations effectuées par R. Stern et G. Valadier en 1806-1807.

*le massif du mur est en fragmens de briques arrangées par lits; mais assés négligemment, ques es paremens sont de briques taillées en triangles suivant l'usage des Anciens afin qu'elles pénètrent mieux dans le mortier et se liassent mieux avec les autres matériaux, et qu'enfin la tout étoit couvert d'un enduit solide d'environ 4°. d'épaisseur <sup>x</sup>. On avoit eu l'attention de revêtir de plinthes de marbre les parties intérieures de ces enduits pour les défendre du choc des pieds. Dans ces trois murs d'enceinte les arcs passant d'un piédroit à l'autre, étoient en travertin et se continuoient dans la presque totalité de l'épaisseur des voûtes avec lesquels les assises non interrompues qui formoient les piédroits se lioient par des lancis dont les bossages sont partout apparens dans l'intérieur des berceaux.*

<sup>x</sup> Note<sup>317</sup> (la grande épaisseur de cet enduit me semble un indice de plus que la décoration de ce mur étoit en refends)

*Ces voûtes construites en moilons de tuf, en recoupes de travertin, de pépérin, de pavés de basalte et même de marbre, avoient des arcs non saillants en grandes briques liées avec le reste de la construction; quelques fois il n'y en a que deux par chaque arcades des doubles portiques; d'autres fois ils occupent sans interruption l'espace qui est aplomb de ces vides, sans qu'on en apperçoive le motif ? On observera qu'ils ne sont jamais placés sur les piédroits: la raison en est évidente (Voyés la feuille XLII<sup>318</sup>, Fig<sup>e</sup>. II et III.)*

[p. 65] *Entre le 2<sup>e</sup>. et le 3<sup>e</sup>. portique et dans toute la hauteur du rez de chaussée, c'est-à-dire jusques au carreau du 1<sup>er</sup>. étage, tous les murs de refends sont construits en pierres de taille de nature très différente. Deux chaînes de 5p. réduite, en travertin, dont une portant les piédroits du 3<sup>me</sup>. portique au 1<sup>er</sup>. étage, divisent cet espace en trois parties inégales dont les remplissages sont en pierre de Sperone [?], sorte de tuf volcanique peu consistant. Comme ces pierres sont de couleurs très dissemblables, on les a recouvertes d'un enduit de 3°. d'épaisseur qui y a tenu bien mieux que sur la brique, toutes ces pierres étant très poreuses. A partir du carreau du 1<sup>er</sup>. étage les remplissages entre les chaînes de travertin, toujours montantes jusques à la naissance des voûtes rampantes qui portent les gradins<sup>319</sup>, sont élevées en maçonnerie de brique comme nous l'avons*

---

<sup>317</sup> Note marginale.

<sup>318</sup> Il s'agit encore renvoi à "L'Amphithéâtre Flavien". Le renvoi à cette "feuille" XLII indique qu'il s'agit de la version de Besançon (Fonds Pâris, ms. 562), ou d'un manuscrit similaire, qui comprend 48 planches, alors que la version de Paris n'en comporte que 18. Comme Pâris écrit ici en 1813, le renvoi concerne donc l'original de l'étude de Pâris sur le Colisée (la copie de A. Lapret n'ayant été dessinée que fin 1817). Incidemment ce renvoi pourrait prouver que l'original (avec 48 planches) est l'exemplaire aujourd'hui conservé à Besançon. Ce problème est discuté dans le Volume IV, dans la présentation des deux manuscrits de Pâris sur le Colisée.

<sup>319</sup> "Qui portent les gradins" a été ajouté ne marge, vers 1818 donc.

*expliqué plus haut, et au sommet de ces chaînes on a construit des arcs de décharge quoique sans nécessité puisqu'ils n'existent que dans l'épaisseur du revêtement de brique<sup>320</sup>! Mais les Romains en faisoient un grand usage dans leurs constructions. La continuation de ces mêmes murs de refends, entre le 3<sup>e</sup>. et le 4<sup>e</sup>. portique sont en briques dans leur totalité à la réserve de leurs têtes qui sont en travertin de 6 à 8°. d'épaisseur.*

*Dans le 4<sup>e</sup>. portique ces têtes ainsi que le revêtement apposé, n'ont aussi que 6 à 8°. d'épais [sic]; mais dans la partie de ce mur qui ferme la Loge Impériale, les piédroits répondant à ceux du vestibule sont, ainsi que les colonnes et les arcs qu'elles portoient, absolument en travertin: Il est très vraisemblable que toutes ces pierres étoient recouvertes d'un bel enduit de stuc; mais le bas des murs étoit toujours revêtu de plinthe de marbre. Enfin le mur qui recevoit toutes les voûtes rampantes et leur servoit de buttée étoit construits tout en brique et revêtu de travertin ou même de marbre, le 4<sup>e</sup>. portique étant destiné à l'Empereur et aux Grands de l'Empire.*

---

### *Evacuation des eaux*

*On a déjà observé que les eaux pluviales pénétoient partout dans cet édifice par les arcades des portiques extérieurs et intérieurs, par les croisées du sommet de sa façade, par la multitude de ses vomitoires, &c. &c; Afin de les évacuer on avoit pratiqué à chaque étage des cannaux (3) de ceinture qui les recevoient directement, les introduisoient dans des descentes et les conduisoient ainsi depuis le sommet jusqu'à des égouts qui, pratiqués dans tous les sens les portoient*

*[p. 66] et les versoit dans une grande [sic] cloaque construite autour et dehors de cet immense bâtiment, et qui les conduisoient au Tibre.*

*Tel étoit ce chef d'œuvre de l'intelligence humaine en architecture! Sa construction étoit si bien calculée que si l'on eut démoli par cupidité, pour employer ses excellens matériaux à construire des édifices modernes, il existoit encore dans son entier! De nos jours nous avons vu de forts tremblemens de terre qui n'ont causé d'ébranlemens qu'aux parties supérieurs désunies depuis longtems et abandonnées à elle même. C'est de tels événemens qui ont attiré l'attention prévoyante et magnanime de Pie VII. Par la construction dispendieuse d'un éperon qui par lui même est un monument<sup>321</sup>, il a assuré pour des siècles encore (4), l'existence de cette précieuse ruine. Gloire soit rendue par tous les*

---

<sup>320</sup> "Puisqu'ils n'existent que dans l'épaisseur du revêtement de brique" a été ajouté ne marge, vers 1818 donc.

<sup>321</sup> C'est la seule fois où Pâris fait allusion aux travaux de consolidation conçus et dirigés par R. Stern et G. Valadier en 1806-1807, sans même les nommer, et avec un éloge de Pie VII qui est difficile à interpréter Pâris n'ayant pas de sympathie particulière pour le pouvoir pontifical.



*amateurs des Arts et de l'Antiquité à ce Vénérable Pontife si respectable par son caractère et ses malheurs; si intéressant par sa bonté!*

## Notes

(1) Les piédroits sont composés d'assises qui ont depuis 1P.10°. jusqu'à 4P. 2°.: ces dernières sont rares. Elles sont le plus souvent d'un seul morceau sur la face; mais toujours de deux sur les flancs. Chacune est fine et liée avec celle qui la précède par des goujons de fer placés à chaque angle. Scellés en plâtre dans l'assise supérieure, ils entroient dans des trous pratiqués dans celle qu'elle recouvrait. <sup>x</sup> On conçoit de là qu'elles n'ont pu, comme quelqu'uns l'ont avancé sans preuves, être usées l'une sur l'autre par le frottement; cependant quoiqu'il y ait réellement du mortier, les joints sont peu marquant: la couche de mortier est toujours très mince; mais ce qu'il y a de remarquable c'est qu'il semble qu'on ne l'appliquoit que sur le lit supérieur de l'assise, et que le lit inférieur de celle qui devoit [illisible] une couche d'une peinture [illisible] d'ocre rouge sur chacune des arcades outre les joints [illisible] qui les accrochoient entre eux étoient encore cramponés avec [des] scellemens en plomb. C'est la recherche de ces métaux précieux dans les siècles de misère, pendant lesquels a gémi cette superbe Rome, qui ont fait cribler de tous trous les paremens des faces extérieures et intérieures où l'on a pu atteindre. On a de même coupé les chaînes de fer qui à chaque étage lioient entre eux les deux premiers rangs de piédroits, quoique cachées dans l'épaisseur des voûtes.

<sup>x322</sup> où ils étoient scellés en plomb.

<sup>xx323</sup> [illisible] lors de la chute d'une des grandes arcades [illisible] 3<sup>e</sup>. portique à réc de chaussée pendant l'hiver de 1813<sup>324</sup>. Enfin [illisible] des joints verticaux et de ceux des claveaux des arcades.

(2) Le revers du mur de face offre plusieurs observations. D'abord au 2<sup>me</sup>. étage, une des assises des piédroits [illisible] à des hauteurs inégales, une saillie d'un pied environ, dans toute la largeur du piédroit; saillie que l'on croit avoir été destinée à porter les ceintres pour la construction des voûtes, et oubliée là par négligence : il faut admettre que les piédroits opposés qui n'étoient plus [illisible] en avoient autant ? Au 3<sup>me</sup>. étage la

<sup>322</sup> Note marginale.

<sup>323</sup> Note marginale.

<sup>324</sup> Quelle est la signification de cette référence à l'hiver 1813 ? Cela signifie-t-il que le manuscrit était achevé à l'automne 1813 et que ce n'est que beaucoup plus tard (en 1818 comme pour les autres notes marginales) que Pâris a ajouté cette remarque ? Ou bien certaines notes marginales ont-elles été ajoutées dès la fin de l'année 1813 ? Cette dernière possibilité n'est pas à exclure, mais rien ne la documente.

[illisible] des deux rampes des escaliers doubles, ainsi que les arcs, qui à partir de là traversoient le corridor, étoient portés par d'énormes corbeaux de pierre de 7p.3°. de large sur 2p.4°. de hauteur, [illisible], [illisible] par la frise du 3<sup>e</sup>. ordre. Enfin l'architrave des derniers entablemens pénétroit aussi le mur aplomb du milieu des piédroits du bas [illisible] d'autres corbeaux [p. 67] de 2p.3°. de saillie sur 3p.2°. de large et 2p.3°. de haut, dont l'effet étoit de porter les arcs en brique [...].

(3) Ces cannaux sont en pierre; mais soit qu'originellement on n'y ait pas ménagé les portes suffisantes, soit qu'elles ayent été dérangées par des tassemens inégaux dans la construction, des tremblemens de terre, &c. On a été obligé de les refaire en mortier. Il en existe dans tous les portiques, les passages et les escaliers! Cela n'étoit ni commode ni beau à voir. On conçoit combien les saletés qui y couloient devoient répandre d'infection et que ce n'étoit pas sans de bonnes raisons qu'on faisoit pleuvoir dans cet intérieur une profusion d'eaux de senteur qui pouvoit difficilement neutraliser tant de mauvaises odeurs. \*

(4) Depuis 45 ans que pour la première fois j'ai vu cette belle ruine, il en est successivement disparu plusieurs détails importans dont grand nombre sont conservés dans le travail que j'ai fait<sup>325</sup>.

\*<sup>326</sup> Dans les murs supérieurs, les dessentes [sic] pour l'évacuation des eaux sont construites avec de grandes tuiles fabriquées pour cela et dont les bords s'emboïtoient les uns avec les autres; mais dans les murs inférieurs ces dessentes sont en boisseaux de terre cuite s'emboïtant également par leurs extrémités; d'autres telles que les descentes qui, servant aux eaux des parties supérieures, se voyent dans le mur du second portique du 2<sup>e</sup>. étage, contre lequel se terminoit le second Menianum, sont formées par des briques à plat dans la construction; elles ont 11°. de large sur 9°. dans leur autre sens, et à fur et mesure qu'elles se construisoient elles étoient [illisible] que des tuyaux de 4 à 5°. de diamètre (voyés les Feuilles XXXV, XLII, XLIV et XLV.)

---

<sup>325</sup> Prise à la lettre cette note signifierait que Pâris avait dessiné des détails dès ses premières recherches sur le Colisée, soit dès 1772-1774. Ce qu'il écrit par ailleurs (dans "L'Amphithéâtre Flavien") semble pourtant indiquer qu'à cette époque les relevés qu'il avait opérés étoient plutôt sommaires (cf. la discussion de ce problème dans le Volume III, "Colisée").

<sup>326</sup> Note dans le texte d'une note, repérée par un astérisque.

## *Souterrains inconnus découverts en 1811 sous l'arène du Colisée*

*Ce que l'on vient d'examiner et de décrire est tout ce que l'on pouvoit connoître de cet amphithéâtre avant l'année 1811. Moi-même, pour employer mes loisirs j'avois déjà fait un travail considérable afin de pouvoir en opérer la restauration; mais je ne pouvois connoître l'arène alors encombrée de terres: j'avois cependant le plus grand désir d'y faire fouiller dans quelques endroits. Ayant observé dans le 3<sup>e</sup>. portique deux ouvertures accidentellement ouvertes dans une voûte au dessous, j'y descendis et je trouvai deux corridors de 12P. de large, se dirigeant vers l'arène, mais obstrués par les terres à peu de distance de ces deux ouvertures. Je soupçonnai alors qu'il devoit y avoir là [p. 68] une inconnue importante. Le Gouvernement françois voulant se signaler par quelque découverte éclatante en Antiquité<sup>327</sup>, je profitai de cette heureuse disposition, et sur les représentations que je fis à ce sujet, la Consulte ordonna en 1811 le déblay de l'arène du Colisée. x*

*x Nota<sup>328</sup> Des quatre administrateurs<sup>329</sup> dont la Consulte étoit composée, Mr. le Baron Degérando fut celui qui contribua le plus à faire adopter mes vues.*

*Outre le peu d'espace que cette arène offroit aux spectacles nautiques, il y avoit un autre désavantage, c'est la trop grande profondeur qu'il fallu lui donner afin que l'eau y eu une hauteur suffisante. Il en résultoit que lorsqu'on y donnoit les combats et les chasses, spectacles essentiels des amphithéâtres, cette profondeur cachoit sur chaque rayon 54P. du sol de l'arène et de ce qui s'y passoit, perte qui se trouva réduite à 24P. lorsqu'ayant renoncé à la naumachie l'on put relever ce sol de 11Ps..*

*Soit que dès lors on ait formé dans cet espace un terre plein, soit qu'on y ait construit des souterrains; ce qui n'est guerre vraisemblable. Il est évident par les nouvelles découvertes qu'à une époque ignorée on y a distribué des constructions parfaitement régulières pour des usages auxquels on n'avoit pas pensé dans l'origine; c'est-à-dire pour y faire paroître et disparoître des décorations et y introduire les animaux féroces d'une manière neuve et plus naturelle. (1) Il ne faut pas juger de ces décorations d'après celles de nos théâtres qui ne sont vues que sur une face par des spectateurs placés tous en deçà d'un même diamètre; celles de l'amphithéâtre au contraire, étoient isolées et devoient être vues de tout son pourtour, et il est évident que si par leur grandeur elles eussent*

---

<sup>327</sup> Cette formulation reprend presque mot pour mot celle que l'on trouve dans "L'Amphithéâtre Flavien", BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 562.

<sup>328</sup> Note marginale.

<sup>329</sup> Ces quatre membres étaient sans doute Janet, J. De Gérando, Dal Pozzo et S. Miollis.

*approchées de la réalité, elles auroient masqué aux spectateurs de l'un des côtés ce qui se passoit de l'autre; d'autant plus que c'étoient des montagnes avec des cannaux, des forests, &c. Il est donc vraisemblable que tout cela étoit imité très en petit; que ce n'étoit qu'une simple indication du lieu de la scène, une invention des tems bas, peut-être puérile et d'assés mauvais goût: On sçait d'ailleurs que les Anciens n'étoient pas sensibles à ces sortes de deffauts et faisoient peu d'attention aux invraisemblances dans les décorations de leurs théâtres. Y*

*Y Nota<sup>330</sup> Dans tous les tems le merveilleux [illisible]*

*La distribution de ces souterrains étoit divisée en deux parties parfaitement semblables par un vaste et long corridor de 12P. de large qui, pratiqué sur le grand diamètre de l'élipse [sic], avoit ses entrées dans la place environnante, à 3toises. à peu près de la façade extérieure. Là une ouverture ménagée dans le pavé donnoit accès par un plan incliné aux cages des animaux féroces (1). On réunissoit en groupe, sans doute suivant les espèces d'animaux, dans de grands cannaux encore [p. 69] existants pour de là les introduire sur l'arène [illisible] dont on va rendre compte. Mais avant tout on doit sçavoir que chaque partie [illisible] divisée en deux par le corridor sur le grand diamètre, étoit également diviséesur le petit par une suite de portes et qu'il en résultoit quatre quarts semblables entre eux.*

*Indépendamment du grand corridor qui traversoit tout sur la longueur, parallèlement et à 11P.2°.6lg. de distance en étoient deux autres; c'est-à-dire de chaque côté servant au même usage. Dans celui du milieu on avoit pratiqué dans la construction x huit dispositions pour fermer à volonté des plans inclinés x par lesquels les animaux sortant de leur cage s'échappoient dans l'arène où ils débouchoient par des cavernes en décoration: les corridors latéraux contenoient chacun trois dispositions semblables. Elles étoient préparées par des assises inclinées de 29 degrés à l'horizon dans les murs latéraux: On les avoit, au moins le plus grand nombre, percé de trous quarrés où s'inserroient les extrémités des solives qui, passant d'un côté du corridor à l'autre, formoient, étant recouvertes en madrier et en terre, des rampes par lesquelles ces animaux s'élançoient avec furie du petit espace où ils étoient enfermés par des clotures mobiles xx placées au pied de chacune de ces rampes pour empêcher qu'ils ne pussent s'échapper par ailleurs. .... Il faudroit connoitre les usages d'après lesquels cela s'exécutoient pour préciser quelque chose : cela est impossible aujourd'huy. Les auteurs dans leurs*

---

<sup>330</sup> Pour la première fois Pâris n'utilise pas, pour repérer une seconde note marginale dans une même page, une double croix xx mais un Y. Il se pourrait que ce Y, ou un Z qui apparaît page 69, soient postérieurs aux repères par des x car, page 69 dans les marges, ils suivent les x; postérieurs mais sans doute de l'année 1818 encore ou peut-être 1819.

*relations souvent très fautives<sup>331</sup>, ne parlent que de ce qu'on voyoit et non des moyens cachés qui nous occupent. Z*

*x<sup>332</sup> du revêtement en pierre de taille de Peperino.*

*xx Note<sup>333</sup> Ces clotures mobiles s'encastroient avec facilité dans de fortes rainures taillées dans la pierre du revêtement pour les recevoir. Probablement on y pratiquoit des [illisible] devant lesquelles on présentoit celles des cages qui contenoient les bêtes féroces [...].*

*X<sup>334</sup> Nota. [...].*

*Z<sup>335</sup> pour bien comprendre cette description, il faudroit avoir sous les yeux le plan, les coupes, élavations de toute cette découverte.*

*A l'endroit où le corridor du milieu entre sous l'arène, il communique par de larges arcades avec deux autres corridors qui suivent la forme ovale, et qui sont contigus et concentriques. Le plus éloigné des deux étoit appuyé au mur de fondation du Podium: il contient plusieurs détails dont malgré leur régularité il est impossible de rendre un compte bien exact tant que l'on n'aura pas déblayé jusqu'au pavé (2), ce qu'il est actuellement décidé qui sera jamais. Cependant il est évident que la plus grande partie de ces détails entretient un rapport à l'ancienne naumachie. Le plan ovale de ces deux corridors forme avec ceux en ligne droite parallèles à celui du grand diamètre, un segment de 18 toises de long sur 11 pieds. de large.*

*Dans cette largeur, attenant d'une part au corridor du milieu, de l'autre à celui qui lui est parallèle, en est un petit de 6P.10°.6<sup>lig.</sup> de large: Il en existe un autre entre le corridor parallèle et le segment dont nous avons parlé, de 4P.7°.6<sup>lig.</sup> à 9P. à peu près (3) au dessus du pavé des [p. 70] souterrains, ils sont divisés par de petits murs de refend portés sur des consoles et des arcs (on ne parle toujours que du quart du plan) qui forment 10 ouvertures dans le sol de l'arène: Elles ont 4P.6°. 6<sup>lig.</sup> de long sur 2P.10°.9<sup>lig.</sup> de large entre ces ouvertures et celles de l'autre [illisible] du même côté du grand diamètre, est un espace qui probablement n'étoit pas ouvert sur l'arène; il a 6P.6°.6<sup>l.</sup> de longueur sur 6P.6°. de large et formoit un passage sur le petit diamètre, qui pénétroit toutes les autres divisions x; mais au lieu de dix ouvertures dans l'arène, il n'en a que cinq de 3P.9°.9<sup>lig.</sup> de long sur 2P.11°. de large, encore ces*

---

<sup>331</sup> On remarquera que Pâris ne perd jamais une occasion de critiquer les sources littéraires.

<sup>332</sup> Note marginale.

<sup>333</sup> Note marginale.

<sup>334</sup> Appel de note marginale figurant la lettre x et non une croix, probablement note postérieure comme nous venons de le voir.

<sup>335</sup> Appel de note marginale figurant la lettre z.

deux dimensions [sic] sont-elles tournées dans un sens contraire à celles du corridor précédent. Entre elles et les ouvertures du quart suivant est encore un passage qui a 4P.10°. de long sur 12P. de large, et à chaque extrémité du corridor est aussi une pièce de 4P.10°. sur 23P. xx. (Comment cela étoit-il ouvert dans le sol de l'arène ? Quelle figure cela y faisoit-il ? Ce sont des questions presque insolubles. Indépendamment de ce qu'on n'aperçoit pas de vestiges de voûte dans cet espace, toutes les convenances portent à croire que ce sol de l'arène étoit un fort plancher.) Chacune de ces ouvertures parallélograme avoit un potelet de pierre travertine scellé dans la maçonnerie à ses quatre angles (4); leur sommet étoit refouillé de manière à recevoir une poulie et l'on voit à tous le trou destiné au boulon qui passoit par son œil et sur lequel elle tournoit. Au milieu des potelets on avoit ménagé dans l'enduit des petits murs de refends, un canal dans lequel devoit couler une corde tenant à la poulie pour faire descendre ou monter l'objet de cet appareil; Enfin on voit également, les [illisible] (5), les [illisible], appuyer les leviers qui faisoient mouvoir ces machines, ainsi que des ouvertures pour placer dans les murs de refends des poulies horizontales (6) plus grandes que les premières! L'usage de tous ces détails est évident. Ils servoient à faire mouvoir des décorations; mais la dimension [sic] de 4P. 5°. 6l. sur 2P. qu'ont ces ouvertures ne donne pas une grande idée des décorations qui en sortoient. Les arbres ne pouvoient avoir que 17 à 18 pieds de haut, et sans doute leurs branches pendantes contre la tige, se relevoient au moyen de cordons et de petites poulies: les montagnes et les canaux réunies en feuillets de chassis se déployoient par les mêmes moyens ..... Tout ceci n'est que simples suppositions .....[Il est] permis à chacun de faire les siennes; mais il ne faut se la permettre qu'à vue de tous ces détails sur lesquels j'ai beaucoup réfléchi et que j'ai relevé et dessiné très exactement. D'après cette description voilà bien au moins, quatre vingt deux ouvertures, sans celles qui pouvoient exister dans les [illisible] qui bornent ce que nous avons décrit : elles sont toutes disposées sur des lignes droites: sans doute il y en avoit de plus grandes les unes que les autres (7). Toutes celles des deux lignes les plus près du grand diamètre n'avoient que 2pieds. de distance entre elles [...]. Comment supposer là une voûte ? Il paroît donc de toute évidence que le sol de l'arène ne pouvoit reposer que sur un fort et très solide plancher. xxx

x<sup>336</sup> une extrémité de ce même petit corridor est une pièce de 21P. 6°. de long qui pouvoit être un magasin de décorations. L'autre petit corridor encore plus étroit, [illisible] par quart du plan que cinq divisions ouvertes par le haut; mais au lieu [illisible]

xx<sup>337</sup> servant sans doute aussi de magasin [illisible]

---

336 Note marginale.

337 Note marginale.

xxx Nota<sup>338</sup>. On voit à Rome, surtout au pied du grand degré [illisible]

[p. 71] *Plusieurs tremblemens de terre ayant beaucoup endommagé ces souterrains, ils ont été restaurés (8), mais certes de plus mal en plus mal<sup>x</sup>. Les dernières réparations prouvent que dans ces tems malheureux la construction étoit oubliée comme toutes les autres parties de l'Architecture. Toutes ces réparations embrouillent, et rendent d'autant plus plus difficile de se prononcer sur des choses que l'on voit, mais mutilées, mais sur les formes et les usages desquelles on n'a nulle idée. Malgré cela ces souterrains étant uniques et pouvant étendre nos lumières sur les jeux de l'amphithéâtre, ils méritent d'être levés, dessinés sans tous les sens et rendus publics par la gravure. Jusques ici rien de tout cela n'a été fait. J'en ai à la vérité levé les plans et tracé toutes les coupes, mais il reste bien des inconnues qu'il ne dépend pas de moi d'éclaircir; elles ne pourroient l'être qu'en continuant les fouilles [...]. Elles ont été ouvertes par le Gouvernement françois, continuées par celui de Naples qui l'a remplacé et fermées par le Gouvernement romain<sup>339</sup>, plus intéressé que tout autre au succès de cette honorable entreprise; mais finissons notre description de ces souterrains.*

[p. 73] (8) *Certainement ces arcades qui composoient la décoration de l'enceinte de la naumachie étoient formées par de grands et beaux claveaux de Peperino que l'on voit employés dans plusieurs de ces constructions souterraines; sans être appellées par aucune forme circulaire et comme matériaux quelconques.*

(9) *Je serois plus porté à écrire que l'arène se remplissoit d'eau par le moyen de ces arcades. Comme l'assèchement devoit exiger un tems assés long, il est probable que la naumachie terminoit les jeux de la journée. Or ce devoit être un assés beau spectacle que celui de ces 80 napes argentines et abondantes qui remplissoient l'arène le plus promptement possible et la versant également dans toute sa circonférence.*

*Note particulière<sup>340</sup>. Quoique l'auteur de ce manuscrit lui ait donné la forme nécessaire pour pouvoir être publié, son intention n'a jamais été de le faire imprimer. Si dans la suite cet ouvrage tomboit entre les mains de quelqu'un qui [l'estime] assés utile pour le livrer à l'impression, toute cette description du Colisé exigeroit d'être accompagnée de dessins. Ce travail existe. C'est le fruit de dix années d'observations et d'études favorisées par des circonstances heureuses<sup>341</sup>, et l'auteur n'a rien négligé*

---

<sup>338</sup> Note marginale.

<sup>339</sup> Cette mention du gouvernement romain, dans le texte, prouve que ce manuscrit, commencé en 1813 certes, a été poursuivi et terminé, sans doute, vers 1814-1815.

<sup>340</sup> Note marginale.

<sup>341</sup> Allusion aux fouilles napoléoniennes évidemment.

*pour le rendre complet; mais il est trop étendu pour en faire l'accessoire de ce petit ouvrage. Il faudroit se borner à faire graver au trait ce qui seroit jugé indispensable pour la clarté de cette description : on pourra en faire autant pour tous les articles auxquels les gravures de Desgodets seroient insuffisantes, ou parce qu'il n'en a pas parlé, ou parce que les fouilles récentes y ont ajouté des détails qu'il n'a pas connus. Or tout ce travail existe parmi les nombreuses Etudes d'Architecture qui seront léguées à la Bibliothèque publique de Besançon, ainsi que ce petit manuscrit<sup>342</sup>.*

[p. 73]

---

### *Amphithéâtre de Vérone*

[...]

[p. 74]

---

### *Théâtre de Marcellus*

[...]

[p. 76]

---

### *Temples de St. Nicolas in Carcere*

*Ces trois temples dont le plus septentrional touchoit par un de ses angles à l'édifice précédent, étoient si voisins l'un de l'autre qu'il y avoit à peine 5 pieds de passage entre leurs stylobates. Tous les trois étoient périptères. Antonio Labacco les a publiés en 1557. Depuis on les avoit oubliés, lorsqu'en 1807 quelques réparations faites à l'église de St. Nicola in Carcere les reproduisit au jour.*

*L'espace qu'occupoit celui du milieu est compris en totalité dans l'église de St. Nicola. Des deux autres, les colonnes de leurs portiques latéraux correspondants sont enclavées dans l'épaisseur de ses murs; c'est-à-dire qu'indépendamment de la superficie occupée par le temple du milieu, l'église comprend encore les espaces qui les séparent des deux autres.*

*Palladio<sup>x</sup> présume d'après Pline que le plus méridional, décoré d'un ordre dorique grec, ayant un triglyphe sur l'angle, signe de reconnaissance, avoit été élevé à la Piété Filiale sur le terrain de la Prison Claudienne, en mémoire de cette femme qui nourrit de son lait son père condamné à y mourir de faim. Une seule de ses colonnes est encore visible (beaucoup d'autres renfermées dans le mur méridional de l'église y ont été découvertes par curiosité, comme pour s'assurer de leur existence; et y ont été de nouveau renfermées). Elle est en pierre de pépérino ainsi que son entablement. Quoique cette pierre ait été*

---

<sup>342</sup> Nous avons vu qu'effectivement Pâris a sélectionné dans ses "Etudes d'Architecture" un certain nombre de dessins qu'il a réduits pour les faire figurer dans le manuscrit 11, véritable maquette de l'ouvrage dont Pâris méditait la publication par lui-même ou par un ami (S. Vallot, H. Lebas)



*profondément rustiquée pour y faire mieux happer le stuc qui formoit les détails de l'ordre, il ne nous en est parvenu aucun. Son stylobate renfermé dans la terre s'est seul conservé ainsi que ceux des deux autres temples.*

*Il n'existe de celui du milieu, le plus riche et le plus grands, que six colonnes, dont quatre de son portique principal sont enclavées dans le portail de l'église, et les deux antes. Il étoit amphiprostyle. Les bases retrouvées sous le pavé, ainsi qu'une petite partie du fust et des cannelures, en marbre blanc. Les colonnes d'ordre ionique sont en pépérino revêtues de stuc. Elles ont 2P. 7°. de diam<sup>e</sup>. et 28 P. de hauteur, ce qui fait presque 11 diam<sup>e</sup>. ! Les antes ont des chapiteaux approchant du dorique, ornés d'oves et de roses dans le gorgerin. Le seul chapiteau ionique existant est si mutilé qu'on a de la peine à s'assurer qu'il est de cet ordre. Enfin si on voit encore beaucoup des grands caissons composant le plafond du portique méridional, on y retrouve l'architrave qui étoit taillées ainsi que toutes les moulures des plafonds.*

*En regardant le mur du nord de l'église, on y trouve les colonnes du 3<sup>e</sup>. temple enclavées, et en montant dans le clocher on a vu une portion de leur fusts, des chapiteaux et l'entablement, plus élevés que le comble de l'église : le reste est dans les maisons du voisinage. Tout cela est toujours en pépérino recouvert de stucs.*

*Ce temple devoit être une belle masse. En y comprenant la hauteur de son stylobate, il a un peu plus des 7/8<sup>e</sup> de sa largeur. Le piédestal a moins du quart des colonnes et l'entablement le quart juste, non compris la base. Les colonnes toujours trop exhaltées ont tout près de 10 diam<sup>e</sup>. et les bases trop hautes sont d'un profil corinthien. Il est difficile de [illisible] sur les chapiteaux trop maltraités par le tems; mais l'entablement est bien divisé, bien composé et d'un bon profil. La frise a été ornée à en juger par les trous en échiquier des clous qui y attachoient les ornemens. C'est grand dommage que tous ces stucs soient détruits; car à en juger par toutes les analogies, cet édifices eut fourni un exemple de l'ordre ionique plus fait pour être suivi que celui du Temple de la Fortune Virile.*

*Labaco en donnant ces templesa commis une erreur. Il les suppose élevés tous trois sur une plateforme à laquelle on montoit par trois marches non interrompues, tandis que chacun a son stylobate bien distinct, qui ne ressemble point aux autres, et encore assés conservé.*

*Quoique la porte du temple du milieu n'existe plus, on a retrouvé sur la fondation qui la portoit, le profil de son chambranle aussi parfaitement tracé que s'il y eut été contrepréuvé.*

<sup>x</sup> qui ne [...] dans son [manuscrit] et qui probablement ne les a pas connus.

[p. 78]

### *Portique ou Forum des Temples précédents*

*En face, mais non en vue de St. Nicolas in Carcere, à 12 ou 15toises. de distance, séparée par la rue Montanara et les maisons qui la bordent. On trouve une ruine peu connue parce qu'elle est renfermée dans une habitation particulière; mais qui est intéressante : on y parvient par le Vicolo del Buffalo. C'est les restes d'un portique à deux ordres qui probablement renfermoit les temples que nous venons d'examiner. Le peuple le nomme La Carita Romana, à cause de ce tems historique dont nous avons parlé à l'article précédent, arrivé là ou dans non voisinage. L'ordre supérieur, dont il n'existe qu'une colonne, étoit corinthien, mais ce qui intéresse les architectes, c'est celui du rez de chaussée qui est dorique. On ne peut connoître la hauteur des colonnes enterrées de plus de la moitié de leur hauteur. Elles sont engagées dans les piédroits des arcades comme au théâtre de Marcellus, sans doute aussi comme contrefort. Leur chapiteau est de même composition, mais sans quart de rond, d'ailleurs bien proportionnés [...].L'entablement, divisé comme s'il y avoit des triglyphes, est privé de ce bel ornement. L'architrave, qui a deux faces, est couronné par un talon surmonté de ses réglés; mais la corniche, belle et bien profilée, a des mutules et non des denticules. Leur intervalle ou plafond est rempli par des lozanges variés. Cet exemple n'est pas à mépriser. [p. 79] Dans la rue S<sup>ta</sup>. Maria in Cacaberis, on voit dans la face d'une maison délabrée, le reste d'un autre portique dorique dont Palladio dans son Livre I<sup>o</sup> en parle sous le nom de Portique de Pompée, et Serlio dans son Livre III. Il ne peut nous intéresser, dégradé comme il est, que par la construction de la plate bande de son architrave portée par des colonnes engagées. Cette construction est bien entendue et Palladio l'a copiée dans le cloître de la Charité à Venise. Le plan de ce lieu, probablement un marché, n'est pas sans intérêt.*

### *Les Thermes*

*C'est dans ces immenses édifices comparables à des villes, que les Romains déployoient tout le luxe de leur architecture. Leurs masses devoient les annoncer de loin. Dans leur intérieur les formes des salles qui les composoient laissoient l'œil enchanté par leur grandeur et leur variété. Les colonnes du plus grand module et des plus beaux marbres y étoient prodigués. Les statues, les tableaux les plus précieux, dépouilles de la Grèce, étoient employés à les orner. Les pavés étoient composés des plus belles mosaïques, et les bibliothèques les plus choisies étoient mises à*

la disposition des gens de lettres et des philosophes qui s'y entretenoient dans de magnifiques et nombreux exèdres. Il s'y livroient à tous les exercices favorables à la santé, à la course, à la lutte, à la paume. Enfin, excités par les encouragements des spectateurs nombreux qui en peuploient les xistes, sa jeunesse même venoit s'y exercer à la gymnastique.

C'est à Palladio que l'on doit les dessins qui retracent tant de magnificence. De son tems nombre de ces édifices étoient encore très reconnoissables. Aujourd'huy ceux de Caracalla, de Dioclétien et de Titus sont seuls assés conservés pour que des architectes puissent encore en relever les plans. Pour les élévations chaque année, chaque hyver, ajoute à leur destruction, sans ce que font disparaître les cultivateurs qui étende leur culture. Il y a 45 ans<sup>343</sup> [p. 80] que j'ai pu lever les t[h]ermes de Titus presque entiers. Actuellement il en existe à peine quelques parties reconnoissables ! Pour en raisonner il faut avoir les plans sous les yeux.

Ce qui frappe au premier abord, c'est la belle disposition de ces plans, dans laquelle la symétrie est observée de manière que le plus petit détail d'un des côtés avoit exactement ses correspondans de l'autre, malgré souvent l'énorme distance et les intermédiaires qui ne permettoient pas à l'œil de jouir de cette excessive régularité ! Ensuite on admire la grande variété des pièces et la beauté de leurs différentes formes. L'édifice principal étoit environné d'une vaste enceinte comme on le voit encore aux thermes de Caracalla, de Dioclétien et de Titus. Elle étoit formée par des exèdres de différentes dispositions, des logemens, &c. et plantées en platanes, ornés de fonatines, de statues de grand hommes &c.

Le plan des thermes d'Agrippa est beau, son parti est grand et le Panthéon qui y est uni y ajoutoit beaucoup; mais il ne devoit pas être absolument tel que le donne Palladio<sup>344</sup>. Si l'on prend la peine de relever les parties qui en subsistent encore dans les maisons voisines de la Rotonde, de la Minerve, de l'Arco della Ciambella<sup>345</sup>, on sera convaincu que cette dernière ruine en faisoit partie, quoique ce grand architecte ne l'y ait pas ajouté; et ce plan devoit être plus étendu. Il faut donc se borner à juger ceux qui sont assés visibles pour que l'on puisse être certain qu'on peut parler avec quelque connoissance.

---

<sup>343</sup> Pâris ayant levé le plan des thermes de Titus en 1772, cela date la rédaction de ce texte de 1817.

<sup>344</sup> Pâris connait certainement ce plan par l'ouvrage de O. Bertotti Scamozzi (d'après Lord Burlingthton), *Le terme dei Romani disegnate da Andrea Palladio*, Vicenza, 1785, ouvrage présent dans sa bibliothèque (Ch. Weiss, 1821, n° 239).

<sup>345</sup> Allusion probable à la pl. XXVII, "Plan et coupes de ce qui subsiste encore des Thermes d'Agrippa renfermé dans des constructions particulières derrière le Panthéon", du vol. I des "Etudes d'Architecture".

[p. 81]

### *Thermes de Titus*

*Il ne subsiste rien aujourd'hui des élévations de ce palais de quelque côté qu'on le considère, et celles qu'en donne Palladio ne présentent qu'incertitude. Il n'y a pas lieu d'en parler.*

*Cet édifice étoit sur la pente du Mont Esquilin. Probablement pour obtenir un emplacement suffisant à son enceinte, du côté du midy, on a dû y construire d'immenses substructions, et afin d'en tirer un parti utile, dès l'origine on établit des bains particuliers; c'est-à-dire où l'on étoit admis en payant. Ils étoient décorés de peintures d'arabesques, dont une grande partie étoient encore assés conservées il y a 30 ou 40 ans, pour pouvoir être dessinées et gravées (3). Ces lieux étoient très importans pour qu'on les décora de statues précieuses, et c'est dans une de ces salles sans lumière que l'admirable groupe de Laocoon a été trouvé. Ces lieux étoient très importans pour qu'on les décora de statues précieuses, et c'est dans une de ces salles sans lumière que l'admirable groupe de Laocoon a été trouvé. Dans l'espoir de quelque découverte semblable, la Consulte a ordonné que l'on repris la suite des anciens déblais. Ils ont été continués depuis 1810 jusqu'en 1814, sans autre découverte qu'une très médiocre et petite statue de Pluton et de nouveaux arabesques; mais ils n'étoient conservés que dans les voûtes trop élevées pour que l'on puisse jouir de leurs jolis détails autrement qu'éclairés par des torches attachées à des [illisible], moyen qui bientôt les enfume et les rend méconnoissables. Il est inutile de demander si quelque agréable qu'ils fussent, des ornemens aussi remplis de petits détails étoient bien placés dans des lieux à 36<sup>pièds</sup>. de haut, où l'on ne pouvoit les voir qu'à la lumière des lampes ?*

[p. 81]

---

### *Thermes de Caracalla*

[...]

[p. 83]

---

### *Thermes de Dioclétien*

[...]

[p. 85]

---

### *Bains de Paul Emile*

*Si cet édifice n'avoit pas eu une liaison inconstestable quoiqu'accidentelle avec la Place de Trajan, il n'eut pas mérité de nous occuper. Nous allons*

donc à son occasion examiner particulièrement cette Place qui n'a été connue dans les tems modernes que par les fouilles faites en 1811, 1812, 1813 et 1814, par ordre du Gouvernement français.

---

### Forum ou Place de Trajan

Il paroît que Rome si magnifique dans ses édifices, n'en avoit aucun qui put être comparé à celui-ci. Les auteurs qui l'on décrit l'ont fait avec si peu d'exactitude que souvent ils confondent le Forum avec [p. 86] la Basilique ! Les modernes étoient généralement persuadés que la belle Colonne Trajane étoit au centre de cette Place. Quelle a donc été la surprise, lorsque par les fouilles de 1812 on a reconnu qu'elle n'y étoit pas même comprise, et qu'elle en étoit séparée au midi par la Basilique Ulpienne qui à elle seule formoit un des côtés; qu'au levant et au couchant cette Colonne étoit renfermée entre des portiques qui tenant à la Basilique, étoient à peine à 78P. l'un de l'autre ! Cela étoit positif puisqu'on retrouvoit en place les bases des colonnes de ces portiques, leur pavé de marbre et le mur de la Basilique avec une petite partie de son revêtement également de marbre ! (le mur en travertin). Il en résulte avec la dernière évidence que la Colonne étant au nord, et la place au sud, il n'y avoit aucun rapport entre elles, au moins d'une manière directe et principale.

Les auteurs du tems font entrer dans la composition de ce merveilleux ensemble, la Basilique Ulpienne décorée avec la plus grande magnificence; le Temple de Trajan; cette Colonne qui porte son nom et qui en même tems qu'elle faisoit passer ses hauts faits à la postérité indiquoit encore (d'après son inscription) de combien le Mont Quirinal avoit été abaissé pour produire l'étendue de surface nécessaire à ce vaste tout; deux Bibliothèques, l'une Grecque, l'autre Latine; plusieurs arcs de triomphe; des portiques, et une multitude de statues de grands hommes élevées sur des piédestaux.

---

### Basilique Ulpienne

Cet édifice à qui l'on avoit donné le nom de la famille de Trajan, étoit disposé de manière que sa longueur étoit parallèle à celle de la Place, à laquelle elle eut dû plutôt présenter sa largeur et son entrée. Au lieu de cela elle lui offroit le flanc. Probablement des considérations majeures avoient déterminé cette singulière disposition. D'abord cette Place occupoit par sa longueur toute la largeur d'une étroite vallée fermée par le Mont Capitolin au couchant et le Quirinal au levant. Peut-être des édifices sacrés antérieurement existants, ne permettoient pas de [p. 87] disposer de l'extrémité nord de cette vallée. L'on sçait que son côté sud

étoit déjà en grande partie employé par tous ces temples des prédécesseurs de Trajan avec leurs forums ! Quelque rue importante longeant le pied nord du Capitole et se dirigeant sur le Quirinal n'aurait-elle pas nécessité l'entrée principale de la Basilique de ce côté et dans le lieu qu'elle occupait ? Tout cela sont des suppositions; mais quelque fut le motif ou l'obstacle, il falloit qu'il fut insurmontable puisqu'il n'a pas été surmonté : d'ailleurs il y avoit sans doute des entrées latérales à cette immense Basilique.

Le mur nord de la Basilique formant le côté opposé à la façade sur la Place n'étoit qu'à 27P. du socle de la Colonne Trajane. L'édifice étoit composé d'une grande nef de 78P. de large et de quatre collatéraux qui en avoient 20, le tout entre les colonnes qui les séparaient et qui avoient 3P. 4°.5l. de diamètre. La longueur de ces nefs étoit de 186 P.. Comme les fouilles n'ont pas été au delà de cette dimension [sic] on ne peut rien avancer de positif sur la longueur totale; mais si l'on considère 1°. qu'un fragment (1) du Plan antique de Rome qui offre la moitié à peu près de cette Basilique du côté de l'entrée, fait retourner de ce côté les deux nefs latérales dont la fouille n'annonçoit encore rien; 2°. que du côté opposé elle n'a pas davantage indiqué le Tribunal; qu'en conséquence on ne peut se dispenser d'ajouter au moins la longueur de deux autres nefs collatérales avec leurs colonnes à chaque extrémité, ce qui fait en tout 279P. 5°. 8l. sur une largeur de 178P. 5°. 10l..

La façade sur la Place n'existe plus; mais elle étoit précédée d'un grand perron formé par cinq marches de marbre jaune antique dont une portion étoit encore en place lors de la fouille. Ce perron formoit ainsi que ses degrés, trois avant corps dont celui du milieu étoit double des autres. Or si l'on consulte la médaille qui retrace cette façade avec [illisible] FORVM TRAIANI. On y verra de même trois avant corps (celui du milieu plus large avec une grande porte et des niches !). Voilà donc la décoration de cet édifice du côté de la place sur laquelle est une entrée ! Ici on n'imagine rien; on s'en tient aux monuments. Observons encore que l'inscription FORVM TRAIANI. [illisible] [p. 88] la médaille est faite pour perpétuer le souvenir de la Place et non de la Basilique : il n'en est pas de même de celle qui en offre la façade et l'entrée principale ? On lit au dessous BASILICA VLPIA : c'est bien ici la Basilique, ce n'est pas la Place avec laquelle cette façade n'a rien de commun (2). Pour revenir à notre grande entrée latérale, on a trouvé entre les avant corps qui devoient y être, quatre piédestaux <sup>x</sup> portant sans doute des statues, mais tous quatre avec la même inscription à l'honneur de Trajan. Suivant les médailles, ces colonnes qui composent les avant corps portent un entablement avec un attique au dessus, surmonté suivant l'usage de quadriges, trophées, statues &c. Le couronnement de la principale façade présente quelque variété à cet égard.

x<sup>346</sup> dont un entier et encore en place

*Comme le Quirinal est ["presque contre cet édifice"] au levant, l'entrée de la Basilique devait être au couchant. En effet, on a trouvé dans cette direction et jusqu'à la Place de St. Marc, un grand nombre de ces statues d'hommes illustres dont celle-ci et ses abords étoient décorés. Flaminius Vacca qui nous a transmis ces faits, ajoute que dans ces mêmes lieux on a découvert les restes d'un arc de triomphe et [illisible] de ces Prisonniers Daces semblables à ceux de l'arc de Constantin et dont les dernières fouilles ont encore mis plusieurs au jour. Voilà donc, à ce qu'il me semble, la grande rue préexistante décorée de ces hommes illustres, passant sous un arc de triomphe pour parvenir au portail de la Basilique ? D'après le fragment déjà cité du Plan antique de Rome, ce portail ou entrée étoit toute ouverte en colonnes et la médaille la représente de même. Sans doute elle étoit fermée jusqu'à une certaine hauteur entre ces colonnes, par une cloture en dalles de marbre ou en grilles de bronze, qui ne laissoit d'accès que par les portes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a trouvé dans ce lieu des colonnes entaillées sur une partie de leur hauteur, de longues rainures pour y introduire ces dalles ou les montures de ces grilles; qu'on a trouvé aussi de petites corniches ayant par dessous les mêmes rainures; enfin que ce qui consolide ces soupçons et les transforme en certitudes, c'est que la médaille du Forum offre une porte dans la face latérale et que celle de la Basilique n'en présente aucune du côté de son entrée principale. Voilà donc le fragment du Plan antique avec le nom d'VLPIA, et la médaille parfaitement d'accord.*

[p. 89]

### Temple et Colonne de Trajan

*Tenant à l'angle droit du mur septentrional de la Basilique, on a trouvé à 30p. de chaque côté du socle inférieur de la Colonne Trajane, et sur 61p. longueur des commencemens de portiques en colonnes de 2P. 8°. 10<sup>l</sup>. de dia mètre. Leur largeur est de 17P. 2° ! Qu'étoient donc ces portiques qui renfermoient ainsi la Colonne à 5 ou 6 toises en avant et toujours au nord. On a découvert un fragment d'environ 10P. de long, d'une colonne de granit blanc et noir qui en a plus de 6 de diamètre. Déjà en 1765, en creusant les fondations d'une maison attenant à l'église du Nom de Marie, c'est-à-dire à 30P. plus loin encore, on trouva six colonnes brisées, de la même dimension et du même granit (3). Ne pourroit-on supposer qu'elles ont servi ainsi que ce fragment, à composer le portique du temple de Trajan élevé à 60 ou 70P. plus au nord que la grande Colonne, et que les deux petits portiques dont on a découvert que ce qui tient à la Basilique, environnoient ce temple, lui formant comme un petit forum particulier ?*

---

<sup>346</sup> Note marginale.

*x Alors, la Colonne triomphale n'aura été qu'un accessoire de ce sanctuaire; un moyen de développer dans son immense bas relief les actions du héros. Il est d'autant plus raisonnable de placer le temple où on le suppose d'après l'indication de ces énormes colonnes, que les auteurs contemporains disent qu'elles excitoient l'admiration de l'empereur Constance par leurs proportions gigantesques ? Or ces colonnes se retrouvent aujourd'hui dans un lieu où l'on ne les a pu transporter à plaisir, à une distance suffisante de la Trajane et sur le grand milieu de ce vaste ensemble. Que peut-on désirer de plus ? Mais cette opinion déjà si vraisemblable, est encore fortifiée par le témoignage d'une médaille de Trajan. Elle offre un temple tétrastyle accompagné de portiques latéraux semblables à ceux qui renferment la Colonne et le Temple ! On n'a rien trouvé des détails de son ordonnance qu'un énorme modillon corinthien de plus de 2P. de long. Quoiqu'il fut assés près du fragment de la grande colonne de granit, on doit croire que si la fouille se fut rapprochée des maisons, on auroit découvert bien d'autres détails de cet étonnant édifice. [p. 90]*

*x<sup>347</sup> ainsi que cela se voit au temple que l'on [illisible] de Neptune à Ostie*

---

## *Bibliothèques*

*Si à 133P. en avant de la façade méridionale de la Basilique, on suppose une parallèle, elle sera le milieu de la largeur de la Place. Si en partant du point où elle coupe le grand milieu passant par le Temple et le centre de la Colonne Trajane, vous trouvez sur cette parallèle, de chaque côté, un autre point à 226P. du premier, celui qui sera au levant est le centre d'un édifice dont la façade en demi cercle, encore subsistante, à 93P. de rayon. Les extrémités de cet hémicycle étant appuyés par deux avant corps de 40P. d'étendue, cette dimension tombera précisément sur l'alignement de la façade de la Basilique d'où nous sommes partis, et cet édifice, dont la face est presque entière, formoit indubitablement une des extrémités du Forum. Sans doute l'autre lui étoit semblable.*

*Cet édifice qui se trouve là si à propos pour donner une forme et des proportions si agréables au Forum, est celui dont nous avons parlé avec si peu d'éloge au commencement de cet article sous le nom de Bains de Paul Emile. Il étoit élevé sur la pente du Quirinal et laissoit disponible toute la largeur de la vallée, et probablement l'architecte du Forum imagina d'en profiter en lui en opposant un semblable, pour donner à son projet toute l'étendue possible ainsi que pour y placer ses deux bibliothèques que la même destination appelloit à une situation pareille.*

---

<sup>347</sup> Note marginale.



*La Plan que nous en a laissé Julien de Sangallo, étoit très convenable à cette destination (il le donne comme un arsenal). On y voit quatre galeries pour enfermer les livres avec un très vaste portique accompagné d'exèdre pour la commodité des gens de lettres. Le plan de la façade prêtoit à une belle décoration et cependant il étoit difficile qu'elle fut plus mauvaise ! Il est à croire qu'Apollodore aura sçu en tirer un bon parti, en cachant ses méchants détails par d'épais enduits ou des revêtemens en marbre [...].*

[p. 91]. *Ces édifices et d'autres peut-être encore étoient réunis et liés par de nombreux portiques en colonnes semblables à ceux qui renfermoient le Temple et la Colonne. Il est vraisemblable que le quatrième côté du Forum en étoit composé, et que l'étendue en étant un peu plus longue, on l'aura divisée par un magnifique arc triomphal qui servoit d'entrée à la Place en face de celle de la Basilique. Il n'en existe plus rien.*

*Dans cette Place, sur la ligne centrale des hémicicles qui le terminent et à 84P. du milieu, on a trouvé les débris de deux grands piédestaux d'à peu près 21P. de largeur sur 15. de haut, , sans les degrés qui les comportoient. Leur corniche semblable à celle de la Colonne Trajane ressautoient à 2P. des angles, et chaque ressaut étoient portés par un Prisonnier Dace. Un petit socle surmontant cette corniche porte des inscriptions à l'honneur de plusieurs légions. Il est vraisemblable que ce superbe soubassement soutenoit deux trophées en bronze ou en marbre [illisible]. Serait-il impossible que ce fut ceux qui nous sont parvenus escortés du nom de Marius ?*

*Les détails qui ont été trouvés quoiqu'en petit nombre, méritent une attention particulière. On croiroit que les Palladios et les Vignoles en ont eu connoissance, leur manière de profiler paroissant s'être formée sur ces entablemens, plutôt que sur ceux des édifices que nous avons précédemment examiné. Ce n'est pas un mince éloge.*

*Nous avons déjà dit qu'on n'a découvert du Temple qu'un fragment de colonne et un modillon; mais on a retrouvé l'ordre entier des portiques qui l'accompagnoient. Il est corinthien. Les colonnes de marbre Paonazzeto, ont 2P. 8°. 10<sup>l</sup>. de diamètre; elles sont d'une fort belle exécution; leur entrecolonnement de 3 diamètres 6/10, est bien convenable à des portiques, n'étant ni trop serré ni trop ouvert. L'entablement a 2 diamètres et 2/10 de hauteur. Il est beau et sans modillons; mais il y a peut-être un peu d'égalité entre les membres inférieurs de la corniche. Les ornemens y sont bien répartis, bons en eux-mêmes; peut-être trop répétés, et exécutés avec un peu de sécheresse.*

[p. 92] *L'ordre de la nef de la Basilique étoit composé de colonnes de Paonazzeto semblable par la dimension et pour la matière, à celles que l'on admire à Saint-Paul hors les Murs. Elles ont 3P. 4°. 5<sup>l</sup>. de diamètre, sur 9 diamètres 3/5 de hauteur; le chapiteau a 1 diamètre 1/8, et la base 1/2*

diamètre. L'entablement qui a 2 diamètres  $1/8$ , est d'une grande perfection quoique ordinaire dans sa composition; mais les rapports de ses parties et de leurs détails est finement senti. Le profil en est net et tel qu'il n'y a rien à désirer. Les ornemens y sont distribués avec sagesse; cependant il y a aussi un peu de sécheresse dans leur exécution. La frise et le plafond de l'architrave, l'un et l'autre fort riche, sont composés de trop petites parties <sup>x</sup>. On a trouvé dans les fouilles beaucoup d'autres fragmens de colonnes de granit blanc et noir, et de même dimension que les précédentes qui prouvent que des quatre files qui existoient à réz-de-chaussée de la Basilique, deux étoient de cette matière. On seroit tenté de croire qu'au 1<sup>er</sup>. étage (il y en avoit toujours un dans les basiliques) les deux files sur la grande nef étoient du même marbre que celles du bas, et les deux autres de Cipolin, vu qu'on a trouvé des tronçons de ces colonnes, de 2P. 6°. 6<sup>l</sup>. de diamètre de chacun de ces marbres. Enfin il y avoit beaucoup d'autres fragmens même du plus petit diamètre, ainsi que d'entablemens, de corniches, &c. dont on n'a pu deviner l'emploi. [...].

*Nota* <sup>x348</sup>. Apollodore, architecte de Trajan, étoit grec. Il a suivi le style grec dans les détails et les ornemens de ces magnifiques constructions. Ce style étoit très différent de celui qui étoit employé parmi les architectes romains. En général les ornemens grecs avoient plus de finesse; mais comparés avec le caractère prononcé que les artistes romains donnoient aux leurs, ils paroissent bas et petits, et cela fait encore le même effet lorsqu'on a la facilité de les placer aujourd'hui à côté les uns des autres.

Le résultat de ces fouilles a été assés satisfaisant pour les amateurs de la belle architecture et pour les personnes qui sçavent apprécier les notions [p. 93] exactes sur l'Antiquité. Elles ont appris ce qu'on étoit loin de soupçonner, que cette belle colonne triomphale, loin d'être au milieu de la place, étoit renfermée dans un espace assés borné, qui en étoit absolument séparé. On a acquit des lumières sur le plan et la situation de la basilique, sur celles des bibliothèques, des trophées, &c, &c. Cette colonne si justement célèbre, est un chef-d'œuvre en architecture. Ses proportions relatives sont excellentes et l'auteur n'en a trouvé la source que dans la pureté de son génie. Le piédestal n'a que  $2/11$  de sa hauteur, mais il est assés élevé pour une colonne isolée et l'on s'en convaincra si on le compare à celui de la Colonne Antonine haut de  $3/11$ . La Colonne, base et chapiteau compris, a 8 diamètres (c'est peut-être elle qui a fourni les proportions du dorique <sup>x</sup>), la base a  $1/2$  diamètre, et le chapiteau  $1/3$ . Les profils en sont simples et propres à bien développer les ornemens qu'on y a adapté. Elle est très bien fuselée, ses détails, ceux du piédestal sont d'un beau choix et d'une grande finesse d'exécution. Quand au bas reliefs qui couvrent son fust, ils sont trop connus des artistes pour avoir besoin de nos éloges. Lorsqu'on compare ce monument et sa copie, on est surpris de leur énorme différence, toute au désavantage de la dernière ! [...].

---

<sup>348</sup> Note marginale.

x<sup>349</sup> parmi les architectes modernes qui ont entrepris de fixer la proportion des ordres

[p. 94]

## Notes

(1) Ce fragment appartient à un Plan de Rome antique gravé sur marbre et qui servoit de pavé au temple de Romus et Romulus, suivant certains auteurs. Malheureusement brisé en une infinité de morceaux dont le plus grand nombre étant perdu, il ne peut fournir beaucoup de lumière sur la situation des édifices intéressans. On y retrouve entre autres une partie de la basilique et le nom VLPIA qui ne permet pas de la méconnoître : c'est son extrémité du côté de l'entrée. On y voit deux files de colonnes; mais rien que la seule analogie n'annonce qu'il y en ait une troisième, à droite, côté de la Colonne Trajane, ce fragment offre aussi deux files; mais du côté opposé, la fracture du marbre n'en laisse plus paroître qu'une.

D'après les expressions obtenues des auteurs, il paroît que c'étoit dans la grande nef de cette Basilique qu'étoit élevé la belle statue équestre de Trajan célèbre par la réponse du Persan Ormisdas à l'empereur Constance. Ce prince venu à Rome pour la première fois, lorsqu'il eut réuni tous les états de son père Constantin le Grand, se promenant dans cette Basilique accompagné de cet Ormisdas, admiroit cette belle statue et annonçoit le désir de s'en faire élever une semblable à Constantinople ...."avant d'avoir un pareil cheval, répondit le Persan, il faut lui préparer une semblable écurie"<sup>350</sup>.

(2) Ces deux médailles sont gravées dans l'ouvrage *Urbe Roma de Donato*<sup>351</sup>, L. II, pages 198 et 101.

(3) Cela est rapporté par l'avocat Fea dans ses *Mélanges*<sup>352</sup>, page CCI, et il ajoute que ces colonnes (sans doutes brisées) restèrent où elles étoient, personne n'étant en état de faire la dépense nécessaire pour leur extraction.

(4) Aujourd'hui que cette Colonne est apperçue de loin, on seroit tenté de croire qu'Apollodore avoit senti qu'en rapprochant les spectateurs, ils

---

<sup>349</sup> Note marginale.

<sup>350</sup> Ammien Marcellin, XVI, 10, 15-16.

<sup>351</sup> Il s'agit du *Roma vetus ac rencens ultrisusque ædificiis illustrata*, de A. Donato (*Amstelodunum*, 1695) que Pâris possédait dans sa bibliothèque (*Ch. Weiss*, 1821, n° 683).

<sup>352</sup> Il s'agit de *Miscellanea filologica, critica et antiquaria*, Roma, 1780 et 1790 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 629 et 715). Pâris possédait aussi dans sa bibliothèque, de C. Fea, *Notizie degli scavi nell'anfiteatro Flavio e nel foro Trajano*, Roma, 1813 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 700).

devoient être encore plus satisfaits. L'angle sous lequel elle étoit vue lui donnoit plus de caractère et de gravité, et la beauté de ses détails étoit mieux appréciée.

On a cru devoir s'étendre sur ce superbe monument parce qu'il n'étoit pas connu et parce que ses précieux restes ne subsisteront pas longtems. Philibert de l'Orme se plaignoit de ce que les chauxfourniers de son tems convertissoient tous les fragmens et débris qu'on trouvoit journellement en chaux. C'est aujourd'hui que le marbre est devenu rare et cher, tous les petits marbriers qui pendant la nuit enlèvent et font disparaître pour toujours, les blocs et autres fragmens d'architecture que produisent les fouilles.

---

### Temple de Vénus et Rome

Cette belle masse [...] devoit être nécessairement de l'espèce amphiprostyle, c'est-à-dire à deux frontispices ayant ses entrées à ses deux extrémités. Cette circonstance étoit déjà connue; mais les fouilles de 1813 en ont fait connoître d'autres que l'on ne soupçonnoit pas [p. 95]. Le Gouvernement françois voulant faire de tout ce quartier un immense jardin public [le "Jardin du Capitole"], il ordonna les déblais de cette ruine, ainsi que celle du Temple de la Paix et du Colossé, et ce n'est que de cette époque que son extérieur a été connu. Les détails qu'on en a trouvé, bien qu'en petit nombre, ont suffi à prouver que Palladio n'en a connu que l'intérieur, et cet intérieur, même perdu dans un vaste espace, ne paroissoit pas ce qu'il est en effet ! Il a 64 1/2 pieds de large, dimension [sic] très extraordinaire pour la cella des temples ! La vérité est que bien qu'il ne fut pas considéré que comme une chapelle d'après son peu d'apparence, c'étoit un des plus magnifiques de Rome et du petit nombre de ceux qui avoient étonné le Persan Ormisdas<sup>353</sup>. On l'a cru dédié au Soleil et à la Lune, à Sérapis et à Isis; mais il paroît incontestablement qu'il l'étoit à Vénus et Rome; qu'il fut élevé sur les dessins de l'Empereur Hadrien et qu'il coûta la vie à l'architecte Apollodore pour en avoir fait indiscrètement l'objet de ses mauvaises plaisanteries. Lorsqu'il étoit dans toute sa conservation, il composoit avec le Colisée, une des plus magnifiques scènes d'architecture dont on ait l'idée. Ruinés l'un et l'autre, c'est encore la plus belle vue que présente les antiquités de Rome !

Les déblais de 1813 ont mis à découvert des fragmens de colonnes et d'entablement d'un fort grand module. Un morceau de corniche composé de la cimaise, d'un larmier et d'un modillon a quelque rapport avec celui que l'on voit au Jardin Colonne<sup>354</sup> et lui cède à peine en grandeur. [p.

---

<sup>353</sup> La référence à Ormisdas est dans F. Nardini, *Roma antica*, Roma, 1666, p. 130 et dans G.-A. Guattani, 1805, *op. cit.*, t. I, p. 58, note 1.

<sup>354</sup> Jardin Colonna, c'est-à-dire le "Frontispice de Néron".

96] [...] Enfin plusieurs [illisible] de marbre, prouvent que la place de l'amphithéâtre étoit beaucoup plus basse que ces temples, élevés sur un monticule entre les monts Palatin et Esquilin; on y parvenoit par des terrasses et des degrés multipliés dont l'effet devoit être fort riche. A 5p. plus bas que le pavé des temples, on a découvert un autre qui s'étendoit de 42p. 1/2 en avant sur la même largeur que la cella : c'étoit celui du vestibule. Un tranchée excavée sur 10 ou 12 p. de large indiquoit clairement la place des colonnes du frontispice qui en avoient été enlevées à une époque inconnue. [p. 97] [...] Sur le devant des frontispices ces différentes hauteurs formoient des grands degrés séparés par des repos. Le tout étoit précédé d'une grande terrasse de laquelle, par des rampes douces, on descendoit dans la place de l'amphithéâtre (on voit encore une des rampes et son repos du côté de la Meta Sudans et le mur de terrasse qui les unissoit est encore procédé de cinq arcades donnant entrée, suivant les apparences, dans un portique qui règnoit dans tous ces dessous). [...] Depuis longtems déjà, riche et beau étoient devenus sinonimes pour beaucoup d'architectes, il étoit bien excusable à un Empereur de s'y tromper [...].

[p. 98]

### *Temple de la Fortune Prénestine*

Le plan que Pirro Ligorio<sup>355</sup> nous a laissé de ce temple, ou plutôt de cette réunion de temples, est si agréable qu'il inspire un vif intérêt d'en connoître les ruines : cela n'est pas facile. La ville de Palestrine en couvre la plus grande partie; mais enfin lorsqu'on est parvenu à retrouver ce qu'il y a de plus visible, on est convaincu que cet architecte antiquaire, se bornant à en donner la marche générale a resserré ou dilaté les parties de son plan, sans égard aux dimensions réelles. Certes son plan est plus agréable que la réalité, mais c'est la réalité que l'on cherche.

Ce temple et ses accessoires sont adossés à une montagne calcaire dont on a employé les rochers à sa construction de ses temples très multipliés. La ville de Préreste étoit au dessous. dans tous les tems elle a soutenu des sièges destructeurs et comme les divers édifices qui composoient le temple prettoient aux assiégés un supplément de déffence, ils ont partagé le sort de la ville, et malgré la sainteté du lieu; au mépris du respect que la fortune inspire à tous les mortels, son temple a souvent été ravagé. Enfin lorsque sur son emplacement on a réédifié la nouvelle ville, on a achevé de renverser ses ruines, et leurs matériaux ont été employés dans les constructions modernes.

Il y a nécessairement différentes époques à distinguer si l'on veut se livrer à l'examen de cet antique édifice. La construction primitive, les augmentations et les restaurations. Quoique depuis le bas jusques au

---

<sup>355</sup> En fait de Pietro da Cortona.

sommet de la montagne on trouve des débris que tout caractérise de la plus ahute antiquité, on en reconnoît d'autres plus modernes, soit par la nature des matériaux, soit par la manière de les employer.

Les personnes qui ont vu le temple d'Hercule à Cori, celui de Vesta et ce qu'on appelle les Ecuries de Mécène<sup>356</sup> à Tivoli, reconnoissent facilement le même caractère, la même architecture et la même construction que celle qu'on retrouve ici, et il est très vraisemblable que c'est l'ouvrage des premiers architectes Grecs qui ont été employés dans le Latium.

[p. 99] D'abord, ces murs de terrasse et d'enceinte générale composés de très grands blocs irréguliers et cependant taillés tant sur leurs parements que dans leurs joints, sont des constructions grecques. Ils ressemblent à ces murs d'Argos et de Tyrinthe, encore visibles aujourd'hui<sup>357</sup>, et à ceux de beaucoup d'autres villes du pays des Marse, de la Sabine et du Latium même, reconnues pour des colonies Grecques de l'antiquité la plus reculée. Les détails aussi de l'architecture, ces chapiteaux doriques à tailloir sans moulures, les corinthiens à feuilles d'achantes les caractérisent Grecs; mais quoique les architectes le fussent aussi, ils ne paroissent guère, au moins ici, avoir persisté dans leur art, ce qui [illisible] justice a tant illustré leur nation : ce n'étoit point alors non plus qu'aujourd'hui, les grands talens qui émigroient à l'étranger.

Il est impossible de juger de l'ensemble qui n'existe plus. On peut bien jusqu'à un certain point le reproduire sur le papier; mais il y entre nécessairement beaucoup d'arbitraire; cependant on peut le tenter avec quelque succès en prenant ce qui subsiste encore, la vraisemblance et la raison pour guide. [...]. [p. 100] [...].

[p. 101]. Ainsi que nous l'avons déjà dit, un degré de 78<sup>p</sup>. de large conduisoit de la place sur la seconde terrasse où au milieu d'un vaste parvis étoit le temple de Jupiter, le plus ancien du lieu. Il étoit sur un stylobate de 9<sup>p</sup>. de haut : l'église cathédrale est construite sur ses fondations, et un plan incliné y conduit de la place, au lieu de l'ancien degré. Il n'existe de ce temple que quelques tambours de colonnes, d'un plus grand module que toutes celles qui sont encore à leur place dans divers lieux de cette enceinte. Plusieurs de leurs chapiteaux, dont un se voit dans l'église, sont du même dessin que ceux du temple de Vesta à Tivoli, et l'on peut conjecturer son plan par celui de la cathédrale dont vraisemblablement la nef est sur la cella et les bas côtés sur les portiques latéraux, sans doute pseudodiptères. [...]

Au fond du même parvis et sur le même stylobate que le temple précédent, sont deux sanctuaires de la Fortune unis par un portique dont trois colonnes subsistent, comme dans un lieu où l'on enterre les morts, domine la cathédrale; celui qui est au couchant est démoli en grande

---

<sup>356</sup> En fait temple d'Hercule Vainqueur.

<sup>357</sup> Pâris tenait certainement ces observations de Ed. Dodwell, présent à Rome en 1812.

partie, tandis que celui qui est au levant, après avoir servi d'Evêché et de séminaire est à à peu près entier aujourd'hui; mais coupé en plusieurs étages et distribué d'une manière analogue à sa destination actuelle.

Son plan est un rectangle de 68p. de long sur 40p. de large dans œuvre. Il est terminé par une tribune [abside] et décoré de colonnes engagées et cannelées avec des bases attiques. Les chapiteaux n'existant plus ne peuvent pas indiquer l'ordre; mais [p. 102] celui du dehors étant corinthien, celui du dedans l'étoit probablement aussi. Quelques pilastres sont ajoutés à ces colonnes pour composer un milieu à cette froide décoration. Le tout étoit élevé sur un beau stylobate général de deux diamètres et demi plus saillant que les colonnes, et qui sans doute portoit des statues dans les entrecolonnemens. Sa corniche assés profilée, a une frise et une architrave dorique, avec triglyphes, roses dans les métopes, gouttes, &c. parfaitement exécutés en pierre Tiburtine. Cet entablement presque aussi haut que le dé du stylobate est surmonté par un socle qui portoit les statues. La base est aussi très bien profilée<sup>x</sup>.

<sup>x</sup>. Nota. Ce stylobate ressemble à un autre dont on trouve un morceau assés conservé à Cori, à la décoration du sarcophage de Scipion trouvé dans le tombeau de sa famille près de l'ancienne Porte Capene, et à un grand autel que l'on voit au pied du degré d'un très petit temple à Pompeïa<sup>358</sup>. [...] [pp. 103-104] [...].

[p. 105]. Il nous reste à décrire la partie la plus brillante de cette belle conception : celle qui la termine. Quel dommage que l'architecte qui a pu penser de si beaux effets n'ait pas été plus fort dans ce qui constitue la bonne décoration ! La nature n'a pas voulu prodiguer tout au même génie.

Le fond de cette place d'où l'on découvre une des vues les plus riches, est divisée en trois parties. Celle du milieu offre une colonnade en demi cercle de 112P. de diamètre, établie sur un soubassement de 30P. de haut, pris du pavé de la place. Cette hauteur étoit occupée par un magnifique degré formant un amphithéâtre circulaire, à moitié saillant dans la place, et à moitié rentrant dans la colonnade, le centre étant le même. Cette colonnade est de plus élevée sur un stylobate de 5P. et le portique qu'elle forme en a 24 de largeur, ce qui nécessitoit un comble dont l'élévation déterminoit celle de la dernière terrasse. Les deux autres tiers de cette façade, étoient composés chacun d'un avant-corps de 29P. de large qui butoit la colonnade et doit être considéré comme lui appartenant. Le reste étoit un portique de colonnes sur le prolongement de la ligne de l'avant-corps, et de 103P. de longueur.[...] [p. 106].

[p. 107]. Pour nous résumer nous dirons que l'architecte a eu une très belle idée; que son plan est bon; mais que la manière dont il l'a exécuté prouve, d'après ce qu'on croit, qu'il n'étoit pas aussi fort dans la décoration. En nous bornant à parler de l'apartie supérieure que nous

<sup>358</sup> Il devrait s'agir du temple de Jupiter Meilichius.

*venons de décrire. Il seroit à souhaiter que cette belle colonnade circulaire qui devoit produire son effet de très loin, eut un plus grand diamètre afin de l'emporter d'une manière décidée sur les portiques latéraux qui l'appuyent. Le style de l'architecture est sans liaison, sans proportions relatives; les hauteurs se raccordent mal, et les détails n'inspirent aucun intérêt ..... avec quel enthousiasme les architectes ne s'empresseroient-ils pour recueillir le peu qui reste, s'ils étoient dignes de ceux qu'on trouve encore dans la Grèce ? [...] [pp. 108-109].*

[p. 110]

---

### *Réservoirs*

---

[...] [p. 111] [...]

[p. 112]

### *Temple d'Hercule à Cori*

*Cette production du même tems, sinon du même architecte que les temples de Préneste, est remarquable par le caractère que l'on a donné à l'ordre dorique. C'est à Hercule filant aux pieds d'Omphale que ce sanctuaire a du être dédié; car la fermeté de l'ordre s'y reconnoit aussi peu que celle du héros !*

*Il n'existe de ce temple que son pronaos ou portique, composé de quatre colonnes de face et d'autant de profondeur. La masse en est très agréable et son fronton d'une bonne hauteur; mais quoique les proportions relatives y soient dans un assez bon rapport entre elles, on ne les trouve pas moins extraordinaires.*

*Les colonnes ont 9 diamètres de hauteur et l'entablement [illisible] plus du sixième ! Le chapiteau est grec, fin de profil, semblable en tout à ceux de Préneste. L'entablement a la même finesse de profil; mais les cavets y sont trop répétés et l'architecture est beaucoup trop faible. Le plafond du larmier est garni de tablettes avec des gouttes, comme cela se voit aux temples doriques de la Grèce : une autre ressemblance, c'est le triglyphe sur l'angle; mais une différence très remarquable, c'est que les colonnes ont une base. Elle est composée d'un tore un peu aplati sans plinthe, ce qui ne réussit pas; le tore est porté par un stylobate dont la corniche est un fort talon surmonté d'un réglet.*

*On voit encore à Cori un entrecolonnement d'un temple de Castor et Pollux. Son chapiteau ainsi que toute son ordonnance est semblable à ce qui existe au temple de Vesta à Tivoli : le stylobate aussi le même. Tout à côté sont encore des murs cyclopéens de deux espèces; les uns d'un assez beau travail, les autres paroissent composés de pierres [illisible], différence que l'on ne peut pas attribuer au tems, ces constructions paroissant contemporaines; ni à la matière, la pierre étant la même.*



*Au dessous de ce même lieu, passe un torrent sur lequel on voit un petit pont antique, dont les pierres en bossage à biseaux sont assés bien appareillées.*

[p. 113]

### *Murs ciclopéens*

*On voit encore au dessus de la ville de Cori beaucoup de ces constructions qui probablement formoient son enceinte dès les tems les plus reculés. Je vais terminer ce petit ouvrage en exposant ce que je pense sur l'origine de ces murs, qui ont une sorte d'intérêt; mais auxquels dans ces derniers tems on a attaché plus d'importance que l'objet n'en mérite<sup>359</sup>.*

*Cette manière de construire des murs tient à la première origine des sociétés. L'homme a pour ennemi les animaux féroces; mais bien plus encore ses semblables. Voulant sortir de l'inquiétude où cette crainte le terroit, plusieurs s'unissent pour trouver leur sureté dans des efforts communs dirigés par le même intérêt; mais à peine ces associations furent-elles créées, qu'ainsi que les individus, elles entreprirent les unes sur les autres. Pour se mettre à couvert de la violence imprévue, il fallut donc qu'elles se créassent des forts, des enceintes, ou comme dans celles que leur offriroient les rochers, les cavernes, elles pussent la nuit se livrer au repos avec quelque sérénité. Ils imaginèrent donc d'imiter la nature et de produire par leurs efforts et leur intelligence qu'elle ne leur offroit qu'en certains lieux.*

*Le moyen étoit de réunir, d'accumuler des pierres, d'abord telles que le hazard les leur présentoit; ensuite avec plus de choix pour que les formes se combinassent. Les plus grandes remplissoient mieux leur intention et les vides qu'elles laissoient étoient occupés par des pierres plus petites : telle a été l'origine des premiers murs et des premières fortifications.*

*Mais il est dans la nature de l'homme de chercher à perfectionner ce qu'il fait.*

*Ces petites pierres qui remplissoient les vides laissés par les grandes, s'arrachotent facilement et favorisoient par leur soustraction les moyens d'introduire dans l'agrégation des leviers qui renversoient le tout, on chercha donc à éviter ces vides en combinant mieux les formes, rapprochant les grands blocs les plus possible, et on y parvint enfin en dressant les différentes lignes produites par l'irrégularité de ces formes et leur variété, d'abord en les usant avec d'autres pierres plus dures, et dans la suite, en les taillans avec des ciseaux de métal. Dès lors on eut complètemens atteint le [p. 114] but que l'on s'étoit proposé, la solidité; il*

---

<sup>359</sup> Allusion aux recherches passionnées de L.-Ch.-Fr. Petit-Radel et aux débats qui les suivirent. Les partisans de Petit-Radel à Rome étoient .. Fortia d'Urban et G. Grongnet (sur ces personnages, cf. "Notices Biographiques", Volume V).

*n'y eut plus aucune séparation à craindre : cette multiplicité de forme et de grandeur; cette combinaison de joints dans tous les sens possible, produisit un entrelassement plus ferme que celui qu'on a employé à satisfaire les yeux par des formes régulières.*

*Quoique la grandeur des pierres contribue beaucoup à la résistance de ces murs, on n'en trouve aucune de dimension bien extraordinaire. Dans ceux que nous connaissons à Ferentino, à Alatri, à Préneste, etc. Il n'y a qu'un linteau de Porte qui ait 13 p. de long, sur moins de 5 de hauteur, sur 6p. 8° d'épaisseur<sup>360</sup>; deux autres ont 9p. de long. Les plus grandes que je connoisse ensuite, encore sont-elles rares, n'ont pas 7p. sur 4 1/2. après celles-là, la dimension la plus forte est de 3 à 4, sur 4 à 5pieds. Les autres sont plus petites. Peut-on comparer ces blocs avec ces Temples monolites d'Egypte ou avec ceux qui composent le soubassement du Temple du Soleil de Balbec; les Corniches du Fronton du Louvre etc., etc.? Il y auroit de l'injustice à exiger de peuples encore incultes ce qu'exécutent les nations civilisées. Cependant il y a des enthousiastes qui pour relever l'objet de leurs exagérations semblent se plaire à oublier les exemples les plus connus ! J'en ai vu un, certes fort instruit, prétendre que l'art de remuer de pareilles masses étoit perdu; comme on dit populairement qu'on a perdu l'art de peindre sur verre !*

*Cet homme, assés bon mathématicien<sup>361</sup>, ne pensoit pas que nos mécaniciens ne doivent être mis en parallèle ni avec les sauvages de l'Italie, ni avec ceux de la Grèce ou du Pérou. Il oublioit que de nos jours on a trouvé et transporté le rocher de Pétersbourg, décuple au moins, des pierres les plus volumineuses du plus célèbre des murs ciclopéens !*

*Ce genre de construction peut avoir été longtems en usage parce qu'il étoit le premier, et parce qu'il avoit un grand avantage; celui d'économiser la pierre et le travail par la conservation des formes primitives, tandis que celle qui les a remplacé, la forme parallépipède, perd par la taille le tiers à peu près de son cube. Même depuis qu'elle eut prévalu comme plus agréable à l'œil, il est possible qu'ont ait employé l'ancienne manière de construire, pour les enceintes des forteresses, pour les murs de terrasses, etc., qui devenoient ainsi d'une construction moins dispendieuse.*

*Si l'on voit de ces murs dont les pierres sont diversement systématisées, les unes [p. 115] étant toutes irrégulières sans presque un seul lit horizontal comme à Palestrine; d'autres au contraire avec beaucoup de ces lits, comme à Fondi; on auroit tort de regarder cela comme l'effet incontestable d'un perfectionnement commencé. Ce peut être aussi le produit des formes que les pierres prennent en des lieux différents suivant les élémens dont elles sont composées. Aux Bains de*

---

<sup>360</sup> Il s'agit de celui d'Alatri, d'ailleurs reproduit par Pâris dans la planche qui accompagne ce chapitre.

<sup>361</sup> Il s'agit de Fortia d'Urban comme l'indique la note rédigée plus bas (p. 117 en marge).

*Bourbonne<sup>362</sup> ce sont naturellement des cubes plus ou moins allongés, dont les petits côtés s'inclinent en rhombes parallèlement entr'eux. De ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'il doit y avoir de ces murs dans des Pays très éloignés et qui peut-être n'ont jamais eu aucun rapport entre eux. Je suis donc loin de les attribuer à un Peuple unique<sup>363</sup>. Il y en a peut-être de l'Antiquité la plus reculée; mais je suis loin de les regarder comme Antédiluviens, car les hommes qui ont survécu à cette terrible catastrophe, les auroient signalé à leur postérité comme des monumens de l'Ancien Monde, la tradition en seroit parvenue jusqu'à nous, et tout au moins elle nous auroit appris qu'ils en étoient des imitations. Le silence de l'histoire est donc une preuve qu'ils ont une origine plus récente; que du tems des plus anciens historiens ils ne présentoient rien que d'ordinaire et que c'est pour cela que Denis d'Halicarnasse<sup>364</sup> et tant d'autres n'en ont rien dit. Si Vitruve n'en parle pas d'une manière bien distincte; c'est que vraisemblablement, les Romains y avoient déjà renoncé de son tems. Cependant il est assés probable qu'il les a compris sous la désignation générale d'Incertum, parfaitement applicable aux formes irrégulières des pierres qu'on y employoit, qu'elles fussent de grand ou de petit échantillon. Il est impossible d'ailleurs que cet auteur ne les ait pas connus ? Il a du voir au moins ceux que nous voyons encore, sans ceux qui ont été détruits depuis? Certes en définissant les murs qu'il nomme isodome, pseudisodome, et emplecton, il n'a pu avoir en vue ceux que nous nommons Cyclopéens, ces constructions n'ayant aucun rapport entre elles; mais il me paroît les avoir indiqué dans ce passage, Genus antiquum quod incertum dicitur, puisqu'en effet ce genre de construction est très ancien et que l'épithète d'incertum lui convient également pouvant exprimer la [p. 116] forme irrégulière des pierres grandes ou petites qui la composoit. L'auteur architecte, explique l'espèce en petites pierres déjà peu employée de son tems; mais celle à grandes pierres étant tombée en désuétude, il se contente de la désigner par ces mots Genus antiquum ..... Comment peut-on penser que Vitruve qui a parlé de tant de choses presque étrangères à son art, à qui nous devons la connoissance de tant d'archites grecs et de leurs ouvrages, dont sans lui nous ignorerions l'existence, ait absolument passé sous silence des constructions qu'il étoit impossible qu'il ne connut pas, et que sans doute il connoissoit mieux que nous ? Seulement on peut conclure de la manière brève dont il en parle*

---

<sup>362</sup> Pâris prend l'exemple de Bourbonne-les-Bains où il s'était rendu en 1782 pour le projet d'établissement thermal qui lui avait été commandé.

<sup>363</sup> Pâris s'oppose ainsi sans le savoir à la théorie de Petit-Radel pour qui tous les murs en appareil polygonal étoient l'ouvrage des Pélasges. Sans le savoir car il attribue cette théorie à Fortia d'Urban, qui est visé dans ce passage, alors qu'elle appartient d'abord à Petit-Radel.

<sup>364</sup> Rappelons que Denys d'Halicarnasse est le principal auteur ancien par lequel nous est parvenue la légende des Pélasges.

que quoique communs alors, ces murs n'étoient plus en usage et qu'ils ne nécessitoient aucune instruction.

Aristote leur a donné le nom de *Lesbiens* parce que ce fut à Lesbos qu'on inventa cette règle ou équerre de plomb qui servoit à relever ces angles multipliés et si variés des pierres qui entroit dans leur composition. Hésiode<sup>365</sup> et Euripide les désignent sous celui de *Cyclopéens*, probablement parce que les pierres énormes employées dans les plus anciens, paroissent n'avoir pu être misent en œuvre que par des êtres d'une force surnaturelle tels que l'on supposoit les Cyclopes; mais ce procédé ayant du être inventé dans plusieurs pays différens, on pourroit leur donner bien d'autres noms encore, ce qui ne serviroit qu'à embrouiller d'autant plus leur histoire. Ce qu'il y a de certain c'est qu'on en voit un à Frascati, dans la Vigne Bévilaqua, construit en basalte qui est la pierre du lieu, il offre à peine quelques morceaux de 3P. 6° de longueur, tandis que le très grand nombre n'a qu'un pied, ou 15°. Les joints ne sont formés que par la fracture de la pierre très adroitement rapprochée, et ce mur qui soutient une terrasse ne paroît point antique<sup>366</sup>. En voyageant en Italie et en France, n'en rencontre-t-on pas de tous récents très bien exécutés par les habitans de la campagne pour renfermer leurs possessions<sup>367</sup> ? Avec un peu de soin et d'attention, on trouve facilement des pierres dont les joints naturels se combinent très bien: la propreté de l'ouvrage vient du plus ou moins d'habitude des ouvriers.

[p. 117] Les premières de ces constructions ont du nécessairement être composées des pierres les plus grosses; car l'art naissant ne connoissoit que la force; on a du les employer telles qu'elles se séparoient des masses de rochers par l'effet des vissitudes de la nature. Il étoit plus facile à ces hommes vigoureux et robustes, en réunissant leurs efforts, suivant le besoin, de remuer ces blocs énormes, de les élever en les roulant sur des plans inclinés que de les couper dans la carrière, ou de les réduire à des dimensions moyennes, ne possédant encore aucun des outils nécessaires à ces opérations; ce n'est que lorsqu'ils furent inventés que l'on put réduire ces masses à des grandeurs maniables. Ainsi loin de voir dans leur emploi brut un art aujourd'hui perdu, on ne peut y appercevoir que l'ignorance de ces premières constructeurs qui ne connoissoient de force que celle

---

<sup>365</sup> Dans la bibliothèque de Pâris figurent *Les œuvres d'Hésiode*, trad. française de M. Gin, Paris Gueffier, 1785 (*Ch. Weiss*, 1821, n° 336).

<sup>366</sup> Sans doute cette remarque vise-t-elle G. Grongnet, ingénieur français qui avait en décembre 1812, peut avant que Pâris rédige son texte sur les "murs cyclopéens", envoyé à l'Académie Romaine d'Archéologie une communication sur la villa de Lucullus à Frascati et sur les "murs cyclopéens" qu'il pensait y avoir trouvé.

<sup>367</sup> On sait Pâris intéressé par les campagnes. La relation de son voyage de Paris à Rome à la fin du printemps 1810 prouve que Pâris était très attentif à la géologie et aux matériaux de construction employés dans l'architecture rurale.

*qui naît de la réunion des bras. Il fallut que la mécanique fut inventée pour en obtenir des moyens que l'on put employer partout.*

*Telle a donc été la marche de l'art de construire. D'abord des pierres brutes et énormes afin de produire une grande inertie et peu de vides qui ne pouvant être remplis que par de petites pierres sans liaison, donneroient trop de prise aux moyens destructifs. Ensuite en rapprochant les blocs on a senti qu'on supprimeroit ces vides et qu'on donneroit une grande solidité à l'ouvrage. C'est ce qui a produit le dressement des joints. Alors on n'a plus été dans la nécessité d'employer d'aussi grandes masses, le résultat de ce tissu en quelque sorte entrelacé par la variété des formes étant d'une force telle qu'elle a fait parvenir ces ouvrages jusques à nous ! L'usage a du en durer très longtems pour tout ce qui est étranger à la décoration; fortifications, murs d'appui des terres, pavés de grands chemins, etc., etc. Enfin ces constructions qui remontent à la plus haute antiquité, peuvent être aussi très modernes.*

*Nota<sup>368</sup>. Cette petite dissertation sur les murs cyclopéens a été lue à l'Académie d'Archéologie à Rome<sup>369</sup>. Elle étoit destinée originaiement à faire changer d'opinion un homme de mérite, mais sujet à embrasser avec chaleur des sentimens très extraordinaires. Non content d'avoir attribué cette espèce de construction aux Pélasges<sup>370</sup>, il entreprit de prouver qu'elles étoient antédiluviennes et quoique bon mathématicien il avançoit que l'art de remuer ces pierres étoit perdu<sup>371</sup>. Cet homme d'ailleurs très estimable par ses lumières, n'écrivoit que d'après les livres quoiqu'à porté de rectifier ses idées fausses par la vue des objets mêmes<sup>372</sup>.*

[p. 118]

---

## Supplément

### Obélisques

[...]

[p. 121]

---

### Ponts

[...]

---

<sup>368</sup> Dans la marge.

<sup>369</sup> La dissertation de Pâris a été lue à l'Académie Romaine d'Archéologie en mai ou juin 1813, puisqu'elle répond à celle de Fortia d'Urban, devant la même Académie, lue le 6 mai 1813.

<sup>370</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, Pâris se trompe quelque peu, la théorie des Pélasges ayant d'abord été élaborée par Petit-Radel.

<sup>371</sup> Fortia d'Urban a développé sa théorie dans son *Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens*, Roma, 1813.

<sup>372</sup> Fortia d'Urban résidait alors à Rome.

[p. 124]

---

### *Aqueducs*

[...]

*J'ai fait une étude particulière de ce qui a rapport au rassemblement et à la conduite de ces eaux. Ce travail se trouve dans les Etudes qui composent 9. volumes grands in folio légués à la Bibliothèque de Besançon, ma patrie".*

**"Examen des édifices antiques de  
Rome  
sous le rapport de l'art.  
Ouvrage destiné à faire suite à celui  
d'Antoine Desgodetz.  
Rome 1813"**

**BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 11.**

Les principales variantes du texte par rapport au ms. 9 ayant été reproduites avec la transcription du ms. 9, nous donnons seulement ici la catalogue des belles planches qui illustrent ce manuscrit. La source éventuelle de Pâris dans ses propres *"Etudes d'Architecture"* est indiquée entre crochets [vol., p.].

- pl. I, "*Plan de l'église Sainte-Constance*" [vol. I, pl. XCVII r°]. "*Plan d'une maison découverte dans la Villa Negroni*"<sup>373</sup> [vol. I, pl. XCIV].
- pl. II, "*Plan de quelques maisons particulières de la ville de Pompeïa*" [vol. II, vol. I, pl. XCVII r°-CX].
- pl. III, "*Plans restaurés tirés des ruines de la Villa Adriana*" [vol. I, pl. CXXV-CXXXVI].
- pl. IV, "*Plan de l'édifice connu sous le nom de temple de la Paix*". "*Élévation sur la Voye Sacrée*". "*Décoration de la voûte de la nef*" [vol. II, pl. pl. XLV-LIV].
- pl. V, "*Temple d'Antonin et Faustine*" [vol. II, pl. LVIII-LXVIII].
- pl. VI, "*Élévation et plan d'après les découvertes de 1817 du temple à qui appartiennent les trois colonnes du milieu du Campo Vaccino reconnu aujourd'hui pour voir été celui de Castor et Pollux*" ["*Temple que l'on croyoit de Jupiter Stator*"] [vol. II, XLI-XLIV].
- pl. VII, "*Plan et élévation du Temple de Jupiter Tonnant*" [vol. II, pl. XXXIV r°-XL].
- pl. VIII, "*Temple de Minerve Assise*" [vol. II, pl. XC r°].
- pl. IX, "*Portique d'Octavie*" [vol. II, pl. XXVIII-XXXII r°].
- pl. X-XIII, "*Amphithéâtre Flavien ou Colisée*". Plans, coupes et élévations. Plans et élévations des souterrains.

---

<sup>373</sup> Il s'agit d'une maison découverte en juin-août 1777, lors de fouilles organisées par Ch. Nicola de Azara, ambassadeur d'Espagne, dans la villa Peretti-Negroni-Massimo, près des thermes de Dioclétien (cf. C. Pietrangeli, *Scavi e scoperte di antichità sotto il Pontificato di Pio VI*, Roma, 1958, pp. 45-48). Pâris peut avoir copié son plan dans C. Buti, *Pitture antiche della Villa Negroni*, Roma, 1778-1786.

- pl. XIV, "*Plans et élévations de trois temples retrouvés en 1807, et sur les ruines desquels on a construit l'église de St. Nicolas in Carcere*" [vol. II, pl. LV-LVII].
- pl. XV, "*Plan des thermes de Titus*" [vol. I, pl. LXXXVIII r°]. "*Plan des thermes de Caracalla*" [vol. I, pl. XC r°]. "*Plan des thermes de Dioclétien*" [vol. I, pl. XCI r°].
- pl. XVI, "*Plan du Forum ou Place de Trajan, fait d'après les découvertes résultantes des fouilles ordonnées en 1811 par le Gouvernement François*" [vol. II, pl. LXXVII].
- pl. XVII, "*Colonne Trajane*" [vol. I, pl. CV r°-CIX r°].
- pl. XVIII, "*Entablement de la Basilique Ulpienne*" [vol. II, pl. LXXXIII].
- pl. XIX, "*Temple de Vénus et Rome*" [vol. II, pl. LXXIII-LXVI].
- pl. XX, Médailles antiques.
- pl. XXI, "*Ruines encore existantes du Temple de la Fortune de Préneste aujourd'huy Palestrine*" [vol. II, pl. I r°].
- pl. XXII, "*Plan restauré du Temple de la Fortune Prénestine, avec ses accessoires, fait d'après le plan précédent en 1814*" [vol. II, pl. III r°].
- pl. XXIII, "*Temple d'Hercule à Cori*" [vol. I, pl. X r°-XI r°].
- pl. XXIV, "*Plan et élévation du Pont Elie, aujourd'huy Pont St. Ange à Rome*" [vol. VII, pl. LXVII r°]. "*Elévation du Pont Cestius à Rome*" . "*Elévation du Pont Palatin à Rome, aujourd'huy Pont S<sup>te</sup>. Marie ou Ponte Rotto*" .
- pl. XXV, "*Obélisques*" [vol. I, pl. VI r°].
- pl. XXVI, "*Aqueduc de Claude*" [vol. VII, pl. C-CXIV].



# LETTRES ET DOCUMENTS

## LETTRES ENVOYÉES

Nous donnons successivement la liste des lettres envoyées par Pâris conservées (et non celles seulement mentionnées), et la transcription d'une sélection de ces lettres.

L'essentiel du contenu de ces lettres étant utilisé soit dans la biographie de Pâris, soit dans l'analyse de son œuvre, nous nous sommes contentés d'y ajouter des annotations qui en permettent une lecture autonome. On y trouvera donc seulement l'explication de certains faits auxquels il est fait allusion sans qu'ils soient précisés, les noms des personnes qui ne sont pas explicitement nommées, et les qualités des personnes nommées, si ces qualités sont utiles à la compréhension immédiate de la lettre. Eventuellement des renvois sont effectués à d'autres sources qui complètent les informations qui sont apportées par les lettres. Par exemple, la lettre du 6 juillet 1810 adressée à J.-Fr. Bégouen, qui relate le voyage de Paris à Rome effectué par Pâris entre le 25 avril et le 4 ou 5 juillet 1810, est rapprochée de la "Relation" de ce même voyage adressée par Pâris à d'autres membres de la famille Foache.

### LISTE DES LETTRES AUTOGRAPHES DATÉES

Les lettres marquées d'un \* sont transcrites plus bas, celles marquées de deux \*\* dans le texte (Volume I à III).

- 10 janvier 1778 (Paris), au comte D'Angiviller.  
*Fondation Custodia, Institut Néerlandais (Paris), J. 7714 \**
- 7 décembre 1780 (Paris), à Ch.-H. Feydeau de Brou.  
*AD. Saône-et-Loire, C 76*
- 24 mars 1781 (Paris), à Ch.-H. Feydeau de Brou.  
*AD. Saône-et-Loire, C 76*
- 15 juin 1781 (Bourg-en-Bresse), à Ch.-H. Feydeau de Brou.  
*AD. Saône-et-Loire, C 76 \**
- 24 novembre 1781 (Paris) à Ch.-H. Feydeau de Brou.  
*AD. Ain, Archives Hospitalières, E 3*
- 14 mars 1782 (Paris), aux Recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.  
*AD. Ain, Archives Hospitalières, carton non classé, n° 2.*

- 14 janvier 1783 (Paris), aux Recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.  
*AD. Ain, Archives Hospitalières de Bourg-en-Bresse, E 3.*
- 13 mars 1783 (Paris), au duc de Villequier (?).  
*Fondation Custodia, Institut Néerlandais (Paris), J. 8585 \**
- 5 juillet 1783 (Paris), aux Recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.  
*AD. Ain, Archives Hospitalières, carton non classé, n° 2*
- 12 septembre 1783 (Paris), à Perrier, un des Recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.  
*AD. Ain, Archives Hospitalières, carton non classé, n° 2*
- 9 ou 10 décembre 1783 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 8 février 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 18 février 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 24 mars 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 29-30 mars 1784 (Paris), à Séroux d'Agincourt.  
*Bibliothèque Apostolique Vaticane, Ms. Lat. 9845*
- 20 ou 22 avril 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 5 mai 1784 (Paris), à David de Pury (à Lisbonne), commanditaire de l'hôtel de Ville de Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 8 mai 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne"*
- 25 mai 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 14 juin 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 6 août 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 14 novembre 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 24 décembre 1784 (Paris), à A.-Ch. de Bosset, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*

- 28 février 1785 (Paris), à J.-Fr. de Montmollin, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne"*
- 19 mars 1785 (Paris), à J.-Fr. de Montmollin, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne"*
- 4 avril 1785 (Paris), à J.-Fr. de Montmollin, conseiller d'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne"*
- 13 ou 14 mai 1785 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne"(13 mai original); BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 27 r°- 32 r° (14 mai, copie de la minute) \**
- 6 juillet 1785 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 29 mai 1786 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 23 août 1786 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 26 août 1786 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 1<sup>er</sup> novembre 1786 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 15 février 1787 (Paris), aux Quatre Ministraux de l'Etat à Neuchâtel.  
*AV. Neuchâtel, "Correspondance avec Pâris"*
- 20 février 1788 (Paris), à D'Angiviller, directeur général de Bâtiments du roi.  
*AN. O<sup>1</sup> 1267*
- 28 avril 1789, (Versailles), à Thierry de Ville d'Avray, intendant du Garde Meubles.  
*AN. O<sup>1</sup> 3482 \*\**
- 29 avril 1789, (Versailles), à Thierry de Ville d'Avray, intendant du Garde Meubles.  
*AN. O<sup>1</sup> 3482 \*\**
- 27 octobre 1789, (Paris) , E.-M.-M.-Ph. Freteau de Saint-Just, président de l'Assemblée Nationale.  
*AN. C 32 \*\**
- 6 novembre 1789 (Paris), au duc de Liancourt, président de l'Assemblée Nationale.  
*AN. C 32*

- 26 ou 27 juin 1790 (Paris), à J. Cellierier, lieutenant du maire de Paris.  
*BIF. ms. 2163 \**
- 21 mars 1800, 30 ventôse an VIII (Escures), à De Vismes, directeur du Théâtre des Arts (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 326*
- 21 février 1804 (Escures), à J. Lebreton, secrétaire de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut.  
*AABA. 5 E 1*
- 12 février 1807, de Rome, à J.-B. Champagny, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 612*
- 29 mars 1807 (Rome), à Vivant Denon (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 121 r°*
- 5 mai 1807 (Rome), à Vivant Denon (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 101 r°*
- 14 juin 1807 (Rome), à J.-B. Champagny, ministre de l'Intérieur (minute).  
*AAFR. carton, 12, fol. 115 r°*
- 19 juin 1807 (Rome), à un libraire romain (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 99 v°*
- 19 juin 1807 (Rome), au marquis Torlonia (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 122 r°*
- 8 août 1807 (Rome), à J.-B. Champagny, ministre de l'Intérieur (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 118*
- 2 octobre 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*AAFR. carton 12, fol. 112*
- 30 octobre (Naples) et 6 novembre 1807 (Rome), à H.-R.A. Foache-Mondion.  
*AN. 442 AP. liasse 1, III, 4*
- début novembre 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 30*
- 14 novembre 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 32*
- 14 novembre 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 33*
- 22 juin 1808 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 9 janvier 1808 (Rome) à Alquier, ambassadeur de France à Rome (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 71*
- 9 mars 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 90*

- 22 juin 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 145*
- 25 juin 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute de Pâris et E. Lorimier).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 142-143*
- 19 juillet 1808 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 3 août 1807 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur (minute de Pâris et E. Lorimier).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 169*
- 5 novembre 1808 (Rome), à J.-Fr. Bégouen [fig. 297].  
*AN. 442 AP. liasse 1, III, 3*
- 5 novembre 1808 (Rome), au prince Borghèse (minute).  
*BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 198*
- 8 novembre 1808 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573 \**
- 8 janvier 1809 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573, et BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 215 (minute).*
- 22 janvier 1809 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 20 mars 1809 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 26 mars 1809 (Rome), à A. Canova.  
*Archivio dell'Accademia San Luca (Rome), vol. 173, n° 57*
- 31 mars 1809 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 14 avril 1809 (Rome), à E. Crétet, ministre de l'Intérieur.  
*AN. F 21 573*
- 12 mai 1809 (Paris), à Guillon-Lethière, directeur de l'Académie de France à Rome.  
*AAFR. carton 14, fol. 177-178 \**
- 21 mai 1809 (Paris), à Guillon-Lethière, directeur de l'Académie de France à Rome.  
*AAFR. carton 14, fol. 151 \**
- 11 juillet 1809 (Paris), à Guillon-Lethière.  
*H. Lapauze, 1924, t. II, p. 70, note 2*
- 6 juillet 1810 (Rome), à J.-Fr. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1, III, 3 \**
- 24 août 1810 (Rome), à J. De Gérando, membre de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains.  
*AN. F 1e 149*
- 25 août 1810 (Rome), à G. Guillon-Lethière, directeur de l'Académie de France à Rome.  
*AN. F 17 1091. 6*

- 1<sup>er</sup> septembre 1810 (Rome), à J. De Gérando, membre de la Consulte  
Extraordinaire pour les Etats Romains.  
*AN. F 1<sup>e</sup> 149*
- 31 octobre 1811 (Rome), à J.-Fr. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3 \**
- 17 novembre 1811 (Rome), à J. De Gérando (minute).  
*BM. Besançon, ms. 2, fol. 52*
- 20 octobre 1812 (Rome), à M. Daru (lettre de Pâris, G.-B. Ottaviani et  
G. Camporesi).  
*ASR., Commissione per gli Abbellimenti di Roma, busta 7*
- 28 décembre 1812 (Rome), à J.-Fr. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3 \**
- 23 juillet 1813 (Rome), à A. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3 \**
- 10 octobre 1813 (Rome), à Chardon de la Rochette.  
*A. Lance, Dictionnaire des architectes français, Paris, 1872, t. I, p.  
182, note 1.*
- 26 novembre 1815 (Rome), à A. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3 \**
- 26 juin 1816 (Rome), à A. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3 \**
- 23 mai 1817 (Besançon), à A. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3\**
- 24 octobre 1817 (Besançon), à Auguste Guénépin, architecte.  
*BIF. ms. 1906 \**
- 19 novembre 1817 (Besançon), à A. Visconti.  
*Bibliothèque Apostolique Vaticane, Fondo autografi Ferrajoli-  
Visconti, n° 5515-5516.*
- 28 février 1818 (Besançon), à J.-Fr. Bégouen [fig. 299].  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3\**
- 24 mars 1818 (Besançon), à J.-Fr. Bégouen.  
*AN. 442 AP. liasse 1,III, 3\**
- 17 août 1818 (Besançon), à J.-J. Bruant.  
*BM. Besançon, ms. 1725*
- 15 octobre 1818 (Besançon), à J.-J. Bruant.  
*BM. Besançon, ms. 1725*

## TRANSCRIPTION D'UNE SÉLECTION DE LETTRES

**Au comte D'Angiviller<sup>1</sup>, Paris, le 10 janvier 1778**

*"Monsieur le Comte,*

*Pourrai-je espérer que vous approuverés la démarche que je viens de faire. J'ai demandé à Mr. le Duc d'Aumont, conjointement avec Mr. Durameau, la place que Mr. Challe laisse vacante par sa mort.*

*Le principal exercice de cette place consistant dans la composition et direction des fêtes de tous genres, il seroit nécessaire que celui qui la possède réunisse des connoissances suffisantes tant en architecture qu'en peinture pour saisir les effets piquants dont la productions de ces deux arts sont susceptibles et en même tems entrer dans les détails de connoissances et d'usages. Il faudroit même qu'il connut assés de construction pour ne pas être à la merci des directeurs subalternes qui ne connoissant pour guide qu'une routine timide forcent souvent à gâter les plus belles idées pour les soumettre à une exécution dont ils ignorent les ressources. Comme il est impossible de trouver aujourd'huy un artiste en qui ces différens talens se trouvent unis, il est sans doute mieux pour le bien de la chose de confier à deux artistes une place qu'un seul ne peut remplir. J'ai donc demandé à Mr. le Duc d'Aumont qui m'honore de ses bontés de vouloir bien m'y nommer avec Mr. Durameau pour l'exercer de concert. Mr. le Duc a reçu ma demande sans paroître la désapprouver. Si mes raisons avoient l'avantage d'être appuyées de votre suffrage, Monsieur le Comte, je ne doute pas que Mr. le Duc d'Aumont m'accorda sans peine cette grâce. N'ayant pu vous présenter mes respects cette année à cause d'une incommodité qui me retenoit chés moi, permettés Monsieur le Comte que j'en saisisse ici l'occasion et que l'aye l'honneur de vous remercier de toutes les choses flatteuses que vous avés bien voulu dire de moi au sujet de l'élection qui s'est fait dernièrement à l'Académie d'Architecture".*

Fondation Custodia, Institut Néerlandais (Paris), J. 7714.

<sup>1</sup> L'identification du comte avec celui D'Angiviller découle du titre de comte, du fait que des écritures annexes montrent qu'il s'agit d'un courrier reçu par une administration (lettre arrivée le 11 janvier, à laquelle il a été répondu le 21), et du contenu de la lettre. Il s'agit d'une personne susceptible d'appuyer sa candidature aux Menus-Plaisirs auprès du duc d'Aumont, et qui surtout qui a des rapports avec l'Académie d'Architecture (D'Angiviller, directeur des Bâtiments du roi était tuteur de l'Académie).

**A Henri-François Feydeau de Brou, Bourg-en-Bresse, le 15 juin 1781**

"Monsieur

*J'ai vu à Chalons l'emplacement destiné aux prisons<sup>1</sup>. D'après les mesures qu'on a pris devant moi le terrain est un peu plus grand qu'il n'est indiqué dans les plans du Sr. Rameau. Des parties des murs extérieurs qui étoient annoncées comme devant être reconstruites m'ont parues bonnes à conserver; en échange d'autres parties énoncées comme en bon état ont besoin d'être reconstruites. J'ai supprimé quelques murs de distribution que devenoient inutiles, mais d'un autre côté il faut faire un aqueduc pour conduire les immondices dans un canal qui aboutit à la Saône; ainsi tout considéré on perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre, et je crois que la somme à laquelle se monte le devis approuvé du Ministre sera nécessaire pour remplir l'objet en lui même. J'ai l'honneur de vous faire cette observation, Monsieur, parce que Mrs. Noiro<sup>2</sup> désirant y joindre les dépenses à faire pour l'arrangement de l'endroit où on tiendra les prisonniers pendant la construction des prisons il se pourroit que ces dépenses, quoique peu considérables elles mêmes, augmentassent sensiblement le total général, et qu'on pourroit peut être distinguer ces objets pour ne pas paroître sortir des bornes qui sont prescrites. Comme la confection du devis auroit nécessairement pris beaucoup de temps et que le voyer est suffisamment instruit tant des détails du projet que de la manière dont je désire que cela soit construit il fera ce devis d'après le mien que je lui ai laissé et rien empêche qu'on ne fasse l'adjudication sans attendre mon retour; cependant comme il faut quelque temps pour disposer l'endroit où on mettra les prisonniers et que par des raisons que Mrs. Noiro<sup>2</sup> vous a détaillé, Monsieur, dans sa lettre, on ne peut commencer cette construction que l'année prochaine, je présume que je serés de retour avant que l'adjudication soit faite et que je pourrés revoir le devis avant qu'il serve à l'usage auquel il est destiné.*

*Mrs. Noiro<sup>2</sup> m'a comblé d'honneur. Je l'ai quitté ce matin pour me rendre à Bourg où je suis arrivé ce soir<sup>3</sup>. Ma première occupation a été de terminer le projet des prisons de Dijon<sup>4</sup>. J'ose croire Monsieur que vous en serés satisfait d'autant qu'il remplit les vues de Monsieur le Procureur Général. et qu'il se borne très peu de constructions nouvelles. Vous pouvés voir Monsieur, que excepté le mur de cloture qui dans les deux cas devoit être construit à neuf et le portique avec la chapelle, objets peu dispendieux par leur peu d'étendu, le reste ne consiste qu'en ouverture de portes et croiseés et bouchement d'anciennes bayes, en sorte que je pense que la somme accordé pour cet objet sera plus que suffisante pour le remplir.*

*Par la manière dont j'ai placé le concierge il est absolument maître des portes, il voit et surveille le préau des criminels, et il a en outre des vues sur le cul de sac de la conciergerie, comme il le désiroit. Tout le corps de logis de ce côté est donné à rés-de-chaussée aux pièces nécessaires à*



*l'instruction des procédures, ainsi les criminels sont bien renfermés de ce côté : le chauffoir et l'infirmerie très vaste que je leur destine ont vue sur la chapelle et si cette infirmerie paroît trop étendue, ce que je ne crois pas, on peut destiner la seconde pièce qui la compose à une prison criminelle en lui faisant une entrée par le préau. Il m'a paru que la chaîne exigeoit une prison un peu vaste, je joins à cet effet les deux pièces qu'on voit sur la cour des femmes, je supprime ces vues, et je l'éclaire par la cour civile; outre une croisée que cette même prison auroit sur la chapelle, et dans le temps où elle ne serviroit pas aux galériens, on peut la destiner aux prisonniers civils du plus bas ordre, pour ceux qui sont ce qu'on appelle à la paille: dans tous les cas il sera nécessaire de revêtir les murs du côté de la rue de la Magdeleine et de celle de la Conciergerie en plancher de deux pouces d'épaisseurs: au moyen de cette précaution elle sera parfaitement sûre.*

*Le concierge et sa famille entendraient la messe dans la chapelle même, sans être à la merci des prisonniers comme dans le projet précédemment fait couleur de rose: les femmes l'entendraient du balcon B. au premier, et les civils de celui qui est marqué C. De cette manière les détenus de tous sexes, sains et malades, entendraient la messe sans sortir de la partie de la prison qu'ils habiteroient: les entrées ne sont pas confondues: le service se fera à couvert partout et il y a autant d'air que le lieu en est susceptible.*

*Non seulement je rends à Messers. de la Tournelle le cabinet qui est supprimé par la démolition du mur de séparation actuel de la cour criminelle et de la cour civile, mais j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de leur pratiquer une communication avec la prison. Ce que je fais au moyen du corridor A. construit très légèrement et en encorbellement sur la cour criminelle. En traversant ce corridor, descendant l'escalier des femmes et passant par la chapelle, les rapporteurs et autres peuvent avec la plus grande facilité venir aux chambres des interrogations &c. Si je me suis trompé sur l'utilité de ce dégagement rien de plus facile que de le supprimer. Vous verrez bien Monsieur que quoique je prenne une des prisons civiles pour en faire l'infirmerie des femmes, il s'en trouve toujours le même nombre. Il faudra revêtir les deux croisées de cette infirmerie qui ont vue sur la cour criminelle avec des hottes en menuiserie pour empêcher la vue et la communication. Le corridor qui sépare les prisons civiles du mur de face au premier étage donne à cette partie le degré de sûreté nécessaire.*

*On pourroit peut être Monsieur, trouver mon sort assés triste. Je voyage de prison en prison, et je ne les quitte que pour entrer à l'hôpital. Malgré cela si vous êtes content je le serés surement, ne désirant rien que de répondre à la confiance dont vous m'honorés. Je joins ici le mémoire de Mr. Maret. J'en ai pris copie pour pouvoir méditer à loisir. [signé] Paris. Je prie Madame de Brou d'agréer les assurances de mon respect et mes humbles remerciemens pour toutes les bontés dont elle m'a honoré pendant mon séjour à Dijon. Bourg le 15 juin<sup>5</sup> 1781".*

## AD. Saône-et-Loire, C 76

<sup>1</sup> Pâris a reconstruit les prisons de Chalon-sur-Saône.

<sup>2</sup> François Noiroto, subdélégué de Chalon.

<sup>3</sup> Cette indication prouve que cette lettre a été écrite le 14 juin au soir, car nous savons par ailleurs que c'est le 14 juin 1781 que Pâris est arrivé à Bourg-en-Bresse.

<sup>4</sup> Pâris a agrandi les prisons de Dijon.

<sup>5</sup> Cette indication du 15 juin ne concerne que la phrase rajoutée destinée à madame de Brou.

**A Charles-Henri Feydeau de Brou<sup>1</sup>, Paris, le 24 novembre 1781**

*"Monsieur*

*Vous m'avez ordonné de vous dire quelles étoient mes prétentions sur mes honoraires pour l'Hopital de Bourg. En vous faisant mes demandes que j'ai soumises et que je soumettrés toujours à votre décision et à votre justice, j'ai considéré la nature de l'établissement et la confiance dont vous m'honorés. Ces deux motifs exigeoient des sacrifices de ma part et j'ai cru les faire en me bornant au 1/20 au lieu des 3/40 qu'on accorde ordinairement aux architectes de Paris pour des constructions éloignées comme celle dont il s'agit. En vous obeissant, Monsieur, je croiois n'écrire que pour vous et je ne l'attendois pas à être obligé d'entrer dans aucune disention [sic] sur cet objet, je ne suis cependant fâché en aucune manière de la communication que vous avez cru devoir donner de ma lettre aux Recteurs<sup>2</sup>, malgré la manière dont ils ont traité ma demande; comme elle est fondée sur la justice et sur l'honnêteté, je ne l'aurois pas fait différente Monsieur, si j'avois du l'adresser à ces Mss<sup>rs</sup>. même. C'est encore pour vous obeir Monsieur, que je vais répondre à leur lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer, mes principes étant d'éloigner de moi toute discussion mercenaire.*

*Si Mss<sup>rs</sup>. les Recteurs n'alléguoient que l'obligation où ils sont de deffendre les intérêts des pauvres, ce motif est respectable et je n'opposerois que le sacrifice que je crois y avoir fait moi-même; mais leur lettre semble me taxer d'avoir exédé la somme qu'ils avoient fixé pour la construction de l'hopital : ce reproche me toucheroit s'il étoit fondé, mais il est facile d'y répondre et je prie ces Mss<sup>rs</sup>. de considérer.*

*1°. qu'ils n'ont fixé aucun terme à la dépense en m'envoyant les plans et mémoires<sup>3</sup> d'après lesquels j'ai fait mon projet et que j'a pu croire que les bornes de cette dépense étoient les besoins énoncés dans ces mêmes mémoires.*

*2°. qu'en cherchant à remplir tous ces besoins, en procurant toutes les commodités nécessaires, j'ai donné moins d'étendue aux différentes parties de mon projet que celles qui étoient demandées dans les mémoires qui devoient me diriger.*

3°. que lors de l'examen qui fut fait du projet que je présentois au Bureau<sup>4</sup>, il ne parut ni trop vaste; ni contenir des superfluités, soit dans les parties de détail, soit dans leurs dimensions; bien loin de là puisque Mesdames les Religieuses ont exigées plus d'étendue à leurs chambres et à ce qui constitue leur habitation, ce qui m'a obligé à étendre les parties qui y sont consacrées; assertion que je prouverés par les premiers projets encore existans.

4°. que je répondis à la demande qui me fut faite sur l'article de la dépense, que je ne pouvois rien avancer de positif. Cette connoissance dépendant d'autres connoissances telle que celle du terrain, ce que je n'avois pas encore; mais qu'en faisant abstraction de cela et considérant le Projet tel qu'il étoit alors, l'exécution ne pouvoit pas couter moins de 350.000 livres.

5°. que je craignois tant d'induire en erreur l'administration sur ce point que j'employés toutes sortes de raisons pour empêcher qu'on ne commença la construction avant la confection du devis; et que lorsque Mr. Martin, Receveur de l'hospital, appuya sur la nécessité de se borner à la somme de 350.000 livres, considérant les augmentations qu'on me demandoit et les précautions dispendieuses que la nature du terrain exigeoit sans doute, j'observois que je ne pourrois peut être m'y renfermer qu'en tronquant le projet n'ayant rien donné au luxe et au superflu : la dessus plusieurs de ces Mss<sup>rs</sup>. répondirent, et ils voudront bien se le rappeler [sic], que ce seroit dommage [sic] de le mutiler : que dans une entreprise de cette importance il falloit concevoir le projet tel qu'il devoit être pour le bien de la chose afin de n'avoir aucuns regrets dans la suite, et que ce qui ne seroit pas terminé dans un tems le seroit dans un autre au moyen de l'Economie et des legs pieux qu'on espéroit : un de ces Mss<sup>rs</sup>. même, que je ne nommerai pas parce qu'il a signé la lettre, et que ce seroit le mettre en contradiction avec lui même (ce n'est pas Mr. Perrier<sup>5</sup>) me dit chés lui, que je ne devois pas m'inquiéter si la dépense montoit à 400.000 livres et qu'on trouveroit bien un moyen d'y pourvoir.

6°. enfin que pour borner mon devis à la somme à laquelle il monte j'ai été obligé de supprimer le portique isolé qui lioit la communication des deux ailes qui forment la cour de l'hospital et qui fermoit du coté du nord: que je suis obligé de supprimer aussi toutes les voutes des cloîtres qui environnent les cours et de les remplacer par des planchers; de construire en moilon l'extérieur de l'église que je comptois faire en pierre de taille et de remplacer les corniches des cours de derrière par de simples égouts. D'après ce détail m'accusera-t-on encore d'avoir fait monter à plaisir le total de mon devis pour augmenter mes honoraires !

Mss<sup>rs</sup>. les Recteurs disent dans leur lettre que cette construction n'exige de moi qu'une correspondance peu pénible; ils sont bien dans l'erreur. Si j'avois à construire une pareille chose à Paris (elle me rapporteroit plus de 50.000 livres) un mot de tems à autre suffiroit pour me faire entendre: je suivrois cette affaire en même tems que les autres que j'ai<sup>6</sup>;

*sans perdre de tems; sans frais et presque sans aucune peine, ayant des gens sous moi payés par la chose suivant l'usage, qui parfaitement au fait de ma manière de travailler, feroient tous les détails sous mes yeux et entendoient le demi mot; au lieu qu'ici je ne pourrois m'expliquer qu'à force de plans, de coupes et autres détails pour lever tous les doutes et les ambiguïtés : il y a plus je serés obligé de faire un petit modèle voulant rendre tout très intelligible et ce sera à mes frais, sachant que cette dépense répugneroit au Bureau. Qu'on ajoute à cela les frais de voyage : je serés obligé d'en faire un tous les ans, et si la construction est finie en six années il m'en aura couté 4.200 L. au moins pour cet objet. Qu'on considère la perte de tems que m'occasionneront ces voyages pendant lesquels j'abandonnerés [sic] mes autres affaires, et on prendra une idée plus juste des peines et des dépenses que la suite de cette affaire me coutera.*

*Je n'ajouterés rien de plus Monsieur, persuadé que ce que je viens de dire est plus que suffisant pour prouver la modération de ma demande. Je n'en forme pas de nouvelle, ma première me paroissant fondée sur la Justice, mais je proteste de nouveau que je m'en rapporte absolument à ce que vous voudrés bien statuer sur cela, bien certain que vous ne vous déterminerés que d'après des motifs que je respecte et dont je ne plaindrés pas.*

*P.S. Je vais nécessairement faire partir le devis".*

AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

<sup>1</sup> Feydeau de Brou, intendant de Bourgogne, par l'intermédiaire duquel Pâris a obtenu la commande de l'Hôpital de Bourg-en-Bresse.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une lettre de Pâris à Feydeau de Brou, et dans laquelle Pâris annonce la première fois à l'intendant le montant des honoraires qu'il compte demander.

<sup>3</sup> Les plans en question sont les plans du terrain levés par Valée, sous-ingénieur de la Province, et les mémoires sont ceux rédigés par les religieuses et les médecins de l'Hôtel-Dieu.

<sup>4</sup> Pâris présenta ses plans le 15 juin 1781. Ils sont conservés à Besançon.

<sup>5</sup> Un des administrateurs de l'Hôpital.

<sup>6</sup> En 1781 Pâris travaille sur le projet de Monument à Guillaume Tell pour l'abbé Raynal, sur la Catafalque de Marie-Thérèse et sur la salle de banquet de bal, en verdure, pour Marly, dans le cadre des Menus-Plaisirs, sur divers projets pour des particuliers (L. de La Bretèche et P.-J.-O. Bergeret de Grancourt), et enfin, pour Feydeau de Brou lui-même, sur des projets d'appropriation en Intendance des hôtels de Ragny et Bouhier de Lantenay à Dijon, sur les projets de prisons de Dijon et de Chalon-sur-Saône.

**Aux recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse<sup>1</sup>, Paris le 16 janvier 1782**

*"Le projet d'hôpital que j'ai fait à votre réquisition a été composé d'après les Instructions que vous m'avez envoyé, et ils vous est facile de vous convaincre qu'en les suivant je n'ai pas donné à cet établissement toute l'étendue que ces instructions sembloient exiger. Les dépenses de cette construction étant plus fortes que les facultés de l'hôpital ne le permettent, j'ai l'honneur de vous envoyer un plan<sup>2</sup> qui me paroît devoir remplir vos vœux, étant conçu dans un esprit d'économie qui n'avoit pas dirigé les mémoires d'après lesquels j'ai fait mon premier travail, et qui quoique dictés par de très bonnes vues, avoient été faits sans consulter vos moyens.*

*Dans ce nouveau projet toutes les salles sont sur une même ligne, mais cependant séparées les unes des autres; ce qui peut être n'est pas un mal. Elles seroient d'ailleurs très aérées. J'ai donné à celle des fiévreux plus d'étendue qu'aux autres : elle contiendrait 33. lits; celle des convalescens 16. et celle des blessés 24 seulement. Comme il y en auroit autant pour les femmes au premier étage, cela feroit en totalité 143. lits, en supposant que les facultés de l'Hopital obligent à s'en tenir là; alors la dépense de toute la construction ne s'élèvera qu'à la somme de 341 642 livres.*

*Si les salles particulières que M<sup>r</sup> Buget<sup>3</sup> demandoit dans le mémoire très bien fait que j'ai, paroissent nécessaire, il faudra indispensablement construire l'aile marquée Y sur le nouveau Plan et cette construction augmentera la dépense de 13 857 livres, en sorte que la totalité de l'édifice coutera 355 499 livres. Voilà Messieurs les détails qui ont rapport à la dépense, je vais entrer dans quelque explication sur ceux qui concernent l'usage des différentes parties de ce projet.*

*Toutes les parties antérieures du lan sont encore ici telles qu'elles ont été projetées d'abord. Le logement des Religieuses a éprouvé peu de changemens et ils sont énoncés dans les notes qui sont écrites sur le lan même. Les buchers; les caves; la boulangerie; la boucherie; la buanderie même, retrouveront leurs places dans les souterrains, mais l'apothicairerie ne sera pas aussi étendue qu'elle l'étoit et le lavoir ne tiendra pas au corps du bâtiment comme dans le premier projet : on pourra en former un sur le bord de la rivière et cependant renfermé dans la cloture et le couvrir d'un comble porté sur de simples poteaux.*

*L'apothicairerie, quoique moins étendue qu'on ne me l'avois demandé, étoit trop vaste dans mon premier plan; la pièce que je lui destine ici a 23. pieds sur toute ses faces, ce qui est beaucoup plus que celle qui sert aujourd'huy. Un grand entresol qui occuperoit tout l'espace qui est entre l'église et le grand escalier lui serviroit de supplément; il y auroit une cave au dessous qui en dépendroit, et le laboratoire seroit placé sous le chauffoir des convalescens : Mesdames les Religieuses m'ont demandé un bien plus grand espace pour cet usage, mais il me semble que lorsqu'on est restreint par le peu de moyen on doit n'exiger que ce qui est*

*absolument nécessaire, d'ailleurs on aura encore le double de l'emplacement de l'apothicairerie actuelle [sic].*

*Les salles des convalescens et des blessés tirent du jour et de l'air d'un coté sur la Cour des Religieuses. Si on vouloit faire craindre Messieurs, que cela n'y répandit des émanations malfaisantes, je vous prie de considérer que ces deux salles séparées de celles des fiévreux ne peuvent produire des exhalaisons très nuisibles, mais que quand cela seroit l'air intérieur se répandant dans des endroits absolument ouverts et se mellant [sic] à l'instant avec la masse de l'air extérieur, il cesseroit dès lors d'être dangereux ou incommode.*

*En supposant que l'aile Y soit nécessaire, voici qu'elle seroit sa distribution. A rés de chaussée elle contiendrait deux salles dont l'une serviroit de supplément pour la salle des fiévreux ou de salle des [illisible] et l'autre pour les malades à 24 sols par jour. Au premier au dessus de la première seroit une salle des femmes en couche et sur la seconde deux ou trois chambres pour des malades à 3 livres par jours. Ces salles n'étant pas d'une utilité aussi immédiate que les autres, on pourroit si leur construction étoit onéreuse dans ce moment, la remettre à des tems où quelque legs pieux où le produit d'une sage économie en fourniroit les moyens. Je pense Messieurs que ce Projet entrant parfaitement dans vos vues, il est inutile que je reponde aux autres articles de votre lettre<sup>4</sup>. Il en est un cependant qui ayant un air de reproche exige absolument une réponse de ma part.*

*Mr Perrier m'offrit poliment de votre part Messieurs, à mon départ de Bourg<sup>5</sup>, de prendre chés votre Receveur<sup>6</sup> la somme qui me conviendrait, et cet offre me fut renouvelé [sic] à votre dernière assemblée. Je regardés alors cette démarche honnête comme une attention dans la supposition que le voyage que je venois de faire auroit épuisé ma bourse [sic] : je reçus cette offre avec reconnoissance, mais je refusés de l'accepter n'en ayant pas besoin, et j'eus l'honneur de vous dire que ne faisant que commencer mon travail, il ne seroit pas honnête à moi d'en recevoir les honoraires d'avance. Je dis en outre à Mr Perrier que je ne devois rien recevoir que mes honoraires ne fussent réglés, ce qui ne pouvoit se faire qu'après que mon Devis seroit fait, et que Mss<sup>rs</sup> les Recteurs ayant dit dans leur lettre à Mr l'Intendant qu'ils s'en rapporteroient à lui sur la fixation de ces honoraires, il ne soit pas convenable d'agir sur cela sans le consulter, d'autant plus que imitant ces Messieurs je m'en rapportois absolument à ce qu'il voudroit bien décider sur cela.*

*Mr Perrier vous fit part de cette réponse Messieurs, vous l'approuvâtes et vous n'insistâtes pas : mais quand vous auriés insistés en effet je n'aurois pas pu agir autrement que j'en ait fait; c'eut été la première fois que les honoraires d'un architecte eussent été fixés avant qu'on eut déterminé l'étendue de la construction qui doit en être l'objet : ce qui arrive actuellement prouve la solidité de mon raisonnement. J'espère d'après cela qu'il vous paroitra prouvé Messieurs, que c'est vous même qui avés*

*donné à Monsieur de Brou l'embaras [sic] d'arbitrer mes honoraires; que ma démarche n'a été qu'une suite nécessaire de la votre, enfin que je n'ai pas du accepter la politesse que vous m'avés fait et que dans aucun cas cela n'auroit du faire le sujet d'un reproche.*

*Comme le nouveau projet n'avoisine pas autant la rivière que le premier et que les précautions qui eussent été nécessaires ne le sont plus actuellement, j'attends votre réponse Messieurs, pour commencer le plan des fondations d'après lequel on pourra travailler sans aucun retard".*

AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

<sup>1</sup> Commanditaires du projet d'hôpital.

<sup>2</sup> Ce plan n'est pas conservé. Seule est connue la première version de ce projet, conservée à Besançon.

<sup>3</sup> Buget est le chirurgien de l'Hôpital.

<sup>4</sup> Il s'agit probablement d'une lettre postérieure à celle des Recteurs transmise à Pâris par Feydeau de Brou et dont Pâris a entretenu l'Intendant dans sa lettre du 24 novembre 1781 (cf. ci-dessus).

<sup>5</sup> C'est-à-dire après le 15 juin 1781.

<sup>6</sup> C'est-à-dire Martin.

**Aux recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, Paris le 4 septembre 1782**

*"Des affaires relatives à mon service<sup>1</sup> m'ont distrait malgré moi de celle que j'ai avec vous. J'ai employé ce tems à faire consulter des personnes expertes. Il n'y en a pas une qui n'ait trouvé ma demande<sup>2</sup> extrêmement honnête et votre offre insuffisante. Cette consultation s'est faite à l'inspection du double de mon travail accompagné d'un mémoire succinct que j'ai eu l'honneur de remettre à Mr. l'Intendant. S'il vous le communique Messieurs, vous verrés que je n'y avance rien qui ne soit conforme à la plus exacte vérité et dont je n'aie [sic] les pièces justificatives.*

*Mr. l'Intendant aiant pensé qu'il convenoit qu'il examinât lui même cette affaire, j'attends pour prendre un parti le résultat de cet examen et le prendrai celui qu'il m'indiquera. Je suis plein de respect pour sa justice; personne n'est plus à même de décider sur un objet dont il a toute la connoissance possible, aussi je souscrit à tout ce qu'il en ordonnera s'il veut prendre la décision sur lui, et ce sera malgré moi que j'emploierai d'autres voies s'il ne peut me rendre justice lui même ou vous engager Messieurs à me la rendre. Au reste quoi qu'il en arrive je puis vous assurer qu'il ne se passera rien de ma part qui ne soit conforme à la stricte honnêteté qui a toujours été et qui sera toujours la base de ma conduite".*

AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

<sup>1</sup> Les Menus-Plaisirs.

<sup>2</sup> D'honoraires.

**Aux recteurs de l'Hôpital de Bourg-en-Bresse, Paris le 14 janvier 1783**

*"D'après la connoissance que j'ai de ce qui s'est passé à Bourg à mon sujet pendant le séjour de M<sup>r</sup>. l'Intendant, j'espérois que vous voudriés bien me faire connoître votre résolution définitive, pour les honoraires qui me sont du relativement aux projets que j'ai fait pour l'hospital; vous n'avés pas résolu sans doute Messieurs, de me faire attendre votre réponse autant de tems que j'ai été forcé à différer la mienne. Comme j'y étois seul intéressé et que les affaires de mon service m'occupôient alors absolument, j'ai cru pouvoir remettre ma réponse, mon silence ne faisant tord qu'à moi. Vous n'êtes pas Messieurs, dans la même position et sans doute vous ne voudrés pas jouir plus longtems de mon travail et des dépenses qu'il m'a occasionné sans m'en dédommager. Vous avés reconnu par plusieurs lettres que vous étiés satisfait de ce travail; j'ose croire que vous rendrés la même justice à mes procédés dans ma conduite envers vous. C'est toujours dans le même esprit que je vous prie de considérer qu'il est nécessaire enfin de terminer cette affaire sur laquelle le tems a du donner toutes les lumières qui pouvoient manquer. Je vous prie aussi Messieurs de vouloir bien me faire une prompte réponse".*

[En marge : "Reçu le 18 janvier 1783. Arrette que l'on répondra lorsque on aura reçu les consultations de Paris"<sup>1</sup>]

AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

<sup>1</sup> Les recteurs ont demandé une consultation à l'architecte-expert Aubert.

**Aux recteurs de l'Hôpital de Bourg-en-Bresse, Paris le 18 février 1783**

*"Comme j'ai le plus grand intérêt à voir terminer l'affaire que j'ai avec l'Hopital et que j'ai épuisé sans succès toutes les voies de conciliation, je suis forcé quoique avec beaucoup de regret de me pourvoir en justice pour mettre fin à une discussion qui m'est aussi désagréable qu'elle peut l'être à vous même. J'ai donc l'honneur de vous prévenir que sous le délai de trois semaines j'aurai recours à ce moien et dès lors toutes les propositions et demandes que j'ai fait dans un tems où la chose me paroissoit devoir se terminer à l'amiable, doivent être regardées comme non avenues".*



AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

**Au duc de Villequier<sup>1</sup>, Paris, le 13 mars 1783**

*"Monsieur le Duc.*

*Je me suis déterminé à faire un petit voyage en Italie, la circonstance étoit favorable, n'ayant pour le moment aucune affaire qui exige ma présence<sup>2</sup>. Je dis aucune affaire parce que je présume que vous n'êtes plus aussi pressé, Monsieur le Duc, que avés paru l'être : peut-être même n'avés vous plus l'envie que vous avés de faire bâtir. Si vos intentions étoient encore les mêmes je regretterois beaucoup le plaisir d'avoir pu faire des choses qui vous soient agréables et de m'être mis dans l'impossibilité d'être honoré de votre confiance. J'y perdrai seul et vous trouverés facilement, Monsieur le Duc, des architectes qui avec plus de talent que moi répondront mieux à vos vues, mais j'ose vous assurer qu'il ne l'emporteront que par leur mérite et non par l'envie de répondre à votre confiance, que j'ai autant que qui que ce soit. Si je peux vous être utile à quelque chose dans le pays où je vais, Monsieur le Duc, honorés moi de vos ordres. Il suffira d'adresser votre lettre chés moi à Paris<sup>3</sup> et elle me parviendra où je serai. Je serai enchanté d'avoir ainsi l'occasion qui me procure à mon retour l'honneur de vous présenter mes respects. J'ai l'honneur d'être avec regret [...]"*

Fondation Custodia, Institut Néerlandais (Paris), J. 8585.

<sup>1</sup> L'indentification du destinataire de cette lettre n'est pas impossible, malgré l'absence d'indices irréfutables. Elle est adressée à un duc que nous avons, par le contenu de la lettre même, deux pistes pour identifier : le fait que Pâris n'ait pas besoin de préciser la nature des affaires qui n'exigent pas sa présence à Paris indique qu'il s'agit de quelqu'un qui connaît ses obligations vis-à-vis du seul service qui aurait pu l'exiger (les Menus-Plaisirs), le fait qu'un projet soit déjà en discussion en 1783 suggère de chercher pour quel duc Pâris a travaillé à son retour d'Italie. Ces deux pistes nous amènent au duc de Villequier. Dès 1784 Pâris se rend au Château de Villequier-Aumont (à Genlis), à la demande du duc de Villequier, pour des ouvrages à faire, qui seront effectivement entrepris en 1785-1786. Quant aux Menus-Plaisirs, le duc de Villequier y a succédé à son père après le décès de ce dernier en avril 1782. Le fait qu'à la fin de sa lettre Pâris fasse au duc une proposition familière et celui qu'il n'ait pas besoin de lui donner son adresse à Paris militent aussi pour le duc de Villequier.

<sup>2</sup> Il s'agit sans doute du service des Menus-Plaisirs, comme nous venons de le voir.

<sup>3</sup> En 1783 Pâris habite encore chez Trouard, rue de Provence.

**Aux recteurs de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, Paris, le 2 juin 1783**

*"J'allois partir pour Naples<sup>1</sup> lorsque j'ai reçu votre lettre avec le mémoire et la consultation que vous avés joint. Voulant éviter une réponse précipitée j'ai cru devoir la remettre à mon retour. Arrivé depuis six jours<sup>2</sup> j'ai lu de nouveau votre lettre et au lieu des récriminations qui souvent nuisent aux affaires au lieu de les avancer, la droiture qui m'a dirigé dans tout le cours de celle-ci, m'a suggérée un moien qui me paroît devoir terminer notre discussion à l'amiable et d'une manière satisfaisante pour tout le monde. J'imagine Messieurs, que votre intention n'est pas de me frustrer de ce qui l'est légitimement du. De mon côté je ne demande que ce que je crois m'appartenir. Hé bien rapportons nous en à un arbitre commun à qui chaque partie exposera ses raisons. Le choix sera bien tôt fait puisque je consent à m'en rapporter à la personne même qui a votre confiance; à Mr. Aubert. Sans le connoître personnellement je le crois trop honnête pour vouloir vous favoriser à mes dépens. L'avis qu'il vous a donné ne m'effraie pas puisque l'ayant donné cet avis que sur l'exposé d'une seule des parties il ne peut servir de base à un pronocé qui sera avec connoissance de cause.*

*Si ce parti vous convient Messieurs, envoiés à Mr. Aubert un pouvoir revêtu de toute [sic] les formalités nécessaires, ajoutés y de nouvelles instructions et éclaircissemens. Si vous le jugés à propos, et en même tems faites moi part du parti que vous prendrés afin que je me gouverne en conséquence. De mon coté je déclare d'avance que je m'en rapporte à ce que cet expert décidera et si vos intentions sont conformes aux miennes, je lui remettrés un pouvoir en bonne forme pour l'autoriser à prononcer définitivement. Je vous prie de me faire une prompte réponse".*

AD. Ain, Archives Hospitalières, E. 3.

<sup>1</sup> Pâris a quitté Paris pour l'Italie en mars 1783.

<sup>2</sup> Cette indication date le retour d'Italie de Pâris et L.-Fr. Trouard au 27 mai 1783, information absente des autres sources que nous avons pu dépouiller.

**A Séroux d'Agincourt<sup>1</sup>, Paris, le 30 mars 1784**

*"Je serois très honteux d'avoir été si longtemps sans vous écrire<sup>2</sup> s'il y avoit de ma faute en aucune manière, mais réellement depuis le mois d'aoust dernier je n'ai pas eu un moment à moi, continuellement en voyage ou tâchant de me remettre au courant de mes affaire à Paris<sup>3</sup>, je n'ai pu encor aller faire les recherches dont vous m'avez chargé. En attendant que je puisse vous dire quelque chose de satisfaisant, Monsieur, sur tous les objets, voici le plan et la coupe bien exacte de ce qui reste des thermes de Julien<sup>4</sup>. La construction est indiquée telle qu'elle est en*

*moillons assés réguliers et des chaines de grandes briques telles en un mot que ce que vous avés sous les yeux à Rome aux Thermes de Caracalla. Ces restes que j'ai examiné avec attention sont d'ailleurs fort intéressans en ce qu'ils portent ce caractère de grandeur que les anciens donnoient à toutes leurs productions et qui s'est conservé jusqu'à aujourd'huy en Italie. J'ai payé dix huits francs ces deux desseins. Ce qui est ponctué sur le plan est un souterrain indiqué sur la coupe. Peut-être pourroit-on en faisant quelques recherches en trouver d'autres restes dans le quartier. Pour revenir, Monsieur, à vos monumens gothiques voici ce que je pense. Je vais chercher où ces objets peuvent se trouver gravés. Si les gravures peuvent s'acheter comme toutes les estampes possibles, je vous les enverrai et celles qui ne pourront s'acquérir je les ferai calquer exactement au papier huilé et l'envoi que je vous en ferai vous mettra à même de juger si cela remplit vos vues et alors vous les ferés dessiner à Rome car ici cela couterait fort cher et peut-être cela ne remplirait pas vos vues. Je ferai en sorte, Monsieur, de vous dire des choses plus intéressantes par le prochain courrier. En attendant j'ai l'honneur de vous renouveler les assurances du vif attachement avec lequel je serai toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. [signé] Paris.*

*Paris, le 30<sup>5</sup> mars 1783,*

*La vie des architectes par Pingeon n'est qu'un' traduction mal faite et très faituve de l'ouvrage de Milizzia<sup>7</sup>. Je l'ai eu à moi et j'en ai fait présent au jeune Trouard lorsqu'il est parti pour l'Italie où il l'a emporté".*

Bibliothèque Apostolique Vaticane, Manuscrits Latins, 9845, non folioté, après fol. 122 .

<sup>1</sup> Ancien Fermier général vivant à Rome.

<sup>2</sup> Pâris avait quitté Rome, où résidait Sérour, en mai 1783 1783. Il n'avait pas dû lui écrire depuis son retour à Paris, mais avait peut-être reçu unee lettre de Sérour en août 1783.

<sup>3</sup> Pâris travaillait alors pour les Menus-Plaisirs.

<sup>4</sup> C'est sans doute lors de leur rencontre à Rome en avril-mai 1783 que Sérour avait demandé à Pâris de relever les Thermes de Julien, ou peut-être par une lettre datant d'août 1783. Les dessins en question sont, comme la lettre, dans le Ms. Vat. Lat. 9845 de la Bibliothèque Vaticane, fol. 120 v°, fol. 121 r° et v°.

<sup>5</sup> Le jour "29" est rayé et remplacé par "30".

### **Aux Quatre Ministraux de l'Etat de Neuchâtel, Paris, le 14 mai 1785 \***

*"Dès l'instant que M. de Montmollin<sup>1</sup> m'a appris qu'il étoit à la tête d'une nouvelle commission des Bâtimens pour présidera à l'exécution de votre hôtel de ville, je n'ai pu me défendre de craindre qu'il n'apportât des changemens importants à mon projet, contre lequel il avoit marqué l'opposition la plus décidée pendant que j'étois à Neuchâtel. La demande*

*qu'il a renouvelée de changer les façades a augmenté ma crainte, et sa dernière lettre<sup>2</sup> m'a prouvée que je ne m'étois pas trompé.*

*Si M. de Montmollin s'étoit conduit pour tous les changemens qu'il méditoit contre mon projet comme il fait pour les façades, je pourrois il est vrai me plaindre de son goût, mais je n'aurois rien à dire contre ses procédés. Pourquoi ne m'a-il pas demandé de même à changer les voûtes du vestibule ? Si je m'y étoit refusé il auroit eu mon refus à opposer à mes plaintes, et si j'y avois consenti, ce changement se seroit opéré d'une manière plus conforme aux règles de l'architecture et à l'esprit qui dirige le reste, qu'il ne le fera étant fait par son conseil, ou par votre maçon.*

*De tous les changemens qu'il m'annonce, celui des voûtes du vestibule et de la galerie est le seul qui m'affecte. Il y attache peu d'importance et j' y en mets beaucoup; vous n'en serez pas surpris, Messieurs, si vous considérez que cette partie de l'édifice est après les façades, la plus exposée à la vuë : Le reste de l'intérieur ne sera guère connu que des magistrats, au lieu que tout le public étrangers ou citoyens, seront sans cesse à portée de juger celles-ci et de lui prodiguer la ouange ou le blâme qu'elle méritera. D'ailleurs on ne fait bien, Messieurs, que lorsqu'on attache de l'importance à ce qu'on fait. C'est celle que les Nations polies ont mises aux productions des arts qui a encouragé les artistes à faire les plus grands efforts pour mériter l'approbation de leur siècle et de la postérité, et c'est encore par la pureté de leurs productions que nous jugeons que les Peuples dont il reste les monumens ont été plus ou moins éclairés.*

*Je ne doute pas, Messieurs, que l'architecte ne doive se soumettre à certaines données, puisque ses compositions sont destinées à l'usage; Il doit se renfermer dans les bornes prescrites par les moyens ce celui qui fait bâtir; Il doit considérer l'influence du climat et suivre le programme dicté par les besoins; lorsqu'il a satisfait à ces conditions, les détails de son projet ne doivent émaner que de lui (je suppose qu'on a placé sa confiance dans un homme de mérite) et on doit s'en rapporter à lui seul pour tous ces objets sur lesquels il en sait nécessairement plus que ceux qui l'employent. Enfin, s'il se présente quelque difficulté telle qu'on croye nécessaire d'avoir plusieurs avis, c'est à des personnes d'art qu'on doit s'adresser et non à des maçons, ou à des ignorans visiblement intéressés à contredire l'artiste. Est-ce la marche qu'on a suivi, Messieurs, pour se décider à changer en voûte les plafonds du vestibule et du portique ?*

*Vous avez fait faire des projets à Paris, Messieurs, par des architectes de l'Académie<sup>3</sup>, vous ne vouliez donc pas que votre hôtel de ville ressembla aux édifices ordinaires de votre Pays, productions de simples maçons souvent très ignorants ? Vous vouliez un monument qui sans étaler une richesse déplacée et ruineuse, fut cependant marqué au coin de la bonne architecture, et cest sans doute par cette raison que vous vous êtes adressé à des hommes en réputation. Si vous crûtes devoir me donner la préférence, c'est sans doute vous aurez pensé que né dans votre climat je*

saurois mieux m'y conformer qu'un autre, et que d'ailleurs les places et les distinctions dont je jouis ici<sup>4</sup> justifioit [sic] votre choix. De mon côté je vous ai prouvé avec quel plaisir je me portois à répondre à votre confiance, et à employer mes talens à décorer un ville dans le voisinage de laquelle j'ai passé mon enfance [à Porrentruy]. Mon empressement à me rendre à vos désirs auroit-il nuit à l'opinion que vous aviez de moi ? M'auriez vous moins estimé par ce qu'il vous a été moins difficile de m'avoir ? Non, Messieurs, je ne le crois pas ; Je ne vous ferai point l'injustice de vous attribuer la petite manière de voir de quelques particuliers.

Mr. de Montmollin me dit dans sa lettre des choses qui me paroissent s'accorder peu avec les justifications qui me furent envoyées ici, et j'ose le dire avec raison. J'ajouterai, dit-il, que l'unique objet pour lequel vous futes prié de vous rendre à Neuchatel étoit de nous tirer de l'irrésolution dans laquelle nous flotions depuis plusieurs mois pour le choix d'un plan de distribution et de nous procurer en même tems un plan de façade ; mais je ne pense pas que le Conseil ait entendu de soumettre à un architecte étranger tout ce qui tient à l'arrangement et aux commodités intérieurs et c'est sans doute d'après ce principe qu'il a délégué son pouvoir à notre Comité qui ne cherchera pas à l'étendre au delà de ses justes bornes.

La première lettre que j'ai reçu sur cette affaire s'exprime ainsi, après m'avoir détaillé les instructions nécessaires : Mais je dois vous informer, Monsieur, que cet ouvrage est pressant et je vous aurois beaucoup d'obligation si vous vouliez bien vous en occuper, d'abord envoyez nous le projet d'un plan de rez-de-chaussée, premier étage avec une façade le plutôt possible &c. Pourquoi Mr. de Montmollin avance-t-il ce que j'ai extrait plus haut de sa lettre ? Mais je puis vous assurer, Messieurs, que si on ne m'eut demandé qu'un plan de façade je ne m'en serois pas mêlé non plus qu'aucun de mes confrères ; nous ne sommes point accoutumé ici à une confiance partielle, mais d'ailleurs le passage de la lettre que je viens de citer prouve que Mr. de Montmollin se trompe. Dans le projet que j'envoyai, j'avois cherché à suivre le parti qui me parut le meilleur et le plus d'acord [sic] avec les instructions qu'ont m'avoit adressé ; Le plus conforme enfin à la situation, au peu d'espace, et aux besoins. Mon projet que je rectifiai parmi vous, Messieurs, en me formant aux observations qui me furent faites par divers membres de la Commission, se trouva malheureusement ne pas être d'acord avec les idées d'un étranger qui habite parmi vous. On voulu me persuader de changer mon projet, mais je vous avoue que malgré ma facilité, je ne pus me résoudre à renoncer aux lumières que j'ai dans mon art pour suivre des vuës qui me paroissent dénuées de raison comme de connoissance. Je remarquai bientôt ce qu'on m'avoit annoncé : Les amis de cet homme et en particulier Mr. de Montmollin, combattirent mon plan et me firent éprouver quelques désagrémens. Malgré cela, Messieurs, mon projet, après la discussion la plus scrupuleuse, après être resté exposé aux observations du public dans l'hôtel de ville reçut la sanction du Conseil

général : on me promet avant mon départ que rien ne s'exécuteroit que d'après les détails que j'envoyerois. Comme cette promesse étoit conforme à l'usage et à la raison, je n'eus pas le plus léger soupçon qu'on s'en écarteroit dans la suite. D'après cela, Messieurs, M<sup>r</sup>. de Montmollin a-t-il raison de dire qu'on n'a pas voulu soumettre à un architecte étranger ce qui a rapport à la distribution et aux commodités ? Cette partie avoit été arrêtée par vous mêmes; vous aviez trouvé que j'avois rempli vos intentions, et le soin de la Commission ne devoit être que de veiller à ce que je ne m'écartasse pas des desseins signés par vous<sup>5</sup>: Car pour me diriger dans mon art, il falloit le connoître, et je demande à M<sup>r</sup>. de Montmollin où il a prit ses connoissances nécessaires pour cela ? On peut être excellent citoyen, aimable, intéressant en société, et n'avoir aucune connoissance en architecture; ainsi sans lui faire la plus petite injure, on peut dire qu'il n'est pas fait pour opposer son sentiment à celui d'un homme qui connoit à fond son art et qui en donné des preuves.

Je vous observerai, Messieurs, que dans mon projet d'architecture, tout est lié à un seul principe et que l'art de l'architecte consiste à unir l'intention du plan avec les façades, et les dedans avec les dehors, de manière qu'il en résulte un ensemble harmonieux dont les parties soient d'accord avec le tout : c'est ce qu'ignore M<sup>r</sup>. de Montmollin. Il me proposa plusieurs fois à Neuchatel de changer la façade; comme je ne pouvois faire ce changement sans qu'il en résultât d'autres dans des parties essentielles approuvées, je cherchai, mais inutilement à le lui faire sentir. Je m'en rapporte à vous, Messieurs, devois-je pour suivre un sentiment isolé et sans fondement, gâter un projet fait avec connoissance de cause. M<sup>r</sup>. de Montmollin me rappelle cette anecdote dans sa dernière lettre, et veut faire passer pour obstination de ma part, ce qui n'en étoit que de la sienne; car le soin de ma réputation et connoissance de mon art me dirigeoit, au lieu qu'il n'étoit guidé que par le sentiment d'un homme qui n'a pas plus de lumières que lui sur cet objet<sup>6</sup>. Enfin, quand j'aurois prévu que ce sentiment l'emporteroit sur la majorité et sur la raison, j'aurois suivi le parti que j'ai pris et qui m'étoit dicté par mon honneur. Au reste, Messieurs, j'observerai encore sur cet article que M<sup>r</sup>. de Montmollin me dit dans sa dernière lettre, que ma façade est aussi peu analogue à votre climat, que celle du projet de M. Le Doux et peut-être plus dispendieuse. Comparez, je vous prie les deux projets; je m'en rapporte sur cela aux moins connoisseurs. Il faut être bien aveuglé par la passion pour avancer une assertion pareille ! Je ne prétends pas blâmer le projet de mon confrère, au contraire, son élévation composée d'un porche de colonnes très saillant, et prenant toute la hauteur de de l'édifice, eut été sans doute plus majestueux que la mienne, mais elle eut coûté bien davantage et eut été sans contredit bien plus en opposition avec le climat et les usages du païs auxquels j'ai sacrifié le mieux, me contentant de ce qui m'a paru devoir être bien.

Quoique pendant mon séjour à Neuchatel j'aie [sic] expliqué les motifs qui ont déterminé la disposition du plan du vestibule, disposition qui a

*nécessité les plattes bandes au lieu de voûtes; je crois devoir, Messieurs, vous les rappeler ici, cet objet étant principalement celui qui occasionne cette discussion.*

*Presque tout le rez de chaussée de l'hôtel de Ville est consacré à une circulation continuelle : L'entrée principale n'étant pas du côté de la principale façade, j'ai dû nécessairement faire occuper au vestibule toute la profondeur de l'édifice. La liaison intime qu'il a avec le portique, qui est sur la place, étoit nécessaire et ce portique étant destiné à recevoir une grande affluence dans les tems de foire, j'aurois désiré pouvoir le couvrir d'une seule voûte sans aucun point d'appui qui sont toujours embarrassants partout où il y a foule. Le peu de hauteur du rez de chaussée joint à l'épaisseur qu'il eut falu donner aux murs pour résister à la poussée d'uen pareille voûte, m'ont obligé à diviser la largeur du vestibule par des colonnes; mais j'ai cherché à en mettre le moins possible pour diminuer l'embarras que je ne pouvois éviter.*

*Vous n'avez pas placé votre confiance, Messieurs, dans un homme à qui vous avez cru du mérite, pour le contraindre à vous faire des monstruosité dignes des maçons du païs. Quiconque connoît un peu l'architecture sait qu'il y a un rapport nécessaire entre l'écartement des colonnes et leur hauteur : Or l'écartement des ces colonnes étant de 14. pieds 6. pouces d'axe en axe, je n'ai pû leur donner moins de 15. pieds 6. pouces de hauteur; encore en ai-je fait un ordre particulier qui n'a par 6. diamètres de hauteur; sans cela cette proportion n'eut pas pas encore été soutenable. C'est encore pour rappeler à un sistème plus soutenu que les grands espacemens sont séparés par d'autres moins grands; enfin j'ai étidié cette partie de manière qu'elle eut été une des plus intéressante de l'édifice si Mr. de Montmollin eut bien voulu ne pas s'en mêler.*

*La hauteur totale du rez de chaussée y compris l'épaisseur du plancher ne pouvant être que de 18. pieds 6. p°. il étoit de toute impossibilité de voûter, sans que le tout paru écrasé et eut l'air d'une cave, toujours en supposant le grand espacement des colonnes. Mr. de Montmollin m'objecte que Mr. Le Doux voûtoit son vestibule : Je le sais; mais je sais aussi que cet artiste, qui avoit attaché moins d'importance que moi à la commodité, ou qui ignoroit l'usage auquel ce lieu devoit servir dans le tems de foire, avoit beaucoup plus multiplié ses points d'appuis que moi; vous pouvez vous en convaincre, Messieurs, par l'inspection de son projet De là les rapports sont différens et il n'existe plus mille comparaisons : c'est ce que Mr. de Montmollin ne fait pas.*

*Si le parti des platesbandes que j'ai admis et qui étoit indispensable pour bien faire, étoit peu solide et d'une exécution douteuse, j'aurois à me reprocher de l'avoir employé mal à propos : Ce parti est usité partout dans les édifices publics et dans les églises où la solidité est le plus en recommandation. A la Colonnade du Louvre, à la Place de Louis quinze, ces platesbandes beaucoup plus longues et moins buttées que les vôtres, portent en oultre des entablemens et une balustrade de plus de 15. pieds de haut : aussi ont-elles exigé des précautions inutiles pour les vôtres. Le*



portail de S<sup>te</sup>. Geneviève est dans le même cas; les églises de Montreuil près de Versailles, de St. Philippe du Roule, de S<sup>te</sup>. Geneviève à Paris, de St. Martin à Autun ont des platesbandes intérieurement, qui sont absolument sans butée sur un des côtés et leur longueur; quoiqu'elles portent un entablement et une voûte de 40. pieds de largeur et longueur. le vestibule de la chapelle de Versailles est de même couvert en plattebandes dont les colonnes sont plus espacées que celles de votre hôtel de Ville : La partie de ce vestibule qui précède le grand escalier dans l'aile neuve [du château de Versailles] offre une plattebande de 18. pieds de large qui soutient un mur de 3. pieds d'épaisseur et de 36. pieds de hauteur, et cela sans aucune décharge. Enfin je ne finirois pas si je voulois vous en citer des exemples; mais pour ne vous citer que ce que j'ai fait exécuter moi-même, on peut voir à l'hôtel où demeure actuellement M<sup>r</sup>. le Comte d'Arranda [l'hôtel d'Aumont construit par L.-Fr. Trouard et Pâris] à la Place de Louis quinze, des plattebandes de 13. pieds 6. pouces de France, portées par des piédroits de 2. pieds qui portent une façade sur la cour de plus de 60. pieds de hauteur; Qu'est-ce votre exemple à de commun avec ceux-là ? Vos plattebandes étoient butées partout et ne portoient que de très petites voûtes de briques; L'exécution en étoit si facile, qu'il n'y avoit que la mauvaise foi où la plus grande ignorance qui put révoquer leur solidité en doute, et il falloit toute la mauvaise volonté de M<sup>r</sup>. de Montmollin pour appuyer les insinuations de l'entrepreneur : J'avois annoncé qu'emon procédé ne devoit pas coûter plus que les voûtes d'arrêtes en général fort dispendieuses; ne connoissant pas les prix que vous payés pour ces sortes d'ouvrages j'avois prié la Commission d'en [faire] le devis à Neuchatel, mais la dernière personne à qui il falloit s'adresser étoit le S Raymond, visiblement intéressé à faire préférer des voûtes sur lesquelles il gagne d'avantage [sic], employant trois fois plus de matière dans cette construction que dans les plattebandes. Son devis s'écartant de ce que j'avois avancé, il falloit m'en faire part, ou tout au moins consulter dans votre voisinage. Je ne doute pas que vous n'eussiez trouvé à Besançon des constructeurs assés exercés pour résoudre vos incertitudes. M<sup>r</sup>. de Montmollin me parle de la pesanteur de la pierre du païs, comme si j'avois négligé de connoître les matériaux que j'avois à employer : Il ignore que les corps qui portent étant de même pierre que les corps portés, les rapports sont les mêmes que ce que nous avons ici avec notre pierre plus légère et moins dure que la vôtre : Il me dit encore qu'on a consulté les maîtres; Je voudrois bien qu'il me les nomme ces maîtres, pour juger de leur compétence. Si c'est eux qui l'ont dirigé par leurs conseils, j'ai bien peur que ce ne soit de fort mauvais écoliers. Si je me plains particulièrement de M<sup>r</sup>. de Montmollin, Messieurs, c'est que lui-même a pris soin de m'instruire que sans sans lui on eut suivi mon projet dans son entier, par une suite de la confiance qu'on avoit en moi : Je ne sais quel est son intention dans cet aveu. Veut-il me montrer que j'ai eu tort de manquer de déférence aux volontés d'un homme qui, lorsqu'il veut, sait bien ployer les autres à son avis; où est-ce par un



*sentiment de justice pour empêcher qu'on accuse d'autres que lui de son peu de goût.*

*Tout le détail que je vient de vous faire, Messieurs, étoit nécessaire, pour autoriser la prière que je vous fait de trouver bon que je ne me mêle plus de votre bâtiment. Vous sentez qu'à plus de cent lieues de vous, je ne puis lutter avec avantage contre la mauvaise volonté visible d'un citoyen accrédité parmi vous; d'un homme qui sans aucune connoissance en architecture, en construction, en toisé, ni en devis, prend sur lui la décision des détails les plus important et se croit en droit de mutiler et tronquer ma production, et de me deshonnorer autant qu'il est en lui. Le citoyen respectable qui fait si généreusement les frais de cette construction [David de Pury], en le chargeant de vous remettre les fonds nécessaires, ne l'a pas revêtu du pouvoir de défigurer mon ouvrage et de me prendre pour son prête nom.*

*Je ne vous cache pas, Messieurs, que cette affaire m'a donné beaucoup de chagrins; mais je sens qu'il faut prendre un parti, et il n'en est pas d'autre qui puisse mettre ma réputation à couvert. Il faut non seulement que j'abandonne la conduite de votre bâtiment, mais il faut que tout le monde le sache, pour qu'on ne m'attribue pas l'architecture de M<sup>r</sup>. de Montmollin. Je ne veux pas lui enlever sa gloire, mais je ne dois pas prendre part au blâme qu'on lui prodiguera vraisemblablement pour s'être mêlé de ce qu'il n'entend pas.*

*Cependant, Messieurs, comme mon parti est dicté par la raison et non par l'humeur, je crois devoir vous envoyer encore le profil en grand de l'entablement de l'édifice; Je vous prie de recevoir ce dernier détail comme une preuve du désir que j'ai de vous témoigner autant qu'il dépend de moi, combien votre confiance m'est précieuse; tant que j'ai cru en jouir j'y ai répondu. Si je croyois qu'il vous fut utile que je continuasse à me mêler de la conduite de mon projet, je vous sacrifierois peut-être mon amour propre, mais je travaillerois beaucoup ici à perfectionner et étudier suivantr la connoissance de mon art, des détails que M<sup>r</sup>. de Montmollin changeroit et supprimeroit sans le plus léger scrupule; par là mon travail vous seroit infructueux, vous l'ignoreriez peut-être vous même et me regarderiez peut-être ainsi que le public, comme l'auteur des fautes qu'on feroit contre mon gré. Il vaut donc mieux dès à présent rendre à chacun ce qui lui appartient : à moi ma réputation d'architecte, et à M<sup>r</sup>. de Montmollin la facilité de faire petit à petit exécuter le projet de son ami<sup>7</sup> à l'ombre du mien. Je lui en abandonne tout l'honneur, et serai sans contredit le premier à lui rendre la justice qu'il mérite.*

*[...] Paris, architecte du Roi et desinateur ordinaire de la Chambre et du Cabinet de Sa Majesté.*

*P.S. Vous aurez sans doute reçu, Messieurs, deux esquisses des bas-reliefs pour les frontons des deux façades principales : L'une représente Bellone qui protège la paix, et l'autre le génie du commerce qui fait fleurir l'abondance : Ces deux esquisses ne sont destinées qu'à présenter les*

*intentions du sujet. Si vous étiez disposé à les faire exécuter, vous avez à Besançon, Mr. Le Breton qui est un homme de mérite en sculpture et qui sans doute vous les exécutera d'une manière à vous satisfaire, tant pour le prix que pour la beauté de l'exécution".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 2, fol. 27 r° - 32 v° (copie de la minute)

\* Dans cette lettre Pâris orthographie le deuxième personne du futur avec un "z", alors qu'habituellement à cette époque il écrit "és". D'autre part l'écriture n'est pas la sienne, bien qu'étant proche, et la signature n'est pas de sa main. Il s'agit donc de la copie de la minute de la lettre envoyée à Neuchâtel (datée du 13 mai 1785, AVN. "*Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne* ").

<sup>1</sup> Conseiller d'Etat à Neuchâtel.

<sup>2</sup> Lettre du 19 mars 1785, Archives de la Ville de Neuchâtel, "*Correspondance relative à la succession de Mr. le baron de Pury de Lisbonne* ".

<sup>3</sup> Cl.-N. Ledoux et lui-même.

<sup>4</sup> Pâris était alors Premier dessinateur des Menus-Plaisirs et de la Chambre du roi, Architecte de l'Académie royale de Musique et membre de l'Académie d'Architecture.

<sup>5</sup> Ces dessins (signés le 12 janvier 1784) sont dans le Fonds Pâris à Besançon, carton O III.

<sup>6</sup> L'"étranger" cité plus haut.

<sup>7</sup> Allusion sans doute à l'entrepreneur Raymond.

## **A Thierry de Ville-d'Avray<sup>1</sup>, Versailles, le 28 avril 1789**

*"Sans doute on vous aura fait part de mes craintes sur le poids beaucoup trop lourd dont le dais qu'on se propose de mettre dans la salle des Etats Généraux chargera construction. On vous aura observé qu'à l'endroit où il doit être porté, il existoit deux forts poteaux que j'ai supprimé pour agrandir la salle et que le poids qu'ils avoient à supporter étoit soutenu par des moises de plabords suffisans pour l'objet mais pas assés forts pour un exédent de plusieurs milliers.*

*Comme je hais toute contestation qui peuvent avoir l'air de tenir des rivalités de départemens, j'ai traité l'affaire ave M. Pigré et M. Sulleau<sup>2</sup> et j'ai engagé ce dernier à diminuer le poids de ce dais de toutes les manières possibles. Quoique la chose se soit traité sans éclat entre nous, elle est parvenue aux oreilles de M. le Maréchal de Duras<sup>3</sup> qui m'a défendu dans une lettre que j'ai fait voir à m. Pigré d'employer ce dais dont le poids peut compromettre la sureté de la personne du Roi, à moins qu'il n'y ait un procès-verbal de fait par les personnes des Bâtimens, des Menus et du Garde-Meuble réunis, qui constatera le poids du dais et les moiens employés pour le soutenir. Comme ceci ne me paroît qu'un germe de division qu'il est prudent de détruire dans son principe, j'ai l'honneur de vous en écrire, Monsieur, pour vous engager à chercher de votre côté les moyens de l'éviter. Je pense que cela seroit facile en diminuant le poids de ce dais de manière qu'il ne resta aucune espèce de*

*doute sur aucune sorte de danger et que le meilleur moyen d'y parvenir seroit de supprimer la lourde calotte qui doit le couronner et qui, si je ne me trompe étrangement, fera un très mauvais effet. Les bordures avec les angles et les panaches suffiront pour enrichir suffisamment ce meuble. Si vous consentés, Monsieur, à ma proposition, j'écrirai à M. le Maréchal de Duras qu'il n'y a aucun danger et je le tranquilliserés. Sinon je ne puis me dispenser d'obéir et de faire dresser le procès-verbal ne voulant pas prendre sur moi les évènements quand même je les craindrois peu. je vous prie Monsieur de vouloir bien me faire sçavoir vos intentions : la chose est pressée : il faut absolument prendre un parti. J'espère que vous me rendrés la justice de croire que s'il n'y avoit ici que l'interet de mon amour propre je le sacrifierois sans peine, mais il est question de l'interet le plus sacré; de la sureté du Roi, et cette considération est surement du plus grand poids dans votre esprit comme dans le mien".*

AN. O<sup>1</sup> 3482.

<sup>1</sup> Thierry de Ville-d'Avray était intendant des Meubles de la Couronne.

<sup>2</sup> Pigras et Sulleau étaient inspecteurs du Garde-Meuble.

<sup>3</sup> Le maréchal de Duras était un des Premiers gentilshommes du roi responsables des Menus-Plaisirs.

**A Thierry de Ville-d'Avray, Versailles, le 29 avril 1789<sup>1</sup>**

*"Il est vrai que vous avés ordonné qu'on me fie voir le dais avant que les constructions que nous avons fait fussent terminée, mais il est très vrai aussi que ni moi, ni tout autre à ma place, n'auroit deviné par la simple inspection de ce meuble suspendu alors à vingt pieds d'hauteur, le poids des fers dont il est chargé. Vous me dites, Monsieur, que j'aurois du proportionner ma construction au poids du dais. Permettés moi de vous dire 1° que ma construction qui étoit faite d'avance (au moins de ce côté) ne devoit pas se faire pour le dais qui n'est qu'un petit accessoire en comparaison du tout, et que c'est au contraire le dais qui devoit être fait pour une construction légère comme l'est nécessairement la mienne . 2° que je n'ai pu connoitre le poids de ce dais que lorsque j'ai vu sa carcasse à découvert dans nos salles et que c'est alors seulement que j'ai du concevoir des craintes. 3° enfin que j'étois convenu avec M. Sulleau qu'il supprimeroit beaucoup de ses fers et que j'espérois que la chose pourroit s'arranger comme cela. Mais, Monsieur, je n'existe pas seul dans les Menus. D'autres personnes ont conçu des craintes plus vives que les miennes. Peut- être ces craintes étoient-elles exagérées mais on les a communiqué à M. le Maréchal de Duras et ce n'est qu'hier que j'en ai été instruit par la lettre de sa part que j'ai communiqué à M. Pigré. Mettez vous à ma place, Monsieur. Qu'auriés vous fait ? Auriés vous, au risque des évènements, voulu vous chargé de braver les inquiétudes que cela*

*avoit élevé dans l'esprit de tout le monde et avoir l'air de compromettre la sureté du Roi par une confiance déplacée ? Je me suis adressé à vous Monsieur, pour éviter toutes difficultés; ma démarche a été dictée par mon honnêteté, et il me semble que vous ne l'avés pas jugé comme elle devoit l'être. Quand au ridicule qui résulteroit d'un procès-verbal sur une semblable matière, je crois qu'il seroit au moins qu'il seroit partagé par le garde meuble, car il est aussi plaisant de voir un dais pour lequel il faut une construction obligée, qu'une construction qui ne peut suffire à porter un dais.*

*Dans tout ceci Monsieur, je désire seulement que vous me rendiés justice et que vous soyés bien persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être [...]"*

Archives Nationales, O 1 3482.

<sup>1</sup> Réponse à une lettre de Thierry de Ville-d'Avray, datée du même jour.

**A Jacques Cellier (lieutenant du maire de Paris)<sup>1</sup>, Paris, non datée (vers les 26-27 juin 1790)**

*"J'ai écrit Monsieur, à M<sup>r</sup> Poyet<sup>2</sup> et j'ai eu l'honneur de vous dire à vous même que beaucoup de bois et lattes, résultant de démolitions de cellules dans le couvent des Capucins<sup>3</sup> sont déposés dans le jardin et dans les corridors de ce couvent. On vole les lattes et on pourroit bien voler aussi les bois. J'ai bien la mission d'opérer les changemens demandés pour le service de l'Assemblée Nationale<sup>4</sup> mais je n'ai aucune autorité pour préserver ces démolitions des gens qui voudroient se les approprier. J'ai l'honneur de vous en donner avis, Monsieur, afin que vous donniez les ordres nécessaires en conséquence.*

*J'ai l'honneur d'être avec un véritable attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Pâris".*

Une note manuscrite, de la main de Cellier probablement, est ainsi rédigée : *"Paris le 28 juin 1790. M. Poyet, faire enlever très promptement les bois qui sont dans les jardins et corridors des Capucins".*

Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 2163 (collection d'autographes).

<sup>1</sup> Jacques Cellier, architecte, habitant rue d'Orléans, porte Saint-Denis, était alors lieutenant du maire de Paris, chargé du département des Travaux publics.

<sup>2</sup> Bernard Poyet était alors architecte de la Ville de Paris.

<sup>3</sup> Il s'agit du couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris.

<sup>4</sup> Pâris était depuis 1789 architecte de l'Assemblée Nationale.

**A Louis-Etienne Boullée, de Colmoulins par Harfleur, le 2 juillet 1796 (minute)<sup>1</sup>**

*"Réponse faite à Mr. Boullé, mon ancien confrère à l'Académie d'Architecture et membre de l'Institut, sur les sollicitations pour que j'accepte la place de Correspondant.*

*Mr. Trouard m'a fait sçavoir, mon ancien maître et confrère, que vous avés été plusieurs fois vous informer à lui du motif qui m'empêchoit de répondre à la lettre que l'Institut National m'a écrit pour me proposer la place de Correspondant puisque ma santé ne m'avois pas permis d'accepter celle de membre en activité. Je vous assure que je n'ait pas reçu cette lettre, et je crois être trop connu pour qu'on puisse de soupçonner de laisser sans réponse une proposition flatteuse faite par une compagnie respectable; j'ai prié Mr. Trouard de vous faire cette réponse en vous priant de la communiquer à l'Institut et de vous remercier d'ailleurs de l'intérêt que vous prenés à cette affaire à cause de moi. Mr. Trouard m'a écrit qu'il avoit fait ma communication et que vous m'engagiés à écrire au Président de l'Institut<sup>2</sup> pour accepter ou refuser. J'ai, Monsieur, toute la defférence que je dois à votre avis, mais je vous avoue que cette démarche m'embarasseroit beaucoup. Absent de Paris depuis quatre ans j'ignore les formes nouvelles; je ne connois pas le Président qui peut-être ne me connoît pas davantage; je crois donc qu'en vous faisant à vous même ma profession de foi vous serés à même d'agir en conséquence; et la compagnie s'en rapportera sans doute à ce que vous voudrés bien lui présenter de ma part.*

*Je commence par vous assurer de ma reconnaissance pour les membres de l'Institut qui m'ayant connu m'ont conservé leur souvenir et leur estime et pour toute la compagnie de l'opinion avantageuse dont elle veut bien me donner cette nouvelle preuve; aussi, si je ne consultois que mon inclination, j'accepterois sans balancer, mais plus on me témoigne d'estime, plus je dois chercher à la mériter en examinant en effet si je suis propre à la place que vous me proposés. Si je m'en fais une juste idée, elle conviendrait à un artiste en activité dans quelque ville qui présenteroit des édifices intéressants; des constructions sçavantes ou toute autre espèce de travaux qui peuvent fournir des observations utiles aux progrès de l'art; ma position est bien différente. Forcé de m'occuper à deffendre contre des infirmités d'une vieillesse prématurée<sup>3</sup> une santé en désordre, il ne m'est plus possible de m'occuper de l'exercice de l'architecture ni d'aller recommencer dans la capitale ou ailleurs une carrière que les circonstances ont interrompue. Il est plus vraisemblable que pour exister je serai obligé d'aller veiller moi-même à la culture de quelques champs, mon unique fortune, situés aux pieds du Mont Jura<sup>4</sup>.*

*A quoi puis-je alors être bon ? De quelle utilité peut être ma correspondance au progrès de l'art ? Je crois qu'il serois dérisoire, indécent même de me parer d'un titre que je rempliroit mal. Voilà, Monsiieur, le scrupule qui m'arrête. Je ne puis refuser un choix qui*

*m'honore; je ne puis l'accepter sans cesser de mériter l'estime qu'on veut bien me témoigner. Voilà enfin ce que je vous prie de présenter de ma part à la compagnie.*

*Si elle approuve ma délicatesse elle portera son choix sur quelqu'un qui le méritera mieux que moi, si elle persite dans l'honneur qu'elle me fait, je l'accepterai avec reconnoissance, persuadé qu'elle connoit mieux que moi en quoi je puis lui être utile.*

*Actuellement, Monsieur, je vais vous faire à vous même une confidence qui est la seule condition que je mettrai à une acceptation. Je ne blâme personne, chacun sçai ce qu'il a à faire, et suit l'impression de sa conscience, la mienne m'interdit tout autre serment que celui d'être fidèle aux lois de mon pays, et s'il en falloit un autre quel qu'il fut pour être correspondant de l'Institut, je vous prierois de faire agréer mes excuses à la compagnie de ce que je ne puis accepter l'honneur qu'elle me fait<sup>5</sup>.*

*Je profite de cette occasion, Monsieur, pour vous faire mes remerciements et vous témoigner mon regret de ne pouvoir répondre à l'intérêt que vous me témoignés : ne doutés pas je vous prie de ma reconnoissance et de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur"*

*Colmoulins par Harfleur, département de la Seine Inférieure, le 2 juillet 1796.*

*A. Je vous dirois cependant avant tout ["en confidence", rayé] Monsieur, que s'il y avoit quelque serment attaché au titre de Correspondant, je ne pourrois l'accepter. Etre soumis aux lois de son pays est celui qui a été de tout tems dans mon cœur, ma conscience ne m'en permet pas d'autre : je suis loin pour cela de blâmer ceux qui en ont fait. L'honnête homme, content de suivre ce qu'il croit être bien, est persuadé que les autres ont les mêmes intentions quoiqu'ils aient des opinions différentes : je ne demande aux autres que la même indulgence que j'ai pour eux".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 31-32.

<sup>1</sup> Le fol. 32 r° a été reproduit en fac-similé par G. Gazier, 1931, p. 51.

<sup>2</sup> Le président de l'Institut est alors [ ? à chercher]. Le secrétaire de la III<sup>e</sup> Classe est Joachim Le Breton.

<sup>3</sup> Pâris n'a pourtant que 51 ans, et vivra encore activement plus de 20 ans.

<sup>4</sup> Pâris a acquis, en 1791, des métairies devenues Biens nationaux en 1790, situées sur la commune de Saint-Hyppolite.

<sup>5</sup> Tout le paragraphe (fol. 32 r°) qui précède est rayé d'une croix. Il est noté "A" de la main de Pâris, et est remplacé par un paragraphe noté également "A" écrit sur le fol. 32 v°, transcrit ci-dessous.

**A Joachim Lebreton, secrétaire de la IV<sup>e</sup> Classe de l'Institut (Beaux-Arts), Escures, le 21 février 1804**

*"De la Ferme d'Escures, commune de Montivilliers, département de la Seine Inférieure, le 21 février 1804.*

*J'ai l'honneur de vous accuser, Monsieur, la réception de la lettre en date du 21 pluviose, que vous adressés de la part de l'Institut, à ses correspondants, pour leur interdire de porter son uniforme et de se qualifier membres de l'Institut.*

*Assurément, Monsieur, cette interdiction étoit bien superflue à mon égard puisque n'ayant reçu de l'Institut, ni lettre ni avis quelconque qui ait pu m'instruire d'une nomination que je me rendois la justice de ne pas ambitionner, je ne me suis jamais regardé comme étant un de ses membres, et en droit de me passer de son uniforme.*

*Il est vrai que lors de la première formation de cette compagnie, je reçus une lettre du citoyen Bénézech alors Ministre de l'Intérieur, par laquelle il m'annonçoit qu'ayant été élu Membre actif de l'Institut, il étoit nécessaire que je lui fisse connoître si j'acceptois. Je lui répondis sans délai, que ma mauvaise santé jointe à la résolution que j'avois prise de ne plus habiter Paris, me faisoit une loi de me refuser à une nomination dont je pouvois d'ailleurs assés exprimer ma reconnoissance. Il est vrai encore que depuis cette époque, plusieurs de mes anciens confrères à l'Académie d'Architecture devenus aussi membres de l'Institut, m'ont écrit pour m'engager à accepter une place d'associé. J'ai cru leur avoir fait sentir dans mes réponses, qu'ayant renoncé à tout exercice de mon état depuis le commencement de 1793, habitant une campagne isolée où rien ne peut me fournir matière à correspondance avec une société sçavante, personne n'étoit moins fait que moi pour remplir les devoirs qu'impose cette place. J'ai du croire que mes excuses avoient été admises, malgré l'assurance contraire de plusieurs personnes. Comme jamais l'Institut ne m'a fait part d'aucune élection postérieure à celle que je n'avois pu accepter, j'ai du regarder ce qu'on m'en disoit, comme une de ces erreurs que commettent quelquefois ceux même qui se croient bien instruits.*

*Actuellement, Monsieur, que je ne puis douter que l'institut m'a nommé à mon insçu, un de ses correspondants, je vous prie de lui offrir de ma part les témoignages de reconnoissance que je lui aurois adressé avec empressement si j'en avois été instruit plutôt. Je suis d'autant plus pénétré de cette faveur, que je la dois ainsi que la première, à son propre mouvement, et à son extrême indulgence; mais les motifs qui m'ont obligé de refuser la première place à laquelle j'avois été élu subsistent toujours. je supplie l'Institut d'agréer ma démission de celle de correspondant, ainsi que la prière que je lui fait d'y nommer quelqu'un de plus capable de la remplir que moi.*

*Recevés, Monsieur, mes sincères salutations".*

**A Marie-Catherine Foache-Grégoire de Rumare, Naples, le 11 octobre 1807<sup>1</sup>**

*"Naples, le 11 octobre 1807.*

*C'est vous à qui j'ai adressé le récit de mon voyage de Paris à Rome. Je vais fatiguer de nouveau votre indulgence par celui de mon voyage de Rome à Naples. [...] A Terracine on trouve les restes somptueux d'un temple de Jupiter Anxurus (la ville se nommoit Anxur dans l'antiquité) et un port de Trajan ou d'Antonin, dont la forme est circulaire et les vestiges intéressans pour les voyageurs [...].*

*Nous trouvâmes qu'ils venoient de dévaliser le courrier [peut-être un quart d'heure avant notre passage] dans un bouquet de bois d'une certaine de pas d'étendue, et cela malgré un piquet de cavalerie et deux patrouilles d'infanterie qui battoient la campagne et qui nous racontèrent le fait comme s'il en avoient été témoins. Nous n'en avons pas moins poursuivi notre chemin jusqu'à Fondi, où la première douane napolitaine nous a forcé à nous arrêter six ou sept heures pour la visite. Pendant ce tems nous avons profité du peu de jour qui restoit pour voir et dessiner une partie des anciens murs de la ville construits en grandes pierres irrégulières, que les auteurs de nos jours veulent faire regarder comme l'ouvrage d'un peuple antérieur à tous ceux que la tradition nous donnent comme habitans sudesessifs de ce beau pays : c'est par cette raison qu'ils les nomment murs cyclopéens.*

*Pendant la nuit nous avons passé Itri, lieu célèbre pour les assassinats qui y ont été commis depuis que les français occupent ce pays. Arrivés le matin de bonne heure à Mola [Formia], nous nous sommes rendus par mer à Gaëte, ville forte et qui a été assés mal deffendue par le Prince de Hesse Philipstad, l'année dernière . Nous y avons vu les restes du siège qui nous étoient expliqués par un officier français un de nos compagnons de voyage. Les brèches existent encore quoiqu'on s'occupe à réparer les fortifications. Ce qui fait une peine réelle , c'est deux beaux faubourgs, avant cette époque très habités, aujourd'huy un tas de ruines désertes. La ville est belle, et il y a plusieurs objets intéressants : je dis la ville belle, à la voir extérieurement car étant située contre et sur un rocher, les rues sont de l'accès le plus difficile, et si étroites qu'elles peuvent être très maussades et fatigantes à parcourir.*

*Revenant dîner à Mola repartis sur les quatre heures, nous avons passé le Garigliano sur le soir, près des ruines et des marais de Minturnes, où Marius s'étoit caché lorsqu'il fut découvert par les soldats de Sylla. On voit encore dans ce lieu les ruines informes d'un amphithéâtre avec un aqueduc. A côté du chemin à un mille ou deux est la ville de Trahetta où l'on se donna le plaisir de rôtir vif douze français au commencement de cette guerre. Il s'est passé dans ce pays de atrocités que l'on ne croisoit pas si elles n'étoient attestées par des gens dignes de foi, et par la voix publique.*



*Arrivés le lendemain matin à Capoue on est tout surpris de ne point y trouver les délices qui corrompirent les soldats d'Hannibal [...].*

*Depuis quatre jours nous ne nous étions pas deshabillés, aussi ce fut avec une véritable jouissance que nous reposâmes dans de très mauvais lits.*

*Le lendemain matin à six heures nous arrivâmes à Naples, après avoir parcouru un pays couvert d'arbres sur lesquels rampent des vignes qui passent en guirlandes des uns sur les autres, tandis que la terre est cultivée au dessous et rapporte toutes sortes de grains. L'effet de ces campagnes est plus beau xen description qu'en rélaité. Le premier coup d'œil ravit, mais bientôt l'ennui y succède, ces plantations monotones resserrant la vue et ne laissant rien découvrir d'ailleurs d'un pays intéressant [...].*

*Si l'on considère la beauté de sa situation, Naples est la plus belle ville de l'Europe; mais à tout autres égards elle est toujours une des premières capitales. Sa population est extrême comparée à son étendue. Partout on trouve la même affluence qui ne se rencontre que dans un petit nombre des quartiers de Paris. Tout le monde aujourd'huy y parait très occupé, d'autant plus qu'il est un grand nombre de gens de métier qui travaillent dans les rues devant leurs portes et même qui continuent leur ouvrage lorsque le jour est fini, à la lumière d'une multitude de lampes qui forment dans ces rues des illuminations très extraordinaires pour les étrangers".*

BM. Besançon, coll. Pâris, ms. 1, fol. 4-8.

<sup>1</sup> L'identification de la destinataire de cette lettre est aisée. Elle est adressée une dame à qui il a déjà adressé le récit de son voyage de Paris à Rome (effectué en 1806). Il s'agit donc de la minute d'une lettre qui a été adressée à madame Grégoire de Rumare, mais aussi à madame Stanislas Foache dans une version légèrement différente et plus complète, le 31 octobre 1807. Cf. lettre suivante.

### **A Henriette-Rose-Agathe Mondion-Foache, Naples, le 30 octobre et Rome le 6 novembre 1807<sup>1</sup>**

*"Naples le 30 octobre 1807.*

*C'est à la meilleure des mamans<sup>2</sup>, à son aimable sœur et voisine<sup>3</sup>, à son respectable frère et à sa digne compagne<sup>4</sup>, à cette incomparable famille, bonne par excellence, qui veut bien prendre un tendre intérêt au pauvre voyageur, séparé d'elle, certes bien malgré lui, à qui il adresse le récit du voyage qu'il vient de faire de Rome à Naples. Puisque le sort a ordonné que je verrais pour la troisième fois le beau pays de qui nous tenons tous les genres de connaissances, je veux pendant que j'y suis, en tirer pour la dernière fois tout le parti possible. Les amateurs de la belle littérature ne se lassent pas de relire Horace, Virgile, Tibulle. Chétif amateur des arts, je veux voir, admirer et admirer encore leurs productions enchanteresses sur le sol heureux qui les a produit. c'est le désir qui m'a poussé de Rome*

à Naples, et je suis loin de regretter les peines ou la dépense que le voyage m'a coûté. Lorsque jeune encore j'assistais à un spectacle qui intéressait mon cœur, je regrettais que les personnes que j'aimais ne partageassent pas mon plaisir : Eh bien madame, cent fois j'ai regretté que mes amis de Normandie ne vissent pas ainsy que moi, une foule de choses qui les auraient intéressé. Sans prétendre les en dédommager, je vais leur parler du pays, de son état actuel, et d'une manière très générale des objets d'arts, d'antiquités et d'histoire naturelle qu'il présente. Je ne veux pas répéter ce que les voyageurs en ont dit beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. C'est pour l'indulgente amitié que j'écris, ainsy sans invoquer Appollon ni les Muses, je vais entrer en matière.

Depuis quelques tems, la route passoit pour assez sûre. Cependant au moment de mon départ les bruits d'insurrection se sont renouvelés, non sans motifs; mais le sort en était jetté; les places retenues au Procaccio, espèce de voitures publiques qui part une fois la semaine, et qui composant une caravane de dix à vingt carosses, chaises ou charriots chargés de marchandises, n'a jamais été attaquée, motif qui, malgré son incommodité, la fait préférer par les personnes prudentes.

Pendant l'été elle ne marche que de nuit, et le hazard m'a fait prendre le dernier de ces voyages nocturnes. Nous étions tous gens de connaissance dans notre voiture, entr'autres Mr. de Turpin [de Crissé] dont j'ai connu le père et le grand père colonel général des hussards. Ce jeune homme a été jetté dans la peinture par la Révolution. Il peint le paysage avec succès. C'est un moyen d'existence pour lui et sa mère, fille de Mr. Montullée, qu'il aime tendrement. En tout il est aimable et extrêmement intéressant.

Partis de Rome à 10 heures du soir, nous avons passé de nuit Albano et Genzano, villes placées au pied des montagnes, anciens volcans dont les cratères sont changés en lacs. Arrivés la matin à Velletri, nous avons eu le tems de parcourir cette laide et sale ville que les auteurs qui se copient assurément très mal à propos nomment une des grandes et belles villes d'Italie (a). Comme je la connaissais, je n'ai pas été surpris. Une statue d'Urbain VIII qui était sur la place a été convertie en bajochi, comme nous avons métamorphosé les notres en grossoli. Cette ville ainsy que toute la route est occupée par des troupes françaises. Nous avons traversé les Marais Pontins pendant la nuit suivante (42 milles) et sommes arrivés le matin à Terracine l'ancienne Anxur, où ils finissent. Toute cette route pendant laquelle on évite de dormir forme une ligne parfaitement droite, et le chemin est bordé d'assez beaux arbres, luxe nouveau dans ce pays. Cette route ainsy que le dessèchement de ces marais, est due à Pie VI, qui n'avait que de grandes idées. Il voulait former un port à Terracine. Un grand nombre de bâtiments sont déjà élevés, mais le sort en a autrement ordonné. Ces nouveaux bâtiments sur le rivage, composent avec la ville placée à mi côte, une vue imposante qui malheureusement rappelle la fable du Bâton flottant lorsqu'on voit les objets de plus près.

A Terracine on trouve les restes somptueux d'un temple de Jupiter Anxurus et les ruines d'un port de Trajan ou d'Antonin le Pieux. Il était circulaire et environné de portiques.

Avant de partir de cette ville nous avons vu beaucoup de mouvements pour notre sûreté, les brigands venant de se montrer. En effet à une demie lieue sur les terres du Royaume de Naples, qui commence à un petit mille de Terracine, nous trouvâmes qu'ils venaient de dévaliser le courrier dans un bouquet de bois d'une centaine de pas d'étendue, et cela malgré un piquet de cavalerie et deux patrouilles d'infanterie qui battaient la campagne et qui nous racontèrent le fait comme s'ils en avaient été témoins. Nous n'en avons pas moins poursuivi notre chemin jusqu'à Fondi, première ville napolitaine où une douane nous a forcé à nous arrêter six ou sept heures pour la visite. Cette ville a une partie des anciens murs qui sont de la plus haute antiquité, et que pour cette raison on nomme murs Cyclopéens. Ils sont composés de grandes pierres des formes les plus irrégulières. On retrouve sur cette route beaucoup de noms célèbres de la fable. Le matin nous avons passé à peu de distance de l'isle où Circé faisait sa demeure. Devenue presque isle par les atterrissements successifs, elle se nomme aujourd'hui Capo Circello et par les benoits habitants du pays Monte St Felix.

Les voyages de nuit instruisent peu sur l'état du pays que l'on parcourt. Aussi ce sera en parlant de mon retour que je parlerais de la partie que j'ai trop vue en allant. C'est sans la voir que nous avons traversé Itri devenue malheureusement célèbre depuis le commencement de cette guerre par les assassinats sans nombre qui s'y sont commis. Arrivés de bonne heure le matin à Mola l'ancienne Formie, nous nous sommes rendus par mer à Gaëte, ville forte et qui a été assez mal défendue l'année dernière par le Prince de Hesse Philipstad. Nous y avons vu les restes du siège qui nous ont été expliqués par un officier français témoin oculaire, & l'un de nos compagnons de voyage. Les brèches existent encore. Ce qui fait une peine extrême, c'est un vaste et beau fauxbourg très peuplé, devenu un amas de ruines. La ville est belle, et renferme quelques édifices intéressants. Je dis belle à la voir du dehors et de la mer. Car étant située sur la pente & le sommet d'un rocher, ses rues sont d'accès difficile, et si étroites qu'elles doivent être aussi désagréables que pénibles à parcourir. Revenus dîner à Mola nous avons passé sur le soir le Garigliano, près des ruines de Minturnes et des marais où Marius s'était enfoncé pour se dérober aux satellites de Sylla. Ces ruines consistent en un amphithéâtre et un théâtre à peine reconnaissables, et dans un aqueduc. Ce lieu est dangereux et très près de Trahetta petite ville dont les habitants se sont donné le plaisir de mettre en broche et de rôtir douze français, il y a deux ans. Il s'est passé dans ce pays des atrocités que l'on ne pourrait croire si elles n'étaient attestées par la voix publique et par des témoins presqu'oculaires.

Arrivés le lendemain matin à Capoue, qui n'est rien moins que cette ville délicieuse qui corrompt les soldats d'Annibal, nous n'eurent rien à

redouter sous ce rapport. Le pays est beau et cultivé, mais la ville est saine et point intéressante, malgré sa grande population et ses églises nombreuses. Nous nous sommes empressé d'aller chercher à une lieue et demi de là les ruines de l'ancienne Capoue. On n'y voit plus que l'amphithéâtre dont la forme est bien conservée, et les restes d'une porte que les antiquaires prétendent être un arc de triomphe. De Capoue nous sommes allés coucher à Averse et c'était la première fois que nous nous couchions depuis quatre jours et quatre nuits de voyage. De ma vie, je n'avais été autant de tems sans me déshabiller. Cependant je n'en étais pas fatigué.

Averse est une petite ville bâtie par un des premiers Rois Normands de ce pays. Elle ne consiste guère qu'en une seule rue très longue et très bien bâtie.

Le lendemain matin nous sommes arrivés à Naples sur les six heures après avoir parcouru un pays couvert d'arbres sur lesquels rampent des vignes passant de l'une à l'autre en guirlandes, tandis qu'au dessous le sol produit toutes de grains.

Le résultat en est très riche, mais la vue n'est pas aussi satisfaisante qu'on pourrait le penser. Le premier effet enchante, mais bientôt la monotonie de ces plantations qui bornent la vue, produit l'ennui. Dans ce pays intéressant, on ne voit plus que ce qui est immédiatement sous les yeux. La douane de Naples est hors des portes de la ville. Grande commodité pour les voyageurs qui ne sont pas obligés comme à Florence et à Rome de parcourir toute la ville pour se faire visiter avant d'arriver à leur auberge.

Naples possède tout ce qui peut former une capitale. Sa situation est admirable. Son climat délicieux. Son sol un des plus fertiles qui existe. Sa population telle que dans toutes ses rues on trouve la même affluence que celle que Paris n'offre que dans ses parties les plus peuplées : c'est une ville fourmillière. Les édifices y sont généralement magnifiques, quoique le goût ait rarement dirigé ses architectes, et les voitures y sont multipliées au point qu'il est inquiétant d'y aller à pied. Je crois qu'on peut sans exagération considérer cette ville comme la plus belle de l'Europe. Comme la nature des matériaux, encore plus que l'art des constructeurs y produit la solidité, on y voit de vastes édifices de tous les siècles qui contrastent entr'eux par le caractère de leur architecture. L'imposant de leur masse, et le pittoresque de leur situation produisent d'ensemble le plus beau comme le plus riche qu'on puisse imaginer. Si l'on joint à cela le spectacle de la mer, d'un vaste port, et de ce terrible Vésuve, on concevra que nulle part on ne trouve une ville comparable à celle-ci.

Depuis 25 ans que je n'avais vu cette ville, elle a éprouvé des changements avantageux. La police sévère qu'y avait établi déjà le gouvernement ancien avait avantageusement modifié les menées du peuple. On n'y voit plus ces lazaroni fainéants. Tout le monde y est occupé. Les gens de métier y travaillent généralement devant leur porte,

*et dans cette saison depuis la chute du jour jusqu'à neuf heures, à la lumière d'une multitude de lampes qui dans certaines rues forment des illuminations très extraordinaires pour les étrangers. Le samedi la veillée va souvent jusqu'à minuit. De nuit, presque comme de jour, c'est un bruit infernal d'ouvriers travaillant, frappant, martellant, de gens qui crient entr'eux ou qui invitent à acheter les denrées qu'ils portent dans les rues, et souvent une heure et demie avant le jour, de voitures qui roulent partout et à toute heure, et même de processions qui les jours ouvrables même devancent le lever du soleil, en criant leurs litanies à tue tête !*

*Naples possède plus de 300 églises où tous les arts ont rivalisé pour y entasser des ornements de toutes les espèces. Les palais très nombreux sont généralement très grands, très élevés, et d'une apparence noble, même étonnante par la grandeur des dimensions. Les portes cochères sont souvent plus grandes que nos portes de villes. Elles donnent entrée à des vestibules d'une grandeur et d'une élévation plus surprenante encore. Les maisons particulières ne font pas, comme ailleurs, dissonance avec les hôtels. Elles sont toutes bien bâties et presque toutes les croisées ont des balcons assez saillants pour que les femmes puissent, assises sur des chaises y travailler au grand air, avantage inappréciable dans un pays aussi chaud. La plus grande partie de ces maisons est couverte en terrasse où le soir on va jouir de la fraîcheur. La ville est bien percée et quoique le plus grand nombre des rues soient étroites, il en existe de très larges, telles que celles de Tolède & d'autres. Les places y sont assez multipliées et souvent vastes, et si elles ne sont pas régulières, toujours elles sont pittoresques et d'un aspect théâtral. Vu de la mer, rien n'est aussi magnifique que l'effet varié de tous ces grands édifices de toutes architectures, de tous les caractères, s'opposant, se contrastant, s'appuyant sur des montagnes couvertes de jardins et d'habitations délicieuses. Vue de ces hauteurs, on ne peut se lasser d'admirer cette situation. Cette multitude de dômes, de clochers, de couvents dont on découvre alors l'étendue, la belle disposition et la magnificence. Oui magnificence. C'est le mot convenable. Les couvents de Rome ne sont rien sous ce rapport comparés à ceux de Naples. Tout cela entouré de la mer, de collines, de campagnes fertiles bien cultivées, le tout dominé par ce Vésuve !!! Aucune ville n'est parée comme celle-ci. Les pavés sont des dalles de lave de deux à 4 pieds de superficie, sur 8 pouces d'épaisseur, bien assemblés et assez unis pour que le pied ne sente pas le rustication qu'on y pratique pour que les chevaux puissent y courir sans danger. Courir est encore le mot vrai, les chevaux napolitains, beaux et vifs, allant toujours très vite. Nulle part le gouvernement n'a montré plus de sollicitude pour prévenir les disettes. De nombreux et vastes greniers sont destinés à entretenir l'abondance. Tous les comestibles possibles, pain, viande, gibier, poisson, légumes, fruits de toutes les saisons et de toutes les espèces se voyent partout à profusion, soit exposés en vente, soit portés par les rues. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces détails que l'on retrouve dans tous les voyageurs.*

*Autrefois on trouvait toutes les nations réunies à Naples. Aujourd'hui il n'y a que des Français. On entend parler français autant qu'italien en cheminant dans les rues. Le militaire y est parfaitement tenu, la police surveillante; les hommes y portent le costume français, mais les femmes de la bourgeoisie ont conservé le leur. Elles portent des robes noires avec des voiles de même couleur, ce qui me paraît assez triste. Une dame française à qui j'en faisais des plaintes m'a assuré que c'est pour plaire à nos compatriotes qui les trouvent plus piquantes vêtues de cette manière. En comparant ce pays avec l'état ecclésiastique, on ne peut se dissimuler combien le gouvernement théocratique est défavorable à la société. Ce peuple habite un climat plus chaud que celui de Rome. Il est plus superstitieux encore que le Romain. Il devrait donc être plus énervé et plus paresseux. Loin de cela il est très laborieux, assez industriel. Il cultive bien un sol fertile qui pourrait par son abondance lui inspirer l'amour du repos .... Mais il y a plus d'énergie dans le gouvernement, un système plus suivi, une police plus ferme. L'intérêt du Prince y est plus d'accord avec celui du peuple que sous le sceptre d'un prince électif et toujours âgé qui ne pense qu'à enrichir sa famille en profitant le mieux possible d'un règne court et passager. Le même principe influe sur le dernier des agents du gouvernement qui n'ont d'existence que pendant la vie de leurs protecteurs qui sont aussi faibles et cependant aussi despotes que lui ! Ou le pouvoir du Prince est tel qu'il ne respecte par même les testaments, ou en un mot tout est précaire et inspire le découragement. Peut-il y avoir autre chose que paresse, lâcheté et dépopulation ?*

*On a introduit depuis quelques tems dans ce pays la culture du coton qui paraît y réussir très bien, et s'il est possible de tirer ce produit de terres peu favorables à ce qui sert à la nourriture des hommes. ce sera une acquisition pour l'Europe. j'en ai entendu parler diversement. Les uns disent que le pays étant trop peuplé pour qu'on puisse y employer les bonnes terres, il ne pourra en produire que pour sa consommation. D'autres prétendent que le sol y est si fertile et si abondant, qu'il y a toujours une grande partie de son produit qui ne peut être exporté, et qui se gâte faute de consommation; qu'ainsi on sera heureux de pouvoir en employer une partie pour une production d'une importation plus sûre, et qui d'ailleurs peut mieux attendre les circonstances favorables. La suite prouvera qui des deux opinions est la bonne.*

*J'étais venu à Naples dans l'intention de n'y voir personne, et j'avais même refusé des lettres de recommandation qui m'avaient été offertes par des personnes en place. J'y ai cependant trouvé une ancienne connaissance que j'ai vu souvent et avec beaucoup de plaisir. C'est M. De Lostanges, ami de mes amis. Il est ici commandant de la Marine. Je n'ai pu refuser de dîner chez lui plusieurs fois. Il avait eu l'honnêteté de transporter l'heure de cinq heures à une heure, et il m'a donné des convives de ma connaissance entr'autres M. De Fleury. Nous avons beaucoup parlé de nos amis communs. Il habite sur le beau quay de Chiaia. Il a sous les yeux la nouvelle promenade, la mer, et une vue*

charmante. Avec lui demeure une de ses parentes M<sup>lle</sup> Delhopital, liée également avec de mes amis. Cette demoiselle est aussi bonne qu'aimable. Je me suis chargé de le rappeler au souvenir de M<sup>de</sup> Stanislas, de M. De Blossville et des amis Chastenet. M. De Blossville voudra bien se charger de m'acquitter de cette commission, en y ajoutant pour moi ce qu'il imaginera de plus aimable.

Naples a sur Rome l'avantage d'un air excellent. Le vin y est beaucoup meilleur. Le pain parfait. Tous les comestibles en général y sont de très bonne qualité et à très bon compte. Dans le moment les anglais maîtres de l'Isle de Caprée gênent la pêche et rendent le poisson plus cher qu'il n'est ordinairement. Il y a une grande variété de meilleurs coquillages. L'oursin me paraît le plus délicat. C'est une espèce de crème, mais chaque individu en fournit fort peu.

Le Vésuve qui effraye et cependant attire les étrangers est un des objets que le napolotain prise le plus dans son voisinage. Il en parle avec orgueil, comme d'un phénomène dont les autres pays de l'Europe ne peuvent se vanter. Dans son état actuel on croirait ce volcan sur son déclin. Je désirais de le voir encore une fois, mais je n'osais espérer que mes forces me le permissent. Cependant je l'ai escaladé sans peine, et bien plus facilement qu'il y a 25 ans mais si alors j'étais plus jeune, de son côté il était plus élevé et plus rapide. J'ai descendu dans son cratère profond de 2 à 300 pieds. Il est toujours fumant. On y marche sur des espaces encore très chauds, et il a des ouvertures où l'on se brûlerait si on n'en retirait promptement la main. Mais tout cela n'est plus rien. On n'y trouve de grandes parties de soufre qui y déploient les plus belles nuances de jaune depuis le blanc jusqu'au rouge. Quelquefois la nuit et le matin, avant que le soleil soit dans sa force, on voit sortir de ce cratère une apparence de flammes qui ne sont dans le fait que des vapeurs igniformes, et non de véritables flammes. On ne sait si ce volcan a causé le dernier tremblement de terre qui a pensé être fatal à Naples. On y trouve encore une grande quantité de maisons étayées, contrefichées les unes contre les autres, et dont les portes et fenêtres sont murées en attendant des circonstances plus favorables pour leur réparation.

La ville souterraine d'Herculanum ne m'a rien offert de nouveau. On n'y fait toujours voir aux étrangers que le théâtre. Il faut être architecte et avoir le plan dans sa tête pour en reconnaître la forme. Encore les constructions qu'il a fallu faire pour soutenir le ciel de ces excavations sur lesquelles parties est construite, embrouillent tellement l'antique et le moderne qu'on a bien de la peine à s'y reconnaître. Ces constructions sont devenues nécessaires parce que cette ville a été engloutie par des laves de consistances différentes. Celles qui sont métalliques ont causé beaucoup de travail pour en dégager les objets que l'on voulait connaître. Elles soutiendraient le Globe, mais celles qui sont tendres et boueuses cèderaient au poids supérieur, si elles n'étaient soutenues.

Quoique les découvertes de Pompeia aient été négligées depuis longtemps, j'y ai retrouvé indépendamment des objets que je connaissais plusieurs



maisons particulières, et un petit temple récemment découverts. Le camp des soldats et les deux théâtres encore en partie cachés sous terre il y a 25 ans sont aussi absolument découverts. Tout cela est extrêmement intéressant à voir. Une des maisons dernièrement découvertes porte le nom du général Championnet qui l'a dégagé pendant le peu de tems qu'il est resté à Naples. Une autre est nommée maison de la Reine par la même raison. Le ministre Salicetti en fait fouiller une autre. Toutes sont ornées de peintures dans toutes leurs parties. Les gradins du grand théâtre sont en marbre blanc. Il y en a une assez grande quantité en place pour juger de leur effet. La différence essentielle entre cette ville et Herculanium, quant aux fouilles que l'on y fait, est que cette dernière a été engloutie sous 50 pieds d'épaisseur de laves, et que depuis on a bâti au dessus sans se douter de son existence; au lieu que Pompeia recouverte d'une pluie de cendres et de pierre ponce n'est guère qu'à une quinzaine de pieds de profondeur. Il est évident que plusieurs de ses édifices perçoient le sol dans plusieurs endroits avant qu'elle fut reconnue et qu'on entreprit d'y fouiller. Il en reste visiblement une grande partie à découvrir, mais les circonstances ne sont pas favorables. Il faut acheter les terrains plantés en vigne, en coton, &<sup>a</sup>. Il serait à souhaiter qu'on attendit pour continuer ces fouilles un tems plus heureux. Les ministres qui font fouiller pour leur compte emporteront leurs découvertes; quelques précieuses qu'elles puissent être [d']ailleurs, elles ne possèdent plus le même degré d'intérêt que lorsque les objets déposés au Museum de Portici se prêtaient un secours mutuel pour expliquer les usages de l'antiquité. Cela serait d'autant plus nécessaire à reproduire que ce beau Museum, unique en son genre est aujourd'hui presque anéanti. On n'y voit plus que les peintures les moins précieuses. Les statues de bronze, tous les meubles et ustensiles de même métal ont disparu. Une grande partie a été transportée à Palerme, il y a 10 ans, et les Anglais les emporteront lorsqu'ils seront obligés d'abandonner cette isle. On en a repris une partie, la mer ayant contraint les vaisseaux qui les emportaient à rentrer dans le port, mais je doute que cela soit considérable. Le tout est encore en caisse jusqu'à ce que le Palais des Etudes soit disposé pour recevoir le Museum que l'on veut y placer. Ce Palais est vaste et beau. Il est bien disposé pour l'objet. La partie de la sculpture y est très riche, mais ceux qui ont connu l'ancien Museum ne peuvent se consoler de sa perte.

Rien n'est beau comme la chemin qui de Naples conduit à Pompeia. Depuis le pont de la Magdelaine, extrémité de Naples, passant par Portici, Resina, Torre del Greco, Torre del Annunziata, c'est une rue de treize milles de longueur, bordée de belles maisons, et d'une multitude de palais dont quelques uns sont beaux, et les autres moins frappants par leur grandeur, remplie d'un peuple immense, et d'un enfer de voitures courant à l'excès comme dans une course de chars. Si l'on y trouve quelques lacunes, elles vous présentent ou des jardins délicieux bordant la mer, ou par un contraste effrayant ces laves hideuses et dévastatrices se mêlant aux ruines des édifices qu'elles ont renversé et des cultures



*qu'elles ont interrompu, peut-être pour des siècles. Sur la gauche le Vésuve avec sa tête brune sillonnée de laves noires domine ce singulier tableau, élevé sur une base qui offre toutes les richesses de la végétation et toutes les horreurs de l'anéantissement !*

*Au retour la perspective admirable de Naples occupe assez les yeux pour faire pardonner à ce terrible voisin. Toute cette partie est un véritable jardin où les productions de toutes les saisons favorables se confondent. Il est vrai que souvent l'œil est attristé par le spectacle de ces laves plus ou moins noires. Il semble voir une bouteille d'encre renversée sur la robe tissée de fleurs d'une jeune épouse. Le fluide infernal n'a rien épargné partout où il a pu pénétrer, et ce qu'il a laissé intact, et comme à regret, ne sert qu'à faire regretter plus amèrement ce qu'il envahit & souille.*

*Les descriptions de Pouzzoles, de Bayes, de Cumès et de leurs environs sont connues de tout le monde. Ce côté du Golphe, toujours intéressant ne m'a rien présenté de nouveau. Là le tems dévastateur a appesanti sa main sur les ruines antiques et sur les ruines modernes. Plusieurs objets que j'avais vu, il y a 30 ou 25 ans ne se retrouvent plus. Au Temple de Sérapis, les anneaux de bronze où l'on attachait les victimes, les conduits de bronze et les banquettes qui se voyaient dans les salles où se faisaient les ablutions. Les bases des colonnes qui avaient été conservées autour de la cour n'existent plus. Beaucoup de détails intéressants ont disparu. Il faut les avoir connu autrefois pour en retrouver quelque trace. Il en est de même à Pompeia. Les peintures restées à l'air s'effacent, et l'on ne voit plus sur les bâtiments anciennement découverts que les teintes vagues où tous les jolis ornements ne se retrouvent plus. Cela est triste, mais avec un peu de réflexion, on voit que c'est une loi à laquelle rien ne peut se soustraire.*

*J'ai dit que de tous les étrangers qui affluaient à Naples, il n'y a plus que les Français. J'ajouterai qu'ils y sont en très grand nombre. Non seulement la plus grande partie de la force militaire en est composée, ainsy qu'une grande partie des agents du gouvernement de toutes classes, mais il y en a une foule qui y est attirée par l'espoir de réparer ses pertes, ou d'améliorer son sort, et cela de tous les partis et de toutes les opinions. Quelque bonne volonté qu'ait le gouvernement pour les satisfaire, le plus grand nombre est obligé de s'en retourner après avoir misérablement végété en bottes, en guêtres et surtout en guenilles. Les Napolitains n'ont pas l'air de s'inquiéter beaucoup de la préférence, et je n'ai pas entendu dans cette ville les plaintes que tous les échos répètent à Turin et à Gênes. Pour occuper la classe indigente on fait faire un nouveau chemin pour aller à Capodimonte, maison royale qui est à l'extrémité d'un des fauxbourgs dans une situation très élevée. Ce chemin passe tantôt sur des ponts qu'on élève sur des rues, sous une montagne que l'on a percée à cet effet à travers des couvents des maisons particulières &<sup>a</sup>. On dit que pour lui fournir un but d'utilité publique, on y réunira la route de Capoue par laquelle on arrive de Rome.*

*J'ai parlé plus haut de la beauté des couvents de Naples. J'ajouterai qu'ils sont multipliés à un point inexprimable. Le gouvernement fera certes une opération utile en en supprimant la plus grand nombre. Dans une ville aussi peuplée, on ne sera pas embarrassé de l'emploi de tant de bâtiments et de tant de terrain. Déjà la magnifique chartreuse de St Martin, où tout est marbre, or et azur a été converti en hôpital des Invalides, et beaucoup d'autres maisons religieuses sont devenues des cazernes. Cela se fait en faisant refluer les individus dans d'autres maisons. Les moines et les religieuses le plus souvent seuls, se rencontrent à chaque pas dans les rues: on croirait qu'ils sont si nombreux que leur maison ne peut les contenir. Quoique les Napolitains soient à l'extérieur plus superstitieux que les Romains, leur dévotion n'est point édifiante. Ce peuple qui souvent a massacré des étrangers qui ne montraient pas assez de dévotion pour Saint Janvier, assiste à la messe de la manière la moins décente. A peine se mettent-ils à genoux au moment de l'élévation : beaucoup restent assis. La propreté n'est pas sa vertu favorite. Il est au moins aussi sale que le Romain, et cela est d'autant plus frappant, que la chaleur du climat fait que beaucoup d'hommes du peuple travaillent presque nus : mais ils travaillent. Tout le monde est en activité jusqu'aux enfants. On en voit d'occupés dès l'âge le plus tendre. Malgré cela les pauvres sont nombreux et persécutants. Ils viennent jusques dans les auberges chercher les étrangers dans leur chambre, dans les boutiques, dans les cafés, partout on est assailli. Les principales rues sont balayées. Toutes les autres sont fort sales. Mais la nuit la ville est bien éclairée, et même avec magnificence tant que les ouvriers travaillent devant leurs portes, et que les marchands de comestibles ont quelque chose à vendre. Ce qui souvent conduit fort avant dans la nuit. Voilà à peu près ce que j'ai pu observer dans ce moment. J'y ai remarqué avec plaisir que le peuple est plus laborieux, et beaucoup moins mauvais qu'il ne m'avait paru dans les précédents voyages.*

*Rome 6. 9bre. 1807*

*Me voici enfin rendu à mes pénates romains, et avec plaisir. Naples est trop bruyant. Rome est la tranquillité même. Parti de Naples le 31 8bre. à trois heures du matin, je me suis rendu à Caserte, où il n'y a à voir que l'escalier du Palais qui est d'un bel effet, quoique la décoration soit sans style, et de la plus grande incorrection. Le reste du Palais divisé en quatre cours semblables et monotones, les décorations intérieures de la plus mauvaise architecture &<sup>a</sup> &<sup>a</sup> ne méritent pas l'attention d'un architecte. Là, prenant une voiture du pays je me suis rendu à l'aqueduc de Madaloni qui fournit les eaux de Caserte, et même à une partie de Naples. c'est une belle chose qui surpasse le plus grand nombre de celles que les Romains ont fait en ce genre. Ma curiosité m'ayant fait entrer dans l'aqueduc j'y ai été happé par un rhum pour lequel je garde la chambre depuis mon retour. Le tems s'était enfin mis à la pluie, et m'a empêché de visiter bien d'anciennes connaissances en antiquités qu'on*

*rencontre de Caserte à Capoue. Le lendemain j'ai continué ma route par Mola, Fondi, Terracine. J'ai remarqué que les postes militaires à peine remarquables à mon premier passage étaient multipliés de lieue en lieue. La route par conséquent était devenue fort sûre. Dans cet espace où la plus grande partie du pays est aride, on trouve une infinité d'arbustes verts qui malheureusement n'avaient pas de graines, et beaucoup de têtes et de membres de brigands qui malheureusement n'en ont que trop. J'ai traversé de jour les Marais Pontins, mais par un assez mauvais tems, et comme il pleuvait depuis plusieurs jours, je n'ai pu distinguer si les eaux que j'y ai vu étaient des hôtes accidentels, ou d'anciens habitants rentrés dans leur foyer. Cependant il y a encore de grandes parties en cultures, d'autres en jeune bois dont une partie avait été brûlée récemment, ce qui est la manière d'essarter icy; d'autres en herbages, d'autres enfin en joncs. Ce que j'ai vu avec peine c'est les ravages que les troupes napolitaines y ont commis, il y a trois ou quatre ans. Le feu Pape auteur de ces dessèchements avait bâti sur la route des auberges pour les voyageurs, çà & là des demeures pour les cultivateurs nouveaux, et enfin pour leur administrer les secours spirituels un beau couvent, avec une trop belle église. Aujourd'hui le couvent incendié par les Napolitaines est désert : L'église avec ses autels et ses colonnes de marbre &<sup>a</sup> &<sup>a</sup>. sert d'écurie et de privé !!! Tout cela prouve si l'on pouvait en douter, que la religion et la superstition sont des choses très différentes.*

*(a) L'abbé Richard dans son voyage, et Millin dans sa vie du cardinal Borgia* <sup>5</sup>.

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 4.

<sup>1</sup> C'est par déduction que les destinataires de cette lettre (ou plutôt copie de lettre, car ni l'écriture ni l'orthographe ne sont celles de Pâris) peut être reconnues : madame Stanislas Foache, madame Grégoire de Rumare (mère), Martin-Pierre Foache et Louise Chaussé. Cf. notes suivantes. Cette relation du voyage de Naples reprend à quelques variantes près, pour les premières lignes, la lettre envoyée (écrite du moins) par Pâris, le 11 octobre, de Naples également, à Marie-Catherine Foache-Grégoire de Rumare probablement (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 4-8).

<sup>2</sup> C'est ainsi que Pâris appelle souvent madame Stanislas Foache, née H.-R.-A. Mondion. Elle peut d'ailleurs être identifiée par le fait que sa "sœur" est présentée comme sa voisine. Cf. note suivante.

<sup>3</sup> Il s'agit de Marie-Catherine Grégoire de Rumare, née Foache, sœur de Stanislas Foache, donc belle-sœur de Marie-Catherine. C'est par un raccourci familial que Pâris la dit sœur d'Henriette-Rose-Agathe. Madame Foache habitait à Colmoulins et madame de Rumare à Escures, proche de Colmoulins.

<sup>4</sup> Il s'agit de Martin-Pierre Foache et de son épouse Louise Chaussé.

<sup>5</sup> Dans sa "Notice sur la vie du Cardinal Borgia" (*Magasin Encyclopédique*, février 1807, p. 1), L.-A. Millin écrit : Le cardinal "naquit le 3 décembre 1731, à Velletri, autrefois la capitale du pays des Volsques, et aujourd'hui une des plus belles villes de l'Italie". Si Pâris pense à ce texte c'est sans doute qu'il l'a lu récemment, dès que le *Magasin Encyclopédique* (dont Millin était le rédacteur) de février 1807 est arrivé à Rome.

**A Jacques-François Bégouen, Rome, le 5 novembre 1808<sup>1</sup>**

"Eh ! bien, Monsieur, avés vous bien savouré le plaisir de vous trouver chez vous ? Avés vous en partant laissé toute la chère famille en bonne santé ? Avés vous été au Valasse<sup>2</sup> et tout y [illisible] il bien ? Certes je vous sais trop attaché [illisible] avoir envié ce bonheur; mais j'auroi bien voulu le partager. Quand donc viendra ce mois de mars qui doit me permettre de me mettre en route pour la France ? L'adjoit que m'avoit donné le Ministre<sup>3</sup>, plus heureux que moi, est parti pour revoir ses foyers. Il s'est chargé pour vous, Monsieur, d'un paquet de deux espèces de far, grain qui a donné son nom à la farine et que les anciens Romains employoient dans leurs sacrifices, mais que ceux ci mangent en soupe de la même manière que le ris. Je ne l'envoye que pour un essay et je seroi bien obligé de le faire passer à l'abbé Hatry<sup>4</sup> de ma part. Quelques autres agronomes doutent si c'est le grain qu'en quelque pays on nomme Epocautre . Une des deux espèces, celle qui reste en pousse au battage est l' Epocautre sans aucun doute, mais l'autre ne l'est pas et c'est cet autre qui étoit employé ce me semble, aux sacrifices. Il a toujours été cultivé dans ce pays, mais pas en quantité, et seulement pour être employé en soupe comme le ris. C'est au moins une chose curieuse; car bien peu des personnes qui viennent en Italie s'y occupent de l'agriculture.

Vous devés avoir reçu, Monsieur, le paquet de grains de Naples dont s'étoit chargé Mr. de Bayanne<sup>5</sup>, Mad<sup>e</sup>. Lorimier ayant fait sçavoir à son mari qu'il le lui avoit enfin envoyé. S'il ne vous est pas parvenu je vous prie de le faire demander à cette dame; car s'il a été envoyé chés vous pendant que vous étiés au Havre, je redoute la négligence de Mr. [Portier]. Je crois qu'il faut envoyer le paquet par quelqu'un [illisible], ainsi que celui des far et prendre garde si la petite croix destinée à Melle de Fleury<sup>6</sup> par son papa, n'en a pas été distraite.

Je suis revenu à Rome depuis une dizaine de jours. J'avois été pour me rétablir respirer l'air des Montagnes de l'Arice (à 16 milles de Rome), ville fort amène qui se vante d'avoir été fondée par Hypolite [...]. Il y a quelques années qu'en fouillant dans les ruines de l'ancienne ville on trouva un bas-relief d'un style à peu près étrusque qui représente ce combat.

En général ce pays est très pittoresque, mais peu commode pour l'habitation. Il faut toujours monter ou descendre et cela par sauts et par bonds sur des laves qui se montrent paretout où il n'y a pas de terre végétale".

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> J.-Fr. Bégouen est le gendre de Stanislas Foache , et le père d'André Bégouen. L'adresse est la suivante : "Monsieur le Comte Bégouen, Conseiller d'Etat, rue Martel n° 12, Faubourg Saint-Denis".

Une annotation de la main de J.-Fr. Bégouen indique : "Rép. de Paris le 20 novembre".

<sup>2</sup> L'ancienne abbaye du Valasse était la propriété des Bégouen.

<sup>3</sup> Il s'agit de E. Lorimier.

<sup>5</sup> Il s'agit du cardinal de Bayane que Pâris a connu à Rome dès 1773.

<sup>6</sup> Un monsieur de Fleury est mentionné dans la lettre de Pâris du 30 octobre 1807. Il s'agit certainement de sa fille.

**A Emmanuel Crétet, ministre de l'Intérieur, Rome, le 8 novembre 1808**

*"[...]venu l'avertir en secret que l'on vient de recevoir des ordres de S.A. Impériale le Viceroi d'Italie [Eugène Beauharnais] pour mettre avec la plus grande diligence le port et la ville de Civitavecchia dans le meilleur état de deffence [...]. Il m'a dit qu'il craignoit une descente, et m'a représenté que les objets de la Villa Borghèse ne sont pas en sûreté où ils sont, vu que si une descente s'effectuoit il ne falloit pas un jour pour enlever le tout. Son avis seroit de faire transporter ces caisses à Bologne ou dans quelqu'autre ville de l'intérieur.*

*L'inquiétude que m'a donné la dernière Gazette Romaine qui parle d'une expédition préparée de Corse pour l'Italie, m'a engagé à me transporter à l'embouchure du seul canal du Tibre qui soit praticable, Fiumicino, là j'ai vu à peu de distance la frégate ou le brick anglais qui depuis Pâques bloque ce port.*

*Avant hier ils avoient tiré un coup de canon à une mauvaise tour, seule déffense de ce lieu avec deux batteries à fleur d'eau que l'on vient de construire. Je ne suis pas au fait de la guerre, mais j'ai entendu dire là par des hommes du métier que le débarquement seroit facile. Alors il ne faudroit que peu d'heures pour être à Rome. Il y a dans le port un convoi d'une trentaine de petits transports venant de Naples qui se sont réfugiés là depuis deux mois.[...]"*

AN. F<sup>21</sup> 573.

**A Emmanuel Crétet, ministre de l'Intérieur, Rome, le 8 janvier 1809**

*"Je commence par demander pardon à Votre Excellence de revenir si souvent sur le même objet ; mais je crois de mon devoir de l'instruire de ce qui se passe : elle est plus porté que moi d'apprécier l'importance de la communication dont je crois devoir lui rendre compte.*

*Par une voye dont j'ai déjà informé Votre Excellence, j'ai été instruit que la guerre avec l'Autriche est comme certaine. Alors on évacueroit l'Etat de l'Eglise, le Roi de Naples abandonneroit ses Etats pour commander l'Armée d'Italie sous les ordres du Viceroi, et ce Royaume n'étant plus contenu par la présence de son Prince et le frein des troupes françoises, les Napolitains, ou tout au moins les Siciliens unis aux Anglois pourront*

*impunément venir à Rome, où certes, ils ne respecteront pas plus les propriétés françoises qu'ils ne firent dans le tems que les Antiquités de la Villa Albani étoient enmagazinées où sont actuellement les notres. Ces notions me jettent dans une anxiété difficile à vous exprimer, Monseigneur. La saison n'est pas favorable aux transports par terre : je suis ici sans moyens : les généraux occupés uniquement de ce qui les concerne ... . Le général en chef à qui j'ai montré la lettre de Votre Excellence [du 17 novembre] dans laquelle elle me dit de me concerter avec les chefs militaires, n'a ni fortifié ni calmé mes craintes et ne m'a répondu que des choses générales ! Lui ayant proposé de transporter les caisses au Château St.-Ange, il m'a opposé le peu de place, et au surplus m'a renvoyé à Mr. d'Anglemont qui y commande. Celui-ci en m'observant que ce château ne peut tenir n'étant pas approvisionné, en a tiré la conséquence que les objets n'y seroient pas plus en sûreté que dans le lieu où ils sont et de plus m'a confirmé qu'il n'y avoit pas de place suffisamment; enfin il m'a conseillé de voir un général Berthier qui se trouve ici et qui étant chef en second de l'Etat Major de l'Armée d'Italie et jouissant de la confiance du Viceroi pourroit me dire quelque chose de plus concluant. Je le suis allé trouver, je lui ai exposé mon embaras qu'il a parfaitement senti, et sans me dire que la guerre fut inévitable avec l'Autriche, il est convenu que cette puissance montrait beaucoup de mauvaise volonté pour nous; enfin il m'a demandé une Note qu'il put montrer au Viceroi qu'il doit revoir le 25 de ce mois. J'avoue à Votre Excellence que cette demande à laquelle je ne m'attendois pas m'a embarrassé. Cependant faisant réflexion que le chargé d'affaire du Royaume d'Italie, a déjà écrit sur ce même objet il y a près de deux mois, et que vous même, Monseigneur, vous me faites l'honneur de me dire dans votre lettre du 17 novembre, en cas d'événement vous sçaurés bien prendre un parti de vous même ou vous concertant avec les généraux ou commandants militaires, incapable de prendre ce parti par moi même, il ne me restoit qu'à suivre la dernière indication de Votre Excellence, en conséquence j'ai remis à cet officier supérieur la Note dont la copie est ci-jointe. S.A. Impériale le Viceroi aimant comme on le dit les beaux arts et étant la source de tous les ordres qui parviennent ici, il faut espérer que cette Note produira plus d'attention de la part des chefs pour l'objet dont il est question".*

AN. F<sup>21</sup> 573.

**A Guillaume Guillon dit Lethière (Rome), Paris, le 12 mai 1809**

*"J'ai vu le même jour les parents de votre aimable pupille<sup>1</sup> qui m'ont accablé de marques d'intérêt et d'amitié; malgré ma répugnance à dîner en ville je n'ai pu refuser leurs honnêtetés présentées de si bonne grâce et*

*j'irai y dîner un de ces jours. Je vous prie de me rappeler aux souvenirs de leur très charmante fille. Madame Lescaut [Lescot] m'a remis le paquet contenant le tableau de situation de votre Académie, et j'en ferai usage en présentant cet objet particulier au Ministre; une lettre de Mr. Odevaere<sup>2</sup> qui m'apprend le succès de sa demande et l'arrivée du brevet du bon Meulemeester<sup>3</sup>. Je leur en fais à tout deux mon sincère compliment [...]. J'apprendrai avec un grand plaisir de bonnes nouvelles de vous, Monsieur, ainsi que de madame Lethière, de Mr. votre fils et de tous vos aimables pensionnaires. Je vous prie de permettre qu'ils trouvent ici l'assurance de mon inviolable attachement en attendant que j'ai l'honneur de leur écrire pour les remercier de toutes les marques d'intérêt et d'amitié dont ils m'ont comblé ! [...] J'ai vu également l'intéressante famille de Mr. Thiollier<sup>4</sup>. [...] Veuillez je vous prie, Monsieur, présenter mon respect à madame Lethière et mes salutations à Mr. Halais [Allais<sup>5</sup>] dont on m'a demandé des nouvelles dans la famille de Melle Lescaut [Lescot] à qui je présente les assurances de mon respectueux attachement. [...] Mille compliment à Mr. Dupaty. J'ai fait donner de ses nouvelles à sa respectable Maman dès le jour de mon arrivée. J'espère la voir demain.. Dîtes aussi, je vous prie bien des choses pour moi au bon Ottaviani<sup>6</sup>. Mr. et Mad. Lefavre<sup>7</sup> me chargent de les rappeler à votre souvenir et à celui de madame Lethière. Les parens de Mr. Giraud<sup>8</sup> m'ont cherché. je les ai cherché de mon côté sans que nous ayons encore pu nous joindre.*

AAFR. carton 14, fol. 177-178.

<sup>1</sup> Hortense Lescot, jeune peintre, élève de Lethière.

<sup>2</sup> Pensionnaire de l'Académie.

<sup>3</sup> Pensionnaire de l'Académie.

<sup>4</sup> Nicolas Tiolier, pensionnaire graveur.

<sup>5</sup> Secrétaire de l'Académie.

<sup>6</sup> Architecte de l'Académie.

<sup>7</sup> Il devrait s'agir de Lefavre fils cadet et de sa femme, J.-B. Lefavre ayant perdu sa femme (sa première seulement il est vrai) en 1796.

<sup>8</sup> Pierre Giraud, pensionnaire sculpteur.

### **A Guillaume Guillon dit Lethière (Rome), Paris, le 21 mai 1809**

*"J'ai écrit au Ministre [E. Crétet] pour lui rappeler qu'il étoit nécessaire qu'il donna des ordres et des fonds pour faire les rampes de vos deux escaliers depuis l'endroit où elles cessent jusqu'au haut; pour la reconstruction du grand balcon extérieur qui conduit aux logemens des peintres sur le jardin de la Trinité du Mont; ces deux objets étant nécessaires pour éviter les accidents que l'on regretteroit trop tard de n'avoir pas prévenu si par malheur ils arrivoient. Je lui ai rappelé le petit*

*muséum d'architecture [...]. Je lui ai dit toutes ces choses de vive voix encore<sup>1</sup> : je ne sçais si cela se produira. Sa santé n'est pas bonne : il souffre et parle peu. J'ai reçu depuis une lettre de vous, Monsieur, qui auroit dû accompagner le premier envoi et j'approuve les propositions que vous me dîtes lui avoir faites : s'il vous donne plus de pensionnaires que vous n'avés de place pour les loger, il faut qu'il vous donne de nouveaux moyens, il n'y a pas de milieu. [...] Voulés-vous bien faire agréer mon respect à Madame Lethière et à votre aimable pupille<sup>2</sup>. Bien des choses également, Monsieur, à Messieurs vos fils et à M<sup>r</sup>. Alais".*

AAFR. carton 14, fol. 177-178.

<sup>1</sup> Pâris a dîner chez Crétet le 12 mai au soir.

<sup>2</sup> Il s'agit d'Hortense Lescot.

### **A Jacques-François Bégouen, Rome, le 6 juillet 1810**

*"Monsieur,  
Je m'empresse, pour répondre à l'intérêt que vous avés la bonté de prendre à moi, de vous annoncer mon arrivée à Rome<sup>1</sup>, d'hier à une heure et demie après midi. Il en étoit tems, car je commençois à me trouver extrêmement fatigué [...] continuelles, et encore plus de l'espèce d'isolement dans lequel je me trouvois depuis que j'ai quitté Gênes, dernier asile que l'amitié m'ait offert sur ma route. Vous avés sans doute reçu, Monsieur, la dernière lettre dattée je crois de Padoue, et mise à la poste à Ferrare. Depuis cette époque j'ai encore beaucoup vu de pays. D'abord je me suis arrêté cinq ou six jours à Bologne, très belle ville, aussi riche et abondante que le pays où elle se situe. Si j'ai eu bien chaud pendant ce voyage, j'ai eu souvent la satisfaction que les étrangers qui voyagent en Italie ont rarement; c'est de jouir de la belle vue et du spectacle des productions de toutes espèces dont dans cette saison toutes les terres sont couvertes. Mon cheval que j'avois été obligé de laisser à Padoue y avoit été traité comme y seroient tous les françois s'il n'y [illisible] les plus forts. On l'avoit laissé mourir de faim, en sorte qu'il avoit besoin des [illisible] de Bologne pour être en état de me porter ailleurs. J'ai [illisible] ensuite toutes ces jolies villes de la Romagne, Imola, Faenza, Forli d'où je me suis dérangé de ma route pour aller voir Ravenne; mais cette fois j'ai laissé mon domestique avec mon cheval. Revenu à Forli, je me suis rendu à Cesena, à Rimini, à Pesaro, à Fano et à Ancône en cotoyant la mer Adriatique. Dans toutes ces petites villes, assés bien peuplées, l'on trouve des édifices publics, des églises surtout, telles qu'à l'exception de deux ou trois à Paris, on n'en trouverait nulle part en France, et beaucoup d'hôtels d'une belle apparence extérieure (on les nomme Palais dans toute l'Italie). Malgré cela je ne conseillerai à personne qui n'aurait pas le but décidé des arts, des antiquités ou de*



*l'histoire naturelle d'entreprendre ce voyage, qui qui coûte un trop grand sacrifice du côté de la commodité et des autres jouissances si chères à nous autres françois.*

*Ancône est encore une belle ville du côté de la mer. Appuyée contre une montagne dont elle garnit toute le pente, elle forme un demi cercle autour de son port. Il y a des antiquités des différens âges, des églises et des palais. De là je me suis rendu à la Mèque [Mecque] des peuples catholiques, à Lorette. J'ai vu la Santa Casa bien déchue ainsi que tout ce qui tient à cet ordre de chose là. Ensuite à Tolentino, célèbre par le traité qui a procuré tant de belles acquisitions au Museum de Paris. Là mon cheval se fatiguant d'autant plus qu'il ne pouvoit avoir que des fèves à manger, et que le son que mon domestique substituoit à l'avoine et à l'orge qu'il ne pouvoit se procurer à aucun prix ne le nourrissoit pas de manière à entretenir ses forces, j'ai pris la poste, et il suivoit attaché derrière la voiture. De là pour me rendre à Foligno, mourant de chaleur, je voyois la neige à deux ou trois lieues de moi dans les montagnes de l'Apenin. J'ai continué ma route par Spolète, Terni, Narni et Otricoli, tous lieux qui ont des choses intéressantes à voir, mais dans la dernière de ces villes, à 45 milles environ de Rome, mon domestique est venu me dire à 3 heures du matin, moi prêt à partir, que le cheval ne pouvoit continuer la route, tant il étoit fatigué. En conséquence je l'ai laissé là avec le Prêtre [le domestique de Pâris ?], je les ai recommandé au brigadier de la gendarmerie, françois, qui m'a promis pour eux sa protection, et même ses conseils pour rétablir le cheval. Moi j'ai continué en poste mon chemin vers Rome où je suis arrivé à une heure après midi. Voilà en bref, Monsieur, l'histoire de mon voyage depuis ma dernière lettre.*

*Je vais m'occuper à ne rien faire : c'est je pense le meilleurs moyen de se reposer, me levant sans cesse à une heure ou deux heures après minuit; ne sachant plus comme dans ma jeunesse dormir dans une voiture, je suis excédé d'insomnie. Cependant à une légère disposition au mal de gorge près, je me porte bien, et quoique noir comme une taupe, tout le monde ici me trouve très bonne mine. J'ai eu le plaisir d'y trouver en bonne santé tous mes amis.[illisible], Monsieur, de donner connoissance de mon arrivée à Rome, à mon excellent Lefaivre. J'espérais trouver des lettres de vous et de lui, mon attente a été trompée. Soyés assés bon aussi pour donner de mes nouvelles à Monsieur votre fils, avec prière de ma part d'en faire part à nos amis du Havre, de Colmoulin, et d'Escures, que j'embrasserai collectivement. Je leur écrirai lorsque je serés un peu reposé, ce qui n'est pas facile; car il fait dans Rome une chaleur excessive. Je vous ai parlé dans ma dernière d'une belle femme que j'ai trouvé extrêmement changée. Celle que je suis venu chercher ici, quoique séparé d'elle depuis moins de quinze mois est à peine reconnaissable !*

*On nous annonce ici incessamment Mgr. le Ministre de la Police Générale pour Gouverneur<sup>2</sup>. C'est une nouvelle qui a eu toute sa fleur pour moi; car je n'avois encore rien entendu de cela en quittant la France. Ne*

*manqués pas je vous prie, Monsieur, de me donner de vos nouvelles, vous sçavés combien elles m'intéressent. Recevés je vous prie l'assurance du dévouement avec lequel je ne cesserai d'être, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur, Pâris.*

*Je suis un peu chagrin de n'avoir pas reçu cette lettre que le Ministre de l'Intérieur m'avoit ou plutot vous avoit promis pour la [illisible]. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien considérer s'il ne seroit pas bon que j'en informe le Duc d'Otrante. [...]"*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> Pâris avait quitté Paris le 25 avril 1810 (cf. "Relation succincte d'un voyage de Paris à Rome par les parties septentrionales et orientales de l'Italie pendant les mois de mai, juin et juillet 1810", AN. 442 AP. liasse 1, III, 3).

<sup>2</sup> Le ministre de la Police de l'Empire est alors J. Fouché. Ce dernier a effectivement été nommé gouverneur de Rome le 3 juin 1810, par décret impérial (la nouvelle est arrivée à Rome le 10 juin), mais le général Miollis est finalement resté en poste (décision du 14 juillet 1810).

### **A Jacques-François Bégouen, Rome le 31 octobre 1811**

*"Monsieur,*

*J'ai écrit hier à Mr. Degérando, et vous croiant encore au Havre, je ne lui point adressé de lettre pour vous. L'intérêt que je prends à vos jouissances me fait souhaiter que ma conjecture soit vraie. Cependant le retour de l'Empereur me semble devoir causer le votre. C'est par cette raison qu'écrivant à Mad<sup>e</sup>. Lemarsis je lui envoie cette lettre pour vous. Je suis un peu impatient d'avoir de vos nouvelles et de celles de tout ce qui vous intéresse au Havre, car sans doute vous voudrés bien m'en donner : plus vous aurés la bonté de les détailler et plus vous me ferés de plaisir, mon cœur est toujours dans ce pays là malgré tout l'agrément dont je jouis ici; Y a-t-il quelque chose de [...] pour la vente de Colmoulin : j'y prends un bien vif intérêt. Je suis fâché que ce sacrifice étant nécessaire, il tarde tant à s'effectuer : cela doit faire beaucoup souffrir Mad<sup>e</sup>. Foache.*

*Quand à moi, Monsieur, je suis allé me débarasser de l'été à Palestrine, l'antique Préneste, célèbre par ses sorts et par son magnifique temple de la Fortune sur les ruines duquel la ville actuelle est bâtie, ayant été saccagée et même démolie, labourée et semée de sel sous Boniface VIII et Eugène IV les habitans se sont réfugiés dans les ruines du temple et de ses débris et y ont construit une nouvelle ville qui est bien la plus incommode et la plus sale qu'il y ait au monde. Comme il n'y a pas d'auberge on est obligé de loger chez les particuliers et comme ce n'est pas les plus riches qui consentent à recevoir les étrangers on y est extrêmement mal sous tous les rapports; cependant tel est l'attrait de l'antiquité que pour retrouver les traces de ce temple et des autres ruines qui abondent dans ce lieu, j'y ai passé un mois entier. La situation est très*

*belle. Elevé sur une pente assés rapide, on y jouit de la vue de tout le Latium et d'une partie du Pays des Sabins. Partout on retrouve là ces murs grecs connus sous le nom de Cyclopéens et auxquels nos modernes antiquaires françois ont donné plus d'importance que l'objet n'en mérite<sup>1</sup>. Enfin me voici revenu à Rome pour y passer l'hyver en attendant que le mois de mai me permette de faire quelque nouvelle excursion. J'ai retrouvé mes amis en bonne santé et toujours remplis de la même bienveillance pour moi. Il ne me manque pour être parfaitement content que d'apprendre que ceux de France sont également en bonne santé : c'est tout ce qu'il me faut; car je ne doute pas de leur cœur.*

*Depuis quelque tems circule ici des nouvelles d'un arrangement avec le Pape. Quoiqu'elles continuent cela ne prend pas encore un caractère de vérité. Il serait extrêmement important pour le Pays que cela se réalise; car ici la superstition est plus forte que la morale, et une foule de gens sacrifient tout pour ne pas manquer à des formules, tandis qu'ils ne se feroient aucun scrupule de manquer à ce qu'il y a de plus important pour la société. Tout autour de Rome les routes sont couvertes de brigands et tout récemment encore il y a eu deux personnes assassinées sur celle de Naples : on fait cependant des exemples. Ces jours derniers une famille nombreuse a été condamnée à mort; mais les survivants, les fugitifs n'en deviennent que plus furieux et plus féroces.*

*J'espère, Monsieur, que vous voudrés bien consacrer un de vos premiers moments de loisir après votre retour à Paris, à me parler de vous, de vos chers enfans et de nos amis. J'attends cela avec une véritable impatience. J'ai écrit à M<sup>r</sup>. Martin et à M<sup>r</sup>. de Blosserville par une personne qui va en Normandie. Comme elle va habiter les environs de Caen, je lui ai aussi donné une lettre pour la bonne Mad<sup>e</sup>. Brillon. C'est M<sup>r</sup>. Duprat Commissaire ordonnateur, dont nous regrettons la perte. C'est un homme instruit, aimable et parfaitement honnête.*

*Recevés, l'assurance du tendre et respectueux attachement auquel je serai toujours [...]"*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> Les "antiquaires" en question sont L.-Ch.-Fr. Petit-Radel et Fortia d'Urban .

## **A André Bégouen<sup>1</sup>, Rome le 28 décembre 1812**

*"Monsieur,*

*Il m'est difficile de vous exprimer combien la triste nouvelle<sup>2</sup> que contenoit la dernière lettre de votre respectable papa<sup>3</sup> m'a affligé. J'étois bien éloigné de craindre ce malheur et à la lecture des premiers mots j'ai pensé qu'il était question d'une personne qui m'est aussi bien chère, mais dont l'âge me fait craindre la perte et redouter les changemens de saison<sup>4</sup>. Certes ma douleur n'eut pas été moins vive, mais le coup, même imprévu n'eut pas été aussi accablant ! Vous me rendés assés de justice*

*pour croire que parmi vos amis il n'est personne qui partage vos regrets plus que moi. Dites bien à sa digne fille votre aimable compagne<sup>5</sup>, que mes larmes ont comme les siennes payé un tribut hélas ! encore trop faibles pour une telle perte. Chaque fois que j'y pense elles se renouvellent et elles coulent encore en vous écrivant. Je ne tenterai pas de faire ici l'éloge de cette femme vraiment vertueuse. Il est gravé d'une manière ineffaçable dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu; je me bornerai à faire une réflexion [sic] qui doit un peu calmer votre douleur; c'est qu'elle étoit trop parfaite pour le tems où nous vivons et que malgré sa grande résignation la sensibilité dont elle étoit douée lui rendoit extrêmement pénibles les premières impressions qui n'étaient que trop fréquentes pour elle. Enfin, Monsieur, nous ne pouvons douter que sa piété et ses autres vertus ne lui ayant mérité où elle est la récompense due à une si belle âme. Comme ce cruel événement vous met dans un rapport plus fréquent avec les personnes qui y prendre le même intérêt que vous, veuillez être mon interprète auprès d'elles en attendant que moi même je puisse leur faire mon triste compliment de condoléance.*

*Je dois expliquer ici à Monsieur votre père comment le dernier paquet qu'il a reçu de moi contient des lettres de deux dates si prochaines. Je venois de remettre à la personne qui me rend le service de faire passer par l'estafette mes lettres pressées, celle où je répondois à Monsieur Grenier<sup>5</sup> et à celle du 29 novembre du papa, auxquelles étoient jointes ma procuration<sup>6</sup> et deux petites lettres pour Mesdames Lefavre et Viany<sup>7</sup>. En rentrant chés moi on m'a remis celle de Monsieur Bégouen du 7 courant.*

*Après m'être livré à ma douleur pendant quelques heures, j'ai pensé (une prompte réponse étant nécessaire à l'artiste de cette lettre qui concernoit les fonds, &c.) que peut être je pourrois faire partir une réponse par la même estaffete [sic]. J'avais une lettre presque terminée pour Mad<sup>e</sup>. Brillon<sup>8</sup> : je me rappellois que j'avois envoieé une explication importante dans celle de Mad<sup>e</sup>. Lefavre; j'ai donc réuni ces trois lettres et ayant trouvé que mon paquet du matin n'étoit pas parti, j'ai eu le tems de le rouvrir, je les y ai inséré et je ne doute pas que vous n'ayés reçu le tout par le Ministre de la Secrétaire d'Etat : permettés que je vous recommande l'expédition de la lettre pour Mad<sup>e</sup>. Brillon.*

*Monsieur votre père me demandoit une explication sur la retenu de douze piastres et demi qu'il devait faire sur les cent écus à rembourser à Mad<sup>e</sup>. Mallet<sup>9</sup> : la voici. Comme d'après le [décret] de la Consulte<sup>10</sup> les cent piastres sont évaluées 535 f. Il en résulte que la piastre vaut 107 sous de France; ainsi 12 1/2 piastres font 66 f. 17 1/2.*

*Comme l'acquisition que je fais ne me produira un revenu qu'au mois de février 1814, attendu qu'il faut laisser parvenir à leur prix les grains qui en seront livrés au mois d'octobre 1813, j'aurai besoin de toucher à la rente de Mr. Grenier<sup>11</sup> pendant ce tems. Je vous prierai donc, Monsieur, de vouloir lui faire de ma part la prière de me faire remettre à son échéance le semestre prochain du 26 février et je vous serai extrêmement*

*obligé de me le faire parvenir avec les fonds que Monsieur votre père me fera passer ici par la voye du Trésor Impérial. Je prie aussi ce respectable papa de ne pas manquer de me donner avis le plus tôt possible de l'époque à laquelle il lui sera commode de me faire passer ces fonds ne pouvant qu'alors en parler à M<sup>r</sup>. Torlonia<sup>12</sup>, afin d'obtenir de lui ceux qui me seront nécessaires pour payer en attendant que je reçoive la somme qui me viendra de France.*

*Je renouvelle à Monsieur le Comte, à vous, Monsieur, à votre aimable compagne et à toute la famille mes vœux pour votre bonheur commun.*

*Hélas ! ce mot a-t-il beaucoup de sens, après ce que nous venons d'éprouver ? Heureusement il n'est pas d'éternelles douleurs ici bas !"*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> L'adresse portée sur la lettre est : "Monsieur le Comte Bégouen, conseiller d'Etat, rue Martel n° 12, Faubourg Saint-Denis".

<sup>2</sup> Une annotation au crayon ("*après la mort de Madame Stanislas*"), de la main d'un membre de la famille Bégouen-Demeaux (Maurice) probablement, nous apprend que c'est le décès de la veuve de Stanislas Foache qui était annoncé dans la lettre d'André Bégouen.

<sup>3</sup> J.-Fr. Bégouen évidemment.

<sup>4</sup> Madame de Rumare mère.

<sup>5</sup> André Bégouen était marié à Flore, fille de Stanislas Foache et d'Henriette-Rose-Agathe Mondion.

<sup>5</sup> Il s'agit de G.-N. Grenier d'Ernemont, pour lequel Pâris avait projeté un château à Neuilly-sur-Seine, et a qui il avait prêté 100 000 francs en 1804.

<sup>6</sup> Il pourrait s'agir d'une procuration pour des problèmes de prêt ou d'hypothèque entre Pâris et les descendants de Stanislas Foache (cf. Volume I. 2).

<sup>7</sup> Cette madame Lefavre devrait être la femme de Lefavre fils cadet, ou éventuellement la seconde femme de J.-B. Lefavre. Quant à madame Viany, née La Loge, elle est la nièce de la femme de L.-Fr. Trouard. Pâris dans sa collection ("*Catalogue de [...] mon cabinet*", Fonds Pâris, ms. 3, n° 167; *Ch. Weiss, 1821*, n° 355; Musée des Beaux-Arts de Besançon, inv. D. 2837) conservait un portrait de cette dame, pastel de L.-J. Durameau, peintre des Menus-Plaisirs, engagé en 1778 comme lui. Notons que le pastel est daté de 1769, époque où Pâris logeait chez les Trouard. Ce portrait prouve en outre que Trouard et Durameau étaient liés dès cette date. En 1818 madame Viany figure parmi les débiteurs de Pâris.

<sup>8</sup> Cf. la lettre de Pâris du 31 octobre 1811, note 14.

<sup>9</sup> Nois ignorons qui est cette madame Mallet.

<sup>10</sup> Il s'agit de la Consulte Extraordinaire pour les Etats Romains ayant géré les Etats Pontificaux avant leur rattachement à l'Empire.

<sup>11</sup> Il s'agit de la rente relative au prêt de 100 000 francs.

<sup>12</sup> Torlonia était le banquier attitré des Français vivant à Rome, celui de l'Académie de France même.

**A André Bégouen<sup>1</sup>, Rome le 23 juillet 1813**

*"A Monsieur Bégouen le fils aîné Salut et mille tendres amitiés,  
Je vous remercie bien, Monsieur et ami bien cher, de l'explication que vous voulés bien me donner sur l'affaire de M<sup>r</sup>. Grenier, que je n'avois*

*pas bien compris et sur laquelle vous me tranquilisé absolument. Je vous aurai encore une véritable obligation de la [illisible] me permettés de ma situation au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Comme je cherche toujours à agir avec connaissance de chose elle doit me diriger sur quelques dispositions que j'ai à faire, et le plus tôt sera le mieux : mille et mille pardons de tout l'embaras que je vous donne : il vous faut ainsi que vous l'avés, un fond inaltérable d'obligeance pour ne pas en être impatienté.*

*J'apprends avec bien de la joye que la santé de votre aimable compagne se rétablis et qu'elle n'a plus que des forces à se [illisible]. Veuillezs je vous prie l'assurer de ma bien tendre et [illisible] du plaisir que j'ai eu à apprendre de ses bonnes nouvelles. L'excellent grand papa me dit des merveilles de la petite Caroline. Il n'y a pas de raison pour qu'elle soit moins aimable que ses ainées.*

*Comme vous êtes, Monsieur, plus fréquemment à même de voir nos chers amis du Havre ne m'oubliés pas près d'eux, je vous prie. Dites leur bien que sans cesse je pense à eux et qu'un grand bonheur pour moi, si je peux l'espérer, ce sera de pouvoir les assurer en passant de mon constant attachement. Mille choses bien tendres aussi à vos chers frères Paul et Charles. Monsieur votre père ne me parle pas de la destination du premier qui est dans un âge tel qu'il peut y avoir quelque chose de décidé à cet égard. Lorsque vous verés M<sup>r</sup>. Grenier n'oubliés pas aussi de lui dire des choses aimables pour moi, et de le prier d'offrir mes respectueux hommages à sa dame.*

*Adieu, Monsieur, recevés mes vœux les plus sincères pour tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureux. Que ne puis-je vous les offrir de vive voix ?*

*J'entends jamais parler du Cher Astier? Dans ce moment où les hommes sont [illisible], un beau et excellent garçon comme lui ne devrait être embarrassé que du choix. [...]"*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> L'adresse est la suivante : "A Bégouen fils aîné, rue de la Pépinière n° 19, Faubourg Saint-Honoré".

**A André Bégouen, Rome le 26 novembre 1815**

"Monsieur,

*Il y a bien longtems que je n'ai eu le plaisir de lire votre jolie écriture. Petit à petit les nouvelles de mes chers amis de Normandie deviennent plus rares. Il n'y a plus que Monsieur votre père qui soit constant. Cela me fait réellement beaucoup de peine; car mon cœur n'a pas changé et c'est toujours avec le plus tendre intérêt que je garde à cette chère ville du Havre, et je peux vous assurer qu'il augmente en raison de la distance qui nous sépare. Tout aimable et bon que vous êtes, Monsieur, vous le*

*seriés davantage encore, si au moins un couple de fois par an vous me donniés de vos nouvelles, de celles de votre compagne chérie qui me seront toujours bien appréciables et dont je manque absolument et enfin de toute votre aimable famille, du bon papa Foache, Mad<sup>e</sup>. Foache ayant absolument cessé de m'en donner. [...]; car indépendamment du plaisir que me donnent la facilité de son style, ainsi que sa tournure naturelle, elle entre dans des détails qui me mettent parfaitement au courant de tout ce qui concerne sa famille et mes amis en général. De grâce Monsieur, rappelés moi au souvenir de toutes ces personnes qui me seront chères tant qu'il me restera un souffle de vie. Dites aux familles De La Haye , à Mad<sup>e</sup>. Pélouche la mère , aux bons germains mille choses tendres pour moi. Moins j'espère les revoir et plus leur souvenir m'est cher. Mais surtout parlés souvent de moi avec votre si bonne et si aimable Flore. Elle est pour moi la part entière de tout ce que j'ai perdu de sa respectable famille, et ce seroit une grande jouissance de pouvoir penser qu'elle se rappelle quelques fois de moi. [...] Vous ne doutés pas de ma confiance entière dans la bonté que vous avés de vous charger de mes très petites affaires, mais cette connoissance m'est nécessaire pour quelques dispositions particulières que sans cela je ne puis faire avec connoissance de cause. Moins on est riche, plus l'ordre est nécessaire. Je vous prie même de ne point envoyer de compte double. je copierai moi même celui qui me viendra signé de vous. Je signerai ma copie et la renverrai à Monsieur votre père et tout sera ainsi parfaitement régulier. Ce sera une facilité pour qu'il me parvienne, surtout si vous avés la complaisance de le faire faire avec le moins d'étendue possible. Alors Monsieur votre père le remettra à mon cher Lefavre qui me le fera parvenir par la voye de Besançon, sûr autant que prompte.*

*Mille vœux pour une longue suite d'années aussi prospères que les dernières ont été malheureuses. Adieu, Monsieur, n'oubliez pas ma prière et ne doutés jamais du bien tendre attachement de votre Pâris.*

*Ayés la bonté de faire parvenir l'incluse à la respectable maman de Rumare".*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

### **A André Bégouen, Albano<sup>1</sup>, le 26 juin 1816**

*"Pour Monsieur Bégouen fils,  
J'ai de bien sensibles remerciemens à vous faire, Monsieur, de la bonté que vous avés de m'instruire de l'état de Monsieur votre père et des suites du fâcheux accident qui lui est arrivé. Heureusement que d'après ce que vous me marqués, je puis espérer qu'il est actuellement à peu près rétabli; car malgré l'assurance qu'un chirurgien de mérite m'avoit donné de la facilité avec laquelle de telles fractures se réparent à tout âge, j'étois extrêmement inquiet, et je craignais d'être longtems sans nouvelles.*



Grâce à vous, Monsieur, me voici dans une parfaite tranquillité, et d'après la date de votre lettre, j'espère que cet excellent papa ayant dès lors dû partir le 10 de ce mois pour le Valasse, y est depuis une autre dizaine de jours, et que probablement l'union à laquelle nous mettons tant de prière est enfin effectuée. Cette satisfaction sera pour son cœur aimant et excellent le meilleur spécifique [?] pour compléter sa guérison, d'autant plus qu'il aura trouvé votre aimable et digne compagne dans un état de rétablissement tel qu'il pouvait le désirer. Je vous en fait à tous deux mon sincère compliment, et je le fais aussi à cette très aimable dame, de l'union qui double le lien aimable qui l'attache à votre famille, et je suis persuadé que vous me connaissez tous assez pour penser que personne ne partage plus que moi le plaisir qui vous est [illisible]. Enfin [illisible] vœux sont accomplis. Je souhaiterai tout aussi vivement que ce cher Arthur trouva une famille respectable qui lui rendit la justice qu'il mérite. Enfin je me disois tout bas que la chose la plus satisfaisante pour mon attachement à tous seroit qu'un seul évènement pu remplir tous les vœux. Le voilà donc enfin arrivé, et je n'ai nul doute qu'il ne fasse, pour l'avenir comme pour le présent, la satisfaction de tous ceux qui s'y intéressent. Ayés la bonté, Monsieur, de complimenter de ma part les nouveaux époux; quoique [illisible] j'ai le cœur jeune et capable de [illisible] le bonheur de mes amis. [...].

J'ai aussi à vous [remercier], ainsi que Monsieur le Comte, de la facilité que vous avés prouvé à mon neveu<sup>2</sup> de se rembourser des 625 f. 15" qu'il a payé pour moi. Il y aura encore une caisse de livres assez pesante et tout sera dit<sup>3</sup>. Je ne ferai plus de nouvelles acquisitions d'antiquités ou d'objets d'art. Il faut sçavoir se borner à jouir de ce qu'on possède. Je me contenterai de compléter les acquisitions commencées. A propos de cela je vous serai bien obligé, Monsieur, de rembourser à Monsieur l'abbé Hatry<sup>4</sup> le prix de deux volumes assez chers qui doivent terminer l'ouvrage de Stuart sur les antiquités de la Grèce. Je prie Monsieur le Comte de vouloir bien se charger à quelque retour qu'il fera à Paris de les transmettre à mon cousin Lefavre qui en les joignant à plusieurs autres livres qu'il a à moi m'en fera l'envoi à Besançon, ou j'espère que [illisible] permettra que je sois rendu d'ici à un an.

Certainement je me porte mieux ici [à Albano] qu'à Rome dont l'air ne me vaut plus rien. Mais ce qui m'est le plus difficile à supporter, c'est l'isolement où je me trouve. L'intimité a été dans tous les tems une des conditions nécessaires à mon bonheur, et c'est surtout actuellement qu'elle me devient indispensable, mon âge et mes infirmités m'éloignent de toutes les sociétés, indifférentes; or je ne puis en avoir que de cette espèce dans ce pays.

Veillés vous charger, Monsieur, pour votre respectable papa ainsi que pour notre véritable et excellente maman de Rumare, des choses les plus tendres de ma part. Ah ! que je serai heureux de me trouver avec vous tous à cet aimable Valasse; mais mon cœur et mon imagination m'y



*transportent. Si Mad<sup>e</sup>. Martin Foache s'y trouve ainsi que Mad<sup>e</sup>. de Blosserville, je [illisible] de ne pas m'oublier auprès d'elles.*

*Enfin, Monsieur, dites à toutes les personnes de votre famille tout ce que je voudrais [illisible] assés heureux de pouvoir leur dire moi même. Je souhaite à tout ce cher et aimable monde tout le bonheur possible.*

*Adieu, Monsieur, vous savés combien je vous suis particulièrement attaché, recevés en la nouvelle assurance et soyés bien persuadé que personne ne s'intéresse à votre bonheur plus que votre Pâris.*

*Je suis enchanté que l'affaire de mon cher Paul soit terminée à sa satisfaction : cela ne pouvait pas être autrement et je lui en fait mon bien sincère compliment".*

A. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse 1, III, 3.

<sup>1</sup> Pâris passait généralement l'été dans les collines proches de Rome. La lettre est adressés au comte Bégouen, "fils aîné, au Havre".

<sup>2</sup> Il devrait s'agir de Pierre-Auguste Pâris, fils de son frère Pierre-François.

<sup>3</sup> Cette lettre indique que dès 1816 Pâris commence à envoyer ses livres et ses collections en France. Il quittera effectivement Rome en 1817.

<sup>4</sup> Cf. lettre de Pâris du 23 mai 1817, note 12. L'abbé Hatry résidait donc en Angleterre.

**A André Bégouen, Besançon, le 23 mai 1817**

*"Monsieur et ami bien cher,*

*L'intérêt que vous avés la bonté de prendre à moi et que me prouve votre lettre aimable du 17 courant, me touche extrêmement. Monsieur votre père est pour moi le plus respectable et le plus excellent des hommes. Il est le premier dans mon cœur et les qualités précieuses que vous tenés de lui vous y placent immédiatement après lui. Vous et votre aimable et bien chère compagne, êtes à mes yeux les vrais représentans de ce que j'ai connu de meilleur en ce monde, aussi mon attachement le plus [illisible] est-il voué pour tout le tems de mon existence, à la vérité bien prochaine de son terme. Avec quel plaisir ne me livrerois-je pas à l'espérance de vous revoir, si ce dernier voyage<sup>1</sup> ne m'avoit pas prouvé l'insuffisance de mes forces. Au reste si, ce qui n'est pas présumable, contre mon attente, je voyois renaître mes forces, je les consacrerois à satisfaire la plus douce de mes jouissances, celle de revoir des personnes que je chéris et dont l'amitié est ce que j'ai éprouvé de plus heureux dans une vie dont je suis loin d'avoir à me plaindre.*

*Mon voyage a été heureux, mais peu agréable par l'effet de la saison excessivement retardée même en Provence. D'abord je me suis ennuyé trois semaines à Civitavecchia à attendre vainement l'arrivée de la goëlette \* [\* qui doit remplacer celle] sur laquelle je devois passer en France. Impatienté de ce délai et de l'incertitude qui en étoit le résultat, j'ai profité d'un bâtiment romain qui alloit directement à Marseille où il m'a débarqué au bout de quatre jours et demi. Je suis resté dans cette*

ville trois jours de quarantaine et cinq de séjour pendant un Mistral violent et glacial. De là j'ai pris un carosse qui m'a mené aux différentes antiquités du pays, Saint-Chamas, Arles, Nismes, le Pont du Gard, Saint-Rémy<sup>2</sup> et de là à Avignon. Le plaisir que me procuroit la vue des belles antiquités étoit empoisonné par ce maudit Mistral qui me glaçoit et me renversoit, et qui m'a conduit presque jusqu'ici. Après Avignon j'ai encore vu les antiquités d'Orange qui avec celle de Nismes rivalisent pour l'intérêt avec celles de Rome même. J'ai trouvé l'esprit public dans la Provence et dans ma province tel que je pouvois le souhaiter; mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi bon dans le Dauphiné et à Lyon<sup>3</sup>. J'ai eu l'extrême plaisir de rencontrer en chemin le bon Madier ancien collègue de votre papa à l'Assemblée Constituante et bien attaché au Roi et à sa famille. Il demeure à Lyon où je suis allé diner avec lui. Je suis arrivé ici extrêmement fatigué et affoibli. J'y fais du feu comme en hyver.

Cette ville est assés belle. Elle a de très belles promenades<sup>4</sup>. J'y ai trouvé mes jeunes parens qui m'ont beaucoup caressé. Je les connois à peine<sup>5</sup>; mais ils m'ont l'air bon. Au 1<sup>er</sup> du moi prochain j'entrerais en jouissance d'une partie de la maison que j'ai loué<sup>6</sup> : ce ne sera cependant qu'au 1<sup>er</sup> juillet que je pourrai faire travailler aux changemens et dispositions nécessaires à l'établissement de mon petit Muséum que j'ai beaucoup augmenté pendant les sept dernières années que j'ai passé en Italie : je le destine à me consoler d'avoir dû abandonner ce beau pays. Hélas ! j'ai si peu joui des deux dernières demeures que je m'étois créés dans cette belle Normandie<sup>7</sup> que je ne dois pas espérer de jouir jamais longtems de celle que je vais m'arranger ici; mais je pense qu'au moins je ne la quitterai que pour celle que l'on ne quitte plus.

C'est une grande jouissance pour moi, Monsieur, de penser que j'aurai pu être un des sujets de la conversation entre Monsieur votre père et l'excellente Mad<sup>e</sup>. Brillon.

Dites bien à ce bon et respectable papa ainsi qu'à votre aimable et digne compagne, les choses les plus tendres pour moi; vous ne pouvés aller au delà de ce que je pense. Rappellés moi aussi au cher souvenir de toute votre famille que toute ma vie je considérerai et aimerai comme si elle étoit la mienne; et surtout lorsque vous serés à même de parlés de moi à la vénérable maman de Rumare. Ah ! que je serois heureux si je pouvois vous avoir tous, même une petite fois. Adieu, Monsieur. Ne doutés jamais du bien tendre et inaltérable attachement. Pâris.

Je renouvelle ma prière à Monsieur votre père et à vous, Monsieur, de faire parvenir à mon cousin Lefavre<sup>8</sup> les livres que M<sup>r</sup>. l'abbé Hatry m'a fait venir d'Angleterre<sup>9</sup>, les livraisons de la galerie de Florence que vous avés à moi<sup>10</sup>, ainsi que les expéditions de mes différens contrats qui sont chés M<sup>r</sup>. Morin à qui je vous prie de marquer reconnaissance d'une manière digne de lui, de vous et j'ose ajouter de moi-même".

<sup>1</sup> De Rome à Besançon.

<sup>2</sup> Il s'agit là des monuments antiques les plus importants de la région, y compris le pont romain de Saint-Chamas.

<sup>3</sup> Ce que Pâris entend par "esprit public" tel qu'il peut le souhaiter, c'est certainement l'existence d'un attachement à la monarchie, comme le suggère la phrase suivante ainsi que les opinions royalistes de Pâris, présentes dans nombreux textes de sa main datant d'après 1814.

<sup>4</sup> Pâris fait certainement allusion à la promenade des Chamars.

<sup>5</sup> Le dernier passage de Pâris à Besançon datait de mai 1809, mais il n'y était resté que très peu de temps.

<sup>6</sup> Pâris avait loué une maison récemment construite rue Charles Nodier, juste à côté de l'Intendance, devenue Préfecture.

<sup>7</sup> Il s'agit de l'appropriation du colombier à Escures en habitation, et d'un ménage qui pourrait avoir été effectué à Colmoulins. Cf. Volume II, "L'homme privé", "Ses résidences".

<sup>8</sup> Cf. lettre de Pâris du 26 juin 1816.

<sup>9</sup> Cf. lettre de Pâris du 26 juin 1816.

<sup>10</sup> Il s'agit de *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti*, par Wicar, Lacombe, Masquelier (graveur, pensionnaire de l'Académie de France à Rome) et Mongez, Paris, dont les livraisons ont paru de 1789 à 1815.

## **A Auguste Guénepin<sup>1</sup>, Besançon, le 24 octobre 1817**

*"Votre lettre du 9 juillet m'a été remise, Monsieur, et aimable ami, il y a une demi heure et comme le jeune homme que vous en avez chargé repart après demain, je vous répond sans délai. Quoiqu'à peine de ce monde je pense toujours à mes amis et je reçois de leurs nouvelles avec bien de la sensibilité; c'est vous dire combien les votre m'ont été agréables. Je ne suis pas brouillé avec Paris. Depuis qu'elle a reçu Son Roi comme elle le devait je suis raccomodé avec elle; mais d'une santé extrêmement affaiblie, presque accablé sous le poids d'infirmités prématurées fruits de notre Révolution, la vie de cette ville ne pouvait plus me convenir. D'ici à ce que je me couche pour la dernière fois, je veux goûter un calme que je n'ai jamais connu et que je me suis flatté de trouver ici plutôt qu'à Paris. Quand à y aller cela m'est impossible, une de mes infirmités m'interdisant la voiture; c'est ce qui m'a obligé de revenir par mer<sup>2</sup>, et le voyage de Marseille [à] ici, quoique fait à petites journées a épuisé mes forces de manière que je n'en suis pas remis et que probablement je ne m'en remettrai jamais. Vous oublié, mon Cher ami, que j'avais soixante quatre ans passés lorsque nous nous sommes quittés il y a neuf ans<sup>3</sup>.*

*Je vous félicite de vous être marié. Sage, bon, aimable et honnête vous ne pouvez faire qu'un très bon mari et je félicite Madame votre femme de son acquisition : puissiez vous être heureux tous deux et mes vœux seront remplis.*

*J'ai à la première lecture du bon Giraud<sup>5</sup> pleuré ma pauvre Thérèse <sup>6</sup>, mais par réflexion c'est dommage que je pleure de l'avoir perdue; quand a elle, elle est heureuse d'être à l'abri des souffrances auxquelles depuis*

*longtemps elle était en proye. J'ai répondu au cher Giraud qui m'a annoncé cette perte. Je lui ai adressé ma lettre Rue des Prouvaires où ses parents demeuraient et où je pense qu'ils demeurent encore ne m'ayant pas donné de nouvelle adresse. Je lui fait mon compliment pour l'heureux accouchement de sa chère femme à qui je le prie d'en donner la part qui lui appartient. Lorsque j'ai écrit à Giraud je crois m'êtrer plaint de vous à lui. Je ne sçait s'il vous l'aura dit ?*

*Vous m'avez promis solennellement un calque ou copie du plan du Lazaret d'Ancône<sup>7</sup> : dix fois je vous ai rappelé cette promesse et toujours inutilement. Si vous voulez, mon Cher ami que je vous croie homme de parole il est tems d'y penser; car c'est la dernière fois que je vous en parlerai. Il y a eu un an à la fin de février que j'ai écrit une longue lettre d'amitié à Vallo<sup>8</sup>. A la vérité il ne m'avait pas promis de me répondre, aussi ne l'a-t-il pas fait.*

*Vous ne me dites rien du Cher Peyre mon respectable ami<sup>9</sup> ! Huyot<sup>10</sup> m'en parle comme attaqué d'une maladie fâcheuse. Je souhaite de tout mon cœur qu'il s'en tire bien. Je vous prierais bien de m'en donner des nouvelles; mais il en serait comme du Lazaret d'Ancône.*

*Venons actuellement à Huyot. J'ai vu avec peine son voyage. Les connaissances qu'il y acquérera seront curieuses mais non utiles, et à son âge<sup>11</sup>, il n'a pas de tems à perdre pour se faire un sort. Si je n'ai pas approuvé son voyage, je l'approuve bien moins encore depuis que j'ai vu dans le Journal des Débats qu'il s'est cassé la jambe. Je ne me rappelle pas où qu'il a été transporté à Smyrne<sup>12</sup>. Cela m'a fait une peine extrême. Je désirerai ardemment apprendre son rétablissement et surtout son retour. Il me dit de lui écrire à Athènes<sup>13</sup>, mais par qui et comment ? J'ai vu à Rome un architecte nommé Coquerel<sup>14</sup>, jeune homme fort aimable et qui a du talent. Il a rapporté une grande quantité de dessins parmi lesquelles j'ai vu beaucoup de choses curieuses, bien des singularités; de mauvaises choses quoiqu'incontestablement grecques et rien de nouveau qui soit bon.*

*Je suis extrêmement reconnaissant du souvenir aimable des personnes de votre famille dont j'ai l'honneur d'être connu. Je vous prie de les en remercier et de les assurer de la plus parfaite réciprocité. Si vous avés enfin la bonté de satisfaire à mon désir sur le Lazaret d'Ancône, je vous prie, Monsieur et ami, de le faire remettre à mon cousin, M<sup>r</sup>. Lefavre, rue Martel, n<sup>o</sup> 5, Faubourg Saint-Denis; et enfin si vous écrivez au cher Huyot dites lui combien j'ai été fâché de son malheur, et l'imaptience que j'ai de la sçavoir guéri. Quand à moi je végète ici comme un vieillard inutile, au milieu de mes livres et de mon petit Muséum. Je fais en ce moment copier mon travail sur le Colisée<sup>15</sup> et quand cela sera terminé je ferai hommage au Roi de l'original pour être déposé à la Bibliothèque<sup>16</sup>. C'est le seul moyen que j'ai trouvé de le rendre utile, sans que j'ai les peines et les embarras peu convenables à mon âge et à ma tranquillité pour les rendre publics<sup>17</sup>. Je crois ce travail complet et unique. La copie ira après moi avec ma bibliothèque, mon Muséum et mes études qui*

*comptent 9 vol. à la Bibliothèque publique de Besançon, à qui j'ai légué tout par mon testament*<sup>18</sup>. *Adieu, Monsieur et cher ami. Vous voyés par la longueur de cette lettre le plaisir que j'ai eu à m'entretenir avec vous. Je vous embrasse et vous souhaite toutes sortes de bonheur. Pâris*".

Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 1906. Lettre annexée aux "*Observations*" à Desgodetz.

<sup>1</sup> Auguste Guénépin a connu Pâris quand lui-même était "pensionnaire" à Rome (1806-1809) et alors que ce dernier était directeur par interim (février-octobre 1807), puis simplement résident à Rome.

<sup>2</sup> Il s'agit du retour de Rome à Paris et Besançon que Pâris a effectué en 1817.

<sup>3</sup> Guénépin a quitté Rome fin mai ou début juin 1810. C'est donc en 1809 (huit ans avant 1817 et non neuf ans) qu'ils se sont vus pour la dernière fois.

<sup>7</sup> Guénépin s'était rendu dans les Marches en juin 1810, comme l'atteste une lettre envoyée de Bologne à J.-N. Huyot (qui est à Rome) du 15 (lettre publiée par A. Lance dans son *Dictionnaire des architectes français*, Paris, 1872, t. 1, pp. 327-330), lettre dans laquelle justement Guénépin demande à Huyot de s'informer de l'endroit où est alors Pâris (qui est en fait à Venise ce jour là). Et dans cette lettre Guénépin mentionne qu'il est déjà passé à Ancône et qu'il y retournera.

<sup>8</sup> Simon Vallot a connu Pâris alors qu'il était pensionnaire à Rome.

<sup>9</sup> Il devrait s'agir d'Antoine-François Peyre, que Pâris a fréquenté à l'Académie d'Architecture, et qui a été le maître de Huyot.

<sup>10</sup> Huyot avait connu Pâris à son arrivée à Rome comme pensionnaire.

<sup>11</sup> En 1817 Huyot avait 37 ans.

<sup>13</sup> Huyot s'est cassé une jambe le 4 septembre 1817 alors qu'il visitait le théâtre antique de Milo. Il a été transporté à Smyrne où il a été soigné par les Capucins (cf. L.-N.-Ph.-A. de Forbin, *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818*, Paris, 1819, p. 5; et P. Pinon, "L'Orient de Jean-Nicolas Huyot : le voyage en Asie-Mineure, en Egypte et en Grèce (1817-1821)", dans *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74, 1996, *Figures de l'orientalisme en architecture*, pp. 35-55).

<sup>13</sup> En octobre 1817 Huyot était en convalescence à Smyrne, mais initialement il pensait se diriger sur Athènes, ville où il n'arrivera qu'en décembre 1820.

<sup>14</sup> Il s'agit de Robert Cockerell, architecte anglais, qui est passé à Rome en 1817, de retour de Grèce.

<sup>15</sup> Par Alexandre Lapret, sculpteur bisontin, neveu de son ami l'architecte Denis-Philibert.

<sup>16</sup> Il semble bien qu'à l'inverse l'original soit resté à Besançon (BM. ms. 562) ou plutôt soit perdu. La version déposée à la Bibliothèque de l'Institut de France (ms. 1036) est une copie effectuée en 1809-1810 par H. Lebas.

<sup>17</sup> Pâris a changé d'avis puisqu'en 1819 il était en contact avec l'architecte Charles Normand qui devait graver les planches d'un ouvrage sur le Colisée d'après ses dessins. Cf. Volume II, "Projets de publication", les lignes que nous avons consacré à ce projet.

<sup>18</sup> Testament datant de 1814, qui sera confirmé par celui du 14 mai 1818.

## **A Jacques-François Bégouen, Besançon, le 28 février 1818**

*"Monsieur le Comte,*

*Je profite du retour à Paris de Mr. Courvoisier votre collègue à la Chambre des Députés pour vos renouveler les assurances de mon dévouement et me rappeler à votre souvenir. Je veux en même tems vous*

*prévenir que j'ai envoyé à Mr. Degérando<sup>1</sup> mon travail sur le Colisée<sup>2</sup> que Mr. le Duc de Richelieu doit présenter au Roi comme un hommage de ma part. Vous avés désirés le connoître et j'ai prié Mr. Degérando de vous le communiquer. Si vous désirés prendre une connoissance réelle de ce travail, il est nécessaire de lire ce que j'ai écrit sur chaque feuille et surtout sur la 3<sup>e</sup>. Jusqu'à présent aucun auteur architecte ou antiquaire, n'avoit connu la manière dont cet édifice étoit décoré du côté de l'arène et je suis le premier qui avec le secours des vestiges existans à l'envers du mur de face, et les nombreuses colonnes retrouvées dans les fouilles faites par ordre du Gouvernement françois, ait montré et prouvé le portique qui terminoit cet amphithéâtre du côté intérieur : vous verrés cela particulièrement par la feuille XIV, la coupe XXX et le détail de construction feuilles XLIV ou XLV. Au surplus en lisant vous connoîtrés mieux ce que je pourrois vous dire ici qu'imparfaitement.*

*Vous étiés vous rappellé, Monsieur, les 400 f. que vous a remis Lefaiivre pour moi au mois de mars dernier, et avés vous eu la bonté d'en parler à Mr. votre fils, vu que cette petite somme n'a pas été portée sur le compte du 31 décembre dernier ? Comment est votre santé et celle de tout ce qui vous intéresse, surtout de Madame la Baronne Flore ? Je vous prie de ne pas m'oublier auprès d'elle; car j'attache le plus grand prix à son souvenir et à son amitié. Hélas ! elle est pour moi la représentante et le portrait de toutes les dames de sa famille auxquelles j'étois si tendrement attaché et dont la mémoire fait la partie la plus douce de mon existence. Mille choses aimables à Monsieur le Baron<sup>3</sup> et à toute votre famille. Recevés les assurances du respectueux dévouement avec lequel je ne cesserai d'être, Monsieur le Comte [...], Pâris*

*P.S. Le fond de ma santé n'est pas mauvais; mais mes rhumatismes et mes nerfs se trouvent mal des [illisible] de la saison; cependant les décoctions de quinine calmes mes nerfs et me soulagent beaucoup; c'est un excellent remède que j'ai appris en Italie et je m'en trouve bien.*

*Voulés vous bien, Monsieur, engager Mr. Degérando à me faire connoître le résultat de la présentation de mon ouvrage et s'il sera envoyé à la Bibliothèque Royale de Paris<sup>4</sup>, désir qui est l'unique but de cette présentation; car je ne suis pas assés peu instruit des choses de ce monde pour croire que mon hommage soit seulement remarqué. Auriés vous la bonté Monsieur de faire mettre l'incluse à la petite poste ?"*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse I, III, 3.

<sup>1</sup> Cf. lettre de Pâris du 31 octobre 1811.

<sup>2</sup> Cf. Lettre précédente.

<sup>3</sup> J.-A. Bégouen, le père d'André.

<sup>4</sup> Cf. Lettre précédente.

**A Jacques-François Bégouen, Besançon, le 24 mars 1818<sup>1</sup>**

*"Monsieur le Comte,*

*Lorsqu'il vous arrive de retarder vos réponse vous en avés des excuses trop légitimes dans les affaires de la plus grande importance dont vous êtes accablé; mais moi qui Dieu merci n'ai pas d'affaire, c'est la perte presque absolue de ma mémoire qui cause mes retards ou mes oublis. Par exemple, je me rappelle que j'ai eu l'honneur de vous écrire par Mr. Courvoisier un de vos collègues à la Chambre des Députés. Je vous parlois du livre pour le Roi que j'avois envoyé à Mr. Degérando que j'avois prié de vous en donner communication; mais je ne me rappelle pas si j'avois reçu alors votre lettre du 26 février et si je vous exprimais la peine que j'avois éprouvé de la maladie de vos aimables petits enfants et la part bien vive que j'ai pris à leur rétablissement, dont je vous fait mes tendres félicitations ainsi qu'aux deux charmantes petites mamans. Il faut espérer que les craintes que vous l'aîné des fils de Madame Graveront n'auront aucune suite : personne ne le désire plus que moi.*

*C'est encore par un de vos collègues Mr. le C<sup>te</sup> de Sée notre préfet et mon voisin<sup>2</sup> que je vous écrit. Etant venu me voir il y a deux jours il m'a offert de se charger de mes lettres et je compte lui remettre celle-ci. Avés vous vu mon travail sur l'Amphithéâtre Flavien ? Je désireroi Monsieur le Comte de sçavoir ce que vous en pensés, si vous avés eu le tems de le lire surtout; car je crois qu'ayant ajouté sur chaque feuille l'explication que j'ai cru indispensable, il me semble que quelque médiocre ou mauvaises qu'elles soyent, aidées des figures elles doivent être faciles à comprendre. Je conçois que pour y prendre un véritable intérêt, il faut être architecte ou antiquaire; aussi c'est essentiellement pour eux que j'ai fait ce travail que je souhaite qui soit déposé à la bibliothèque du Roi à Paris ? C'est uniquement pour cela que je lui en fait hommage; car je n'ai pas la sotise de croire qu'il le regarde et que cela puisse l'intéresser, mais je veux qu'un travail qui ne sera jamais recommencé sur l'édifice le plus vaste qui peut-être ait jamais existé, ne soit pas perdu pour ceux à qui il peut être utile. Il étoit au dessous de moi de le vendre et je le donne au public en en faisant hommage au maître de toutes les propriétés publiques.*

*Si vous voyés votre collègue Degérando engagés-le, je vous prie, Monsieur, à me répondre et à m'instruire de ce qu'il aura fait pour satisfaire à mon désir que je lui ait bien expliqué dans ma dernière lettre. Je l'ai même prié lorsque mon hommage aura été présenté de le faire mettre dans les journaux afin que par la suite personne ne puisse usurper mon nom si on en étoit tenté. Vous ne sçauriés croire Monsieur, combien de choses ont été gravées d'après moi, compositions ou autres, auxquelles les éditeurs ont mis leur nom. Je méprise ce genre brigandage; mais ceci est un objet trop classique pour que je ne désire pas en jouir sans partage. Faites agréer mon hommage, Monsieur, à Madame la Baronne Flore. Ce nom m'est trop cher pour que je ne continue pas à le lui donner si cela ne*

*lui déplait pas : il me rappelle un tems et des personnes qui ne sortiront jamais de ma mémoire. Enfin ne m'oubliez pas je vous prie auprès de Monsieur votre fils et de toute votre chère famille et agrées les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, [...].*

*Voulés vous bien, Monsieur, faire mettre à la petite poste la lettre incluse.*

*P.S. Je m'apperçois seulement du mauvais arrangement de cette lettre : c'est une preuve de ma pauvre tête que je vous prie d'excuser.*

*Je r'ouvre ma lettre pour vous dire, Monsieur, que je viens d'en recevoir une de M<sup>r</sup>. le Duc de Richelieu qui m'assure que le Roi a agrée mon hommage et qu'elle a ordonné que mon travail seroit multiplié par le moyen de la lithographie<sup>3</sup>. Je ne connois pas encore ce procédé qui est économique, mais qui pourroit être peu convenable à des objets qui exigent de la nététe [sic] et de la précision : au reste la volonté soit faite : la mission étoit d'être utile et mon but est atteint".*

AN. Papiers Bégouen-Demeaux, 442 AP. liasse I, III, 3.

<sup>1</sup> Annotation de la main de J.-Fr. Bégouen : "Rép. le 7 may par M<sup>r</sup>. le C<sup>te</sup>. De Sée". L'adresse est : "Au Comte Bégouen, conseiller d'Etat, membre de la Chambre des Députés, rue de la Pépinière, Faubourg Saint-Honoré, 19, Paris".

<sup>2</sup> Cf. lettre de Pâris du 23 mai 1817, note 6.

<sup>3</sup> Sur le projet de publication du manuscrit de Pâris sur le Colisée, cf. une lettre du 25 mai 1819 (non signée) envoyée à Pâris (BM. Besançon, ms. 1, fol. 321-322).



## LETTRES REÇUES

### TRANSCRIPTION D'UN CHOIX DE LETTRES

Nous avons choisi, assez arbitrairement, de transcrire la première lettre reçue par Pâris (en 1769) connue, une lettre de Jean-Pierre Bérenger, une du général Alphonse Pfyffer, une de Thierry de Ville-d'Avray et une de Cortois de Pressigny.

Pour les autres, nous avons pensé, qu'au delà de l'utilisation que nous en avons faite dans notre étude, elles contenaient des informations intéressante pour la connaissance des auteurs. C'est notamment le cas pour celles du père Etienne Dumont. Enfin, figurent des lettres d'architectes amis de Pâris (Auguste Caristie, Charles Percier, Jean-Arnaud Raymond, Simon Vallot) qui illustrent le genre de relations existant entre hommes de l'art.

**Desplant[s], Château de Conteville, près de Pontaudemer, le 14 octobre 1769**

*"A Monsieur Paris architecte  
chés Mr. Trouard Intendant général des Bâtimens du Roy  
Rue Montorgeuil près le passage du Saumon  
à Paris.*

*A Conteville le 14. octobre 1769*

*Hé bien, mon cher camarade, faut-il vous féliciter du rétablissement de la santé de notre ami M<sup>r</sup>. Trouard ? Je le désire infiniment, et je m'en flatte d'autant plus que vous m'avés fait le plaisir de m'écrire le jour de mon départ, que le tout s'étoit réduit à une fièvre tierce, qu'on alloit travailler à faire décamper. Je vous aurai la plus grande obligation de m'instruire de ce qu'il en est advenu; l'état d'un ami aussi essentiel m'intéresse au point que je n'ai cessé d'y penser; je vous avourai que j'ai craint d'abord une maladie sérieuse, quoiqu'elle n'ait pas été telle heureusement, je pense que la douleur et les remèdes ont du beaucoup l'affoiblir, et c'est pour cela que je ne lui écrit point encore; je ne puis pas mieux m'adresser qu'à vous, mon très cher, pour lui parler de mes sentimens pour lui. si vous les connoissiés pas, je vous prierois d'en juger par les votres. Dans toutes ces circonstances M<sup>de</sup>. Trouard n'a pas été la plus tranquille, je crains que sa santé n'en ait souffert, je connois toute la bonté de soncœur; dite lui, je vous prie, quelque chose pour moi; si j'étois sûr qu'on put plaisanter je l'assurerois qu'elle a trouvé le secret de fixer l'amour. Il*

*faut s'accommoder au goût de ses amis, je connois l'horreur de M<sup>de</sup>. Trouard pour les écritures, et je me garde bien de lui écrire.*

*Quoiqu'il soit peu nécessaire que je vous parle de moi, vous saurés cependant que partant de Paris pour venir coucher à Triel, au lieu d'y dormir, j'y ait eu toute la nuit un bon accès de fièvre; je n'en sui spas moins arrivé le lendemain chés mon ami l'abbé du Marais près Vernon. Pour surcroit d'agément un malheureux cousin qui m'avoit picqué la jambe m'y a formé une petite plaie, qui dure encore, et me retient comme un imbécile au coin du feu, jusqu'à ce que la peau soit repoussée. Vous voyés que je suis un joli M<sup>r</sup>. de me trouver à la campagne sans jambes. Je n'ai pas pu jusqu'à présent aller à Honfleur faute de jambe; j'ai cependant grande envie de faire ma cour à la jolie M<sup>de</sup>. Roland mesme sans jambe, on prétend que c'est assés mon usage. Surtout de vos nouvelles et de celles de nos amis. Je suis toto corde et anima [?], mon très cher,  
Desplants*

*Amitiés et respects sans fin à Melle. Sophie, M<sup>de</sup>. et M<sup>r</sup>. Rondal, mesme à M<sup>de</sup>. et M<sup>r</sup>. Richard si vous le rencontrés, je lui écrirai au premier jour.*

*Toujours au château de Conteville près le Pontaudemer au Pontaudemer. Mon compagnon M<sup>r</sup>. Morin vous fait mille compliments".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 77-78.

### **Le père Etienne Dumont, Rome, le 16 décembre 1777**

*"Rome 16. Xbre 1777.*

*Vos vases s'avancent très vite; plusieurs seront finis ensemble. Vous m'avez écrit de les faire partir quatre à quatre [sic]. Je voudroi que vous me dissiez ce que je dois faire dans le cas qu'il y en ait huit ou plus, prêts à être encaissés en même tems<sup>1</sup>. Je crois bien qu'il est plus commode de n'en mettre que quatre dans chaque caisse; mais dois-je faire partir deux caisses à la fois; ou une seule, et attendre un autre bâtiment pour la seconde, et ainsi de suite.*

*Vous désirez que presque tous vos vases fussent de serpentín; un petit accident vous en procure deux de plus, parce qu'un morceau de porphyre acheté chez Vignelli trente écus, et qui devoit donner quatre vases, n'en rend que deux à cause d'une fêlure, de sorte qu'on substitue à ces deux de porphyre, deux de serpentín; c'est Ermete qui fait cette perte laquelle est d'une vingtaine d'écus romains.*

*J'ai pris hier cent écus chez Cioia. Si vous ne m'eussiez pas écrit qu'une somme plus considérable pourroit vous gêner, j'aurois pris le double car vos trois marbriers demandent sans cesse, surtout avant les fêtes de Noël.*

*Au commencement de janvier prochain j'en prendrai cent autres; et au mois de février nous ferons une caisse ou deux.*

*La table de zecchini di scorza d'[antichita], ou pour mieux dire d'albâtre couleur d'amethyste, dont je vous parlai dans ma dernière, est rendue.*

*Le sculpteur Frazoni, parmi quelques vases, en a un de beau rouge d'Egypte d'assez bonne forme, haut une palme, y compris piedouche et couvercle et large cinq onces et demie. Le prix est de six sequins.*

*J'inclus ici quelques vases esquissés sur un papier; ils appartiennent, ainsi qu'un grand nombre d'autres, à un marbrier Carravino que vous connoissez, et qui demeure dans la Grand'rue De' due Macelli derrière S. André delle Fratte; il fait aussi en pierres dures des tabatières, des boîtes de montre &c. Cet homme passe pour cher, et il ne me le paroît pas : peut-être que le besoin où il se trouve actuellement pour avoir été caution, le rend plus facile. Je trouve cependant cher le premier vase qu'il a mis 180 écus, mais il faut convenir que la pierre est d'une beauté singulière, qu'elle surpasse toutes les autres pierres dures qu'on connoisse; celle de M. Bergeret lui est très inférieure. Le morceau est unique; c'est une espèce de blanc et noir dur, mais un blanc de neige et un noir de jais; on trouve assez facilement ici de grands morceaux de blanc et noir antique, mais celui-ci est fort différent et plus beau.*

*Comme cet homme-là a beaucoup de vases faits, il en enverroit volontiers quelques-uns à Paris qui s'y vendroit lorsque l'occasion se présenteroit; il suffiroit qu'une personne fasse exécuter la caisse et en payât la poste, dont il se rembourseroit à la vente des vases. Même si vous vouliez, je pourrais mettre deux vases du Carravino dans une de vos caisses de quatre, et le tiers du port seroit à son compte. Il est entièrement déterminé, même avant que je le connoisse, à partir pour Paris au printems prochain avec tous ses outils et beaucoup d'ouvrages faits, vases de toute espèce, et grandeur, tabatières, boîtes de montre, fruits de marbre en quantité &c. Croyez-vous que son projet lui sera avantageux ? Il pourra faire à Paris des vases avec les jaspes, granits, porphyres &c de l'Alsace.*

*Vous me ferez plaisir de me marquer combien vous coûte le port d'une de vos caisses, par exemple de quatre vases, depuis la boutique du libraire Bouchard à Rome, jusqu'à votre maison à Paris.*

*J'ai les quatre desseins que vous m'avez demandés, les 4 mules, le cocher du cirque, le vaisseau Barberini-Vatican, et la barquette ou navicella<sup>2</sup>. Je vous les enverrai dans la première caisse parce qu'ils se gâteroient dans une lettre; ah ! Monsieur, je crains de ne pas avoir été heureux dans cette commission ? Je crois voir de la distance entre le prix et la valeur intrinsèque des desseins, mais vous en jugerez vous-même quand vous les verrez, ils coûtent cinq sequins les quatre, c'est Pacelli qui les a tous faits, je ne fis point de prix en les lui commandant parce que je fus très-content de lui pour le Laocoon, l'Apollon Vatican et l'Hercule Farnèse qu'il me dessina l'année dernière. Cette fois j'ai eu beaucoup de peine à le faire contenter de cinq sequins, il en vouloit absolument six. Je n'en ferai*

plus faire dorénavant, si le cas se présente, sans au préalable convenir du prix. Vous me marquerez là-dessus votre sentiment lorsque vous les aurez, et si vous les trouvez trop cher, j'en passerai par où vous voudrez. Je vais exercer votre patience en vous demandant un bon service, après vous en avoir rendu un mauvais. J'ai besoin pour mon ouvrage, mon cher Paris, d'un petit dessein de trois obélisques, je m'adresse à votre amitié, et à votre goût parce que j'y désire les proportions très-justes, les détails exacts, quoiqu'en fort petits, et de l'esprit dans la touche des hiéroglyphes. Les trois obélisques sont celui de S. Jean de Latran au milieu, celui de S. Pierre à droite (c'est-à-dire à gauche de celui qui regarde le dessein) et celui de la Place du Peuple à gauche<sup>3</sup>. Faites un parallélogramme de cinq pouces, huit lignes de haut sur trois pouces de large, et dedans vous mettrez les obélisques et les deux échelles de pieds et de palmes. Faites que le sommet de la croix de celui de S. Jean de Latran, qui est le plus grand, touche presque la ligne qui termine le parallélogramme en haut, afin que nous les ayons tous trois sur la plus grande échelle possible dans cet espace. Vous trouverez ces trois obélisques gravés, avec leurs mesures imprimées dans l'ouvrage de Fontana intitulé, Della trasportazione dell'Obelisco Vaticano, e delle fabbriche di N.S. Papa Sisto V. fatte dal Cavaliere Domenico Fontana. In Roma appresso Domenico Basa, 1590. in folio. Celui du Vatican commence l'ouvrage. celui de S. Jean de Latran est expliqué page 60. verso, et gravé sur le feuillet 62. celui du Peuple et expliqué au feuillet 65, et gravé de ses quatre côtés au feuillet 66. Celui de S. Pierre est aussi dans le Zabaglia que je vous ai envoyé, et dans Carlo Fontana, Il Tempio Vaticano. Roma 1694. in fol. aux deux planches numérotées 167 et 173. Les détails sont sur la planche 167. Il ne faut pas les dessiner entièrement de face, mais tant soi peu de côté pour voir un peu d'une autre face, sauf toutefois votre meilleur avis. Les mesures sans les planches, se trouvent aussi dans un ouvrage fait sous Sixte V. par Monsignor Mercati, avec le titre Degli obelischi di Roma. Roma 1589. in 4°. Celui de S. J. de Latran pag. 388. 389. Les mesures différent un peu dans ces auteurs; voici les principales qu'il me paroît que nous devrions suivre.

[suivent les mesures préférables, selon Dumont, pour les trois obélisques]  
 Conservez votre santé et aimez-moi; car je suis sans réserve votre très-affectionné serviteur. Dumont.

*Je garde précieusement sous glace votre charmant dessein de la Colonne trajane; celui des obélisques fera le pendant".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 79-80.

<sup>1</sup> Le fait de les faire partir quatre par quatre prouve qu'au huit, sinon 12 ou 16, sont partis en France. Comme en 1819 il ne restait dans la Collection Pâris que sept vases de ce genre, Pâris a donc dû en vendre, dès 1777-1778 (en faisant une sorte de commerce), ou plus tard. A moins évidemment qu'il en ai perdu quelques uns.

<sup>2</sup> Pâris a utilisé ces quatre dessins pour son travail sur le "Cirque de Caracalla". Le dessin des quatre mules (une peinture murale représentant Epona) a été publié dans le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non (*Seconde partie du premier volume*, Paris, 1782, pl. 4<sup>bis</sup>), sans doute prêté par Pâris.

<sup>3</sup> Pâris a effectivement exécuté ces trois dessins, mais comme l'ouvrage de Dumont (sur les antiquités de Rome) tardait à paraître, à son goût, (il ne sera de fait jamais publié) notre architecte n'a pas hésité à les donner aussi à l'abbé de Saint-Non pour les faire graver par Bertheault. Ils composent la planche "Obélisques égyptiens" (pl. 5 bis) du *Voyage pittoresque* (*Seconde partie du premier volume*, Paris, 1782), avec la mention "Dessiné par Paris arch<sup>t</sup>. du Roi".

### **Le père Etienne Dumont, de Rome, le 22 novembre 1780**

*"Les embarras que vous croyez me donner, Monsieur, sont pour moi de vrais plaisirs : mon amitié sincère pour vous ne demande que des occasions de croître encore si la chose est possible. Aussitôt votre lettre reçue j'ai volé au cirque de Caracalla avec M. Bellu architecte pensionné du prince de Condé<sup>1</sup>. Après avoir bornoyé le mieux qu'il nous été possible nous avons été d'avis que le podium étoit plus élevé que l'épine, et les planches de Panvini confirment ce sentiment. Au dessus des 2 petits temples d<sup>2</sup> aux extrémités de l'épine existent encore deux piliers ronds dégradés, un sur chaque temple. La cime actuelle g de ces piliers, qui paroissent avoir été des bornes, metæ, et de niveau avec la bas des gradins dont on distingue des restes près de la tour a. La voûte des temples d est 3 pieds 1/2 au dessous de ces restes de bornes. L'épine f. qui aujourd'hui est presque partout de niveau avec le fonds ou l'arène du cirque, nous a paru avoir dû être plus bas que la voûte de ces temples, je n'oserois dire de combien. Vous avez les diverses hauteurs beaucoup mieux que je n'aurois pu les prendre. Ainsi décidez-vous d'après vous-même. L'épine n'étoit qu'un soubassement pour diviser en deux le cirque dans sa longueur, pour porter l'obélisque c ainsi que des baldaquins de colonnes, des statues, &c toutes choses qui devoient être placées bas. De plus pourquoi sans aucune nécessité cacher aux spectateurs la vue agréable des chars qui voloient de l'autre côté de l'épine; personne ne pourra vous taxer d'erreur si vous la faites plus basse que le podium : il n'y a contre ce sentiment ni restes, ni bas-reliefs, ni auteurs anciens, ni médailles. Je ne sache pas que d'autres que Bianconi et Piranesi<sup>3</sup> aient fait fouiller<sup>4</sup> pour découvrir quelques particularités, et je n'oserois pas les interroger sur leurs découvertes. Vous avez trouvé, dites-vous, une brique dont la marque antique porte M. Aurelius Antoninus Pius Aug.. J'ai de grands doutes sur la vérité de cette inscription. Si cependant vous en êtes bien sûr, servez-vous-en : j'ai été pour la voir chez M. Bianconi, il n'est pas encore de retour de Pérouse. Je n'ai point vu de borne meta à la Villa Albani, elle y sera puisque vous l'y avez vue. Je vous mets ici à côté celle de la Villa Casali, qui est de marbre blanc ordinaire de Carrare. Le morceau supérieur, qui a de hauteur 1 pi 3 po 3 li. est*

moderne. Le grand morceau est antique, il a dans le bas 1 pi. 11 po. de diamètre. Vous m'avez offert dans un tems les gravures d'après vos desseins dans le Voyage d'Italie de M. de la Borde<sup>5</sup>. J'ai cru devoir être discret sur cette offre gracieuse<sup>6</sup>. Permettez que je vous demande expressément les quatre planches du cirque en question qui se grave[nt] d'après vos mesures et desseins; les monumens de Rome m'intéressent plus que ceux du reste de l'Italie, et je veux louer vos opérations sur ce cirque dans mon ouvrage.

Vous me marquez avoir envoyé au père Gegemme, Minime près de la Place Royale, la lettre que je lui ai adressée, peut-être y a-t-il répondu. Vous m'obligeriez si vous pouviez lui faire dire que je n'ai pas reçu le livre que je lui demandois sur les divers habillemens des anciens.

M. de St. Far<sup>7</sup> me promet depuis deux ans, et plus, deux desseins d'aqueducs que nous avons mesurés ensemble; il me les dit faits, et qu'il les enverra dès qu'il seront lavés, et selon ses lettres cette dernière opération devoit être faite dès le mois de Xbre 1779. Je le presse sur cet article; n'oubliez pas, je vous prie, de lui faire parvenir sûrement l'incluse, et de m'en instruire si vous vous en rappelez.

Le 4<sup>e</sup> volume du Museum Capitolinum vient de paroître. Il contient tous les bas-reliefs de cette collection publique. J'en ignore le prix. Je crois que ce sera sept ou huit écus romains.

On trouve à Paris chez M. Feuillet sculpteur, maison de M. Martin Vernisseur, rue et faubourg S. Martin, plus de 60 espèces de porphyres et granits rouges qui ne cèdent en rien à ceux d'Egypte. Je désire très ardemment d'avoir de petits éclats bruts de 2 ou 3 porphyres, autant de granits, et de serpentins, des espèces qui approchent le plus de ces mêmes pierres qui se voient à Rome. Si on ne travaille ces pierres qu'en Alsace, j'y renonce, à moins que par une occasion un ami put vous en envoyer. M. Trouard le fils, que j'embrasse de tout mon cœur, ne viendra à Rome que pour Pâques prochain. S'il pouvoit m'en apporter des morceaux, quelque petits et irréguliers qu'ils fussent, je lui serois très obligé. En attendant le plaisir de le voir, et vous en lui, je me déclare et signe tout à vous,

P. Dumont.

Rome le 22. 9bre 1780.

Deux jours après que les caisses de M. Bergeret furent parties, je m'aperçus que par oubli je n'y avois pas mis votre Panvini<sup>8</sup>. J'en fus, comme vous devez croire très-fâché. Cela fait cependant qu'il arrivera à Paris lontems avant les caisses. Je l'ai remis à M. Bellu qui l'a consigné depuis plus d'un mois à M. Joseph Euhler marchand de tableaux, de pierres gravées &c fort connu à Paris surtout de M. Bélisart architecte, ce M. Euhler, homme très-sûr dit M<sup>r</sup>. Bellu doit arriver à Paris ce mois-ci de 9bre, ou le mois prochain : informez-vous en.

*M. Desurò entre dans ma chambre à la fin de cette lettre et me charge de vous saluer de sa part".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 81-82.

<sup>1</sup> Il s'agit de Jean-Charles Bellu, élève de Cl. Billard de Bélissard ou Bélisard, architecte du prince de Condé.

<sup>2</sup> Les lettres soulignées renvoient à un plan et à une coupe sommaires placés dans la marge droite de la lettre.

<sup>3</sup> Il ne peut s'agir que de Francesco Piranesi, Giovanni-Battista étant décédé en 1778.

<sup>4</sup> Curieusement Dumont ne fait pas allusion au fait que Pâris a lui-même fait des fouilles au "Cirque de Caracalla" en 1772 ou 1773, ni au fait que Pâris y a entrepris ses recherches à la demande de Bianconi.

<sup>5</sup> L'entreprise de A. de Laborde ayant échouée, c'est l'abbé de Saint-Non, repeneur, qui a en effet publié les dessins de Pâris sur le "Cirque de Caracalla".

<sup>6</sup> Rappelons que Pâris, inversement, a utilisé pour l'abbé de Saint-Non des dessins faits initialement pour Dumont (cf. ci-dessus la lettre de Dumont à Pâris du 16 décembre 1777).

<sup>7</sup> Il s'agit de J-E.-B. Saint-Far, architecte.

<sup>8</sup> Il s'agit de *Onuphrii Panvinii de ludis circensibus libri II, et de triumphis liber I, cum notis Joan. Argoli et additamento Nic. Pinelli, Patavii, 1642 (Ch. Weiss, 1821, n° 633).*

### Le père Etienne Dumont, de Rome, le 14 février 1781

[la lettre s'ouvre par un dessin représentant la "Borne de Flore" dans le jardin de la Villa Albani à Rome, fait de mémoire par J.-Ch. Bellu]

*"Je n'ai de plus grand plaisir, mon cher ami, que de faire quelques chose pour vous. J'ai été hier à la V[illa]. Albani avec M. Bellu. J'y ai observé la borne que j'avois vue souvent, sans y faire beaucoup d'attention<sup>1</sup>. On ne voulut pas la laisser dessiner. La hauteur de 9'. 11°. 7" est très juste. Nous oubliâmes d'en prendre le diamètre au bas, mais vous pouvez compter sur environ 18 pouces, plutôt moins que plus. La base et la corniche du piédestal sont de plan octogone, mais le dez a est lisse et rond. C'est un tronçon de granit bastardone, ou gris oriental comme les colonnes antérieures du portique de la Rotonde [le Panthéon]. La hauteur b de ce piédestal est d'un peu moins de 4. pieds. Les figures au bas de la borne sont trop grandes d'environ un quart sur le dessein; il y en avoit sept anciennement, aujourd'hui cinq, un faune nud le bâton pastoral à la main gauche; et cinq bacchantes à draperie voltigeantes. La bande c est placée un peu plus haut ainsi que les deux couronnes. Ce dessein a été fait ce matin de mémoire par M. Bellu qui l'a tracé volontiers par rapport à vous et à moi, et qui vous offre un dessein juste d'après l'original. S'il vous est nécessaire, il suffira que vous me l'écriviez tout de suite.*

*Le 4<sup>e</sup>. volume du Museum Capitolinum est imprimé en latin, et non tout-à-fait fini en italien; sachez-moi à dire en quelle langue vous le voulez. Mes amabilités à M<sup>r</sup>. Trouard père et fils. Vous persister à me priver du plaisir de savoir en quel tems le dernier partira pour Rome. Vous savez*

que M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Vien<sup>2</sup> retournent à Paris cette année. Je passai hier une heure chez cette Dame. Elle me fit soupirer beaucoup après le jour de son départ, qui sera probablement au mois de 7<sup>bre</sup>. Elle a eu dernièrement mal de gorge, fièvre et crachement de sang. Son mari a été aussi fort malade; ils sont guéris tous deux. M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Desprès<sup>3</sup> vous saluent beaucoup. Monsieur d'Agincourt<sup>4</sup> est dans une convalescence très-foible et très-longue. Le Théâtre de Tordinona [Tor di Nona] a entièrement brûlé la nuit du 29. au 30. janvier dernier, la perte est estimée 200 000. francs; le feu prit après la comédie heureusement.

Vous avez dû recevoir une lettre de moi, où je vous félicite de tout mon cœur sur votre réception à l'Académie d'Architecture. Je vous marquai aussi que j'ai consigné votre Panvini De ludis circencibus, à M. Joseph Euhler marchand de tableaux et d'antiques. Ce Monsieur, fort connu de M. Bélisard architecte, est arrivé à Paris depuis bien longtems, nous le savons ici; tranquillisez-moi sur cet objet et marquez-moi si vous l'avez reçu. C'est ici la troisième fois que je vous le demande<sup>5</sup>.

Le conseiller Bianconi, comme peut-être vous aurez su, est mort à Pérouse d'appoplexie auprès de sa cheminée chez M. Anlidei son gendre, vers le commencement du mois dernier. Les planches du cirque de Caracalla sont au Mont de Piété. Settari le libraire m'a dit hier que les dettes du conseiller surpassent ce qu'il a laissé. Tous vos scrupules au sujet du cirque cessent.

J'ai un service à vous demander, et faites-moi-le, je vous prie exactement. M. de S. Far m'a promis, et me doit à bien des égards, depuis plus de deux ans et demi, deux desseins de tous les aqueducs de Rome et des environs, que nous avons mesurés ensemble, avec bien des courses et des peines. Il m'a écrit plusieurs fois que ces desseins sont à l'encre, et qu'il ne leur manque autre chose que d'être lavés. J'ai grand sujet d'en douter, puisque je ne vois rien, quoique selon lui à l'encre depuis plus de 18. mois. Je conserve ses trois lettres, et je vous avoue que l'impatience s'empare quelquefois de moi. Saluez-le de ma part, et dites-lui, ou écrivez-lui, qu'il me fasse la grâce de se décider d'une manière ou d'une autre, ou qu'il me les envoie, ou qu'il me dise de n'y plus compter; parce qu'en ayant un besoin absolu, il faut que je prenne une autre voie pour les avoir. Si rien n'est fait et qu'il soit fort occupé, je ne lui demande que les objets figurés avec les cottes; et si encore il ne peut employer le peu de tems qu'il faut à cela, qu'il vous donne ses cottes, et vous me feriez plaisir de les prendre et je ferai mettre cela au net à Rome. Toutes les fois que je pense à cela je sens une peine intérieure qui me dévore. J'entre dans ses raisons, il devrait aussi entrer dans les miennes; j'ai bien attendu; qu'au moins à la fin il me tienne parole. S'il me tire de ce désagrément, je lui pardonnerai volontiers son prodigieux retard, et je le remercierai sincèrement, mais si peu disposé à m'obliger, il me refuse tout; je vous assure que cela me fera de la peine pendant longtems, et que je tâcherai d'oublier les desseins et le dessinateur, sans cependant en dire aucun mal par respect pour moi seul, et par honnêteté. Je vous supplie, mon cher



*ami, de ne pas oublier cet article, et de me donner là-dessus une réponse qui me tranquillise d'une manière ou d'autre. J'ai fait pour M. de S. Far ce qui a dépendu de moi pendant son séjour à Rome, et depuis son départ: il le sait bien, et je suis toujours dans les mêmes dispositions.*

*Mes civilités à M. de Wailly. Dites-lui que M. Fucigna marbrier attend avec beaucoup d'impatience de l'argent au sujet de la cuvette de porphyre et de ses vases. Il a sûrement reçu le compte que je lui ai envoyé.*

*Oh ! que je vous aime, mon cher Paris, surtout lorsque je vous compare à d'autres. Votre cœur et vos talens sont rares, et d'un grand prix à mes yeux : conservez-moi vos sentimens, et comptez sur les miens.*

*P. Dumont.*

*Rome 14. février 1781*

*J'ai un neveu à Paris, l'abbé Moirond, auquel je vous prie de faire parvenir l'incluse, ainsi que celle de M. Masson. Je serois bien aise que vous vissiez ce neveu pour le diriger sur les démarches qu'il peut faire au sujet de M. de S. Far et de mon Colisée à graver dont je lui parle".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 83-84.

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 22 novembre 1780 Dumont avait déclaré à Pâris qu'il n'avait jamais vu cette borne.

<sup>2</sup> J.-M. Vien, directeur de l'Académie de France à Rome.

<sup>3</sup> Il s'agit de Jean-Louis Desprez.

<sup>4</sup> Pâris l'a rencontré à Rome en 1783, mais peut-être le connaissait-il avant, comme le suggère cette allusion à une personne en principe connue.

<sup>5</sup> Cette notation indique que depuis sa lettre du 22 novembre 1780, Dumont a écrit au moins deux fois à Pâris.

**Jean-Pierre Bérenger, Lausanne, le 24 novembre 1782<sup>1</sup>**

*"Je vous ai écrit, il y a peu de jours, Monsieur, & je suis obligé de vous écrire encore relativement au Monument de M<sup>r</sup>. Raynal. J'ai reçu une lettre du Général Pffifer dont je crois devoir vous envoyer un extrait.*

*"Le dessin et les notes de M<sup>r</sup>. Paris sont suffisantes pour l'exécution de ce monument, mais il conviendrait de lui faire faire quelques observations.*

*1°. Je connais deux montagnes de marbre: l'une dans le Canton de Vabwit [?] donne un marbre rouge & blanc: l'autre dans le Canton d'Underwald est d'un beau noir: celui-ci paraît préférable. Mais l'un & l'autre sont dans des abymes éloignés, & il en coûterait trop pour y envoyer des ouvriers & pour en tirer le bloc dont on a besoin. De sorte que je suis à la recherche d'une belle & bonne pierre.*

*2°. A l'égard du piédestal je trouverai du granit convenable & la construction qu'en indique M. Paris est très bonne pour que l'eau n'y*

*pénètre pas. Il s'agit, comme il le dit, de le construire de façon qu'il n'y ait rien à réparer & soit éternel.*

*Je comptais mettre les inscriptions en cuivre; mais comme elles pourraient être volées, je préfère qu'elle soient sur du marbre qu'on assujettira sur les quatre faces.*

*3°. Il sera bâti sur un roc, dans une pointe du Lac, près de laquelle il y a un cabaret renommé où les bateaux relâchent dans les gros tems qui sont fréquens, & où les Cantons populaires tiennent leurs Diettes: c'est là qu'il sera le mieux vu. Ce cap forme une limite commune pour les 3 Cantons.*

*4°. On ne peut y avoir d'assurance & tous les actes ne signifieraient rien. Il n'y a ni justice à réclamer, ni de notaire pour déposer l'accord. Mais l'Etat n'y mettra point d'opposition. Pour en obtenir un consentement en forme, il faudrait proposer la chose à la Diette où il y aurait peut être 4.000 avis différens.*

*Il ne s'agit que de faire l'accord avec la famille du cabaretier qui est maître de placer sur son terrain ce qui lui plaît. Et il ne s'agira plus que de donner à son monument quelque chose d'auguste qui le fasse admirer & respecter au Peuple. Pour cet effet j'inviterai quelques chefs des Trois Cantons à venir dîner là pour y mettre la première pierre. Et il faudra ajouter une petite inscription en Allemand pour le Peuple afin, qu'il y puisse lire les noms des trois conjurés, & qu'il s'assure que ce monument était levé en leur honneur. Ce dernier objet est nécessaire".*

*M. Pfiffer me prie ensuite de parler au marbrier de Berne qui tire ces marbres du Pays de Vaud, & de voir ce qu'il en coûterait pour fournir l'obélisque de marbre & les plaques pour les inscriptions.*

*Les réflexions de ce militaire m'en ont fait faire quelques unes.*

*D'abord, ne pourrait-on pas faire tout le monument en granit. N'y peut-on pas graver les inscriptions ? Si cela se peut comme il me le semble et comme je l'infère de vos plans, l'ouvrage en serait plus simple, plus facile, puisqu'il paraît avoir du granit à sa portée. On ne dit point quelle en est la couleur. Je dois vous avertir qu'il n'a pas votre second plan, plus grand, plus détaillé, & qu'il croit n'en avoir pas besoin. Je lui avais indiqué la personne qui l'avait, & il paraît le juger si peu nécessaire qu'il ne daigne pas le demander.*

*Il paraît ne vouloir employer que des ouvriers qu'il se chargerait de diriger, il ne parle pas même de consulter un sculpteur.*

*Ne pourrait-on pas mettre l'inscription en Allemand & en Latin sur chaque face: l'une pour les Voyageurs, l'autre pour le Peuple?*

*Si vous avez des réflexions à faire sur ce que je viens de vous dire écrivez ou à moi ou en droiture pour abréger à M<sup>r</sup>. le Général Pfyffer à Lucerne.*

*Si vous croyez de voir proposer ces idées & vos réflexions à M<sup>r</sup>. Raynal écrivez lui aussi. Je ne le fais pas pour épargner le tems & les ports car ce que je pourrais lui écrire, ne vous dispenserais pas de le faire non*

*plus. Le Général ne doit pas être trop contredit: il pourrait se dégoûter & tout abandonner. Si vous croyez devoir le faire faites le avec adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mon amie se recommande à votre souvenir. [signé] Bérenger".*

BM. Besançon, Fond Pâris, ms. 1, fol. 20-21.

<sup>1</sup> Cette lettre, et la suivante, sont relatives au projet de Pâris d'un moument à Guillaume Tell, dessiné à la demande de l'abbé Raynal (cf. Volume I. 1, pp. 264 et suiv..).

### **Alphonse Pfyffer, Lucerne, le 25 décembre 1782**

*"C'est avec d'autant plus de plaisir Monsieur que je reçois votre lettre du 13, que j'avois besoin de vos intructions. Je suis on ne peut pas moins architecte et j'aurois besoin de toutes vos lumières, pour faciliter l'objet de Mr. l'Abbé Raynal [...]*

*Ce seroit dans la colonne, et non dans le piédestal que je voudrois mettre la petite inscription allemande.*

*J'attendrai Monsieur vos intentions sur tout cela et me ferai un plaisir de me conformer à vos vuës pourvu que vous ne me prescrivies pas une aiguille bien haute et bien mince, car je suis sûr que j'aurois le chagrin de la voir tomber. Je me suis trouvé l'été dernier au village D. dans un cabaret à cent pas du rivage<sup>3</sup> où le vent du sud nous fit [illisible] une vague au premier orage. L'on ne peut pas se former une idée de la violence de cette vallée [...]*

*Comme je ne sçais point dessiner je demande votre indulgence sur ce brouillon qui d'ailleurs est exact. [signé] Pfyffer. L<sup>e</sup>. G<sup>nal</sup>." \**

BM. Besançon, Fond Pâris, ms. 1, fol. 184-186.

\* Sous la signature figurent deux petits croquis de la main de Pâris représentant deux projets d'élévation pour la colonne de Grütli.

### **Le père Etienne Dumont, d'Arles le 4 septembre 1786**

*"Ah ! mon cher ami, que devez-vous penser de moi ? Je n'écris ni à Paris, ni à Rome, ni dans ma patrie, parce que j'ai honte d'être à Arles. Blâmez-moi peu et plaigniez-moi beaucoup. Ma parole est donnée, je dois la tenir, quoiqu'il puisse m'en coûter. Je ne suis cependant pas encore très-près de la fin de mon exil; des vingt-quatre planches de mon ouvrage, vingt-une sont gravées; il s'imprime, j'en ai quatre feuilles, et il en aura environ cinquante. Je ne puis guère sortir d'Arles qu'un peu avant le printemps prochain. J'ai toujours espéré d'y voir M. Bélisard architecte du Roi, mais je n'y compte plus : il m'auroit beaucoup servi dans un pays où je n'ai aucune espèce d'artiste. Si par hazard vous saviez qu'il se propose toujours ce voyage, faites-lui savoir que je suis encore à*

Arles. Ce qui m'a tenu si long-tems ici, c'est que la foiblesse de mes yeux m'y a fait perdre la valeur d'un an et demi, et que je ne voudrois pas publier une très-mauvaise chose.

La description des Antiquités de Nîmes qui est sous presse à Paris me paroît être un ouvrage médiocre. Je n'y vois aucun habile homme à la tête. C'est un réchauffé du déjà très-foible Ménard publié en 1758 avec les mêmes 45. planches qui reparoissent aujourd'hui, et qui, il est vrai, sont bien gravées. On s'y pare du nom de feu M. Séguier, qui, par vieillesse, et beaucoup d'occupations, n'a pu y faire des notes profondes, et des changemens essentiels. Vous et M. Le Roy l'avez approuvé par commission de votre académie : vos termes, quoique renfermant des éloges<sup>1</sup>, sont heureusement choisis et modérés; de plus vous en avez jugé comme architectes, et à cet égard vous avez raison. Mais du côté de l'antiquité on est loin d'avoir pour Nîmes un marquis Maffei autrefois le maître et l'ami Séguier. Marquez-moi en quel temps on croit que paroîtra cet ouvrage qui s'imprime à Paris chez Michel Lambert, rue de la Harpe. Comme on annonce que 45 planches, et qu'elles sont déjà dans Ménard, je crains qu'on n'y mette pas celle du pavé à la mosaïque trouvé à Nîmes dans le jardin du gouverneur près de la citadelle en Xbre 1785; ce seroit cependant une grande faute, qu'on ne pourroit attribuer qu'à une spéculation de l'imprimeur-libraire.

Le retour de M<sup>r</sup> Cazas [L.-Fr. Cassas] à Constantinople, de Palmyre, Balbec, la Syrie et l'Egypte a excité mes plus vifs regrets, et a augmenté ma peine d'être à Arles. En partant de Rome le 8 mai 1783, j'étois convenu avec M. le chevalier Zuanelli ambassadeur de Venise dans cette ville<sup>2</sup>, de partir de Venise avec lui l'année suivante dans le même mois pour Constantinople où il devoit être et où il est ambassadeur. J'y aurois vu, peu de temps après, celui de France M. de Choiseul-Gouffier grand amateur des anciens monumens. Sous ses auspices, et même pour lui<sup>3</sup>, j'aurois parcouru toute la Grèce, et j'aurois fini le voyage avec Cazas. Cette belle occasion a disparu pour toujours. Je m'en console par des réflexions, mais ce n'est pas sans peine.

Le très-riche mausolée de M<sup>r</sup>. et de Madame Boullenoir est enfin sous les yeux de tout Paris. La critique n'a pas épargné M<sup>r</sup>. Poncet; je conviens qu'elle avoit beau jeu. Il doit être bien mécontent d'un article que j'ai lu dans le Journal de France, et d'un autre dans l'Année littéraire. Une réponse, faite sans doute par M<sup>r</sup>. Boullenoir, et qui est dans le même journal, n'a pas fermé toutes les plaies.

La planche de la Vénus d'Arles gravée par Henriquez à Paris est usée, et n'a pas tiré tout-à-fait la moitié des épreuves qu'il me faut. J'ai pensé longtems de vous la renvoyer pour la retouche, en la payant; mais la discrétion m'a retenu, quoique je compte infiniment sur votre amitié; je l'ai fait retoucher, ou, pour mieux dire refaire en entier à Avignon, et elle n'est pas mal. La planche de mon ouvrage ne fut pas aussi bien exécutée, à beaucoup près, que celle des Antiquités de Nîmes à

*reparoître; mais j'aime mieux que ce mal soit sur les planches que sur le fonds.*

*Nous avons, comme vous savez, à Arles le seul obélisque antique qui soit en France. Je l'ai mesuré exactement par le moyen d'un grand échaffaudage que fit faire à ses frais M<sup>r</sup>. L'Archevêque d'Arles, qui s'aperçut de mon désir à cet égard, et de mon amour pour la précision. Il est cassé en deux pièces, quoique anciennement d'une seule. Il a 5 pi, 3 p°, 3 lig. en carré en bas, et 16 p°. et demi en haut. Il est terminé par une pyramide fort tronquée qui a 16.p°. et demi en carré à la base, et onze pouces, carrés aussi au format, son côté n'a que cinq pouces de hauteur prise sur son plan incliné. Le fût de l'obélisque a 47 pi, 3 p°. de hauteur prise sur un de ses côtés, lequel forme aussi un plan incliné, comme dans tout obélisque. Il est de granit gris occidental, appelé à Rome granitello. Je vous prie de m'instruire de deux choses. L'une combien pèse le pied cube de ce granit, qui doit être un peu moins pesant que le granit rouge des obélisques de Rome; l'autre est de me cuber tout ce fût de l'obélisque et de me dire combien il doit perser en entier; et combien ont en particulier de pieds cubes et de poids les deux pièces de cet obélisque l'une de 33 pi. 5 p°; l'autre de 13 pi. 10 p°. J'ai fait ce calcul, mais peu accoutumé à cela, je ne suis pas sûr de mon résultat de pieds et pouces cubes. Vous êtes un maître je ne puis mieux m'adresser. Le porphyre doit peser beaucoup plus que le granit, même le rouge.*

[Dans la marge de la lettre il y a un dessin coté, en élévation, de l'obélisque d'Arles, avec le commentaire suivant :] *Les pièces marquées d'une + sont une restauration moderne, mais de granitello aussi.*

*Selon les nouvelles, le voyage de Fontainebleau a lieu. J'ignore si vous en êtes bien aise<sup>4</sup>. J'ai fait venir de Rome la lettre par laquelle M. le feu Duc de Caylus me demande les objets dont il m'est resté le débiteur, ce qui vaut un billet. Marquez-moi s'il y a espérance d'être payé d'un peu plus de cents francs, si vous pourriez vous en charger, car je suis fort court d'argent, ou si je dois attendre d'être à Paris pour savoir si je dois renoncer pour toujours à ce petit remboursement.*

*Comment vous portez-vous ? Mes civilités très-particulières aux M<sup>rs</sup>. Trouard père et fils. Donnez-moi de vos nouvelles; j'en désire ardemment. Cette peine est une des grandes de mon exil. Je suis et je ne cesserai jamais d'être votre intime ami. P. Dumont. Arles, 4. 7bre 1786.*

*Par les largeurs en bas et en haut de ce fût d'obélisque vous aurez l'inclinaison de ses côtés. La hauteur sur le plan incliné étant de 47 pi. 3. Pouces, et plus de cinq pouces inclinés aussi aussi de la petite pyramide, combien a-t-il de hauteur perpendiculaire en a. b.*

*Répondez-moi donc, je vous supplie, à 3 choses.*

*1°. La pesanteur du pied cube de ce granit. 2°. Le poids de chacune des deux pièces de l'obélisque. 3°. La hauteur perpendiculaire, de ce fût total, y compris la pyramide du sommet".*

<sup>1</sup> Pâris et D. Le Roy ont effectivement rédigé un rapport élogieux, plus pour l'intérêt du sujet que sur le contenu, il est vrai, le 13 juin 1785. Cf. AABA. B 6.

<sup>2</sup> Le comte de Choiseul-Gouffier avait effectivement engagé, pour préparer son *Voyage pittoresque de la Grèce* (publié de 1778 à 1822) divers artistes comme J.-B. Hilair, Cassas, L. Fauvel, J. Faucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées).

<sup>3</sup> Nous ignorons pourquoi Dumont entretient Pâris de cette affaire.

<sup>4</sup> Il s'agit du voyage annuel de la Cour à Fontainebleau, où étaient donnés les grands opéras, sur des décorations de Pâris qui devait donc suivre à Fontainebleau. Le voyage de 1786 eut lieu, mais ce fût le dernier, pour des raisons d'économie.

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 85-86.

### **Thierry de Ville-d'Avray, Versailles, le 29 avril 1789**

*"J'avois imaginé, Monsieur, qu'ayant pris bien à l'avance la précaution de vous faire voir le dais destiné à la salle des Etats vous auriez proportionné votre construction à son poids, ou que d'accord avec notre vérificateur vous en auriez demandé pour lors la diminution. Cependant puisque presque à la veille de l'ouverture des Etats il vous reste des inquiétudes, je vais ordonner que tous les ornemens inutiles soient supprimés afin de pouvoir répondre de mon service comme M. le Maréchal de Duras du sien. Vous devés juger, Monsieur, que si d'après son intention vous fassiez dresser un procès-verbal, le ridicule tomberoit inévitablement sur l'excessive légèreté de la bâtisse et nullement sur le Garde meuble qui doit toujours supposer de la part des Menus plaisirs les précautions les plus désirables. J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur, votre [...]"*

AN. O<sup>1</sup> 3482

### **Jean-Arnaud Raymond, Paris, le 27 février 1799 (8 ventôse an VII)**

*"[...] J'ai été à la vérité surpris qu'un artiste de votre mérite se soit séparé de ses connoissances, de ses amis, des habitudes qu'il avoit contracté pour aller dans la solitude, lorsqu'il a passé une partie de sa vie avec ses camarades<sup>1</sup> dont il avoit l'estime si justement méritée : je crois que les amis qui vous entourent, la variété des occupations vous dédomagent de ce vide qu'éprouve un artiste qui a été occupé toute sa vie. L'ouvrage<sup>2</sup> qui vous occupe vous donnera un jour une production intéressante pour le principe et les progrès d'un art si intéressant et aussi utile aux hommes que l'est celui de l'architecture.*

*J'ai été nommé membre de l'Institut. J'ai bien du regret que vous n'ayés pas accepté: je n'étois pas à Paris lorsque Boullée a été chargé de vous écrire. Lors je vous aurois assuré que les collègues que vous aviez dans la section d'architecture vous désireroient [des leurs<sup>3</sup>]. La sincère amitié et*

*l'estimé qu'ils avoient de vos talens, l'instruction en général que vous avés obtenu, des réflexions que vous avés fait sur votre art devoient vous appeler à cette place : j'étois en convalescence alors et à la campagne, je ne croyois pas que ma santé se rétablirait et que je serois [en mesure] de siéger parmi les savans et les artistes dinstingués.*

*Il est bon de vous dire avec qui vous auriés été: Gondoin, Peyre, Chalgrin, Dufourni et moi. Dufourni a été nommé à votre place, et parce que, dit-on, vous aviés refusé; Chalgrin vient d'être nommé à la place de De Wailly qui est mort il y a trois mois. Il reste une place à nouveau qui est celle vacante par la mort de Boullée arrivée depuis 15 jours. Cette place seroit bien remplie par vous. Si vous vouliés venir résider à Paris car ces sortes de places exigent leur résidence constante. Si vous aviés des intentions, [? 4] proposition à cet égard ne vous paroît pas contraire à vos goûts ni à un avenir dont vous vous êtes formé la jouissance, je puis vous assurer que Gondoin et moi qui en avons parlé hier de cette nomination et du candidat que nous portons, nous sommes d'un commun accord. Si vous le trouvés bon de vous proposer, si vous ne nous opposés pas d'inconvenient pour les effets, la nomination doit être faite dans la classe de littérature et beaux-arts le 16 ventôse. Répondés moi de suite avec une lettre pour le président [...]. Si vous trouvés à propos d'écrire une petite lettre à Gondoin qui est pénétré d'admiration pour vous et vos talens, une lettre pour Chalgrin, une pour Peyre et en général pour vos amis qui désirent vous voir ici, car on ne peut pas vous oublier [...]"<sup>5</sup>.*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 297-298.

<sup>1</sup> Raymond et Pâris ont été ensemble pensionnaires à Rome en 1771-1772.

<sup>2</sup> Il peut s'agit des traductions d'ouvrages anglais sur l'agriculture que Pâris alors préparait, ou des "*Etudes d'Architecture*".

<sup>3</sup> Mots peu lisibles.

<sup>4</sup> Mot illisible.

<sup>5</sup> Pâris a noté sur cette lettre: "*J'ai répondu honnêtement mais négativement*".

**Jean-Arnaud Raymond, Paris, le 6 mars 1801 (15 ventôse an IV)**

*"[...] Vous avés sans doute entendu parler que le Gouvernement s'occupoit d'élever dans les ches-lieux des départemens des colonnes ou monumens à la gloire des défenseurs de la patrie. Vous savés qu'il y a un concours qui n'a pas produit l'effet désiré. Le Ministre de l'Intérieur a nommé une commission d'architectes pour le choix des meilleures idées produites par le concours; les membrent composant cette commission sont en très grande partie de vos amis. Avant de déterminer les choix des artistes auxquels ils donneront et chargeront de donner des idées et les exécuteront dans les départemens qui leur seront désignés plusieurs des membres de la commission nommée par le Ministre m'ont invité de vous*

*écrire si vous seriés dans l'intention de faire les dessins de deux colonnes ou monumens dans deux départemens voisins de celui que vous habités. Si vous accueillés favorablement la proposition de vos amis vous aurés la bonté de m'en instruire par le prochain courier; je serai on ne peut plus flatté que vous donniés une réponse afirmative [...]. La Normandie, votre patrie adoptive vous traite à merveille. Elle doit attendre un juste retour de votre part, et j'espère que vous l'ornerés de quelqu'une de vos productions. [...] Les architectes Le Roy, Chalgrin, Gondoin, Peyre me chargent de vous assurer de leur sincère attachement. Ils désirent beaucoup que vous accédiés à leurs désirs".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 299.

**Charles Percier, Paris, le 3 mars 1805 (12 ventôse an XIII)**

*"Mon cher Maître,*

*De tous les reproches que j'ai à me faire vue mon inexactitude, celui qui vous touche m'est le plus sensible.*

*Il y a longtems que votre ami il bravo galantuomo di trabuchi<sup>1</sup> m'a dit qu'il ne vous écrivoit pas sans vous envoyer un mot de moi. Je le lui promis et de bonne fois [sic]; des occupations sans relâche et par dessus tout ma malheureuse négligence ont toujours reculé ma bonne intention. Enfin, je dois vous le dire avec franchise, le bon trabuchi est revenu à la charge et pour ne pas lui donner une fausse espérance je m'acquitte in prezenza d'un devoir qui m'est cher à tous égards. J'ai lu dans les deux dernières lettres que votre ami a reçu de vous toutes les choses aimables et obligeantes que vous dîtes de moi et de mes faibles talents. J'ose vous assurer, Mon cher Maître, sur mon honneur, que ce témoignage est le prix le plus flatteur que je n'en recueilleray jamais, et le plus encourageant pour continuer. Malheureusement, puisque vous avés la bonté d'y attacher quelque prix, l'ouvrage des meubles<sup>2</sup> est resté en arrière à cause des travaux que le gouvernement nous avoit chargés, mais j'espère m'y remettre incessamment et vous le faire parvenir de suite. Il n'y a plus qu'une chose à arranger entre nous deux, Mon cher Maître, c'est l'article finance dont l'ami trabuchi a voulu absolument s'acquiter et dont je vous supplie en grâce de ne plus le charger malgré le zèle qu'il y a mis<sup>3</sup>. Vous ne voudriés pas m'ôter le plaisir de vous offrir pour cet ouvrage, comme pour tout ce que je pourroi produire par la suite, l'hommage le plus doux que j'en puisse faire.*

*Je suis assuré, Mon cher et bon Maître, que vous connoissés trop les motifs qui dictent cet hommage pour ne pas l'agrées, ainsi que les sentiments de respect et de reconnoissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être Mon très cher Maître, [...].*



*Mon ami Fontaine est bien sensible à votre bon souvenir et vous prie de vouloir bien le mettre de moitié avec moi pour tous les sentiments que vous m'avez toujours inspirés".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 1, fol. 183.

<sup>1</sup> Il pourrait s'agir de De Vismes, ancien directeur de l'Opéra de Paris, alors directeur du Théâtre des Arts, ami commun (car Percier a sans doute assisté Pâris comme dessinateur de l'Opéra avant 1793) qui justement dans les années 1799-1800 (pour ce qui est attesté dans les papiers de Pâris) a plusieurs fois écrit à Pâris. Le *trabucho* est la voiture publique romaine. Nous ignorons pourquoi Percier donnerais ce surnom à De Vismes.

<sup>2</sup> Il s'agit du *Recueil de décorations intérieures, comprenant tout ce qui a rapport à l'amublement*, par Ch. Percier et P. Fontaine, dont les premières livraisons ont été publiées en 1801.

<sup>3</sup> Sans doute Pâris a-t-il chargé De Vismes de payer à Percier le prix d'un ouvrage de lui qu'il lui a envoyé, Percier refusant alors de recevoir de Pâris cette somme. L'ouvrage en question devrait correspondre aux premières livraisons du *Recueil de décorations intérieures*, dont Pâris possédait un exemplaire dans sa bibliothèque (catalogue Ch. Weiss, 1821, n° 226), exemplaire comprenant 42 planches sur les 72 annoncées. .

**Cortois de Pressigny<sup>1</sup>, Rome, le 3 octobre 1814**

*"Monsieur, aussitôt que j'ai eu connaissance du testament de M. le Chevalier d'Agincourt<sup>2</sup>, je me suis empressé d'adresser une note au Gouvernement Romain pour demander qu'il voulut bien nommer une personne chargée de se concerter avec vous pour le transport des terres cuites léguées au Vatican.*

*Le Gouvernement pontifical, en réponse, m'adressé la note dont copie ci-jointe<sup>3</sup>. J'ai été flatté de voir qu'il rendait une exacte justice aux talents et au mérite de M. D'Agincourt, et je suis persuadé que vous lirez aussi avec plaisir, cette pièce si honorable pour la mémoire de votre ami, et qui devient un témoignage éclatant de la bonne harmonie qui règne entre les deux gouvernements".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 31, lettre annexée à l'ouvrage de Sérour d'Agincourt, *Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite* , Paris, 1814.

<sup>1</sup> Evêque de Saint-Malo, puis de Besançon, et ambassadeur de France auprès du Pape

<sup>2</sup> Louis-Georges Sérour d'Agincourt, Fermier Général ayant quitté la France pour s'installer à Rome en 1780. Y meurt le 24 septembre 1814. Pâris est son légataire universel (cf. *infra* "Notices biographiques").

<sup>3</sup> Une lettre du cardinal Pacca à Cortois de Pressigny, datée du 30 septembre 1814 (copie conforme signée par le chevalier Artaud, secrétaire d'ambassade, accompagnant la lettre de Cortois de Pressigny) nous apprend que le Camerlingue a choisi Antonio Canova pour s'occuper avec Pâris du dépôt des dessins de Sérour d'Agincourt (planches manuscrites de son *Histoire de l'art*) à la Bibliothèque Vaticane (il y sont encore) et de sa collection de terres cuites au Musée Capitolin.

**Auguste Caristie<sup>1</sup>, Rome, le 19 juillet 1817**

*"J'ai l'honneur de recevoir votre lettre du 21 juin. Je ne sais comment vous exprimer combien je suis sensible à l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. Votre très bon cœur mériterait d'être rassuré à mon égard, aussi je regrette de vous dire que je souffre de la vue depuis le commencement de juillet. Jusqu'à cette époque j'avais été assez heureux pour pouvoir travailler. Je ne souffre pas autant que les années précédentes, mais je ne puis travailler et c'est souffrir beaucoup.*

*On a continué les fouilles de Jupiter Stator, mais faiblement parce qu'on s'est porté sur Jupiter Tonnant où on a découvert le sol antique sur lequel porte le temple et partie de la voye triomphale.*

*Mais c'est du temple de Jupiter Stator que je dois avoir l'honneur de vous entretenir. On a découvert en B l'extrémité du massif portant les marches au devant du temple. La distance de A à B qui donne la largeur de l'emmarchement est de 23m830, la largeur totale du temple d'axe en axe 26m130. Ce qui assure 8 colonnes de front. On est à la recherche de l'escalier en retour CD, puis à celle de E ou F de la fondation, du moins de la cella et du passage de la file des colonnes du frontispice.*

*J'ai cru devoir aujourd'hui ajouter le croquis pour satisfaire à votre empressement, espérant Monsieur, vous envoyer des choses qui restent à trouver pour arrêter les idées sur ce monument aussitôt qu'elles seront connues. Vous voudrez donc bien excuser le croquis qui pourrait être mieux arrêté, mais qui ne donnerait pas encore les choses intéressantes que j'espère qu'on trouvera. J'ai voulu faire preuve de bonne volonté bien que vous ne devez pas douter, Monsieur, de mon empressement.*

*Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu vous souvenir de moi. Je regrette seulement que ceci ne puisse encore satisfaire vos désirs; c'est aussi ce qui m'a arrêté dans mon travail. Mes camarades, M<sup>r</sup> Cortot<sup>2</sup>, Van Cleemputte<sup>3</sup> et Petitot<sup>4</sup> m'ont chargé de vous témoigner combien ils ont été sensibles à votre bon souvenir et je vous présente leurs [...] civilités. Daignez, je vous pris, Monsieur, recevoir les miens ainsi que ceux de l'administration avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.*

*Aug<sup>te</sup> Caristie. Rome, le 19 juillet 1817".*

BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 9, lettre annexée à l'"Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art".

<sup>1</sup> Architecte "pensionnaire" à Rome de 1815 à 1820.

<sup>2</sup> J.-P. Cortot, sculpteur "pensionnaire" à Rome de 1810 à 1816 (a donc séjourné à Rome jusqu'en 1817, à titre personnel).

<sup>3</sup> L.-T. Van Cleemputte, architecte pensionnaire à Rome de 1817 à 1821.

<sup>4</sup> L. Petitot, sculpteur pensionnaire à Rome de 1815 à 1819.

**Simon Vallot<sup>1</sup>, Paris le 14 novembre 1818<sup>2</sup>**

*"Monsieur,*

*Je n'ai reçu qu'hier soir, fort tard, la note des conditions que vous avés eu la complaisance de m'envoyer pour être communiquée à Mr Normand. Je me suis empressé de la lui porter ce matin avec votre manuscrit que je lui ai laissé<sup>3</sup>. Il doit m'en remettre deux copies que j'aurai l'honneur de vous adresser, et dont l'une signée de lui vous restera conformément à vos intentions.*

*Sauf le nombre d'exemplaires toutes les conditions que vous proposées [sic] étaient déjà convenues d'avance. Elles n'ont donc pas fait l'objet de la moindre discussion : celle relative au nombre d'exemplaires n'en a pas fait naître non plus; mais je dois vous prévenir que j'ai pris sur moi de demander pour vous 30 exemplaires au lieu de 10, parce que j'ai pensé qu'il serait convenable que vous en ayés à votre disposition plus que moins, sauf à gratifier des 10 de surplus Mr Normand qui est plein de délicatesse et qui mettra bien certainement tous ses soins à rendre, en ce qui le concerne, votre ouvrage le plus parfait possible.*

*Il va maintenant arranger ses affaires de manière à pouvoir commencer les gravures lui-même dans le mois de janvier prochain.*

*Vous parlés à l'article du Temple de Palestrine d'élévation et de coupe de ce temple, dont les dessins ne sont pas dans votre manuscrit<sup>4</sup>. Ces dessins ne pourraient qu'ajouter beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage et si vous pouvés les y insérer Mr Normand travaillerait encore avec plaisir de les graver. Il désirerait enfin, si vous le jugeés convenable, y insérer de grands détails, non donnés par Desgodetz, présumant avec raison que vous devés en avoir de très précieux.*

*En général, pour tout ce qui est gravure, Mr Normand comptait s'en occuper lui-même [mot illisible] comme les libraires, aussi je pense que vous aurés lieu d'être satisfait de lui.*

*Je me rappelle avoir vu dans vos œuvres<sup>5</sup> un galbe que vous avés levé avec beaucoup de soin, d'une des belles colonnes antérieures du Panthéon, ne penserés vous pas qu'il pourrait intéresser les artistes ?*

*J'ai eu le plus grand soin de votre manuscrit et je suis assuré d'avance qu'il sortira des mains de Mr Normand en très bon état; mais il n'en serait pas de même si on le confiait aux libraires, il faudrait que chaque feuille fut séparée<sup>6</sup>, si donc vous aviez une seconde copie moins précieuse je pense qu'il serait bon de la sacrifier pour l'impression; dans tous les cas une copie faite sous vos yeux aurait le très grand avantage d'éviter toutes les incorrections qu'un écrivain ferait nécessairement ici.*

*Il est un objet bien essentiel sur lequel je pense, aussi, que vous devez insister. C'est d'exiger que l'on grave sur la planche toutes les notes qui se trouvent sur les dessins<sup>7</sup>, et non d'en faire l'objet d'un texte séparé.*

*Je vous demande mille pardon de ne vous avoir point parlé de votre traduction des lettres d'Hamilton<sup>8</sup>. Mr Treutel m'a dit dans le tems que cet auteur avoit fait depuis un grand ouvrage<sup>9</sup> dans lequel il avait fondu*

*tout ce qu'il avait écrit auparavant sur les volcans, et que maintenant [que] les feux du Vésuve et de l'Etna étaient beaucoup moins actifs, cet ouvrage était moins recherché. Cependant, comme votre traduction m'a paru parfaitement écrite, et que par l'effet qu'elle a produit sur moi les raisonnemens de M<sup>r</sup> Treutel ne m'ont pas semblé être très exacts, j'ai voulu savoir d'un bon graveur ce que coûterait la gravure des petites planches et de la belle carte qui ornent votre manuscrit<sup>10</sup>. Jusqu'à ce moment je n'ai pas pu avoir les renseignemens que je désirai. Je les aurai incessamment et vous les ferai parvenir aussitôt. Si la proposition du graveur étoit raisonnable je pense que vous feriez bien de publier cet ouvrage qui bien certainement vous ferait beaucoup d'honneur. Le vif intérêt que je mettrai à ce que le premier put être publié et traité avec tout le soin qu'il exige m'avait fait diriger dans ce sens toutes mes démarches. Je vous prie donc de m'excuser de nouveau du retard que j'ai été forcé de mettre à l'autre affaire, mais que je me proposerais bien de réparer aussitôt que les choses en auraient été amenées comme je le désirai, au point où elles le sont maintenant pour votre grand ouvrage. J'apprends toujours avec chagrin que votre santé n'est point rétablie. Nous pensons bien ma femme et moi que les eaux de Luxeuil peuvent vous faire beaucoup de bien; mais il y a bien loin d'ici à l'été prochain, époque à laquelle vous comptez les prendre. Nous sommes donc réduits à faire jusqu'à ce moment des vœux pour que vos souffrances diminuent. Puissent-ils être exhaussés, nous en serions enchanté".*

BM. Besançon, Coll. Pâris, ms. 1, fol. 318-321.

<sup>1</sup> Ingénieur des Ponts et Chaussées et architecte, "pensionnaire" à Rome à partir de 1807. <sup>2</sup> Pâris réside alors à Besançon.

<sup>3</sup> Il s'agit du manuscrit de l'"*Examen des monuments antiques de Rome sous le rapport de l'art*" dont Pâris a demandé à Charles Normand (architecte et graveur) de graver les planches afin qu'il soit publié, chez Treuttel probablement.

<sup>4</sup> Effectivement, dans le manuscrit 11 de la Bibliothèque de Besançon (Fonds Pâris) les deux seules planches consacrées à Palestrina (pl. XXI et XXII) présentent des plans.

<sup>5</sup> Alors que Vallot était à Rome probablement.

<sup>6</sup> Le manuscrit 11 est effectivement relié.

<sup>7</sup> C'était l'habitude de Pâris de développer les légendes sous ses dessins.

<sup>8</sup> BM. Besançon, Fonds Pâris, ms. 26.

<sup>9</sup> Il s'agit certainement des *Campi Phlegræi ou Observations sur les volcans des Deux Siciles par Hamilton*, ouvrage publié chez Lamy à Paris en l'an VII.

<sup>10</sup> Le manuscrit 26 comporte effectivement trois planches lavées et une carte de la main de Pâris.

**Simon Vallot, Paris le 25 mai 1819**

*"Monsieur et respectable ami,  
Je suis on ne peut plus reconnaissant des dispositions obligeantes dont vous avez eu la bonté de me faire part relativement à la distribution que*

*vous proposez de faire de votre ouvrage sur les monuments de Rome. Mr Normand tiendra envers vous ses engagements. Il comptait même terminer la gravure de cet ouvrage<sup>1</sup> avant l'époque convenue, mais la vente d'un nouveau Parallèle des ordres d'architecture qu'il venait de finir lorsque vous avez traité avec lui n'ayant pas été aussi prompte qu'il l'avait espéré, il est obligé de mener de front avec votre ouvrage quelques gravures particulières.*

*Je l'ai présenté à Mr De Gérando qui grâce à votre recommandation l'a parfaitement reçu et lui a exprimé de la manière la plus affable combien il désirait pour vous et pour l'art que ses talents puissent être employé à concourir à la publication de ce beau travail sur le Colysée<sup>2</sup>. Le remplacement de Mr de Richelieu au Ministère a dérangé tous les projets que Mr De Gérando avait formé pour ce travail. La proposition de Mr Normand lui paraissait on ne peut pas plus raisonnable. Mais le difficile est de renouer avec un nouveau Ministre.*

*Mr De Gérando est toujours extrêmement occupé. J'ai la facilité de le voir assez souvent pour lui rappeler cet objet, aussi, quoiqu'il ne vous réponde pas fort souvent je pense que vous ferez bien de lui en rafraîchir de tems en tems la mémoire.*

*Je regrette toujours de plus en plus que votre santé ne vous permette pas de venir faire une petite tournée à Paris. Votre présence aplannerait bien des difficultés. D'ailleurs comme je vous l'ai déjà dit bien des fois je ne vois pas quelle heureuse circonstance pourra jamais me permettre d'aller à Besançon.*

*Ma femme toujours sensible aux choses obligeantes [...]"*.

BM. Besançon, Coll. Pâris, ms. 1, fol. 322-323.

<sup>1</sup> Cf. lettre précédente.

<sup>2</sup> Il s'agit de "L'Amphithéâtre Flavien" manuscrit de Pâris (BM. Besançon, Fonds Pâris, ms.562 ou Bibliothèque de l'Institut, ms. 1036), à moins qu'il s'agisse de l' "Examen des édifices antiques de Rome [...]" en question au début de la lettre et dans la lettre précédente.

## DOCUMENTS

Nous faisons figurer dans cette rubrique des mémoires, des documents administratifs concernant Pâris, comme la procuration de Pâris à son père du 23 avril 1791 ou le procès verbal des scellés posés sur sa maison de Vaclusotte en 1793.

### **Procès verbal de visite du logis abbatial de Saint-Bénigne à Dijon, le 7 juin 1781, par Pâris et Dumorey**

*"Nous Soussignés Adrien Pierre Paris, Membre de l'Académie Royale d'Architecture, et Joseph Thomas Dumorey, Ingénieur ordinaire du Roi et en chef des Etats Généraux du Duché de Bourgogne, invités de la part de Monsieur De Feydeau de Brou Intendant de la Généralité de Bourgogne de nous transporter dans l'abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon, servant actuellement de logement à l'Intendance, à l'effet de reconnoitre l'état des différens batimens qui en dépendent et notamment l'aile qui a son aspect d'un coté au couchant et de l'autre au levant et son extrémité au Nord.*

*Savoir faisons que ce jourd'hui sept Juin mil sept cent quatre vingt un, nous nous sommes transportés dans cette maison où étant nous avons reconnu ladite partie de bâtiment depuis ses fondemens jusqu'à la charpente, ainsi qui suit :*

*Etant descendus sous la seconde voute de la cave du côté du couchant, étant au dessous de la première partie de la grande salle, nous avons observé que cette voute construite à plein centre, a ses naissances au niveau du terreplein de la cour et que le sol de cette cave est à sept pieds plus bas : que cependant la voute a été séparé du mur de face du côté du couchant dans toute sa circonférence, d'environ cinq pouces de largeur et que ce vuide a été rempli avec des moëlons posés par dessous œuvre aussi de cinq pouces d'épaisseur, ce qui est parfaitement caractérisé, cette reprise n'ayant aucune liaison avec le mur de face ny avec le corps de la voute. Nous avons même reconnu que depuis cette répartition, cette première assise de moëlons a encore été séparée de la voute, de plus d'un pouce et du mur de face, de plus de trois pouces, ce qui est une indication certaine que ce mur surplombe dès ses fondemens quoique appuyé et soutenu par la poussée des terres de la cour.*

*Cette même voute est séparé du mur du côté du couchant aussi dans toute sa circonférence au moins d'un pouce de largeur, ce qui provient autant de défaut de construction que du mauvais état actuel du mur.*

*La suite de ce mur qui s'étend dans la cave suivante sous la première pièce faisant antichambre est également déversée.*

*Les lézardes de ces murs qui prennent leur origine depuis leurs fondemens, se prolongent en se rélargissant jusques sur l'entablement dans la partie joignant la tour qui forme la cage d'escalier des bureaux et des greniers.*

*Le mur de face de l'aile du côté du midi où sont les cuisines est bouclé et lézardé en tout sens et presque dans toute son étendue. La face de ce même corps de logis dans la partie où sont placés les Bureaux est lézardée et bouclée d'une manière encore plus menaçante surtout à l'angle du côté du Nord où se trouve une rupture qui prend depuis l'égout du comble jusqu'au rez de chaussée, au point qu'une partie des tablettes d'appui des fenêtres et même des socles qui sont construits en pierre de taille ont été rompus par l'effort du versement général de ces murs.*

*En général tous les murs de face de ce corps de logis sont absolument surplombés en tous sens et menacent de la ruine la plus prochaine par la désunion de toutes leurs parties, ces murs étant construits entièrement en moëlons, seroient probablement déjà tombés, s'ils n'eussent été soutenus par deux contreforts en pierre de taille dont l'un est à l'angle du côté Nord et par un petit cabinet aussi en pierre de taille qui a été construit après coup.*

*Etant ensuite entrés dans l'intérieur de ce corps de logis, dans une grande pièce servant de salle à manger et dont le plancher est divisé en cinq travées supportées par quatre poutres. Nous avons observé que l'une de ces poutres qui étoit cassée, a été soutenue par un étrier de fer et que toutes quatres sont pliées en arcs en contre bas, d'environ huit pouces de flèche. Et ayant plombé<sup>1</sup> les murs de cette salle, nous avons reconnu qu'ils surplombent en dehors, savoir du côté du couchant d'environ quatre pouces et du côté du levant au moins de six pouces sur quatorze pieds de hauteur. Nous présumons de plus que ces quatre poutres scellées en pleine maçonnerie et dénuées d'air, se sont échauffées par leur a-bout et sont peut-être pourries dans toute leur portée sur les murs.*

*Nous ne pourrions que répéter ici ce que nous avons dit de l'extérieur de ces murs en parlant des mêmes observations que nous avons faites à l'intérieur; l'effet des différens lézards et versemens a été tel qu'il s'est fait ressentir dans toutes les parties de l'intérieur où les plafonds et même les carrelages sont rompus dans la même direction que les lézards. Et nous avons encore observé le même effet dans la charpente où nous avons reconnu que la première ferme en entrant dans le grenier a suivi l'inclinaison générale des murs du côté du couchant où elle a perdu son niveau d'environ huit pouces, ce qui a causé une désunion générale au pied de toutes les jambettes qui supportent l'a-bout des chevrons et a fait fendre sur toute sa longueur l'aire en plâtre qui couvre toute la surface du grenier.*

*Il résulte des observations que nous venons de faire que l'on ne peut habiter en sureté aucune partie de ce corps de logis dont la ruine nous paroît si prochaine qu'il est impossible d'en déterminer l'époque.*

*A l'égard des deux autres corps de logis qui forment le surplus de l'Intendance nous n'en avons pas fait une reconnoissance aussi détaillée, mais nous avons néanmoins observé que tous les murs de face surtout, sont surplombés et plus ou moins lézardés, mais qu'ils ne menacent pas d'une ruine aussi prochaine.*

*Et affirment le présent procès verbal conforme à nos avis et consciences. Fait à Dijon le jour et an que dessus. [signé] Paris architecte du Roi , Thomas Dumorey".*

<sup>1</sup> Plomber dans le sens de mesurer l'aplomb (avec un fil à plomb).

AD. Côte-d'Or, C 3767.

**"[fol. 15 r°] Mémoire pour servir à l'explication d'un projet pour la reconstruction de la partie ancienne du Chatteau de Versailles, par Paris Architecte et dessinateur du Cabinet du Roi**

*On a considéré comme base de ce projet et comme des données essentielles, les points suivants.*

1.° *Que l'entrée principale, ainsi que le grand escalier soient placés au milieu de l'édifice<sup>1</sup>.*

2.° *Qu'on puisse avec facilité descendre et circuler à couvert dans toutes les parties du chatteau.*

3.° *Que les grands appartemens qui sont du côté du midy puissent être rendus publics, afin de rétablir la magnifique circulation qui en résulte.*

4.° *Que les appartemens du Roi et de la Reine soient placés de façon à se communiquer sans intermédiaire, et qu'ils puissent jouir de la vue la plus intéressante.*

5.° *Que la façade principale présente toute la magnificence nécessaire et tout le développement possible.*

*[fol. 15 v°] Si l'ordre et la symétrie sont nécessaire dans la disposition des édifices, c'est surtout pour ceux dont le caractère doit être majestueux e t indiquer la demeure d'un grand roi. Une des choses essentielles a bien placer est l'entrée principale, celle qui doit servir pour les cérémonies, pour les ambassadeurs. Tout l'indique au milieu de la façade<sup>2</sup> et c'est aussi la place qu'on lui a assigné dans ce projet. Il y auroit de chaque côté dans la Cour Royale des passages sous lesquels on descendroit à couvert lorsque cela seroit nécessaire : on a pratiqué en outre d'autres entrées à couvert pour les personnes qui n'ont par les honneurs du Louvre : tout ces différens passages sont liées entre eux par des vastes portiques qui conduisent au vestibule qui précède la grand escalier.*

*Pour éloigner de l'appartement du Roi et de la Reine le bruit desvoitures on relève de deux pieds au dessus du sol général le fond de la Cour*



*Roiale, comme cela se voit aujourd'huy à la Cour de Marbre et au Palais du Luxembourg.*<sup>3</sup>

*L'entrée principale étant placée au milieu de [fol. 16 r°] la façade il en résulte une distribution simple et commode. Le grand escalier qui se présente en face conduit, par une seule rampe de vingt pieds de large, à la salle des Cents Suisses, qui est suivie de la grande salle des gardes, de laquelle on entre dans les Grands Appartemens par le milieu de la Gallerie [des Glaces], et de droite et de gauche dans les salles des ardes du Roi et de la Reine.*

*Pour sentir ce que cette disposition peut produire, qu'on suppose l'entrée d'un ambassadeur ou d'un étranger de grande distinction. Arrivé à la grande salle des Gardes il passe à droite dans celle des gardes du Roi, et parès avoir traversé les deux antichambres, la salle des Nobles et la Chambre de Parade, il est introduit dans le Cabinet du Conseil d'où il sort après l'audience par le Sallon de Vénus; de la parcourant les Grands Appartemens du Nord, il est conduit à l'audience de la Reine, et lui est présenté dans son sallon et sort en traversant la Pièce des Nobles, la salle du Grand Couvert, les antichambres et les salles des gardes. De cette manière il auroit [fol. 16 v°] parcouru la plus belle et la plus magnifique suite d'appartemens qui existe en Europe*<sup>4</sup>.

*On a donné peu de profondeur à la Cour Royale afin que les appartemens du Roi et de la Reine jouissent d'une vue plus étendue. Dans la ligne sur laquelle on les a placé, il y a certains points dans le Cabinet du Conseil, et dans le Sallon de la Reine, desquels on découvroit deux des trois avenues qui terminent la Place d'Armes. On a placé l'appartement de la Reine à côté de celui du Roi parce que 1.° la communication en est immédiate ; 2.° le tableau est plus vivant et plus varié de ce côté que de celui des jardins, malheureusement très peu fréquentés; 3.° on a eu la liberté d'étendre convenablement cet appartement et de lui donner toutes les commodités nécessaires, ce qui paroît impossible dans l'autre supposition. 4.° enfin on peut par ce moyen rendre au public les Grands Appartemens du midy, avantage inestimable qui rétablit une circulation unique et qui n'a rien d'égal.*

*Dans la supposition où ces avantages réunis ne paroisoient pas aussi importants qu'on se l'est persuadé [fol. 17 r°], on a projeté une autre distribution pour l'appartemnt de la Reine, au moyen de laquelle il seroit placé du côté des jardins : ce nouvel aménagement se voit par les papiers de retombe attachés sur les plans. Quoiqu'on ait tenté, on n'a pu lui donner toutes les commodités du premier projet; la communication avec l'appartement du Roi est interrompue par des pièces livrées indispensablement à la circulation publique, qui se feroit elle même par le premier antichambre de la Reine : aucun de ces inconvéniens n'existe dans la première supposition.*

*La hauteur des petites pièces seroit coupée par des entresoles qui contiendroient indépendamment des lieux pour y garder les habits, des logemens de premiers valets de chambre, de premières femmes de*

*chambre et autres. Il y auroit un second étage dans les ailes qui seroit étendu en mansarde sur les cours particulières, au dessus des Grands Appartemens; on s'est contenté de l'indiquer ici sans en donner de plans, ce projet n'ayant été considéré que sous son aspect principal; une disposition noble et commode. Ceci étant trouvé, les détails particuliers en résultent tout naturellement. [fol. 17 v°] Pour donner à la décoration extérieure le caractère de magnificence convenable au sujet, et un développement qui annonce toute l'étendue possible, on a cru devoir lier par une façade générale les extrémités des ailes, tant de celle qui a été faite récemment que de celle qui lui correspondoit, d'un côté avec celle de la Bouche du Roi, et de l'autre avec la chapelle. Le comble énorme qui la termine et qui fait d'autant plus mal qu'il ne peut être répété du côté opposé seroit remplacé par une toiture de hauteur ordinaire qui ne seroit pas vue ou très peu; et comme les entrées des rues de la Surintendance et des Réservoirs semblent diviser le chatteau en deux, ou même le borner à ce qui est au delà, on a cherché à lier le corps du palais avec les bâtimens des Ministres par un portique qui leur procure une communication à couvert sans gêner la circulation publique.*

*On ose espérer que l'inspection de ce projet fera voir qu'on a évité avec le plus grand soin de se jeter dans les rêveries de la magnificence qui toujours éblouissante sur le papier deviennent impossibles dans l'exécution par leur trop d'étendue. On a cru devoir se renfermer dans toute la possibilité et l'économie nécessaire [fol. 18 r°], dans une entreprise qui quelque restreinte qu'on la suppose sera toujours très dispendieuse, et conserver des anciens bâtimens tout ce qui peut l'être, ainsi que l'aile neuve et les jardins actuels dont la conservation étoit recommandée comme un des données essentielles.*

Des notes ont été ajoutées dans la marge, que nous transcrivons ou non, selon qu'elles intéressent le fond ou la forme du texte.

*[fol. 15 r°] Dans les palais ordinaires placés entre cour et jardin la vue de la cour est la moins intéressante. Il n'en est pas de même ici. Les jardins de Versailles ne présentant pas la variété et le mouvement continus que l'affluence produit du côté de la cour. Il n'est pas douteux que la tableau ne soit beaucoup vivant, plus varié et plus étendu de ce côté. C'est par cette raison qu'on l'a préféré pour y placer l'habitation du Roi et de la Reine. La conservation des Grands Appartemens et de tous les bâtimens compris entre la chapelle, le théâtre de l'opéra et l'aile neuve, celle de cette aile même et de tous ce qui existe entre l'aile de la Bouche et l'hôtel du Contrôleur général*

*Quant à la disposition intérieure on a pensé que l'escalier principal devoit répondre au milieu de la façade et de l'entrée, et qu'il falloit qu'on pu descendre de carosse et circuler commodément dans toutes les parties de ce palais.*

*Les édifices devant annoncer leur destination par le stile de leur décoration extérieure, on a cru nécessaire, en se renfermant dans les points existans, de donner à la façade principale tout le développement et toute la magnificence possible.*

[fol. 16 r°] *Indépendamment des avantages qui ont déterminés à placer les appartemens du Roi et de la Reine où ils sont.*

*Indépendamment de l'agrément d'un tableau intéressant et de leur position, d'autres motifs encore ont déterminés à placer les appartemens du Roi et de la Reine de ce côté, c'étoit le seul moyen de les faire communiquer immédiatement, de donner à ceux de la Reine toute l'étendue et les commodités nécessaires, car s'ils n'étoient assés considérables comme il sont ici, on voit qu'on peut les étendre à volonté. Enfin il en résulte la possibilité de rétablir la circulation publique par les Grands Appartemens du midy, avantage inestimable, cette circulation étant unique pour sa beauté.*

[fol. 16 v°] *L'escalier qui est du côté de l'appartement de la Reine dégage les Grands Appartemens d'une manière inestimable, aussi le conserve-t-on dans ce projet. On se contente seulement de le retourner, mais ces mêmes appartemens du côté du Sallon d'Hercule sont fort mal dégagés par l'escalier de la chapelle, puisque par sa forme et par son étendue il est très incommode. On en projete un autre qui se présentera naturellement en traversant le vestibule de la chapelle et qui arrivera au milieu du sallon qui la précède au premier étage.*

*Rien n'étant aussi nécessaire dans un palais aussi vaste que des escaliers qui dégagent d'une manière commode et convenable, on en projete un qui se présenteroit naturellement en traversant le vestibule de la chapelle et arriveroit au millieu du sallon qui la précède au premier étage. Cet escalier donneroit à l'entrée des Grands Appartemens par le Sallon d'Hercule toute la noblesse nécessaire et feroit de ce côté du palais le même office que l'escalier de la Reine fait dans l'autre partie.*

<sup>1</sup> Un premier article a été rajouté, dans une relecture et des corrections dont nous ne retranscrivons que les plus significatifs, en note. Voici ce premier article rajouté : "1°. *La conservation demandée des bâtimens sur le jardin avec les grands appartemens, et la partie récemment reconstruite que l'on nomme l'aile neuve*".

<sup>2</sup> Rajout : " [...] *la décoration annonçant l'habitation personnelle du Prince*".

<sup>3</sup> Une croix au crayon appelle une note postérieure : "*le théâtre, la chapelle, la petite salle des gardes*".

<sup>4</sup> "*Europe*" été postérieurement rayé.

### Procuration de Pâris à son père, du 23 avril 1791

*"Par devant les c. notaires à Paris, les sous-signés, fut présent Pierre Marie<sup>1</sup> Adrien Paris, architecte du roy et chevalier de son ordre demeurant rue Poissonnière, paroisse Notre-Dame de Lorette. Lequel a fait et constitué pour son procureur général et spécial son père Pierre-François Paris, conseiller aulique du Prince Evêque de Bâle, auquel il donne pouvoir et par lui et en son nom [pour] enchérir sur deux métairies situées dans le district de S<sup>t</sup> Hyppolite en Franche-Comté et faisant partie des biens nationaux à vendre dans le dit lieu, se rendre adjudicataire d'icelles aux prix, charges et conditions qui lui paroîtront les plus avantageuses, engager ledits audit S [illisible] au paiement des prix des dites adjudications, ainsi et de la manière accoutumée passer et signer tous actes que besoin sera et généralement se conformer à tout ce qui [illisible] aux décrets de l'Assemblée Nationale. 23 avril 1792 [signé] Pâris, Benis.[?]. , Giard [et son frère] notaires".*

*"Enregistré à Paris le 23 février 1792, fol. 89, n<sup>o</sup> [laissé en blanc], 2 livres vingt sols ".*

<sup>1</sup> Ce prénom de Marie, absent de l'acte de baptême, nous l'avons déjà trouvé dans les lettres patentes d'anoblissement de Pâris en 1789.

AD. Doubs, Q 232.

### Procès verbal d'apposition des séquestres sur les biens de Pierre-Adrien Pâris à Vaclusotte

*"Ce jourd'huy seizième jour du second mois de l'an second de la République [6 novembre 1793] Une et Indivisible, le citoyen Jean François Morey, membre de l'administration du directoire du district de S<sup>t</sup> Hypolite nommé commissaire par les administrateurs dudit directoire le quinzième jour du second mois de l'an 2 de la République à l'effet d'apposer les séquestres sur les meubles et effets de Pierre Marie<sup>1</sup> Adrien Paris dudit Vaclusotte avec deux commissaires que la municipalité dudit lieu a nommé, qui sont Antoine Joseph Party, officier municipal, et Jean Baptiste Bourdenet, les deux de Vaclusotte, nous sommes transporté au domicile dudit Paris, où nous avons dressé procès verbal de nos opérations pour être déposés au secrétariat du directoire du district de S<sup>t</sup> Hypolite, et ayant requis ceux qui étoient dans la maison de nous donner la clef de la chambre où sont les livres et effets dudit Paris servant à lui propre et y étant entré, nous avons trouvé dans ladite chambre nous y avons trouvé une grande quantité de livres d'architecture et autre, de plus une demie douzaine de cheses tapisées et un fauteuil de même, une table de nuit et une autre table de secrétaire, un lit assorti et plusieurs autre habit à lui appartenant consistant en chemise, habit,*

*culotte, gilet, et autre linge blanc lesquels sont en un garde robe du lit qui est dans ladite chambre et quatre clef servant à ouvrir plusieurs petites armoire qui sont aussi dans ledit garde robe, quelle garde robe nous avons aposé les sélé sur le trou de la clef avec une bande de papier blanc cacheté au deux bouts avec de la cire rouge avec le cachet du district, et à la fenêtré aussi, de même qu'à la porte d'entre la dite chambre. Secondement étant descendu à la cuisine où il y a un dresseoir appartenant adit Paris, lequel dresseoir a deux petit buffet dans le bas et deux dans le dessus en façon de garde à manger, un table en bois de sapin, un tourne broche portant son pied, une poelle à feu. Troisièmement pour meuble de labourage, ledit Paris a trois chariot assorti de chele et autre nécessaire au labourage, deux chaines de fer, deux serroire de chariot, deux hache pour couper du bois, une hache à main, deux poele, deux [m ?] ancais, un piquet, une petite boutouer, une sie ou pas partout, deux brouette, un sarpe, un cuvauz liez en fers, quatre joux de bœufs assorti de leurs jointures, trois trais de bœufs, deux fournot de fonte avec les corps, une chaudière de fonte, deux charue, un hierse, deux arnois de chevaux pour une chese de porte, une chese de poste à deux rouë, du chanvre pour environ quatre vingt livres d'œuvres et des étoupe en conséquence.*

*Quatrièmement ledit Paris a quatre vingt quinze mesure de froment, mesure de trente livres, quatre vingt dix mesures d'orge et environ cent soixante et dix mesures d'avoine et dix tant pois que lantille et environ quarante de pomme de terre, dont tout les graines ci-dessus serve à l'entretien des domestiques et père et mère et le frère dudit Paris, et à l'engrais de quatre cochons qui sont adit Paris dont le maître domestique nous a déclaré qu'il lui falloit environ la quantité de dix mesures par mois pour l'entretien de leur ménage tant froment, orge et avoine .*

*Cinquièmement ledit Paris a huit bœufs de l'âge de cinq ans et au desus six del'âge de trois ans, deux vache, deux génisse, l'une d'un ans et une de l'année et du foin et de la paille pour la nourriture des dit bête, de plus cinq moutons et quatre cochon porté à l'article précédent.*

*Sixièmement ayant requis Jean François Macabrey, régisseur des [sieur ?] dudit Paris de nous produire les amodiations de quelques pièces de terre qu'il pouroit avoir amodié à plusieurs particuliers, lequel Macabrey nous a produit les amodiations de quatre pièces de terre, lesquels se monte à huit cent cinquante une livre dont il y en a une qui est de la somme de cent quarante cinq livres faite par Modeste Caquon dudit Vaclusotte qu'il a déjat payé le dix huit octobre mil sept cent quatre vingt treize audit Jean François Macabrey, dont les autre amodiation, une faite à Jean Claude Quillot de la Sincelle<sup>2</sup> pour quatre cent soixante et dix livres, une autre à Servois Bresse et Jean Baptiste Grillot et Antoine Joseph Party, les trois de Vaclusotte, pour le prix de cent quatre vingt*

*dix livres et une autre à Servois Xavier Macabrey pour le prix de quarante six livres dont les trois derniers ne sont pas necore payez et avons fait défense audit retenant de na pas payer les dites sommes que ledit Paris n'ay justifié de sa résidence dans la République au cas ils ne le fasse dans les délais prescrit par la loi de verser lesdits sommes dans la caisse du receveur des registres du district de S<sup>t</sup> Hypolite dans les délais precrit par la loi. Les dite amodiation ainsi que celle qui est déjat payez nous avons mis dans une boite que nous avons aposé le cachet avec deux bande de papier dans le dessous et de déposer la dite boite vu par chaque endroit.*

*Septièmement avons établi pour gardien de tout les effets ci devant de taille le citoyen Servois Xavier Macabrey de Vaclusotte lequel se charge de la commission avec promesse de reproduire les effets de taille tant et quante fois il en serat requis par les administrateurs du directoire du district de S<sup>t</sup> Hypolite, et a engagé tout ses biens meubles et immeubles pour la sureté desdit effet à l'exception des graines qui sont pour l'entretien des domestiques, que ledit Macabrey lui mesurerat pour leur nécessaire jusque à nouvelle ordre et en tiendrat note ledit Macabrey gardien, nous accompagne dans toute nos opérations et a dit qu'il se chargeoit du tout, et a laissez cependant tout les meubles à l'exception de ceux porté à l'article premier et sixième dont le premier est la chambre aux domestiques pour s'en servir comme du passé, séquestré et le dernier et la boite qui est aussi séquestré qui est dans les mains dudit gardien. De tout quoi nous avons dressé le procès verbal à Vaclusotte le sizième jour de l'an deuzie de la République Une et Indivisible, et avons signé avec le gardien*

*F. X. Macabrey, A.J. Party, J.F. Morey, J.B. Bourdenet.*

*Le double du présent procès verbal a été remis a dit Servois Xavier Macabrey gardien, le même jour, par moi soussigné J.F. Morey" .*

<sup>1</sup> Prénom ignoré de l'acte de baptême, mais déjà rencontré dans la lettre d'anoblissement de 1789 et dans le procuration à son père de 1791.

<sup>2</sup> Métairie sur la paroisse voisine de Valoreille.

AD. Doubs, Q 365. "*Apposition des scelés chez Paris à Vaclusotte du 7 brumaire 2<sup>e</sup> anné Rép*".

## Table des matières du Volume IV

TRANSCRIPTIONS DE MANUSCRITS  
DE PÂRIS

LES TRANSCRIPTIONS .....	2
- Le Fonds Pierre-Adrien Pâris à la Bibliothèque Municipale de Besançon .....	4
Catalogue des manuscrits .....	4
Le classement des manuscrits du Fonds Pâris .....	7
- Manuscrits de Pierre-Adrien Pâris .....	9
Notes sur la transcription .....	9
Manuscrits ou parties de manuscrits transcrits .....	10
ŒUVRES MANUSCRITES .....	11
- La "Description" des monuments de Rome. Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, ms. 12 .....	11
- Voyage de Rome à Naples par les Marais Pontins en 1783. Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, ms. 12 .....	27
- " <i>Observations</i> " aux <i>Edifices antiques de Rome</i> de A. Desgodetz .....	29
Présentation générale .....	29
. Version de la Bibliothèque Municipale de Besançon Inv. 12.421 .....	35
. Version de la Bibliothèque de l'Institut de France, Paris, ms. 1906 .....	37
- Les " <i>Etudes d'Architecture</i> " .....	60
Histoire de la composition des " <i>Etudes</i> " .....	62
Le problème de la reliure des " <i>Etudes d'Architecture</i> " .....	66
La datation des volumes .....	67
. Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, vol. 476-484 .....	68
- Les manuscrits consacrés au Colisée .....	109
Les sources et les études .....	109
Les écritures .....	111
Les dessins : attributions et datations .....	112
Essai de restitution des cheminements des deux manuscrits connus et d'un éventuel original perdu .....	113
L'original perdu ? .....	116
. Version de la Bibliothèque de l'Institut, ms. 1036 .....	118

. Version de la Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, vol. 562 .....	131
- Manuscrits intitulés : " <i>Examen des édifices antiques de Rome sous le rapport de l'art</i> " .....	142
Le ms. 9 .....	142
Consistance .....	142
Datation .....	143
Présentation de la transcription .....	143
Le ms.11 .....	144
Datation.....	144
. Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, ms. 9 .....	147
. Bibliothèque Municipale de Besançon, Fonds Pâris, ms. 11 .....	238
 LETTRES ET DOCUMENTS .....	241
- Lettres envoyées .....	241
. Liste des lettres autographes datées .....	241
. Transcription d'une sélection de lettres .....	247
- Lettres reçues .....	305
. Transcription d'un choix de lettres .....	305
- Documents .....	326